This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 3 818 720

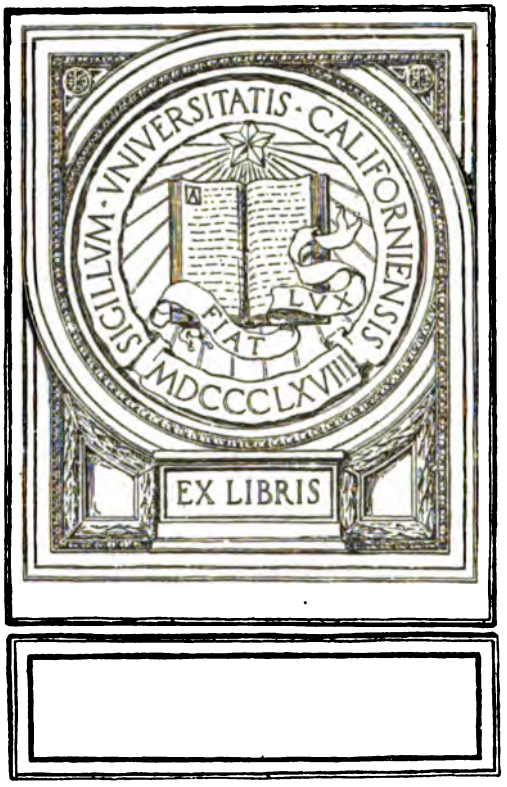
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

CORRESPONDANCE

DES DIRECTEURS

DE

L'ACADÉMIE DE FRANCE

A ROME

AVEC LES SURINTENDANTS DES BATIMENTS

PUBLIÉE

D'après les manuscrits des Archives nationales

PAR

M. ANATOLE DE MONTAIGLON

SOUS LE PATRONAGE DE LA DIRECTION DES BEAUX-ARTS

I

1666-1694

PARIS

CHARAVAY FRÈRES

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

4, RUE DE FURSTENBERG

DÉCEMBRE MDCCCLXXXVII

CORRESPONDANCE DES DIRECTEURS

DE

L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

1666-1793

I

Voici, d'après l'Inventaire sommaire publié en 1861, ce qu'elles contiennent sur l'Académie de France à Rome :

O[1] 1935. Statuts et Règlements, états des Élèves et Brevets, inventaires de l'Académie, acquisitions, estimation et plans du Palais Mancini[1]. 1666-1792. (Un carton.)

O[1] 1936-1942. Correspondance des Directeurs de l'Académie de Rome avec le Surintendant ou le Directeur général des Bâtiments. 1685-1791. (Sept cartons.)

O[1] 1943. Différend entre Natoire et le Sieur Mouton. 1767-1785. (Un carton.)

O[1] 1944-1952. Comptes de l'Académie. 1683-1790. (Neuf cartons.)

O[1] 1953-1963. Transcription de la Correspondance. 1708-1735. (Onze registres.)

C'est à M. Lecoy de la Marche que revient l'honneur d'en avoir le premier fait profiter le public. Se rendant compte de l'intérêt de cette correspondance, il l'étudia et la dépouilla. Comme on ne pouvait demander ni à une Revue ni à la librairie d'imprimer intégralement une collection aussi volumineuse, il se contenta d'en faire des extraits pour en donner une première idée. Son travail fut accueilli par M. Galichon, Directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, et il y parut, en douze articles, de février 1869 à novembre 1872[2]. En 1874, il en parut chez Didier une réimpression en un volume, in-8° et in-12, de VII et 387 pages. La mine était signalée et l'on pouvait déjà se rendre compte de sa richesse.

Cela mena bientôt à un résultat considérable. L'Académie de France à Rome n'a que des archives modernes datant seulement du premier empire, les anciennes ayant péri dans les troubles et les agitations romaines en 1793. Ce qui en était en France la contre-partie devenait par là d'autant plus précieux qu'il se trouvait remplacer ce qui était perdu et en tenir lieu. M. de Chennevières, alors Directeur des Beaux-Arts, eut alors l'idée de faire copier la totalité de la Correspondance pour l'envoyer à Rome et redonner ainsi à l'École de Rome le siècle et demi qui manquait à son histoire. Il prit à la charge de l'Administration de suffire à

1. La villa Médicis, où est actuellement l'École de Rome, n'a été acquise qu'en 1803, après sa reconstitution en 1801.

2. Deuxième période : I, février 1869, 128-57 ; avril, 344-65 ; mai, 462-74; II, juillet, 62-89; août, 171-85; septembre, 270-80; octobre, 352-64 ; IV, septembre 1870, 267-80; V, février 1872, 173-9; VI, août 1872, 155-69; septembre, 225-35; novembre, 409-25.

la dépense et les sept cartons de la Correspondance, complétés par les registres de transcription, furent, dans les années 1874 et 1875, copiés aux Archives nationales.

Au commencement de l'année dernière, la Direction des Beaux-Arts s'occupa à nouveau de la question, et, reprenant la pensée de son prédécesseur, le dernier Directeur pensa à mettre l'École de Rome en possession de ce qui lui était destiné. Il convenait d'abord, avant de mettre la copie en volumes et de les faire relier, de numéroter les feuillets. Mais, en commençant ce travail de mise en état, on s'aperçut bien vite que la chose était tout à fait intéressante et qu'en l'envoyant à Rome on s'en priverait à Paris. Aussi eut-on un moment la pensée de faire faire une seconde copie d'après la première pour qu'on l'eût des deux côtés. Mais, quoique moindre, la dépense eût été encore considérable et, comme l'intérêt ne touche que l'histoire et ne peut plus servir de rien à l'administration actuelle, l'idée de l'impression, qui en ferait jouir le public et mettrait l'ensemble de ces documents à la disposition de tous les travailleurs, naquit tout naturellement.

C'est alors que le Directeur des Beaux-Arts pensa à demander à la Société de l'Art français si elle ne pourrait pas s'en charger. C'était pour elle un beau service à rendre à l'histoire de nos artistes, et son désir de l'exécuter ne pouvait faire question, mais ses ressources ne le lui permettaient absolument pas, surtout avec la façon dont au premier moment on lui demandait de faire la chose si rapidement que cela était tout à fait impossible. Il fallait de plus faire un tirage beaucoup plus important pour satisfaire à la fois au service des membres de la Société et fournir en sus au Ministère le nombre considérable qu'il en demandait pour sa distribution. Enfin, après des tâtonnements et des calculs, dans le détail desquels il est inutile d'entrer, voici ce qui a été convenu et stipulé dans un contrat, en date du 15 avril 1886 :

Le Ministère a confié à la Société la copie faite pour être mise en état d'être imprimée; en échange d'une souscription annuelle de trois mille francs, strictement nécessaire pour les seuls frais d'impression, la Société s'est engagée à faire tous les ans un volume plus grand, plus gros et tenant plus de matière que ses volumes ordinaires, et à en fournir trois cents exemplaires, en même temps qu'elle en tirerait deux cents autres qui lui resteraient pour le service de ses membres; enfin le premier volume devait paraître en 1887 et être suivi chaque année régulièrement d'un nouveau

volume. La Société en donne aujourd'hui le premier, et la préparation de la suite est fort avancée.

Il est presque inutile de faire valoir l'intérêt de ces précieux documents. Sur nos artistes, il a le prix très nouveau de nous renseigner sur leurs commencements; mais par sa nature même, moins officielle que les *Procès-verbaux de l'Académie*, il y a plus de liberté et de variété. Surtout au moment où l'École était réduite de toutes façons, à cause de la pénurie du Trésor qui avait à suffire à de plus lourdes charges, la Correspondance devient historique; les Directeurs, n'ayant que peu à dire sur les travaux forcément restreints, donnent les nouvelles de Rome, et deviennent de vrais correspondants politiques. L'intérêt en est donc aussi bien général que particulier; les lecteurs le verront assez d'eux-mêmes pour qu'il y ait lieu d'insister.

Il est plus important de dire comment ils peuvent collaborer à l'œuvre en la complétant. Il existe de tous côtés, dans les archives publiques bien des pièces, dans les collections d'amateurs bien des autographes, dans les livres imprimés bien des renseignements qui devraient être réunis aux documents de la Maison du Roi. Dans le cours de l'impression, M. Tausserat, attaché aux Archives du Ministère des affaires étrangères, a été gracieusement autorisé à extraire et à nous donner ce qui se trouve sur le sujet dans les Correspondances de nos Ambassadeurs à Rome, et on le trouvera dès ce volume à partir de 1694. Beaucoup plus tard, on trouvera le texte même des documents que M. Frédéric Masson a récemment employés dans son étude sur Hugou de Bassville et qui seront particulièrement curieux sur la fin et la destruction de l'Académie.

Pour l'époque de Colbert et de Louvois, bien des choses doivent forcément se trouver au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque, aux Archives de la Marine et de la Guerre, même aux Invalides. Seulement, comme pour ne recueillir que quelques extraits cela exigerait des dépouillements énormes, il était impossible de les entreprendre; il eût fallu attendre des années avant de commencer. Ceux qui se trouveront les faire pour eux-mêmes et dans un autre but pourront donner ce complément, et leurs extraits se classeront d'avance à leur place et paraîtront à leur heure.

Ce n'est qu'à partir de Louvois et de La Teulière, surtout depuis Villacerf, que le fonds de la Maison du Roi devient important. Les deux Directorats d'*Errard* et celui de *Coypel* n'y figurent

guère que pour mémoire, et l'on verra à quel point nous les avons non pas complétés, mais augmentés, d'après les imprimés.

Les *Procès-verbaux de l'Académie de Paris*, les *Comptes des Bâtiments*, les *Mémoires inédits des Académiciens*, les *Archives de l'Art français*, les lettres de Colbert publiées par M. Clément, le *Dictionnaire* de Jal nous ont permis de diminuer les lacunes; mais il y a certainement encore beaucoup à trouver. Il y aura forcément un supplément; nous nous efforçons de faire qu'il soit le moins considérable possible; nos amis et ceux qui s'intéressent à ces matières peuvent nous aider à le diminuer d'avance, et nous signalons à leur bonne grâce le service précieux qu'ils peuvent, sans grand'peine et au hasard de leurs travaux et de leurs lectures, rendre à cette publication.

Toutes les sources manuscrites ou imprimées, toutes les provenances, toutes les communications sont indiquées à la suite de chaque pièce. Nous aurions pu nous contenter de renvoyer dans la Préface au volume de M. Lecoy; nous avons tenu à indiquer en détail tous les extraits qu'il a donnés, même les plus courts; il était juste de signaler tout ce qu'on lui doit.

En dehors des additions, nous ne dirons que peu de chose du travail qui a été nécessaire pour mettre en état la copie qui nous était donnée. Il a fallu la ponctuer, l'accentuer, la couper en alinéas, indiquer les grandes lettres et les différences de caractères, autrement dit la disposer pour l'impression, afin de diminuer la correction et ne pas augmenter inutilement les frais. Ce n'est qu'une besogne, mais elle ne laisse pas que d'être longue et de prendre beaucoup de temps.

Les notes seront volontairement très sobres. Du côté historique, qui n'est pas ici notre objet, elles se borneront à l'indispensable; pour celles concernant les artistes, elles ne porteront que sur l'époque de leur séjour à Rome; il n'y a pas ici à les suivre dans le reste de leur vie et de leurs travaux. Nous avons aussi très peu fait de renvois d'une pièce à l'autre, ce qui aurait été constant; la suite de la lecture y suffit et la table finale les donnera d'une façon absolument complète.

A la suite de cette préface nous donnons des listes qui dispenseront de notes qui seraient trop fréquentes pour ne pas devenir inutiles et ennuyeuses. A chaque instant, il est question de M. le Surintendant, de M. l'Ambassadeur, de Sa Sainteté. Il est facile de le savoir en le cherchant, ou même en y pensant seulement;

ces listes en éviteront la peine et sont un éclaircissement et comme un commentaire perpétuel. Le premier tableau présente en trois colonnes la suite et la concordance des Surintendants des Bâtiments, des Directeurs de l'Académie de France à Rome et des Secrétaires de l'Académie de Paris. La quatrième liste est celle des Papes, avec les dates précises et leurs noms de famille; il sera souvent question de leurs neveux et de leurs parents. La dernière est celle des Ambassadeurs et Chargés d'affaires à Rome. Pour celle-ci, nous nous sommes servi du travail publié par Marie-François Guérard dans l'Histoire des États Européens de Schœll et tiré à part en 1833, — celui publié dans l'Annuaire de la Société de l'Histoire de France n'en est que la réimpression pure et simple, — en le complétant sommairement par la comparaison avec l'inventaire des registres de la Correspondance des Ambassadeurs aux Archives du Ministère des affaires étrangères.

Enfin, on trouvera en face du commencement du texte la gravure, d'après les dessins de M. Ludovic Letrône, de l'intéressante médaille de Charles Errard d'après l'exemplaire du Cabinet de France. Elle est due à Jacques Clérion, qui l'a faite à Rome en 1671, alors qu'il était à l'Académie. La légende de la tête d'Errard, *Monstrat iter*, et celle de l'Apollon du revers, *Fies Apollo*, ne parlent que de l'Académie. Par là, c'est une pièce de son histoire, et celle qui se trouve en être le frontispice naturel.

25 décembre 1887.

A. DE M.

Surintendants des Bâtiments.	Directeurs de l'Académie de France à Rome.	Secrétaires de l'Académie de peinture à Paris.
LOUIS XIV (14 mai 1643; † 1er septembre 1715).		
Jean-Baptiste COLBERT, Marquis de Seignelay. 1661; † 6 septembre 1683.	I. Premier Directorat de *Charles* ERRARD. 1666-1673.	*Henri Testelin*. 2 juillet 1650-10 octobre 1681; † à La Haye en Hollande le 17 avril 1695.
	II. *Noël* COYPEL. 1673-1675.	
	III. Second Directorat de *Charles* ERRARD. 1675-1684; † à Rome le 25 mai 1689.	
		Nicolas Guérin. 20 décembre 1681; † 13 mars 1714.
		André-Georges Guillet, dit Guillet de Saint-Georges, Historiographe de l'Académie. 30 janvier 1683; † 6 août 1705.
François-Michel Le Tellier, Marquis de Louvois et de Courtanvaux. Septembre 1683; † 16 juillet 1691.	IV. LA TEULIÈRE. 1684-1699; † à Rome dans la nuit du 15 au 16 août 1702.	
Édouard Colbert, Marquis de VILLACERF. 28 juillet 1691-1699; † le 18 octobre 1699.		
Jules HARDOUIN-MANSART. Janvier 1699; † 11 mai 1708.	V. *René-Antoine* HOUASSE. 1699-1704; † 27 mai 1710.	
	VI. *Charles-François* POERSON. 1704-1724, † à Rome le 2 septembre 1725.	
Charles-Antoine de Pardaillan de Gondrin, Marquis et ensuite Duc d'ANTIN. 1708; † 2 novembre 1736.		*François Tavernier*. 29 mars 1714; † 10 septembre 1725.
LOUIS XV (1er septembre 1715; † 10 mai 1774).		
	VII. *Nicolas* WLEUGHELS. 1724; † à Rome le 11 décembre 1737.	Louis-François Dubois de Saint-Gelais. Historiographe 27 janvier 1725; Secrétaire perpétuel 28 septembre 1728; † 23 avril 1737.
Philibert ORRY, Comte de Vignory. 1736-6 dé-		

Surintendants des Bâtiments.	Directeurs de l'Académie de France à Rome.	Secrétaires de l'Académie de peinture à Paris.
cembre 1745; † 9 novembre 1747.	VIII. *Pierre* DE LESTACHE, Sculpteur. 1737-1738.	*Bernard Lépicié*, Secrétaire et Historiographe. 4 mai 1737; † 17 janvier 1755.
Charles-François-Paul LENORMANT DE TOURNEHEM. Décembre 1745-1754; † 19 novembre 1751.	IX. *Jean-François* DE TROY. 1738-1751, † à Rome le 26 janvier 1752.	
Abel-François Poisson, Marquis de VANDIÈRES en 1746, de MARIGNY en 1755 et de MÉNARS en 1764. Octobre 1754-1774, † 10 mai 1781.	X. *Charles* NATOIRE. Septembre 1751-1775; † le 29 août 1777 à Castel-Gandolfo.	*Charles-Nicolas Cochin.* 25 janvier 1755; † 1er avril 1790.
L'Abbé Joseph-Marie TERRAY. 1773-24 août 1774, † 18 février 1778.		
LOUIS XVI (10 mai 1774-21 janvier 1793).		
Charles-Claude Flahaut de La Billarderie, Comte d'ANGIVILLIERS. 3 septembre 1774-1790; † en Allemagne en 1810.	XI. *Noël* HALLÉ, Commissaire du Roi. 1775.	
	XII. *Joseph-Marie* VIEN. Septembre 1775-1787; † le 7 juillet 1805.	*Antoine Renou*, Secrétaire-Adjoint 24 février 1776; Secrétaire en titre de la fin d'avril 1790 à 1793; † 1er mars 1811.
	XIII. *Louis-Jean-François* LAGRENÉE l'aîné. 1781-1787; † 8 juillet 1805.	
	XIV. *François-Guillaume* MÉNAGEOT. 1787-1793; † le 4 octobre 1816.	
M. De La Porte, Intendant de la Liste civile.	= *Joseph-Benoît* SUVÉE, nommé par l'Académie le 20 novembre 1792; le premier Directeur de la seconde Académie de France, 26 octobre 1801; † à Rome le 9 février 1807.	

PAPES.

LOUIS XIV.

ALEXANDRE VII (*Fabio* CHIGI). 7 avril 1655-22 mai 1667.
CLÉMENT IX (*Giulio* ROSPIGLIOSI). 10 juin 1667-9 décembre 1669.
CLÉMENT X (*Gio. Bapt. Emilio* ALTIERI). 9 novembre 1670-22 juillet 1676.
INNOCENT XI (*Benedetto* ODESCALCHI). 21 septembre 1676-12 août 1689.
ALEXANDRE VIII (*Pietro* OTTOBONI). 6 octobre 1689-1er février 1691.
INNOCENT XII (*Antonio* PIGNATELLI). 15 juillet 1691-27 septembre 1700.
CLÉMENT XI (*Giov. Francesco* ALBANO). 30 novembre 1700-19 mars 1721.

LOUIS XV.

INNOCENT XIII (*Michele Angelo* CONTI). 8 mai 1721-7 mars 1724.
BENOIT XIII (*Pietro Francesco* ORSINI). 2 mai 1724-21 février 1730.
CLÉMENT XII (*Lorenzo* CORSINI). 12 juillet 1730-6 février 1740.
BENOIT XIV (*Prospero* LAMBERTINI). 17 août 1740-3 mai 1758.
CLÉMENT XIII (*Carlo* REZZONICO). 6 juillet 1758-2 février 1769.
CLÉMENT XIV (*Giov. Vincenzo Antonio* GANGANELLI). 19 mai 1769-22 septembre 1774.

LOUIS XVI.

PIE VI (*Giov. Antonio* BRASCHI). 15 février 1775-29 août 1799.

AMBASSADEURS, CHARGÉS D'AFFAIRES ET AGENTS DE LA COUR DE FRANCE A ROME.

LOUIS XIV.

1662. Le Duc de Créquy, Ambassadeur.
1664-5. L'Abbé d'Anglure de Bourlemont, ensuite Archevêque de Bordeaux.
1664. L'Abbé Elpidio Benedetti, Agent.

1665-6. Le Duc de Créqui, Ambassadeur.
1666. Le Duc de Chaulnes, Ambassadeur extraordinaire.
1667-8. L'Abbé de Bourlemont.
1671. Le Duc d'Estrées, Ambassadeur extraordinaire, et l'Abbé d'Estrées, son frère, Évêque de Laon, Envoyé extraordinaire.
1673. L'Abbé de Bourlemont.
1680. Le Cardinal d'Estrées, frère du Duc, Chargé d'affaires, mort à Rome en 1687.
1687 (16 novembre). Le Marquis de Lavardin.
1688. Le Marquis de Chamlay.
1689. L'Abbé d'Hervault.
1689-90. Le Duc de Chaulnes, Ambassadeur.
1690. Le Cardinal d'Estrées, le Cardinal de Forbin-Janson, le Cardinal de Bouillon, le Cardinal Le Camus, l'Abbé David, Chargés de mission.
1691-2. Le Cardinal de Bouillon, Chargé d'affaires.
1692. Le Cardinal de Forbin-Janson.
1697. Le Cardinal de Bouillon.
1699 (Avril). Louis Grimaldi, Prince de Monaco, Ambassadeur, mort à Rome en janvier 1701.
1700. Le Cardinal de Forbin-Janson, Chargé d'affaires. Les Cardinaux de Bouillon et de Noailles, envoyés pour le Conclave.
1701. Le Cardinal de Forbin-Janson.
1706. Le Cardinal de La Trémouille, Chargé d'affaires.
1708. Le Maréchal de Tessé, Ambassadeur; l'Abbé de Polignac.
1708-11. Le Père Roslet.
1709-10. Le Cardinal Gualtieri, le Cardinal de La Trémouille et l'Abbé de Polignac.
1710-6. Les Cardinaux de La Trémouille et Gualtieri.

LOUIS XV.

1714-6. Amelot, Marquis de Gournay, l'Abbé de Targnies, Louis-Paul Duvaucel, Chargés de missions.
1717. Le Cardinal de La Trémouille.
1719. Les Cardinaux de La Trémouille et Gualtieri.
1720-1. Le P. Laffiteau, Évêque de Sisteron, Chargé d'affaires.
1721. Le Cardinal de Rohan, Chargé de mission; le Cardinal Gualtieri.
1722. M. de La Chausse; l'Abbé, ensuite Cardinal de Tencin, Chargé d'affaires.
1724. Le Cardinal de Polignac.
1725. Le Cardinal Gualtieri.

1726-7. Les Cardinaux de Polignac et Gualtieri.
1730. Les Cardinaux de Rohan, de Polignac et de Bissy, Chargés d'affaires.
1731. Le Duc de Saint-Aignan, Ambassadeur extraordinaire ; le Comte Giuliani, Agent.
1732-40. Le Duc de Saint-Aignan.
1736-60. L'Abbé Certain.
1739-41. Le Cardinal de Tencin, Chargé d'affaires.
1742-8. L'Abbé de Canillac, Chargé d'affaires.
1745-7. Jean-François-Joseph de La Rochefoucault de Roye, Archevêque de Bourges.
1748-52. Louis-Jules Barbon Mancini-Mazarini, Duc de Nivernois, Ambassadeur extraordinaire.
1752. Charles-Antoine de La Bruère, Chargé d'affaires.
1754. Le Comte Étienne-François de Choiseul-Stainville, depuis Duc de Choiseul.
1757. M. Boyer, l'Abbé d'Elvincourt et l'Abbé de Méyère, Chargés d'affaires.
1758. Le Cardinal Jean-François-Joseph de Rochechouart, Évêque de Laon, Ambassadeur.
1758-62. Le Cardinal de La Rochefoucault, Archevêque de Bourges.
1762. Le Cardinal de Rochechouart.
1762-3. Basquiat, Marquis de La Houze, Chargé d'affaires.
1763-9. Le Marquis Joseph-Henri Bouchard d'Esparbez d'Aubeterre, Ambassadeur extraordinaire.
1769-90. Le Cardinal François-Joachim de Pierre de Bernis, Ambassadeur.
1769. L'Abbé Nicolas-Marie Dechaises, Premier Secrétaire, chargé de la Correspondance; mort à Rome le 13 février 1779.

LOUIS XVI.

1791. Alphonse-Timothée Bernard, antérieurement Secrétaire et Interprète de l'Ambassade depuis 1750; Chargé d'affaires le 6 avril 1791; démissionnaire le 29 août 1790.
1791-2. Louis-Philippe, Comte de Ségur, Ambassadeur.
1792-3. Nicolas-Jean Hugou de Bassville, Agent, assassiné à Rome le 13 janvier 1793.
1793. Le Citoyen François Cacault, Résident.

UNIV. OF CALIFORNIA

I.

PREMIER DIRECTORAT

DE

CHARLES ERRARD.

1666-1673.

---

1. — Au commencement du second livre des *Mémoires* de Charles Perrault, à propos du véritable concours qu'aux premiers jours de la Surintendance de Colbert, nommé le 1er janvier 1664, on voulut faire pour les projets du Louvre, il est dit qu'on envoya ceux de *Lévau* au *Poussin*; Perrault raconte qu'il fut chargé de lui écrire une lettre. On y trouve quelque chose d'important pour l'histoire des origines de l'Académie de France à Rome; on voulut un moment mettre *Poussin* à sa tête. Après avoir parlé de l'École de l'Académie de Paris, la lettre de Perrault ajoute :

« ..... Mais, parce qu'il semble encore nécessaire aux jeunes gens de votre profession de faire quelque séjour à Rome pour s'y former le goût et la manière sur les originaux et les modèles des plus grands Maîtres de l'Antiquité et des siècles derniers, et qu'il arrivera souvent que ceux qui ont le plus de génie et de dispositions négligeroient ou ne pourroient en faire le voyage à cause de la dépense, Sa Majesté a résolu d'y en envoyer tous les ans un certain nombre, qui seront choisis dans l'Académie et qu'elle entretiendra à Rome durant le séjour qu'ils y feront. Sa Majesté, considérant encore qu'il seroit très utile pour l'avancement et le progrès de ces jeunes gens d'être sous la direction de quelque excellent Maître qui les conduisît dans leurs études, qui leur donnât le bon goût et la manière des Anciens, et qui leur fasse remarquer, dans les ouvrages qu'ils copieront, ces beautés, secrètes et presque inimitables, qui échappent aux yeux de la pluspart de ceux qui les regardent et qui ne sont aperçues que par les plus habiles, pour cet effet, Sa Majesté a résolu d'avoir toujours à Rome quelque Maître illustre pour avoir le soin et la direction des étudiants qu'elle y envoyera, et vous a choisi, Monsieur, et nommé pour

UNIV. OF CALIFORNIA

celui qu'elle charge présentement de cette conduite. C'est pour cette considération et dans cette vue qu'elle m'a commandé de vous faire tenir la somme de douze cens escus, que vous recevrez par la lettre de change ci-incluse. Voilà, Monsieur, ce que Sa Majesté m'a commandé de vous écrire. Je ne doute point qu'elle ne reçoive de votre part toute sorte de satisfaction dans l'exécution des deux choses importantes [1] dont elle vous charge... »

Cette lettre, qui devait être signée de M. Colbert, ne fut point envoyée, et je n'en sais point la raison [2].....

Mémoires de Charles Perrault, de l'Académie françoise, etc. — A Avignon, 1759, in-12.

= 1. La première de faire faire des projets pour le Louvre, la seconde de diriger les travaux des Élèves.

2. *Poussin* mourut à soixante-douze ans, le 19 novembre 1665 ; ses infirmités, plus que son âge, lui eussent fait refuser de rendre le service qu'on lui voulait demander, mais ce n'en est pas moins un honneur pour l'Académie de France à Rome qu'on ait un moment pensé à ce grand Maître comme premier Directeur.

2. — *Charles de Lafosse*... entra chez M. *Le Brun*... où il resta jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, qu'il fit le voyage d'Italie [1]. Il se rendit à Rome, où il s'adonna à l'étude de l'Antique et des peintures de *Raphaël*. Il copia le Sacrifice de la Messe, du Vatican, qu'il envoya au sieur Jabach, et fit plusieurs dessins que son père ayant fait voir à M. Colbert, Surintendant des Bâtiments de Sa Majesté, qui en fut si content que le Roi lui donna une pension pour l'encourager à continuer ses études aux endroits de l'Italie qui seroient les plus convenables à son goût. Après avoir passé deux années à Rome [2], il se rendit à Venise.....

Mémoires inédits des Académiciens, 1854, II, 1-2.

= 1. Étant né en 1640, il avait vingt-deux ans en 1662.

2. Ce qui nous met à 1664.

3. — 10 septembre 1664. Cejourd'huy, l'Académie étant assemblée extraordinairement, Monseigneur Colbert, Vice-Protecteur d'icelle, l'a honorée de sa présence, et, après avoir entendu le rapport des avis de la Compagnie sur le jugement des tableaux et bas-reliefs présentez pour les Prix que le Roy a ordonné à l'Académie, a prononcé, en confirmant lesd. avis, et donné, de la part du Roy, les Prix, c'est assavoir le premier au nommé *Meu-*

nier, qui a faict le tableau représentant la conquête de la Toison d'or, le second au nommé *Corneille*, qui a fait celuy qui représente la fable de Danaé, et le troisième au bas-relief représentant la fable de Marsias, — à M. *Rogé*, — en leur promettant que le Roy leur donnera pension pour aller à Rome, quand l'Académie le jugera à propos.

Procès-verbaux de l'Académie, I, 1875, p. 266.

= *Meunier*, c'est-à-dire *Pierre Monier*, et *Corneille*, c'est-à-dire *Jean-Baptiste Corneille* le jeune, avaient déjà eu les deux premiers Prix en 1663 au concours de dessins sur le sujet du transport de Moïse brisant les tables de la Loi, ouvert sur la proposition de *Le Brun*, qui est l'origine et le point de départ des Grands Prix. (*Procès-verbaux de l'Académie de Peinture*, 10 février, 10, 19 mars et 7 avril 1663, I, 211, 217, 218, 221.) Le 14 juillet 1663, *Corneille* avait obtenu le premier Prix sur un dessin de la réduction de Dunkerque entre les mains du Roi sous l'allégorie de Jupiter et Danaé (*ibidem*, p. 220, 221, 233), qui devint son tableau de 1664, première année où l'on fit faire des tableaux au lieu de dessins.

4. — Du samedit 29e de novembre 1664. — ..... Ce mesme jour, l'Académie a résolu qu'il sera donné desclaration aux sieurs *Meunier* et *Corneille*, le puisné, portant qu'ayant recogneu l'asiduité et le progrèz qu'ils ont faict dans le dessein et peinture, par lequel ilz ont obteneu les premier et second Prix, l'Académie a jugé qu'ilz sont en estat de profiter en l'estude dudict art en Ytalie, quand il plaira à Sa Majesté de les i envoïer.

Procès-verbaux de l'Académie de Peinture, I, 271.

5. — L'Abbé Benedetti a Colbert.

16 decembre (1664).

Per l'appunto con le mie precedenti accennai à V. Ecc. qualche cosa di questi giovani Pittori, che studiano in questa città. Ho mandato a chiamare M. *Serasin* per significarli il desiderio di V. Ecc. di vedere qualche cosa del suo, come già i giorni addietro mi promise di fare, e tornarò a replicargli quello, che tante volte gli ho detto, che bisogna, per ben aprendere, sottomettere i suoi studii alla censura di qualche buon Pittore. Il sudetto si mostra assai applicato e desideroso di ben riuscire, et in fine col tempo chi ha voglia di travagliare arriva a qualche perfettione.

Io havero quella cura che si deve, di tutti quelli che piacerà à

V. Ecc. d'appogiare alla mia direttione, e non mancarò loro di buoni lumi e buoni avertimenti.

Bibl. nat., ms. Colbert, vol. verts, C. — Depping, *Correspondance administrative*, IV, 539. — L'Abbé Benedetti est inscrit dans les listes d'Ambassadeurs à la date de 1664 avec le titre d'Agent.

— A la suite de la mort de *Jacques Sarrazin*, le Roi, par brevet du 23 décembre 1660, avait maintenu son fils *Bénigne Sarrazin*, peintre, dans un droit de logement au Louvre :

Et pour donner moyens audit *Benigne Sarrazin* d'aller estudier à Rome affin de se perfectionner audict art de peinture, Sa Majesté luy a donné et accordé, donne et accorde la somme de trois cens livres de pension, par forme d'entretennement, par chascun an pendant qu'il sera en Italie, voulant que lad. somme soit employée dans l'estat des gaiges des Officiers des Bastiments et payée punctuellement audict *Sarazin* par les Trésoriers d'iceus, chacun en l'année de son exercice, à commancer au premier janvier prochain, et qu'il jouisse dudict logement, tout ainsi qu'en a jouy le S. *Merlin*, et aux mesmes privillèges et exemptions dont jouissent les autres Artisans logez soubz lad. Gallerie, tant qu'il plaira à Sa Majesté, laquelle mande au Sieur Ratabon, Surintendant et ordonnateur général de ses Bastimens et à l'Intendant Du Mèz, en exercice, de faire jouir ledict *Sarazin* dud. logement et des trois cens livres de pension, conformément au présent Brevet.....

Archives de l'Art français, 1re série, I, 216-7, et la note de M. Léon Lagrange, V, 80 (cf. p. 54), où il parle des peintures faites en 1674 dans l'Hôtel de ville de Marseille par *Bénigne Sarrazin*, « un des peintres entretenus dans l'Accadémie du Roi, » c'est-à-dire celle de Rome. Il mourut en 1693 (*Archives*, 2e série, I, 240).

6. — Du samedit 27e jour de Descembre 1664. — ..... Le mesme jour, Monsieur Du Metz, estant présent, a dit à la Compagnie que Monsieur Collebert, ayant veu le sertificat de l'Académie sur l'estat des estudians de l'Académie, qui ont obtenu les premier et second Prix, de pouvoir profiter en l'estude de ces arts en Italie quand il plairoit au Roy de les i envoïer, a incontinent ordonné l'argent nécesçair pour leur voïage et la pansion pour les y entretenir.....

Procès-verbaux de l'Académie de Peinture, I, p. 273.

= Gédéon Du Metz, Intendant des Bâtiments, nommé Honoraire-Amateur de

l'Académie de Peinture, le 30 décembre 1663, mort à quatre-vingt-trois ans, le 10 septembre 1709. (*Anciennes Archives de l'Art français*, I, 364.) Son portrait fut peint par *Philippe Lallemand* pour sa réception en 1672; il est maintenant au Musée de Versailles. (*Ibid.*, II, 374.) — Cf. sur lui les notes de Clément, *Lettres de Colbert*, II, 192, et V, 331.

7. — (1665) ..... Dans ce temps-là, Mgr Colbert, qui a été Protecteur de l'Académie, étant entré dans le Ministère, établit un Conseil des Bâtiments, où il appela M. *Le Brun* pour contribuer à une partie des ouvrages qui dépendent du dessin. M. *Errard*, voyant que M. Colbert lui donnoit un compétiteur, fit la proposition de l'établissement de la nouvelle Académie de Rome, projetée en faveur des étudiants François, qui vont se prévaloir de ce que l'Italie conserve de plus remarquable pour la peinture et la sculpture. M. Colbert agréa la proposition de M. *Errard*, lui donna la conduite de cet établissement et l'y envoya. Ainsi, M. *Errard* fit une retraite glorieuse et utile, parce que cette conjoncture le fit payer de plus de trente mille livres, qui lui étoient dues pour les ouvrages du Roi. Il partit de Paris au mois de mars 1666, avec douze étudiants. Étant à Rome, il y signala sa prudence pour l'institution de cette Académie. Aussi les progrès qui se firent dans cette nouvelle École furent si grands, si glorieux à la France et si célèbres parmi les Étrangers qu'il s'en attira des louanges universelles. Les jeunes Peintres, sous son inspection, y faisoient à l'envi des copies de bons tableaux, et les jeunes Sculpteurs en faisoient réciproquement des plus belles statues et des meilleurs bas-reliefs. Il fit mouler la Colonne Trajane et plusieurs figures antiques dont les creux sont à Paris.....

Guillet de Saint-Georges, *Mémoire historique des principaux ouvrages de M. Errard*, lu à l'Académie pour la première fois le samedi 4 novembre 1690..... (*Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des Membres de l'Académie de peinture et de sculpture*, I, 1854, in-8°, p. 82-3.)

8. — ..... Il plut encore au Roy d'établir en 1665 une autre Académie à Rome pour instruire et perfectionner les estudians de celle-cy, qui, en ayant remporté des Prix, sont en même temps envoyez à Rome pour jouir du bénéfice de la pension que Sa Majesté leur accorde. Monsieur *Errard* fut choisi pour estre le Directeur de cette Académie, et y a resté assez longtemps; Mon-

sieur *Coypel* le père a eu aussi cette qualité, et aujourd'huy c'est Monsieur *Houasse* qui la remplit.....

Florent Le Comte, *Cabinet des singularités d'architecture, peinture, sculpture et gravure*. Paris, 1700, in-18, tome III, 1re partie, p. 75. — Félibien n'a rien sur l'Académie de France à Rome.

9. — 1665. — ..... *Jean-Baptiste Corneille*[1]..... alla à Rome à pied en 1665, avec M. *Monier* et *Baudet*[2], par un froid humide; il n'avoit guère que seize ans.....

Mémoires inédits des Académiciens, I, 385. (Voir 27 février 1667.)

= 1. Dans la même note sur les *Corneille*, p. 382, il est aussi question du voyage à Rome du frère aîné de *J.-B. Corneille :*

« *Michel Corneille*... remporta le prix de peinture dans l'Académie de Paris, étant encore fort jeune, et il partit ensuite pour Rome, où il ne resta pas longtemps à la pension du Roi, pour être plus libre de copier ce qui le toucheroit le plus. Il passa trois ou quatre années en Italie à imiter les figures antiques et les tableaux des plus grands maîtres sur lesquels il faisoit d'utiles remarques, joignant la pratique à la théorie... »

Mais il est difficile de mettre une date. *Michel Corneille II*, frère aîné de *Jean-Baptiste* et fils comme lui du premier *Michel Corneille*, né en 1642, fut reçu Académicien le 19 septembre 1663 (*Procès-verbaux*, I, 238). Sa pension à Rome est donc antérieure à 1663, et c'est seulement en 1663 que les *Procès-verbaux de l'Académie* des 10 février, 7 avril et 14 juillet (I, 211, 220-2 et 233) notent pour la première fois le jugement des Prix; le prix ne peut donc être le Grand Prix qui n'existait pas encore, mais se rapporte seulement aux récompenses de l'École, dont il n'y a pas trace dans les Procès-verbaux.

2. *Étienne Baudet*, le graveur. Voir la note de l'*Abecedario* de Mariette, I, 81-4; Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'estampes*, I, 1854, p. 196, et la table du catalogue de la Chalcographie du Louvre.

10. — *Pierre Monier*, de Blois, étoit fils et petit-fils de Peintres. Il fut envoyé à Paris fort jeune et mis chez M. *Bourdon*, chez lequel il profita beaucoup. Dans ce temps-là, Louis XIV voulant établir une Académie de peinture à Rome, on proposa des Prix aux jeunes élèves pour connoître les plus habiles. M. *Monier* en mérita un. Le sujet de son tableau étoit la Conquête de la Toison d'or par Jason, en sorte qu'il fut du nombre des premiers Pensionnaires du Roy que M. *Errard*, nommé Directeur de cette Académie, emmena pour en former l'établissement. Lorsqu'il fut arrivé à Rome, il fit trois tableaux d'après les tapisseries de *Raphaël*, qui représentent les Mystères de la Religion, et un autre tout de sa composition. Il revint en France quelques années après

et se présenta à l'Académie[1]..... Il avoit fait à Rome une étude particulière de l'anatomie[2].....

Mémoires inédits des Académiciens, II, 8 et 9.

= 1. Le 31 mars 1674 (*Procès-verbaux*, II, 267), en même temps que son camarade de Rome, *J.-B. Corneille*.

2. Voir plus loin l'article IX des Règlements du 11 Février 1666.

11. — 5 juillet 1665. — ..... Arrivés à Saint-Germain, nous avons été chez M. Colbert..... Il a ajouté que Sa Majesté ne veut rien épargner pour rendre les arts florissants en France; que, pour cet effet, elle vouloit entretenir à Rome des jeunes gens pour étudier à la sculpture et à la peinture; qu'il envoyoit un nommé *Errard* pour les conduire et prendre une maison où ils seroient entretenus aux dépens du Roi. Le Cavalier a dit que cela étoit bien, mais qu'il falloit tenir une autre méthode que par le passé; que c'étoit la coutume d'aller à Rome à quinze ans, de ne faire que dessiner neuf ou dix années; que cela étoit cause qu'un homme avoit vingt-cinq ans quand il commençoit à opérer; qu'il en falloit user autrement, dessiner un jour et travailler l'autre, soit de sculpture, soit de peinture, et qu'ainsi l'on en devenoit bien plus habile. M. Colbert a approuvé son sentiment et a demandé s'il ne vouloit pas bien que les jeunes Sculpteurs que le Roi entretiendroit allassent chez lui pour s'instruire sous sa conduite. Il a dit qu'oui et qu'il faudra qu'ils travaillent aux statues du Louvre, dont il fera les modèles et aura soin de les faire exécuter; qu'à Rome même il y a deux ou trois Sculpteurs François fort habiles. M. Colbert lui en a demandé les noms, mais il n'a pu les lui dire.....

M. de Chanteloup, *Journal inédit du voyage du Cavalier Bernin en France*, publié par M. Ludovic Lalanne. Paris, *Gazette des Beaux-Arts*, 1885, gr. in-8°, p. 44.

12. — 15 juillet 1665. — ..... M. Colbert, ayant passé dans la grande Galerie (du Louvre) et y ayant trouvé de jeunes garçons qui dessinoient d'après M. *Poussin*[1], il a regardé leurs dessins et m'a demandé si je savois qu'il alloit faire une Académie à Rome. Je lui ai répondu qu'il m'avoit déjà dit qu'il y envoyoit M. *Errard*, lequel auroit soin de conduire de jeunes Peintres. Il a

ajouté que, pour la sculpture, M. Le Cavalier avoit dit qu'il recevroit chez lui ceux qui y voudroient aller étudier.....

M. de Chanteloup, *Journal du voyage de Bernin en France*. 1885, p. 52.

= 1. C'est-à-dire d'après les sujets des travaux d'Hercule peints par *Le Poussin* à la voûte de la grande Galerie.

13. — 21 octobre 1665. — ..... Le Cavalier (*Bernin*) s'est ensuite entretenu avec l'Abbé Butti, et moi je suis resté discourir avec M. du Metz, à qui j'ai parlé du petit *Blondeau*, et lui ai représenté la charité que ce seroit de l'aider. Il m'a dit que cela n'étoit pas encore hors d'espérance, mais que M. Colbert avoit dit, voyant le Mémoire de ceux qu'on envoie à Rome, qu'après qu'il auroit coûté de l'argent au Roi pour le faire instruire, il iroit en Angleterre[1]. Je lui ai dit qu'il n'y avoit pas lieu de craindre cela, que son père y étoit si mal que cela serviroit à l'en chasser et non pas à l'y attirer. Il m'a dit qu'il y feroit ce qu'il pourroit, qu'il avoit écrit, à côté de son nom : « Recommandé par M. le Cavalier *Bernin;* » que le Roi n'en entretiendroit que huit jeunes garçons, quatre Peintres et quatre Sculpteurs; que le fils de *Vouet*, le fils de *Sarrazin* et autres de l'Académie, qu'il m'a nommés, en étoient; que *Blondeau* n'étoit pas de l'Académie[2]. Je l'ai assuré que si, que Le Cavalier l'y avoit trouvé.....

M. de Chanteloup, *Journal du voyage du Cavalier Bernin*, p. 255-6.

= 1. Où son père était établi. Le journal de M. de Chanteloup parle plus d'une fois du petit *Blondeau* : « Il a montré au Cavalier de ses académies; il les a trouvées assez bien pour un jeune homme, « mais il faut aller à « Rome, » lui a-t-il dit; « voilà l'âge des jeunes gens pour y aller, car il faut « que ce soit avant qu'ils aient vingt ans, et qu'aussi ils ne soient pas trop « jeunes » (p. 225). « J'oubliois de dire qu'en venant l'on lui a parlé du petit *Blondeau* pour aller à Rome, l'Abbé Butti et moi » (p. 236).

2. C'est-à-dire n'était pas élève de l'École de l'Académie.

14. — Statuts et Règlement

que le Roy veut et ordonne estre observés dans l'Académie de peinture, sculpture et architecture, que Sa Majesté a résolu d'establir dans la ville de Rome pour l'instruction des jeunes Peintres, Sculpteurs et Architectes François, qui y seront envoyés pour estudier, arrestés par Nous, Jean-Baptiste Colbert, conseiller ordinaire du Roy en tous ses Conseils, etc., suivant le pouvoir à nous donné par Sa Majesté.

I. L'Académie de peinture, sculpture et architecture sera com-

posée de douze jeunes hommes, François, de Religion Catholique, Apostolique et Romaine, scavoir : six Peintres, quatre Sculpteurs et deux Architectes, sous la conduite et direction d'un Peintre du Roy, qui sera estably Recteur de la dite Académie, auquel ils seront obligez d'obéir avec toute sorte de soumissions et de respects.

II. Il sera achepté ou loué une maison, dans laquelle seront pratiquez deux grands ateliers, l'un pour les Peintres, l'autre pour les Sculpteurs, et au-dessus de la porte de ladite maison seront mises les Armes du Roy, avec cette inscription : (*l'inscription manque*).

III. La maison où sera establie l'Académie estant dédiée à la vertu doit estre en singulière vénération à tous ceux qui y logeront. Partant, s'il arrivoit qu'aucun vinst à blasphémer le saint nom de Dieu, ou parler de la Religion ou des choses saintes par dérision et par mépris, ou proférer des paroles impies ou deshonnestes, il en sera chassé et décheu de la grâce qu'il a pleu à Sa Majesté de luy accorder.

IV. Il y aura une estroite union et correspondance entre les estudians de ladite Académie, parcequ'il n'y a rien de plus contraire à la vertu que l'envie, la médisance et la discorde, et, si quelqu'un estoit enclin à ces vices et qu'il ne s'en voulust pas corriger, après quelques réprimandes, il seroit pareillement descheu des grâces de Sa Majesté.

V. Le nombre des douze estudians ne pourra estre augmenté, pour quelque occasion que ce soit ; mais, lorsqu'il viendra à vacquer quelque place, le Surintendant des Bastimens, Arts et Manufactures de France, à qui il appartient d'y pourvoir, en sera averty par le Peintre de Sa Majesté ayant la Direction de lad. Académie, et sera très humblement supplié de préférer ceux qui auront remporté les Prix de l'Académie, en conformité de ses Statuts.

VI. Tous lesdits estudians mangeront ensemble avec leur Recteur, qui en ordonnera un, par jour ou par semaine, pour lire l'Histoire pendant le repas, estant très important qu'ils en soyent bien instruits.

VII. Ils se lèveront, en esté, à cinq heures précises, et, en hyver, à six, se coucheront à dix heures et observeront ponctuellement, les matins, aussytost qu'ils seront levés, et, les soirs, avant qu'ils se couchent, de se rendre au lieu qui sera destiné par leur Recteur pour y faire la prière, à laquelle ils assisteront avec toute l'attention et la modestie requises.

VIII. Ils estudieront tous les jours deux heures l'arithmétique, géométrie, perspective et architecture, aux heures qui seront prescrites et qui auront esté données aux Maistres qu'ils auront pour cet effet, et le reste du temps sera par eux employé suivant la destination qui en aura esté faicte par leur Recteur.

IX. La connoissance de l'anatomie estant d'une grande utilité pour les Peintres et Sculpteurs qui veulent devenir sçavans et qui veulent rendre raison des différends effets que produisent les muscles suivant les différens mouvemens, le Recteur de ladite Académie fera faire la dissection d'un corps tous les hyvers et prendra soin mesme de le faire mouler[1], afin que les estudians apprennent la scituation des muscles et les effets de leurs mouvemens.

X. Ceux qui auront l'honneur d'estre entretenus dans ladite Académie se remettront entièrement de leur conduitte, et particulièrement pour ce qui regarde les estudes, au Recteur que Sa Majesté aura préposé pour cet effet, en sorte qu'ils ne peuvent jamais copier, ou exécuter aucune chose, sans son conseil ou son consentement, à peine d'estre exclus de ladite Académie.

XI. Et, comme l'expérience fait connoistre que la plupart de ceux qui vont à Rome n'en reviennent pas plus sçavans qu'ils y sont allés, ce qui provient de leurs desbauches ou de ce qu'au lieu d'estudier d'après les bonnes choses qui devroient former leur génie, ils s'amusent à travailler pour les uns et pour les autres et perdent absolument leur temps et leur fortune pour un gain de rien qui ne leur fait aucun profit, Sa Majesté deffend absolument à tous ceux qui auront l'honneur d'estre entretenus dans ladite Académie de travailler pour qui que ce soit que pour Sa Majesté, voulant que les Peintres fassent des copies de tous les beaux tableaux qui seront à Rome, les Sculpteurs des statues d'après l'Antique, et les Architectes les plans et les élévations de tous les beaux palais et édifices, tant de Rome que des environs, le tout suivant les ordres du Recteur de ladite Académie.

XII. Le Recteur aura soin d'aller ponctuellement tous les jours visiter les estudians dans les lieux où il leur a donné du travail en la ville, tant afin de les corriger, prendre garde s'ils suivent les mesures qui leur auront esté données et s'ils employent le temps, que pour voir s'ils ne se débauchent point.

XIII. Et, afin de donner quelque relasche aux estudians et qu'ils ayent la liberté ou de se divertir ou de travailler à ce qu'il

leur plaira, il leur sera donné un jour de congé pour chaque semaine, qui a été fixé au jeudy, soit qu'il y eust feste ou non, sans qu'ils en puissent prétendre davantage, pour quelque raison que ce puisse estre.

XIV. Toutes les fois que l'on posera le modèle, l'Académie sera ouverte gratuitement à tous ceux qui y viendront dessiner, tant François qu'Estrangers, après toutefois qu'ils en auront demandé la permission au Recteur de ladite Académie, qui les exhortera de s'y comporter avec toute l'honnesteté et la modestie requises dans un lieu destiné pour l'étude des beaux-arts et où le bon exemple est d'une grande édification.

XV. Il sera, tous les ans, proposé un Prix aux dits estudians, qui sera donné, le jour de la Saint-Louis, à celui qui en aura esté jugé le plus digne.

XVI. Le Recteur de l'Académie rendra compte soigneusement tous les mois au Surintendant des Bastimens, Arts et Manufactures, de la conduite desdits estudians, des progrès de leurs estudes et du succès que l'on peut espérer, comme aussy du temps auquel il estimera que les plus avancés seront en estat de rendre service au Roy, afin de disposer leur retour et d'examiner ceux qui mériteront d'estre envoyés à Rome pour remplir leur place.

Fait à Paris, le xie jour de février XVI^c soixante et six.

Arch. nat., O^1 1935. — *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts*, in-8°, I, 1858, p. 90-92. — Clément, *Lettres de Colbert*, V; Appendice, p. 510-11.

= 1. Lorsque, près d'un siècle plus tard, *Houdon* a fait à Rome son premier Écorché debout, il se pourrait bien qu'il ait eu pour cause et pour point de départ la suite de cette disposition du Règlement de 1666. — Cf. **10**, note 1.

15. — Du samedit 6e jour de mars 1666. — Cejourd'huy, l'Académie estant assemblée à l'ordinaire, Monsieur *Errard* a présenté à la Compagnie les sieurs [.....] choisis par l'Académie d'entre ceux qui ont remporté des Prix en icelle, pour aller à Rome, lesquelz, prenans congé de l'Académie, luy ont rendu leurs très humbles remerciements et ont protesté de se soumestre religieusement aux Status faictz par l'ordre du Roy, arrestez et signez par Monseigneur Colbert, pour l'establissement d'une Académie Françoise à Rome, gagée et entretenue par Sa Majesté sous la direction et conduitte d'un Recteur François, dont la lecture

leur a esté faitte en présence de l'assemblée et ensuitte insérez dans les grands Registres, sur quoy l'Académie a exhortez lesd. susnommés de rendre tous les respectz et obéissance qu'ilz sont deubz à Monsieur *Errard*, lequel le Roy a choisix pour la direction et conduitte de lad. Académie à Rome; et, afin que nul ne puisse prétendre de prendre part auxd. grâces de Sa Majesté que par le moïens des Prix qui ce distribue tous les ans à l'Académie, a esté arresté que les noms des douze, tant Peintre que Sculpteur et Architecte, retenus dans lad. Académie de Romme, seront enregistrez dans le présens Registre [1], en marquant les Prix qu'ilz ont remportez en l'Académie.

..... Le mesme jour, Monsieur *Errard* a pris congé de l'Académie, espérant partire pour son voyage de Romme avant qu'elle s'assemble une autre fois [2]; la Compagnie, fèsant des vœux pour l'heureux succètz des intansions du Roy en l'establissement de lad. Académie à Romme et pour la prospérité du voiage de mond. Sieur *Errard*, luy a recommandé les Estudiants qui seront sous sa direction.

Procès-verbaux de l'Académie de Peinture, I, 300-1.

= 1. Ce qui n'a pas été fait.

2. L'Académie avait deux séances par mois, le premier et le dernier samedi. *Errard* pensait ne pas être à celle du 27 mars. On y trouve cependant encore sa signature, ainsi qu'au procès-verbal du 3 avril (I, 302 et 303).

16. — 21 avril 1666. — Aux S^rs *Du Vivier* jeune, Architecte, *Bonnemaire* et *Corneille*, Peintres, *Rahon*, *Lespingola* et *Clérion*, jeunes Sculpteurs, qui vont à Rome pour se rendre capables de servir Sa Majesté . . . . . 900 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, publiés par M. Jules Guiffrey, I, 1881, col. 100.

— Voir sur *François Bonnemer*, de Falaise (1638-1689), l'article de Jal, 1867, p. 246, la plaquette de M. de Brébisson, Caen, 1878, in-8° de 32 p., et la note de M. de Chennevières, *Revue de l'Art français*, octobre 1886, p. 273-7.

Jean Raon, de Paris (Piganiol, *Descr. de Versailles*, 1701, p. 420). — Jal, p. 1042.

Voir, sur *François Lespingola*, Jal, p. 779. Il avait eu deux fois le prix de sculpture, le 8 mai 1665 et le 5 janvier 1666.

Jacques Clérion, de Marseille, élève de *Puget*.

— Dans l'éloge du peintre *Claude Audran*, Guillet de Saint-Georges, parlant de ses travaux pour la Galerie des Tuileries, faite d'après les peintures d'*Annibal Carrache* à Rome dans le Palais Farnèse, remarque, celle des

Tuileries étant plus spacieuse, qu'il fallut y répéter plusieurs figures du *Carrache*, et il ajoute : « Nous dirons par occasion que les tableaux qu'on voit au plafond de celle des Tuileries et qui représentent plusieurs sujets tirés de la Fable ont été faits, d'après ceux de la Galerie de Farnèse, par MM. *Monier*, *Corneille le jeune*, *Bonnemer* et *Vouet le fils*, qui étoient à la pension du Roi dans l'Académie Royale de Rome, sous la direction de M. *Errard*. » *Mémoires inédits des Académiciens*, II, 13. — Les peintures de la Galerie des Tuileries étaient donc à l'huile sur toile et marouflées sur le mur.

17. — 4 juin 1666. — Au Sr *Errard*, Peintre, qui s'en va à Rome pour estre Recteur de l'Académie de Peinture que S. M. a ordonné y estre establie, pour son voïage. . . . . 1,200 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, I, 1881, col. 99.

18. — Du 6e novembre 1666. — Cejourd'huy, l'Académie estant assemblée à l'ordinaire, Monsieur Du Metz ayant présenté des dessains esquisse faictz par les Estudians de l'Académie Françoise de Rome, envoiéz par Monsieur *Errard*, a dit qu'il estoit de l'honneur de la Compagnie d'examiner lesd. dessains et de juger lesquelz elle estimera estre les mieux, afin d'en pouvoir escrire à Rome, et que ceux qui aurontz esté jugéz avoir mieux faict soient par là encouragé à advensser d'autant plus les progrès de leurs estudes. Sur quoy la Compagnie, ayant examiné lesd. dessains en la manière accoustumée [1], a délibéré sur yceux.....

Procès-verbaux de l'Académie de Peinture, I, 308-9.

= 1. C'est-à-dire comme elle faisait pour les dessins des élèves de son École. — Je supprime douze lignes du jugement qui indique le nombre des voix sur cinq dessins marqués de A à E; il serait plus utile d'avoir les noms et les sujets. Malgré cette lacune, le passage est tout à fait intéressant, parce qu'il constate les premiers Envois de Rome.

19. — 27 février 1667. — ..... Ce mesme jour, le Sr *Nicolas Rabon* a présenté à l'assemblée un tableau de sa main sur le sujet qui avoit été prescrit aux Etudians de l'Académie pour l'année précédente (Rachat par le Roi de tous les esclaves chrétiens de toute nation faits sur les côtes d'Afrique). Personne que luy n'ayant travaillé pour l'acquérir, l'Académie, considérant le courage et l'affection dud. *Rabon* pour s'advancer en l'estude de la peinture et recognoisant en son ouvrage une disposition d'esprit et de génie qui donne de bonnes espérances, a jugé qu'il est capable d'entrer dans le nombre de ceux que le Roy honore de ses grâces

en l'Académie Françoise que Sa Majesté entretient à Rome, d'autant plus qu'il a déjà obtenu des Prix en l'Académie, à sçavoir un deuxiesme sur les desseins présentez au mois de mai 1665 (cf. *Procès-verbaux de l'Acad.*, I, 284), et l'autre un troisième sur les tableaux présentés au mois de janvier 1666.

Procès-verbaux de l'Académie de Peinture, I, 313-4. — Le procès-verbal du 9 janvier, I, 297, dit seulement qu'on a décerné les Prix. — La liste des Prix (*Anciennes Archives de l'Art français*, 1re série, V, 275) ajoute que MM. *Corneille jeune* et *Monier*, Peintres, et *Raon*, Sculpteur, ayant envoyé de Rome des esquisses en dessin et un bas-relief sur le même sujet, obtinrent aussi des Prix.

20. — Du 26e jour de mars 1667. — ..... Ce mesme jour, Monsieur Du Mêz a présenté une lettre de Monsieur *Errard*, escrite de Romme, sur le sujet des progrès que l'Académie Françoize y faict. L'Académie, touchée du ressentiment des civiltés dont cette lestre est remplie, a arresté qu'elle sera enregistrée pour en honorer la mesmoir[1] et qu'il luy sera faict responsse.....

Procès-verbaux de l'Académie, I, 314.

= 1. La lettre d'*Errard* n'a pas été transcrite.

21. — Colbert au duc de Chaulnes, ambassadeur a Rome.

Paris, 15 juillet 1667.

Monsieur, — La bonne disposition dans laquelle je vois l'Académie de peinture que nous avons establie à Rome, m'oblige à vous supplier, Monsieur, de continuer à luy donner des marques de vostre protection, et mesme de luy faire l'honneur, de temps en temps, de la visiter.

Si Madame la Duchesse[1] avoit pour agréable de l'honorer aussy quelquefois de sa présence, cela donneroit beaucoup d'émulation à nos jeunes estudians et contribueroit extrêmement à leur acquérir de l'estime.

Je remercie M. le Cavalier *Bernin* du soin qu'il prend de les aller quelquefois corriger et le prie de continuer d'en prendre la peine. Je vous supplie aussy de l'y engager autant que vous pourrez, les visites dudit Cavalier estant de grande utilité à ces jeunes gens et leur donnant beaucoup de courage.

Bibl. nat. Imprimés. Recueil Cangé, LXIX, fol. 50 *bis*. — P. Clément, *Lettres*, etc., *de Colbert*, V, 272.

= 1. Élisabeth Féron, veuve du Marquis de Saint-Mégrin, remariée en secondes noces au Duc de Chaulnes, le 11 avril 1655 (Clément, 272).

22. — 7 décembre 1667. — Aux Srs de Pontsainpierre, banquiers à Lion, à-compte de l'establissement de l'Académie de peinture, sculpture et architecture en la ville de Rome. 10,000 l.

Comptes des Bâtiments, I, col. 150.

23. — 31 décembre 1667. — Recette. Sur l'ordinaire des revenus casuels. De Me Estienne Jehannot, Sr de Bartillat, pour l'acquisition d'une maison à Rome pour y loger l'Académie de peinture, sculpture et architecture, que le Roy y a establye, et autres despenses, 1667, y compris 250 l. pour les taxations . . . . . 30,250 l.

Comptes des Bâtiments, I, col. 177. — Jusqu'à ce que l'Académie s'établît en 1673 au nouveau logis (Lettre de *Coypel*, 23 août 1673), elle ne fut guère que campée et peut-être en plus d'un endroit; mais les documents sont muets sur les divers emplacements qu'elle a pu occuper. Malgré les termes de l'article, d'ailleurs, avec les autres dépenses, bien petit pour une acquisition d'immeuble, il n'y eut qu'une location, puisqu'en 1680 (voir 18 décembre) le sieur Castarelli, propriétaire, donne congé à *Errard* et à l'Académie de France.

24. — 1er février 1668. — Recette. Comptant au dernier mars. De Me Estienne Jeannot, Sr de Bartillat, à compte de la despense de l'entretenement de l'Académie Royalle de peinture et de sculpture establie à Rome pour le Roy, pour l'année 1668, y compris 125 l. pour les taxations . . . . . 15,125 l.

Comptes des Bâtiments, I, col. 233.

25. — Du 3e jour de mars 1668. — ..... Ce mesme jour, M. Dumé[1], ayant faict apporter plusieurs tableaux faictz par les Estudians de l'Académie Françoise qui est à Romme, proposans de receuillir les advis de la Compagnie pour juger ceux qui sont les mieux faictz, a esté arresté que lesdit tableaux demeurerontz exposez jusques à la première assemblée, laquelle sera convoquée.....

Du septiesme avril 1668. — Cejourd'huy, l'Académie estant assemblée, après l'exercice ordinaire, la Compagnie a estimé que l'on n'en pouvoit juger, n'ayant point les originaux présens[2], et que l'on s'en remètoit à Monsieur *Errard*.....

Procès-verbaux de l'Acad., I, 329.

= 1. C'est-à-dire Du Metz.

2. Ce n'étaient donc que des copies.

26. — 11 avril 1668. — Au Sr Formont, banquier, pour l'entretenement de l'Académie royale de peinture et de sculpture à Rome . . . . . 15,000 l.

23 juin. — A luy, pour pareille somme qu'il a remise à Rome au Sr *Errard* . . . . . 15,000 l.

Comptes des Bâtiments, I, col. 274.

27. — 17 juin 1668. — Dépense. A Pierre Formont, banquier, pour son remboursement de pareille somme qu'il a remise à Rome au Sr *Errard* . . . . . 30,000 l.

Comptes des Bâtiments, I, col. 216.

28. — 19 juin 1668. — Recette. De luy (le Sr de Bartillat) pour délivrer au Sr Formont, banquier, pour remboursement de pareille somme qu'il a payée, tant pour les achats des blocs de marbre faits pour le Roy à Rome, que pour l'entretenement de l'Académie de peintures et sculptures que le Roy fait entretenir en lad. ville, y compris les taxations. Comptant au Trésor royal. . . . . 15,125 l.

Comptes des Bâtiments, I, 235. — Nous avons relevé ces premières mentions, parce qu'on a peu de chose sur le premier Directorat; désormais, nous n'extrairons des *Comptes des Bâtiments* que les mentions personnelles, apportant un fait et une date à l'histoire de l'Académie de France.

29. — Arnoul, Intendant de Marseille, a Colbert.

..... Il est arrivé, avec M. l'Ambassadeur[1], sur les Galères, cinq petites quaisses, que l'on me mande estre pressées d'envoyer..... Il y a aussi trois grandes quaisses de M. *Errard*. Je ne les ay pas encore veues. Il me mande qu'elles ne tardent pas dans les Magasins et appréhende l'économie des marchands qui, pour attendre une commodité d'espargner dix escus, font périr un tableau de cent..... Il me marque qu'il faut appréhender l'humidité et, si faire se peut, faire aller le tout par mulets sur des brancards. Tout partira demain pour Lyon.....

Bibl. nat. *Lettres de Colbert*. Mss. — Jal, *Dictionnaire de biographie et d'histoire*, 1867, p. 539. — Arnoul était, à Marseille, Intendant des Galères; il est bien connu par ses rapports avec *Puget*, sur lesquels il suffit de renvoyer au *Puget* de Léon Lagrange.

= 1. Le Duc de Chaulnes, qui rentrait en France.

30. — Du [29e] jour de septembre 1668. — Ce jour, l'Académie assemblée, les desseins pour le Prix ayant estéz présentéz, la Compagnie les a examinés et a jugé que le Prix appartient à *Verdier*, ordonnant que, en second lieu, le sieur *Leclère* aura la liberté de dessiner gratis, et, à l'égard du sieur *Jouvenet*, qu'il aura la liberté de faire le tableau du sujet de son dessein, sur lequel l'Académie jugera s'il mérite d'être envoyé à Rome.

Procès-verbaux de l'Académie de Peinture, I, 333-4. — On retrouvera souvent dans la suite le nom de *François Verdier*. Jal, 1250-2. — Sur *Jouvenet*, qui n'est pas *Jean Jouvenet*, voir plus loin à la date du 29 octobre 1672.

31. — M. DE BOURLEMONT A COLBERT (8 janvier 1669).

Monseigneur, — J'ay reçeu celle qu'il vous a pleu m'envoyer du 14 décembre, et aussy tost j'ay vu M. *Errard* pour sçavoir quand il trouveroit à propos que je demandasse les permissions pour mouler les statues de Montécaval et celles de Marc-Aurèle du Campidole[1], et générallement d'autres permissions, à mesure qu'il en aurat à faire. Il m'a dit qu'il m'aviseroit lorsqu'il seroit temps, veu qu'à présent la rigueur de l'hyver ne permet pas d'y pouvoir travailler, et, aussy tost que le temps sera adouci, il m'a dit qu'il devroit commancer par faire mouler des statues qui sont au Jardin de Borghaise et Ludovisio, et, lors qu'il jugera à propos, je luy obtiendré la permission, et ensuite toutes les autres susdites.

L'Académie du Roy est très bien réglée, et le dit Sieur *Errard* en prend un grand soing. Je luy ai donné un advis de me faire une notte des Peintres de Lombardie les plus fameux qui ont travaillé autrefois dans l'État des Vénitiens, come sont *Paul Véronèse, le Corrège*, *Palma*, *le Tintoret*, *Titien* et d'autres qu'il sçait, et que j'envoirrois cette note à M. de Saint-André, Ambassadeur du Roy à Venise[2], sur l'occasion des Couvents supprimés, qui sont en quantité dedans l'Estat des Vénitiens et qui ont, peut-estre, des peintures en leurs églises de ces fameux Peintres, qui sont à présent à vendre, et, faisant recognoistre lesdits tableaux pour vray originaux, l'on pourroit les avoir à prix raisonnable pour la Gallerie du Roy, n'i ayant point de tableaux plus asseurés d'estre originaux que ceux qui ont toujours esté veus et conneus pour tels aux Eglises[3].

J'ay apris de M. l'Arch. de Toulouse[4] comme il avoit plu au

Roy d'ordonner le paiement de deux mille escus des pensions qu'il plaist à Sa Maj. de m'accorder par an pour m'ayder de subsister icy, et que vous m'aviez fait la grâce, Monseigneur, d'en faire si promptement expédier l'ordonnance qu'elle estoit déjà aux mains de mondit Sr l'Archevesque. Je rens de très respectueuses grâces au Roy par une lettre que j'ay l'honneur d'escrire à Sa Maj., et vous remercie très humblement de tant de bonté qu'il vous plaist d'avoir pour moy. En attendant l'honneur de vos commandemens, je demeure, avec tout respect, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

Louis DE BOURLEMONT.

A Rome, ce 8e janvier 1669. — Mgr Colbert.

Bibl. nat. *Lettres de Colbert*. Mss. — Jal, *Dict. de biog. et d'hist.*, p. 539. — Louis d'Anglure de Bourlemont, Archevêque de Bordeaux de 1680 à 1697, avait été ambassadeur du Roi à Rome en 1664. Il se trouvait encore à Rome en 1673 (voir plus loin à la date du 5 mai 1673).

= 1. La place du Quirinal a pris le nom de Monte Cavallo des deux fameux groupes équestres en marbre qui la décorent et qui ont été trouvés dans les Thermes de Constantin. La statue équestre en bronze de Marc Aurèle est sur la place du Capitole depuis Paul III.

2. Nicolas Prunier de Saint-André, Premier Président au Parlement de Grenoble, Ambassadeur à Venise de 1668 à 1670; il fut remplacé par le Comte d'Avaux.

3. Sur les tableaux de Venise à acheter, cf. Clément, *Lettres de Colbert*, V, 237, 243.

4. Charles-François d'Anglure de Bourlemont, Archevêque de Toulouse de 1662 à 1669.

32. — BOURLEMONT A COLBERT (19 février 1669).

..... Monsieur *Errard* est tombé malade. J'espère pourtant qu'il n'y a pas de danger. C'est une atteinte d'apoplésie; je voirai que ceux de l'Académie ne perdent pas de temps.....

Bibl. nat. *Lettres de Colbert*. Mss. — Jal, *Dict. de biog.*, p. 539.

33. — COLBERT A L'ABBÉ DE BOURLEMONT, AUDITEUR DE ROTE, A ROME.

Paris, 11 avril 1669.

Monsieur, — J'ay reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire du 12 du mois passé. J'ay esté très ayse d'apprendre qu'il y ait quelque apparence de pouvoir acheter les statues de la Vigne

du Prince Ludovisi[1]; et, comme les occasions de faire de semblables achats ne se rencontrent pas toujours et qu'il est bon d'en profiter pour l'ornement des Maisons Royales, je vous prie de vous appliquer avec soin à en conclure le marché à un prix raisonnable. Pour cet effet, comme je ne doute pas que le sieur *Errard* ne soit à présent délivré de la fluxion qui luy estoit restée de sa maladie, et qu'il ne soit en estat d'agir, il sera bon que vous confériez, s'il vous plaist, avec luy et le Sieur *Girardon*, tant sur la beauté de ces statues que sur leur prix, et mesme que vous preniez sur le tout les avis de M. le Cavalier *Bernin*.

Vous me ferez aussy un singulier plaisir de me mander en quoy consiste le Palais dudit Prince Ludovisi, combien il peut couster, tant pour l'achat, en l'estat qu'il est à présent, que pour l'achever de tout point. Mais il importe beaucoup qu'en prenant cet éclaircissement, vous observiez de ne faire aucune démonstration que le Roy ayt envie de l'acheter, afin qu'on ne puisse pas s'en prévaloir pour le vendre plus cher.

Bibl. nat., mss. Cinq cent Colbert, CCIV, fol. 54. — Depping, *Correspondance administrative*, IV, 566. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 280. — Dans les listes d'Ambassadeurs, l'Abbé de Bourlemont est indiqué comme Chargé d'affaires en 1665 et en 1668.

= 1. Voir Instructions à Seignelay : Clément, III, p. 234, note; V, 289, note 3, et 295, note 1.

34. — 29 avril 1669. — Au Sr *Goy*, Peintre, pour luy donner moyen de s'en aller en Italie pour se rendre près le Sr *Errard*, Directeur de l'Académie royalle de peinture à Rome. . 250 l.

Comptes des Bâtiments, I, col. 359. — On retrouvera le peintre doreur *Claude Goy* dans les pièces du 2 février 1671, des 21, 22 juin 1679, 20 mars 1682, et dans une pièce sans date qu'on trouvera à l'année 1675, à cause de la date du mariage d'*Errard* avec la fille de *Claude Goy*.

35. — Errard a Colbert (31 avril 1669).

Monseigneur, — Monsr *Girardon*, aïant l'honneur d'estre auprès de vous, informera Vostre Excellence de toutes les particularités de l'Académie, tant de l'estude et conduite des Pensionnaires du Roy que de tous les ouvrages que j'ay fait faire par vos ordres pour le service de Sa Majesté, le séjour de plus de deux mois qu'il a fait à l'Académie lui en aïant donné une parfaite connoissance, lequel

temps il a employé aussy utilement à veoir les belles choses et les habiles du pays, et principalement Monsr le Cavalier *Bernin*, duquel il pourra dire à Vostre Excellence les sentimens. Je croi qu'il aura beaucoup profité en son voyage, aïant vu et examiné les belles choses avec plaisir et estonnement; ces grands et magnifiques restes de l'antique Rome lui auront asseurement inspiré de haultes pensées. Le voïant dans la passion, si Vostre Excellence lui commande, de mettre la main à l'euvre et s'efforcer d'en produire quelqu'une, je lui ai conseillé de remarquer, dans ces fragmens antiques, que le tout et les parties sont grandes et simples, et que ces beaux esprits ont fuy la confusion des choses petites et tristes, tant dans leurs ouvrages d'architecture que de sculpture, ce qui leur donne la grandeur, netteté et harmonie, avec la résistance aux injures du temps, et qui diminue beaucoup de la dépense, ces grands génies n'ayant mis les ornemens que dans les lieux propres à les recevoir, ne s'estant servis de cette délicatesse que pour faire paroistre leurs ouvrages plus grands et magnifiques.

Je crois que mond. Sieur *Girardon* quitte Rome avec douleur de se destacher si tost de ces belles choses; mais l'ordre qu'il a reçu de la part de Vostre Excellence luy a fait prendre en mesme temps résolution d'obéir. Je le vois partir avec desplaisir, principalement dans l'estat où je suis, aïant crainte de ne pouvoir pas bien m'acquitter de la charge dont Vostre Excellence m'a honoré, la guérison de ces sortes de maladies dont j'ai esté atteint estant très-longue et quelquefois incurable. Je soumets le tout à la volonté du Très-Puissant, persistant dans le zèle d'obéire aux ordres de Vostre Excellence jusques au dernier moment de ma vie. C'est avec beaucoup de desplaisir, Monseigneur, que je ne puis avoir l'honneur de vous escrire moy-mesme, vous demandant pardon de la liberté que je prends de me servire d'une autre plume pour dire à Vostre Excellence que je suis, avec un profond respect, Monseigneur, vostre très humble, très obéissant et très obligé serviteur.

ERRARD.

De Rome, ce 31 apr. 1669.

Bibl. nat., mss. Colbert, vol. verts, C. — Depping, *Correspondance administrative*, IV, 565-6. — Clément, V, *Appendice*, 521-2. — Jal, *Dict. de biog.*, 539-40. — Lecoy, 1874, 57-8.

En 1669, *Girardon* avait quarante-un ans; il revient à Rome après avoir passé un certain nombre de mois à Marseille et à Toulon, occupé à faire

lui-même et à surveiller les sculptures des Galères (voir les lettres de M. d'Infreville à Colbert dans les *Mémoires inédits des Académiciens*, I, 305-6, et le *Puget* de Léon Lagrange); mais ce n'était pas la première fois qu'il venait à Rome, et voici ce que dit Grosley du séjour qu'il y avait fait pendant sa jeunesse bien avant la fondation de l'Académie de France :

..... *Baudesson*[1] travailloit pour le Chancelier Séguier dans son château de Saint-Liébaut, qui n'est éloigné de Troyes que de quatre lieues. L'illustre Séguier savoit deviner du premier coup d'œil les bonnes dispositions et les qualités avantageuses de ceux qui l'approchoient. Il vit le petit *Girardon;* il le fit parler, lui trouva beaucoup de vivacité et d'amour pour la sculpture; enfin, sur le bon témoignage que *Baudesson* lui rendit de son élève, il l'envoya à Rome, et, pendant le séjour qu'il y fit, il suppléa par sa générosité ordinaire aux petits secours qu'il avoit de sa famille. *Girardon* trouva à Rome dans le célèbre *Philippe Thomassin*[2], son compatriote, un ami qui à la candeur et à la probité champenoises joignoit un goût sûr et une connoissance éclairée de tous les ouvrages anciens et modernes que Rome renferme. Il logea *Girardon* chez lui, se chargea du soin de la direction de ses études; il le lia avec les Maîtres les plus célèbres; il lui ouvrit par dégrés tous les Maîtres de l'antiquité; enfin il n'eut rien de caché pour lui. Sous un tel maître, les talents de *Girardon* se développèrent; son goût se forma, et il fit en peu de temps des progrès rapides. Il revint à Troyes en 1650.....

Mémoires inédits des Académiciens, I, 295.

= 1. Menuisier-sculpteur et père du peintre de fleurs.
2. Graveur.

36. — Colbert a Errard.

Paris, 24 may 1669.

Monsieur, — Le sieur *Girardon* est arrivé icy, qui m'a appris l'estat de vostre santé, de laquelle je souhoite fort le restablissement, afin que vous puissiez estre en estat de continuer vos services au Roy. Je ne doute point que ledit *Girardon* n'ayt beaucoup profité dans ce voyage, et je m'attends bien que ses ouvrages en recevront beaucoup de perfection. Je fais estat d'envoyer, l'automne prochaine, un autre de nos meilleurs Sculpteurs, afin de les perfectionner tous et les faire travailler à l'envy l'un de l'autre; j'observeray régulièrement cet ordre tous les ans.

Continuez à exciter le Cavalier *Bernin* de travailler à la statue du Roy à cheval, et, quoique vous le voyiez peut-estre éloigné et peu affectionné à ce travail, ne laissez pas de luy en parler de temps en temps, sans vous rebuter. Peut-estre qu'avec le temps et la patience nous luy donnerons envye de s'y appliquer.

Continuez aussy à faire travailler à mouler tout ce qu'il y a de beau à Rome, sans y perdre un seul moment de temps, d'autant que peut-estre, dans un changement de Pontificat, nous n'aurions pas les mesmes facilités que nous avons sous celuy-ci [1].

Pour ce que vous avez desjà d'achevé, je suis d'avis que vous écriviez à M. Arnoul, pour vous envoyer un bastiment propre pour charger les creux et les reliefs en plastre, et les apporter par le détroit [2] à Rouen. J'écris audit Sieur Arnoul de tenir correspondance avec vous sur ce sujet et de vous envoyer les vaisseaux que vous luy demanderez. Faites-moy sçavoir le nombre des pièces que vous aurez à envoyer et leur volume, afin qu'il puisse vous envoyer un vaisseau propre et assez grand.

J'estime que nous pouvons establir cet ordre que, tous les ans, environ le mois de juin, nous vous enverrons un bastiment pour embarquer tout ce que vous aurez fait mouler pendant le cours de l'année, dont vous m'enverrez le mémoire exact tous les ans, environ le mois de mars ou d'avril.

Faites-moy sçavoir si vous avez fait quelque chose pour l'achat du Palais du Prince Ludovisi, ensemble ce qu'il y a de beau dans sa Vigne.

Travaillez avec soin au restablissement de vostre santé, et soyez persuadé que j'y prends beaucoup de part.

Il sera nécessaire que vous preniez le soin vous-mesme de faire emballer et encaisser tout ce que vous enverrez, et mesme que vous le fassiez charger, s'il est possible, dans le vaisseau, et que vous mettiez toujours quelque Sculpteur pour l'accompagner, et, en cas que vous n'en ayez point, en me le faisant sçavoir, j'enverray toujours d'icy quelqu'un.

Bibl. nat., mss. Cinq cent Colbert, CCIV, fol. 116. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 281-2.

= 1. C'est-à-dire d'Alexandre VII, pape depuis 1655, et qui devait mourir l'année suivante (22 mai 1667).

2. De Gibraltar.

37. — COLBERT A CHARLES ERRARD.

Saint-Germain, 6 septembre 1669.

Monsieur, — J'ay reçu vostre lettre du 13 du mois passé. J'approuve la résolution que vous avez prise de ne pas différer davantage de faire partir le marbre destiné pour la statue du Roy, dans l'appréhension où vous estes que, les eaux venant à grossir, on ne pust le retirer cette année.

A l'égard de tous les creux de la Colonne Trajane et autres ouvrages que vous avez, il est bien nécessaire que vous observiez avec grand soin de les bien encaisser avant que de les charger sur les vaisseaux que M. Arnoul nolisera pour les apporter à Rouen, suivant l'ordre que je luy en ay donné. Pour cet effet, vous devez tenir avec luy une exacte correspondance, et surtout, aussytost que vous aurez quelque chose de considérable, l'envoyer diligemment, n'estant pas à propos de laisser à Rome un temps inutile ce que nous aurons à faire venir en France.

J'aurois esté bien ayse que l'on eust pu acheter pour le Roy les bustes et statues de la Vigne du Prince Ludovisi, et j'avois desjà été informé de leur beauté; mais j'apprends avec déplaisir que ledit Prince a vendu le tout en Espagne. Cependant j'attendray les deux paysages du *Dominiquin* et un troisième tableau du fameux *Pérugin*, ensemble les autres raretés que vous me faites espérer; mais observez, en me les envoyant, de me mander le prix de chaque chose.

Vous avez bien fait de vous résoudre de fournir les matières aux ouvriers qui doivent travailler aux moules des figures et chevaux de Monte-Cavallo. Je m'assure que vous ne manquerez pas de faire le marché pour leur temps le plus avantageusement qu'il se pourra, et que vous ferez promptement commencer ce travail.

Je suis bien ayse d'apprendre que le sieur *Sarazin* vous soulage considérablement et qu'il réussit bien dans son travail. Il peut s'assurer qu'en continuant toujours de s'appliquer, il recevra des marques de la satisfaction que j'ay de ses services; cependant je tesmoigneray à ses sœurs que je suis fort content de luy.

Je dois vous dire la mesme chose à l'égard des autres Académistes, qui font bien leur devoir; et vous devez toujours les exciter de faire de mieux en mieux et de redoubler, s'il est possible, leur application pour réussir dans les ouvrages qu'ils entre-

prennent. Comme je suis dans la résolution de fortifier, autant qu'il se pourra, l'establissement de vostre Académie, vous pourrez sans difficulté me donner avis de tout ce que vous croirez pouvoir y contribuer et estre persuadé que j'y donneray volontiers les mains.

Quant à la maison qui vous est nécessaire pour ladite Académie, si vous pouvez renouer le traité de celle de l'Avocat Ronconi et que les propriétaires se relaschent à 8,500 écus, monnoye de Rome, comme on vous le fait espérer, en ce cas, vous pouvez l'acheter.

Comme nous devons faire en sorte d'avoir en France tout ce qu'il y a de beau en Italie, vous jugez bien qu'il est de conséquence de travailler incessamment pour y parvenir; c'est pourquoy appliquez-vous à rechercher avec soin tout ce que vous croirez digne de nous estre envoyé, et, pour cet effet, vous serez bien ayse d'apprendre que je fais préparer les galeries basses et hautes de l'Hostel de Richelieu[1], pour y mettre tout ce qui nous viendra de Rome.

Arch. de la Marine. Dépêches concernant les Galères, 1669, fol. 159. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 289-90. — Analysée, Lecoy, 59.

= 1. C'est-à-dire du Palais-Cardinal, légué par Richelieu au Roi.

38. — Colbert a Errard.

18 octobre 1669.

La pensée que vous avez de vous servir des vaisseaux Malouins pour faire porter en France les moules de la Colonne Trajane et autres creux est fort bonne, et vous pouvez sans difficulté l'exécuter. Mais j'estime qu'il sera fort à propos que vous alliez vous-mesme à Civita-Vecchia pour faire la visite de ces vaisseaux et prendre garde qu'ils soyent de bonne qualité, et que vous preniez soin de faire embarquer tout ce qui sera prest à estre envoyé, estant persuadé que vous y apporterez tant de précautions que je pourray estre assuré que rien ne se gastera pendant une si longue navigation.

Arch. de la Marine. Dépêches concernant les Galères, 1669, fol. 178. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 289, note 2.

39. — Le Duc de Chaulnes a Colbert.

A Rome, ce 21 janvier 1670.

..... Je me suis desjà informé de l'estat de l'Académie du Roy, dont la réputation s'augmente considérablement. Je crois que M. *Hérar* aura peu vous faire de bonnes relations d'un jeune homme, Sculpteur François, et qui travaille icy depuis cinq ans, que je luy ay amené pour en remplir une des places vacantes. Le Cavalier *Bernin* m'ayant tesmoigné qu'il en estoit très capable, je prendray la liberté de vous la demander pour luy, vous suppliant très humblement de me croire absolument à vous.

Le Duc de Chaulnes.

J. Delort, *Mes voyages autour de Paris*. Paris, Dubois, in-8°, 1821, t. I, p. 261. — Mais Delort se trompe en disant que ce devait être *Girardon*, qui était né en 1628 et depuis longtemps n'était plus un élève. Cf. l'addition à la lettre d'*Errard* du 31 avril 1669 (**35**).

40. — Le Duc de Chaulnes a Colbert.

A Rome, ce 11 février 1670.

Je vis, il y a quelques jours, les copies que les Peintres de l'Académie du Roy ont fait des tapisseries sur les desseins de *Raphaël;* c'est un travail qui a esté exécuté en perfection et dont l'on tirera plusieurs avantages : le premier que le Roy pourra avoir de plus belles tapisseries que celles qui sont icy; le deuxième, que les tableaux seront un bel ornement partout où l'on voudra les mettre, et le troisième, que ce sera une escolle pour les Peintres, où ils pourront beaucoup profitter.

. . . . . .

Le Duc de Chaulnes.

Mss. Colbert, 155, folio 31. — Delort, *Mes voyages autour de Paris*, Paris, in-8°, 1821, I, p. 262. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 345, note 4.

41. — Le Duc de Chaulnes a Colbert.

Rome, 18 février 1670.

Je vous envoie, Monsieur, le plan du Palais Ludovise que le Sr *Errard* a tiré. Je vous asseure que le Roy ne peut rien faire ny de plus nécessaire ny de plus grand, et que, si l'on pouvoit faire

cette acquisition pour soixante-dix mil escus, que ce ne seroit pas acheter les pierres.

. . . . . .

Le Duc de Chaulnes.

Mss. Colbert, 155, fol. 33.

42. — Colbert au Duc de Chaulnes.

A Saint-Germain, le 7e mars 1670.

Monsieur, — J'ay esté bien ayse de voir, par la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 11e du mois passé, que le soin que le Sieur *Errard* a pris de faire copier les tapisseries de *Raphaël* ayt vostre approbation. Je vous avoue que je crains fort que nous ne perdions ce pauvre homme, parce que j'aurois beaucoup de peine à trouver un sujet aussy bon que celuy-là pour mettre à sa place.

A l'égard des tableaux, figures et bustes qui sont dans le Palais de M. le Cardinal Antoine [1], lorsque vous les aurez vus et que ledit *Errard* m'en aura envoyé un mémoire, en cas qu'il y ayt quelque chose qui plaise à Sa Majesté, je ne manqueray pas de vous le faire sçavoir.

Je sçais bien que la situation du Palais de ce Cardinal n'est pas belle; je parleray au Roy de celuy du Prince Ludovisi; mais je dois vous dire que Sa Majesté n'a pas voulu jusqu'à présent entendre à une acquisition de cette nature.

Arch. de la Marine. Dépêches concernant le commerce, 1670, I, fol. 95. — Depping, *Corresp. admin.*, IV, 569. — P. Clément, *Lettres de Colbert*, V, 292-3.

= 1. Antonio Barberino, neveu d'Urbain VIII, élevé par lui au Cardinalat en 1628, mort en 1671. — Le Palais Barberini, l'un des plus beaux de Rome, est dans la rue *delle quattro Fontane*. Peut-être s'agit-il ici de la Vigna Barberini près de la Porta Pia.

43. — Colbert a l'Abbé de Bourlemont.

7 mars 1670.

..... Je suis bien ayse que vous ayez obtenu un lieu au Vatican qui est commode aux Peintres de l'Académie Royale pour achever la copie des Tapisseries de *Raphaël*, et, en mesme temps, un autre, proche la Basilique Saint-Pierre, pour y dresser un atelier

pour faire travailler à la statue du Roy. Je vous prie de continuer à donner à *Errard* toutes les assistances qui dépendront de vous et dont il aura besoin.....

Arch. de la Marine. Dépêches concernant le commerce, 1670, fol. 61. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 292, note 2. — Jal, *Dict. de biog.*, p. 540, pour le premier paragraphe.

44. — Colbert au Duc de Chaulnes.

A Saint-Germain, le 15e mars 1670.

Monsieur, — J'ay reçu, avec la lettre qu'il vous a plu de m'écrire le 8e du mois passé, le plan du Palais du Prince Ludovisi.

Je n'ay pas manqué aussy tost de rendre compte au Roy de la proposition que vous faites de l'acheter. Mais, quoyque je n'y aye pas trouvé Sa Majesté disposée, comme la beauté des statues et des antiques qui sont dans le Palais et la Vigne pourroient l'y convier s'il y avoit quelque apparence de traiter du tout à bon marché, j'escris au Sieur *Erard* d'examiner soigneusement ce Palais et tout ce qui est dedans, et de me mander le prix que l'on en pourroit donner; après quoy j'escriray à M. l'Archevesque de Toulouse, à Madrid[1], pour voir s'il s'en pourra accommoder directement avec ledit Prince.

Arch. de la Marine. Dépêches concernant le commerce, 1670, I, fol. 114. — Jal, 1867, p. 540. — Depping, *Corresp. admin.*, IV, 570. — P. Clément, *Lettres de Colbert*, V, 295.

= 1. Pierre, Cardinal de Bonzy (17 janvier 1670-octobre 1673). Son prédécesseur à l'Archevêché de Toulouse, Charles-François d'Anglure de Bourlemont, était mort le 25 novembre 1669.

45. — Colbert au Duc de Chaulnes.

Le 21 mars 1670.

Je vous prie de prendre la peine d'examiner avec le Sieur *Errard* ce que pourroit couster le Palais et les statues du Prince Ludovisio, parceque, sur le prix que j'apprendray que ceux qui ont soin de ses affaires à Rome en voudront avoir, j'escriray à M. l'Archevesque de Toulouse de traiter avec ce Prince, et de convenir, s'il est possible, du prix que le Roy aura agréable d'en donner, en cas que S. M. prenne résolution de mettre une somme considérable à l'achapt d'un Palais en cette première ville.

Reg. Dépêches comm. — Depping, *Corresp. admin.*, IV, 570-1.

46. — 16 avril 1670. — *Charles Errard*, Directeur de l'Académie de France à Rome, envoye à Sa Majesté très Chrétienne trois cents caisses de moulages d'après l'Antique et d'autres statues.

Bertolotti, *Objets d'art transportés de Rome en France* (*Nouvelles Archives de l'Art français*), 2e série, II, 1880-1, p. 69.

47. — Le Duc de Chaulnes a Colbert.

(Rome,) 17 avril 1670.

J'ay receu, Monsieur, vostre lettre du 21, et le Sr *Errard* a desjà satisfait par avance à ce que vous souhaitez avoir de lumière touchant le Palais Ludovise, ayant envoyé le plan et ce qu'il croit du prix et des dépenses qui seront à faire pour le mettre en estat de loger d'abord un Ambassadeur.

Je n'ay pas manqué de rechercher les occasions d'inciter le Cavalier *Bernin* par son propre honneur de travailler promptement à la statue du Roy; mais ce n'est pas là le premier motif qui le puisse faire agir, mais celuy de l'intérêt; il s'en est ouvert à l'Abbé Benedetti plus qu'à moy, et luy a dit qu'il ne pouvoit pas croire que Sa Majesté eût tout l'empressement pour cet ouvrage qu'on luy disoit, puisqu'il n'estoit pas payé de sa pension.....

Le Duc de Chaulnes.

Mss. Colbert, 155, fol. 67.

48. — Colbert au Sr Errard.

De..., 6 juin 1670.

Monsieur, — Quoyque je ne doute pas que vous ne travailliez incessamment à mettre les ouvrages que vous avez préparés pour envoyer en France en estat d'estre embarqués aussy tost que la fluste qui doit servir à cet usage sera arrivée à Civita-Vecchia, je ne laisse pas néanmoins de vous faire cette recharge pour vous dire que, écrivant par cet ordinaire à M. Arnoul de la faire partir le plus promptement qu'il luy sera possible, il est nécessaire que vous redoubliez vos soins pour tenir toutes choses prestes à son arrivée. Je vous répète encore qu'il est bon que vous alliez vous-mesme à Civita-Vecchia pour estre présent à l'embarquement, et que vous preniez soin, conjointement avec le Capitaine qui commandera cette fluste, que lesdits ouvrages soyent embarqués en

sorte que vous puissiez estre assuré qu'ils seront bien conservés pendant le voyage.

J'ay donné ordre au Proconsul de Civita-Vecchia de vous donner les assistances qui dépendront de luy pour vous faciliter l'embarquement de tous vos ouvrages, et je luy ordonne en mesme temps de faire lester de pouzzolane[1] non seulement la fluste qui les doit charger, mais mesme tous les autres bastimens françois qui iront à Civita-Vecchia; à quoy vous ne manquerez pas en vostre particulier de tenir soigneusement la main.

Arch. de la Marine. Dépêches concernant les Galères, 1670, fol. 78. — P. Clément, *Lettres de Colbert*, V, 300-1.

= 1. Voir la note de Clément, V, 301.

49. — Colbert au Sr Errard.

Saint-Germain, 18 juillet 1670.

Monsieur, — Le Supérieur des Minimes de Rome me donne avis qu'il a fait mettre les armes du Roy sur le portail de l'église de ce couvent[1], mais que, comme cet ouvrage ne peut durer longtemps, n'estant que de maçonnerie, l'on pourroit les faire en marbre, ce qui ne coustera pas grand'chose; de sorte qu'il sera bon que vous confériez avec luy sur ce sujet et qu'ensuite vous m'en envoyiez un dessin, en me marquant en mesme temps à quoy la dépense en pourra monter.

Arch. de la Marine. Dépêches concernant le commerce, 1670, fol. 259. — P. Clément, *Lettres de Colbert*, V, 302. — Jal, p. 540.

= 1. Convento San Francesco a ripa grande; Minori riformati. Vasi, *Tesoro sagro di Roma*, II, 23-7 et 347.

50. — 27 aoust 1670. — Au Sr *Mosnier*, Peintre en fleurs, grotesques, oyseaux et animaux, pour se rendre à l'Académie de peinture et de sculpture de S. M. à Rome . . . . . 200 l.

Comptes des Bâtiments, I, col. 480.

51. — Instructions de Colbert a son fils, M. de Seignelay[1], pour le voyage d'Italie (31 janvier 1671).

..... Il visitera pareillement l'Académie du Roi, qui est à Rome, et le Cavalier *Bernin*, verra la statue du Roi qu'il fait, et s'appliquera, pendant tout le cours de son voyage, à apprendre l'architecture et à prendre le goût de la sculpture et peinture pour se

rendre un jour, s'il est possible, capable de faire ma charge de Surintendant des Bâtimens, qui lui donnera divers avantages auprès du Roi. S'il y prend un véritable goût et qu'il veuille quelque Peintre pour dessiner ce qu'il trouvera de beau dans son voyage, j'escris au Sieur *Errard* de lui en donner un, qui l'accompagnera jusqu'à Turin et puis s'en retournera à Rome. — Depuis, j'ai estimé à propos de joindre le Sieur *Mignard* au Sieur *Blondel;* ce premier sait fort bien dessiner...

P. Clément, *Lettres de Colbert*, III, 2e partie, p. 33, et *Relation du voyage du Marquis de Seignelay en Italie*, Paris, Didier, 1867, in-12, p. 102-3.

Le premier pourrait être *Paul Mignard*, reçu à l'Académie de peinture le 11 juin 1672 et mort à Lyon en 1691, ou *Pierre Mignard*, fils de *Nicolas*, qui fut avec *Blondel* l'un des huit premiers membres de l'Académie d'architecture à sa fondation, c'est-à-dire le 31 décembre 1671, onze mois après la date de notre pièce, et qui mourut fort vieux en 1725; enfin le *Paul Mignard*, autre fils de *Nicolas*, mort très âgé en 1725, selon Mariette qui parle des trois et donne les trois dates de leur mort (*Abecedario*, IV, 389). Ce dernier, qui était aussi peintre, était surtout architecte, et « ce qui s'est bâti de plus beau à Avignon » l'a été sur ses dessins. Comme Mariette a vu une suite de dessins « faits par M. *Mignard* d'Avignon, peintre et architecte de l'ordre de M. Colbert, sur les antiquités de Provence et de Languedoc, » il est probable que c'est de celui-là qu'il s'agit. Alors *Nicolas Mignard* aurait eu trois fils, dont deux du nom de Paul, puisque le peintre de portraits, membre de l'Académie de peinture, est toujours traité de neveu de *Pierre Mignard*.

= 1. Le fils de Colbert, né le 31 octobre 1651, n'avait pas encore vingt ans en janvier 1671.

52. — Colbert au Cavalier Bernin.

31 janvier 1671.

Mon fils s'en allant à Rome, je considère particulièrement le fruit qu'il retirera de ce voyage dans le bien qu'il aura de vous voir et de vous entretenir. Sur ce fondement, je vous prie de lui faire part de vos lumières et, en même temps, de lui faire voir la statue du Roi et tous les beaux ouvrages qui sont à Rome. Comme c'est un jeune homme qui a beaucoup envie de prendre connoissance des Beaux-Arts, vous ne sauriez me faire plus de plaisir que de lui faire observer tout ce qui est nécessaire pour y parvenir, et d'être bien persuadé que je m'en tiendray très obligé. Cependant je l'ay chargé de remettre entre vos mains votre pension de l'année dernière et celle de votre fils.

P. Clément, *Lettres de Colbert*, III, 2e partie, p. 33, note 1, et *Relation*

du voyage en Italie du Marquis de Seignelay en 1671, Paris, Didier, 1867, in-12, p. 20.

53. — Colbert a Errard.

31 janvier 1671.

Quoique je ne doute pas que vous ne rendiez un compte exact de tout ce qui se fait dans l'Académie Royale à mon fils, qui s'en va à Rome, et que vous lui fassiez voir et remarquer toutes les beautés de la sculpture et de la peinture qui se rencontrent si abondamment dans cette ville-là, je ne laisse pas de vous faire ce mot pour vous dire que vous ne manquiez pas de lui en faire toutes vos observations, et, comme il sera bien aise de faire dessiner tout ce qui sera rare dans ce voyage, il sera bon que vous donniez ordre à l'un des Peintres de ladite Académie, que vous jugerez le plus capable de cet emploi, de l'accompagner jusqu'à Turin, et de s'en retourner de là à Rome pour continuer son application ordinaire aux ouvrages de l'Académie.

Arch. de la Marine. Dépêches concernant le commerce, 1671, fol. 72. — P. Clément, *Lettres de Colbert*, III, 2e partie, p. 33, note 4, et *Relation du voyage en Italie du Marquis de Seignelay en 1671*, Paris, Didier, 1867, in-12, p. 102.

54. — 2 février 1671. — A ..... *Goy*, peintre, sçavoir 300 l. pour parfait payement du séjour qu'il a fait en Italie, et 149 l. tant pour avoir fait venir douze tableaux faits par les Pensionnaires du Roy que pour les avoir fait tendre sur des chassis dans le Louvre. . . . . 449 l.

Comptes des Bâtiments, I, 482.

55. — Colbert a Errard.

Saint-Germain, 17 juillet 1671.

Monsieur, — J'ay esté bien ayse de recevoir vostre lettre du 9 de ce mois; mais je vous avoue que j'ay esté surpris de ce que mon fils m'a dit[1] que vous n'estiez pas content du travail et de l'application des Académistes, ny de leurs mœurs et encore moins de l'obéissance qu'ils vous doibvent rendre, d'autant que vous ne m'en avez jamais rien fait sçavoir. Ne manquez pas de m'escrire en détail tout ce qui se passe sur ce sujet; et, comme il n'y a rien de si nécessaire, pour le bien de l'Académie, que d'establir la subordination et la déférence que tous ceux qui y sont envoyez

doibvent avoir pour vous, en cas que vous ayez besoin de quelque ordre pour cela, ne manquez pas de m'en avertir, parce que mon intention est que vous ayez une autorité entière et absolue pour chasser ceux qui manqueront à ce principe.

Lorsqu'il vous sera envoyé un bastiment pour enlever toutes les caisses des bas-reliefs que vous avez fait mouler, il sera nécessaire que vous fassiez charger les vingt-deux caisses qui appartiennent à M. le Duc de Chaulnes.

Arch. de la Mar. Dépêches concernant le commerce, 1671, fol. 19. — Depping, *Corr. admin.*, IV, 573. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 313-4. — Jal, p. 540 (Clément donne la date du 16).

= 1. Seignelay n'en dit rien dans la relation de son voyage; c'est une chose administrative dont il a parlé à son père spécialement et séparément.

56. — 20 octobre 1671. — « *Errard* fait de nouvelles propositions au sujet de la Vigne Ludovisio; le propriétaire demande 30,000 livres, monnaie de Rome, pour cinq statues seulement, et 748,000 et tant de livres pour le Palais, la Vigne et les objets d'art. Les héritiers du cardinal Antoine, dont les tableaux et les statues sont aussi à vendre, en veulent 70,000 livres. Le Cavalier *Bernin* se plaît à travailler à la statue du Roi. »

Analyse par M. Lecoy, p. 59, d'après la réponse de Colbert.

57. — ..... Pour moy, il y a trente huit ans qu'ayant eu un Prix à l'Académie Royalle[1], j'eus le bonheur de venir à Rome Élève et Pensionnaire du Roy...

Lettre de *Poerson*, alors Directeur de l'Académie de France à Rome, du 25 mai 1709 (Lecoy, p. 144).

= 1. Le cinquième Prix du 28 mars de l'année 1671 (*Procès-verbaux de l'Académie de Peinture*, I, 358; *Anciennes Archives*, 1re série, V, 276).

58. — ..... *Corneille Van Clève* s'attacha à l'Académie; il en remporta les Prix[1] et fut à Rome, à la pension du Roi, dans l'année 1671. Il y demeura six ans et s'occupa surtout de l'étude de *Bernin*. Le désir de se perfectionner lui fit encore passer trois ans à Venise, et il ne revint en France qu'en 1680.....

Mémoires inédits des Académiciens, II, 74.

= 1. Certainement des prix de Quartier, puisqu'il ne figure pas dans la liste des Grands Prix (*Anciennes Archives de l'Art français*, 1re série, V, 1663-71, p. 273-6).

59. — Colbert a l'abbé Benedetti a Rome.

Paris, 6 novembre 1671.

Monsieur, — J'ay reçeu la lettre que vous m'avez écrite le 13e du mois passé, par laquelle vous me donnez avis que l'on pourroit à présent acheter le buste de Jupiter de M. della Valle. J'approuve fort la pensée que vous avez de faire cette acquisition pour le Roy; mais, comme il faut prendre garde de ne pas acheter cet Antique plus qu'il ne vaut, il sera bon que vous confériez sur ce sujet avec M. *Errard*, qui l'examinera et en fera le prix, et ensuite vous pourrez le payer des deniers que vous avez entre les mains.

A l'égard des vins, puisqu'il y a espérance qu'ils seront bons cette année, vous pourrez m'en envoyer la même quantité que les années précédentes.

Arch. de la Marine. Dépêches concernant le commerce, 1675, fol. 156. — Depping, *Corr. admin.*, IV, 579. — P. Clément, *Lettres de Colbert*, V, 319. — Jal, p. 540 (Arch. de la Mar., 1671, fol. 162 v°).

60. — Colbert a Errard.

20 novembre 1671.

J'ay reçeu vostre lettre du 20e du mois passé. J'examineray dans peu de jours la proposition que vous me faites d'acheter quelques statues du Prince Ludovisio. Cependant je puis vous dire, dès à présent, que je n'y penseray jamais pour le Roy que le prix n'en diminue considérablement. Je suis bien aise que le Cavalier *Bernin* se plaise à travailler à la statue du Roy. Informez moy, de temps en temps, de l'estat où elle sera, afin que j'en puisse rendre compte à Sa Majesté.

Arch. de la Marine. Dépêches concernant le commerce, 1671, fol. 162 v°. — Jal, p. 540. — Depping, *Corr. admin.*, IV, 573.

61. — « En 1671, une médaille fut frappée en l'honneur de *Charles Errard;* le Musée des médailles à la Monnaie de Paris possède un exemplaire de ce petit monument. Sur la face est, — profil à droite, — la tête du Peintre, autour de laquelle sont écrits ces mots : CAR. ERRARD MONSTRAT ITER. Sur le revers est Apollon, un monstre abattu à ses pieds, avec cette légende : SIC FIES APOLLO. Cette médaille avoit sans doute été frappée par les soins des Pen-

sionnaires de l'Académie; elle est datée : *Romæ, 1671.* » — Jal, p. 541.

L'*Inventaire sommaire des œuvres d'artistes français conservées à la Villa Médicis*, publié dans le *Bulletin de l'Art français*, indique (Décembre 1884, p. 185) dans la Bibliothèque la série complète des bustes des Directeurs, sauf *La Teulière* et *Houasse*. Celui d'*Errard* est en plâtre et anonyme, mais il doit lui être postérieur. A partir de *Wleughels*, tous sont contemporains.

62. — « Anno 1672. Carlo Errard. L'onore del primo posto Academico fu conferito a *Carlo Errard*, Architetto. Ei si occupo, dice il Milizia, a misurare e disegnare in Roma le migliori opere di architettura moderna per farne una giunta al *Paralello d'architettura* di Chambray. Architettò per Parigi la Chiesa della Sunta presso Sant' Onorato[1]. Fù l'*Errard* uomo industre ed attivo, grave anche nel suo porgere ed autorevole, per cui l'Accademia l'osservava con distinzione. Egli fissò alcuni ordini sulla dispensa de' premi agli Allievi dell' Accademia; vendicò le ragioni accademiche sulle disposizioni testamentarie del Muziano[2]; fece accrescere il numero de' ritratti de' Pittori Accademici, e varii importanti articoli di contestazione su i negozi dell' Accademia felicemente compose. »

Missirini, *Memorie per servire alla storia della Romana Accademia di S. Luca*, Roma, 1823, in-4°, p. 130-1.

= 1. L'église de l'Assomption, rue Saint-Honoré, à Paris. Elle fut commencée en 1666 et terminée en 1676; *Errard* ne put donc en surveiller les travaux que dans les deux années 1673 et 1674 pendant lesquelles il fut remplacé à Rome par *Noël Coypel*.

2. L'un des fondateurs de l'Académie de Saint-Luc. — Cf. sur son testament Félibien, *Vies des plus fameux peintres*, 1725, in-12, III, 110.

63. — Colbert au Sr Errard.

De ..., 29 janvier 1672.

Monsieur, — M. l'Évesque et Duc de Laon[1] m'a envoyé un dessin pour le nouvel ordre d'architecture que le Roy fait rechercher, auquel un Père de l'Oratoire de Rome, nommé *Chapuis*[2], et un nommé *Barrière*[3] ont travaillé. Comme ce dessin m'a paru assez beau, ne manquez pas de vous informer de la capacité dudit *Barrière*, combien il y a qu'il demeure à Rome, s'il est bon architecte, s'il s'est fortement appliqué à cette science, et, en un mot, s'il a le goust et discernement nécessaires dans tous les ouvrages qui en dépendent, affin de me le faire sçavoir incessamment.

Arch. de la Marine. Dépêches concernant le commerce, 1672, fol. 24 r°. —

Clément, *Lettres de Colbert*, V, 321. — Jal, 541. — Depping, *Corr. admin.*, IV, 573-4.

= 1. César d'Estrées, évêque et duc de Laon, de sept. 1665 à avril 1681, frère du duc d'Estrées, ambassadeur extraordinaire en 1671, avait en 1671 le titre d'envoyé extraordinaire. Il fut fait cardinal en 1674 et fut en 1680 chargé d'affaires du Roi à Rome. Il ne mourut qu'en 1714. — Cf. la note de Clément, *Lettres de Colbert*, V, 315-6.

2. Voir dans les *Archives de l'Art français*, 1re série, I, 1852, p. 151-8, des lettres de *François Chappuys*, Prêtre de l'Oratoire, adressées à l'Abbé Nicaise. Il y parle, à la date du 16 nov. 1678, de la mort de *Barrière*, date d'année déjà donnée en 1679 par Félibien dans son petit volume des *Noms des plus fameux Peintres*, p. 56.

3. *Dominique Barrière*, de Marseille, habile graveur de paysages, de marines et d'architecture, qui a passé sa vie à Rome. On ne connaît pas la date de son année de naissance, mais les dates inscrites sur ses gravures vont de 1640 à 1674, comme on le voit dans les catalogues de Robert-Dumesnil, *le Peintre-graveur français*, III, 1838, p. 43-91, et de Charles Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'estampes*, I, 155-9. En dehors des gravures d'après Claude Gelée, il a beaucoup gravé, et en détail, de nombreux palais de Rome et des décorations de fêtes et de catafalques. Il n'était pas architecte, mais il s'entendait en architecture; il est bien probable que le *P. Chapuis* se sera adressé à lui pour mettre sur pied le dessin de son idée et de son projet du nouvel ordre français d'architecture. Pour créer en France un nouvel ordre d'architecture à la suite des combinaisons des ordres antiques, tous les artistes français, même ceux qui résidaient à l'étranger, furent invités en 1672 à prendre part à un concours (voir l'*Histoire des plus célèbres Amateurs français* de M. Dumesnil, II, 255). Il y a entre autres sur ce sujet des dessins de *Le Brun* et de *Bérain*.

64. — Colbert au Cardinal d'Estrées.

29 janvier 1672.

..... J'ay le dessein du nouvel ordre d'architecture que le Père *Chapuis* et le nommé *Barrière* ont composé. J'ay trouvé leurs pensées fort bonnes, et le dessin sera sans doute mis en comparaison avec tous ceux auxquels on a travaillé jusqu'à présent. Cependant je vous supplie de prendre la peine de m'envoyer la copie que vous me promettez du mausolée que ledit *Barrière* a fait pour le Prince et la Princesse Ludovise[1].

Arch. de la Marine. Dépêches concernant le commerce, 1672, fol. 24. — Depping, *Corr. admin.*, IV, 581. — Clément, *Lettres de Colbert « à l'évêque de Laon à Rome. »* V, 321, note 4.

= 1. Cf. *Robert-Dumesnil*, III, p. 82, n° 181.

65. — Le Cavalier Bernin a Colbert.

1° giugno 1672.

I presenti giovani dell' Accademia di S. Mtà che sono ritornati in Parigi, hanno voluto farmi quest' honore di presentare a V. Exc. mia littera, nel quale non posso a bastanza esprimere quanto nei buoni costumi della vita o nell' amore dello studio siano sempre stati obedienti e diligentissimi, non tralasciando fatica nè incomodo veruno, ma sempre con una assiduità et amore indicibile, e di cio, dopo Dio, si deve la lode all' esquisita Directione di Monsù *Erar*, al quale non so io se in cio si potesse trovar compagno. Basta dire che via stato scelto dal purgatissimo giudicio di V. Exc., alla quale inchinandomi profondissimamente fo riverenza.

Gio. Lorenzo Bernini.

Bibl. nat. Colbert, vol. verts, C. — Depping, *Corr. admin.*, in-4°, IV, 1855, p. 536. — Lecoy, p. 11-2, à la note, où il donne la date de 1673.

66. — Colbert a Errard.

Paris, 23 juillet 1672.

Monsieur, — J'ay veu vostre dernier mémoire que vous avez envoyé à M. Du Metz concernant l'Académie de Rome. Il me semble que le nombre des Académistes diminue trop; j'auray soin de vous en envoyer de nouveaux. Vous voyez bien par là que le Roy n'est pas résolu de discontinuer le soin des arts, nonobstant les grandes guerres ausquelles Sa Majesté est à présent appliquée. Et pouvez estre assuré que Sa Majesté, aimant autant les beaux-arts qu'elle fait, les cultivera encore avec d'autant plus de soin qu'ils pourront servir à éterniser ses grandes et glorieuses actions.

Ne manquez pas de m'écrire amplement tous les mois à moy-mesme l'estat de l'Académie; envoyez-moy soigneusement les mémoires de tous les ouvrages auxquels vous employez les Académistes, et marquez avec soin leurs differens degrés d'application, de génie et d'estude.

Faites faire aux Peintres les copies de tout ce qu'il y a de beau à Rome; et, lors que vous aurez fait tout copier, s'il est possible, faites-les recommencer. A mesure que vous aurez quelqu'ouvrage fait, envoyez-le-moy par les premiers vaisseaux qui passeront le détroit; et, en cas qu'il vous en manque, en m'en donnant avis,

j'auray soin de vous en envoyer. Faites faire aussy aux Sculpteurs la mesme chose, et faites leur copier tous les beaux bustes et les belles statues qui sont à Rome.

En un mot, redoublez vostre chaleur et vostre application plus que jamais, et entreprenez hardiment de faire copier tout ce qu'il y a de beau. Surtout, pensez à conserver vostre santé, parce qu'elle est nécessaire pour bien establir cette Académie, qui sera éternelle dans Rome si Dieu donne aux Roys, successeurs de Sa Majesté, le mesme amour qu'elle a pour les beaux-arts.

Arch. de la Marine. Dépêches concernant le commerce, 1672, fol. 218. — Depping, *Corr. admin.*, IV, 574. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 331-2. — Jal, p. 540. Avec la date du 23 janvier. Dépêches concernant le commerce, 1671, fol. 218 v°.

67. — 1672. — « Le temps prescrit pour le changement de Recteur dans l'Académie Françoise étant expiré, on fit choix d'un Officier (de l'Acad. de peinture) pour aller remplir ce poste-là. M. *Coypel*, peintre distingué et particulièrement très bon dessinateur, avoit été indiqué par M. *Errard* lui-même pour lui succéder en cette commission, et il s'y engagea volontiers ; mais il est bon de dire qu'une autre recommandation encore plus forte fut proprement ce qui fit l'affaire, je veux dire celle de M. *Le Brun*. M. *Coypel* lui-même ne s'y étoit pas tenu immobile et sans action ; comme il a de l'habileté ailleurs qu'aux doigts et que, par toutes les choses qui s'étoient passées dans le dernier établissement de l'Académie, il ne pouvoit ignorer le puissant crédit de M. *Le Brun* dans tout ce qui regardoit les affaires de ce Corps, il s'attacha régulièrement à lui et en fit comme son patron. Son assiduité même ne fut pas une simple cour de grimaces ; il alla d'abord au solide et, comme il savoit qu'il n'est rien de plus sûr que de prendre les choses par leur véritable anse, on peut dire que, s'il n'entra pas tout à fait par la porte d'or dans la maison de son Mécène, il s'en ouvrit au moins le passage par une magnifique allée d'orangers qu'un beau matin de sa fête (4 novembre) il fit trouver à point nommé dans la basse cour de son agréable lieu de Montmorency. Il n'en fallut pas davantage pour mettre bientôt M. *Coypel* en marge de tout prétendre ; au bout de quelques jours, la belle allée d'orangers le conduisit tout droit dans le grand chemin de Rome. »

L'un des quatre fragments donnés par Jean Rou comme spécimen de son

Histoire de l'Académie de peinture, qu'on n'a pas encore retrouvée (*Mémoires inédits de Jean Rou publiés par M. Waddington pour la Société du Protestantisme français*. Paris, 1857, in-8°, II, 22-3).

68. — 29 octobre 1672. — Ce jour, l'Académie, ayant recogneu le progrèz que les Sieurs *Alexandre*, *Jouvenet* le puisné, *Poerson*, *Monnié*, *Tortebat* ont faict dans le dessain, par l'assiduité qu'ilz ont aporté dans l'estude[1] de l'Académie, y ayant obtenu des Prix, tant en l'année présédante que en la présante, a jugé qu'ils sont en estat de profiter en l'estude dudit art en Italie, quand il plaira au Roy de les y envoier.....

Ce mesme jour, Monsieur *Coypel* a prix congé de la Compagnie pour le voyage de Rome, où il est envoyé du Roy pour la conduite de l'Académie Fransoise establie en ceste ville là.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, I, 400-1.

= *Alexandre* est *Alexandre Ubelesqui*.

Jouvenet le puisné est un frère cadet du peintre *Jean Jouvenet*, qui, venu à Paris en 1661, travaillait en 1673 depuis longtemps à Versailles sous la direction de *Lebrun*, peignit le Mai de Notre-Dame en 1668 et fut reçu à l'Académie en février 1674; il n'a jamais été envoyé à Rome.

Parmi les autres enfants de *Laurent*, on trouve un *Jean-Baptiste* et deux *Noël* (Jal, p. 709). C'est à *Jean-Baptiste* que j'attribuerais le voyage de Rome de 1672 et aussi les deux tableaux signés *Johannes Jouvenet*, 1722 et 1725 (le *Jean Jouvenet* célèbre était mort en 1717), que M. Leroy a signalés dans son *Histoire de Jouvenet*, 1860, in-8°, p. 467-9, comme se trouvant à Saint-Remy de Dieppe et à l'église de Nolleval (Seine-Inférieure).

Poerson sera plus tard Directeur de l'Académie de France.

Monnier est appelé *Pierre* dans la pièce suivante; ce n'est pas le *Pierre Monnier*, bien connu, qui a été à l'Académie de Rome en 1665; c'est pourtant un peintre, puisque dans une lettre subséquente du 24 février 1673, Colbert dit à *Errard* qu'on peut « le faire peindre d'après nature. » *Pierre Monnier* était né en 1639; il n'avait que trente-quatre ans en 1672, ce n'est pas assez pour avoir un fils assez grand pour pouvoir aller à Rome; avec l'identité du prénom, ce pourrait être un neveu ou un jeune frère encore inconnu; le *Michel Monnier*, sculpteur, qui est son frère, n'eut un 3e Prix de peinture qu'en 1672 (*Anciennes Archives*, I, 225), et, sans la lettre du 24 février 1673, j'aurais pensé à lui. Pourtant Piganiol, en disant, à la table de sa *Description de Versailles*, 1701, p. 415, qu'il est de Blois et qu'il est déjà mort, cite dans les jardins, p. 225, une copie du Gladiateur mourant d'après l'antique de la *Vigne Ludovisio* « aujourd'hui au prince Oddescalchi, » et on la trouvera dans l'inventaire du 6 décembre 1683 : « Le Gladiateur mourant de *Ludovize*, copié de marbre par le Sr *Monnier*, eslève, et envoyé en France. » Le sculpteur a donc été à l'Académie de Rome. Aurait-on écrit *Pierre* par erreur, en pensant au prénom du peintre déjà bien connu, et Colbert aurait-il employé le mot *peindre* un peu au hasard et dans le sens de *travailler*?

Cela fait deux suppositions, mais j'y croirais plutôt qu'à l'existence d'un nouveau *Monnier*.

Tortebat est *Jean Tortebat*, fils de *François*, gendre de *Vouet* et Académicien depuis 1663. *Jean*, recu Académicien en 1699 comme peintre de portraits, mourut en 1718. — Jal, p. 1191.

= 1. Au sens de « l'École de l'Académie. »

69. — Passeport pour le Sr Coypel, Peintre, et autres s'en allant a Rome.

Versailles, 9 novembre 1672.

De par le Roy, à tous Gouverneurs et nos Lieutenans-Généraux en nos provinces et armées, Gouverneurs particuliers de nos villes et places, Maires et Échevins d'icelles, Capitaines et Gardes establis sur nos ponts, ports, péages et passages, comme aussy aux Fermiers de nos droits des traites foraines, douanes et domaniales, leurs commis et tous autres nos Officiers et sujets qu'il appartiendra, salut.

Envoyant à Rome le Sieur *Coypel*, l'un de nos Peintres ordinaires, avec les nommés *Antoine Coypel*, son fils, *Charles Hérault*, *Louis-Henri Hérault*, *Simon Chupini*, *Farjat*, *Charles Poerson*, *Alexandre*, *Tortebat*, *Pierre Monnier*, *Voulan* et *Jouvenet*, nous voulons et vous mandons que vous ayez à les laisser seurement et librement passer par chacun de vos pouvoirs, juridictions et détroits, ensemble leurs hardes et valets, sans les arrester, ni exiger pour icelles aucun droit de péage, passage et autres de quelque nature qu'ils puissent estre, et ne permettre qu'il leur soit fait ou donné aucun trouble ou empeschement, mais faveur et assistance, si besoin est. Car tel est nostre plaisir.

Contre-signé : Colbert.

Arch. de la Marine. Dépêches concernant le commerce, 1672, fol. 329. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, *Appendice*, p. 541-2, et l'*Errata*, VIII, xcvi.

On verra dans la suite que le Directeur nommé avait le droit gracieux d'emmener avec lui un ou plusieurs jeunes artistes à son choix. En voici le premier exemple, si l'habitude n'avait pas commencé avec *Errard* : en effet, *Antoine Coypel*, fils de *Noël*, n'avait pas encore eu de Prix; il n'eut le second Prix qu'en 1676, par conséquent après son retour de Rome. Les deux *Hérault* ne figurent pas dans la liste des Prix, et l'article de Jal (678-9) montre que c'est aussi à *Coypel* qu'ils durent d'aller à Rome; il avait épousé Madeleine Hérault, fille du peintre *Antoine Hérault* et sœur de *Charles Antoine*, qui était par conséquent beau-frère de *Noël Coypel*. Il était né en 1644 et ce n'était pas un étranger pour *Errard* qui avait été son parrain, et

c'était de plus son confrère à l'Académie, puisqu'il y avait été reçu comme peintre de paysages dès le 29 janvier 1670.

Henri Hérault est probablement un autre fils d'*Antoine*, probablement le *Jean-Henri* cité par Jal.

Simon Chupini est un architecte, celui qu'*Errard* appellera plus tard *Cheupin* dans une lettre du 2 décembre 1676; il a échappé aux recherches de Lance. Doit être le *Chupin*, dessinateur employé aux plans, dont on trouvera l'article dans la table du second volume des *Comptes des Bâtiments*.

Farjat est le graveur lyonnais *Benoit Farjat*, élève de *Guillaume Château*, qui se fixa en Italie et y mourut vers 1720; il était né en 1646.

Il n'y a rien à dire des autres noms qu'on a déjà rencontrés ici même, à l'exception de celui de *Voulan;* s'il est bien exact, il est, pour moi du moins, complètement nouveau; était-il peintre, était-il sculpteur? Le dernier est plus probable, puisque la pièce **71** parle de « sept jeunes peintres, sculpteurs et architectes. » *Chupini* est l'architecte; il n'y a que *Voulan* qui puisse être sculpteur.

70. — Colbert a l'Abbé Strozzi, résident a Florence.

Versailles, 9 novembre 1672.

Monsieur, — J'envoye, par ordre du Roy, à Rome, le sieur *Coypel,* l'un des Peintres de Sa Majesté, pour estre Recteur de l'Académie françoise que Sa Majesté y a establie. Comme il sera bien ayse de voir, et les François qui l'accompagnent, tout ce qu'il peut y avoir de beau et de rare en peinture et sculpture à Florence, je vous prie de leur faciliter l'entrée dans tous les lieux où leur curiosité les pourra porter, afin d'en tirer les lumières nécessaires pour l'exécution des ordres qui leur ont esté donnés.

Arch. de la Marine. Dépêches concernant le commerce, 1672, fol. 330. — Depping, *Corr. admin.*, IV, 592. — P. Clément, *Lettres de Colbert,* V, 341.

71. — 11 novembre 1672. — Aux cy après nommés, sçavoir au Sr *Coypel*, qui va régir l'Académie à Rome, 500 l., et à sept autres jeunes Peintres, Sculpteurs et Architectes, qui vont estudier audit lieu, à chascun 200 l. . . . . 1,900 l.

Comptes des Bâtiments, I, col. 648.

72. — Le Sr Servient a Colbert.

Turin, le 15 décembre 1672.

Monseigneur, — Le Sr *Coypel*, l'un des Peintres de Sa Majesté, m'a rendu la lettre qu'il vous a plu me faire l'honneur de m'escrire le 9 de l'autre mois, et, en suite du commandement qu'elle contient, j'ay chargé un Gentilhomme de ma Maison de le mener,

ainsy que tous ceux qui sont avec luy, dans tous les lieux de cette ville où il y a quelque chose de curieux en peinture ou en sculpture; il a aussy esté à la Vénerie[1] avec eux, et ils ont si bien profité du temps que, bien qu'ils n'ayent séjourné icy que lundy, ils n'ont pas laissé de voir tout ce qu'il y a de rare et de beau. J'ay donné ensuite audit Sr *Coypel* une mienne lettre pour le P. Granery, Jésuite Piémontois, qui demeure à Milan et qui est frère de l'Intendant des finances de la Savoye. Il est de mes amis et ayme fort les François, de sorte que je ne doute pas qu'il ne contribue à luy faire voir audit Milan tout ce qu'il y a qui le mérite. J'ay escrit aussy à l'abbé Servient, à Rome, sur le mesme sujet, croyant ne pouvoir apporter trop d'application à bien exécuter tous vos commandemens[2].

Le Sr Caumel, l'un des intéressés en la Manufacture des Points de France[3], est venu jusqu'icy poursuivre un de ses commis qui luy a volé près de cent mil escus. Je luy ai rendu tous les services qu'i m'a esté possible, ainsy que M. de Gaumont a fait de son costé, de sorte que ce voleur a esté arresté, et ledit Sr Caumel est party aujourd'huy pour s'en retourner à Paris.

J'ay l'honneur d'estre avec le respect et la reconnoissance que je dois, Monseigneur, vostre très humble, très obéissant et très obligé serviteur.

SERVIENT[4].

Bibl. nat. Colbert, vol. verts, C. — Depping, *Corr. admin.*, IV, 492, note 2.

= 1. Le palais de la Veneria Reale, maison de campagne des ducs de Savoie, à une lieue et demie de Turin, a été construit au milieu du XVIIe siècle. On peut voir, pour sa description, Lalande, *Voyage d'Italie*, 2e édition, 1786, in-12, p. 302-10, et un volume spécial écrit l'année même de la lettre de Servien et de la visite de *Coypel* : « La Venaria Reale, Palazzo di piacere e di caccia, ideato dall' Altezza Reale di Carlo Emmanuel II, Duca di Savoia, Re di Cipro, etc., disegnato et descritto dal Conte Amedeo di Castellamonte l'anno 1672, » Torino, B. Zapatta, 1674, petit in-folio, avec, — y compris plusieurs grands plans et deux frontispices, — 64 planches gravées par *Tasnière*, en partie d'après les tableaux de *Jean Miel* (Brunet, I, 1624). L'exemplaire de la vente Chéreau (juillet 1886, n° 508) avait de plus une grande planche de près d'un mètre de long gravée par *Tasnière* d'après *Baroncelli* avec pour titre : « Disegno in prospettiva della villa e palazzo della Venaria Reale, con il suo contento, veduto dal parte del settentrione. » Cette planche ne se trouverait dans aucun autre exemplaire d'après cette note du temps inscrite sur l'épreuve : « Plancia di sovra più, che non existe in aulcun autre copia. »

2. Clément, *Lettres de Colbert*, V, 341-2.

3. Dans le premier volume des *Comptes des Bâtiments du Roi* (cf. la table,

p. 1458, *verbo* Manufactures), on trouve un certain nombre de mentions de paiements aux Manufactures de points de fil de France établies à Reims et à Auxerre; le nom du Sr Caumel n'y est pas prononcé.

4. Ennemond Servien, Ambassadeur de France en Savoie en 1672.

73. — Colbert au Sr Errard.

Saint-Germain, 6 janvier 1673.

Monsieur, — J'ay esté bien ayse d'apprendre, par la relation que vous avez envoyée à M. du Metz de ce qui s'est passé en l'Académie de Saint-Luc[1], que les Prix ayent esté emportés par quatre Peintres ou Sculpteurs françois. C'est une marque que vous vous estes bien appliqué à leur élévation et qu'ils ont aussy bien correspondu aux instructions que vous leur avez données.

Je feray donner à la mère de *Lespingola* quelque gratification, afin qu'il puisse demeurer encore trois ou quatre ans à Rome.

Excitez-les bien tous, avant vostre départ, à continuer leur application au travail, et faites connoistre au Sieur *Coypel*, qui vous va relever, les différens caractères de leur génie, afin qu'il puisse suivre ce que vous avez si bien commencé.

Donnez l'ordre nécessaire aux trois Peintres qui sont en Lombardie d'y demeurer encore quelques mois, afin qu'ils puissent tirer quelque chose de la beauté du pinceau des peintres de ce pays-là.

Bibl. des Invalides. Mss. Correspondance de M. Colbert, 1673, fol. 10. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 343-4.

= 1. *Charles Errard* en avait été prince l'année précédente. Cf. plus haut, **62**.

74. — 20 janvier 1673. — A la veuve Lespingola, pour luy donner moyen de subsister pendant que son fils achève ses études à Rome . . . . . 300 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, I, 714.

75. — Le Sr Lespingolas a Colbert.

Rome, le 31 janvier 1673.

Monseigneur, — Il m'est impossible à pouvoir remercier Votre Excellence de tous les biens qu'elle m'a faits. C'est à elle à qui j'ay l'obligation de me voir dans l'Académie Royalle à Rome,

et par conséquent de tout ce que je puis espérer dans ma profession. Mais vos bontés, Monseigneur, ne s'arrestent pas là, et le soulagement que Votre Excellence a fait si généreusement espérer à ma mère dans sa vieillesse et nécessité est une nouvelle grâce qui n'est pas moindre que la première et qui continue à faire voir la passion si noble que Votre Excellence a toujours témoignée pour les arts. La mienne seroit, Monseigneur, de me pouvoir trouver digne de tant de faveur, mais, n'ayant aucune espérance, sinon d'une obéissance perpétuelle et par remerciement, service et par le profond respect avec lesquels je suis, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

François LESPINGOLAS.

Bibl. nat., *Mélanges Colbert*, vol. 163, fol. 172. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 343-4, note 2. (Par extrait.)

76. — COLBERT A ERRARD.

Saint-Germain, 24 février 1673.

Monsieur, — Pour réponse à vostre lettre du 31 du mois passé, j'avois desjà appris, par vos précédentes, l'arrivée du sieur *Coypel*, et je ne doute point qu'après avoir soigneusement conféré avec vous et luy avoir communiqué toutes vos lumières, il ne soutienne cet Establissement en sorte qu'il réussisse à la gloire et à la satisfaction du Roy.

Vous pouvez donner congé de revenir aux sieurs *Langlois*[1] et *Rondon*, et leur donner ce qui est accoustumé pour leur voyage.

Vous pouvez aussi donner au sieur *Rabon* la permission d'aller en Lombardie avec le sieur *Boulogne*, pour quatre, cinq ou six mois.

Je suis bien ayse que les tableaux de tapisserie des Enfans, de *Raphaël*, soyent achevés; prenez bien garde de les envoyer seurement à Marseille, à l'adresse de M. Arnoul, Intendant général des Galères.

J'approuve fort la proposition que vous faites de faire peindre d'après nature le sieur *Monnier*, et vous devez faire toutes les choses que vous estimerez nécessaires pour l'instruction de tous ceux qui travaillent à l'Académie.

Il est nécessaire que le Sieur *Coypel* m'envoye à l'avenir un mémoire exact de tout ce qu'un chacun des Pensionnaires aura fait pendant le Quartier, afin que je puisse connoistre ceux qui s'ap-

pliqueront et qui travailleront à se rendre capables de bien servir Sa Majesté dans leur profession.

Clément, *Lettres de Colbert*, V, 344. — Analysée Lecoy, p. 60.

= 1. *Jean Langlois*, né en 1653, mort en 1695. Il était maître graveur ordinaire du Roi.

II.

DIRECTION

DE

NOEL COYPEL.

1673-1675.

---

77. — ..... Il (*Noël Coypel*) fut admis à l'Académie romaine de Saint-Luc le 13 avril 1673.....

Notes sur les *Coypel* (*Nouvelles Archives de l'Art français*, 1877, p. 231).

78. — Colbert au Sr Coypel.

Saint-Germain, 14 avril 1673.

Monsieur, — J'attends les nouvelles de ce que vous ferez dans l'Académie Royale, depuis le départ du Sieur *Errard*, et vous sçavés assez combien il importe de vous bien appliquer à l'instruction des jeunes Peintres, Sculpteurs et Architectes que Sa Majesté entretient dans ladite Académie. Outre cette application, que vous devez avoir comme la principale et la plus importante, vous devez encore rechercher avec soin tout ce que vous pourrez trouver de beau en bustes, figures, bas-reliefs et autres beaux ouvrages de l'ancienne Rome, et, en cas que vous en trouviez à bon marché, les acheter; mais prenez bien garde de ne vous en déclarer à personne et d'exécuter avec adresse et secret l'ordre que je vous donne en cela, n'estant pas à propos d'en faire aucun éclat et ne voulant pas mesme y mettre beaucoup d'argent.

Vous devez aussy appliquer les jeunes Sculpteurs et Peintres à continuer de copier tout ce qu'il y a de plus beau en Sculpture et Peinture. Mais surtout ayez soin de me rendre compte, tous les mois, de ce qui se fera dans l'Académie, et envoyez-moy un mémoire de tout ce que vous y avez à présent.

Arch. de la Marine. Dépêches du Secrétaire d'État. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 346.

79. — Du samedit 29 avril 1673. — ..... Ce mesme jour, Monsieur *Chateau* a présenté une lettre de la part de Monsieur *Coèpel*, qu'il a escritte de Rome, faisant la civilité à la Compagnée de luy rendre compte de son voïage. La Compagnée a résolu de luy faire response au premier jour.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 1878, p. 5. — Le graveur *Guillaume Château*, Académicien depuis le 22 décembre 1663. Il a gravé plusieurs pièces d'après *Noël Coypel*. Leblanc, I, p. 636, nos 15, 16, 21, 24.

80. — Le Sr de Bourlemont a Colbert.

A Rome, le 5 may 1673.

Monseigneur, — Je dois ce témoignage à la vérité que Monsieur *Errard* part de Rome avec grande estime, et sa bonne et sage conduitte a acquis beaucoup d'honneur à l'Académie Royalle et des louanges au Roy, qui, en mesme temps que Sa Majesté triomphe à la guerre, fait aussy refleurir les arts et les sciences.

Je suis avec tous respects, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

Louis de Bourlemont.

Bibl. nat. Mss. Lettres à Colbert. — Lecoy, p. 11, note 1.

81. — Le Duc d'Estrées a Colbert.

A Rome, ce 13 may 1673.

Monsieur, — Je n'ay pas voulu laisser partir le Sr *Errard* sans vous rendre les témoignages qu'il mérite d'un homme de bien et d'honneur, très affectionné au service de Sa Majesté et très recognoissant des obligations qu'il vous a, et je profite avec bien de la joye de ceste occasion pour vous supplier d'estre tousjours bien persuadé que l'on ne peut pas estre avec plus de respect et de ressentiment que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

Le Duc d'Estrées.

Bibl. nat. Mss. Lettres à Colbert. — Lecoy, p. 11, note 1.

82. — Colbert au Sr Coypel.

Sceaux, 13 may 1673.

Monsieur, — Je vous envoye une lettre de moy pour le Cavalier *Bernin*[1], à cachet volant, dans laquelle vous trouverez une

lettre de change de 7,200 livres, sçavoir 6,000 livres pour sa pension et 1,200 livres pour celle de son fils. Ne manquez pas de luy porter de ma part et en mesme temps de voir en quel estat est la statue du Roy et de m'en faire sçavoir vostre sentiment.

Il est mesme nécessaire que vous liiez avec luy quelque sorte d'amitié pour en tirer les avantages qu'elle peut produire et pour vous et pour les jeunes élèves qui sont sous vostre conduite.

Ne manquez pas aussy de chercher, ainsy que je vous ay écrit par une de mes précédentes, les bustes et statues que vous trouverez à acheter à bon prix et d'en faire l'achat, comme aussy de faire travailler les jeunes Sculpteurs à copier bien exactement ce qu'il y a de plus beau à Rome.

Arch. de la Marine. Dépêches du Secrétaire d'État, 1673, fol. 39. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 347-8.

= 1. M. Clément en a donné le texte, V, 347, note 2.

83. — Colbert au Sr Coypel.

Paris, 23 juin 1673.

Monsieur, — J'ay reçu votre lettre du 31 du mois passé, par laquelle je vois que le Sieur *Errard* s'est séparé mal d'avec vous, et c'est ce qu'il auroit esté difficile de pouvoir prévenir. Je veux croire que vous avez fait tout ce que vous avez pu pour empescher ce petit désordre, qui ne peut estre avantageux à la Nation ni à vous-mesme, dans une ville comme celle où vous estes.

Ne manquez pas de faire faire un inventaire exact de tout ce qu'il a laissé dans l'Académie[1] et commencez tout de bon à vous appliquer et faire en sorte que les élèves que vous ferez soyent plus habiles, s'il est possible, que ceux qu'il a faits. C'est la seule émulation que des gens qui ont de la vertu doivent avoir les uns contre les autres.

Travaillez aussy continuellement vous-mesme, et faites en sorte que je puisse avoir tous les ans, et de vous et de vos élèves, des fruits de vostre application qui puissent produire au Roy et au Royaume les avantages que Sa Majesté s'attend de recevoir.

Continuez d'acheter incessamment ce que vous trouverez de beau en statues, bustes et bas-reliefs, et de me donner avis de tout ce que vous achèterez.

A l'égard du nommé *François*, Sculpteur[2], et de tous les autres Sculpteurs et mesme des Peintres et Graveurs, je doute fort qu'il

fust avantageux, pour l'avancement de leurs estudes, de leur permettre de faire des figures de leur dessin, et il vaut beaucoup mieux qu'ils continuent de travailler sur l'antique. Je me remets néanmoins à vous d'en juger suivant leur capacité; mais, si vous jugez qu'ils puissent faire quelque chose de leur chef, il sera bon que vous m'envoyiez leurs dessins, afin que je les puisse voir et vous en mander mes sentimens.

Vous pouvez sans difficulté mettre dans l'Académie le pensionnaire duquel vous me parlez, qui dessine si bien.

Vous devez continuellement faire travailler les élèves à tout ce qu'il y a de beau à Rome en sculpture et peinture, et faire en sorte que rien ne nous manque icy. Si les élèves ne suffisent pas, vous pourrez sans difficulté faire travailler à mouler ce qu'ils ne pourront pas faire, pourvu que la dépense n'en soit pas considérable.

Arch. de la Marine. Dépêches du Secrétaire d'État, 1673, fol. 88. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 349-50. — Analysée Lecoy, p. 60.

= 1. Il a dû être fait, mais il ne se retrouve plus.
2. Certainement *François Lespingola*.

84. — Analyse d'une lettre de Coypel.

Le 23 aoust 1673.

Le Sr *Coypel* envoye l'inventaire qui luy a esté demandé, avec quelques desseins du Palais que l'Académie occupe.

Envoye aussi les masques de chacun des bustes dont on luy a escrit, et marqué qu'il est convenu à mil escus, monnoye de Rome, pour le prix des douze[1].

L'Académie est establie au nouveau logis[2]; il y a fait poser les armes du Roy, dont il envoye le dessein. Les Peintres sont dégoustez de copier.

La despense du démesnagement et restablissement de l'Académie monte à 100 pistoles.

La statue du Roy est presque faite, mais depuis quelques jours le Cavalier *Bernin* est tombé malade.

Bibl. nat., *Mélanges Colbert*, n° 156 *bis*, folio 412. (Clément, *Lettres de Colbert*, V, 350, note 2.) — Lecoy, p. 61.

= 1. Ne seraient-ce pas ceux des douze Empereurs?
2. Au Palais Capranica, « situé sur l'emplacement où s'éleva depuis le théâtre de ce nom, près de l'église Saint-André della Valle. » Lecoy, p. 7, d'après P. Clément, V, 290, et Pinarolo, *Antichita di Roma*.

85. — Du deuxième jour de septembre 1673. — ..... Il a esté proposé d'aviser aux moyens de se servir du Modèle que M. *Errard* a fait venir de Rome[1]..... Monsieur *Errard* estant heureusement retourné de Rome, il s'est treuvé en ceste assemblée; la Compagnie luy a tesmoigné ses resentimentz sur sa bonne conduite en l'establissement de l'Académie, que le Roy a fondée à Romme, et du bon progrèz qui en a réussy. — Registré.....

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 10.

= 1. Ne serait-ce le François Calciono, Italien, Modèle de l'Académie, dont, le 15 février 1685, elle règle la pension à 350 livres, auxquelles on en ajoute 50 le 3 septembre en considération des services qu'il rend à l'Académie depuis longtemps (*Procès-verbaux*, II, 298 et 307).

86. — Colbert au Sr Coypel.

Versailles, 27 octobre 1673.

Monsieur, — Pour réponse à vostre lettre du 4 de ce mois, je vous envoye cy-joint une lettre de change pour le Cavalier *Bernin*. Ne manquez pas de la luy remettre entre les mains et de me faire sçavoir à quoy peut monter la dépense qu'il faudra faire pour avoir le bloc de marbre, dont il aura besoin pour le piédestal de la statue du Roy à laquelle il travaille. Ce pendant il est nécessaire que vous preniez vos mesures pour avoir ce bloc de marbre aussytost que ledit Cavalier vous le demandera.

Je serois bien ayse d'avoir une esquisse de ladite statue à cheval et du rocher, en cas que ledit Cavalier vous permette de la tirer, et de sçavoir si elle sera isolée ou non, afin de juger où elle pourra estre placée.

Au surplus, continuez de donner vostre application et de travailler à bien élever les Pensionnaires de l'Académie à la connoissance de tout ce qu'il y a de beau à Rome dans la peinture et dans la sculpture.

Je vous feray sçavoir quand il sera temps de faire mouler les grands ouvrages d'après l'antique; mais, cette année, il ne faut pas penser à y faire grande dépense.

Arch. de la Marine. Dépêches du Secrétaire d'État, 1673, fol. 163. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 359. — Analysée Lecoy, p. 61.

87. — 14 décembre 1673. — Recette. Dud. Sr de Bartillat, 2,067 l. 1 s. 1 d. pour délivrer 2,050 l. au Sr *Errard*, Directeur

de l'Académie de Peinture et de Sculpture que S. M. a establie à Rome, pour dépenses qu'il a faites ainsy qu'il ensuit, sçavoir 800 l. pour deux chaisnes d'or qu'il a acheptées, l'une pour le Sr Bellori et l'autre pour le Sr Lessi, qui ont dédié quelques livres à S. M., et 1,250 l., tant pour son retour d'Italie que pour son quartier de ses appointemens pendant l'année dernière 1673, et 17 l. 1 s. 8 d. pour taxations. . . . . 2,067 l. 1 s. 8 d.

Comptes des Bâtiments, I, 681. (Payé 2,050 livres à *Errard* le 11 mai 1674, I, 713.)

= Il peut s'agir, pour Bellori, de l'ouvrage : « Colonna Trajana, ec., disegnata da Pietro Sante Bartoli, con l'espositione latina d'Alfonso Ciaccone compendiata nella volgare lingua, accresciuta da Gio. Pietro Bellori. » Les cent dix-neuf planches du graveur sont accompagnées de 9 feuillets de texte et de 9 feuillets liminaires, qui comprennent, avec le frontispice, une épître dédicatoire à Louis XIV. (Brunet, article *Ciacconius*, II, col. 1-2.)

88. — 9 septembre 1674. — A la veuve Lespingola, pour luy donner moyen de subsister en attendant que son fils soit revenu de Rome . . . . . 75 l.

Comptes des Bâtiments, I, col. 781.

89. — Le Duc de Savoie a Colbert.

Turin, le 18 janvier 1675.

Monsieur, — Le Sr *Chéron* passant par icy à son retour de Rome[1], j'ay eu la curiosité de voir quelque échantillon de son habileté en son art; mais je ne voudrois pas que ce petit retardement luy fût préjudiciable ny qu'il en fût reçeu plus froidement de vous, ce qui me convie à vous prier de luy pardonner à ma considération et de me donner en cela une continuation des marques de vostre amitié, à laquelle je corresponds avec tous les sentimens que vous pouvez souhaiter de celuy qui est très véritablement, Monsieur, vostre bien affectionné à vous servir,

Emanuel[2].

= 1. *Louis Chéron*, fils du peintre en émail *Henri Chéron*. A son retour en France, il eut deux années de suite, en 1676 et en 1677, le premier Prix de peinture. Mais il ne paraît pas avoir été envoyé à Rome par le Roi, puisqu'on sait par Fermelhuis que sa sœur fournit pendant dix années à son entretien, desquelles il en passa six à Rome et à Venise, où elle lui payait une pension (*Anciennes Archives*, 2e série, I, 383-4).

2. Charles Emmanuel II, né en 1634, Duc de Savoie en 1638, mort le 12 juin 1675. C'est lui qui a fait construire la *Veneria Reale*. Cf. la pièce **72**.

90. — Du samedit 6e jour d'avril 1675. — Ce jour, l'Académie recognoissant que les Sieurs *Louis de Boulogne*, *Pière Toutin*, *Jacque Mongobert*, Peintres, et *Louis Leconte*, *Jean Cornu*, *Enselme Flaman*, *Jacque Prou*, *François Caravaque*, Sculpteurs, ont obtenu des Prix, scavoir : *Louis de Boulogne* le premier Prix en 1673; *Pière Toutin* le 3e Prix de peinture; le Sieur *Louis Leconte* le premier Prix, le Sieur *Jean Cornu* le second, et *Enselme Flamen* le 3e de la sculpture de lad. année 1673, et, dans l'année 1674, le Sieur *Mongobert* le premier Prix et le susdit *Pière Toutin* le second de la peinture; *Jacques Prou*, le premier, et *François Caravaque* le second de sculpture, l'Académie a jugé qu'ils sont en estat d'aller à Rome quand il plaira au Roy de les y envoyer.....

Procès-verbaux de l'Académie, II, 46-7.

91. — Du sixme jour d'avril 1675. — ..... L'Académie a recogneu que lesd. Srs *de Boulogne*, *Toutin*, *Leconte*, *Cornu* sont en estat d'aller à Rome selon le choix qu'il plaira à Monseigneur Protecteur de lad. Académie d'en faire. Quand aux Sieurs *Mongobert*, *Prou* et *Caravaque*, il a esté trouvé à propos qu'ilz continueront encor leurs estudes à Paris.

Procès-verbaux de l'Académie, II, 47.

92. — 14 avril 1675. — A la veuve Lespingola, pour luy donner moyen de subsister en attendant que son fils ait achevé ses estudes à Rome . . . . . 100 l.

Comptes des Bâtiments, I, col. 854.

93. — *Antoine Coypel*, Écuyer, Premier Peintre du Roi et de Monseigneur le Duc d'Orléans, Régent, naquit à Paris le 11 avril 1661. Dès sa onzième année, il avoit fait paroître de si favorables dispositions pour la peinture que M. Colbert jugea à propos qu'il suivit en Italie *Noël Coypel*, son père, nommé par Louis XIV pour être Directeur de l'Académie de Peinture, Sculpture et Architecture établie à Rome par le Roi. Le jeune *Coypel*, se trouvant au milieu des ouvrages de *Raphaël*, de *Michel-Ange*, du *Carrache*, et ayant sous les yeux les plus belles statues antiques, les étudia d'une manière qui fit comprendre à quel point son goût étoit déjà formé. Il remporta un Prix à l'Académie, pour un dessin d'imitation, n'ayant que douze ans et demi. Le célèbre *Ber-*

nin avoit pour lui une forte amitié, présageant ce qu'il seroit un jour. Après trois années de séjour à Rome, il s'arrêta dans la Lombardie pour y étudier les divers chefs-d'œuvre du *Corrège,* du *Titien* et de *Paul Véronèse.* Enfin, de retour en France, il fit connoître au public, par plusieurs grands ouvrages, qu'il avoit utilement employé son temps en Italie.....

Vie d'Antoine Coypel, par Charles Coypel, son fils, lue à l'Académie de Paris le 6 mars 1745; *Vies des Premiers Peintres du Roi.* Paris, 1751, II, 1-2.

94. — ..... J'ai vu, dans ma jeunesse, des Peintres remplis de respect pour les fresques du Vatican, qui, faute de lumières pour pénétrer les beautés sublimes de *Raphaël*, ne s'attachoient qu'à renchérir sur les duretés et les sécheresses qui se trouvent en beaucoup d'endroits, qui sont exécutés par les disciples de ce grand homme. J'en ai même vu un dont la ridicule exactitude alloit jusqu'à imiter fidèlement les fentes du plâtre, qu'il prenoit pour des muscles ou des plis de draperies. Ainsi, copiant sans goût d'excellens originaux, des bas-reliefs et des statues antiques, on ne fait quelquefois à force de travail et de peine qu'augmenter son incapacité et sa présomption.....

Antoine Coypel, Discours prononcés dans les Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Paris, Collombat, 1721, in-4° (dans la réimpression de M. Jouin, p. 241).

95. — M. *Coypel* le père (*Noël*), né à Paris, reçu Académicien le 3 mars 1663. Il fut élu Professeur le 23 février de l'année suivante; nommé par le Roy pour être Directeur de l'Académie Françoise établie à Rome, à la place de M. *Errard*, en octobre 1672, dont il a fait la fonction pendant quatre ans[1]. Élu Adjoint Recteur le 2 juillet 1689, et l'année d'après Recteur. Après la mort de M. *Mignard*, il fut nommé par le Roy pour remplir la charge de Directeur le 13 aoust 1695, qu'il a exercée pendant quatre ans. Est mort le 24 décembre 1707, âgé de soixante-dix-neuf ans.

Guérin, *Description de l'Académie royale,* 1715, p. 66.

= 1. Non pas pendant quatre ans, mais seulement pendant deux.

III.

SECOND DIRECTORAT

DE

CHARLES ERRARD.

1675-1683.

---

96. — ..... En 1673, M. *Coypel* ayant été envoyé à Rome pour être Directeur de l'Académie de France, M. *Errard* revint à Paris et prit séance en l'assemblée de la Compagnie, qui lui marqua ses sentiments d'estime sur sa conduite en l'établissement de l'Académie de Rome. Mais, le temps que M. *Coypel* avoit demandé pour son séjour en la même Académie de Rome étant expiré, et sa famille sollicitant avec ardeur son retour à Paris, M. *Errard* fut nommé une seconde fois pour y retourner en 1675. Alors l'Académie de Paris lui donna par honneur la qualité de Directeur. La minute de la lettre, expédiée pour cette qualité, ayant été signée de la main de M. Colbert, fut aussi signée de toute la Compagnie, qui ordonna que cette lettre seroit présentée à M. *Errard* par les Officiers en exercice. En même temps, on lui donna une procuration pour l'exécution des Lettres du Roi touchant la jonction qui se devoit faire de l'Académie Royale de France et de l'ancienne Académie de Rome, nommée l'Académie de dessin ou de Saint-Luc. M. *Errard* devoit partir au printemps de l'année 1675, mais, s'étant marié en secondes noces en ce temps-là, il ne partit de Paris qu'en automne. M. *Errard*, étant revenu à Rome, continua d'y rendre les exercices de l'École très florissants et fixa la jonction de l'Académie Royale de Paris et de celle de Saint-Luc; cette dernière lui avoit autrefois (en 1672, cf. **62**) donné le titre et le rang de Prince; ce mot de Prince a celui de Directeur ou de principal de ses Officiers. En 1683, ses applications continuelles et son âge avancé[1] lui firent souhaiter

les douceurs du repos, et, pendant ces souhaits, M. le Marquis de Louvois, Ministre et Secrétaire d'État, Surintendant des Bâtimens et Protecteur des deux Académies[2], le voulant soulager des fatigues de son travail, trouva à propos d'y envoyer M. de la Tuillière, homme de lettres distingué par un grand mérite et amateur de la peinture et de la sculpture, qui a pris le soin de l'Académie de Rome. M. *Errard* se retira dans un beau logis qu'il avoit acquis à Rome, près de l'église de la Paix; il y finit sa vie, avec de grandes marques de piété, en 1689, âgé de quatre-vingt-deux ans[3]. Sur la nouvelle de sa mort, l'Académie Royale, qui en fut sensiblement touchée, lui fit faire un service dans l'église des Petits-Augustins. L'appareil funèbre passoit l'ordinaire et convenoit au rang de Directeur.....

Guillet de Saint-Georges, *Mémoires sur la vie de M. Errard* (*Mémoires inédits des Académiciens*), I, 1854, in-8°, p. 83-4.

= 1. Il était né en 1606.
2. A la place de Colbert, mort le 6 septembre 1683.
3. Quatre-vingt-trois ans; cf. **97** et la note de la pièce **100**.

97. — ..... M. *Charles Errard*, Peintre, né à Nantes. Il fut élu le 6 juillet 1655 pour exercer une des quatre charges de Recteur érigées par les statuts de 1654, choisi en 1666 par le Roy pour faire l'établissement d'une Académie Françoise à Rome, où il emmena douze jeunes Étudians qui devoient y être conduits et entretenus à la pension du Roi et dont il a eu la direction jusqu'en 1672 (*sic*) qu'il revint en France. Il retourna une seconde fois à Rome en la même qualité en 1677 (*sic*) et fut continué dans la charge de Directeur de l'Académie de Paris, quoyqu'absent, par délibération du 19 décembre 1676. En partant, la Compagnie le chargea d'une Procuration pour ménager la jonction qu'elle se proposoit de faire avec l'Académie Romaine de Saint-Luc, qui ne réussit pas, quoyque, pour parvenir à l'exécution de cette jonction, le Roy eût fait expédier des Lettres-Patentes et des Statuts en 1683. Il ne fut plus continué en la qualité de Directeur de l'Académie de Paris, lorsqu'on apprit qu'il avoit demandé la démission de celle de Rome, où il est mort le 25 may 1689, âgé de quatre-vingt-trois ans.

Guérin, *Description de l'Académie royale*. Paris, 1715, in-12, p. 14-5.

98. — Du samedi 11e jour de may 1675. — ..... Monsieur *Le*

Brun a dit ensuite qu'ayant proposé à Monseigneur Colbert[1] que l'Académie, considérant l'honneur que le Roy faict à Monsieur *Errard* de le renvoyer une seconde fois à Rome pour la conduicte de l'Académie que Sa Majesté y a establie, avoit la pensée de luy donner la calité de Directeur pour y agir en cette calité là, mond. Seigneur avoit approuvé de donner lad. calité à mond. Sieur *Errard*, et, pour tesmoignage, avoit signé la minute de la Lestre de provision, laquelle a esté monstrée et leue en ceste assemblée. L'Académie a aprouvé la condhuicte desd. desputez, et, se soumettant aux sentimentz de mond. Seigneur, a signé lad. expédition et a aresté qu'elle sera présentée à mond. Sieur *Errard* par les Officiers en exercisse.....

Procès-verbaux de l'Académie, II, 50.

= 1. Dans une visite d'une députation de l'Académie à Saint-Germain.

99. — 22 mai 1675. Au Sr *Errard*, tant pour son voyage que pour celuy des jeunes Peintres et Sculpteurs que S. M. envoye estudier à Rome. . . . . 2,100 l.

Comptes des Bâtiments, I, 854.

100. — Note du Sr Perrault (1675).

Monseigneur m'a ordonné de le faire souvenir du fils du s^r^ *Bailly*, peintre, pour le faire recevoir à la Pension de l'Académie de Rome, où il fait estat d'aller incessamment avec le s^r^ *Goy*, qui y conduit sa fille, femme de M. *Errard*, qui le va trouver.

La note de Perrault, relative au jeune *Bailly*, est sans date et se trouvait dans le carton au milieu de pièces de 1680. On ne retrouvera pas dans les pièces suivantes le nom de *Bailly*. Il s'agit de *Nicolas Bailly*, né en 1659, fils de *Jacques Bailly*, Peintre de fleurs en miniature, Académicien depuis 1663. C'est *Nicolas* qui fut plus tard Garde des tableaux du Roi; c'est en cette qualité qu'il en rédigea en 1709 un inventaire précieux, dont on a de nombreuses copies manuscrites et qui devrait être imprimé depuis longtemps; le savant et honnête Sylvain Bailly, Maire de Paris pour son malheur, était son petit-fils (Jal, p. 95-6). En 1675, *Nicolas* n'avait que seize ans, et ce n'est pas comme Élève désigné par l'Académie qu'il allait à Rome; mais ce qui fait mettre la pièce à la date de 1675, c'est la mention du Sr *Goy* conduisant sa fille en Italie pour rejoindre à Rome son mari, M. *Errard*.

Il est souvent question dans les *Comptes des Bâtiments du Roi* de *Claude Goy*, qui était peintre et doreur et qui a été fort employé dans la décoration des Palais royaux. En 1664, il dore les balustrades du Palais-Royal (I, 17);

en 1666, il travaille aux peintures du château et de la ménagerie de Versailles (135), et, en 1667, il dore les portes de la grotte de Versailles (192); en 1668, on finit de lui payer les peintures et dorures faites au Louvre en 1661 (243) et, la même année, il travaille aux peintures du château et à celles de la fête de Versailles (306); en 1669, il travaille à l'église de Versailles; en 1670, il fait beaucoup de grosses peintures et de dorures au château (418, 509, 513, 758, 828, 901, 962, 1646); en 1672 et en 1680, on le voit occupé à Trianon; en 1674, il est question de dorures au château de Saint-Germain (752). Toutes ces mentions le montrent comme entrepreneur de peinture et peintre-décorateur plutôt que comme un artiste véritable; deux seules mentions doivent être reproduites ici, parce qu'il y est question de l'Académie :

26 avril 1669. — Au s^r *Goy*, peintre, pour luy donner moyen de s'en aller en Italie, près le Sr *Errard*, Dir. de l'Acad. de France à Rome, 250 l. (*Comptes des Bâtiments*, I, col. 359).

2 février 1671. — A..... *Goy*, peintre, sçavoir 300 l. pour parfait payement du séjour qu'il a fait en Italie (en 1669) et 149 l., tant pour avoir fait venir douze tableaux faits par les Pensionnaires du Roy que pour les avoir fait tendre sur des chassis dans le Louvre, 449 l. (I, col. 482).

On verra dans une lettre de *La Teulière*, du 14 octobre 1692, qu'*Errard* avait fait peindre par *Goy* l'architecture de la copie de l'École d'Athènes. *Goy* ayant été deux fois à Rome, en 1669 et en 1675, on peut hésiter entre les dates, quoique la première soit la plus probable, à cause des « douze tableaux de Pensionnaires, » dont on lui paie le voyage en 1671; mais, de toute façon, le travail a été fait dans la *Chambre* du Vatican, et *Goy* le dut à *Errard*.

Tout cela montre que leurs relations étaient amicales et anciennes; il est même bien à croire que, dans ses travaux des Tuileries et du Louvre, *Errard* l'avait employé comme collaborateur. En tous cas, leur liaison était certainement plus personnelle et plus étroite que d'un chef de travaux et d'un artiste employé sous ses ordres à des ouvrages secondaires. Ce qui le prouve, c'est le fait que le jeune *Bailly* va à Rome avec le Sr *Goy*, qui y conduit sa fille, « femme de M. *Errard*, qui le va trouver. »

Errard avait été marié une première fois à Marie de la Rue. Si Jal n'a trouvé ni la date de son mariage ni celle de son décès, il nous apprend qu'elle était déjà la femme d'*Errard* en 1655, puisque, le 8 octobre, elle est marraine à Saint-Roch. Le 26 décembre 1657, elle est, avec son mari pour compère, marraine de la dernière fille du sculpteur *Jacques Sarrazin*, et son nom figure une dernière fois, le 12 avril 1661, comme marraine d'*Antoine Coypel*, fils de *Noël Coypel*, ce qui prouve les bons rapports personnels entre le premier et le second Directeur de l'Académie. Marie de la Rue était probablement morte de 1661 à 1665, et tout au moins avant le départ d'*Errard* pour Rome en mars 1666, car elle l'y aurait accompagné, et il n'est aucunement question d'elle dans la correspondance.

Dans tous les cas, le second mariage d'*Errard* avec la fille de *Goy* est certainement de 1675, et Jal (p. 541) a donné, d'après les registres de Saint-

Germain-l'Auxerrois, l'acte, en date du 25 avril, par lequel « *Charles Errard*, « âgé de soixante ans, Peintre, Architecte du Roy et Recteur de l'Académie « royale établie à Paris par Sa Majesté, » épouse « damoiselle Marie Marguerite « Catherine Goy, âgée de dix huit ans, fille de *Charles* (*sic* pour *Claude*) *Goy*, « Peintre ordinaire du Roy, et de damoiselle Marguerite Cailliou, tous deux « de Saint-Germain, demeurant aux Galeries du Louvre. » L'acte est signé « *Charles Errard*, Marie Marguerite Catherine Goy, *Claude Goy*, Margue- « rite Cailliou. »

Il est à remarquer d'abord que, dans les nombreux documents publiés dans les *Archives de l'Art français*, le nom de *Goy* n'est pas donné une fois comme titulaire officiel d'un logement aux Galeries. Par contre, *Errard* y est logé une première fois en 1643 (*Anciennes Archives*, III, 256-7) et mis en 1644 dans le logement des stucateurs (III, 257-9) et que, dans le travail de M. Guiffrey sur la succession des artistes dans chacun des logements (*Nouvelles Archives*, II, 1873, p. 127), il est dit qu'*Oppenord* succéda à *Errard* en 1684, l'année qui suivit le remplacement d'*Errard* par La Teulière, après la mort de Colbert. *Errard* semble donc avoir conservé son logement du Louvre pendant ses deux Directorats; ne pourrait-on pas supposer que, pour ne pas le laisser inoccupé et, par suite, éviter des compétitions que son absence pouvait motiver, il avait obtenu la permission d'y établir son ami *Claude Goy*, Peintre du Roi, puisqu'il était constamment occupé aux travaux des Maisons royales?

On a remarqué aussi l'âge de soixante ans donné à *Errard*. M. Jal en a pris thème pour nier la date de sa naissance en 1606, contrairement à l'affirmation de Mariette (*Abecedario*, II, 225-7); son épitaphe romaine, qui lui donne même quatre-vingt-huit ans en 1686, date de sa mort, le ferait naître en 1599; mais tous les documents de l'Académie de peinture sont unanimes à dire quatre-vingt-trois ans, ce qui est déjà bien honnête et ce à quoi il faut se tenir. Arnolphe n'avait que quarante-deux ans quand il voulait épouser Agnès; *Errard*, né en 1606, en avait en 1675 soixante-neuf et cinquante et un de plus que sa femme; l'on comprend qu'il ait eu l'idée de se rajeunir.

Ajoutons que, sur son mariage en 1675, nous avons un témoignage bien curieux, qui rentre dans l'histoire de l'Académie. En 1731, l'un de ses successeurs, *Nicolas Wleughels*, qui n'était pas jeune non plus (il avait cinquante-sept ans, étant né en 1670), se maria à Rome, et, à ce propos, il écrit au Duc d'Antin :

« L'Académie, malgré que tous les Directeurs ayent été dans l'état, excepté « moi, a toujours été bien administrée... Le premier, qui fut un homme de « mérite, fut marié deux fois; il eut même permission, dans un âge avancé, « de quitter son poste pour venir à Paris accomplir son projet. On eut même « la complaisance d'envoyer M. *Coypel* pour remplir son poste, qu'il vint « reprendre après deux ans de séjour à Paris » (Lecoy, p. 206-7).

Wleughels, qui avait forcément la tradition de l'Académie, doit être bien informé, et la manière dont il parle du passage de *Coypel* à Rome est un fait qu'il convient de relever d'avance.

On comprend en même temps qu'*Errard*, tout pressé qu'il dût être d'avoir sa jeune femme auprès de lui, ne l'ait pas emmenée en compagnie des jeunes gens qu'il dut, comme *Coypel*, conduire avec lui en mai 1675, un

mois après la célébration de leur mariage, et ait préféré lui faire faire le voyage sous la conduite de son père. C'est pour cela que la pièce sans date du voyage du jeune *Bailly* et de *Goy* est certainement de 1675.

101. — Du 28e juin 1675. — ..... Ce mesme jour, la Compagnie a confirmé les délibérations touschant la nomination de Monsieur de Seignelay en la calité de Vis-Protecteur de l'Académie. Semblablement a confirmé la nomination de Monsieur *Errard* en selle de Directeur[1].....

Procès-verbaux de l'Académie, II, 51.

= 1. Il s'agit du Directorat de l'Académie de Paris. Voir *Procès-verbaux*, II, 55, 57, 58, 59-60, 61, relativement aux difficultés intérieures provenant du Directorat d'un absent, mais elles ne se rapportent pas à l'Académie de Rome.

102. — 7 juillet 1675. — A *Desgots* jeune, Architecte, pour le voyage qu'il va faire à Rome pour y estudier . . . . 200 l.

Comptes des Bâtiments, I, col. 854. — Neveu de *Lenôtre*. Cf. Lance, I, 216-7.

103. — 9 novembre 1675. — ..... En outre a esté proposé par Monsieur *Loyr* qu'il estoit nécessaire de procéder à l'élection d'un Directeur, n'estimant pas que Monsieur *Errard*, estant à Rome, peût faire les fonctions de Directeur à Paris et que l'on n'y devoit pas mettre un homme de la profession. Monsieur *Loyr* ayant fait cette proposition à l'isu (à l'issue) de l'assemblée, plusieurs s'estant déjà retirez, l'on a pas deslibérer (l'on n'a pas délibéré *ou* l'on n'a pu délibérer) et l'on a remis au premier jour, — à huictenne, — de résoudre sur lad. proposition.

Procès-verbaux de l'Académie, II, 59.

104. — 16 novembre 1675. — Reprenant la proposition faite en l'assemblée précédente, a esté rapporté le Brevet, signé de Monseigneur Colbert, qui donne la qualité de Directeur à Monsieur *Errard*, et, les deslibérations de l'Académie faictes en conséquence, l'Académie a aprouvé lad. nomination, et, quand aux fonctions de la charge de Directeur, ayant esté représenté diverses délibérations par lesquelles il est apparent que l'Académie a réglé que, en l'absence de Directeur, Monsieur *Le Brun*, comme Premier Peintre du Roy, Chancelier de l'Académie, présidera ordinairement, etc.

Procès-verbaux de l'Académie, II, 59-60.

105. — 25 avril 1676 — .... La Compagnie a résolu d'escrire à Monsieur *Errard*, au nom de la Compagnie, sur le sujet de la jonction des deux Académies, ordonnant au Secrétaire d'en rapporter le formulaire pour estre arresté et signé de l'Académie au premier jour. — Ce mesme jour, M. *Coèpel,* estant de retour de Rome, a rendu ses civilitez à la Compagnie et tesmoignéz les soins dont le Roy l'a honnoré pour la Direction de l'Escolle académique que Sa Majesté a établie à Rome, et la satisfaction qu'il a reçeue en cest employ, où il a, autant qu'il luy a esté possible, faict valoir l'honneur de l'Académie. — Registré.

Procès-verbaux de l'Académie, II, 1878, p. 81.

106. — L'Académie Romaine, surnommée de Saint-Luc, ayant connoissance de l'Académie de France et du mérite de ceux dont elle étoit composée, souhaita de faire avec elle un commerce d'amitié et d'instruction pour la perfection de cet art, et, afin de l'obtenir, elle commença par l'élection de M. *Le Brun*, qu'elle nomma son chef ou son *Directeur*, et, par honneur, *Prince* de l'Académie, et il est à remarquer que ce titre n'a jamais été donné qu'à ceux qui sont originaires Romains. Le progrès considérable de cette union obligea le Roi d'accorder au mois de novembre 1676 des lettres de jonction de ces deux Corps, dont la vérification a été faite en Parlement en la forme accoutumée.

Florent Le Comte, *Cabinet des singularités d'architecture, peinture, sculpture et gravure*. Paris, 1699, III, 80.

107. — 24 juillet 1676. — ..... En ce jour, Monsieur *Le Brun* a dit à la Compagnie que Messieurs de l'Académie de Rome ont resçeu très agréablement le projet de jonction des deux Académies que Monsieur *Errard* leurs a présanté, et les ont approuvé généralement, en y adjoutant, pour gratifier l'Académie Royale, que, dans le nombre des sujets que l'on met ordinairement en la boussole [la *bussola*, la boîte de scrutin] pour eslire leur Prince, il y sera toujours mis à l'avenir le nom de quelqu'un de l'Académie Royale, pourveu qu'il ait passé en la charge de Recteur; que Mon^r *Errard* avoit renvoié lesd. articles escripts en Italien, lesquelles il avoit faict traduir' en François et en Latin, après avoir esté très exactement examinez, et mis dans les meilleurs termes qu'il estoit possible, par Monseigneur Colbert, qui a promis de les monstrer au Roy, pour ensuite les faire expédier avec

l'aprobation de Sa Majesté et toute l'activité nécessaire pour estre advantageusement exécutées:.... L'Académie, apprenant avec beaucoup de joie l'estat de ces choses et en attendant l'entier accomplissement, pour tesmoigner les ressentimentz qu'elle a de l'afection que Messieurs de l'Académie de Rome ont faict paroistre pour la jonction, la Compagnie a procédé à la nomination de l'un d'iceux en la qualité de Recteur, en ayant nommé six pour estre mis en boussole, à sçavoir, etc.....

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 90-1. — Une liste des membres de l'Académie de Saint-Luc en 1633 cite le nom d'*Errard* avec celui de *Claude Gellée; Errard*, né en 1606, avait alors vingt-sept ans (Jean Arnaud, *l'Académie de Saint-Luc à Rome*. Rome, 1886, in-8°, p. 35).

108. — 28 novembre 1676. — Ce jour, l'Académie assemblée, a esté rapporté que Monseigneur Colbert, ayant faict la grâce à l'Académie d'obtenir du Roy l'approbation des articles de jonction de lad. Académie avec celle de Rome..... Monseigneur les ayant envoyé à Monsieur *Le Brun*, qui les a présenté à la Compagnie pour signer lesd. articles de Status avant de les séeler, la Compagnie a signé lesd. articles, et, pour exécuter lad. jonction, a esté résolu d'envoier procuration à Monsieur *Errard* pour faire ce qui se trouvera nécessaire en ladite Académie de Rome. — Pour cest esfect le Secrétaire a esté chargé de premièrement prier Monsieur Fournier de donner son advis sur la forme de lad. procuration, afin de la faire dresser et envoyer à Monsieur *Errard*.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 95.

109. — Les *Mémoires* de Jean Rou ont sur cette jonction des détails curieux. Henri Testelin, son coreligionnaire et Secrétaire de l'Académie de peinture, a souvent employé sa plume, et dans cette circonstance en particulier. On trouvera dans les *Mémoires* de Rou le Remerciement de M. *Le Brun* à l'Académie de Saint-Luc sur son élection à la dignité de Protecteur. Il dit plus loin :

Lorsqu'on termina l'affaire de la jonction des deux Académies, savoir celle de Paris et celle de Rome, je fus chargé de mettre en ordre les Statuts de cette jonction et de dresser la Patente du Roy qui en devoit faire toute la validité, et, ces deux pièces ayant été approuvées, je reçus un second ordre de mettre tout cela en latin, et les originaux de ces deux pièces, qui furent signées du Roi, étoient même écrits de ma main..... Ces Lettres-patentes du Roi avec les Statuts dressés pour la jonction mentionnée, toutes pièces

latines et de ma façon, comme il a été dit, après avoir été scellées du grand sceau à queue enfermé dans une boîte d'argent, le tout fut enveloppé d'une tavayolle de taffetas blanc et mis dans une grande boîte, couverte de maroquin bleu fleurdelisé et fermée par des crochets d'or, puis envoyé à Rome sous l'adresse du sieur *Errard*, qui y étoit retourné depuis peu avec le même caractère de son poste précédent, afin qu'il présentât ce magnifique paquet dans toutes les formes à MM. de l'Académie de Saint-Luc, ce qui fut exécuté.

Mémoires inédits de Jean Rou, publiés par Francis Waddington pour la Société de l'histoire du Protestantisme français. Paris, 1857, in-8°, II, p. 32-8.

Dans le procès-verbal de la séance de l'Académie de peinture du 27 juin 1733 (V, 122), on trouve un fait très postérieur qu'il convient de relever :

Après, le Secrétaire a dit que le même jour, 17e juin (1733), M. *de Boullongne*, Premier Peintre du Roy et Directeur, a remis à l'Académie les Lettres-patentes originales (données à Saint-Germain en novembre), enregistrées en Parlement (le 22 décembre 1676; Missirini, 139-40), de l'union des Académies de France et de Rome, dite de Saint-Luc, lesquelles Lettres lui ont été remises par Mad. de La Croix, veuve de M. *Errard*, entre les mains de laquelle elles étoient restées.....

Errard étant mort en 1686, on voit que sa veuve lui a survécu longtemps, et, par son nouveau nom, qu'elle s'était remariée. Elle avait trente-deux ans à sa mort, quand il en avait quatre-vingt-trois, et avait vécu quatorze ans avec *Errard*. De plus, le fait que les Lettres patentes *originales* étaient restées entre les mains d'*Errard* est singulier et semblerait témoigner de moins d'entente entre les deux corps qu'on ne l'a cru, mais, malgré le mot de Guérin que la jonction ne réussit pas (cf. 97) il est plus probable de penser qu'*Errard* avait conservé une première expédition et, en ayant reçu une nouvelle, n'en avait remis qu'une pour ne pas faire double emploi.

Nous n'avons à donner le texte ni des Lettres-patentes données par le Roi à Saint-Germain en novembre 1676, ni des articles de la jonction enregistrés au Parlement avec les Lettres-patentes, le 22 décembre. On trouvera l'enregistrement dans l'*Histoire de Paris* de Dom Félibien; *Preuves*, III, 224; les Lettres et les articles dans l'ouvrage de Missirini, *Memorie per servire alla storia della Romana Academia di S. Luca*, Rome, 1823, in-4°, p. 137-42, et aussi dans le livre récent de M. Jean Arnaud : *l'Académie de Saint-Luc à Rome. Considérations historiques depuis son origine jusqu'à nos jours;* Rome, 1886, in-8°. Quoique son livre soit surtout une suite de Missirini et soit consacré aux artistes du XIXe siècle, il a donné (p. 42-51) le texte des Lettres et des articles de la jonction. Il suffit ici de ces renvois en y joignant celui des lettres de *Domenico Guidi* et de *Le Brun*, données dans les *Anciennes Archives de l'Art français*, 1re série, I, 1852, p. 60-70.

Cependant, il est utile de remarquer comment on s'est souvent trompé à propos de cette jonction. Dans le « Dictionnaire des Beaux-Arts » de Lacombe (Paris, 1759, petit in-8° à deux colonnes), on trouve, p. 76, à l'article « Académie romaine, autrement appelée l'Académie de Saint-Luc » :

« Cette Académie ayant desiré d'entretenir entr'elle et celle que Sa Majesté avoit établie à Rome en 1665 un commerce d'amitié et d'instruction, ayant même nommé le célèbre *Le Brun* pour son Directeur et son Prince, titre qu'elle n'avoit alors accordé qu'à des Peintres Romains, Louis le Grand fit expédier en 1676 des lettres de jonction des deux Corps et fonda un revenu pour le Directeur, que l'Académie y envoie, et pour les Pensions de douze Élèves, qui ont remporté le premier Prix de peinture, de sculpture et d'architecture. »

Il est inutile de faire remarquer les erreurs, ou plutôt les ignorances. L'Académie romaine de Saint-Luc a été affiliée à l'Académie de peinture de Paris; elle ne l'a jamais été à l'École de l'Académie de France à Rome. Il faudrait se donner beaucoup de peine inutile pour combattre la répétition de la même confusion; quoique l'ayant lue bien souvent, je ne vois pas l'intérêt qu'il y aurait à la relever en détail.

110. — Le Sr Errard a Colbert.

Le 2 décembre 1676.

Monseigneur, — Sçuivant l'ordre que Vostre Excellence m'a faict l'honneur de me donner de vous informer tous les mois de l'état de l'Académie, je croy, Monseigneur, que je dois comencer par faire savoir à Vostre Excellence la quantité des Pensionères qui sont à présent à l'Académie, leur génie, leur aplication et ce qu'aparament l'on peult espérer de chaqun d'eux.

Les Pensionères sont treize en nombre, savoir, quatre Peintres, scinq Seculpteurs, quatre Architectes.

Le nommé *Prou*, Peintre, est un garson de trante-scinq à trante-six ans, lequel a bonne opinion de luy, chef de party, lequel par ses discours se donne du crédict parmy ses camarades, choze peu avantageuze dans une sosiété; a peu de génie et de capacité, et il n'y a pas aparance qu'il face grande réheusite, veu son âge avancé et qu'il l'est peu dans son art.

Le Sr *Teutein*, Peintre, est à peu près de l'âge de se premier, et en capacité et en génie peu disemblable; est assez soumis et souèteroit faire quelque choze de bon, mais les talantz de la nature luy menque.

Le Sr *Boulogne*, Peintre, âgé de quelque veinct et scinq ans, est un garson sage, lequel a beaucoup plus de génie et de capacité; s'aplique plus à l'éteude et au travail que ses camarades.

Le petit *Lostie*, Peintre, est petit en tout, de figeure, d'esprict et de capacité; bon anfant, mais se n'est pas assez pour réheusir abil homme.

Le Sr *Lecomte*, Seculpteur, l'osteur de la désobéissance aux ordres de Vostre Excellance pour ne pas faire les bustes que vous avez ordonez que les Seculpteurs fise pendant set hiver sçuivant les meseures que vous en avez envoyez, est un garson des plus présomptueux, lequel a une haute estime de sa capacité, chef de party, insolant et inresp[ec]tueux; a de la pratique dans son travail, se qui luy cause sa présomption, peu de génie, et ne sera jamais capable de prodeuire un ouvrage de luy, mais bien de sçuivre et l'eçéquter soubz la condeuite d'un abil homme.

Le Sr *Flaman*, Seculpteur, lequel est l'un de seux que sieur *Lecomte* a détourné de faire son devoir, lequel cherche d'i rentrer, est un assez bon anfant, de facille imprésion; a du talant au travail et s'applique à l'éteude.

Le Sr *Corneu*, lequel est aussi l'un de seux que le s^r *Lecomte* a tiré à son sentimant et désobéissance, lequel, à se que l'on m'a dict, comance à s'en repantir aussy bien que le s^r *Flaman*, sur quoy j'atandray, Monseigneur, les ordres de Vostre Excellance comme il lui plaist que l'on en euze pour leur rémision. Sur quoy j'oserois dire, Monseigneur, à Vostre Excellance que les s^rs *Leconte*, Seculpteur, et *Mesier*, Architecte, mérite un chatimant examplère et d'estre excleus de l'Académie, car, s'ilz y demeuroits, ilz mèteront toujours le trouble, la disansion et la désobéisance parmy leurs camarades.

Le s^r *Simon Utrel*, Seculpteur, est l'un des plus capable de l'Académie, lequel a plus de facilité au travail, qui s'y aplique davantage et à l'éteude; de bonne condeuite et obéissant; lequel, ausy tost que je luy dis l'ordre de Vostre Excellance, me pria d'ageter du marbre, sur lequel il travaille présantement; se qui est, comme je croy, l'un des plus forts motifs qui comence à faire repantir *Flaman* et *Corneu*, Seculpteurs, de leur désobéissance.

Pour le s^r *Carlier*, Seculpteur, s'èt un jeune garson qui a peu de génie, poinct de capasité ni de pratique au travail, lequel m'avoit promis de travailer à un buste; mais le s^r *Leconte* l'en a détourné aussy, et peult-estre que son peu de capacité luy faict

apréhander de l'antreprandre. L'on ne peult rien espérer de se garson.

Le s^r *Davilers*, Architecte, qui est l'un de seux que Vostre Exselance a délivré de l'exclavage des Teurs, est un garson sage, lequel s'aplique à l'éteude. Il luy manque du dessein, lequel il a besoin d'éteudier, comme je luy faitz présentement apliquer.

Le s^r *Des Gotz*, Architecte, et neveu de M. *Le Nostre*, est un jeune garson qui a volonté de faire quelque choze de bon et y faict son possible.

Le s^r *Cheupein* est un garson soumis, qui s'aplique à l'éteude de l'Architecteure. Je croy qu'il réheusira mieux à la militère qu'à la civille, n'éant pas de dessein, lequel est la baze et le fondement de se bel art, et sans lequel il est impossible d'y venir bien abil homme.

Le s^r *Mesier*, architecte, est un garson sans esprict et sans espérance qu'il fasse jamais rien de bien; extravagant, sans respect, sans aplication à l'éteude, dans laquelle il receulle et n'y faict auqun profict, qui mérite d'estre excleus de l'Académie ausy bien que *Leconte*, et mesme sans leur donner à l'un et à l'autre les deux cens livres que Vostre Excellance a la bonté d'acorder à seux qui ont faict leur devoir pour leur retour en France, pour servir d'exemple et tenir les autres dans leur devoir.

Je croy, Monseigneur, avoir faict assez resemblant le pourtraict des seunomez Peintres, Seculpteurs et Architectes. Du moins, il est très véritable, et vous pouvez voir, Monseigneur, le grand besoin que l'Académie a de vos ordres et commandements présis pour le règlement et l'observance des Setateus que Vostre Excellance veult y estre observez, lesquelz j'atanderay pour les faire excéquter à mon posible, et toutes les chozes qu'il vous plaira me faire l'honneur de me comander, y estant entièrement soumis. Je seuplie la bonté divine de conserver Vostre Excellance et de me permettre de me dire avec un profond respect, Monseigneur, de Vostre Excellance le très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

ERRARD.

Retrouvée au Département des Imprimés de la Bibl. nat. et réunie, le 18 novembre 1871, à la Correspondance ms. de Colbert du Département des Manuscrits, n° 173 *bis*, fol. 189 *bis* et *ter*. Publiée intégralement dans Lecoy, p. 62-6.

= *Prou*, de Blois, n'avait eu, en 1672, dans le concours de dessin, que le

quatrième prix, récompensé par des instruments de peinture de la valeur de vingt livres (*Procès-verbaux de l'Académie*, 2 juin 1672, I, 388, et *Anciennes Archives*, V, 276). Il n'a d'ailleurs pas laissé de trace et, comme il était de Blois, ne doit être de la famille parisienne de *Jacques Prou*, Menuisier du Roi, père du Sculpteur *Jacques Prou* (Jal, 1009-10). Celui-ci, qu'on retrouvera plus loin, eut le prix de Sculpture en 1674, fut reçu de l'Académie en 1682 et mourut aux Gobelins le 6 mars 1706, à cinquante-deux ans; il était donc né en 1654 et avait vingt ans en 1674, au moment de son prix, alors qu'en décembre 1676, *Prou* le Peintre avait, au dire d'*Errard*, trente-cinq à trente-six ans.

— *Pierre Toutain*, Peintre, né au Mans, mort à quarante et un ans, le 2 avril 1686, avait eu le troisième prix de peinture en 1673 et le second en 1674 (*Procès-verbaux de l'Académie*, II, 7 et 35; *Anciennes Archives*, I, 371, et V, 276-7); il fut reçu à l'Académie en 1681 (*Procès-verbaux de l'Académie*, II, 162, 193; *Anciennes Archives*, II, 388).

— *Louis de Boulogne* est plus célèbre; c'est *Louis de Boullongne* qui fut Premier Peintre du Roi et Directeur de l'Académie de peinture de 1722 jusqu'à sa mort, 21 novembre 1733 (voir la pièce suivante).

— « Le nom de *Lortie* est estropié; c'est *Lhotisse*, amené également par *Errard* à son second voyage » (Lecoy, p. 63, note 1). Le nom manque aux *Procès-verbaux de l'Académie* et aux *Comptes des Bâtiments*.

— « *Louis Le Conte*, Sculpteur fort habile, né à Boulogne, près Paris, mort étant Adjoint à Professeur dans l'Académie royale de peinture et de sculpture, le 24 décembre de l'an 1694, âgé de cinquante-un ans » (Piganiol, *Description de Versailles*, 8e éd., 1751, Table, II, 318).

— « *Anselme Flamen*, né à Saint-Omer, Sculpteur, mort le 15 may 1717, âgé de soixante-dix ans » (*Ibidem*, 325).

— « *Jean Cornu*, Sculpteur; il étoit de Paris et est mort à Lisieux le 21 d'août 1710, âgé de soixante ans » (*Ibidem*, p. 319).

— « *Simon Hurtrelle*, Sculpteur, né à Béthune, en Artois, et mort à Genevilliers, auprès de Paris, le 11 mars 1724, âgé de soixante-seize ans et deux mois » (*Ibidem*, 333).

— « *Martin Carlier*, Sculpteur, né à Pienne, en Picardie » (*Ibidem*, 316). — Cf. pièce 118.

— Dans les *Comptes des Bâtiments du Roi*, à la date du 19 septembre 1674, I, 781, on trouve : « A *Daviller* le jeune, pour le voyage qu'il va faire en Italie pour estudier dans l'Accadémie de Rome, 200 livres. » C'est en allant à Rome qu'il fut pris par les corsaires Algériens, et Mariette est là-dessus très bien informé (*Abecedario*, II, 65) :

« *Charles-Augustin Daviler*, né à Paris d'une famille qui étoit établie depuis longtemps et qui étoit originaire de Nancy, embrassa de bonne heure l'architecture, pour laquelle il avoit une forte inclination. Ayant été jugé capable d'être envoyé à l'Académie de Rome, il partit de Paris en septembre 1674, accompagné d'*Antoine Dégodetz*, âgé pour lors de vingt ans, qui alloit à Rome dans la même veue d'étudier. Ils s'embarquèrent à Marseille; des corsaires Algériens, qui rencontrèrent le bâtiment sur lequel il étoit monté, l'attaquèrent et firent esclaves tous ceux qui s'y trouvèrent. M. Jean Foy Vaillant, le médecin (numismate), fut du nombre. Seize mois se passèrent

sans que les Algériens voulussent entendre parler de leur rançon, quoyqu'on leur offrît des sommes considérables. Ils convinrent enfin de les échanger contre des Turcs, qui avoient été pris par des Français. *Daviler* et ses compagnons sortirent ainsy d'esclavage le 22 février 1676. Il alla sur-le-champ à Rome, et, pendant cinq années qu'il y demeura, il étudia et fit ses remarques sur les plus beaux édifices, antiques et modernes, qui rendent cette ville si recommandable..... » Il mourut à quarante-sept ans, en 1699. Son grand ouvrage, *Cours d'architecture*, a eu deux éditions, en 1691 et en 1720 (Lance, I, 182-4).

Claude Desgots, qui succéda à son oncle dans la charge de Contrôleur des Bâtiments (Lance, I, 216-7).

Simon Chupini figure dans le passeport de *Coypel* du 9 novembre 1672 (pièce 69).

Messier, que Lance n'a pas rencontré, dut, sur l'avis d'*Errard*, cesser de faire partie de l'Académie, car il n'en sera plus question.

111. ..... — Ce qui se rapporte au séjour de *Louis de Boulogne* le fils à Rome et se trouve dans les *Vies des Premiers Peintres du Roi* (Paris, 1751, petit in-8°, II, p. 43-8) est trop considérable pour ne pas être traité comme une note, mais comme une pièce à part :

Bientôt il remporta le premier des grands Prix de peinture (en 1673; *Procès-verbaux de l'Académie de peinture*, 27 mai et 25 août, II, 7 et 9). Le sujet intéressant qu'il traita, et qui lui valut la permission d'aller à Rome en qualité de Pensionnaire du Roy, fut le fameux Passage du Rhin. M. Colbert, pour lors Surintendant des Bâtimens du Roy, couronna ses efforts, et il partit avec l'ardeur que put inspirer, à dix-huit ans (en 1672, il étoit né en 1654), une passion vive, encouragée par un premier succès.

Permettez-moi de vous rappeler ici, Messieurs, un des plus vifs plaisirs que vous ayez sans doute ressentis, en annonçant aux jeunes Élèves qui m'écoutent, comme une satisfaction prochaine, le jour intéressant où, après des peines de plusieurs années, ils apprendront la nouvelle d'une réussite qui les fait évanouir (*lisez* épanouir) en un instant. La distinction est, à tout âge, le but et la récompense des talens, et celle-ci a quelque chose de glorieux qui en rehausse le prix.

Aller dans un climat étranger par un choix mérité, y paroître sous la protection marquée de son Prince, y envisager une étude tranquille et les secours que Rome réserve à ceux qui savent et veulent en profiter, quel point de vue satisfaisant, et que l'on est bien récompensé alors de l'étude obstinée avec laquelle il faut mériter cet avantage! Il s'en faut bien, cependant, que ce soit un terme où l'on puisse envisager le repos; c'est, au contraire, l'ins-

tant où l'on se dévoue tout de bon à suivre l'art, peut-être le plus long à apprendre et le plus difficile à pratiquer que l'esprit ait inventé. C'est le moment où l'on s'engage à chercher les moyens de se distinguer au milieu d'une foule de gens habiles, qui semblent avoir placé si loin le but où ils ont atteint que le découragement seroit l'effet de la vue de leurs ouvrages, sans l'intrépidité ordinaire à la jeunesse.

Ce terme est donc l'époque intéressante qui décide ordinairement du sort des artistes. C'est l'épreuve par laquelle, dans une espèce de silence de quelques années, les disciples de la peinture s'affermissent dans les vrais principes, et ce sont les Sculpteurs, les Architectes de l'ancienne Grèce et les Peintres fameux que l'Italie a vu naître qui tiennent école et qui donnent des leçons que chacun entend et s'approprie suivant son penchant et ses dispositions. *Raphaël,* qui a des droits si bien établis au tribut que nos jeunes artistes vont offrir aux grands hommes, reçut le premier hommage de *Louis de Boullogne*. Il copia, sous les yeux de M. *Errard*, alors Directeur de l'Académie de Rome, le tableau de l'École d'Athènes (cf. la note de la pièce **100**, p. 56) et celui de la Dispute du Saint Sacrement. Ces copies, de même grandeur que les originaux, lui avoient été demandées pour être exécutées en tapisseries.

Ces preuves authentiques des progrès qu'il avoit faits lui valurent, après l'espace de cinq ans, la permission de visiter, jouissant toujours de la Pension du Roi, les villes qui se sont rendues célèbres dans l'histoire de la peinture par leur rivalité. Il rendit à chaque École la justice qu'elle méritoit; il se laissa toucher par des beautés différentes, et le témoignage qu'il en rend lui-même, par des notes, écrites de sa main, qui m'ont été confiées, me font naître, en vous le rapportant, une réflexion à l'importance de laquelle je ne puis me refuser; elle aura sans doute été déjà inspirée aux jeunes gens qui m'écoutent par les Maîtres éclairés qui les conduisent; je ne prétends aussi que leur en rappeler le souvenir, en les engageant, dans leur séjour en Italie, à s'armer contre la prévention.

La prédilection pour une École ou pour un Peintre n'est point un sentiment blâmable; il faut être entraîné, mais il faut savoir s'arrêter et revenir sur ses pas. Ce penchant naturel, ce choix de sympathie, est préférable, sans doute, à une froide admiration, qui dénoteroit un génie trop lent. Mais ce goût, modéré par la raison,

permet de profiter des beautés d'un ouvrage dont la manière ne plaît pas. Le fruit d'une sage discussion est de s'enrichir comme l'abeille, et de changer en sa propre substance le suc des fleurs différentes dont on s'est nourri.

Les grâces du *Corrège,* les couleurs du *Titien* furent des sujets d'admiration et des objets de desir pour notre jeune artiste, qui revint à Paris en 1680, rempli de ces sentimens. L'accès et la protection que les talens trouvoient auprès de M. Colbert lui firent donner, à son arrivée, quelques tableaux pour les Appartemens de Versailles.....

Vie de Louis de Boullongne, Premier Peintre du Roi, par M. Watelet, Associé libre de l'Académie, dans les *Vies des Premiers Peintres du Roi.* Paris, 1751, petit in-8°, p. 43-8.

112. — Règlement fait, par ordre du Roy, pour l'Académie Françoise d'architecture, peinture et sculpture, establie a Rome.

(Copie envoiée par M. de la Teulière le 22 juin 1694. Aparemment que ce Règlement est signé par M. Colbert.)

Le sieur *Erard*, Peintre de Sa Majesté, ayant esté estably Directeur de lad. Académie, tous les Élèves qui y sont et seront cy après envoyez par ordre de Sa Majesté obéiront audit Sr *Errard* et aux autres Directeurs qui seront cy après establys par ses ordres, et, en cas de refus ou de retardement, Sa Majesté leur donne pouvoir et authorité de les mettre hors de lad. Académie, à condition de rendre compte à Sa Majesté aussy tost des raisons qu'ils auront eu de les chasser.

Tous les ouvrages auquels lesd. Directeurs ordonneront auxdits Eslèves de s'appliquer seront par eux exécutés sans difficulté ny retardement; sinon ils seront exclus de lad. Académie.

Enjoint Sa Majesté auxd. Directeurs de luy rendre compte exact tous les mois de la conduitte et des mœurs desd. Eslèves pour recevoir ses ordres sur tout ce qui les concerne.

Lesd. Eslèves se rendront aux heures réglées par lesd. Directeurs, tant pour le travail que pour les repas et pour la retraitte du soir, et, en cas qu'aucun desd. Eslèves manque aux heures jusques à trois ou quatre fois dans un mois, il sera mis hors de lad. Académie par lesd. Directeurs.

Les portes de lad. Académie seront fermées à neuf heures du

soir précises, et, en cas qu'aucun desdits Eslèves ne soit point retiré à lad. heure, il ne sera plus reçeu dans lad. Académie.

Lesd. Directeurs tiendront soigneusement la main à l'exécution du présent Règlement et donneront advis à Sa Majesté de tout ce qui se passera dans lad. Académie et des ordres qu'il sera nécessaire de donner pour le bien, l'advantage et l'instruction desd. Eslèves et pour les rendre capables de servir Sa Majesté, affin qu'elle y puisse parvenir.

Fait à Saint-Germain en Laye, le quatriesme jour de décembre 1676.

Arch. nat., O¹ 1935. — Lecoy, p. 16-17.

113. — 5 décembre 1676. — A *Prou* et *Théodon*, Sculpteurs, pour leur donner moyen de s'en aller à Rome estudier dans ladite Académie. . . . . 400 l.

Comptes des Bâtiments, I, col. 925.

= « *Jacques Prou*, Sculpteur, de Paris, mort le 6 mars 1706, âgé de cinquante-un ans » (Piganiol, *Descr. de Versailles*, 8e éd., 1751, Table, II, 349).

— « *Jean-Baptiste Théodon*, Sculpteur en bois, François de nation, mort le 18 janvier 1713 » (*Ibidem*, 354). Il en sera souvent question dans la suite, et *La Teulière* ne tarira pas sur ses ennuis avec le Sr *Théodon*.

114. — 13 février 1677. — ..... Ce mesme jour, le Sieur *Charles Poersson*, filz de desfuntz Mr *Poerson*, vivant Recteur de l'Académie, a présenté un tableau faict de sa main, représentant la fable d'Yo, priant l'Académie d'agréer sa présentation. L'Académie, ayant examiné led. ouvrage, a agréé sa présentation et luy a ordonné de faire un tableau de la grandeur ordinaire sur le sujet qu'il rescevra de M. *Le Brun*, lequel il raportera [dans] six moix à compter du jour que son dessein sera agréé. Monsieur *Le Brun* a proposé pour sujet de son tableau la Protection du Roy sur la jonction de l'Académie de Rome avec l'Académie Royalle de Paris.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 101. — Voir plus loin, à la date du 31 janvier 1682.

115. — Du samedit 27e febvrier 1677. — Ce jour, l'Académie estant assemblée à l'ordinaire, le Secrétaire a fait la lecture d'une lestre que Monsieur *Errard* a escrite de Rome, en response de celle qui luy a esté écrite de la part de l'Académie, par laquelle il

a tesmoigné estre sensiblement touché de l'honneur que l'Académie luy a faitte de luy écrire et l'asseure de son amitié et de la résolution en laquelle il est de servir la Compagnie en généralle et en particulière (*sic*). — (Signé :) *H. Testelin.*

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 102.

116. — 23 avril 1677. — A *Baslin*, Orfèvre, pour neuf médailles d'or fournies pour être distribuées aux Prix de l'Académie à Rome . . . . . 900 l.

Comptes des Bâtiments, I, col. 1010.

117. — Je vous prie, Monsieur, de m'envoyer un mémoire pareil à celuy que vous avez donné à Monseigneur, des fonds envoyés à Rome pour l'Académie les années 1675, 1676 et 1677, estant nécessaire que je luy en rende compte demain au matin.

Le 10 aoust 1677.

— Il a esté envoyé à Rome pour dépenses de l'Académie de peinture, sçavoir :

En 1675, le Sr *Formont* y a envoyé	10,000 l.
En 1676, on a fait tenir au Sr *Errard*	15,000
Et en 1677 on a fait tenir au Sr *Errard*. . . .	10,000
Total	35,000 l.

Bibl. nat., *Mélanges de Colbert*, n° 174 *bis*, fol. 547.

118. — 5 septembre 1677. — *Martin Carlier*, fils de feu *Sébastien*, Sculpteur François, demeurant à Sant'Andrea-della-Valle, « nella casa detta l'Academia del Re di Francia, » déclare au Tribunal du Gouverneur de Rome que, pendant qu'au Campo Vaccino il jouoit au palet avec d'autres jeunes gens, ses compatriotes, il ota son épée, qui avoit une garde d'argent et un pommeau isolé de deux figures, dont l'une étoit Hercule, et que cette épée lui avoit été volée sans qu'il sût par qui (*Liber furtorum*, 1677, fol. 219).

Bertolotti, *Artisti Francesi in Roma, nei secoli XV, XVI et XVII. Ricerche e studi negli Archivi Romani*. Mantoue, 1886, in-8°, p. 172. — Nous joindrons ici une mention relative à *Pierre Monnier*, qui se trouve dans le même ouvrage (p. 141) et que nous aurions mise à sa date si nous ne l'avions connue trop tard :

= A di 29 luglio 1665, *Stefanus Bodet*, fil. q. Pachor (?), Gallus intagliator, abitante in via Vittoria, dà querela contro Antonio ...., pittore Romano :

« Sappia V. S. come Monsu *Nicò*, pittore, ne parti di Roma venerdi, lasciò una scatola da dipingere nel palazzo del Vaticano dove sono le pitture di Rafaelle, accio mi potesse servire in ogni mia occasion, e di gia me ne sono servito e cominciato a fare un disegno detto da Messa, e, lunedi passato, andai per continuarlo la mattina e trovai che si serviva della scala detto querelato, al quale dissi che la scala era la mia, mentre me l'haveva lasciato il mio amico e però che se ne levasse. » Ebbe ingiurie e uno schiaffo. « Io dissi che me ne sarei resentito e portava rispetto al Palazzo, e lui mi rispose che me ne potava lamentare al Papa, che non gli dava fastidio. » S'intromisero altri, e tutto fini; egli però dà querela ed offre per testimoni Mr *Pietro Spinet* et *Pietre Monier*, pittori Francesi, che stavano disegnando nella sala suddetta e viddero ogni cosa. *Pietro Monier* interrogando, dice : « Mentre venerdi p. p. a mattina stavo disegnando, nella salla della Messa nel Palazzo di S. Pietro, pitture di Raffaello d'Urbino, » confermando il tutto.

119. — Règlement du 28 octobre 1677.

On verra plus loin, à la date du 20 mai 1679, dans un congé de trois Élèves revenant de Rome, cette trace d'un Règlement que nous n'avons pas retrouvé :

Estant informé que les nommés..... ont finy les trois années auxquelles nous avons fixé le temps du séjour des Élèves dans l'Académie par le Règlement par nous fait le 28 octobre de l'année 1677, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté.....

120. — Fonds envoyés a Rome pour dépense de l'Académie en 1676 et 1677.

Sçavoir : pour 1676		15,000 l.
Pour 1677, 15,000 l., sçavoir :		
M. de La Planche y a fait venir . .	10,000 l.	14,000 l.
et M. de La Live	4,000	
Total.		29,000 l.

Il a esté expédié une ordonnance de fonds de 15,000 l. pour dépenses de ladite Académie pendant 1677. M. de la Planche en a de reste 5,000 l., et M. de la Live est en advance des 4,000 l. qu'il a fait venir.

Bibl. nat., *Mélanges de Colbert*, n° 135, fol. 4.

121. — Errard, Prince pour la seconde fois de l'Académie de Saint-Luc (cf. **62**).

« Anno 1678. Carlo Errard. Compiuto il Principato del *Le Brun* (1676-1677) l'Accademia credette usare la sua liberalita e riconoscenza verso *Carlo Errard*, che del *Le Brun* avea con molta lode sostenuto le veci, perche, nell' anno 1678, suo Principe assoluto lo dichiarò. Mentre l'*Errard* tenea il posto di *Carlo (Le Brun)*, fece celebrare publici concorsi d'arte con una magnificenza di cui l'Accademia non aveva ancora avuto esempio; forni di arredi e di suppellettili la Sagrestia della Chiesa; fece registrare memorie di grato animo verso la generosita di *Pietro da Cortona*[1], ed impose gravi responsabilità ai custodi degli effetti dell' Accademia. Nel tempo poi del suo personale governo fece rinovare gl' inventari di tutte le proprietà accademiche e della chiesa, colla descrizione d'ogni minimo particolare, e mise in chiaro tutti li conti degli amministratori, creditori e debitori dell' Accademia, se non che in qu'ell' anno *Errard* s'infermò, e sostennero il suo posto, nella condizione di Vice-Principe, quando il *Maratta*, e quando il *Morandi*. »

Missirini, *Memorie per servire alla storia della Romana Accademia di San Luca*. Roma, 1823, in-4°, p. 142-3.

= 1. Prince de 1634 à 1638. Cf. Missirini, p. 101-11.

122. — 26 février 1678. — ..... L'Académie a résolust en outre que le Sieur *Laviron*, ayant obtenu deux premiers Prix en icelle et le recognoissant capable de profiter en l'estude de Rome, qu'il luy sera deslivré un certificat pour estre reçeu à la Pension que le Roy a accordé auxd. Estudians de l'Académie, quand il plaira à Monseigneur Colbert de l'y envoyer.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 130. — Sur les prix de sculpture de *Pierre Laviron*, en novembre 1676 et janvier 1678, cf. *ibidem*, p. 94 et 126. — Piganiol, dans la table de sa *Description de Versailles*, éd. de 1701, p. 413, dit sans date : « *L'Aviron*, d'Anvers, Sculpteur, mort. » — Jal, p. 750-1.

123. — 26 mars 1678. — ..... Monsieur *Le Brun* ayant présanté à la Compagnie une Relation de ce qui c'est passé à Rome à l'Académie, dite de Saint-Luc, pendant son Principat et particulièrement en la distribution des Prix qui y ont esté donnés de la part du Roy, laquelle Relation a esté traduite en François, avec

un Discours fait par M. Bellory à l'honneur des arts de Peinture et de Sculpture. La lecture ayant esté faicte, la Compagnie a treuvé bon l'impression quy a esté faicte desd. Discours et de la traduction en François.....

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 131.

124. — Henri Testelin a Errard.

Paris, ce 5 avril 1678.

Monsieur, — La Relation de ce qui s'est passé en la sérémonie de la distribution des prix qui ontz esté envoyez de France à l'Académie de Saint-Luc, à Rome, a esté si agréablement resçeue de toute nostre Compagnie lorsque Monsieur *Lebrun* luy en a fait lecture en une assemblée générale, l'ayant fait traduire en François, que toute cette assemblée résolut unanimement de vous en remersier et de vous suplier de tesmoigner à Messieurs de ceste célèbre Académie le ressentiment qu'elle a des soins qu'ilz prennent pour l'illustration de nos arts. C'est aussy pour en donner des marques publiques que Monsieur *Lebrun* a jugé à propos de la faire imprimer, avec l'excélant Discours de Monsieur Bellory, auquel on ne peut donner assez de louange. Recesvez donc, Monsieur, les tesmoignage de ressentimentz, d'afection et des vœux continuelz pour vostre conservation, que l'Académie vous présente par ma plume, en suportant sa foiblesse selon vostre indulgence accoutumée..... Comme j'ay refusé des coppies de l'extrait des Conférences que je vous envoye, me réservant toutes ces matières là pour joindre au Recueil général que je me promets de faire, je souèterois, s'il se peut, que nos Etudiants François n'en tirassent point de copies.

Nouvelles Archives de l'Art français, 1878, p. 283 et 285. — Cf. *Procès-verbaux de l'Académie de peinture*, 26 mars 1678, II, 131.

125. — 16 avril 1678. — Au Sr *Laviron*, Sculpteur, pour luy donner moyen d'aller à l'Académie de Rome . . . . 200 l.

Comptes des Bâtiments, I, col. 1085. — Cf. n° 117.

126. — 25 novembre 1678. — A *Verdier*, Peintre, 2,000 l. pour une année d'appointemens et 600 l. pour faire le voyage de Rome pour se perfectionner encore davantage dans la peinture, cy en tout . . . . . 2,600 l.

Comptes des Bâtiments, I, col. 1085.

127. — COLBERT AU DUC D'ESTRÉES, AMBASSADEUR A ROME.

Saint-Germain, 20 janvier 1679.

Monsieur, — Le Sieur *Le Nostre,* que vous connoissez, s'en allant en Italie, non pas tant pour sa curiosité que pour rechercher avec soin s'il trouvera quelque chose d'assez beau pour mériter d'estre imité dans les Maisons royales ou pour luy fournir de nouvelles pensées sur les beaux dessins qu'il invente tous les jours pour la satisfaction et le plaisir de Sa Majesté, quoyque ce soit vous en dire assez pour croire que vous luy donnerez toutes les assistances qui luy seront nécessaires pour avoir les entrées de tous les Palais et de toutes les belles Maisons des environs de Rome, je ne laisse pas encore d'y ajouter la prière que je vous fais en sa faveur.

Bibl. imp.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVI, fol. 72. — Depping, *Corresp. administr.*, IV, 597. — P. Clément, *Lettres de Colbert*, V, 387.

= « *André Le Nostre,* Controlleur Général des Bâtiments de Sa Majesté, Arts, Jardins et Manufactures de France et Chevalier de Saint-Michel (le 20 juin 1693), étoit né en 1613 d'un père qui étoit chargé du soin du Jardin des Tuilleries. On lit, dans un extrait de la vie de *Le Nostre* donné au public par feu *Desgots,* son neveu, qu'il avoit environ quarante-quatre ans lorsque M. Fouquet lui donna occasion de se faire connoître par les magnifiques Jardins de Vaux-le-Vicomte. Louis XIV, qui connut son mérite, lui ordonna de travailler à Versailles et à Trianon. La fameuse Terrasse de Saint-Germain, l'un des plus beaux morceaux du Monde en ce genre-là, est un monument du mérite de *Le Nostre.* Il travailla ensuite aux Jardins de Clagni, en face du grand estang qu'on a desséché en 1736. Ce fut dans les délicieux Jardins de ce château qu'on vit pour la première fois des Portiques, des Treillages, des Berceaux et des Cabinets. On fit venir des Hollandois qui étoient habiles dans ces genres d'ouvrages, mais les François les ont bien surpassés dans la suite. Versailles, Trianon, Marly font voir que, jusqu'ici, l'on n'a point égalé l'art et la magnificence qui se trouvent dans ces beaux lieux. *Le Nostre* mourut au mois de septembre de l'an 1700, âgé de quatre-vingt-sept ans » (Piganiol, *Description de Versailles*, éd. de 1751, Table, II, 344-5. — Jal, 771-2. — Tallemant des Réaux, éd. Paulin Pâris, VII, 1858, p. 514 et 542. — *Journal* de Dangeau, IV, 270, 288; V, 215-6; VII, 373-4; VIII, 141; XVI, 19. — *Mémoires* du duc de Saint-Simon, éd. Hachette, in-12, II, 1856, p. 101-2).

128. — COLBERT AU Sr ERRARD.

20 janvier 1679.

Le S^r *Le Nostre* s'en allant à Rome, vous ne manquerez pas de luy donner toutes les assistances qui dépendront de vous, et mesme

de luy faire part de tout ce qui se passe dans l'Académie et de la conduite que vous tenez pour l'instruction de la jeunesse que je vous envoye. Vous connoissez son mérite, et vous devez vous appliquer à suivre les advis qu'il pourra vous donner, tant sur les estudes des Élèves que sur tout ce qui regarde lad. Académie.

Bibl. nat. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVI, fol. 73. — P. Clément, *Lettres de Colbert*, V, p. 387.

129. — Colbert au Sr Errard.

21 janvier 1679.

Je suis bien aise de vous donner advis que je donne les ordres pour faire armer à Marseille ou à Toulon une grande fluste de 6 à 700 tonneaux, qui partira asseurément dans la fin du mois prochain et se rendra à Civita-Vecchia depuis le 1er jusqu'au 15 de mars. Ne manquez pas de préparer toutes choses pour faire l'embarquement sur cette fluste, afin qu'elle puisse passer le détroit dans le mois d'avril et arriver icy dans le mois de may.

Outre tout ce que vous avez disposé, tant d'achapts que de ce que vous avez fait faire dans l'Académie pour embarquer, le Sr Alvarez m'a encore prié d'y faire embarquer cent caisses, dont il vous fera parler par Gilbert Chaudière; prenez le mesme soin de faire embarquer ces cent caisses que les vostres et surtout chargez quelqu'un de cette voiture qui m'en réponde jusques à ce que le tout soit arrivé à Paris. Je vous envoye une lettre pour M. le Duc d'Estrées, afin que, s'il est nécessaire d'avoir quelque permission du Pape, il n'y arrive aucune difficulté.

130. — Colbert au duc d'Estrées.

21 janvier 1679.

Monsieur, — Je donne ordre de faire équiper et armer à Toulon ou à Marseille une des plus grandes flustes du Roy, pour s'en aller à Civita-Vecchia et y arriver depuis le premier jusques au 15 mars prochain, pour y embarquer tout ce qui a esté achepté à Rome par le Sr *Errard* et tout ce qu'il a fait faire par mon ordre pour le service du Roy dans l'Académie, comme aussi cent autres caisses, qui ont esté acheptées pour le mesme service de Sa Majesté par le Sr Alvarez. En cas que ledit Sr *Errard* ayt besoin de vostre secours pour tout ce qui concerne cet embarquement, je vous prie

de faire toutes les instances au nom de Sa Majesté et de luy donner toutes les assistances dont il aura besoin.

131. — COLBERT AU Sr ERRARD.

Saint-Germain, 27 janvier 1679.

Monsieur, — Pour response à vostre lettre du 28 décembre, je vous ay fait sçavoir ce que vous aviez à faire sur le sujet des Pensionnaires qui sont dans l'Académie. Exécutez ponctuellement ce que je vous ay écrit sur ce sujet[1].

Vous ferez voir au Sieur *Le Nostre*, qui partira dans peu de jours avec Mme la Duchesse Sforce pour aller à Rome, la statue équestre du Roy, et il sera bon que vous voyiez le Duc d'Estrées pour examiner ensemble les prétentions du Cavalier *Bernin* sur le sujet de cette statue, pour la recevoir et ensuite chercher les moyens de la faire venir en France, à quoy je crois qu'il n'y a pas d'autre expédient que celuy de luy faire passer le détroit.

Il y a longtemps que vous devriez avoir fourny au Sieur *Guidi* le marbre qui luy est nécessaire pour le groupe qu'il doit faire. Je crois que c'est vostre maladie qui est cause de ce retardement, mais il est bien nécessaire qu'à l'avenir vous exécutiez plus promptement et ponctuellement les choses que je vous ordonne.

Continuez à tenir la main que les Élèves travaillent avec soin et application, et envoyez-moi promptement le compte des dépenses de l'année 1678.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVI, fol. 98. — P. Clément, *Lettres de Colbert*, V, 388. — Analysée Lecoy, p. 66.

= 1. La lettre manque.

132. — COLBERT AU Sr ERRARD.

Saint-Germain, 17 février 1679.

Monsieur, — Je suis bien étonné que le bloc de marbre qui estoit nécessaire au Sieur *Guidi*, pour faire le groupe dont je luy ay envoyé le dessin, luy ayst esté fourni si tard, vu qu'il y a plus de 18 mois que je vous en ay donné l'ordre. Une autre fois, exécutez plus ponctuellement et plus diligemment les ordres que je vous donne.

Je suis bien ayse que les Termes, dont le Sieur *Théodon* a porté les dessins et auxquels il travaille, réussissent bien.

Vous avez bien fait de remettre à l'Académie le nommé *Desgots*.

Appliquez-vous toujours à faire en sorte que les Élèves fassent bien leur devoir, et qu'ils fassent du progrès dans leurs estudes, et avertissez-moy de ceux qui se débaucheront, afin que j'en fasse avertir leurs pères et leurs parens, et que je les fasse mettre hors de l'Académie, en cas qu'ils ne se corrigent.

Si vous estes persuadé que *Carlier* fasse mieux son devoir, je vous donne pouvoir de le remettre dans l'Académie.

Je suis surpris que vous ne m'ayez point encore envoyé aucune estude des Élèves, et particulièrement des Peintres, estant impossible qu'ils ne s'appliquent à dessiner continuellement. Dites à tous que je veux qu'ils me fassent des dessins de leur génie, tous les trois mois, et que je feray mettre hors de l'Académie tous ceux qui y manqueront.

J'ay reçu les comptes de l'Académie; je les arresteray au premier jour et vous enverray des fonds dans peu.

Je donne à présent les ordres à Marseille pour en faire partir, dans le commencement du mois prochain, une grande fluste de plus de 500 tonneaux, et vous pouvez faire estat qu'elle arrivera à Civita-Vecchia depuis le 20 jusqu'au dernier du mesme mois, ne doutant pas que vous n'ayez fait préparer toutes les caisses de tous les ouvrages que vous avez fait faire par mon ordre. Regardez de rendre cette voiture la plus ample que vous pourrez, parce qu'assurément cette fluste peut contenir mesme un beaucoup plus grand nombre de caisses et ballots que le nombre de 200 que vous m'avez écrit, au mois de septembre, que vous aviez. Je serois bien ayse qu'outre le Terme de l'Hyver qui est fait, celuy du Printemps, auquel *Théodon* travaille, fust achevé, et que vous puissiez le charger sur cette fluste[1].

Ayez toujours soin que les Sculpteurs et Peintres travaillent avec soin, application et amour aux ouvrages qu'ils ont entrepris. J'observeray, pendant la paix, de faire venir tous les ans, ou ce que vous ferez faire dans l'Académie, ou ce que vous trouverez occasion d'acheter.

J'écris à M. l'Ambassadeur afin que, s'il y avoit quelque difficulté à la sortie ou à l'exemption des droits, je la fasse lever.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVIII, fol. 170. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 390-1. — Analysée Lecoy, p. 66.

= 1. Piganiol, *Descr. de Versailles*, éd. de 1701, cite, comme de *Théodon*, p. 283, le Terme de l'Hiver et, p. 214, celui, non du Printemps, mais de l'Été.

133. — COLBERT AU Sr ERRARD.

24 février 1679.

Je vous ay escrit, par l'Ordinaire précédent, que la fluste, destinée pour charger à Civita-Vecchia tout ce que vous avez dans l'Académie appartenant au Roy, partiroit de Marseille dans les huit premiers jours du mois prochain, et je suis bien ayse de vous le répéter encore afin que vous ne perdiez pas un seul moment de temps pour mettre non seulement le tout en estat pour estre embarqué, mais même pour faire descendre à Civita-Vecchia toutes les caisses et ballots, afin que rien ne retarde cet embarquement. Il est aussy nécessaire que vous disposiez un Sculpteur François pour s'embarquer sur ce bastiment et prendre soin de la conservation desdites caisses et ballots jusques à ce que le tout soit arrivé icy.

Ne manquez pas de faire de bons inventaires de tous les ballots et de ce que chacun contiendra, pour en charger le Capitaine et mesme le Sculpteur que vous ferez embarquer; envoyez-moy aussy une copie de cet inventaire le plus tost que vous pourrez.

134. — COLBERT AU Sr ERRARD.

Saint-Germain, 9 mars 1679.

Monsieur, — Je suis bien ayse que vous ayez fait conduire à l'atelier du Sieur *Guidi* le bloc de marbre nécessaire pour le groupe auquel il doit travailler, et que vous ayez fait venir aussy ceux qui sont nécessaires pour les Termes auxquels *Théodon* et *Laviron* travaillent.

J'ay reçu, en mesme temps, les dessins des Élèves que vous m'avez envoyés; je les examineray et vous en feray sçavoir mes sentimens par le premier Ordinaire.

Je vous envoye une lettre de change de la somme de 10,000 livres pour les dépenses de l'Académie pendant les six premiers mois de cette année, et 13,178 livres pour le parfait payement des dépenses de l'année dernière 1678.

Vous devez estre assuré que la fluste, que j'ay fait équiper et armer à Marseille, est à présent preste à partir, et ainsy vous devez envoyer incessamment à Civita-Vecchia tous les ballots et caisses que vous devez embarquer. Je vous recommande surtout de prendre

garde que le tout soit bien emballé et encaissé, en sorte qu'il n'y puisse arriver aucun accident.

Exécutez aussy ce que je vous ay écrit, par ma précédente, de charger un des plus habiles Sculpteurs de l'Académie de toutes les caisses et ballots, et de le faire embarquer pour accompagner le tout jusqu'au Louvre.

Continuez toujours à faire travailler les Élèves à achever les ouvrages qu'ils ont commencés.

J'ay vu les plans du Palais Farnèse et des églises que *Davillers* a envoyés; j'en suis assez satisfait, mais je n'ay pas trouvé qu'il dessinast assez bien, et ainsy il fault qu'il se fortifie dans le dessin. Comme vous me faites sçavoir que c'est un garçon qui peut servir, dites-luy que je veux qu'il demeure encore à Rome, et qu'il continue à lever le plan des plus beaux Palais et des plus belles Eglises.

Et, si vous luy trouvez assez de génie, je serois bien ayse qu'il s'appliquast à tout ce qui peut concerner les eaux, c'est-à-dire les sources, les niveaux, les conduites, les aqueducs, les différens effets des eaux; qu'il visitast avec soin tout ce qu'il y a de beau de cette nature dans toute l'Italie; qu'il s'appliquast même à faire les calculs de ce que chaque ajustage de fontaines distribue d'eau par jour suivant son ouverture et élévation, et mesme si les eaux s'élèvent à la mesme hauteur que leurs sources, ou quelle diminution il s'y trouve.

En cas que vous croyiez qu'il ayt du génie pour cette sorte de travail, vous pouvez luy former une instruction sur ma lettre, et dites-luy de me rendre compte de ce qu'il fera tous les quinze jours.

Bibl. nat., mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVI, fol. 242. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 392-3. — Analysée Lecoy, p. 67.

135. — Colbert au Sr Errard.

17 mars 1679.

J'apprends, par une lettre de Provence, que la fluste du Roy n'est point encore partie, mais elle doit asseurément partir dans peu de jours; vous devez cependant faire descendre avec soin à Civita-Vecchia toutes les caisses que vous devez faire embarquer dans cette fluste, afin que l'embarquement s'en fasse promptement. A l'esgard de la statue équestre du Roy, examinez bien tout

ce qui est à faire, de quelle grandeur et de quelle forme devra estre le vaisseau qui l'ira prendre.

136. — COLBERT AU Sr ERRARD.

24 mars 1679.

J'envoye à Civita-Vecchia la fluste de laquelle je vous ay escrit, et celuy qui la commandera a ordre de vous envoyer cette lettre en diligence aussi tost qu'il sera arrivé audit Civita-Vecchia. Ne manquez pas de vous y rendre aussy tost et de tenir la main à ce que les caisses et ballots que vous devez y embarquer, suivant l'ordre que je vous ay donné, soient promptement chargés sur ce bastiment, afin qu'il puisse continuer son voyage, et ne manquez pas de me faire sçavoir tout ce que vous aurez fait en cela et le jour que le Capitaine mettra à la voille.

Je vous envoye un duplicata de la lettre que j'écris au Sr Brodart sur le sujet de la lettre que je vous escris.

137. — COLBERT AU Sr BRODART.

24 mars 1679.

Je me remets à ce que je vous ay escrit concernant la fluste qui doit aller à Civita-Vecchia, et je vous envoye à présent une lettre pour le Sr *Errard*, Directeur de l'Académie Françoise à Rome. Le Capitaine de la fluste aura soin de l'envoyer en diligence aussy tost qu'il sera arrivé à Civita-Vecchia, et, comme il n'y a qu'une demi-journée de chemin, il en aura promptement réponse, et vous devez mesme l'asseurer qu'il trouvera audit Civita-Vecchia toutes les caisses et ballots qu'il doit embarquer, ayant donné cet ordre audit *Errard*, il y a desjà quelque temps. Le principal consiste à sçavoir si cette fluste peut naviguer seurement de Civita-Vecchia dans le destroit, et qu'en cas que vous ayez quelque difficulté, vous pouvez en conférer avec le Sr Arnoul pour la faire escorter par un des vaisseaux du Roy.

138. — COLBERT AU Sr ERRARD.

6 avril 1679.

J'apprends de Marseille que la fluste en est partie dès le 18 du mois passé, en sorte que je ne doute pas qu'elle ne soit à Civita-Vecchia et que vous n'ayez fait préparer toutes choses en dili-

gence; ainsy, j'attendray par les premiers Ordinaires des nouvelles de ce que vous aurez fait en cela. Surtout il est bien nécessaire que vous preniez soin vous-même que les caisses et ballots soient bien arrangés, et que vous mettiez dessus un Sculpteur François pour prendre soin de tout jusqu'à Paris. Je ne doute pas que vous fassiez aussi charger sur cette mesme fluste les caisses et ballots du Sr Alvarez, dont je vous ay cy-devant escrit, qui sont entre les mains d'un de ses Correspondans.

139. — Colbert au Sr Errard.

21 avril 1679.

Par ma lettre du 9 du mois passé, je vous ay marqué que j'avois donné ordre à M. Du Metz de vous faire tenir une lettre de change de 13,178 livres pour le parfait payement des dépenses de l'Académie de l'année dernière, et encore une autre lettre de change de 10,000 livres à-compte des menues despenses de l'année présente. Vous pourrez facilement prendre sur ces sommes la dépense qui est à faire pour le transport des caisses de Rome à Civita-Vecchia, et je ne manqueray pas de vous faire tenir les fonds ordinaires, ainsy et dans les temps que j'ay accoustumé; donnez-moy cependant advis des dépenses que vous ferez, afin que, s'il y en a d'extraordinaires, j'y puisse pourvoir. J'ay beaucoup d'impatience d'apprendre à présent que vous ayez fait charger toutes lesdites caisses sur la fluste qui doit estre arrivée à Civita-Vecchia. Je ne puis douter que vous n'ayez fait embarquer sur cette fluste les 100 caisses qui sont entre les mains du Correspondant du Sr Alvarez, suivant l'ordre que je vous en ay donné par ma lettre du 8 de ce mois. Continuez toujours de prendre soin des Élèves de l'Académie, les exciter continuellement au travail, et de me rendre compte du génie de chacun.

140. — Colbert au Sr Errard.

13 may 1679.

Je n'ay point reçeu de vos nouvelles par le dernier courrier, et j'en attends avec impatience, et particulièrement du jour que le bastiment que j'ay envoyé à Civita-Vecchia sera party, avec le reçeu au pied de l'inventaire dont vous m'avez envoyé un projet et le nom du Sculpteur que vous avez fait embarquer sur le mesme

bastiment. Ne manquez pas aussy de me faire sçavoir, aussy souvent que je vous l'ay marqué, des nouvelles de ce qui se passe dans l'Académie et particulièrement du génie et du profit que les Élèves de peinture, sculpture et architecture, font chacun dans leur art. J'ay demandé à M. *Le Brun* des nouvelles de *Verdier*, et j'ay été estonné qu'il m'a dit qu'il n'en avoit point encore reçeu depuis qu'il est arrivé à Rome; faites-moy sçavoir ce qu'il fait et dites-luy qu'il ne manque pas de rendre compte tous les quinze jours, ou au moins tous les mois, à M. *Le Brun* de ce qu'il fait, et prenez bien garde surtout qu'il ne se débauche, et, en cas que vous y voyiez quelque apparence, ne manquez pas de m'en donner advis.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVI, fol. 505. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, p. 398, note 2, pour la seconde partie de la lettre.

141. — Congé de trois Élèves de l'Académie de Rome pour revenir en France.

Saint-Germain, 20 may 1679.

Nous, Jean-Baptiste Colbert, Chevalier, Baron de Sceaux, Conseiller ordinaire du Roy en tous ses Conseils, Secrétaire d'Estat et des Commandemens de Sa Majesté, Surintendant et ordonnateur général des Bastimens, Arts et Manufactures de France;

Estant informé que les nommés *Flamen*, *Prou* et *Hurtrel*, Sculpteurs, estant présentement dans l'Académie de peinture, sculpture et architecture, establie par ordre du Roy, à Rome, ont finy les trois années auxquelles nous avons fixé le temps du séjour des Élèves dans l'Académie, par le Règlement par nous fait le 28 octobre de l'année 1677[1], en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté;

Mandons et ordonnons au Sieur *Errard*, Directeur de ladite Académie, d'accorder le congé auxdits Sieur *Flamen* et *Prou*, pour retourner en France, et audit Sieur *Hurtrel* aussytost après qu'il aura achevé les ouvrages qui lui ont été prescrits.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVI, fol. 543. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 394-5.

= 1. Nous avons déjà dit à cette date que ce Règlement manque malheureusement.

142. — COLBERT AU Sr ERRARD.

14 juin 1679.

Pour réponse à vostre lettre du 17 du mois passé, j'ay donné ordre, il y a quelque temps, de vous envoyer un nouveau fonds pour la continuation des dépenses de l'Académie, et ainsy vous ne manquerez pas d'argent pour continuer à donner vos soins et vostre application pour élever la jeunesse. Je m'étonne de n'avoir reçu aucunes nouvelles de *Davillers*. Faites-moy sçavoir s'il travaille à ce que je luy ay ordonné, et tenez la main à ce qu'il ayt visité généralement toutes les conduites des eaux et des fontaines d'Italie et qu'il m'en envoye les mémoires auparavant que de revenir.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*. — Analysé dans une note de Clément, V, 393, note 1.

143. — COLBERT AU SIEUR DESCLOUZEAUX, COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE MARINE AU HAVRE.

Saint-Germain, 21 juin 1679.

Je suis bien ayse d'apprendre, par vostre lettre, que la fluste de Saint-Jean, qui a chargé à Civita-Vecchia des caisses et ballots pour le Roy, soit arrivée. Comme il y a un Sculpteur, nommé *Cornu*, qui est embarqué au Havre sur cette fluste, il vous aydera à les faire charger sur les autres bastimens qui les doivent apporter à Paris. Prenez un très grand soin qu'il n'arrive aucun accident à ces caisses, et faites en sorte, s'il est possible, que les mesmes bastimens qui les chargeront au Havre les apportent jusqu'à Paris. Le nommé *Goy*, Peintre[1], a deu se rendre au Havre pour ayder aussy à en prendre soin. J'écris à Paris que, si ledit *Goy* n'est pas encore party, on le fasse partir immédiatement; mais cela ne doit pas retarder un seul moment de les charger. Appliquez-vous avec un très grand soin à cette affaire, qui est très importante.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVI, fol. 660. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 397.

— 1. Le beau-père d'*Errard* (cf. **100**).

144. — Le lendemain (22 juin 1679), Colbert envoie à Desclouzeaux l'inventaire des caisses chargées sur le *Saint-Jean* pour la vérification de leur nombre :

« ..... Outre cet envoi d'*Errard*, il a esté chargé le nombre de cent et tant d'autres caisses de divers bustes, statues et autres curiosités, qui ont esté achetés à Rome par les ordres du Sieur Alvarès, et qui appartiennent pareillement à Sa Majesté..... »

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVI, fol. 666. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 397.

145. — Colbert au Sr Errard.

Saint-Germain, 28 juin 1679.

Monsieur, — L'on décharge le vaisseau le Saint-Jean au Havre, et j'y ay envoyé le Sieur *Goy*, Peintre, et *Cornu*, en sorte que j'espère que tout arrivera à Paris en bon estat.

Je suis bien ayse que *Verdier* s'applique à l'estude; excitez-le toujours et donnez-luy toutes assistances nécessaires, parce qu'assurément c'est un des meilleurs élèves de M. *Le Brun*.

Je suis bien ayse aussy que *Boulogne* et *Theutin* soyent partis pour retourner en France.

A l'égard du Sieur *Prou*, comme il est fils d'un bon homme et qu'il travaille très bien, exécutez l'ordre que je vous ay donné à son sujet, et faites tout ce que vous pourrez pour l'obliger à bien faire.

A l'égard de *Desgots*, le Sieur *Le Nostre* le ramènera avec luy, et vous luy direz ce que vous avez reconnu de sa conduite.

Je doute fort que *Davillers* soit aussy habile sur le fait des eaux qu'il en est persuadé; mais, puisqu'il a une grande envie de revenir icy, il seroit peut-estre inutile de le retenir davantage. Dites-luy seulement que, dans son retour, il examine soigneusement tout ce qui regarde les eaux.

Pressez toujours *Théodon* et *Laviron* d'achever leurs Termes. Excitez les autres Élèves à bien faire, et travaillez à leur donner toutes les assistances et toutes les instructions dont ils pourront avoir besoin pour leur avancement.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVI, fol. 691. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 397-8. — Analysée Lecoy, p. 67.

146. — Colbert au Sr Errard.

6 juillet 1679.

Pour réponse à vostre lettre du 14 du mois passé, vous avez

bien fait de donner permission aux Srs *Prou* et *Flamant* pour retourner en France; à l'égard du Sr *Uthel*, vous pouvez luy accorder quelques mois pour modeller et étudier, mais prenez garde que ce soit après qu'il aura achevé son groupe. Continuez de donner aux Élèves de l'Académie toutes les instructions et les lumières qui leur seront nécessaires pour les perfectionner dans leur art.

147. — Colbert au Sr Errard.

26 juillet 1679.

Je suis bien aise que vous ayez fait voir à M. *Le Nostre* les ouvrages des Sculpteurs élèves de l'Académie. Je crains bien qu'il ne soit arrivé à Rome en un fascheux temps, veu qu'il n'est pas possible d'en sortir en cette saison; continuez de luy donner toutes les assistances qui pourront dépendre de vous pour luy donner la facilité de ce qu'il desire voir à Rome et aux environs. A l'égard des Élèves, j'approuve tout ce que vous me proposez, et vous n'avez qu'à l'exécuter. Envoyez-moy la liste de tous les Élèves qui sont à présent dans l'Académie de Rome, afin que j'en puisse envoyer d'autres, s'il en manque.

148. — Colbert au Sr Le Nostre, en mission a Rome.

Saint-Germain, 2 aoust 1679.

Monsieur, — Je suis bien ayse d'apprendre, par la lettre que j'ay reçue de vous, que vous voyez à Rome des beautés qui pourront vous servir à l'ornement et embellissement des Maisons du Roy, et vous me ferez plaisir de m'écrire souvent pendant le temps que vous demeurerez encore à Rome.

Appliquez-vous aussy à bien connoistre tout ce qui regarde nostre Académie, pour me donner à vostre retour vos avis sur tout ce qu'il y aura à faire pour la faire réussir.

Vous avez raison de dire que le génie et le bon goust viennent de Dieu et qu'il est très difficile de les donner aux hommes. Mais, quoyque nous ne tirions pas de grands sujets de ces Académies, elles ne laissent pas de servir à perfectionner les ouvriers et à nous en donner de meilleurs qu'il n'y en a jamais eu en France.

J'écris au Sr *Errard* sur le sujet de *Carlo Maratti* et *Domenico Guidi*. Vous me ferez mesme plaisir de luy donner vos avis sur

tout ce qu'il doit faire pour le succès de l'Académie et de tous les ordres que je luy donne.

A l'égard de la statue équestre du Roy, je seray bien ayse d'apprendre à vostre retour le jugement que vous en aurez fait. Revenez à présent le plus promptement que vous pourrez.

J'écris au Sieur *Errard* sur le sujet de la pouzzolane[1].

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVII, fol. 120. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 400.

= 1. Sur la pouzzolane, voyez ce qu'en dit le Cavalier *Bernin*, dans le *Journal de M. de Chanteloup*, 1885, p. 26, 137, et les *Mémoires* de Perrault, livre II, 1842, p. 49.

149. — Colbert au Sr Errard.

Saint-Germain, 2 aoust 1679.

Monsieur, — Je m'étonne de ne point apprendre l'estat auquel sont les ouvrages de *Carlo Maratti* et *Domenico Guidi*. Ne manquez pas de les voir et de me faire sçavoir l'estat auquel ils sont à présent et lors qu'ils pourront estre achevés, afin que je puisse leur donner d'autres ouvrages à faire. Surtout ne manquez pas de leur donner toutes les facilités qui pourront dépendre de vous pour achever promptement leur travail et pour continuer à travailler pour le Roy; et mesme il est nécessaire que vous me donniez avis de l'argent qu'il faudra leur donner, afin que j'y puisse pourvoir; et aussy, lorsque les ouvrages seront achevés, j'enverray les bastimens nécessaires pour les faire apporter.

Je suis bien ayse de faire venir une bonne quantité de bonne pouzzolane pour m'en pouvoir servir dans les Maisons royales. Pour cela, il est nécessaire que vous fassiez marché pour en tenir toujours une quantité considérable à Civita-Vecchia, et que vous ayez dans ce lieu-là un correspondant qui puisse traiter avec les Malouins, lorsqu'ils y apportent le poisson de leur pesche[1], et en faire porter une quantité considérable jusqu'au Havre-de-Grâce, où ils pourront la décharger; et, comme bien souvent ces vaisseaux Malouins n'ont point de retour, je crois que l'on pourra avoir le fret à bon marché. En cas que vous trouviez quelque difficulté, je pourrois mesme envoyer, dans l'hyver prochain, un nouveau bastiment à Civita-Vecchia pour charger une quantité considérable de pouzzolane avec les autres choses qui seroient à Rome pour le Roy.

Envoyez-moy la liste des Peintres qui sont à présent à l'Académie, afin que je puisse vous en envoyer de nouveaux, en cas qu'il en manque, et faites travailler continuellement ceux qui y sont à copier toujours ce qu'il y aura de beau à Rome en peinture et sculpture.

Tenez la main à ce que les trois Termes qui restent s'avancent, comme aussy tous les autres ouvrages qui sont commencés.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVII, fol. 121. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 400-1.

= 1. Les marins de Saint-Malo. Le poisson qu'ils importaient à Rome devait être de la morue et du hareng.

150. — Colbert au Sr Errard.

23 aoust 1679.

Je suis bien aise d'apprendre, par votre lettre du 2 de ce mois, que *Davillers* soit allé visiter la Lombardie. Je verray à son retour s'il a quelque capacité pour la conduite des eaux.

Envoyez-moy la liste des Élèves qui restent dans l'Académie, afin que je tienne la main à ce qu'il y ait toujours le nombre que j'ay résolu.

Dites de ma part à M. *Le Nostre* qu'il debvroit m'escrire par tous les ordinaires.

A l'égard du fils de Marié, vous n'avez qu'à répondre qu'il faut un ordre de moy pour le recevoir à l'Académie[1]; cela vous doit servir de règle pour toutes occasions pareilles. Je suis bien aise que *Verdier* s'applique au travail; comme il a du génie, j'espère qu'il deviendra bon Peintre. Il est bon que vous fassiez finir le groupe du Sr *Ultrel*, mais il faut toujours prendre garde que les Élèves fassent tout ce qui est nécessaire pour bien s'instruire dans leur art. Faites-moy réponse sur ce que je vous ay escrit concernant la pouzzolane.

= 1. Cf. les *Lettres de Colbert* des 20 juillet et 24 septembre 1682.

151. — Colbert au Sr Errard.

7 septembre 1679.

J'attends le mémoire des Élèves qui sont à l'Académie, que je vous ay demandé par mes lettres des 26 juillet et 2 du mois passé. Souvenez-vous de ce que je vous ay escrit concernant la pouzzo-

lane, et, aussitost que les Thermes et autres figures auxquelles on travaille à Rome seront achevez, vous pourriez les embarquer sur les vaisseaux de Saint-Malo qui portent des poissons à Civita-Vecchia et les envoyer par cette voye, et par ce moyen vous pourriez éviter l'envoy d'une fluste exprès pour charger tout ce qui appartient au Roy. Faites toujours continuer les Élèves de peinture et sculpture à copier tout ce qu'il y a de beau dans Rome; faites-moy sçavoir aussy l'état auquel sont le tableau de figures auquel travaille *Carlo Marati* et le groupe auquel travaille *Dominico Guydi*.

Faites-moy aussy sçavoir quand le Sr *Le Nostre* partira.

152. — Colbert au Sr Errard.

Fontainebleau, 15 septembre 1679.

Monsieur, — J'ay reçeu, avec vostre lettre du 23 du mois passé, la liste des Élèves qui sont à l'Académie de Rome au nombre de neuf. Je vous en envoyeray dans peu quelques-uns des plus habiles qui ont travaillé à l'Académie de Paris. Surtout, prenez un grand soin qu'ils travaillent toujours à copier les plus belles choses de Rome, tant en peinture qu'en sculpture, et, lorsque tout ce qu'il y a de beau à Rome sera copié, ne feignez pas de les faire recommencer. Faites toujours diligenter les trois Termes auxquels l'on travaille, en sorte néantmoins que les Sculpteurs ayent tout le temps nécessaire pour les bien achever, et, aussitost qu'ils seront achevez, faites-les charger sur le premier vaisseau Malouin qui arrivera à Civita-Vecchia, avec la plus grande quantité de pouzzolane qu'il sera possible, ainsy que je vous l'ay desjà escrit. Je suis bien aise que le Sr *Le Nostre* trouve quelque chose de beau à Rome et digne des ornemens des Maisons royales. Vous pouvez sans difficulté recevoir à l'Académie le Sr *Jehan Champagne*[1], et prenez garde qu'il travaille pour le Roy et qu'il employe bien le temps pendant lequel il sera à l'Académie.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVII, fol. 246. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 402-3.

= 1. *Jean Champagne*, Architecte et Sculpteur, qui a travaillé à la Trinité du Mont et à Saint-André du Noviciat des Jésuites à Rome (Dussieux, *Artistes français à l'étranger*, 1856, p. 338; Lance, I, 139).

153. — COLBERT A M. LEBRUN.

15 septembre 1679.

Il n'y a plus dans l'Académie de Rome que cinq Sculpteurs, un Architecte, deux Peintres et un Graveur, et, comme il est nécessaire d'en tenir toujours un nombre plus considérable, je vous prie de conférer avec M. Perrault de tous les Élèves qui vont à l'Académie, pour faire choix des plus habiles pour envoyer à Rome.

(*Idem* à M. Perrault; conférer avec M. *Le Brun*.)

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVIII, fol. 245.

154. — COLBERT AU Sr ERRARD.

Fontainebleau, 28 septembre 1679.

Monsieur, — J'apprends, par vostre lettre du 20 de ce mois, l'estat auquel sont les ouvrages de *Carlo Maratti* et *Domenico Guidi*. Je trouve trop d'excès en la prétention de ce dernier. Je vous feray sçavoir dans peu ce que vous aurez à faire sur ce sujet.

Aussytost que je seray de retour à Paris, qui sera dans peu, je vous enverray un nouveau fonds pour le soutien de l'Académie.

Sur ce qui regarde l'envoi de la pouzzolane, et de ce que vous faites faire et que vous achetez pour le Roy, en cas que les vaisseaux de Saint-Malo veuillent prendre trop de nolis, en me le faisant sçavoir, j'enverray une Fluste du Roy au mois de mars ou d'avril prochain. Mais vous devez observer qu'il seroit beaucoup plus facile et mesme plus avantageux de charger le tout sur les vaisseaux de Saint-Malo, qui souvent s'en retournent à vide. Cependant, tenez toujours à Civita-Vecchia la pouzzolane et les ballots et caisses de tout ce que vous aurez à envoyer.

J'enverray, dans peu, de nouveaux Pensionnaires pour remplacer ceux qui sont retournés. Continuez toujours de faire travailler ceux qui sont dans l'Académie. Ayez soin surtout que les Termes qui sont commencés s'achèvent, et envoyez-les si tost qu'ils seront achevés.

Je suis bien ayse que le Sieur *Verdier* travaille beaucoup; excitez-le toujours, parce que, assurément, c'est un esprit capable de devenir un bon Peintre.

Faites travailler les Sculpteurs à copier toujours les plus beaux

bustes et les plus belles figures de Rome. Il est aussy nécessaire que vous fassiez copier les grands vases de marbre blanc qui sont à Rome, scavoir : le grand vase de la Vigne de Médicis sur lequel est en bas-relief la fable d'Iphigénie.

Il faut encore faire faire deux copies des mesmes vases que vous avez envoyés sur la dernière fluste.

Il y a encore un autre vase à Rome qu'il faut faire copier de mesmes, parce que ces vases sont très nécessaires pour les jardins des Maisons royales.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVII, fol. 299. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 404-5.

155. — Colbert au Sr Errard.

6 octobre 1679.

Le père de *Desgots* demande le congé de son fils qui est à l'Académie de Rome, mais, si le Sr *Le Nostre* a jugé qu'il valoit mieux de l'y laisser encore, il vaut mieux suivre son avis que du père.

Je vous ay écrit par le dernier Ordinaire sur le sujet des ouvrages des Sculpteurs et des Peintres; faites exécuter promptement le contenu en ma lettre; vous observerez seulement que, si, pour donner plus de moyen aux Élèves pour apprendre, il estoit nécessaire de prendre des ouvriers pour dégrossir les marbres, soit pour les vases, soit pour les statues et autres pièces curieuses, vous pouvez sans difficulté en prendre. Je vous recommande ce que je vous ay écrit sur le sujet de la pouzzolane, et vous envoyerai par le premier Ordinaire une lettre de change pour le maintien de l'Académie.

156. — Colbert au Sr Errard.

19 octobre 1679.

Le Sr di Santis, Secrétaire italien de l'Ambassadeur de France à Rome, m'a écrit une lettre à laquelle je fais réponse; ne manquez pas de luy remettre en main propre et de m'envoyer de mesme la réponse qu'il y fera (cf. **163**). Au surplus, je vous recommande toujours d'avoir un grand soin de l'Académie.

157. — COLBERT AU Sr ERRARD.

26 octobre 1679.

J'ay reçeu, avec vostre lettre du 20 du mois passé, l'éclaircissement que vous m'avez donné concernant les Pensionnaires de l'Académie, et je me remets à ce que je vous ay cy-devant écrit sur ce sujet. Je vous ay desjà fait sçavoir, par mes précédentes lettres, que vous fassiez copier les plus beaux vases qui soient à Rome, et vous pouvez pour cela vous servir des scarpelins[1] et Sculpteurs de Rome et y employer mesme les Sculpteurs François, au cas que cela puisse servir à leur instruction.

Vous pouvez remettre à envoyer la pouzzolane lorsque j'envoyeray une fluste, mais je ne l'envoyeray que lorsque vous aurez des ouvrages pour charger une partie du bastiment que j'envoyeray.

Vous pouvez bien vous persuader que je sçay bien la quantité de pouzzolane que j'ay payée et le lieu où elle est.

Je donne ordre à M. Du Mets de vous envoyer une lettre de change pour le soutien des dépenses de l'Académie.

= 1. C'est le mot italien *scarpellino*. Littré le cite d'après Philibert Delorme.

158. — COLBERT AU Sr ERRARD.

Saint-Germain, 17 novembre 1679.

Monsieur, — Je trouve, aussy bien que vous, les prétentions du sieur *Guidi* bien fortes. Je les régleray avec M. *Le Brun* et vous feray sçavoir ce que vous aurez à faire sur ce sujet.

Faites continuer les Termes et les ouvrages des Élèves avec l'application et le soin nécessaires pour les faire autant beaux qu'il sera possible. Continuez de prendre soin d'eux et de leur donner toutes les assistances qui dépendront de vous pour les faire réussir dans leurs estudes. Surtout prenez soin de *Verdier* et excitez-le à rendre compte de son travail à M. *Le Brun*.

Faites travailler promptement à tous les vases que je vous ay ordonnés. Vous devez prendre pour cela des Sculpteurs de Rome, ainsy que je vous l'ay écrit.

Donnez le quatrième Terme à celuy des Élèves que vous croirez pouvoir y mieux réussir.

Le sieur de Lalive vous a envoyé, par mon ordre, par le der-

nier Ordinaire, une lettre de change de 10,000 livres pour la subsistance de l'Académie.

Faites achever les Termes de *Théodon* et *Laviron*, et les autres figures entreprises par les sieurs *Hurtrel*, *Monnier* et *Carlier;* surtout, prenez garde que, comme je les ay envoyés à Rome pour s'instruire, il ne faut pas leur faire entreprendre aucun travail qui les en détourne.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVII, fol. 450. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 408-9.

159. — Colbert au Sr Errard.

6 décembre 1679.

M. le Duc de Mortemar[1], s'en allant à Rome, aura la curiosité de voir l'Académie. Ne manquez pas de luy faire voir tout ce qu'il desirera, et, au surplus, de l'assister et de le servir dans tout ce dont il pourra avoir besoin de vous.

= 1. Fiancé le 14 février 1679 à Marie-Anne Colbert.

160. — Colbert au Sr Errard.

10 novembre 1679.

J'ay reçeu, avec vostre lettre du mois passé, les noms des jeunes Architectes, Sculpteurs et Peintres qui sont à l'Académie. Continuez à les exciter à bien faire; préparez le plus d'ouvrages que vous pourrez pour le mois de mars prochain. J'envoyeray en ce temps-là, sans y manquer, une grande fluste pour charger les Termes, la pouzzolane et tout ce que vous aurez amassé d'icy à ce temps-là.

Le Sr de la Live vous envoye une lettre de change pour la subsistance de l'Académie.

161. — Colbert au Sr Errard.

14 décembre 1679.

Je vous envoye des fonds pour toutes les dépenses de l'Académie. Il est nécessaire que vous fassiez un mémoire de tout ce qu'il y a de beau à Rome en statues, bustes, vases antiques et tableaux, en marquant en marge ce que vous avez desjà fait copier et ceux qui restent encore à faire copier, ou en peinture ou en sculpture.

162. — Colbert au Sr Errard.

4 janvier 1680.

J'apprends, par vostre lettre du 6 du mois passé, l'estat auquel est l'Académie et que vous avez loué un atelier moyennant 30 écus par an. J'approuve cette dépense, croyant qu'elle sera utile. Faites continuer les ouvrages auxquels les Sculpteurs et les Peintres travaillent, et donnez-leur toutes les lumières qui dépendent de vous pour les perfectionner chacun dans leur art.

Comme vous dites que les Termes ne seront achevés que dans le mois de may, je n'envoyeray la fluste que dans ce temps-là.

A l'égard de la pouzzolane, après avoir mis dans la fluste les vases, bustes et autres figures auxquelles je vous ay ordonné de travailler, vous la remplirez entièrement de pouzzolane.

163. — Colbert a Errard.

1er février 1680.

Dites au Sr de Sartis (cf. **156**) qu'il n'est plus nécessaire qu'il m'écrive sur la matière qu'il sçait. Continuez, à vostre égard, à prendre un grand soin de l'Académie; il seroit bon surtout que vous conviassiez le Cavalier *Bernin* de venir voir travailler les Élèves, comme aussy *Carlo Marati* et *Domenico Guidy*, auxquels Sa Majesté a fait l'honneur de les nommer pour ses Peintres et Sculpteurs.

Je vous envoyeray au premier jour des fonds pour l'Académie. Faites travailler diligemment aux Termes, vases et généralement à tout ce que je vous ay ordonné; mais prenez bien garde que les Sculpteurs copient purement l'Antiquité, sans y rien adjouter.

164. — Colbert au Sr Errard.

16 février 1680.

Le Sr *de Lespine*, Architecte, m'a dit avoir un fils à Rome qui étudie, il y a desjà quelque temps, à l'architecture et qui a une grande inclination de se rendre capable dans cette profession. Comme je suis persuadé que les règles établies dans l'Académie, le bon exemple et le soin que vous prenez d'obliger tous ces jeunes gens de bien employer leur temps contribuent beaucoup à leur avancement, je desire que vous y receviez le fils dudit *de Lespine*

et que vous me rendiez compte de temps en temps, comme de tous les autres, du progrès qu'il fera dans cette étude.

= *Pierre Nicolas De L'Espine*, architecte des Bâtiments du Roi en 1703, de l'Académie d'architecture en 1706, — il figurait déjà sur ses listes en 1699, — mourut à Paris en 1709 (*Anciennes Archives de l'Art français*, I, 420; Lance, I, 203-4). — Son père pourrait bien être le *J. Delespine* que Lance, I, 204, note 1, cite comme architecte du couvent de la Visitation-Sainte-Marie à Chaillot.

165. — Colbert au Sr Errard.

22 février 1680.

Je suis bien aise que vous ayez remis à M. le Duc de Mortemar les lettres que je vous avois adressées pour luy rendre, et je ne doute point que vous ne luy ayez fait voir tout ce qui étoit digne de sa curiosité.

Je vous ay envoyé une lettre de 10,000 livres pour les dépenses de l'Académie.

Continuez à faire travailler les Élèves aux ouvrages qu'ils ont entrepris, et donnez-leur toujours toutes les facilités qui dépendront de vous pour les perfectionner chacun dans leur art.

166. — Colbert au Sr Errard.

Villers-Cotterets, 29 février 1680.

Monsieur, — Je suis bien ayse d'apprendre, par vostre lettre du 7 de ce mois, que vous ayez fait voir à M. le Duc de Mortemart tout ce qui regarde l'Académie, et que vous ayez fait le marché des marbres pour faire douze grands vases de la grandeur de ceux de Borghèse et de Médicis.

Faites venir ces marbres dans les ateliers et faites-y travailler; mais prenez garde qu'il n'y ayt rien de changé aux originaux, c'est-à-dire que les copies que vous ferez faire soyent des mesmes mesures, et que les ornemens soyent faits avec soin et amour. Choisissez, pour cela, les Sculpteurs de Rome les plus propres pour cet ouvrage, et vous devez estre assuré qu'aussytost que l'argent vous manquera, je vous en feray remettre de nouveau.

Sur le sujet des Élèves qui sont envoyés à Rome, examinez quel Règlement je pourrois faire pour les entretenir dans l'Académie à proportion du travail ou des estudes qu'ils y feroient. Faites-moy sçavoir vostre sentiment sur cela.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVIII, fol. 172. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 411. — Analysée Lecoy, p. 68.

167. — COLBERT AU Sr ERRARD.

Paris, 16 mars 1680.

Monsieur, — J'apprends, par vostre lettre du 21 du mois passé, le détail des ouvrages qui se font en l'Académie de Rome, en exécution des ordres que je vous ay donnés. Continuez toujours d'y faire travailler, non seulement avec diligence, mais avec amour, en sorte que tout ce que vous ferez faire soit parfait autant qu'il se pourra.

Vous avez reçu une lettre de change de 10,000 livres, dont vous ne m'avez point accusé la réception ; ainsy j'estime que vous avez des fonds entre vos mains pour commencer et continuer ces ouvrages ; mais je vérifieray si vous en avez encore besoin, pour vous en envoyer, et vous devez estre assuré que vous n'en manquerez point.

Je vous ay desjà fait sçavoir que j'approuvois la proposition que vous avez faite, de prendre des Sculpteurs Romains pour faire les vases. Convenez du marché, en sorte que la dépense soit raisonnable et que les ouvrages soyent bien faits.

Continuez toujours de m'escrire tous les quinze jours l'estat de l'Académie et recevez au nombre des Élèves que le Roy y entretient le fils de *Lemaire*, serrurier à Versailles, qui est à présent à Rome.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVIII, fol. 190. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 412. — Analysée Lecoy, p. 68.

168. — COLBERT AU Sr ERRARD.

22 mars 1680.

Pour réponse à vostre lettre du 28 du mois passé, continuez de m'informer toujours de ce qui se passe à l'Académie. Vous ferez bien d'exciter le Cavalier *Bernin* et le Sr *Dominico Guidy* de venir voir souvent le travail des Sculpteurs de l'Académie.

Faites travailler aux grands vases de marbre, ainsy que je vous l'ay écrit plusieurs fois, et prenez garde que les Sculpteurs suivent entièrement l'Antiquité sans y rien changer.

169. — COLBERT AU Sr ERRARD.

4 avril 1680.

Je suis bien aise que vous ayez reçeu la lettre de change de

10,000 livres que je vous ay envoyée; employez-la utilement pour tous les ouvrages de l'Académie; continuez de donner vos soins à ce que les Élèves s'instruisent et qu'ils s'élèvent dans les manières des grands hommes de leur art.

Je m'étonne que vous ne m'écriviez rien des vases que je vous ay ordonné de faire copier, et, comme cela est nécessaire pour les ornemens des Jardins de Versailles, ne manquez pas d'y faire travailler par des Sculpteurs Romains, ainsy que je vous l'ay écrit, et de m'envoyer même les desseins de ceux par lesquels vous ferez commencer, avec leurs mesures justes.

170. — Colbert au Sr Errard.

6 avril 1680.

Le père de *Desgots*, qui est à l'Académie, m'a demandé le congé de son fils pour retourner en France. Je vous l'envoye, et vous pouvez luy donner de quoy s'entretenir pendant deux mois qu'il visitera la Lombardie, outre les 200 livres qui sont accordées à tous les Pensionnaires de l'Académie qui retournent en France par mon ordre.

Nous, Jean-Baptiste Colbert, Chevalier, Baron de Sceaux, Conseiller ordinaire du Roy en tous ses Conseils, Secrétaire d'Estat et des Commandemens de Sa Majesté, Surintendant et ordonnateur général des Bastimens, arts et manufactures de France;

Estant informé que le nommé *Desgots*, Architecte, étant présentement dans l'Académie de peinture, sculpture et architecture établie par ordre du Roy à Rome, a finy les trois années auxquelles nous avons fixé le temps du séjour des Élèves dans l'Académie par le Règlement par nous fait le 28 octobre de l'année 1677, en vertu du pouvoir à nous donné par Sa Majesté, mandons et ordonnons au Sr *Errard*, Directeur de ladite Académie, d'accorder le congé audit *Desgots* pour retourner en France.

Fait à Saint-Germain, le 5 avril 1680.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVIII, fol. 145. (Indiqué en note par Clément, *Lettres de Colbert*, V, note 3, p. 390-1.)

171. — Colbert au Sr Errard.

18 avril 1680.

J'ay reçeu vostre lettre du 27 du mois passé sur le sujet du prix

des marbres pour les vases, sur quoy je ne puis vous dire autre chose, sinon que, me confiant en vous, vous devez en tirer le meilleur marché qu'il est possible, n'y ayant guères d'apparence que le peu de marbre que je continue de faire tirer des carrières de Gennes pour les bastimens du Roy puisse en augmenter le prix aussi considérablement que vous dites; mais, comme j'en achèteray encore moins à l'avenir, parce que j'en ay une très grande provision, vous pouvez estre asseuré que ce que l'on en tirera ne pourra pas produire cette cherté[1]; vous devez donc dès à présent commencer à faire travailler à quelques-uns de ces vases et continuer incessamment. Sur tout je vous recommande de bien prendre garde qu'ils soient bien copiés.

Vous pouvez sans difficulté recevoir le frère de votre femme à l'Académie[2].

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault.* — Clément, *Lettres de Colbert*, V, p. 411, note 2 (par extrait).

= 1. « Le carton O 11464 des Archives nat. renferme toute la correspondance de Compans, Consul de France à Gênes, relative aux marbres envoyés à Colbert de 1680 à 1682. » — Note de M. Clément, *Lettres de Colbert*, V, 411.

2. Le sculpteur *Goy*, qui se fit de bonne heure d'église et mourut Curé de Sainte-Marguerite à Paris. Cf. Piganiol, éd. de 1765, V, 140-2.

172. — Colbert au Sr Errard.

23 may 1680.

Vous avez bien fait d'exécuter l'ordre que je vous ay donné sur le sujet du Sr *Desgots*. Je vous envoyeray dans peu une seconde lettre de change pour les dépenses de l'Académie et faire travailler continuellement aux ouvrages que je vous ay ordonnés.

Je n'envoyerai point de bastiment pour charger les ouvrages que vous avez faits jusqu'à ce que vous m'ayez fait sçavoir le temps qu'il peut estre envoyé, et vous pouvez remettre à ce temps-là à acheter la pouzzolane pour achever de charger ce bastiment, parce que vous serez adverty aussitost pour faire voiturer cette pouzzolane à Civita-Vecchia pour éviter qu'on ne la vole, ainsi que vous me le témoignez, et vous pourriez même, pour éviter cet inconvénient, louer quelque magazin proche du Port, dans lequel vous la remettriez, mais je crois qu'il sera mieux que vous attendiez d'en faire la provision jusqu'à ce que j'envoye ce bastiment.

Ne sollicitez point le payement de la lettre de change de 2,000 livres, parce que je donneray ordre que cette somme soit retenue sur les appointemens de M. le Duc d'Estrées.

173. — COLBERT AU Sr ERRARD.

5 juin 1680.

Je suis bien aise d'apprendre, par vostre lettre du 15 du mois passé, que vous ayez acheté des blocs de marbre pour faire les vases que je vous ay ordonné; faites-y travailler avec soin et application, mais surtout prenez garde que les sculpteurs qui y travailleront y travaillent avec amour. Continuez toujours d'avoir le même soin de l'Académie, et, aussitost que vous me ferez sçavoir que les Termes et tout ce que vous faites faire seront prêts, j'envoyeray une fluste pour charger le tout, et il suffira que vous achetiez en ce temps-là la pouzzolane qui sera nécessaire pour achever de charger le bastiment que j'envoyeray.

174. — COLBERT AU Sr ERRARD.

18 juillet 1680.

Je suis bien aise d'apprendre, par vostre lettre du 19 du mois passé, que les Pensionnaires de Sa Majesté en l'Académie de Rome continuent à bien faire leur devoir, que les trois Termes commencés s'avancent et réussissent bien; continuez toujours de me rendre compte de ce qui se passe, d'exciter toujours les Élèves de s'appliquer avec amour à leurs ouvrages, afin qu'ils se rendent capables de bien servir le Roy.

Vous pouvez permettre à *Ultrel* de faire son second groupe auparavant que de retourner en France, puisque vous l'estimez capable d'y bien réussir.

175. — COLBERT AU Sr ERRARD.

25 juillet 1680.

J'apprends, par vostre lettre du 3 de ce mois, que vous faites travailler en diligence aux vases antiques que je vous ay ordonné pour le Roy, et, sur ce que vous me dites que vous en faites faire d'autres sur le goust de l'antique, il seroit bien nécessaire que vous m'envoyassiez les desseins de ceux que vous faites faire de

cette manière pour les faire voir au Roy, afin qu'il ne fust rien fait de ces sortes d'ouvrages qui ne fust agréable à Sa Majesté et qu'elle n'en eust veu les desseins avant que de les faire exécuter.

J'ay reçeu les comptes de l'Académie, et je vous envoyeray dans peu de jours une lettre de change pour en continuer les dépenses.

176. — COLBERT AU Sr ERRARD.

5 septembre 1680.

J'ay reçeu vostre lettre du 14 du mois passé, contenant le compte que vous me rendez de ce qui se passe à l'Académie. Puisque *Thomassin* a fait son temps et qu'il ne s'applique pas assez, vous pouvez le renvoyer en France. Augmentez toujours le soin que vous prenez de tous les autres Élèves, et faites en sorte qu'ils réussissent chacun dans leur art autant qu'il sera possible et qu'ils se rendent capables de servir le Roy; ayez soin que les jeunes s'avancent et s'achèvent de perfectionner autant qu'il sera possible. Je m'étonne que vous ne m'écriviez rien des vases de marbre; faites-moy sçavoir combien vous en faites faire à présent et en quel état ils sont, et faites en sorte qu'il y en ayt en état de pouvoir estre chargés, au mois de mars ou d'avril prochain, avec les Termes.

Je vous envoyeray, par le premier Ordinaire, une lettre de change pour les despenses de l'Académie.

Il s'agit du fécond graveur *Simon Thomassin*, sur lequel on peut voir les notes de l'*Abecedario* de Mariette. C'est pendant son séjour à Rome qu'il grava la Transfiguration en deux planches, qui sont à la Chalcographie du Louvre, n° 185. « Au bas est cette inscription : Tableau célèbre peint par *Raphaël* en 1523 (ce qui est faux, *Raphaël* étant mort en 1520) dans l'église de S. Pierre in Montorio à Rome, gravé sur les lieux en 1680 (année que *S. Thomassin* est revenu en France) par *Simon Thomassin*, Élève dans l'Académie de peinture et sculpture entretenue par le Roy. » Mariette, VI, 296-7. — *Thomassin* a été de l'Académie, et la Chalcographie possède de lui un certain nombre de planches postérieures (n°s 555, 603, 621, 695, 1733; les n°s 634 et 1821 sont de son fils *Henri Simon*). Dans ses nombreuses gravures, il faut citer ici celle de la statue équestre du *Bernin*, c'est-à-dire le Louis XIV changé en Curtius, les Termes de Versailles sur les dessins du *Poussin* et surtout le gros « Recueil des plus belles statues et groupes antiques et modernes qui sont placés dans les appartemens et dans le parc du Château de Versailles; » ce serait l'illustration même de notre publication ; il est peu d'œuvres de sculpture citées ici sous *Errard* et sous *La Teulière* qui ne s'y trouvent gravées. = Le *Thomassin* cité dans les *Comptes des Bâtiments*, I, 271, pour des fers de reliure, était son père; Mariette en parle comme d'un graveur de cachets.

177. — 7 septembre 1680. — Ce jour, l'Académie étant assemblée à l'ordinaire, sur ce que les Estudiants qui ont travaillé pour aspirer aux Prix ont suplié la Compagnie d'avoir pour agréable de juger leurs ouvrages, pour que, si elle juge que quelqu'uns d'entre eux soient en estat d'estre envoyés à Romme, ils puissent jouir de l'avantage de la saison, la Compagnie, en leur accordant leur demande, a résolu d'exposer lesdits ouvrages huit jours devant le dernier samedit du Quartier.....

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 172.

178. — 5 octobre 1680. — Ce jour, l'Académie assemblée, Monsieur *Le Brun* y estant, après avoir examiné les ouvrages faicts pour aspirer au Prix, a prononssé que le premier Prix apartenoit, pour la Peinture, au tableau marqué C, faict par le Sieur *Charle Desforest*, et celuy, marqué D, faict par le Sieur *Canoville* pour le second, confirmant ce que la Compagnie a prononcé en l'assemblée précédente touchant la Sculpture, suivant quoy, la Compagnie, considérant la qualité desdits ouvrages et les bonnes dispositions de ceux qui les ont faictes, a jugé que les sus nommés *Desforest*, *Canoville*, *Jolly*, *Frémery* sont capables de profiter en l'estude des belles choses qui sont à Rome et autres lieux d'Italie, quand il plaira au Roy de les y envoyer.....

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 173-4.

179. — Colbert au Sr Errard.

Sceaux, 10 octobre 1680.

Monsieur, — Je suis bien ayse d'apprendre, par vos lettres du 27 aoust et 18 septembre, l'estat auquel est l'Académie de Rome, et que vous ayez reçu les lettres de change que je vous ay envoyées.

Je suis bien ayse aussy que les vases, dont vous m'avez envoyé les dessins, soyent achevés; faites achever pareillement ceux de Borghèse et de Médicis, et, à l'avenir, contentez-vous de faire copier purement l'antique.

Il est nécessaire de laisser achever les trois Termes et que vous excitiez les Sculpteurs d'y donner tout le temps pour les rendre dans la plus grande perfection qui leur sera possible, parce que je ne pourray pas les envoyer quérir au mois d'avril prochain.

Sur ce que vous me demandez si vous recevrez le nommé *Picot*

UNIV. OF CALIFORNIA

en cas qu'il retourne à l'Académie, comme il est fils d'un très bon homme qui travaille aux Gobelins, vous devez le recevoir et mesme l'exciter à bien faire, et luy servir de père pendant le temps qu'il sera à l'Académie.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVIII, fol. 717. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 415-6. — Analysée Lecoy, p. 68.

180. — Ordre au Sr Errard.

21 octobre 1680.

Nous, Jean-Baptiste Colbert, Chevalier, Conseiller du Roy en tous ses Conseils et au Conseil royal, Surintendant et ordonnateur général des Bastimens, arts et Manufactures de France, mandons et ordonnons au Sr *Errard*, Directeur de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture établie à Rome, d'admettre et recevoir le nommé *Rousselet*, Sculpteur, pour y travailler et étudier et jouir des mesmes privilèges et avantages que les autres Élèves qui y sont.

Fait à Versailles, le 21e jour d'octobre 1680.

= *Jean Rousselet*, fils du graveur *Gilles Rousselet*, fut reçu à l'Académie le 28 juin 1686 et mourut à trente-sept ans, le 13 juin 1693; son morceau de réception est au Louvre (*Anciennes Archives de l'Art français*, I, 372; II, 386). — Jal, 1094.

181. — Ordre au Sr Errard.

29 octobre 1680.

Nous, Jean-Baptiste Colbert,..... mandons et ordonnons au Sr *Errard*, Directeur, etc., d'admettre et recevoir le nommé *Carbonnet*, pour,... etc.

Fait à Versailles, le 29 octobre 1680.

182. — 8 novembre 1680. — Au Sr *Rousselet* et consors pour leurs estudes à l'Académie de Rome . . . . . 200 l.

24 novembre. — Aux Srs *Canonville* et *Desforêts*, Peintres, et consors, pour leurs estudes à l'Académie de Rome . . 800 l.

Comptes des Bâtiments, I, 1343.

183. — Colbert au Sr Errard.

21 novembre 1680.

Pour réponse à vostre lettre du 30 du mois dernier, envoyez-

UNIV. CALIFORNIA

moy soigneusement tous les six mois la liste des Élèves qui sont actuellement à l'Académie, avec vostre avis sur les bonnes ou mauvaises qualités et sur le temps de leur séjour, afin que je pourvoye à faire en sorte qu'il y en ayt toujours le nombre nécessaire. Pressez, au surplus, tous les ouvrages qui sont commencés et excitez-les tous par les moyens que vous estimerez les plus praticables à s'appliquer à leur art, et partagez toujours leur temps et leur travail à faire les ouvrages que je vous ay ordonné et à modeler pour faire quelque dessein de leur invention, comme aussy à copier l'Antique.

J'ay donné les ordres à quatre jeunes Élèves qui ont eu les Prix dans l'Académie de Paris pour estre reçeus à celle de Rome. Pressez à présent les Srs *Théodon, Laviron* et *Lacroix* d'achever leurs Termes et faites en sorte que tous les ouvrages qui sont commencés puissent estre en état d'estre chargés sur le vaisseau que j'envoyeray dans le mois de may prochain, afin qu'ils puissent arriver ici avant l'hyver.

— Il a été expédié quatre ordres pour faire recevoir à l'Académie les Srs *Desforêts* et *Cannonville*, Peintres, et les Srs *Jolly* et *Frémery*, Sculpteurs.

= Piganiol, dans sa *Description de Versailles*, éd. de 1701, p. 198-206, ne cite de *Lacroix* qu'une copie en marbre de l'Antinoüs du Belvédère. Dans la table, p. 412, il dit seulement : « *La Croix*, Sculpteur de Paris, mort. » — Serait-ce le *Monsu Lacroix* dont Ratti parle comme sculpteur de crucifix à Gênes? (Dussieux, 3e éd., p. 431-2.)

184. — Colbert au Sr Errard.

5 décembre 1680.

Je suis bien aise d'apprendre, par vostre lettre du 13 du mois passé, que *Théodon* et *Laviron* avancent leurs Termes et qu'ils seront fort beaux; mais je vous ay déjà écrit qu'il seroit bien plus à propos de les pouvoir mettre en état de les charger au mois de may que d'attendre au mois de septembre, parce que l'hyver en rendroit le transport difficile, non seulement au Hâvre, mais aussi du Hâvre jusqu'à Paris.

Je donne ordre au Sr *La Live* de vous envoyer une lettre de change de 10,000 livres; faites avancer les vases que je vous ay demandés et prenez bien garde qu'ils soient beaux et qu'ils soient tous pareils à l'Antique.

Vous ne devez point recevoir le nommé *Prou* en cas qu'il

retourne de Venise; prenez garde de me faire connoistre le caractère des esprits des Élèves que je vous envoye, pour oster entièrement les factieux et incapables de profiter.

185. — Colbert a M. le Duc d'Estrées.

18 décembre 1680.

Le Sr *Erard*, Directeur de l'Académie faite à Rome, m'écrit que le propriétaire de la maison où il est étably luy a donné congé, et, comme le changement d'une Académie est toujours fort embarrassant, je vous prie de luy donner créance sur les expédiens qu'il pourroit vous proposer pour éviter cet inconvénient.

Analysée Lecoy, p. 68.

186. — 3 juin 1681. — A *Cornu*, Sculpteur, pour son remboursement des frais du voyage qu'il a fait au Hâvre de Grâce pour y décharger plusieurs caisses, venues de Rome, remplies de figures de marbre . . . . . 300 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, col. 112.

187. — 23 juin-14 novembre 1681. — Au Sr *La Live*, pour son remboursement de pareille somme qu'il a fait remettre à Rome au Sr *Errard*, Recteur de l'Académie, à compte des dépenses, 20,000 livres, et 300 livres pour la remise, à raison d'un demi pour cent (deux paiements) . . . . . 20,300 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, col. 107.

188. — Colbert au Duc d'Estrées, Ambassadeur a Rome.

Versailles, 16 juillet 1681.

Monsieur, — Le Sieur *Errard* m'a envoyé deux plans de deux différentes maisons, pour en acheter une pour l'establissement de l'Académie de Rome. Comme je luy donne l'ordre de vous communiquer ses pensées sur ce sujet et vous faire voir ces plans, je vous prie de prendre la peine de les examiner et de m'en faire sçavoir vos sentimens. Je vous prie aussy que M. le Cardinal d'Estrées ayt part à cet examen.

Le Sieur *Carlo Maratti*, Peintre de Rome, ayant fait, par mon ordre, un tableau pour le Roy, je vous prie de donner ordre à quelqu'un de vos Domestiques de le retirer et de faire

payer audit *Carlo Maratti* le contenu en la lettre de change que je vous envoye pour le payement de ce tableau. Je vous prie en mesme temps de donner ordre qu'il soit bien enveloppé et encaissé, et ensuite qu'il me soit envoyé par la première commodité. Je ne vous donnerois pas cette peine, si ce tableau n'estoit destiné pour le Roy.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXVI, fol. 39. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 418.

= On trouve le prix du tableau de *Carle Maratte* dans les *Comptes des Bâtiments du Roi*, II, col. 107 :

6 juillet 1681. — Au Sr Du Ru, pour remboursement d'une lettre de change, payable à Rome à M. le Duc d'Estrées, pour délivrer au Sr *Carlo Marati*, en considération du tableau qu'il a fait pour le service du Roy . . . . . 3,000 l.

Aucun des six tableaux du Louvre, catalogués par M. Villot, 1853, p. 145-7, nos 253-8 — ils sont réduits à quatre dans le livre de M. de Tauzia, 1877, p. 154-5, nos 254-7 — ne se rapporte à la date de la lettre de Colbert. Le portrait de Marie-Madeleine Rospigliosi a été acquis en 1822; le Mariage de sainte Catherine a été acheté sous Louis XV à la vente du Prince de Carignan; la Nativité et la prédication de saint Jean-Baptiste ont été données à Louis XIV en 1701 par le Cardinal Gualterio; le Sommeil de l'enfant Jésus est daté de 1697; le portrait de *Carle Maratte* par lui-même est indiqué comme venant de l'ancienne collection, mais ce ne peut pas être le tableau commandé pour le Roi et payé 3,000 livres en 1681. Bellori, dans sa *Vie de Carlo Maratti* (*Vite de' pittori moderni*. Pisa, 1821, in-8°, III, 167-8), parle d'un grand tableau qui conviendrait d'autant mieux que, plus loin, il parle d'ouvrages de l'année 1686 et que ceux dont il parle auparavant doivent être antérieurs :

« Au nombre des autres ouvrages publics et privés auxquels s'appliquait *Carlo*, l'une des plus grandes estimes qui furent faites de ses pinceaux fut d'être employé par Sa Majesté Très-Chrétienne Louis XIV le Grand. Le sujet en fut la fable de Daphné métamorphosée en laurier. Daphné fuit, mais, dans la faiblesse et la fatigue de sa fuite, ses mains se changent en feuillage et ses pieds s'enracinent dans la terre; Apollon, dans l'ardeur de sa poursuite amoureuse, la serre à demi dans ses bras; le fleuve Penée, père de Daphné, étend les bras pour secourir sa fille, et, pendant qu'avec les Nymphes Naïades il contemple le prodige, l'Amour, vainqueur d'Appollon, s'éloigne en volant et en élevant, en façon de défi, ses flèches et son arc. Cette invention a été ingénieusement décrite par Giovanne Pietro Bellori dans le sentiment

de la comparaison de la peinture avec la poésie. Le tableau a dans tous les sens la grandeur de douze palmes, et les figures ne sont qu'un peu plus petites que nature. La magnificence d'un si grand Roi ajouta au prix de l'ouvrage par une récompense de douze cent cinquante écus. »

La « Dafne trasformata in lauro, pittura del Signor *Carlo Maratti* dedicata a trionfi di Luigi XIV il Magno, descritta in una lettera ad un Cavaliere forestiero da Gio. Pietro Bellori » se trouve dans le même volume, p. 239-56, et c'est à propos de ce tableau que *Carle Maratti* eut un Brevet de Peintre du Roi (Ibidem, p. 204) : « C'est un grand honneur pour *Carlo* qu'ayant peint la Daphné pour le Roi Très-Chrétien, en sus d'une somme royale, il fut par cette Majesté nommé son Peintre par un Brevet, avec de singulières expressions d'estime et de louanges de son mérite. » Il y a peu de doute qu'il ne s'agisse bien du même tableau. Il y a une différence entre 1,250 écus et 3,000 livres, mais, d'un pays à un autre, elle est si petite qu'elle n'existe pas. Maintenant, qu'est devenue la Daphné de *Maratti*? Est-elle dans l'Inventaire de Bailly? Malgré son importance, il n'est pas encore imprimé.

189. — Colbert au Sr Errard.

16 juillet 1681.

Pour réponse à vos lettres des 11 et 25 du mois passé, je suis bien aise d'apprendre que les ouvrages auxquels on travaille à l'Académie seront en état d'être envoyés à la fin de juillet. Vous pouvez obliger encore ceux qui les ont faits à continuer d'y travailler pendant le mois d'aoust, parce que le vaisseau que j'envoyeray pour charger le tout n'arrivera à Civita-Vecchia qu'en ce temps-là; vous pouvez achever de charger ce vaisseau de pouzzolane, et je vous feray sçavoir dans peu de jours quel vaisseau ce sera et de quel port.

Puisque quelques-uns des Élèves de l'Académie ne laissent pas de porter l'épée, nonobstant les défenses que j'en ay faites, vous pouvez leur déclarer que je vous ay ordonné de priver de tous les avantages de l'Académie tous ceux qui porteront l'épée, et ne manquez pas même d'exécuter ce que je vous ordonne sur cela.

J'ay reçeu aussi les plans des deux maisons qui sont à vendre; vous pouvez disposer cet achat pour le conclure dans le mois de septembre ou d'octobre prochain, que je pourray vous envoyer les fonds pour le payer, et donnez part à M. le Cardinal et à M. le Duc d'Estrées de tout ce que vous ferez en cela, afin qu'ils m'en fassent sçavoir leurs sentimens. Je vous envoye pour cela une lettre pour M. le Duc d'Estrées.

Je vous envoyeray dans peu des fonds pour l'Académie.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXX, fol. 38. — Une phrase dans Clément, *Lettres de Colbert*, V, 419, note 1.

190. — Colbert au Sr Errard.

Fontainebleau, 22 aoust 1681.

Monsieur, — Pour réponse à vostre lettre du 30 du mois passé, je vous feray remettre dans peu des fonds pour l'Académie. Je suis bien ayse d'apprendre que les Termes du Printemps, de l'Esté et de l'Automne ayent réussy; mais, comme vous ne parlez que de deux vases de Borghèse et de Médicis, je suis en peine de cet article, parce que je vous ay toujours écrit qu'il en falloit faire au moins six.

A l'égard de la conduite des Élèves, je crois vous avoir envoyé les ordres pour empescher qu'ils ne portent l'espée; et, comme vous me faites connoistre que la débauche leur cause quelquefois des maladies sales, je vous enverray l'ordre nécessaire pour les mettre dehors, dès lors que vous verrez qu'ils en auront de telles. Au surplus, je ne veux pas que vous payiez aucune partie d'apothicaires que de ce que vous ordonnerez, et non de la fantaisie desdits Élèves.

Tenez en estat tout ce que vous aurez de figures, de vases et d'autres choses, parce que je vous enverray dans peu un vaisseau pour charger le tout.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXX, fol. 109. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 419. — Analysée Lecoy, p. 69.

191. — Colbert a M. le Duc d'Estrées.

9 septembre 1681.

J'apprends par vostre lettre du 22 du mois passé que vous avez commencé de voir les plans des maisons que le Sr *Errard* propose d'acheter pour l'établissement de l'Académie du Roy, et j'attendray la résolution que vous estimerez que Sa Majesté peut prendre sur ce sujet pour luy en rendre compte et vous faire sçavoir ensuite ses intentions. J'attends à présent le tableau du Sr *Carlo Marati*.

192. — Colbert au Sr Errard.

11 septembre 1681.

Pour réponse à vostre lettre du 20 du mois passé, j'ay fretté une frégatte, de vingt-quatre pièces de canon, de Saint-Malo, pour aller à Civita-Vecchia y charger tous les ouvrages que je vous ay ordonné de faire faire à l'Académie; prenez bien garde de tenir le tout en bon état et de faire encaisser toutes les figures et statues si solidement qu'il n'en puisse arriver aucun accident dans le voyage. Envoyez-moy aussy promptement l'inventaire de tout ce que vous chargerez, et, comme cette frégatte peut porter 250 tonneaux, vous remplirez ce vaisseau jusqu'à ce nombre de tonneaux de pouzzolane; mais vous devez observer que l'on m'a dit ici que la pouzzolane prise à Naples ou à Pouzzole est beaucoup meilleure que celle qui est prise à Rome; examinez soigneusement si cela est vray, et, en ce cas, ne manquez pas d'envoyer la meilleure.

J'écris au Consul de Rome, afin qu'il prenne soin de la pouzzolane que vous ferez décharger à Civita-Vecchia.

193. — Estat de gages 1681 (du 13 janvier 1682). — A *Charles Errard*, Peintre, retenu pour servir Sa Majesté, la somme de 1,200 livres pour ses gages, dont il sera payé de trois quartiers à cause du service actuel qu'il rend à Sa Majesté dans ses Bastimens . . . . . 900 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 117. — *Errard* était à Rome, mais cette attribution devait entrer dans ses appointements de Directeur de l'Académie de France. — Même mention dans l'état des gages des officiers en 1682 et en 1683 (*Ibidem*, II, col. 251, 390).

194. — Colbert au Sr Errard.

23 janvier 1682.

J'ay appris, par vostre lettre du 28 décembre, que le vaisseau *la Reyne-des-Anges* n'étoit pas encore arrivé à Civita-Vecchia, ce qui me met en quelque sorte en peine pour la sûreté de son voyage, d'autant que, pour la première escorte que le Roy a ordonnée pour repasser en ponant, tous les vaisseaux qui sont entrés dans la Méditerranée doivent être déjà partis de Toulon; mais, pour luy donner la sûreté nécessaire, j'envoye de nouveau

ordre à Marseille à un des vaisseaux du Roy, qui doit avoir escorté un vaisseau party de Cadix pour revenir à Marseille et à Gennes, pour s'en aller à Civita-Vecchia prendre ledit vaisseau *la Reyne-des-Anges* et le conduire et escorter jusques dans la Manche, en y joignant les autres vaisseaux qu'il trouvera dans les ports de la Méditerranée, et même, en cas que ce vaisseau ne vînt pas jusqu'à Marseille, j'envoye encore d'autres ordres à Marseille au Marquis de la Porte, Capitaine de l'un des vaisseaux du Roy, qui est arrivé à Toulon pour reporter à Tétouan l'Ambassadeur du Maroc, qui est ici, et ces ordres portent de prendre le même vaisseau *la Reyne-des-Anges* sous sa conduite et sous son escorte, de revenir à Toulon pour recevoir sur son bord l'Ambassadeur de Maroc, le porter à Tétouan et ensuite conduire le vaisseau *la Reyne-des-Anges* jusque dans la Manche. Vous devez seulement ne pas souffrir que le Capitaine dudit vaisseau *la Reyne-des-Anges,* lorsqu'il sera chargé, parte de Civita-Vecchia qu'avec l'un de ces deux vaisseaux, parce qu'il n'y auroit aucune sûreté sans cette escorte. Sur tout prenez bien garde que tout ce que vous chargerez soit bien encaissé et qu'il n'y puisse arriver aucune rupture ou autre accident dans ce voyage.

195. — 31 janvier 1682. — Cejourdhuy samedy trente uniesme janvier 1682, le Sieur *Charles François Poerson*, fils de deffunct Monsieur *Poerson*, cy devant Recteur de cette Académie, a présenté le tableau représentant la Jonction de l'Académie de France avec celle de Rome, qui luy avoit esté ordonné de faire pour sa réception, par délibération du 13e de febvrier 1677; lequel tableau, après avoir esté examiné et pris les voix de la Compagnie en la manière ordinaire, l'Académie a reçeu ledit sieur *Poerson* Académicien.....

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 214 (cf. 104).

196. — ..... Lorsque M. *Poerson* se présenta à l'Académie pour y être reçu (cf. 13 février 1677), on y projettoit une union de cette Compagnie avec celle de S. Luc de Rome, et on croyoit si bien qu'elle auroit son exécution que l'on avoit dressé de concert des articles de jonction, que le Roy autorisa par Lettres-Patentes du mois de novembre 1676. Il luy fut donné ce sujet à traiter. Sous la figure de deux belles femmes et noblement vêtues, ces deux Académies, en présence d'Apollon et par ses ordres,

semblent se jurer une alliance perpétuelle en se prêtant mutuellement la main droite. Et, pour désigner les villes où chacune d'elles est établie, le Peintre y a représenté à droite la Déesse de la Seine et à gauche le Dieu du Tibre, parce que les eaux de ces deux fleuves arrosent Paris et Rome. Il a fait entrer dans l'œconomie de son sujet plusieurs jeunes enfants ailés, qui sont les Génies des Arts, dont quelques-uns attachent à des arbres des écussons des armes des Académies, et d'autres, tenant des palettes et des pinceaux, témoignent leur joye de cette alliance et des avantages qui devoient en revenir aux arts du Dessein.

Guérin, *Description de l'Académie royale*. Paris, 1715, p. 127-9. — Le tableau est à Trianon (*Archives de l'Art français*, 1re série, II, 382).

197. — Colbert au Sr Errard.

6 février 1682.

Pour réponse à vostre lettre du 21 du passé, je vous envoyeray dans peu de jours des fonds pour les dépenses de l'Académie. Ayez soin que les Élèves qui restent employent bien leur temps pour se rendre capables de servir le Roy.

Je suis étonné que le vaisseau de Saint-Malo ne soit pas encore arrivé à Civita-Vecchia, et, comme je vous ay envoyé tous les ordres nécessaires pour la charge de ce vaisseau, je me remets à mes lettres précédentes; observez seulement de le remplir de la meilleure pouzzolane, soit de celle de Rome, ou de celle de Pouzzol.

198. — Colbert au Duc d'Estrées.

Paris, 19 février 1682.

Les rapports que l'on fait icy au Roy de la statue équestre de Sa Majesté sont si différens qu'elle m'a ordonné de vous écrire qu'elle desire que vous la visitiez, en prenant soin de vous faire accompagner par le Sieur *Errard* et par les personnes que vous estimerez pouvoir vous donner leurs avis avec plus de connoissance, et qu'après l'avoir bien vue et examinée, vous en fassiez faire un dessin en petit, le plus exact et le plus conforme à l'original qu'il sera possible, lequel vous prendrez la peine de m'envoyer avec vos sentimens, pour faire voir le tout à Sa Majesté.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXI, fol. 91. — P. Clément, *Lettres de Colbert*, V, p. 422.

199. — Colbert au Sr Errard.

Paris, 19 février 1682.

Monsieur, — Je vous envoye les ordres pour donner congé aux Élèves de l'Académie qui ont fait leur temps et qui ne sont plus en estat de profiter; ne manquez pas de les exécuter et d'exciter les autres à faire encore mieux leur devoir qu'ils n'ont fait jusqu'à présent.

J'attends avec impatience de vos nouvelles sur le chargement du vaisseau *la Reine-des-Anges*[1]. Prenez bien garde que ce vaisseau ne soit pas retardé dans le port de Civita-Vecchia, d'autant que le vaisseau d'escorte qui l'accompagne doit venir à Toulon et ensuite passer dans le détroit.

Prenez bien garde de faire travailler continuellement les Élèves et d'exécuter promptement les ordres que je vous ay donnés concernant le travail que vous avez à faire.

J'attends avec impatience l'inventaire de tout ce que vous avez disposé pour charger sur ce vaisseau, et je m'étonne que vous ne me l'ayez pas desjà envoyé.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXVII, fol. 94. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 423.

= 1. Correction de l'Erratum au lieu de *Notre-Dame-des-Anges*, qui est dans le texte.

200. — Colbert au Sr Errard.

Saint-Germain, 26 février 1682.

Monsieur, — Pour réponse à vostre lettre du 4 de ce mois, je suis étonné que le vaisseau *la Reine-des-Anges* ne soit pas arrivé; mais je ne doute pas que cela soit fait à présent.

Je suis pareillement étonné que vous me parliez du vase de Borghèse comme s'il n'estoit pas encore achevé; cependant je m'attends que tous ces vases auront esté chargés sur ce vaisseau, et j'attends à présent avec impatience le mémoire de ce que vous aurez chargé. Il est mesme bien nécessaire que vous me fassiez sçavoir à combien de vases vous faites travailler, c'est-à-dire combien il y en a d'antiques que vous pouvez faire copier.

Je vous envoye une lettre de change de 10,000 livres pour les dépenses de l'Académie.

Bibl. nat., *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXI, fol. 107. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 424. — Analysée Lecoy, p. 69.

201. — 3 mars-2 novembre 1682. — Au Sr *La Live*, pour son remboursement de pareille somme qu'il a fait remettre au Sr *Errard*, Directeur de l'Académie, à compte des dépenses, 20,000 livres, et 300 livres pour la remise, à raison d'un et demi pour cent (deux paiements) . . . . . 20,300 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, col. 238.

202. — Colbert au Sr Errard.

16 mars 1682.

Pour response à vostre lettre du 28 du mois passé, je suis étonné de n'avoir reçeu encore aucun avis de vous de l'arrivée à Civita-Vecchia du vaisseau *la Nostre-Dame-des-Anges* et du vaisseau du Roy qui l'escorte, quoyque cet avis soit déjà venu par deux Ordinaires. Soyez plus exact à me donner ces avis.

J'attends à présent les inventaires de tout ce que vous aurez fait charger sur ce vaisseau, et je veux croire que vous aurez bien pris vos précautions pour le faire retarder plus que les vingt jours compris dans son traité.

Continuez de prendre soin de l'Académie et de me rendre compte de tout ce qui s'y passe, et, dans le soin que vous prenez des Élèves, vous devez observer de leur donner la liberté de copier et modeler tout ce que les Grands Peintres et Sculpteurs ont fait, et prenez seulement bien garde qu'ils employent utilement leur temps; et, au surplus, laissez-leur la liberté de s'appliquer aux ouvrages de leur génie, en ménageant pourtant le temps nécessaire aux ouvrages que je vous ordonne.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXI, fol. 131. — En partie dans Clément, V, 425, note 1.

203. — Colbert au Sr Errard.

Saint-Germain, 20 mars 1682.

Monsieur, — Je suis bien ayse d'apprendre, par vostre billet du 25 du mois passé, que le vaisseau *la Nostre-Dame-des-Anges* est arrivé à Civita-Vecchia, et j'attends à présent, avec impatience, l'inventaire de tout ce que vous avez fait charger sur ce vaisseau, estant inquiet sur le nombre des vases que vous aurez fait charger, vu que je ne connois pas bien par vos lettres quel nombre vous en avez fait faire, quoyque je vous aye écrit plusieurs fois que je desirois qu'il y en eust au moins six.

Vous avez bien fait d'envoyer *Hurtrel* pour prendre soin de tout pendant le voyage, et je suis bien ayse qu'il se soit rendu capable de bien travailler pour le Roy. J'auray soin d'envoyer le sieur *Goy* au Havre, pour faire le déchargement de ce vaisseau, recevoir le tout et le faire venir à Paris.

Vous aurez à présent reçu une lettre de change de 10,000 livres que je vous ay envoyée pour les dépenses de l'Académie. Continuez de donner vostre application à faire en sorte que les Élèves deviennent habiles, chacun dans leur art, et partagez leur travail en sorte qu'ils puissent travailler à ce que je vous ordonne, et modeler aussy à leur fantaisie suivant leur génie, afin que je puisse voir dans la suite s'ils sont capables de faire quelque chose de bon goust.

Ne manquez pas aussy de m'envoyer le mémoire de ce que chacun des ouvrages que vous m'envoyez aura cousté.

J'ay donné un ordre au nommé *Levasseur*, jeune architecte, pour estre reçu à l'Académie de Rome. Prenez soin de luy comme des autres.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXI, fol. 150. — Clément, V, 424-5. — Analysée Lecoy, p. 69.

204. — Colbert au Sr Errard.

26 mars 1682.

J'ay reçeu par le dernier Ordinaire une lettre de vostre femme, datée du 4 de ce mois, et, comme j'apprends de Toulon que le vaisseau *la Nostre-Dame-des-Anges* y est arrivé avec le vaisseau du Roy qui luy servoit d'escorte, je suis étonné que je n'aye pas encore reçeu de vous l'inventaire de tout ce qui a été chargé sur ce vaisseau, avec l'avis de son départ et de tout ce que vous avez fait en exécution des ordres que je vous ay donnés sur ce point.

205. — Ordre au Sr Errard.

8 avril 1682.

Nous, Jean-Baptiste Colbert,..... mandons et ordonnons au Sr *Errard*, Directeur, etc., d'admettre le nommé *Vasseur*, Architecte, pour y travailler et étudier, et jouir des mêmes privilèges et avantages que les autres Élèves qui y sont.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 8 avril 1682.

206. — COLBERT AU Sr ERRARD.

29 avril 1682.

J'apprends, par vos lettres des 11 mars et 1er avril, qu'enfin le vaisseau *la Reyne-des-Anges* a été chargé, et, comme *Ultrel* est arrivé ici et que ledit vaisseau doit être vraysemblablement bientost au Havre, je l'envoye audit lieu pour prendre soin que toutes les caisses soient mises en bon état sur les bateaux qui doivent les apporter ici.

Lorsque vous aurez fait copier le reste des vases que je vous ay ordonné, je vous feray sçavoir ce que vous aurez à faire; cependant, prenez toujours un très grand soin des Élèves et faites-les travailler soigneusement, tant aux ouvrages que j'ordonne qu'à faire quelque travail de leur génie pour voir le caractère de leurs esprits.

J'approuve que vous fassiez travailler après les originaux des vases de Borghèse et de Médicis.

207. — 10 juin 1682. — Au S^r *Le Vasseur*, pour aller estudier à l'Académie de Rome . . . . . 100 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, col. 238.

208. — COLBERT AU Sr ERRARD.

Sceaux, 18 juin 1682.

Monsieur, — J'apprends, par vostre lettre du 27 du passé, l'estat auquel est l'Académie et les travaux que font les Élèves. Ayez soin d'exécuter ponctuellement ce que je vous ay écrit, c'est-à-dire de les obliger d'employer partie de leur temps aux ouvrages que je vous ordonne; et, le surplus, vous pouvez leur permettre de faire quelque ouvrage de leur génie.

Sur le témoignage que vous me rendez de la mauvaise conduite de *Canonville*[1] et du peu d'obéissance qu'il a aux ordres que vous lui donnez, je vous envoye mon ordre pour le mettre hors de l'Académie.

Faites en sorte que ces exemples d'autorité que je vous donne obligent les Élèves d'estre obéissans, sages, modestes et appliqués à leur travail; et faites-leur connoistre que je ne veux point qu'ils portent l'espée, et qu'au premier témoignage que vous me

rendrez qu'ils la portent ou qu'ils ne vous obéiront pas, je vous enverray les ordres pour les mettre hors de l'Académie.

Je ne veux pas que vous donniez rien pour le retour de ce *Canonville*, ni de tous les autres que je vous ordonneray de congédier.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXI, fol. 349. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 427-8. — Analysée Lecoy, p. 70.

= 1. *Pierre Canonville*, second Prix de peinture en 1680 (*Anciennes Archives de l'Art français*, V, 278). *Procès-verbaux de l'Académie*, II, 172, 173-4.

209. — Ordre au Sr Errard.

[Juin 1682.]

Étant mal satisfait de la conduite que *Canonville*, Peintre, a tenue dans l'Académie de Rome, le Sr *Errard* ne manquera pas de le mettre hors de ladite Académie aussitost qu'il aura reçeu le présent billet, et ne lui donnera aucun secours pour revenir en France.

Fait, etc.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXI, fol. 349. — Clément, V, 427, note 3.

210. — Colbert au Sr Errard.

Sceaux, 25 juin 1682.

Monsieur, — J'apprends, par vostre lettre du 3 de ce mois, que vous avez fait lustrer le second vase de Borghèse, et que vous faites avancer celuy d'Iphigénie.

Continuez de faire travailler à ces deux vases et à les rendre les plus parfaits qu'il sera possible; et, aussy tost qu'ils seront achevés, vous pourrez prendre l'occasion du premier vaisseau de Saint-Malo qui ira à Civita-Vecchia, pour les charger dessus, à condition de les porter au Havre, pour éviter d'envoyer un vaisseau exprès pour cela.

Continuez toujours de faire travailler les Élèves et de les exciter à bien faire et à se perfectionner.

Il est bon mesme que vous me fassiez savoir ce que l'on pourroit à présent copier de plus beau à Rome, soit en peinture, soit en sculpture, soit des plus belles figures que je n'ay pas encore fait copier, soit de celles qui n'ont pas été copiées avec toute la perfection convenable. Comme vous voyez que mon intention

est que les jeunes Élèves, Peintres et Sculpteurs, partagent toujours leur temps entre le travail qu'ils doivent faire pour le Roy et celuy qu'ils peuvent faire de leur génie; faites un mémoire de ce que vous croirez qu'ils pourront faire pour le Roy, afin que je vous en donne l'ordre. Appliquez-vous surtout à faire en sorte qu'ils s'avancent tous et se rendent les plus habiles qu'il sera possible dans leur profession.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXI, fol. 366. — Depping, *Corresp. administr.*, IV, 575. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 428-9. — Analysée Lecoy, p. 70.

211. — Colbert au Sr Errard.

Versailles, 9 juillet 1682.

Monsieur, — J'apprends, par vostre lettre du 17 du passé, que les deux vases de Borghèse et de Médicis sont en estat d'estre bientost achevés, et que *Lacroix*, Sculpteur, continue de travailler à la figure de l'Antinoüs. Je vous recommande surtout de bien prendre garde que les ouvrages auxquels vous faites travailler par mon ordre soyent bien finis, et qu'ils soyent encore, s'il est possible, plus finis et plus recherchés que l'Antique.

Continuez de me rendre compte, tous les mois, de tout ce que les Élèves font, chacun dans leur art, et tenez la main qu'ils avancent et qu'ils se rendent habiles, chacun dans leur profession.

Théodon se plaint que vous ne le faites payer qu'à 30 sols par jour, et, comme c'est un bon homme, qui est habile en son art, faites en sorte qu'il soit satisfait et que cela l'oblige à bien travailler.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXII, fol. 29. — Depping, *Corresp. administr.*, IV, 575-6. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 430. — Analysée Lecoy, p. 70.

212. — Colbert au Sr Errard.

20 juillet 1682.

Pour réponse à votre lettre du 24 du passé, j'ay reçeu, par l'Ordinaire suivant, les comptes de l'Académie; je les examineray et arresteray, et vous en envoyeray le double.

Prenez bien garde que toutes les dépenses de l'Académie soyent faites avec beaucoup d'économie et que toutes les dépenses soyent utiles aux Élèves.

Faites achever avec diligence et amour les ouvrages qui sont commencés, et prenez garde sur tout qu'il ne sorte aucun ouvrage de l'Académie qui ne soit dans une très-grande perfection, et même, s'il est possible, plus parfait que l'Antique.

Marie m'a écrit pour avoir permission d'aller en quelque lieu de Toscane pour se rétablir à cause de son indisposition; vous luy pouvez dire que je ne veux point donner de pension ni d'entretenement qu'aux Élèves qui seront actuellement dans l'Académie, et, au surplus, exécutez ponctuellement tous les ordres et règlemens que je vous ay envoyés concernant les Élèves de l'Académie.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault.* — Depping, *Corresp. administr.*, IV, 576.

213. — Colbert au Sr Errard.

29 juillet 1682.

Pour réponse à vostre lettre du 1er de ce mois, j'ay reçeu le compte de l'Académie, dont je vous feray envoyer un double.

Je vous ay fait savoir mes intentions sur le sujet du nommé *Marie;* au surplus, faites continuer le travail des deux vases et des autres figures que je vous ay ordonné, et prenez bien garde que les Élèves soient sages et fassent bien leur devoir.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault.* — Depping, *Corresp. administr.*, IV, 576.

214. — Colbert au Sr Errard.

12 aoust 1682.

Pour réponse à vostre lettre du 22 du passé, *Canonville* m'a écrit pour me demander pardon de sa mauvaise conduite; il me fait de grandes protestations d'être plus sage à l'avenir, en me demandant son rétablissement; mais, pour vous autoriser, je ne luy accorderay point. Je vous laisse seulement la liberté de le rétablir, en cas que vous soyez assuré qu'il changera de conduite.

A l'égard de tous les autres Élèves, prenez bien garde de les conduire de telle sorte qu'ils se rendent habiles dans leur profession, et surtout qu'ils soient sages, et ne souffrez pas qu'aucun d'eux porte l'épée. Obligez-les toujours d'achever les figures qu'ils ont commencées, et prenez garde qu'ils travaillent utilement. Je me remets à vous au surplus pour tout ce qui regarde la conduite

de l'Académie, et je vous envoyeray dans peu le compte de la dépense des six premiers mois arrêtés.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXII, fol. 134. — Depping, *Corresp. administr.* IV, 576-7. — En partie dans Clément, *Lettres de Colbert*, V, p. 428, note 3.

215. — Colbert au Sr Errard.

Sceaux, 27 aoust 1682.

Monsieur, — Pour réponse à vostre lettre du 5 de ce mois, continuez de faire travailler aux deux vases, et prenez bien garde qu'ils soyent dans une très-grande perfection, et que les Sculpteurs qui y travaillent les achèvent avec l'amour que les bons ouvriers doivent avoir pour leurs ouvrages.

Je me remets au choix que vous ferez des plus belles figures de l'Antique pour les faire copier; mais surtout observez bien de donner le temps aux Élèves de faire quelque chose de leur génie. Vous devez aussy observer que vous ne devez payer aucun appointement, ni aucune subsistance, que lors qu'ils travaillent actuellement à l'Académie, tant sur les ouvrages que vous leur ordonnez de ma part, que sur ce qui regarde leurs estudes particulières; et, dès lors qu'ils ne travaillent plus dans l'Académie, vous devez en retrancher leur subsistance.

Faites-moy sçavoir ce pendant quelle est la conduite de ces Élèves; s'ils demeurent et couchent actuellement dans le lieu de l'Académie, ou s'ils logent en ville, à quelle heure ils se rendent à l'Académie et à quelle heure ils en sortent, afin que, s'il est nécessaire de faire quelque Règlement sur cela, je le puisse faire.

Je vous enverray dans peu des fonds pour soutenir l'Académie.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXII, fol. 172. — Depping, *Corresp. administr.*, IV, 577. — Clément, V, 430-1. — Analysée Lecoy, p. 70.

216. — (5 septembre 1682.) — ..... (*Hyacinthe Rigaud*) vint à Paris en 1681, dans la vue de s'y perfectionner, en voyant les ouvrages des excellents Peintres qui composoient la célèbre Académie que le Roi Louis XIV y avoit établie au commencement de son règne. En 1682 (*Procès-verbaux de l'Académie*, 5 septembre 1682, II, 228), il y gagna le premier Prix de peinture; le sujet du tableau qu'il composa étoit le bâtiment de la ville de Hénos, fils d'Adam. Comme il est de la règle que les Étudiants

qui ont l'honneur de remporter le Prix, soit de peinture, soit de sculpture, aillent à Rome, en qualité de Pensionnaires, à l'Académie que le Roi y entretient, l'illustre Mr *Le Brun*, Premier Peintre du Roi, ayant vu plusieurs portraits de ce jeune Peintre et les trouvant au dessus de son âge, lui conseilla de s'y appliquer entièrement. Le conseil d'un si grand Maître lui fit prendre le parti de renoncer au voyage d'Italie. Il fit pour lors le portrait de Mr *Girardon*.....

Mémoires inédits des Académiciens, II, 115.

217. — Colbert au Sr Errard.

11 septembre 1682.

Je suis bien aise d'apprendre, par votre lettre du 19 du mois passé, que vous faites achever tous les ouvrages qui sont commencés, et que vous faites travailler à bien achever les vases d'Iphigénie et de Médicis ; prenez garde qu'ils soient d'une très-grande perfection. Je me remets au surplus au choix que vous ferez des autres figures qui n'ont pas encore été copiées pour y faire travailler ; observez surtout que les Élèves ayent le temps nécessaire, tant pour travailler à copier les beaux originaux que pour faire quelque chose de leur génie.

218. — Colbert au Sr Errard.

20 juillet 1682.

Marie m'a écrit pour avoir permission d'aller en quelque lieu de Toscane pour se restablir, à cause de son indisposition. Vous luy pouvez dire que je ne veux point donner de pension ni d'entretenement qu'aux Élèves qui sont actuellement dans l'Académie. Au surplus, exécutez les ordres et règlemens que je vous ay envoyés concernant les Élèves de l'Académie.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXII, fol. 51. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 434, note 2.

— Sur *Marie*, ou *Marié?*, cf. nos **212**, **213** et la lettre qui suit celle-ci.

219. — Colbert au Sr Errard.

Sceaux, 24 septembre 1682.

Monsieur, — J'apprends, par vostre lettre du 2 de ce mois, que vous faites travailler à vider et creuser le vase d'Iphigénie, et en

continuer les ornemens. Je vous recommande toujours de prendre bien garde que ces vases soyent dans une très-grande perfection; comme aussy de faire travailler aux figures antiques que je vous ay ordonnées, et de prendre un soin particulier de contenir les Élèves dans leur devoir.

Vous pouvez donner congé au nommé *Marie*, puisque son tempérament est contraire à l'air de Rome.

Je vous enverray, dans peu de jours, des fonds pour l'Académie.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXII, fol. 242. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 434. — Analysée Lecoy, p. 70.

220. — 10 octobre 1682. — ..... La Compagnie..... distribua à *Jérémie de Lutel* et *Louis La Guerre*, lesquels avoient tiré au sort avec *Gabriel du Vernay* pour le second Prix en peinture, à chacun un compas d'argent pour les encourager, et fut ordonné qu'ils travailleroient de rechef tous les trois pour sçavoir qui auroit l'avantage d'estre envoyé à Rome.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 233.

221. — 6 février-30 juillet 1683. — Au Sr Clerx, Banquier, pour remboursement des lettres de change qu'il a env[illegible]es à Rome au Sr *Errard*, Directeur de l'Académie, pour em[illegible] aux dépenses d'icelle (trois paiements). . . . . 8,5[illegible]

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 539.

222. — 7 février 1683. — ..... Le Sieur *Pierre Laviron*, Sculpteur, natif d'Anvers, Eslève de l'Académie et qui y a remporté un Prix pour lequel il a esté à Rome, s'est présenté à la Compagnie et luy a fait voir de ses ouvrages. La Compagnie a agréé sa présentation.....

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 241.

223. — 12 mars 1683. — A *Costou (Nicolas Coustou)* et *Baroy (François Barrois)*, jeunes Sculpteurs, pour aller faire leurs estudes à l'Académie de Rome, chacun 100 livres. 200 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 378. — Cf. *Procès-verbaux de l'Académie*, II, 229.

224. — 23 mars 1683. — Au S^r *de La Live*, pour son remboursement de 10,000 livres qu'il a fait remettre au Sr *Errard*,

à Rome, pour les dépenses de l'Académie, et 150 livres pour la remise. . . . . 10,150 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 378.

225. — 1er-16 avril 1683. — Rolle des journées qu'a travaillé le Sr *Canonville*, Peintre, à copier le tableau de l'Attila, que *Raphaël* a peint dans une des salles du Palais Vatican, depuis le 1er avril jusqu'au 30 juin de la présente année 1683 :

Ledit *Canonville* a commancé à travailler, à raison de quatre Jules par jour, le premier avril et a continué jusque au 3 ; 3 jours de travail. . . . . 12 Jules.

(Suit l'énumération des journées)

revenant, monoye de France, à . . . . . 96 l. 10 s. 3 d.

— Je certiffie comme le susdit Sr *Canonville* a travaillé toutes les susdites journées, lesquelles se trouvent monter à la somme de nonante six livres, dix sols, trois deniers. Faict à Rome, ce 3e juillet 1683 : *Charles Errard*.

Nouvelles Archives de l'Art français, 2e série, III, 1882, p. 104-5.

226. — 3 avril 1683. — ..... Le Sieur *Costou*, Eslève de l'Académie, qui y a remporté le premier Prix cette année, s'est présenté à la Compagnie pour prendre congé d'elle avant son départ pour Rome, où il doit aller bientôt.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 244.

= *Nicolas Coustou*, revenu en 1686, se présente comme aspirant en 1687 (*Procès-verbaux de l'Académie*, II, 349, 351, 362); il est agréé en février 1688 (II, 370, III, 4), puis rayé, puisqu'il se présente de nouveau le 31 janvier 1693 (III, 104); il est reçu le 29 août (III, 121-2).

227. — Avril-juin 1683. — *Estat de la Recepte et Despenses faictes en l'Académie Royalle de Peinture, Sculpture et Architecture, establie à Rome par Sa Majesté très chrétienne, pendant les mois d'avril, may et juein de la présente année mil six cens quastre vingt trois, que rend à Monseigneur Colbert, Marquis de Ceignelay et austres lieux, Conseiller du Roy en tous ses Conseils et du Conseil Royal, Premier Ministre et Segrétaire d'Estat, Trésorier général, Grand Commandeur de ses Ordres, Controleur général des Finances, Surintendant général des Bâtimants, jardins, arts et manufactures de France*, Charles Errard, *Peintre et Architecte ordinaire du Roy et Recteur de la ditte Académie.*

Premièrement Recepte

de la somme de neuf mil ceinq cens veingt une livre, dix sols, neuf denier, pour le débet et solution du compte de l'Académie des trois dernier mois passé, jenvier, febvrier et mars de la présente année 1683, rendus par le Sr *Errard,* Recteur de la ditte Académie, le 6e may 1683, à Monseigneur Colbert, Premier Ministre et Segrétaire d'Estat, cy . . . . . 9,521 l. 10. 9.

Toutte la recepte du présent compte se monte à la somme de neuf mil ceinq cens veingt une livre, dix sols, neuf deniers, cy. . . . . 9,521 l. 10 s. 9 d.

Despenses faictes en l'Académie Royalle pendant les moys d'avril, may et juein de la présente année 1683 :

De la somme de cent escus, monoye de Rome, payé par advance, suivant la coutume de Rome, au Sr Pietro Caffarelli pour le loyer du Palais que l'Académie occupe, pendant trois mois commancé le premier julliet et doive finir le dernier septembre de la présente année 1683, suivant sa quitance du pr. julliet 1683, revenant, monoye de France, à . . . . . 354. 16. 9.

De la somme de dix escus, monoye de Rome, payé, ausy par advanse, à Monsignor Vicentini pour le loyer d'un magazin que l'on tient de luy, lequel est occupé de quantité de caises, apartenantes au Roy, dans lesquels sont les reliefs de la Colonne Trajanne, et se pendant six mois, commancé le premier juein et doive finir le dernier novenbre de la présente année 1683, suivant sa quitanse du 16e juein 1683, revenant, monoye de France, à . . . . . 35. 9. 8.

Pour de l'astellier de la Longare, duquel l'on paye trente escus l'année, monoye de Rome, l'on ne l'a pas encore payé la présente année parce que les propriétaires plaident. L'on ne sait pas à qui il eschéra.

Somme de ce chapitre . . . . . IIIc IIIIxx x l. VI s. VI d.[1].

Austres despenses pour la provision du Recteur de l'Académie Royalle, nourriture et entretenement des Eslèves Pensionères aux arts de peinture, sculpture, architecture, mathématiques, anathomie et austres nobles arts, à raison de 600 ll. chaqun par année et 200 ll. à chaqun de ceux qui s'en retourne en France après qu'ils ont faict les estudes nécessaires pour se perfectionner dans leurs arts, suivant leurs quitances :

De la somme de sept cens cinquante livres pour le segond

Quartier d'avril, may et juein de laditte Académie Royalle, Sa Magesté luy ayant accordé la somme de trois mil livres chaque année de service, cy . . . . . 750. 0. 0.

De la somme de cent trente quastre escus, quatre veingt bajocque, payé à Me Jasques Goubert, Despensier de l'Académie Royalle, pour la nourriture de huict Eslèves Pensionères, savoir : celle du Sr *Joly*, depuis le premier avril jusqu'au 27e dudit mois, qui faict sept escus et trente neuf bajocque; celle du Sr *Rousellet* pendant tout le mois d'avril, qui est 8 escus, deux Julles et un baiocque, et celle des Srs *Costu* et *Barois*, depuis le 24e may jusques au dernier juein, qui sont chaqun un mois et sept jours et demie, qui faict, pour les deux, veingt quastre escus, cinquante ceinq bajocque, et celle des Srs *Fémery*, *Bruant*, *Carbonet* et *Levasseur*, pendant les mois d'avril, may et juein, qui font, pour eux quastre, nonante huict escus, soixante quastre bajocque, tous à raison, par chaqun mois, de huict escus, deux Julles et deux bajocque, revenant, monoye de France, à 29 ll. 3. 4., touttes lesquelles sommes jointes ensenbles font selle de cent trente quastre escus et quastre veingt bajocque, suivant sa quitanse du premier julliet 1683, revenant, monoye de France, à . . . 478. 6. 9.

Au Sr *Desforest*, Peintre, la somme de veingt quastre escus, soixante six bajocque, pour le paiement de sa nouriture, pendant les mois d'avril, may et juein, à raison de huit escus, deux Julles et deux bajocque, revenant, monoye de France, à 29 ll. 3. 4. par chaqun mois, suivant sa quitanse du premier julliet 1683, revenant, monoye de France, à. . . . . 87. 10. 0.

Au Sr *Jean Batiste Goy* (cf. **171**), Sculpteur, la somme de quastre veingt livres dix sols, pour sa nouriture pendant les mois d'avril, may et jueint, ausy à laditte raison de 29 ll. 3. 4. par chaqun mois, cy . . . . . 87. 10. 0.

De la somme de cent livres payé pour deux Valest à l'Académie, cy . . . . . 100. 0. 0.

Aux Srs *Desforest*, Peintre, et *Fémery*, *Costu* et *Barois*, Sculpteurs, *Bruant*[2], *Carbonet* et *Levasseur*, Architectes, la somme de cent deux escus, septante sept bajocque, revenant, monoye de France, à trois cens soixante quastre livres, onze sols, huict deniers, pour la provision de leurs entretennement pendant le segond quartier de la présente année, avril, may et juein, savoir trois cens douze livres dix sols aux Srs *Desforest*, *Fémery*, *Bruant*, *Carbonet* et *Levasseur*, pour leurs entretennement pen-

dant les mois d'avril, may et juein, et la somme de cinquante deux livres un sols huict deniers pour l'entretennement des Srs *Costu* et *Barois* depuis le 24e may jusque au dernier juein, lesquelles sommes joinctes ensembles font selle de trois cens soixante quastre livres onze sols huict deniers, à raison, de tous, de 20 ll. 16. 8. par chaqun mois, suivant leur quitanse du premier julliet 1683, cy . . . . . 364. 11. 8.

Au Sr *Jean Batiste Goy*, Sculpteur, la somme de soixante deux livres dix sols, pour son entretennement pendant le segond Quartier de la présente année, avril, may et juein, ausy à laditte raison de 20 ll. 16. 8. par chaqun mois, cy . . . . 62. 10. 0.

De la somme de cent livres payé à Carlo Guerrier, Modelle de l'Académie, pour le service qu'il a rendus à laditte Académie pendant le segond Quartier de la présente année, avril, may et juein, suivant sa quitanse du premier julliet 1683, cy. 100. 0. 0.

De la somme de 30 escus, monoye de Rome, payé au Sr Vitale Giordane, Professeur Royal pour les mathématiques, pour les avoir enseigné aux Eslèves pendant le segond Quartier de la présente année, avril, may et juein, suivant sa quitance du premier juliet 1683, revenant, monoye de France, à . 106. 9. 0.

De la somme de soixante escus, monoye de Rome, payé au Sr Jio. Pietro Beretta, marchant de couleurs, pour son payement de deux grandes toilles, sur lesquelles le Sr *Desforest* doit copier la Dispute du St Sacrement que *Raphaël* a peint dans l'une des salles du Palais Vatican, et de touttes les coulleurs, huilles et pinseaux qu'il a fourny à l'Académie, suivant son mémoire et quitanse du 31 juein 1683[3], revenant, monoye de France, à . . . . . 212. 18. 0.

De la somme de veingt quatre escus quarante ceinq bajocque, payé à Me Bartolomeo Gregoni, Maître Menussier, pour son payement de touttes les ouvrages de menuisserie qu'il a faict et fourny, pour le service du Roy, en son Académie, suivant son mémoire et quitanse du 4e juein 1683, revenant, monoye de France, à . . . . . 86. 15. 0.

De la somme de cinquante un escus trente sept bajocque, payé au Sr Jio. Martine Fourgonne, marchant de marbre, pour son payement de deux beloc de marbre blanc pour faire deux figures pour le Roy, suivant sa quitanse du premier may 1683, revenant, monoye de France, à . . . . . 182. 5. 5.

De la somme de deux escus nonante bajocque payé à Carlo

Saranni, Maître Cheretier, pour son payement d'avoir apporté deux beloc de marbre si desus du port de Ripe-grande à l'Académie, suivant sa quitanse du 19e may 1683, revenant, monoye de France, à. . . . . 10. 5. 8.

De la somme de trente six escus, monoye de Rome, payé à Carlo Filibert, marchant de charbon, pour son payement de quarente somme de charbon qu'il a fourny, pour le service du Roy, en l'Académie, suivant sa quitanse du 12e may 1683, revenant, monoye de France, à . . . . . 127. 14. 9.

De la somme de cent cinquante six livres seize sols huict deniers à Antonnio et Pietrouche [4], lustrateurs, pour leurs payement de touttes les journée qu'ils ont travaillée à lustrer et polir et lustrer la figure du Ganimède, que le Sr *Joly* a copié de marbre, et à lustrer et polir le segond vaze de l'Iphigénie, depuis le premier avril jusqu'au 30e juein de la présente année 1683, suivant le rolle et sertificat du Sr *Errard* du 3e julliet 1683, cy. . . . . 156. 16. 8.

De la somme de cent trente neuf livres treize sols huict deniers, payé au Sr *Veni(ti)ano,* Sculpteur scarpeillein, et à Sanson, lustrateur, pour leurs payement de touttes les journée qu'ils ont travaillé, savoir *Venitiano* à esbaucher la figure de la Meusse Uranie, et Sanson à polir et lustrer le segond vaze de l'Iphigénie, depuis le premier avril jusqu'au 30 juein, suivant le rolle et sertificat du Sr *Errard* desdits jour et an cy desus, cy. 139. 13. 8.

De la somme de nonante six livres dix sols trois deniers, payé au Sr *Canonville*, Peintre, pour son payement de touttes les journée qu'il a travaillé à copier le tableau de l'Atila que *Raphaël* a peint dans l'une des salles du Palais Vatiquan, depuis le premier avril jusque au 30e juein, suivant le rolle et sertificat du Sr *Errard* desdits jour et an cy desus, cy. . . . . 96. 10. 3.

De la somme de cent veint trois livres neuf sols dix deniers, payé pour tous les menus frais et despenses qui ont estée faicts, pour le service du Roy, en l'Académie, pendant les trois mois d'avril, may et juein de la présente année, suivant le mémoire et sertificat du Sr *Errard* desdits jour et an cy desus, cy. 123. 9. 10.

De la somme de douze escus cinquante bajocque, payé au Sr Beaudri, Marchant, pour son payement des estofes qu'il a vendus pour vestir le Suisse du Roy à l'Académie, suivant son mémoire et quitanse du 30e juein 1683, revenant, monoye de France, à. . . . . 44. 6. 0.

De la somme de quarante-ceinq Julles, payé à Ca[r]lo Reusch, Tailleur Suisse, pour son payement d'avoir faict l'abit du Suise du Roy en l'Académie, suivant sa quitanse du premier julliet 1683, revenant, monoye de France, à . . . . . 15. 8. 3.

De la somme de veingt quatre escus, monoye de Rome, payé au Sr Jio. de Mauche (Manche?), Marchant Frangé, pour son payement de tout le galon de velour et austres fournitures qu'il a faict et fourny pour l'abit du Suisse du Roy en l'Académie, suivant son mémoire et quitanse du 2e julliet 1683, revenant, monoye de France, à . . . . . 85. 3. 2.

De la somme de dix huit escus trente six bajocque, payé au Sr de la Pasience pour son payement de plusieurs chosses qu'il a achepté pour le Suisse du Roy en l'Académie, suivant son mémoire et quitanse du premier julliet 1683, revenant, monoye de France, à . . . . . 65. 3. 0.

Somme toutte . . . . . 3,873 ll. 13. 7.

Toutte la recepte du présent compte se monte à la somme de neuf mil ceinq cens veingt une livres dix sols deux deniers, cy . . . . . 9,521 ll. 10. 9.

Et la despense, faicte en l'Académie Royalle depuis le premier avril jusque au dernier juein de la présente année 1683, se monte à la somme de trois mil huict cens septante et trois livres treize sols sept deniers, cy . . . . . 3,873 ll. 13. 7.

Partant le Sr *Errard*, Recteur de laditte Académie, a encore entre ses mains, pour solution du présent compte, la somme de ceinq mil six cens quarante sept livres dix sept sols deux deniers, cy . . . . . 5,647 ll. 17. 9.

Faict à Rome, ce 5e jour de julliet mil six cens quastre vingt et trois.

Charles Errard.

— Veu par nous, Conseiller du Roy en ses Conseils, Surintendant et ordonnateur général des bastimentz, arts et manufactures de France, les recepte et dépense faittes par le Sr *Errard* pendant le quartier d'avril dernier, lesquelles nous avons vériffiées et approuvées; reste, qui est deub par ledit Sr *Errard*, la somme de cinq mil six cens quarente sept livres dix sept sols neuf deniers, de laquelle somme il fera recepte au compte qu'il rendra du présent Quartier de Juillet. Faict et arresté à Fontainebleau, le septiesme aoust 1683.

COLBERT.

Collection du comte Gilberto Borromeo à Milan. — Imprimé par M. Étienne Charavay, dans sa *Revue des Documents historiques*, 3e année, 1875-6, p. 123-32, avec un fac-similé de la signature d'*Errard*.

= 1. Addition faite à Paris. En face de chaque article, on lit des mentions comme celle-ci : « Veu la quittance. Passé. »

2. *Jacques-Libéral Bruand*, fils de *Jacques Bruand*, neveu et filleul de *Libéral Bruand*, né à Paris le 22 octobre 1663, Membre de l'Académie d'architecture en 1699 et Professeur en 1728; mort en 1752. Jal, 286; Lance, I, 108.

3. *Errard* a fait là un *lapsus calami;* le mois de juin n'a que trente jours.

4. Pietruccio.

228. — 9 avril-17 septembre 1683. — Au Sr Clerx, Banquier, pour son remboursement de cinq lettres de change payables au Sr *de La Tuillière* pour employer aux despenses qu'il fait pour le service de S. M. . . . . 42,450 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 539. — Le chiffre de la somme des lettres de change montre que, si La Teulière était déjà à Rome, elle ne se rapportait pas aux dépenses régulières de l'Académie de France, mais au paiement d'acquisitions faites pour le Roi.

229. — 6 juillet 1683. — A *Gabriel Du Vernay*, jeune Peintre, pour aller faire ses estudes à l'Académie de Rome. . . . . 200 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 378. — Second Prix de peinture en 1682 par la voie du sort entre trois concurrents désignés. *Procès-verbaux de l'Académie de peinture*, II, 229, 231, 233; *Anciennes Archives de l'Art français*, 1re série, V, 278.

230. — Colbert au Sr Errard.

10 juillet 1683.

J'apprends, par vostre lettre du 15 du passé, que les Élèves travaillent à diverses figures en marbre et à divers tableaux de peinture; continuez toujours de les exciter à bien faire, et à leur faire copier quelques belles figures antiques et à faire en même temps quelques ouvrages de leur génie; je vous dis la même chose à l'égard des Peintres. J'ay donné des ordres aux nommés *Du Vivier* et *Du Vernay* pour être reçeus à l'Académie; faites à leur égard la même chose que pour tous les autres, et faites-moy sçavoir, au moins tous les mois, l'état de leurs ouvrages, et faites-leur connoître à tous que je prends soin d'en être informé;

prenez garde aussi à leurs mœurs et défendez-leur de porter l'épée.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXIII, fol. 274.— Clément, *Lettres de Colbert*, V, 434, note 1 (en partie).

231. — 10 juillet 1683. — A *François Duvivier* pour aller faire ses estudes à l'Académie de Rome . . . . . 100 l.

Comptes des Bâtiments, II, 378.

232. — Colbert au Sr Errard.

Versailles, 28 juillet 1683.

Monsieur, — J'ay reçu, avec vostre lettre, l'estat des dépenses de l'Académie pendant les mois d'avril, may et juin; je l'examineray, l'arresteray, et vous en enverray le duplicata dans peu de jours.

Continuez toujours de maintenir l'Académie dans un bon ordre. Je vous envoye, pour cet effet, un ordre pour licencier et mettre hors de ladite Académie le sieur *Bruand*.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXIII, fol. 309. — Depping, *Corresp. administr.*, IV, 577. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 437-8. — Analysée Lecoy, p. 71.

233. — Ordre au Sr Errard.

28 juillet 1683.

Estant mal satisfait de la conduite du Sr *Bruant*, qui est à présent dans l'Académie établie par le Roy à Rome, le Sr *Errard*, directeur de ladite Académie, ne manquera pas de le congédier pour revenir en France, ou luy permettre d'aller partout où il voudra.

Fait à Versailles, le 28 juillet 1683.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault*, CCCCXXXIII, fol. 309. — Depping, *Corresp. administr.*, IV, 578. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 438.

234. — Cejourd'huy, dixiesme septembre 1683, la Compagnie s'est assemblée en petit nombre, attendu que la difficulté de rencontrer MM. les Officiers n'a pu permettre d'en assembler davantage, et qu'il estoit nécessaire de résoudre présentement si l'Académie prieroit M. de Louvois de prendre la Protection, attendu

le décedz de Monseigneur Colbert, Protecteur de la Compagnie, arrivée le lundy, sixiesme de ce mois.....

Procès-verbaux de l'Académie de peinture et sculpture, I, 252-3.

235. — Colbert au Sr Errard.

Saint-Germain, 18 décembre 1680.

Monsieur, — Pour réponse à vostre lettre du 27 du mois passé, il auroit esté bon que vous eussiez pris une maison plus stable et plus permanente que celle du sieur Caffarelli, puisque vous jugez facilement que le changement de logement d'une Académie, telle que celle dont vous avez la direction, est toujours difficile et de dépense. Examinez avec soin s'il y auroit quelque expédient pour retarder ce délogement. J'écris pour cela à M. l'Ambassadeur en créance sur vous sur ce sujet, afin que, s'il vous vient quelque expédient dans lequel vous ayez besoin de luy, il puisse vous donner ses assistances.

Comme il seroit peut-estre avantageux d'avoir un establissement fixe à Rome pour cette Académie, en cas que vous trouviez quelque maison à acheter qui fust propre pour cet establissement et qui fust à prix raisonnable, ne manquez pas de m'en donner avis.

Bibl. nat.; Mss. *Mélanges Clairambault,* CCCCXXVIII, fol. 1017. — Clément, *Lettres de Colbert*, V, 416. — Cette pièce, qui émane de Colbert et que nous mettons après la mention de sa mort pour ne pas la renvoyer à l'appendice, aurait dû figurer, à sa date, sous le n° **185**, au lieu de l'analyse donnée par M. Lecoy comme celle d'une lettre au Duc d'Estrées.

236. — 18 septembre 1683. — Au Sr *Gabriel Benoist*, Peintre, pour le voyage qu'il va faire à Rome pour estudier à l'Académie. . . . . 150 l.

A *Pierre Le Pautre*, Sculpteur, pour le mesme voyage. 150 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 539.

= *Gabriel Benoît* est le fils d'*Antoine Benoît,* Peintre et Sculpteur en cire. Il est né à Paris le 12 juin 1662, et signe, le 9 avril 1717, l'acte du décès de son père. Jal, 192.

237. — 18 octobre 1683. — Au sieur *de La Thuillière*, pour un voyage qu'il va faire à Rome pour le service du Roy. 1,000 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, col. 382.

238. — 20 novembre 1684. — Au Sr Clerc, pour son remboursement de 2,200 livres, qu'il a fait remettre au Sr *Errard* à Rome . . . . . 2,200 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 378.

239. — 6 décembre 1684. — *Inventaire général de l'Académie de peinture, sculpture, architecture et austres nobles arts, establie à Rome par le Roy, de toutes les figures et reliefs de plastes que l'on a moulée sur les plus belles antiques de Rome, des figures antiques que les Eslèves copient, et de tous les meubles et ustansibles, que le Sr* Errard *laisse à Monsieur* de La Teullière[1].

Premièrement. — Statues entières de plastes moulée sus l'antique, qui sont dans l'astelliére de la rue de la Longare[2].

Deux Léocons (l. Laocoons).

Deux Apollons.

Deux l'Antinus[3].

Le torse de Bellevedère.

Le Marsias de Médisis.

L'Empereur Comode.

Le Ganimède de Médisis, faict de marbre et envoyé en France[4].

Un Mercure, moullé sur celuy de bronze qui est au Campidolle et à Farnèze. Il y en a une copie en France, faicte de marbre par le Sr *Rousselet*, Eslève.

L'Apollon de Médisis; la copie de marbre est en France, faicte par le Sr *Frémery*[5], Eslève.

Le Sacrificateur du Campidolle; la copie en marbre en est en France, faicte par le Sr *De Goy*, Eslève[6].

Un vase de Bourgaize, et un de Médisis, tous deux copié et répesté deux fois de marbre et envoyé en France.

Dans le Palais de l'Académie.

Le Gladiateur de Bourgaize.

Le Santore (*lisez* Centaure) de Bourgaize.

Le Marsias de Médisis.

L'Herculle de Farnèze.

Les Luteurs de Florance, copié de marbre par le Sr *Cornu*, Eslève, et envoyé en France[7].

Le groupe du Dieu Pan qui apprend au jeune Olimpe à jouer du flaute[8], que le Sr *Errard* a faict copier de marbre à ses despens, qu'il a envoyé en France, dont il a faict présent au Roy.

L'Uranie du Campidolle, copié de marbre par le Sr *Frémery*[9], Eslève, et envoyé en France.

L'Hercule Comode de Bellevedère.

La Paix des Gresques de Ludovize[10].

Le grand Faune de Bourgaize qui tient un Enfant sur ses bras, copié de marbre par le Sr *Flaman*, Eslève, et envoyé en France[11].

L'Amazone de Matei[12].

Pirasme et Tibée du Ludovise.

La Vénus de Médisis, de présent à Florance, copié de marbre par le Sr *Clérion*, Eslève, et envoyé en France[13].

Les deux esclaves de Farnèze.

Le petit Faune de Bourgaize.

L'Agrippine de Bourgaize.

Deux Baigneusse de Médisis.

Les deux tireurs d'espine du Campidolle, dont l'un est assée gastée.

Le Flusteur de Bourgaize, copié de marbre par le Sr *Prou*, Eslève, et répesté de marbre par le Sr *De Goy* et envoyé tous deux en France[14].

Deux Vénus de Farnèze, que l'on appelle aux belles fesses.

Deux Bacus de Médisis.

Une Sibille de Bourgaize.

Un vase de l'Iphigénie de Médisis.

Une grande figure sans bras et sans testes.

Une grande anathomie de sire (*sic*), gastée.

Le Gladiateur mouran de Ludovise, copié de marbre par le Sr *Monier*, Eslève, et envoyé en France[15].

L'Hermafroiditte de Bourgaize, copié de marbre par le Sr *Carlier*, Eslève, et envoyé en France[16].

— Touttes les statues sont possés sur des piédestaux de bois.

Bustes de plaste qui sont dans l'astellier de la Longare.

Brutus, envoyé de marbre en France.

Caracalla. — Adrien. — Pompea. — Agripina.

Un rainsseau de feuilliage antique, de la Vigne Médisis, lon d'environ cinq pieds.

Un bas relief d'un pied et demy, qui représente une jeune marié que l'on deschauge (*lisez* déchausse); l'originalle est au Palais de la Valle; copié de marbre par le Sr *Monier* et envoyé en France.

Un vase de Bourgaize, dont il luy en a une copie de marbre envoyé en France.

Quastre morseaux séparé du Vaze de Médisis, et six des reliefs des bas-reliefs tirée des vazes antiques, pour les copier plus facillement.

Bustes de plaste qui sont dans le Palais de l'Académie.

Cimon. — Bruttus. — Deux Socrattes. — Deux testes de Sénecque. — Austre Sénecque. — Cicéron. — L'Empereur Comode. — Deux de Tibère. — Lucius Severus. — Geta. — Buste d'un Consul Romain. — Cinq différens de la Niobé de Médisis. — Brutus et Portia, d'une mesme piesse; de la Vigne Matei. — Agripine. — Trois Adriens. — Livia. — Mitridate. — Deux Homère. — Bérénise. — Julle Césard. — Marc Oreille. — Buste du Léocon.

Deux testes de Fleuves, dont les originaux sont de bronzes à la Vigne Médisis. — Cinq austres testes.

Le Lion de Médisis. — Une Lione d'Egipte du Campidolle.

Dix bas-reliefs, en bordure appliqué sur la muraille, pris de la Colonne Trajane, d'environ quastre pieds de large sur trois de long.

Dix sept deiseings, lavé à l'ancre de la Chine, de géométrie, perspective, architecture, fortifications et anatomie, d'environ trois pieds de long sur un et demie de large.

Un grand tableau, de deux pieds en quarrée, dans lequel est escrit les Statues (*sic*) et Règlement que le Roy veux que l'on observe dans l'Académie.

Un buste de plaste du Roy, copié après celuy que le feu Chevalier *Bernin* a faict de Sa Majesté.

Dix morseaux de la Colonne Trajane.

Deux Globes, célestes et terestres. — Une Sfère; chaquns sur des piédestaux et escabellons.

Quinzes morseaux de la Colonne Trajane dans une chambre au niveau de la cour, et trois dans une chambre d'en haut.

Dans le maggazin des Pantannes.

Le relief de la Flore de Farnesse; en piesses dans quastre caises; les creux sont en France.

Le creux du cheval de la Niobé de Médisis, dont le creux est en France[17].

Plus, dant led. maggazin, il se trouve près de cent caisses, les unes sur les autres.

Plus sept poutres, de vingt cinq et trente et trente cinq pieds de long sur neuf pouses d'espaisseur.

Pour les huit bellocs de marbre miste qui estoient escris sur l'austre inventaire, sont au Sr *Errard*, parce que l'on n'en a jamais agepté aucun marbre miste pour le Roy à l'Académie[18].

Touttes les caisses remplies d'ouvrages de marbre, lesquelles ont estée escrittes sur l'austre invantaire, ont estée envoyé en France par le Sr *Errard*, celles qui estoint au Roy sur le compte de Sa Majesté suivant les invantaires et reçeus des Escrivains des vaisseaux que l'on a envoyé à Monseigneur, et celles qui appartenoient au Sr *Errard* ont estée envoyé sur son compte.

Le Sr *Errard* a envoyé par les mesme vaisseaux trois tableaux, dont l'austre invantaire est chargée, savoi (*sic*) deux coppie d'après *Raphaël* et un de l'invantion du Sr *Desforest*, aussy bien que la figure de marbre de l'Uranie, le Flusteur de Bourgaize, le buste de l'Hercule Comode, etc.

Figures, bustes et bas reliefs de terre cuite, que les Eslèves ont copié d'après l'antique et faict de leurs invantion.

Premièrement. — La figure du Roy, eslevé sur une piramide de marbre feint, avec quatre Esclaves enchainée, le tout dorée, faict soubz les deiseings du Sr *Errard;* plus deux Fleuves, l'un du Sr *Cornu*, Eslève, l'autre du Sr *Flaman,* Eslève; deux Rivières, l'une du Sr *Ultrel,* Eslève, l'autre du Sr *Le Compte,* Eslève, et deux Reines esclaves, l'une du Sr *Monier*, Eslève, l'autre du Sr *Cornu*, Eslève; le tout allégorique alla louange du Roy, faicts soubs les deiseings du Sr *Errard* pour accompagner et orner la piramide sur laquelle est possé la figure de Sa Majesté.

Plus le buste du Roy, plus grand que le naturelle, dorré, modellé par le Sr *Jean Champagne,* Eslève, avec son piédousse de marbre blanc, eslevée sur un piédestail de bois feint de marbre.

Plus l'Impératrisse de Cesi[19], modellée par le Sr *L'Espingolo*[20],

Eslève, soubs le deiseing du Sr *Errard*, exécuté de marbre et envoyé en France.

Plus la figure d'une jeune Bacance (*sic*) avec un petit Satire, groupe modellé par le Sr *Ultrel*, Eslève, soubs le deiseing du Sr *Errard*, exécuté de marbre et envoyé en France.

Plus la figure du Ganimède, modellé par le Sr *Carlier*, Eslève, exécuté de marbre par le Sr *Joly*, Eslève, et envoyé en France[21].

Une Victoire, de l'invantion du Sr *Prou*, Eslève.

Une Flore, du mesme.

Une figure couchée, copié apprès *Michel-Ange* par le S^r *De Goy*, Eslève.

Une Impératrice.

Un grouppe de Luteurs de Florance.

Un buste d'un Bacus et d'une Vénus.

Une figure de Bacus, de l'invantion du mesme.

Le Flusteur de Bourgaise, dudit S^r *De Goy*, qu'il a exécuté de marbre et envoyé en France[22].

Plus huict pettis bustes copié d'apprès l'antique.

Plus un bas-relief, copié par le mesme après le tableau que *Raphaël* a peint de la Galatée.

Touttes les susdites figures sont possée sur cinq pieds d'estaux, de bois feint de marbre, et sur douze escabellons de bois, peint de marbre noir et blanc avec des filests d'or.

Toutes les susdittes figures de terre cuite sont de 18 à 20 pouses de hauteur.

Plus un bas-relief de Mars et Vénus, de l'invantion du Sr *Flaman*, Eslève.

Plus un bas-relief du Ravissement des Sabines, du Sr *Cornu*, Eslève.

Un bas-relief, représentant l'Architecture, historié.

Un bas-relief de l'Architecture antique avec la moderne.

Un bas-relief d'Apolon qui esclère les deux Mondes.

Un bas-relief d'une Renomé, le tout exécuté soubs les deisseings du Sr *Errard*.

Trois bas-reliefs d'estudes d'anatomie historié, exécuté par les Srs *Ultrel*, *Flaman* et *Cornu*, le tout après les deiseings du Sr *Errard*.

Les deux Esclaves de Farnèze.

Tous les susdits bas-reliefs, hor les deux Esclaves de Farnèze, qui sont pettis, les austres sont d'environ 16 à 18 pouse de large.

Figures de marbre blanc que les Eslèves copient présentement après l'antique, lesquelles sont fort advancée et rehussissent très belles.

Premièrement le Sr *Costou* copie de marbre la figure de l'Empereur Comode[23].

La figure de la Vénus de Farnèse, que le Sr *Barois* copie de marbre[24].

La figure de la Cléopastre, que le Sr *De Goy* copie de marbre.

Peinture.

Le Sr *Du Vernoy*, Eslève, copie, sur un grand coutil de la mesme grandeure de l'original, le tableau que *Raphaël* a peint de la Dispute du St-Sacrement dans l'une des salles du Pallais Vatican.

Le Sr *Bocquet*, Eslève, copie aussy, mais en pettit, une partie dud. tableau de la Dispute du St-Sacrement.

Planches gravez.

Cinq planches gravez par le Sr *Thomassin*, Eslève, sur cinq figures différentes, savoir deux après le tableau de la Dispute du St-Sacrement de *Raphaël*, deux d'après celui du Parnasse et un grouppe après celuy de l'Incendie de Bourges[25].

Plus trois austres planches de cuivre d'apprès le tableau de *Raphaël*, tiré seullement au trait.

Estampes de Monsieur Le Brun[26] : La famille de Darius. — Le Trionfe d'Alexandre dans Babilone. — La Bataille d'Arbeille. — La Bataille de Granique. — La desfaicte de Porus. — Touttes ses estampes sont tendues sur des toilles avec des bourdures noir avec des filest d'or.

Meubles et ustansilles qui sont dans le Palais de l'Académie.

Premièrement : *Antichambre du Recteur.*

Une tapisserie d'une estoffe que l'on appelle rassette[27], de neuf pieds et demie de haut, de 25 léz; le desus des portes de 4 lez, d'environ trois pieds de haut. — Une table.

Chambre.

Une tapisserie de mesme estoffe rasette, de 27 lez, le dessus des deux portes et de la cheminée; un lit à quenouille de fer, garni

d'une pailliasse, deux matellatz, deux couvertures et sa tanture de damas jeaune avec sa courte-pointe.

Douze fauteuille garnie de vacquette[28] et quatre de velou.

Trois harmoire de noyer à divers tiroir, d'environ quastre pieds et demie de largeur sur trois et demie de hauteur.

Quastre meschants plasest de bois[29].

Une table.

Un petit studiolle de bois noir à six tiroirs[30].

Deux chenest de cuivre jeaune, et la garniture du feu, armée de cuivre jeaune.

Un pourtrait du Roy de Mon^r *Le Brun,* en pastelle sur du papier, avec sa bordure et un cristalle au devant, cachepté du cachept de feu Seigneur Colbert.

Un Crucifix de terre cuite, doré, de l'invantion du Sr *Cornu*, Eslève.

Neuf paires de drap neuf pour les Eslèves. — Vingt-deux serviette neuves. — Trois essui-mains neuf.

Une poelle de cuivre à faire fondre de la sire.

Un deisein, à l'ancre de la Chine, de l'architecture du S^r *Le Vasseur*, Eslève.

Salles des Mathématiques.

Une table. — Deux harmoire, de bois blanc noircy avec des filest d'or, de six à sept pieds de hauteur sur trois pieds de large.

Un porphyre, d'environ deux pieds de long, pour broyer les couleurs.

Un compas, une esquaire, un porte-créon avec son tire-ligne, une reigle de bois, un cornet à encre, et un poudrier de fer blanc; tous les sudits instruments sont sous la clef du Sr *Vitalle*, Professeur pour les Mathématiques.

Une esquilette[31].

Une table, de quastre pieds ou environ en quarrée, sur laquelle est une fortresse de six bastions de bois en relief.

Segond estage.

Deux moufles et deux poulie de bronzes, et une seulle d'une poulie avec deux louves, le tout pour eslever les grands bellocs de marbre.

Une grande table à quastre tiroirs, d'environ 6 pieds de long sur 3 pieds quelque pouse de large. — Deux autres meschantes

tables. — Un meschant bois de lit. — Un meschant coffre. — Un matellas et deux pailliasse. — Une meschante couverture.

Deux mesures à mesurer la pozzolane.

N° 3. Une meschante table, une escabelle, deux trétaux de fer, un matellas, une pailliasse et une meschante couverture.

N° 4. Deux trétaux de fer, une pailliasse, deux matellatz, deux meschantes couvertures, trois sièges, une poille de fer, deux tables.

N° 5. Deux trétaux de fer, trois planches, une pailliasse, un matellas, deux couvertures, une meschante (le mot sauté), trois escabelles.

Une cloison de bois à l'entrée à gauche, laquelle est de l'Académie.

Salle à manger.

(N° 6.) Une grande table pleiainte (*sic*) ovalle, sept escabelle et une meschante table et un casse à banc.

N° 7. Une pailliasse, un matellas, une couverture, deux tables et une poille de fer.

N° 8. Deux trétaux de fer, une pailliasse, un matellas, une couverture et une escabelle.

N° 9. Deux trétaux de fer, une pailliasse, un matellas, deux couvertures, une table et une escabelle.

N° 10. Deux trétaux de fer, une pailliasse, un matellas, deux couvertures, trois escabelles, une table, deux selle à modeler, et une poèl de fer.

N° 11. Une grande table et une petitte, deux trestaux de fer, un matellas, trois couvertures, dont l'une est extrêmement meschante, une pailliasse, un casse à banc et une escabelle.

N° 12. Une grande table, une petitte, deux trétaux de fer, une pailliasse, un mattelas, deux couvertures et une meschante, et une poille de fer.

N° 13. Deux trétaux de fer, une pailliasse, un matellas, une meschante table, une escabelle, et une poelle de fer, et deux couvertures.

N° 14. Deux trétaux de fer, une pailliasse, un mattelas, deux tables, cinq escabelles, une poelle de fer, deux couvertures.

N° 15. Deux trétaux de fer, une pailliasse, un mattelas, deux covertures, deux tables, deux escabelles, une poelle de fer et deux selles à modeler.

N° 16. Deux trétaux de fer, une pailliasse, un matellas, une couverture.

Grenier.

Une prèse (*l.* presse) pour des estampes, et une toille imprimé de huit à neuf pieds; plusieurs moulles moullée sur le corps humain par partie escorchée.

Une cassette.

Une table, dans un petit Cabinet pratiqué par une cloison, qui est de l'Académie comme touttes les autres.

Salles de l'Académie.

La toille du reflais du Modelle[32], de 8 à 9 pieds.

Deux escharfauts pour ceux qui peigne au Vatican.

Une eschelle, un chevallet, le siège du Modelle, un autre chevallet à modeller.

Le fougond de fer de l'astellier[33] pour mettre du feu l'hyver.

Huict chevallets pour mettre des figures.

Deux grandes eschelles pour monter aux figures, d'environ 8 à 9 pieds. Deux petittes, de trois gradins.

La lampe du Modelle de fer blanc.

Deux gros cables, dont l'un a cousté cent six escus Romains; ils serve pour eslever les grand belocs de marbre.

La table du Modelle, et huict banc autour de laditte table.

Un beloc de marbre statuère, de 5 pieds et demie de long sur 2 pied et demie de large, espais d'un pied et demie.

Dans un chambre, au niveau de la Cour, proche de l'Atellier.

Deux morceaux d'eschelle de 8 à 9 pieds.

Six billiots pour descharger les marbres, long de 4 à 5 pieds.

Sept roulots, de différentes longeure de 7 à 8 pieds.

Cinq tinelles[34] de terre cuite, dans lequel est l'huille pour l'Académie.

Chambre du Suisse.

Un lit, pied de fer; une pailliasse, un matellas, deux couvertures, une poelle de fer et un banc de bois pour s'asoire. Ses armes sont au Roy.

— Tous les meubles des Eslèves sont fort usée, surtout les

matellas et couvertures; il n'y a que quastre couvertures médiocrement bonne.

Linge dont le Despensier est chargé.

Onze paires de draps, qui ont beaucoupt servy, et un séparé, la plus part racomodé.

Six napes, six essui-mains, et 24 douzaine de serviette et une séparée, lesquelles sont fort hussée.

Douze cuilliere et douze fourchettes d'argent, à manche rond à l'Italienne.

Les quastre paires de draps neufs, dont l'austre invantaire est chargée, sont compris dans les neuf paires cy devant escris.

La Cuisine.

Deux marmitte de cuivre rouge. — Deux cuvettes de cuivre rouge de près de 2 pieds de diamètre. — Un petit pot de cuivre à robinet, servant à mettre de l'eau pour laver les mains. — Deux grands poillons de cuivre. — Quastre grands plats d'estain, d'environ 15 à 16 pouses de diamètre. — Deux grandes assiettes creusses. — Deux tourtière de cuivre, l'une couverte, qui a environ un pied et demy de diamestre. — Deux passoire de cuivre. — Trois poelles de fer à frire. — Deux grands chenest de fers. — Une broche. — Un meschant gris (*sic*). — Une leschefritte. — Deux grandes tables. — Une escumoire et cuillière à pot, de fer. — Deux petits trépieds de fer à mettre soubs les potagers. — Un feu, de fer. — Une Romaine, de cuivre, à peser la viande.

Les provisions.

Du charbon et de l'huille sont restez à l'Académie. Le charbon ne suffira que jusque à la fin de la présente année 1684, et l'huille le reste de cinquante six bocalle que l'on [a] agepté pour la lampe de l'Académie le 24e octobre de la présente 1684.

Faict à Rome, ce cixième jour de décembre mil six cens quastre vingt quastre.

Charles Errard.

Arch. nat., O1 1935. — Analysée par Lecoy dans sa Préface, p. 18-9.

Une copie complète, d'une écriture et d'une orthographe françaises, se termine par cette mention :

Nous avons verifié et fait, Monsieur de La Tuillière et moy, le présent inventaire suivant l'ordre de Monseigneur le Marquis

de Louvois, lequel s'est trouvé fort juste et véritable, et je certifie que je n'ay laissé austres choses en main dudit M. de La Tuillière que ce qui est spécifié dans le susdit présent inventaire. Fait à Rome, ce 6e jour de décembre de la présente année mil six cens quatre vingt quatre.

— Ce 23 Xbre de la même année : *De La Teulière.*

Une pièce du même carton : « Mémoire des meubles de l'Académie qui appartiennent au Roy, » est la seconde partie du même inventaire, à partir de l'antichambre de M. *Errard*. En tête : « A Merveillaud[85] pour cotter et garder cela. Reçu en janvier 1685. Na. Quoy qu'on ait daté ce Mémoire du 4 Décem. 1684, il a pourtant esté fait le 1 de janv. 1685. »

= 1. Transcrit par un copiste italien.

2. La rue de Lungara, qui commence à l'ancienne porte Septimienne, est celle où se trouvent le Palais Corsini, la Farnésine et la Villa Lante. Vasi et Nibby, 1829, 440-8.

3. Antinoûs, devenu par corruption ici *l'Antinus*, et, en français, dès le XVIIe siècle, *le Lantin*.

4. *Errard* indique avec soin les figures dont les copies en marbre ont été envoyées en France. Elles ont été et sont encore à Versailles, et je renverrai pour elles au livre de Piganiol sur Versailles, huitième édition, 1751, 2 vol. in-12. D'après lui, le groupe du Ganimède et de l'Aigle, du Palais de Médicis, est de *Laviron* (I, 54).

5. Dans les jardins de Marly (Pig., II, 287).

6. Dans la salle verte des jardins de Marly (Pig., II, 283), sous le nom de *Goy*.

7. Piganiol, II, 282, en indique, dans les jardins de Marly, une copie en marbre par *Magnier*. Ce peut être la même, car il a dû y avoir bien de ces copies auxquelles plusieurs Élèves ont successivement travaillé; elles étaient commencées par l'un, continuées et finies par d'autres.

8. Piganiol (II, 182-3) donne ce groupe comme étant de *Goy*, et c'est en y renvoyant qu'il dit à la table, II, 330 : « *Jean Baptiste Goy* naquit à Paris au mois de mars de l'an 1666 et donna sa jeunesse à la sculpture; mais, s'étant senti une vocation extraordinaire pour l'état ecclésiastique, il s'y consacra à l'âge de vingt-six ans et prit ensuite le degré de Docteur dans la Faculté de théologie de Paris. Le Cardinal de Noailles ayant connu sa piété, son sçavoir et ses talens, lui donna plusieurs emplois de confiance, et, lorsque l'Église de Sainte-Marguerite, au Fauxbourg Saint-Antoine, fut érigée en Paroisse indépendante de Saint-Paul, il l'en nomma Curé. Il est mort le 18 de janvier 1738 sur la fin de sa soixante-douzième année, extrêmement regretté de ses Paroissiens et de tous ceux qui le connoissoient. » — Dans l'édition de 1701, p. 315-6. A la table de cette édition de 1701, p. 409, il dit : « *Goi*, de Paris; il s'est consacré à un état fort au-dessus de la Sculpture, et vit encore. » Il est curieux que M. Soulié, précisément parce qu'il avait étudié Versailles plus que personne, ait très légitimement écrit, dans son *Livret de Versailles*, II, 1855, p. 789 : « Pourtour extérieur du Rond vert. A gauche, Marsyas et Olympus par *Erard*; groupe en marbre d'après l'antique. — Le Satyre Marsyas, assis sur un rocher, enseigne au

jeune Olympus à jouer de la flûte de Pan. Le groupe original est à la Galerie de Florence. Piganiol et Thomassin attribuent par erreur cette copie à *Goy;* la signature d'*Erard* se trouve sur le rocher à droite. Gravé par Thomassin, n° 59. » L'inventaire d'*Errard* prouve surabondamment que l'attribution de Piganiol et de Thomassin est exacte quand ils attribuent l'exécution de cette copie à *Goy; Errard* l'a fait faire par le jeune frère de sa femme, et il l'a signée pour la donner au Roi.

9. Piganiol, II, 54.

10. Il doit s'agir de la Villa Ludovisi. Avant d'être aux Princes de Piombino, qui n'y laissent guère entrer, la Vigne Ludovisio avait été achetée par le Prince Livio Odescalchi (Pig., II, 8). — « *La Paix des Grecs*, groupe de marbre qui représente les deux Empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus, son frère. Il est copié d'après l'antique par *Martin Carlier;* » Thomassin, planche 56.

11. Piganiol, II, 77, donne sous le nom de *Flamen* un autre Faune : « Un Faune qui porte un chevreuil sur ses épaules. Cette statue a été copiée par *Flamen*, qui était dans le Palais de la Reine Christine à Rome. »

12. Le Palais Mattei.

13. Piganiol cite, dans les jardins de Versailles, deux Vénus de Médicis, l'une, qu'il donne comme une copie de *Frémery*, II, 61-2, et l'autre, II, 178, qu'il cite comme copie et comme antique, ce qui veut dire qu'elle est copiée d'après l'antique.

14. Piganiol, 1701, p. 197, et 1751, II, 2, catalogue « Un jeune Faune qui joue de la flûte; cette statue a été copiée par *Hurtrelle*, d'après l'antique, qui a été à Rome au Palais Borghèse. »

15. Piganiol, II, 84-5.

16. Ne se trouve dans les tables de Piganiol, ni dans l'édition de 1701, ni dans celle de 1751.

17. L'idée d'un cheval unie à l'idée de Niobé est au moins quelque peu étonnante. La Description, parfois singulière, de la Galerie de Florence par François Zacchiroli, 1783, petit in-8°, permet d'en rendre compte. Quand il parle de la suite des Niobides, il en dit, 2° partie, p. 96 : « On les groupa à Rome avec le cheval dont nous avons parlé dans la première partie de cette Description, » et, dans la première partie, p. 40 : « Statues en marbre des corridors. Voyez ce beau grand cheval au fond du corridor à l'orient. On le trouve groupé avec les statues de la Niobé. Les brides sont serrées contre sa poitrine; sa tête, fière et levée, ses narines ouvertes, sa crinière ondoyante, tout cela est d'un artiste qui sent la nature et qui sait la copier; mais peut-on pardonner au Sculpteur moderne de lui avoir attaché de si vilaines jambes? » Il n'y a pas ici à faire d'archéologie antique; en rappelant que les statues des Niobides furent trouvées en 1583 à Rome dans une vigne près de la porte Saint-Paul, et le cheval à Civita-Vecchia en 1586 (Burci et Fanfani, *Guida artistica di Firenze*, 1875, p. 238), il suffit de Zaccharoli pour expliquer comment *Errard* a parlé du « cheval de Niobé. »

18. On verra plus loin, dans une lettre de *La Teulière* du 14 août 1685 (**249**), l'expression de *mixtes* appliquée à des marbres rares, mais très différents les uns des autres.

19. Le Palais Cesi des Ducs d'Aquasparta est auprès de l'église de San Lorenzo in Borgo. Titi, p. 26.

20. « *François Lespingola*, Sculpteur, né à Joinville. Il est mort en 1705. » Piganiol, II, 336.

21. Piganiol, II, 177-8. — « *Jean Joly*, de Troyes en Champagne, Sculpteur. » Pig., II, 333.

22. On a déjà vu l'indication du Flûteur de Borghèse par *Hurtrel;* il est probable que *Goy* en avait fait une seconde copie.

23. Piganiol, II, 53-4.

24. « *François Barrois*, Sculpteur. Il étoit de Paris et est mort le 10 d'octobre 1726, âgé de soixante-dix ans et six mois. » Pig., II, 307.

25. Il s'agit du sujet de l'Incendie du *Borgo*, c'est-à-dire du Bourg de Saint-Pierre, qui s'étend du pont Saint-Ange au Vatican. — Les cuivres de *Thomassin* ne sont pas venus à Paris, car ils ne se trouvent pas à la Chalcographie du Louvre, ce qui serait si les planches avaient figuré dans la suite des volumes de gravures du Cabinet du Roi.

26. Épreuves des planches de *Gérard Audran*.

27. *Ras* ou *rase*, étoffe croisée et unie, dont le poil ne paraît pas. Littré, IV, 1481.

28. *Vachette*, cuir de petite vache. Littré, IV, 2407.

29. *Placet*, long siège ou sorte de canapé bas et sans dossier. Il a son chapitre dans les *Blasons domestiques* de Corrozet (Mon *Recueil de poésies des XVe et XVIe siècles*, VI, 257-8). Il suffira, pour le XVIIe siècle, des vers de Boileau dans le *Lutrin* (chant II) :

> En achevant ces mots, cette amante enflammée
> Sur un placet voisin tombe demi-pâmée.

30. *Studiolum*, *étudiole*. Cf. Ducange, éd. Didot, VI, 395, où les passages cités n'ont le sens que d'une chambre d'étude. Il s'agit ici d'un petit meuble à tiroirs.

31. Qu'est-ce? Une petite équerre, ou plutôt un *esquelette?*

32. Aujourd'hui, les photographes habiles trouvent souvent meilleur d'éclaircir les objets, quand ils se trouvent mal éclairés, par le reflet d'un grand drap blanc, qui leur paraît supérieur à des lumières factices et trop violentes. La toile de reflet du Modèle de l'Académie de France est exactement dans le même sens et rendait le même service.

33. Le fourgon est une perche garnie de fer pour remuer la braise dans le four, ou une tige de fer pour remuer le charbon de terre ou le coke dans une grille. Maintenant, par anglomanie, on appelle cela un *poker*. Fourgon, qui dit la même chose, est un mot français qui a laissé dans la langue le verbe *fourgonner*, et, dans les vieux proverbes, le proverbe railleur de la pelle qui se moque du fourgon. La pincette n'est venue qu'après le fourgon.

34. Italien *tina*, *tinella*, vase à mettre et à conserver du vin, du latin *tina*, qu'on trouve dans Varron. — Littré, *tine, tinel* et *tinette*, IV, 2226.

35. C'était un Commis des Bâtiments : « Au Sr Merveil'haut, en considération du soin qu'il a pris des Manufactures pendant ledit temps (l'année 1688), 1,500 l. (*Comptes des Bâtiments*, III, col. 360).

— Comme annotation perpétuelle à cette pièce, il faut renvoyer au Recueil de gravures de *Thomassin* et aux pages consacrées par M. Soulié aux statues des jardins de Versailles, à la fin de ses deux éditions du livret du Musée de Versailles.

240. — Dans la vie de *Carlo Maratti*, Bellori (*Vite dei pittori moderni*, éd. de Pise, 1821, in-8°, p. 165), parlant de ses portraits, parle en détail de celui qu'il fit de *Charles Errard*, dont nous n'avons pas la date :

Non però tralasciamo alcuni di suoi amici e di genio, che faceva volontieri, tra quali *Andrea Sacchi*, ch' egli conserva appresso di sè in memoria del Maestro; il Signor *Carlo Errard*, Pittore di merito e Direttore in Roma della Regia Accademia Francese e studio di pittura, scultura ed architettura. Egli è dipinto in mezza figura a sedere, avvolto in un mantello nero, fodrato di velluto, e volgesi in faccia con una mano al fianco, come egli aveva in costume, e con l'altra ad un libro per l'opere, da lui date in luce, di *Lionardo da Vinci*, *Leon Battista Alberti*, ed altre di architettura e di ornamenti...

241. — « Anatomia per uso e intelligenza del disegno, ricercata non solo sugli ossi e muscoli del corpo umano, ma dimostrata ancora sulle statue più insigni di Roma, delineata in più tavole, con tutte le figure in varie vedute, per studio della Regia Accademia di pittura e scoltura sotto la direzione di *Carlo Errard*, già Direttore di essa in Roma, preparata su i cadaveri dal Dottor Bernardino Genga, Regio Anatomista, colle spiegazioni e indice di Monsignor Gio. Maria Lancisi, » intagliata a bulino in 56 mezzi fogli imperiali. Scudi 3, baïocchi 50.

Indice delle stampe, intagliate in rame, a bulino ed in acqua forte, esistenti nella Calcografia della Reverenda Camera Apostolica accanto alla Stamperia Camerale. Roma, 1784, très petit in-12, p. 18-9.

= Ce renseignement, que nous empruntons au vieux catalogue de la Chalcographie Romaine, est particulièrement important. Il s'ajoute, pour les compléter, aux indications déjà rencontrées sur l'étude de l'anatomie à l'Académie de France. Cf. **10**, p. 7, **14**, p. 11, **239**, p. 129, 132, 136.

IV.

DIRECTORAT

DE

LA TEULIÈRE.

1684-1699.

On a déjà vu le nom de *La Teulière* dans les pièces relatives à la fin du Directorat d'*Errard*. Celui-ci étant l'homme de Colbert, Louvois l'a remplacé par un homme à lui. Sa correspondance qu'on va lire, et il avait la plume facile et abondante, montrera que, depuis 1684 jusqu'en 1699, c'est-à-dire pendant seize ans, il s'est honnêtement et utilement occupé de ce dont il était chargé; mais, malgré ses prétentions et même ses connaissances en fait d'art, ce n'était pas un artiste et il en a payé la peine. On n'en a pas parlé et, pendant longtemps, on n'a pas même su son nom, constamment omis dans les rares listes qu'on ait données des Directeurs de l'ancienne Académie de France à Rome.

C'est ce qui fait que, dans un livre récent, très utile et très compétent, le *Dictionnaire de la France* de M. Ludovic Lalanne, qui n'est pas le premier à le dire, on croit que de 1689 à 1699, époque qui correspond à la guerre terminée par la Paix de Ryswick (1688-1697), il y a eu lacune dans les Directeurs, et, connaissant le texte des Lettres de jonction de l'Académie de Paris et de l'Académie Romaine de Saint-Luc, que l'Académie de France à Rome fut probablement dirigée par un Membre de l'Académie de Saint-Luc. Voici en effet le texte des Lettres de jonction :

Article 2. Ceux qui auront acquis la première dignité en l'Académie de Rome pourront être admis, par un acte de concession, à la qualité de Recteur de l'Académie Royale de France, et, en cette qualité, ils pourront agir dans l'Académie Française établie à Rome, en cas de maladie ou d'absence du Directeur Français, pourvu qu'ils aient auparavant prêté serment, entre les mains de M. l'Ambassadeur de France, de servir fidèlement le Roi et d'observer les Statuts de l'Académie de France.

L'induction était des plus raisonnables, mais, la première dignité de l'Académie de Rome étant le Principat qui est annuel, les Directeurs de

l'Académie de France à Rome auraient été, de 1683 à 1699, les architectes *Gio. Battista Conti*, *Carlo Fontana*, *Mattia de Rossi* et le peintre *Ludovico Gimignani* (*Missirini*, 144-9), ce qui n'est pas en réalité. On a déjà vu, par quelques indications, que la jonction n'a jamais été aussi sérieuse et effective que le texte des Lettres semblerait le comporter. Il n'y a jamais eu que de bonnes relations intermittentes, et l'on aurait plutôt supprimé l'Académie de France à Rome que de la confier à des mains étrangères. C'est La Teulière qui l'a administrée pendant tout ce temps, non sans peine et sans dévouement. On le sait maintenant, mais on ne connaît pas encore bien ses origines ni ses attaches.

Dans une lettre de lui à M. de Villacerf, du 29 juillet 1692, dont j'extrais la pièce suivante et que M. Lecoy a donnée en partie, p. 90-2, on verra qu'avant d'être à Louvois il était aux de la Rochefoucauld et aux La Roche-Guyon. On verra, dans une lettre de *Poerson* au Duc d'Antin, du 21 juillet 1708, extraite aussi par M. Lecoy, p. 140, les reproches qu'il fait à l'administration de son prédécesseur. On sera plus juste pour *La Teulière* en lisant, malgré ses longueurs, la suite de sa correspondance, mais un supplément d'informations ne serait pas inutile.

Dans une note des *Anciennes Archives de l'Art français* (V, 1857, p. 84), j'ai eu l'occasion de dire qu'à propos de lui, on n'avait pas à penser au Comédien-poète Jean de La Thuillerie, mort le 13 février 1688 à trente-cinq ans (Léris, *Dict. des théâtres*, p. 470), et qu'il y aurait plutôt lieu de penser à un lien entre lui et Gaspar Coignet de La Thuillerie, Ambassadeur de France à La Haye, et qui fit signer en 1645 le traité de Broinsebro; celui-ci pourrait bien être son père. Depuis, personne n'a rien dit qui infirme ou confirme cette supposition, et aujourd'hui nous sommes forcés de convenir que nous ne pouvons pas même encore dire le prénom du Directeur de l'Académie de France, parce qu'il n'en a signé aucune de ses lettres. Dans l'Éloge d'*Errard* prononcé par Guillet de Saint-Georges en novembre 1690, c'est-à-dire du vivant de La Teulière (*Mémoires inédits des Académiciens*, I, 84), on lit ce passage, introduction naturelle de son Directorat :

En 1683, les applications continuelles de M. *Errard* et son âge avancé lui firent souhaiter les douceurs du repos, et, pendant ces souhaits, M. le Marquis de Louvois, Ministre et Secrétaire d'État, Surintendant des Bâtiments et Protecteur des deux Académies, le voulant soulager des fatigues de son travail, trouva à propos d'envoyer à sa place M. *de La Tuilière*, homme de lettres distingué par un grand méritte et amateur de la peinture et de la sculpture, qui a pris le soin de l'Académie de Rome. M. *Errard* se retira dans un beau logis, qu'il avoit acquis à Rome, près de l'Église de la Paix...

242. — Louvois a La Teulière.

4 septembre 1684.

Depuis mon autre lettre escritte, j'ay pensé que l'Académie

pourroit estre gouvernée par vous, qui choisiriez des Peintres, des Sculpteurs, des Architectes à Rome pour conduire les Eslèves en chascun de ces arts, et pourriez, en veillant à leur conduitte, les changer, sy vous trouviez qu'ils ne s'appliquassent pas, comme ils doivent, à instruire les Eslèves. Je say bien que l'on me dira que vous n'estes ny Peintre, ny Sculpteur, ny Architecte; aussy ne desirerois-je de vous que de maintenir l'ordre et la discipline de l'Académie et de veiller à ce que ceux que vous auriez choisi pour conduire les Eslèves dans leurs estudes fissent leur devoir pour leur instruction. Mandez-moi votre avis sur cela, que je m'attends que vous me donnerez comme s'il estoit question d'un autre que de vous.

Transcrit par *La Teulière* dans une lettre à M. de Villacerf, du 20 juillet 1692 (O[1] 1936). — Lecoy, p. 92.

243. — 14 septembre 1684. — ..... Monseigneur a trouvé bon que l'on donnast un certificat aux Estudians qui ont remporté les Prix de l'année précédente, voulant les envoyer dans l'Académie de Rome à la Pension du Roy.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 286. C'est de là que l'auteur de la liste des Académiciens (*Anciennes Archives de l'Art français*, I, 372) a tiré qu'en 1684 M. de Louvois décida que les Grands Prix seraient envoyés à la pension du Roi à Rome. Ceux de l'année précédente (*Procès-verbaux*, 11 et 17 décembre 1683, II, 261 et 263) avaient été, pour la peinture, *Gabriel Benoît*, et, pour la sculpture, *Pierre Le Pautre*.

244. — 13 juin 1685. — M. Bertolotti (*Artisti Francesi in Roma*, 1886, p. 182) note à cette date l'envoi en France de dix-huit caisses, contenant les moules de la statue équestre du Marc-Aurèle de la Place du Capitole, et de douze caisses, contenant quatre petites tables, de pierres antiques, et six vases de porphyre.

245. — 14 janvier 1685. — Au Sr *Errard*, pour le reliquat du compte par luy rendu le 5 décembre 1684, arresté le 7 janvier 1685, de la recepte et dépense par luy faites pour l'Académie de peinture, sculpture et architecture establie à Rome . . . . . 523 l. 13 s. 7 d.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 784.

246. — Dom Michel Germain a Dom Placide Porcheron.

Rome, 13 avril 1685.

..... On nous a fait voir une statue[1], de marbre blanc, qui sou-

tient le visage du Roi, pareil à celui que M. *Girardon* a fait. Je n'ai encore rien vu de si beau que cette statue. C'est une Vertu ou Renommée, qui est portée par Saturne ou le Temps. Elle tient sous elle la Rébellion et l'Hérésie. D'un côté et d'autre sont les visages[2] d'Alexandre, de César, des autres plus grands hommes Grecs et Romains, faits sur les figures qui en restent de l'Antiquité. La pièce n'est pas encore achevée, mais elle le pourra être à Pâques. Je crois qu'on en sera très satisfait en France.....

Correspondance de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie, publiée par Valery, 1846, I, 206.

= 1. Le groupe de Domenico Guidi à Versailles, en face de la pièce du Dragon. — Cf. *Anciennes Archives de l'Art français*, I, 60-9; V, 82-6, et, seconde série, II, 213-8.

2. C'est-à-dire les médaillons.

247. — 12 août 1685. — Au Sr Baston pour, avec 200 livres qu'il a reçeus par les mains du Sr *de La Teulière*, à Rome, faire celle de 353 livres pour la dépense, voitures et autres frais faits pendant son voyage, depuis Rome jusqu'à Paris, à la conduite de trois caisses de tableaux et médailles . . . . . 353 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 762.

248. — La Teulière a Louvois.

A Rome, ce 14 aoust 1685.

Monseigneur, — J'ay reçeu deux de vos lettres du 16 juillet, avec une lettre de change de cinq mil cinq cens livres. Vous verrés, par mes derniers comptes, qu'elle sera employée avant la fin du mois; les parties du Marchant de marbres et celles du Mouleur suffisent pour cela.

Je ne manqueray pas de faire scier les tables d'albastre, comme vous me commandés.

Je ne saurois juger, par le mémoire que M. de La Chapelle ajouste à l'extrait de ma lettre, sy je dois envoyer ou n'envoyer pas du jaspe de Sicile. Il dit, comme vous verrés, Monseigneur, qu'il est bon à couvert et non à l'injure du temps, qu'il est inégal dans les carrières, qu'il est filandreux, que l'on n'en a veu jusqu'à présent que des blocs de sept pieds et qu'il y en a à Paris de colonnes de neuf, qu'il y a des troncs dont on doit faire des chambransles, que l'on ne croit pas néantmoins que des chambransles

de ce jaspe en petite espaisseur puissent se soutenir à 15 pieds de long, que *Duclais* néantmoins et *Massou* sont d'avis d'en faire venir de toute sorte de mesures, de trois jusqu'à dix pieds.

Comme vous desirés estre bien instruit des choses avant de vous déterminer, comme il est très raisonnable, j'ay creu que vous ne m'avés envoyé ce mémoire que pour vous esclaircir sur tout ce que je fairois exactement. Je ne sçay pas premièrement quelle raison l'on peut avoir de dire que ce jaspe n'est pas bon pour estre exposé aux injures du temps. Je n'ay trouvé personne icy, où l'on l'employe communément, qui en ait veu faire l'épreuve, par ce que cette pierre leur paroît trop riche, et la raison est contraire. S'il y en a quelqu'une, dit-on, qui puisse persuader qu'une pierre puisse résister aux injures du temps, c'est vraysemblablement la solidité et la duretté; et il est constant qu'il n'y a point de marbre antique ou moderne qui soit si dur que ce jaspe, et l'on void icy du verd et du jaune antique, plus tendre que ce jaspe, exposés à l'air comme le marbre statuaire.

Je ne sçay ce qu'on entend par inégal dans la carrière. Sy c'est que ce jaspe ne soit pas d'une esgale beauté dans ses bancs, il a cela de commun avec toutes les pierres qu'on apelle mixtes, jaspes et marbres; elles sont toutes si différentes dans leurs parties qu'à moins d'une grande expérience elles y paroissent de différente espèce, comme vous pourrés voir dans les tables de marbre Affricain et dans les vases de *Porta santa*[1] que l'on fait présentement. Et, sur le mot de carrière, vous me permettrés d'ajouster, pour plus d'exactitude, que j'ay esté plus de six mois à me bien esclaircir s'il y a des carrières de ce jaspe. Les deux tiers de Scarpelins m'ont dit qu'il n'y en a point, que ce jaspe est, com' ils parlent, *delle pietre trovante*[2] comme le jaspe dur, que l'on ne trouve que par pièces de deux ou trois palmes, semées comme à l'avanture, de même que les agathes, qui sont néantmoins toujours en plus petit volume. Après avoir bien cherché, j'ay sçeu enfin, des personnes qui ont esté sur les lieux et du Marchant même qui a l'afferme de jaspe, qu'il y a des lieux fixes et connus où l'on le tire; que les bancs néantmoins sont fort interrompus, ce jaspe estant toujours envelopé dans une nature de pierre sans couleur aussy dure presque que le jaspe même; que, lorsqu'on a découvert une belle veine qui paraît avoir une suitte heureuse, il arrive très souvent qu'ayant détaché sur cette belle apparence un bloc d'un grand volume et voulant le développer de la pierre qui l'environne, il se

réduit à une troisième, quatrième et quelquefois même à une moindre partie. C'est ce qui rend les grands blocs fort chers, ceux qui sont grands en tout sens bien plus que ceux qui ne le sont qu'en longueur. Cette pierre, s'insinuant quelquefois dans le solide des colonnes, est la source de ce défaut que je vous ay marqué, qui est le seul qu'on y connoisse icy.

L'on ne croit pas que ce soit parler proprement que de l'apeller filandreux. Avec tout le respect que je dois à l'exactitude de M. de la Chapelle, s'il y a quelquefois des blocs qui ayent des veines blanches, ces veines sont de même duretté du reste et prennent le même poli. L'albastre, dont j'ay envoyé l'eschantillon à fendre, a véritablement ce défaut; les veines blanches qui le coupent sont plus tendres et ne prennent point de poli; sans cela il n'y a point de pierre orientale plus belle, et c'est pour cela que j'ay souhaité de savoir vostre sentiment, quand vous aurés veu les tables que j'ay envoyé, avant de s'engager à faire fouiller dans la carrière.

Quoique j'aye la meilleure opinion du monde de la capacité de M. de la Chapelle, j'ay peine à croire que le serancolin, ny aucun des marbres des Pyrénées, ait la solidité ny le brillant de ce jaspe. Depuis qu'il a esté connu en Italie (car l'on en a fait la découverte dans ce siècle), on a abandonné le marbre de Languedoc de Roquebrune, qui estoit icy en grande réputation, et en effet il ne sauroit se soutenir auprès du jaspe.

Pour la grosseur des blocs, c'est une question de fait. Il y a deux colonnes, sur le port du Tibre, de douse pieds de long, que l'on estime quatre cens escus Romains les deux, et, chez un Scarpelin, il y en a deux autres de dix pieds, que j'ay autrefois marchandées, mais que je ne pris point sur ce que vous m'escrivites que les colonnes de dix pieds n'estoient pas bonnes pour les Maisons Royalles.

L'on ne sait pas encore pourquoy l'on juge que des chambranles en petite espaisseur ne puissent pas se soustenir à quinze pieds de haut, puisqu'il n'y a point de marbre si solide que ce jaspe, et qu'on voit icy des pilastres de plus de vingt pieds de toute sorte de marbres et de ce jaspe même. L'on en incruste présentement une Eglise dans la rue du Cours, qu'on appelle, je croiz, de Jesus Maria. Il y en a plus de deux tiers de fait. Apparement que les pilastres sont de plusieurs pièces, mais je croy qu'il importe peu de mettre des chambransles de quinze pieds d'une seule pièce.

Je ne saurois m'empescher de vous dire, Monseigneur, ingenu-

ment que je ne crois pas que l'on doive faire un fons certain sur M. de la Chapelle, ou, pour parler plus justement, sur ses réflexions[3]. Vous avez peu connoistre mieux que moy qu'il ne sauroit s'empescher de contredire, directement ou indirectement, et cela seulement pour faire paroître sa capacité, sans aucune mauvaise intention. Je ne voulus pas vous escrire, sur les apostilles de ma lettre où il critique les moules que j'ay envoyés, qu'il m'a escrit en propres termes que Cassegrain, le plus habile de nos mouleurs, s'en louoit fort, mais que la Cléopâtre n'estoit pas si bien que les autres, ce qui n'est point extraordinaire, puisqu'il falut arrester la fontaine, où est l'original, pour le mouler, l'eau passant dessus et l'ayant tout couvert de tartre. Je vous envoye sa lettre pour ma justification seulement, de ce que j'ay pris la liberté de vous escrire que je le trouvois fort décisif, affin que vous ne croyés pas, Monseigneur, que je me laisse aveugler à l'amour propre. Je ne crois pas, Dieu mercy, estre immancable. Bien loing de là, j'ay toujours peur de manquer, ce qui fait que j'examine les choses avec assés de soing. Je vous rends cepandant très humbles grâces de la bonté que vous avés de m'envoyer tous ces mémoires; je vous supplie très humblement de vouloir bien continuer; je tasche d'en profiter et cela me donne lieu de m'esclaircir et d'examiner ce qu'ils contiennent pour vous rendre un conte exact de tout. Je vous le rendray le plus fidelle que je pourray sur le jaspe dur de Sicile, plus beau que celuy de Lucques.

J'ay trouvé un bon Religieux Théatin, curieux de médailles, zélé pour la France autant que le peut estre le meilleur François, qui a fait escrire à Palerme où l'on croit que soit ce morceau qu'on estime mille pistoles. L'on m'a donné avis qu'il estoit dans une Maison religieuse; je suivray cet avis pied à pied, et il ne tiendra pas asseurément à mes soings que je n'en profite.

L'on m'a encore promis des eschantillons de très beaux marbres et jaspes, découverts en Sicile. J'en ay veu un qui m'a paru très particulier et qui prend un très beau poli. Si l'on me tient parole, je vous les envoyeray, par le premier Ordinaire, avec les eschantillons de jaspes durs que l'on n'a pas encore polis qu'en partie; les ouvriers Italiens sont fort lents, en esté plus qu'en autre temps.

Sy le vaisseau qui charge de la pouzzolane à Bayes attend encore dix ou douze jours, j'envoyeray cinq tables et les deux colonnes d'albastre *cauda di pavone;* tout cela seroit prest, si l'on ne m'avoit pas destourné le Scarpelin qui les faict travailler[4].

Depuis que l'albastre du Royaume de Naples est entrée en négociation, je ne saurois dire quand elle finira; c'est sur les terres d'Espagne, où je ne doute pas que cette affaire ne passe pour un mistère, qui pourroit bien estre consulté à Madrid, et tout cela parce que Monsr le Cardinal d'Estrée a trop témoigné d'envie d'avoir de cet albastre. La seule voye du Scarpelin qui m'a fait avoir la matière des vases auroit sans doute mieux réussi. Je suis bien mortifié de ce retardement (cf. **261**). Je me retrancheray sur le jaspe de Sicile, dont j'ay trouvé un très beau morceau, de la mesure que vous souhaittés.

Je suis, avec toute sorte de soumission et de respect, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

DE LA TEULIÈRE.

En tête, la note : « Que Marigner me parle sur le premier article. »

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. « *Porte sainte* est un marbre brèche, ainsi nommé parce qu'il a servi à une porte de Saint-Pierre à Rome. Le *Porte-sainte* fleuri est blanc ou gris bleuâtre, à taches pourprées et chinées. Le *Porte-sainte* non fleuri est rouge clair et blanc. » Clarac, *Antiques du Musée Royal du Louvre*, Paris, 1820, in-8°, p. XVI. — C'est le 22 février 1300 que le Jubilé fut créé par une bulle de Boniface VIII, et la cérémonie de l'ouverture, tous les vingt-cinq ans, de la Porte sainte, constamment fermée de briques, est une cérémonie solennelle. Voyez les deux volumes *Trattato dell' anno santo* par Francesco Antonio Zaccaria, Roma, 1775 (Cancellieri, *Descrizione della Basilica Vaticana*, 1788, p. 36, 76-7). — Dans les coins des médailles de l'Hôtel des Monnaies de Rome, il s'en trouve un certain nombre sur l'ouverture et la fermeture de la Porte sainte. Martin V, n° 4; Nicolas V (1450), n° 9; Sixte IV (1475), n°s 23 et 24; Alexandre VI (1499-1500), n°s 28-9; Clément VIII (1525), n° 46; Jules III (1550), n°s 56-7; Grégoire XIII (1575), n°s 115-8; Urbain VIII (1625), n°s 184, 186, 187; Innocent X (1650), n°s 232-40; Clément X (1675), n°s 314-20; Innocent XII (1700), n° 375; Benoît XIII (1725), n° 422; Benoît XIV (1749-50), n°s 468, 469; Pie VI (1774-5), n°s 510-1; Léon XII (1824), n°s 583, 586 (Barbier de Montault, *Musées et Galeries de Rome*, 1870, p. 288-313). — Le jubilé a été d'abord de cent ans, puis de cinquante (Boniface VI), puis de trente-trois ans (Boniface IX), enfin de vingt-cinq ans (Sixte IV); Vasi, *Tesoro sagro di Roma*, publié en 1771 en vue du Jubilé de 1775, II, 237-70.

2. Qu'on trouve par hasard.

3. En marge : « Je ne respons point à tout ce qu'il m'escrit sur les avis de M. de La Chapelle, parce que ces sortes de choses qui ne vont point au fait me font perdre du temps. Qu'il peut m'envoyer du jaspe de Sicile, s'il en trouve des morceaux un peu considérables qui ne soyent pas excessivement chers. » — Henri de Bessé, sieur de la Chapelle-Milon, mort en 1693, a été Conseiller honoraire de l'Académie royale (*Procès-verbaux* à la date du 31 Décembre 1667, I, 326), et l'on voit, dans celui du 28 janvier 1668,

p. 328, qu'il remit de la part de M. de Baville le manuscrit du plaidoyer que celui-ci avait prononcé au Parlement dans l'affaire de *Van Opstal* en faveur des arts de peinture et de sculpture. Peut-être M. de la Chapelle n'y avait-il pas été étranger. On lui attribue l'élégante et exacte *Relation des campagnes de Rocroy et de Fribourg*, publiée en 1673 et souvent réimprimée. Louvois l'avait fait dès 1683 contrôleur des Bâtiments (*Comptes des Bâtiments*) et l'avait placé en même temps comme Secrétaire auprès de l'Académie des Inscriptions, qui a dépendu des Bâtiments jusqu'en 1701. *La Teulière*, qui avait 3,000 livres de gages comme Contrôleur (*Comptes des Bâtiments*, 1688, III, 360), avait donc une réelle importance officielle, et *La Teulière* allait à gauche en se plaignant de lui à leur protecteur commun.

4. En marge : « Vous avez deub connoistre par mes lettres que vous ne pouvez point me faire plus de plaisir que de ne point fatiguer M. l'Ambassadeur ni le Cardinal de Nevers des achapts qui se font pour le Roy, puisque, quelque bonne intention qu'ils ayent, cela ne peut point manquer d'y aporter du retardement. »

249. — 6 octobre 1685. — ..... Les nommés *Robert Doisy*, *Zéphirin Adam* et *Pierre Bourdict*, qui ont remporté des Prix dans l'Académie, scavoir : *Robert Doisy*, le Prix de la Sculpture l'année précédente; *Zéphirin Adam*, le premier de la Sculpture en la présente année; *Pierre Bourdy*, le second Prix de la Sculpture, se sont présentés a la Compagnie pour luy demander son agréement, afin qu'ils puissent se présenter à Monseigneur le Protecteur et le prier très humblement de leur donner ses ordres pour aller à Rome à la pension du Roy, que Sa Majesté a la bonté d'accorder à ceux qui remportent des Prix dans l'Académie; la Compagnie les a jugés capables de profiter dans l'Académie de Rome, et, attendu que les Maistres, sous lesquels ils travaillent, sont contens de leur conduite, elle a ordonné de leur délivrer l'acte de son agréement pour le présenter à Monseigneur le Protecteur.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 310. — M. Thirion, dans son livre très nouveau et très étudié sur les *Adam* et sur *Clodion*, Paris, Quantin, 1885, grand in-4°, l'appelle, p. 21-2, *Séraphin;* ce doit être une correction des formes *Cépharin* et *Sépharin* qu'on trouve trois fois dans les *Procès-verbaux*, p. 306, 308 et 310; mais, comme ici même, à une ligne de distance, on trouve *Zéphirin* et *Cépharin* et que l'on retrouvera plus loin, à la date du 14 octobre, le nom de *Zéphirin* dans les *Comptes des Bâtiments du Roi*, c'est celui qu'il faut lui attribuer. Il a dû mourir de bonne heure, peut-être à Rome; en tout cas, il n'a pas laissé de traces, et Piganiol n'a pas son nom dans sa description des ouvrages de Versailles.

250. — Dom Michel Germain a Dom Placide Porcheron.

Rome, 2 octobre 1685.

..... Les gens du Grand-Duc ont surpris le Pape en lui deman-

dant permission d'emporter de la Vigne Médicis quelques restes de figures anciennes gatées. Ils ont emporté tout d'un coup ce qu'il y avoit de plus beau, dont les Romains ne sont pas contents. Ils jalousent aussi, c'est-à-dire les Romains, beaucoup les belles copies que nos Académiciens François font pour le Roi de toutes les anciennes figures et des bustes qu'on empreint dessus; mais ils ne savent comment trouver à y redire...

Correspondance de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie, publiée par Valery. Paris, 1846, in-8°, I, 134.

251. — 1685. — ..... Quand il (*Nicolas Bertin*) eut atteint l'âge de dix ans, il (son frère aîné) le mit chez M. *de Vernansal*, Peintre de l'Académie; de là chez M. *Jouvenet;* en dernier lieu, chez M. *de Boulogne*, qui le perfectionna et le mit en état de gagner un premier Prix de peinture[1] à la barbe des vieux Étudiants de l'Académie, lui qui n'avoit que dix-huit ans. Comme son frère[2] estoit sous la protection de M. de Louvois, qui estoit pour lors Surintendant des Bâtiments, il lui fit voir son jeune frère, qui avoit les marques d'honneur en mains. Quand M. de Louvois eut vu la médaille d'or qu'il avoit remportée par les voyes de l'Académie, M. de Louvois luy envoya dès le lendemain ses dépêches pour Rome, où, en quatre années qu'il y fut, il s'y perfectionna et revint en France, après avoir vu la Lombardie...

Mémoires inédits des Académiciens, II, 231. — Jal, p. 212, a donné, d'après un Registre des Bâtiments de 1684, cette mention : « Au nommé *Bertin*, peintre, la somme de 66 livres pour sa subsistance pendant les mois de janvier, février et mars de la présente année, et pour luy donner moyen de s'appliquer à la peinture. »

= 1. *Procès-verbaux*, 3 septembre 1685, II, 306; *Anciennes Archives*, 1re série, V, 279-80.

2. Voir sur les ouvrages à Versailles de ce frère aîné, mort en 1705, les renvois de la table de Piganiol, 1751, II, 309.

252. — Louvois a La Teulière.

A Fontainebleau, le 12 octobre 1685.

Ce mot est pour vous dire de recevoir à l'Académie le nommé *Bertin*, Peintre, porteur du présent billet, et pour vous recommander de prendre soin qu'il s'instruise, et de m'informer, tous les trois mois, quelle sera sa conduite et le succès de son travail.

Vieilles Archives de la Guerre; Minutes des lettres de Louvois. Jal, p. 212.

253. — 14 octobre 1685. — Au nommé *Bertin*, Élève Peintre, pour lui donner moyen de se rendre à l'Académie de Rome . . . . . 110 l.

14 novembre 1685. — A *Zéphirin Adam*, Élève Sculpteur, pour luy donner moyen de se rendre à l'Académie de Rome . . . . . 110 l.

— A *Robert Doisy*, autre, idem . . . . . 110 l.

— A *Pierre Bourdy*, autre, idem. . . . . 110 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 784.

254. — 3 février-15 décembre 1686. — Au Sr Clerx, pour remboursement de pareille somme qu'il a fait payer au Sr *de La Teulière*, à Rome, pour employer aux dépenses de l'Académie . . . . . 45,483 l. 17 s.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 1013.

255. — Dom Germain a Dom Claude Bretagne.

Rome, 12 février 1686.

..... Il paroît depuis deux jours un *bando*, c'est-à-dire une ordonnance du Pape, qui desfend à qui que ce soit de vendre, sans sa permission, d'acheter, de transporter, d'emballer, d'encaisser ou disposer d'autres Vaisseaux[1] pour y mettre des statues, peintures, marbres anciens, médailles, joyaux, etc. Ce *bando* est fait directement contre la France. Tout Rome murmuroit hautement et accusoit *nostro Signore* de lacheté de ce qu'il laissoit faire les François. Elle ne pouvoit supporter que Mr *de La Thuilière*, envoyé de M. de Louvois pour gouverner l'Académie Françoise de Sculpture et de Peinture, eût enlevé deux belles figures, l'une de Germanicus tout nu, en posture d'un homme droit qui s'éveille en sursaut, et d'un autre plus ancien qui est en posture d'un homme empressé qui chausse ou commence à déchausser une sandale antique, qui a ses ligatures un peu au dessus de la cheville du pied.....

Correspondance de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie, publiée par Valery. Paris, in-8°, 1846, I, 219-20. — Ce passage est particulièrement curieux parce qu'il donne la date de l'arrivée en France des deux belles figures du personnage Romain en Mercure et de Jason (cf. le *Livret* de M. de Clarac, éd. de 1830, p. 258 et 259).

= 1. C'est-à-dire de vaisseaux d'une autre nation.

256. — 13 mars 1686. — A di 13 marzo 1686, per servizio di S. M. il Re di Francia, partivano da Roma 37 casse, contenenti diverse statue antiche, mutilate, e ristorate da *Girardon (Registro del Camerlengato).*

Bertolotti, *Artisti Francesi in Roma*, p. 173.

257. — 16 mars 1686. — Envoi par M. *de La Teulière* de vingt caisses contenant des tables de mosaïque, des vases de marbre, d'albâtre, de porphyre et de Porta santa, et un tableau de Samson et Dalila attribué au *Guide*.

Nouvelles Archives de l'Art français, 2e série, II, 73, et Bertolotti, *Artisti Francesi in Roma*, p. 182.

258. — 9 avril 1686. — Par ordre de M. *de La Teulière*, on a embarqué pour la France onze tables de marbres, quinze socles, neuf vases de marbre et de porphyre, six têtes de marbre avec leurs bustes, et la grande statue de la Renommée de *Domenico Guidi*.

Nouvelles Archives de l'Art français, 2e série, II, 74, et Bertolotti, *Artisti Francesi in Roma*, p. 182.

259. — 20 avril 1686. — Sa Révérence le Cardinal Camerlingue nous ayant représenté que le Duc d'Estrées, Ambassadeur ordinaire de Sa Majesté le Roi très Chrétien, avoit acheté du Prince Savelli, de cette ville de Rome, pour le service de Sa Majesté très chrétienne, deux statues antiques de marbre, l'une de Germanicus et l'autre de Cincinnatus, avant la publication de notre Ordonnance qui prohibe l'exportation des statues de marbre, de bronze et autres choses semblables quand elles sont antiques, et qu'en conséquence cet Ambassadeur sollicite l'autorisation d'exporter ces deux statues nonobstant la défense contenue dans ladite ordonnance, nous voulons nous-même lui accorder la faveur qu'il demande, par le seul fait que ces statues sont destinées à Sa Majesté le Roi, et lui concédons en conséquence la licence nécessaire : INNOCENT XI.

Nouvelles Archives de l'Art français, 2e série, II, 1880-1, p. 74-5. Le texte italien dans Bertolotti, *Artisti Francesi in Roma*, 1886, p. 182-3. — Cf. **255**.

260. — LOUVOIS A LA TEULIÈRE.

A Versailles, le 24e mars 1685.

Monsieur, — Le sieur *Bedeau*, Peintre, ayant desiré d'aller à

Rome pour se perfectionner dans son art, je vous prie de le loger dans l'Académie s'il le desire, mesme de luy donner la nourriture des autres Académiciens, ou bien l'argent en espèce qu'il couste au Roy, en cas qu'il le souhaite.

Vieilles Archives de la Guerre. Jal, article *Pierre Bedeau*, p. 168-9, très détaillé sur les origines, le mariage, les enfants et les alliances de cet artiste, resté si inconnu qu'il doit avoir mérité de l'être. Il suffit ici de rappeler qu'il n'était pas un jeune homme en 1685 puisqu'il était marié depuis le 18 octobre 1671, et qu'une de ses filles épousa en 1696, étant à Marseille, le peintre *Noël Chasteau*, fils du graveur *Guillaume Chasteau*. Dans l'acte de baptême de l'un de ses fils, en 1671, il se qualifie « peintre ordinaire du Roi; » comme il n'a jamais été de l'Académie Royale, il a pu être maître-peintre dans celle de Saint-Luc ou avoir travaillé aux peintures des Bâtiments du Roi, dans les Comptes desquels on ne rencontre pas son nom, qu'on retrouvera souvent dans la suite des lettres de *La Teulière*. — Ajoutons que, dans l'église Notre-Dame de Versailles, construite de 1684 à 1686, et consacrée le 30 octobre 1686, « la première chapelle, à droite, renfermait, comme aujourd'hui, les fonts baptismaux. Elle était ornée d'un tableau représentant le Baptême de Jésus-Christ, par *Bedau*. » Leroy, *Histoire des rues de Versailles*, in-8°, édition de 1861, p. 124. Le tableau est probablement postérieur à 1686, mais on peut l'indiquer au moment où l'on rencontre pour la première fois le nom de ce peintre, évidemment aussi prétentieux que médiocre, et qui n'a pas laissé de trace sérieuse.

261. — La Teulière a Louvois.

A Rome, ce 7 may 1686.

Monseigneur, — Je n'ay point reçeu de vos lettres par cet Ordinaire. Je vous envoye les despenses du mois dernier. Je n'y ay pas mis la plus grande part de celles qui ont esté faittes pour le groupe de *Dominico Guidi*, les voulant faire voir par des gens fidelles et entendus, parce qu'elles me paraissent excessives, la caisse du groupe surtout, dont je ne pouvois pas faire un marché avant de la comander, *Dominico Guidi* ayant voulu la faire faire à sa mode, ce que j'ay creu ne pouvoir pas luy refuser, parce que, s'il estoit arrivé quelque accidant à son groupe, il s'en seroit pris à moy. Il a choisi même les ouvriers par une méffiance naturelle à tous les Italiens. La conduite, de l'hastelier du Sr *Dominico* jusqu'à Ripa, me paroît encore un peu forte, quoique faite par le Sr Bersalli. La conduite par eau vous le paroistra sans doute, mais il a esté impossible de faire autrement, n'y ayant qu'une seule barque qui peût porter le groupe, à cause qu'elle est platte et que le fleuve est extrêmement bas. Le retardement de vingt jours

sur le port, à trois escus par jour, a esté d'une suitte nécessaire à cause du retardement de Germanicus et de Cincinnatus, que je n'ay jamais creu une affaire de deux jours et qui ne peuvent estre renversés sur la fluste qu'après le groupe, aussy bien que le tableau, parce que la caisse du groupe bouchait le passage. L'on a gardé deux poutres à Civita-Vecchia que l'on a fait scier pour la seuretté du vaisseau où l'on les a mises, à ce que m'a dit le Sr Bersalli. Je vous envoyeray à la fin du mois le détail de tout. J'espère que je seray delivré à l'avenir de ces sortes de despenses extraordinaires; je ne croy pas qu'il y ait des gens dans le monde plus intraitables que les gens de ce pays dans des occasions où ils croient que l'on ne sauroit se passer d'eux.

La scieure du jaspe dur va un peu plus viste qu'elle n'alloit; j'ay descouvert une tromperie qu'avoit fait une personne qui travaille à un autre endroit pour le Roy. Il avoit donné de méchant émery, affin que je ne puisse pas sçavoir à quoy se pourroit monter la despense au juste. Le Scarpelin, qui a entrepris une table et que j'ay toujours trouvé fidelle, y avoit esté trompé comme moy, parce qu'il se confioit comme moy à celuy qui travaille l'autre table, qui paroît le meilleur homme du monde. C'est le pays de la mauvaise foy, où l'on doit estre toujours sur ses gardes avec toute sorte de personnes.

Je n'ay pas voulu prendre de cet albastre du Royaume de Naples[1] que Mgr le Cardinal d'Estrées avoit fait venir pour des tables, parce que, de six que l'on apporta sur ses mulets, il n'y en a que deux qui soient bien, qu'il veut garder pour luy, et l'on ne m'a offert ce qui reste que dans un temps où je ne pouvois pas les faire achever avant le départ de la fluste, et cela sans doute affin que l'on ne vît pas ces tables à Paris immédiatement après celles qu'il a envoyées. J'ay voulu marquer en quelque façon que je m'apercevois de cela, et j'ay creu le devoir, parce que cela vous regarde, en ce que je ne fais rien que par vostre ordre et que, sur toutes les choses où vous pourrez avoir quelque part, je crois devoir y estre plus sensible que sur ce qui me regarde seulement, que je négligeray sans beaucoup de peine, pourveu que l'on n'attaque mon devoir.

L'on estime les scabellons de blanc et noir antique quatre vingt escus la paire, le double des autres; et les tables 72 escus chascune, monnoye Romaine, qui fait, monnoye de France, les scabellons 283 l. 17 s. 3 d., et chaque table 266 l. 2 s. 6 d. J'ay

trouvé l'un et l'autre si cher que je n'ay pas voulu m'en charger. Véritablement, c'est des pierres tendres antiques la plus chère et la plus rare; l'on en fait icy un cas extraordinaire.

Vous verrés, Monseigneur, par les despenses de ce mois que j'auray besoin d'argent, car j'ay encore bien des choses à payer. Le grand vase de Porta santa, pareil à celuy que j'ay envoyé, sera achevé avant la fin du mois, aussy bien que la table de marbre de raport. Le mémoire du Sr Bertolli se monte à 218 escus Rom. L'on a mis la caisse du groupe à 250, sans la ferrure. J'ay tout fait mesurer par un Architecte François, qui est honneste homme et fidelle, pour faire estimer tout; il est tombé malade par malheur; il commance à se lever. L'on fait trois tables d'albastre, outre celles que j'ay envoyées; l'on travaille aux six vases, dont j'ay envoyé les desseins, quatre de jaune antique et deux de bigio ou noir d'Égypte. L'on travaille encore à des vases de porphire, sans les ouvrages des hasteliers et les tables de jaspe. Il faudra payer, au commencement de juillet, le semestre du louage de la maison.

Je suis, avec toute sorte de respect et de soumission, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Que Marignier me parle de cela demain matin, et me rende compte s'il accuse la réception de tout ce qui luy a esté envoyé en dernier lieu, » et, en marge, d'une autre écriture : « Il n'accuse pas la réception des 440 qui luy ont esté envoyez au mois d'avril et dont l'ordonnance de remboursement a esté expédiée au Sr Clerx le 21 dudit mois. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Cf. la lettre du 14 août 1685, p. 150.

262. — Dom Mabillon a Magliabecchi.

Gênes, 14 juin 1686.

..... Si, par aventure, vous voyez un jeune Frère du Monastère des Anges, lequel a beaucoup de disposition pour la sculpture, vous m'obligeriez de lui dire que M. *de La Thuilière*, Directeur de l'Académie de France à Rome, m'a répondu que, l'institution de cette Académie étant pour les seuls François, il ne pourroit y donner place à ce bon Frère, mais que, s'il demeuroit à Rome, il auroit tout l'accès qu'il voudroit dans l'Académie. C'est pour me décharger envers ce bon Frère de la parole que je lui avois donné d'en parler à ce Monsieur, qui est notre ami.....

Correspondance de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie, publiée par Valery. Paris, 1846, in-8°, I, 278.

= Sainte-Marie-des-Anges est l'église que *Michel-Ange* a taillée dans les Thermes de Dioclétien, et celle pour laquelle *Houdon* a fait plus tard son admirable statue de saint Bruno, l'église étant confiée aux Chartreux. Sur l'origine du nom de l'église, voir Vasi, *Tesoro sagro di Roma*, 1771, I, 142-3, et, sur les modifications architecturales de *Michel-Ange* au XVIe siècle et de *Vanvitelli* au XVIIIe, Robello, *Guide de Rome*, 1854, p. 243-6.

263. — 23 juin 1686. — Au nommé *Barrois*, Sculpteur, en considération de la satisfaction que S. M. a de la petite Vénus Callipigie, qu'il a faite de marbre à Rome[1] . . . . 220 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 956. — On rencontre fréquemment dans ce volume, généralement dans les chapitres de Versailles, — ainsi en 1685, col. 436 et suiv., — au nom de Peintres et de Sculpteurs qui étaient à Rome, des paiements faits pour des copies de *Raphaël* ou de statues antiques; mais, comme ils ne sont que partiels et sans détails, et qu'il est d'ailleurs question de tous ces travaux dans la suite de ces lettres, il était inutile de les relever.

= 1. Dans la salle verte des Jardins de Marly; Piganiol, 1701, p. 391; 1751, II, 289.

264. — Extrait de la lettre écrite a M. de Louvois par le Sr de La Teulière.

A Rome, le 10 septembre 1686.

On scie incessamment, pour la table de 7 pieds de long que vous avez ordonné, un morceau de pierre de la nature de celle des grandes tables que M. le Cardinal d'Estrée a fait faire pour le Roy, mais d'une autre espèce plus claire que la sienne et plus variée. Dès lors qu'elle sera sciée, je vous en enverray un eschantillon lustré. La table sera de deux pièces comme celle de cette Éminence, mais sans défaut. J'en feray faire deux de mesme grandeur et, si vous trouvez cette pierre aussy belle qu'elle me paroît, j'ay de quoy en faire des chambransles de cheminée et de portes mesmes pour Sa Majesté. Ces chambransles seroient très magnifiques; il n'y a rien de pareil à Rome. Si vous aprouviez cette pensée, vous n'avez qu'à envoyer les desseins pour la grandeur et la façon, si vous n'aymez mieux, Monseigneur, que l'on en fasse icy, ou que l'on en prenne sur les desseins de *Michel Ange*, qu'on peut trouver facilement dans des Palais, particulièrement à Farnèze. Le plus seur néanmoins seroit d'envoyer le tout de France. Si l'on en envoyoit, il faudroit avertir celuy qui les feroit de ne donner pas beaucoup de relief aux moulures pour mesnager la pierre et

abréger le temps, car cette pierre n'est guère moins dure que le porphire, et ne peut se travailler que de la manière que l'on travaille le porphire.

— En tête : A *Mansart* pour en parler à Monseigneur.

Archives nationales, O[1] 1936.

265. — *Académie de France à Rome.* 12 janvier 1687. — Aux Srs Dubosc et Dusault, pour leur remboursement de pareille somme contenue en une lettre de change qu'ils ont fait payer à Rome au S[r] *de La Teulière* pour employer aux dépenses de la dite Académie. . . . . 5,500 l.

27 avril. — A eux pour une autre lettre de change payée à Rome. . . . . 7,700 l.

15 juin. — A eux, pour *idem*. . . . . 4,000 l.

17 août. — Au Sr Clercx, pour remboursement d'une lettre de change qu'il a fait payer à Rome . . . . . 5,500 l.

19 octobre. — A luy, pour *idem*. . . . . 6,600 l.

2 novembre. — A luy, pour *idem* . . . . . 7,700 l.

Somme de ce chapitre. . . . . 37,000 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 1207-8.

266. — La Teulière a Louvois.

A Rome, ce 3 juin 1687.

Monseigneur, — J'ay reçeu, il y a trois jours, par la voye de Milan, une de vos lettres du 29 avril.

Vous aurez veu, par mes dernières, que j'ay pris la voye la plus courte pour l'envoy des caisses. Le vaisseau Anglois doit partir avant la fin de la semaine, à ce que me dit le Capitaine avant hier; il a esté retardé pour prendre les hardes de l'Ambassadeur d'Angleterre. J'attends d'heure à autre les nouvelles de l'arrivée de l'albastre destiné pour les chambransles; il a esté retardé à cause que le vent a esté contraire.

J'ay fait vos remerciements à Madame la Princesse de Belmont, suivant vos ordres; je n'ay peu les faire encore à Madame la Duchesse de Bracciane, parce qu'elle est à Frescati, d'où elle reviendra après demain.

Je n'ay reçeu que sept mil trois cens soixante et dix livres, non sept mil cinq cens, comme vous marquez dans vostre lettre, Mon-

seigneur. La lettre de change du 6 avril n'estoit que de six cens soixante et dix pistoles d'or, payables à trente et un Jules. Cela veut dire à raison douze livres par pistole, ce qui ne fait que 7,370 l. J'ay employé en recepte, dans le mois de may, dont j'envoie les despenses, les quatre mil livres destinés au Sr Campani. Ils sont déjà employés, comme vous verrés, à 148 livres près. J'ay marqué, dans ma recepte, ce que vous m'aviés commandé de marquer dans le reçeu du Sr Campani, que ces 4,000 l. estoient de l'argent desboursé par le Sr Manestier, Trésorier général des Bastimens.

J'ay trouvé une médaille du Pape Jules III dont le revers est rare, que je vous envoye par ce que je ne l'ay pas veue dans le catalogue de celles du Cabinet de Sa Majesté.

Le Sr Travani m'a dit que, dans celle qu'il prétend faire du Roy, il mettroit pour revers un Hercule avec l'Hydre à ses pieds; qu'il y mettroit les mots que je luy donnerois. J'avois pensé que l'on y pouroit mettre ces mots, tirés des *Métamorphoses* d'Ovide :

Nec profuit Hydræ crescere,

pour marquer qu'il n'a servi de rien aux ennemis de Sa Majesté de renouveler leurs projets pour tascher de se fortifier par le nombre, que le Roy a tousjours abbatu tout ce qui s'est déclaré contre luy.

Vous aurés sceu sans doute, Monseigneur, que le Pape a trouvé à propos, depuis quatre ou cinq jours, de faire oster les fleurs de lis de toutes les enseignes et boutiques. Les Italiens, qui ne nous ayment pas plus que les Milanois, n'ont pas laissé d'estre surpris de cette nouveauté, et les plus judicieux ne sauront l'approuver ni comprendre à quelle fin on a fait ceste entreprise.

Je suis, avec toute sorte de respect et de soumission, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

267. — La Teulière a Louvois.

A Rome, ce 24 juin 1687.

Monseigneur, — J'ay reçeu vostre lettre du 22 may. J'ay veu Madame la Duchesse de Bracciane de vostre part et luy ay dit ce que vous m'ordonniés de luy dire sur M. le Prince de Belmont et sur Mr le marquis de Souvré; elle sera bientost à Paris pour vous

dire ses sentimens. Elle partit hier, à sept heures du soir, dans le dessein de faire ce voyage le plus promptement qu'elle pourra.

J'ay bien creu, Monseigneur, que vous auriés du chagrin sur l'avanture qui m'est arrivée avec Monsr le Cardinal d'Estrée. Quoique je n'aye rien contribué du mien pour vous l'attirer, j'en ay eu autant qu'en peut avoir un homme d'honneur qui ayme le repos et qui hait ces sortes d'affaires plus que personne du Monde; mais toute la sagesse humaine ne sauroit pas les éviter avec des gens qui veulent en faire, à quel prix que ce soit. J'ay veu cepandant cette Éminence, à qui j'ay parlé au sens que vous m'avés prescrit. Je luy ay dit, Monseigneur, que vous m'aviés fait l'honneur de m'escrire que vous aviés demandé grâce pour moy, et que j'estois venu, sous vostre protection, pour suplier très humblement Son Éminence de vouloir bien oublier ce qui s'estoit passé. Je ne me suis point servi du terme de « faute, » véritable ou prétendue, de peur de faire un nouvel incident. Véritablement, j'ay esté interrompu d'abord par mon dit Sr Cardinal, qui m'a présenté la lettre que vous avés pris la peine de luy escrire, que j'ay leue avec attention et dont j'estois déjà informé parce qu'il a eu le soin de la faire voir à toute sorte de personnes. J'ay ajousté, après la lecture, que je le supliois de croire que je n'avois jamais eu dessein de rien faire qui luy peût déplaire; s'il l'avoit creu autrement, que c'estoit un pur effect de mon malheur, et, comme j'estois en train de luy prouver démonstrativement ma proposition par le fidelle récit de la conduitte que j'avois tenu, dont il estoit assés instruit, il m'a dit qu'il ne vouloit point entrer en esclaircissements et, après m'avoir parlé de la conduite du Pape sur quelques affaires présentes, il a conclu qu'il vouloit bien vous accorder ce que vous luy demandiés, qu'il fairoit bien d'autres choses à vostre considération. C'est à vous, Monseigneur, à luy tenir tel conte qu'il vous plaira de tout ce qu'il a fait dans cette scène, où j'ay joué le rosle dont vous m'avés chargé le mieux que j'ay peu, pour vous obéir et pour tascher de satisfaire cette Éminence. Je vous mentirois si je vous disois que je l'ay fait avec plaisir. Je l'ay fait avec un esprit de Novice bien soumis, qui se fait un devoir de se mortifier en se laissant conduire aveuglément. Véritablement, c'est la première avanture de cette espèce qui m'est arrivée depuis que je suis au Monde, et, quand je fis ma Feste pour me resjouir de la santé du Roy, d'aussy bonne foy asseurément que pas un de ses Sujets et sans rien mesnager, je n'aurois jamais pensé qu'elle eût

peu finir par là. Je veux espérer que le bon Dieu me mettra à couvert de ces sortes d'embarras à l'avenir. S'il ne s'en mesle, quelque bien intentionné que je sois et quelque conduite que je puisse tenir, n'estant pas maistre de l'esprit ny du cœur d'autruy, je me prépare à toute sorte d'événemens, dans la résolution de finir le roman au premier incident de cette nature qui m'arrivera.

Je fais mon devoir avec toute l'application, avec tout le zèle et tout le désintéressement possible; je vous jure, Monseigneur, que je ne profite en rien sur ce que le Roy me donne, que j'y mets même du mien pour faire les choses avec honneur. Le nécessaire que je prens pour ma personne est si peu de chose que vous en seriés surpris. Tout ce qui est au delà m'est à charge par un heureux tempérament que le Ciel m'a donné, que je tasche avec beaucoup de soing de ne pas corrompre. J'ayme la tranquillité et la douceur de la vie. Il n'y a point de lieu au Monde où je ne la trouve plus seurement qu'auprès d'un home de ce caractère, qui veut estre mal satisfait de moy par des endroits où il n'a lieu que d'estre mal satisfait de luy-même. Je puis bien vous asseurer, Monseigneur, et très sincèrement, que je n'auray jamais intention de faire de la peine à qui que ce soit, moins à des personnes qui sont au-dessus de moi qu'à d'autres; mais il y auroit de la témérité à moy de me promettre qu'une personne ne trouve pas de sujet de plainte et qu'il n'en cherche pas même, puisqu'il en a cherché et trouvé dans la chose du Monde la plus innocente et qu'il a esté peut-estre le seul de son sentiment. Si j'estois capable de ressentiment sur le mauvais traittement que j'en ay reçeu, j'ay tant de sujet d'estre content du jugement que le public a fait de mon avanture que, quelque contrepoids que l'on puisse mettre de son costé, je ne changerois pas mon rôle avec le sien.

L'on scie les tables de porphire et d'albastre de Montahuto. Je fais travailler à des vases et tables de ce même albastre, qui me paroît plus beau que tout ce que vous en avés veu. Si le vaisseau, qui a porté les haigles de Saint Pierre[1], ne part pas de trois semaines, comme il y a apparence, je pourrois bien le charger de quelques nouvelles caisses, entr'autres de la coppie du petit Faune de la Reyne de Suède et de deux navicelles de ce porphire verd, dont je vous ay envoyé un échantillon. Vous pourrés, Monseigneur, les considérer comme une chose très rare; je n'ay encore trouvé personne qui en ait veu autre part, ce qui me donne lieu de croire que ce pourroit bien estre de ces porphires verds que l'on trouva

du temps d'Auguste et de Tibère et dont Pline dit que l'on n'en faisoit que de très petites colonnes[2].

J'ay trouvé de quoy faire une navicelle d'une autre espèce qui ne m'estoit pas inconnu. J'en avois déjà veu quelque petit ouvrage.

Le Sr *Le Pautre*, qui a fini la coppie du petit Faune, a commencé de modeller cette belle statue de Méléagre qui a tant de réputation et qu'on n'avoit jamais voulu laisser mouler ny modeller. Le maistre est si aise de l'avoir veue sur le pieddestal que je luy ai fait faire pour réussir dans la négotiation, que l'on aura apparament toute sorte de facilité pour achever ce qu'on a commancé, et faire une aussi bonne coppie que celle du petit Faune, dont j'espère que vous serés content[3].

Vous aurez veu, Monseigneur, par les despenses du mois dernier, qu'il me restoit très peu d'argent; comme les ouvrages croissent, par le travail des albastres et des ouvrages de porphire, je vous suplie très humblement de vouloir donner ordre que les premières lettres de change soient un peu plus fortes pour payer à proportion de l'employ que vous verrés que je fais dans mes comptes. La misère est icy si grande qu'il faut indispensablement avancer aux ouvriers. Je fais ce que je puis, de mon propre fonds, mais il ne s'estend pas bien loing; tel qu'il est, je ne le mesnage point ny ne le mesnageray jamais pour bien faire le service du Roy, dans quelque place et dans quelque situation où je me puisse trouver.

Je suis, avec tout le respect et toute la soumission possible, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Monseigneur, — L'on avoit fait courir un bruit que le vaisseau Escossois qui a chargé les caisses du Roy avoit esté attaqué et pris par les Corsaires. Le Sr Consul vient de me donner avis qu'il a eu des nouvelles que ledit vaisseau est arrivé à Livorne.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Il s'agit des aigles de bronze qui décorent l'Obélisque de la Place Saint-Pierre, dont l'érection en 1586 est si célèbre qu'il serait hors de propos de renvoyer même aux livres spéciaux et aux innombrables mentions qui s'y rapportent. L. P. Bonanni, dans son grand livre sur Saint-Pierre, dont *La Teulière* parlera plus d'une fois dans la suite, ne dit rien de ces aigles, bien qu'il porte la date de 1696, et la planche 75, qui accompagne son trente-troisième chapitre consacré à l'Obélisque, ne les a pas encore. Cancellieri, qui renvoie, dans sa *Descrizione della Basilica Vaticana* (1788,

p. 22-23), à un livre spécial *Discorso sopra il nuovo ornato della Guglia di S. Pietro*, Roma, 1723, in-folio, donne à Innocent XIII (Michele Angelo Conti) l'honneur d'en avoir fait orner le piédestal d'aigles et de festons de bronze sous la direction de Monsignor Lodovico Sergardi, alors Économe de la Fabrique de Saint-Pierre. Minganti, dans le second volume de son *Istoria della Basilica Vaticane*, II, *Parte moderna*, 120, parle aussi d'Innocent XIII et dit que les aigles, dont la dorure première a disparu, sont ses armes. Le témoignage de *La Teulière* montre que, si le travail fut terminé sous Innocent XIII (1721-1724), il avait été conçu et commencé bien avant, puisque les aigles arrivent à Rome en juin 1687, c'est-à-dire sous Innocent XI (1676-1689), de la famille Odescalchi, qui avait dans ses armes un aigle, un lion et une coupe (Barbier de Montault, *Musées et Galeries de Rome*, à l'article des coins de médailles de la *Zecca*, n° 326, p. 803). *La Teulière* nous apprend aussi, puisque ces aigles sont apportés par un vaisseau, qu'ils n'avaient pas été faits à Rome. Le pape Innocent XI étant originaire de Côme, dans le Milanais, il se pourrait qu'il les eût fait faire en Lombardie, par un artiste ou par un fondeur à qui il en aurait confié l'exécution.

2. « Neque ex ophite columnæ, nisi parvæ admodum, inveniuntur. » Plinii XXXVI, XIII, 3; éd. Littré, II, 508.

3. Ce paragraphe dans Lecoy, p. 73. — A la marge, cette note : « Je luy envoye une lettre de change de 500 pistolles et, entre cy et quinze jours, je luy envoyeray encore une autre. Advertir M. Marignier. » — Marinier était Commis des Bâtiments. Au commencement du XVIIIe siècle, il a fait un résumé sommaire des dépenses de Versailles, établissant ce que les travaux avaient coûté réellement et par là même ruinant la légende, toujours courante, sur leur énormité fabuleuse. L'architecte Guillaumot, Eckard et Ossude ont connu son travail et s'en sont utilement servis. Il doit en avoir été fait un certain nombre de copies manuscrites, car j'en possède une, qui a appartenu au peintre *Achille Devéria*. On peut voir sur son travail ce qu'en dit M. Jules Guiffrey dans son introduction aux *Comptes des Bâtiments du Roi*, I, 1881, p. XXI-XXIII. Son nom reviendra souvent dans la suite et sous des formes assez différentes, le plus souvent *Marignier*, quelquefois *de Marignier* et même *de Marigny*.

268. — 20 juillet 1687. — A *Frémery*, Sculpteur, pour avoir fini la figure de marbre de la Vénus de Médicis en grand, commencée par feu *Monnier*. . . . . 300 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 1175. — Piganiol, *Descr. de Versailles*, édition de 1701, p. 204, ne la donne naturellement que sous le nom de *Frémery*, dont il dit à la table, p. 408 : « Né à Paris et mort au même endroit. »

269. — LA TEULIÈRE A LOUVOIS.

A Rome, ce 28 octobre 1687.

Monseigneur, — J'ay reçeu une de vos lettres du 1er octobre. Le vaisseau, qui a porté l'équipage de Monsr de Castelmaine et

les caisses que je luy ay confié, arriva à Londres le 30 aoust dernier, comme vous verrés par le billet du Consul Anglois, que je vous envoye en original. Je ne comprends rien à la conduitte du Capitaine de ce vaisseau.

Je rendray au Sr Campani la casse que vous luy renvoyés, et que j'ay reçeue, quand il sera revenu de Tivoli, où il est depuis dix ou douze jours; j'ay esté deux fois à sa Maison de Rome inutilement. J'ay recommandé à ses gens de luy dire, en arrivant, de vouloir me faire avertir de son retour.

Ne pouvant pas faire entendre raison à ce Sculpteur qui a les quatre statues restaurées, que j'avois marchandé pour vous, j'ay pensé, Monseigneur, que j'en pouvois avoir à meilleur marché que les siennes et peut-estre meilleures. J'ay recommandé à plusieurs personnes de me faire avertir par les paysans, qui travaillent à fouiller dans les ruines des anciens édifices, de m'avertir lorsqu'ils trouveront quelque torse, buste ou teste, que je les payeray de leur peine, ce qui m'a réussi. J'ay déjà un buste antique, de bon goust, où il ne manque que le bout du nés. J'ay de quoy faire deux statues d'environ quatre pieds, dont les torses sont de très bon goust, qui ne me reviendront pas à trente escus pièce, bien restaurées, parce que j'employe certains morceaux de marbre, que je mesnage quand on desgrossit les Figures, qui ne sont bons qu'à cela. Je fais mettre encore des bustes à quatre ou cinq testes antiques, fort raisonables, qui ne reviendront pas à dix escus pièce. Toutes ces choses, Monseigneur, peuvent tenir leur place à Meudon ou ailleurs.

Il est arrivé, depuis quatre jours, à Civita Vecchia une barque de Marseille, par où j'avois dessein d'envoyer les quatre copies que j'ay pour vous. Mais le Sr Consul m'a conseillé de ne pas le hazarder sur ce qu'on luy escrit que cette barque a esté poursuivie deux fois, en venant, par des bastiments Turcs; qu'elle a esté obligée de se retirer à Monaco et à Piombino. Le Sr Consul m'a fait voir ensuitte une lettre par laquelle on luy donne avis qu'il doit arriver au premier jour une Fluste de Smyrne pour Toulon ou Marseille qui s'arrestera à Civita Vecchia. J'ay creu qu'il estoit plus à propos d'attendre cette dernière comodité, qui sera plus seure sans doute et peut-estre aussy promte.

Je n'ay pas pris garde, dans la despense du mois dernier, à l'article du menuisier, d'oster le prix des caisses de vos Termes et de vos scabellons[1]. Je ne manqueray de marquer l'erreur dans les

despenses du mois présent. Je vous demande très humblement pardon, Monseigneur, de ce manque d'exactitude que je sçais estre directement opposée à la vostre et à vos ordres. J'avois mis, à dessein de ne pas l'oublier, une marque à ces endroits dans les comptes du menuisier; mais, comme je ne suis pas encore bien accoustumé à ces calculs, vous devés, s'il vous plaît, compatir et pardonner sy ma teste et ma mémoire manquent dans ces sortes d'occasions, qui sont pour moy les plus grandes et les plus difficiles. Je me fais un plaisir de tout le reste.

Je vous envoye, Monseigneur, deux petits carrés de fleurs de pierre de support pour accompagner les deux autres que j'envoyay, il y a quinze jours. Je suis, avec toute sorte de respect et de soumission, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA TEULIÈRE.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Note à la marge : « Que Marigner me parle de cela. »

270. — LA TEULIÈRE A LOUVOIS.

A Rome, ce 18 novembre 1687.

Monseigneur, — J'ay reçeu deux de vos lettres par cet Ordinaire, l'une du 20 octobre et l'autre du 26, avec deux lettres de change, l'une de 1,725 l. sur vostre compte, tirée par Mr Clerx sur M. Baudry, en date du 6 octobre, qu'il m'a payée cet après-midy, quoiqu'il n'ait pas encore reçeu sa remise. L'autre de 7,700 l., du même au même, en date du 22 octobre; cette dernière lettre est sur le compte du Roy, et, pour celle cy[1], le dit Sr Baudry m'a prié de vouloir attendre le premier Ordinaire avant de l'accepter, et cela sur ce que le Sr Clerx luy mande, par sa lettre d'avis, qu'il a remis quatre cens pistoles seulement à Lion et que, pour les trois cens, il les remettra incessamment, n'ayant pas trouvé d'occasion. Pour les quatre cens pistoles remises, le Correspondant du Sr Clerx à Lion, qui dit les avoir reçeues, escrit n'avoir pas trouvé d'occasion de les remettre icy. Quoique le Sr Baudry ne se mesfie ny du Sr Clerx, ny de son Correspondant, les choses n'estant point dans l'ordre, l'on ne doit pas trouver estrange, dit-il, qu'il use de ces précautions dans un mauvais temps comme celui cy, d'autant plus que le Sr Clerx ne luy mande pas de s'en préva-

loir sur luy de cette somme à Paris, en cas où il en trouve l'occasion. J'ay creu pouvoir attendre quatre ou cinq jours sans protester, sur la connoissance que j'ay de la probité et de la bonne foy du Sr Clerx et de la bonne foy et de l'exactitude du Sr Baudry, qui m'a fait voir ses lettres d'avis et qui ne fait jamais difficulté de payer, avant le terme escheu, de son propre mouvement. Il m'a dit même qu'il me payeroit ceste somme sur mon billet quand je voudrois. J'ay creu néantmoins estre obligé de vous donner cet avis pour plus d'exactitude.

Comme j'ay toujours creu, Monseigneur, que vous aviés de la bonté pour le Sr *Bedaut*, m'estant apperçu de ce que vous me marqués, je me suis fort appliqué à luy, sans luy cacher aucun de mes sentiments, qu'il a toujours bien reçeu. Il m'a toujours paru très sincère et d'un bon naturel. Avec la grande application qu'il a, il n'est pas possible qu'il ne réussisse. Il peut voir, sans sortir de l'Académie, tout ce qu'il y a de plus beau pour l'Antique. Je luy donneray encore plus de commodité dès lors que je seray desbarrassé de l'embarquement que je dispose. J'ay résolu de mettre en ordre les jets de la Colonne Trajane, que nous avons toute entière, mais dispersée. Il y a un lieu propre, qui est préparé pour un hastelier de peinture, qui est vaste et bien esclairé. Je placeray tous ces bas-reliefs sur les murailles. Ils ont demeuré quinze ou seize ans encachés. C'est cependant la plus belle estude qui soit, dont *Raphaël* et le *Poussin* ont bien sçu profiter[2].

Je ne manqueray pas d'envoyer ce que j'ay achepté pour vous. J'ay déjà quatre bustes de prests; l'un est tout antique; les trois autres restaurés. La petite statue sera preste pour les vaisseaux Malouins que j'attends; elle est fort jolie et de bon goust. J'ay trouvé de quoy l'accompagner.

J'ay mesnagé quatre tables des morceaux d'escorce de l'albastre de Montahuto, qui paroissoient ne pouvoir servir à rien. Il y en a deux de faittes, qui sont plus belles à la veue que toutes les autres. Cela vient de ce qu'en cherchant d'assortir les pièces, l'on répare par un peu d'art les négligences de la nature, et de ce encore que les parties colorées, qui sont plus exposées au soleil, sont plus dures et plus vives. J'espère que les deux autres ne réussiront pas moins bien; peu à peu je vous mesnageray de ces sortes de choses à peu de frais.

Je m'estois donné l'honneur de vous escrire, Monseigneur, il y a quinze jours, sur les livres d'Estampes que l'on avoit destiné

pour le Gentilhomme du Vice-Roy de Naples, qui avoit accompagné Monseigneur le Marquis de Souvré. Comme l'on reçeut hier la nouvelle de la mort dudit Vice-Roy, je crois qu'il seroit inutile d'envoyer ces livres, à moins que vous ne voulussiez qu'ils servissent pour l'estude des Académistes[3], en cas où ils fussent prests à envoyer. Je n'avois escrit, il y a quinze jours, que sur ce que l'on m'avoit asseuré que le Vice-Roy se portoit mieux et qu'on le croyoit en estat de guérir.

Monsr l'Ambassadeur[4] entra, avant hier, entre une et deux heures après midy, fort paisiblement. Un Religieux Italien, qui avoit veu et considéré tout son équipage, me dit assez plaisamment : *El Papa non a voluto un Ambasciatore d'obedienza; el Rè li a mandato un Embasciatore di commando*. En effet, l'entrée sembloit une marche d'armée, et c'est aussy pour cela que les Romains disent n'en avoir jamais veu de si belle, en ce qu'elle estoit *piu vaga*[5]. Le Barizel a dit au Gouverneur que, pour luy, il ira à Farnèze faire tout ce qu'on luy ordonnera, pourveu qu'on luy donne des gens pour l'accompagner; que, pour les Sbirres qu'il commande, il n'en a pas trouvé un seul qui veuille s'y présenter; qu'ainsi il ne trouve pas à propos de s'aller exposer tout seul. C'est un homme de très bonne foy qui me l'a dit, sur le rapport du Barizel même, son ancien amy.

Je vous envoye un oiseau de support. On travaille incessamment à ce qui reste à faire.

Monsr l'Ambassadeur m'a dit, ce matin, que vous aviés eu la bonté de me recommander à luy, dont je vous rends, Monseigneur, très humbles grâces. Je prie Dieu qu'il vous conserve parmy toutes les fatigues que vous vous donnés.

Il y a eu icy, et il y a encore, beaucoup de malades du changement d'air, particulièrement dans un quartier du costé du Vatican que l'on appelle Monte Mario. Il en meurt même beaucoup, à ce que m'a dit nostre Maistre d'anatomie, et le mal même se prend.

Je suis, avec toute sorte de respect et de soumission, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA TEULIÈRE.

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. « Que Marigner me parle de cet article-là. — Paié le 2 nov. dernier. »
2. Ce paragraphe dans Lecoy, p. 73-4.
3. « Comme ilz sont desjà partis, vous pouvez les garder pour l'Académie. »

4. Henri-Charles de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, successeur du Cardinal d'Estrées. — Il manque certainement des lettres de La Teulière, où il devait parler de l'excommunication de l'Ambassadeur à propos des franchises, affaire si importante qu'il en est question dans l'Abrégé du Président Hénault.

5. Ce paragraphe dans Lecoy, p. 74.

271. — La Teulière a Louvois.

A Rome, ce 10 février 1688.

Monseigneur, — Je n'ay point reçeu de vos lettres par cet Ordinaire. Les vaisseaux Anglois, que l'on attend à Civita-Vecchia, ne sont pas encore arrivés, ce qui me donne lieu de joindre, toutes les semaines, des ouvraiges nouveaux à la voiture que je prépare. C'est pour cela que je ne me suis pas pressé de retirer la permission de Mr le Cardinal Altieri, affin que je puisse y joindre les caisses qui seront ajoustées depuis la visite du Sr Bellori.

J'ay reçeu de Lion une lettre de Mr Dubois, Commissaire des Guerres, en date du 24 janvier, par laquelle il me mande que Mr de Vauvré a fait partir, le 29 du même mois, par un vaisseau Anglois qui va à Livorne, la caisse des livres et estampes de la Bibliothèque du Roy, que Mr le Consul de Livorne aura soing de me faire tenir par voye seure. J'escris audit Consul pour le prier de voir si ce vaisseau Anglois ne pourroit pas passer icy pour y prendre ce que j'auray de prest. Je vous donneray avis, Monseigneur, de la réponse qu'il me fera[1].

Je vous envoye les despenses du mois dernier. Vous verrés, Monseigneur, par l'arresté, que j'ay besoing de fonds[2]. Je presse les ouvrages autant que je puis, pour gagner par la diligence le temps que l'on est à les recevoir.

Les Eslèves de l'Académie s'appliquent assés; de quatre Peintres les trois continuent leurs grands tableaux au Vatican; le Sr *Bertin* a déjà coppié deux angles de la Gallerie du petit Chigi. Il dessine présentement au Vatican, ne pouvant travailler à Chigi à cause du froid extrême qu'il faict. Le Sr *Le Pautre* a commancé sa copie du Méléagre. Les autres Sculpteurs avancent leurs ouvrages, dont j'espère que vous serés content. Le Sr *Théodon* m'a dit qu'il alloit s'appliquer tout entier à ses ouvrages et les presser; il me l'a promis, en présence de M. l'Abbé de Gesvres, qui est parti ce matin pour aller en France.

Mr *Bedaut* travaille avec un attachement extraordinaire; son

voyage sera d'une grande utilité pour luy, et j'ose vous promettre que vous aurés lieu d'estre très satisfait de la pension que le Roy luy donne. Après avoir veu les ouvrages que je fais faire, je suis, la meilleure partie du temps, à le voir travailler. J'ay résolu de faire cet esté avecque luy, tous les matins, une estude solide après tout ce qu'il y a de beau à Rome en peinture, sculpture et architecture. C'est un bonheur qu'il soit venu icy avec le goust et la bonne intention qu'il a joint aux autres avantages. Il en a un que l'on acquiert difficilement par l'estude si la nature ne s'en mesle; c'est qu'il peint et colore bien[3]. Je ne connois personne à qui il cède en cette partie, et il est morallement impossible qu'il n'acquière les autres par l'attachement qu'il a. Je me fais un plaisir de voir qu'il ayme son art de passion. Comme j'ay passé une partie de ma vie après la lecture de tout ce qu'il y a de curieux dans l'Antiquité, je ne luy seray pas, peut-estre, inutile, particulièrement sur ce que l'on appelle icy *el costume,* en quoy la plupart des Peintres manquent pour ne savoir ny les temps, les habits, les cérémonies, ny les costumes[4]. Il travaille présentement à un tableau dont le sujet est très connu; mais je ne croy pas qu'il ait esté jamais traitté dans le moment qu'il l'a pris. Par l'exquise qu'il en a fait, j'espère qu'il sera de vostre goust.

Je suis, avec toute sorte de respect et de soumission, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA TEULIÈRE.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. A la marge : « Que Marigner m'en parle. »

2. En marge : « Voir si l'on a envoyé des fondz, et m'en avertir si l'on n'en a point envoyé depuis ce temps-là. » Au-dessous : « Il luy a esté envoyé 3,300 l. le 8 février dernier, qui ne suffiront pas, estant en avance de. 4,729
3,300

« Avance. 1,429

« On luy a envoyé encore quatre cent pistolles d'or. »

3. En marge, de la main de Louvois : « Il m'a toujours paru que cet homme-là avoit le coloris beau, mais qu'il dessignoit fort mal; ainsy c'est à cela qu'il faut principalement qu'il s'aplique. »

4. Depuis : « Mr Bedaut, » dans Lecoy, p. 74-5.

272. — 6 mars 1688. — Cejourd'huy, sixiesme mars 1688, l'Académie estant assemblée à l'ordinaire pour ses Conférences, Monsr de Saint-George y a leu l'explication qu'il a faite sur le

tableau représentant la Jonction projettée des Académies de France et de Rome, donné par Monsieur *Poerson* pour sa réception en l'Académie...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 370. — Cf. Guérin, *Description de l'Académie*, 1715, p. 127-9.

273. — La Teulière a Louvois.

A Rome, ce 9 mars 1688.

Monseigneur, — Je n'ay point reçeu de vos lettres par cet Ordinaire. Je n'ay point encore des nouvelles des vaisseaux Anglois, quelque diligence que j'ay fait pour en aprendre. J'ay cependant quarante neuf caisses de prestes.

Je vous envoye les despenses du mois dernier. Comme je suis encore en avance, je vous supplie très humblement, Monseigneur, de vouloir ordonner une lettre de change un peu forte. J'ay soing de faire avancer les ouvrages, et vous verrés que la diligence n'empesche pas qu'ils ne soient travaillés fort proprement; c'est ce qui fait que les despenses vont plus vitte.

L'on me fait espérer une table de porphire sciée à la fin du mois ou, pour le plus tard, à Pasques; je la fairoiz d'abord lustrer. L'on travaille cepandant à deux grandes cuvettes que l'on a scié à costé de la table; il s'est rencontré un petit poil à ce morceau d'où on les prend, qui en diminuera le diamètre du costé le moins large, d'environ quatre ou cinq pouces. Ce qu'on en ostera ne sera pas perdu; je le mesnageray pour le pied, ou pour autre chose, sy je puis réussir à prendre les pieds d'ailleurs. Le porphire est très beau.

J'envoye, avec les despenses du mois passé, les derniers comptes du Mouleur, et celuy du Marchant qui donne les couleurs et le reste qui est nécessaire pour les Eslèves Peintres. J'ay creu qu'il estoit et qu'il sera mieux de les envoyer toujours avec tous ceux qui sont pleins de détails que l'on ne sauroit exprimer dans les comptes et dont on ne sauroit juger sans les voir. Pour les grands ouvrages, comme ils ne sont délivrés que l'un après l'autre et payés de même, l'on peut facilement exprimer ce que c'est à fin de compte, comme je le fais, depuis que vous m'avez ordonné de le faire, et le fairay toujours fort exactement.

Les Eslèves s'appliquent assés et sont résolus de mieux faire, à ce qu'ils m'ont promis. Je tiendrai la main à les entretenir dans cette bonne résolution. Le Tibre et la figure d'Auguste, que les

Srs *Bourdy* et *Adam* ont commencé, une année après le Nil et Jules Cœsar, seront finis en même temps.

Je suis, avec tout le respect et toute la soumission possible, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête de la lettre : « A Marigner pour m'en parler. »

Archives nationales, O^1 1936.

274. — La Teulière a Louvois.

A Rome, ce 20 avril 1688.

Monseigneur, — Je n'ay point reçeu de vos lettres par cet Ordinaire. J'en espère par le premier; autrement je serois extrêmement embarrassé, ne me restant plus de fonds, ayant avancé le peu que j'ay du mien, qui ne s'estend pas bien loing, comme je me suis donné l'honneur de vous escrire quelquefois et cela de très bonne foy. Vous pouvez estre persuadé, Monseigneur, que je ne mesnageray jamais rien asseurément pour le service du Roy, tandis que j'auray l'honneur d'y estre, quelque place où je sois.

Je vous envoie deux peintures du Sr *Pietro Santi*[1] coppiées après l'antique. L'une est tirée d'un plafonds trouvé, dans les ruines que l'on apelle *le sette Sale*, ou le Palais de Titus, il y a environ six ans. L'autre n'est qu'une seule figure, dont l'original a esté trouvé avec d'autres, il y a environ un mois, parmi de vieilles ruines dans une Vigne d'un Seigneur Romain, nommé Guillelmini.

Je crois que le plafond, exécuté en grand comme estoit l'original, ne réussiroit pas mal dans quelqu'une de vos chambres de Meudon ou de Paris. Comme les planchers ne sont pas extrêmement exaucés, ces sortes de peintures conviendroient, ce me semble, en ce que le tout ensemble paroît fort léger et ne sauroit que plaire estant veu de près. Cette variété que je trouve dans ces compartiments, meslés d'ornements et de figures, a des agréements qui ne cèdent pas, ce me semble, à ceux des ouvrages modernes. Si les figures estoient dessinés par des personnes qui eussent le goust de l'antique, la veue n'en pourroit qu'estre utile en ce qu'insensiblement l'on fairoit revenir ce goust qui a insinué à *Raphaël* ceste correction, ces belles attitudes, ces manières de draper et ces grâces particulièrement qu'il a respandu dans ses meilleurs ouvrages.

Je n'ay rien de nouveau à vous mander, Monseigneur, sur les

vaisseaux Anglois, parceque le Consul de ceste Nation est à la campagne depuis trois ou quatre jours, dont il ne doit revenir que demain.

J'envoieray par le premier Ordinaire deux colonnes de jaspe dur, qui sont prestes, et j'en auray deux autres pour l'Ordinaire suivant.

Je suis, avec tout le respect et toute la soumission possible, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Luy envoyer encore 5,000 l., » et, d'une autre main : « Cette lettre de 5,000 l. demandée à M. Clerc, banquier, le 15 may 1688. » — Au-dessous : « Luy marquer l'argent que l'on luy a envoyé et celuy que je luy envoye encore. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. C'est la première fois que paraît, dans les lettres de La Teulière, le nom, qui y reparaîtra si souvent, de *Pietro Santo Bartoli*, né en 1635 et mort en 1700. Voir sur lui Le Blanc, I, 160-3.

275. — La Teulière a Louvois.

A Rome, ce 7 may 1688.

Monseigneur, — J'ay reçeu, par cet Ordinaire, une de vos lettres du 24 avril, avec une lettre de change de cinq mil cinq cens livres, payable à quinze jours de veue, acceptée le 5 du mois present. Vous verrez, Monseigneur, par les despenses des mois derniers, que ceste lettre de change est consommée et au delà, de manière que j'en auray besoing d'une autre quand vous recevrés ceste lettre, ayant des ouvrages faits à payer et d'autres prests à finir. Il me reste à payer onze pistolles à M[r] l'Abbé de Strossi, pour fin de compte de toutes les despenses faittes à Florence pour les coppies de marbre, creux et jets de plastre, encaissement ou embarquement des dits ouvrages. J'ay à payer un vase d'albastre de Pichinisco, qui fut achevé hier; son pareil est encaissé. Il y en a un autre d'albastre de Montahuto, fini et encaissé depuis trois jours. J'ay un petit vase, de porphire gris meslé de verd et de blanc, que tout le monde trouve icy d'une grande beauté, pour la matière et pour le travail, et véritablement il est vuidé et travaillé aussy proprement que s'il estoit de poirier ou de métail. Il y a une table de porphire, de six pieds de long sur trois de large, preste à lustrer, et les deux cuvettes, du même porphire, de trois pieds de diamettre, sont à peu près desgrossies. On scie toujours les autres

tables du même porphire, et l'on en achève quatre d'albastre de Montahuto, qui restoient à faire de ce bloc, dont j'en ay tiré une vingtaine. Quoique j'aye reçeu ordre de n'entreprendre pas de nouveaux ouvrages, j'ay creu ne devoir pas laisser traisner ces quatre tables dans l'hastelier du Scarpelin qui les fait, de peur d'accident.

L'on travaille après le vase de bigio nero et celuy de bardille, pareils à ceux que je vay envoyer. Je ne sçaurois voir la fin du dernier, parce que le Marchant qui le fait est plus attaché à son commerce qu'à sa sculpture, quoique je n'oublie rien pour l'obliger à finir son ouvrage. J'ay pris deux charettées d'albastre de Montahuto, outre les vingt huit, pour compenser l'argent qu'il a reçeu sur le vase, affin de l'engager à faire diligence et pour ne laisser point de mon argent entre ses mains. Comme j'ay choisi ce qu'il y a de meilleur, je trouveray où pouvoir employer cet albastre, Monseigneur, pour les pieds des vases et couvercles.

Il me reste encore du jaune antique, que j'acheptay à la Vigne Matthei, pour faire deux grands vases, qui sont desgrossis il y a longtemps, mais je n'y fairois pas toucher que le vase de bigio nero ne soit achevé.

Les deux dernières tables d'albastre oriental, que je fais faire pour Monseigneur, seront fort avancées à la fin de la semaine; des quatre autres il y en a deux qui sont aussy belles que pas une de celles que j'ay envoyé. Elles ont quelque chose de particulier par la vivacité des couleurs. Je les marqueray dans la facture, affin que vous puissiés en décider par vos propres yeux, Monseigneur.

Depuis ma dernière lettre, je n'ay rien appris sur les vaisseaux Anglois, que l'on me fait toujours espérer.

L'on m'a escrit que l'on a conseillé d'exposer tout un jour au soleil la coppie de la Galattée, parce qu'elle paroissoit jaunie. Des Peintres habiles et expérimentés m'ont asseuré que les couleurs pâlissent au grand chaud, ce qui n'est pas hors de vraysemblance puisque le vitriol se calcine au soleil, la poudre que l'on apelle de sympathie n'estant autre chose que le vitriol ainsi calciné. Dans le seul doute que l'on peut former sur cela avec quelque fondement, je crois que le plus seur est de n'en faire pas l'espreuve sans nécessité. Sy ce tableau a jauni, ce ne peut estre que le blanc d'œuf qu'on a mis au lieu de vernis, et, pour oster ce blanc jauni, il n'y a pas d'autre opération à faire que passer une éponge fine, trempée dans l'eau tiède, et, après avoir bien osté le blanc, expo-

ser le tableau au soleil pour le faire sécher. Seulement, et lorsqu'il sera sec, remettre du blanc d'œuf ou de bon vernis bien clair, et le moins jaune que l'on trouvera. Je suis, avec tout le zèle, tout le respect et toute la soumission possible, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA TEULIÈRE.

« Quand la lettre sera faite, que Marigner me parle de ce premier article. » — D'une autre main : « Depuis la lettre de change de 5,500 l., Monseigneur luy a fait remettre 5,000 l. » — Au-dessous : « Luy donner encore une lettre de change de 4,000 l. à la fin du mois. »

Archives nationales, O[1] 1936.

276. — LA TEULIÈRE A LOUVOIS.

A Rome, ce 1er juin 1688.

Monseigneur, — Je n'ay point reçeu de vos lettres par cet Ordinaire. Le Consul Anglois m'a asseuré qu'il y auroit à Civita-vecchia, dans deux ou trois jours, un vaisseau Anglois de trente pièces de canon, qui se chargeroit de mes caisses. J'espère avoir une table de porphire lustrée à la fin de la semaine.

Je vous envoye, Monseigneur, les despenses du mois dernier, où vous verrés que je suis encore en avance de plus de cinq mille livres, qu'ayant un embarquement à faire mon fonds sera consommé. La despense n'ira pas si viste à l'avenir, parce que je ne fairay pas faire des ouvrages nouveaux jusqu'à ce que vous ayés veu le succès de l'albastre de Montahuto, dont il y en a de plusieurs espèces, qui plaisent les unes plus que les autres, selon la différence des gousts; j'attendray avec impatience quel sera le vostre, sur lequel je dois me reigler.

Toutes les despenses que j'ay faittes et que je dois faire à l'embarquement m'ont empesché de payer le Sr *Théodon* et les Eslèves pour le Semestre, ou dernier Quartier, et sur cela j'ay bien de la peine à faire entendre raison à ces jeunes gens, qui voudroient que l'on entrast dans leurs sentiments préférablement à tout. Quelque soing, quelque esgard, quelque amitié que l'on ait pour eux, quelque bien intentionné que l'on puisse estre, si l'on manque une fois à faire ce qu'ils ont dans la teste, fût-il impossible, tout est perdu auprès d'eux. Je vous suplie très humblement, Monseigneur, de vouloir ordonner la première lettre de change un peu forte, affin de me délivrer de ces peines, qui sont presque les seules

que je puis avoir icy, me faisant, Dieu mercy, un plaisir de remplir mes devoirs autant que je le puis.

Madame la Princesse de Belmont vient de m'envoyer ces deux lettres de sa maison de campagne où elle est, avec un billet plein de sentiments de reconnoissance pour toutes les bontés et honnestetés qu'elle dit avoir reçeu de vous, Monseigneur, sur la grâce que le Roy a accordé à Monsr son mary[1], qui certainement est digne de toute sorte de bien par la vénération et le zelle qu'il a pour Sa Majesté. Dès lors qu'il eust reçeu la nouvelle de l'honneur qu'il en a reçeu, il partit en poste et vint faire arborer les armes de France sur la porte de son Palais, ce qui est assés délicat, dans les conjonctures présentes, auprès d'un Pape du caractère de celuy qui règne présentement[2].

Je prie le bon Dieu, Monseigneur, qu'il vous conserve longtemps en parfaitte santé. Je suis, avec tout le zelle, tout le respect et toute la soumission possible, Monseigneur, vostre très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête de la lettre : « A Marigner, pour parler de cela demain matin, sans faute. Luy envoyer incessamment 6,000 l. ce 20 juin. Parler dans le jour à Monseigneur des comptes de mars et avril de M. de La Teulière, qui ne m'ont pas été renvoyez. »

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. « Le Roi, étant content de la conduite de M. le Prince de Belmont à Rome, luï a accordé la grâce qu'il souhaitoit depuis longtemps, que le Roi, dans ses lettres, le traitât de Cousin. La Princesse de Belmont est sœur de Madame de Bracciano, fille du feu Duc de Noirmoustier. » *Journal* de Dangeau, 7 mai 1688; II, 138.

2. Innocent XI, 21 sept. 1676-12 août 1689.

277. — Louvois a La Teulière.

A Versailles, le 8 juin 1688.

J'ay reçeu vostre lettre du 18e du mois passé par laquelle je vois que le Sr *Bedau* souhaite que sa femme l'aille trouver à Rome. Je ne sçay pas qui peut empescher de luy donner cette satisfaction, si elle n'a pas d'affaire icy pour leur intérest commun qui l'y retienne. Je seray bien aise de voir le tableau de son invention, que vous dites qu'il estoit sur le point d'achever.

Anciennes Archives de la Guerre. — Jal, p. 168.

278. — Domenico Guidi a M. de Louvois.

Illustrissimo et Excellentissimo Signore et Padrone colendissimo,

Il sentimento d'amarezza, da me provato in havendo sentito la grave indisposizione dell' Ecc^za V^ra, è stato riadolcito delle felicissime nove della di lei ricuperata salute, e per cio ne porto a V. E. le mie riverenti congratulazioni, e porgo al Cielo i miei umilissimi voti per la longa conservazione di V. E., tanto necessaria per cotesto glorioso governo.

In tale congiuntù io ricorro alla benignissima gratia del E. V. a fin che si degni havere a memoria l'opera del gruppo, fatto da me e terminato con il comando di V. E. per il Reale servitio, et, essendo di gia scorti doi (*pour* duoi) anni che io lo inviai a Parigi, e per ancora non ho ricevuto la ricompenza che mi fa sperare la generosita di si Gran Re, e perche è corsa nella Corte di Roma una voce che la ricompenza del detto gruppo sia ritardata da qualche Professore, tocco dal tarlo dell' Invidia per fini particolari, et questa voce si haumentata dalle notigie gionte in Roma da cotesta Corte, io, per tali motivi, prendo l'ardire di ricorere alla benigna protezione et autorita di V. E., suplicandola umilmente degniarsi ordinare che la fattica, fatta da me per lo spazio de cinque anni, sia rimunerata nella forma che sara giudicato dalla somma prudenza del E. V., che di tal grazia ne conservaro quel obligazione che si deve a cosi segnialato favore, mentre resto facendo al Ecc^a V^ra umilissimo inchino, dichiarandomi che io sono et saro sempre del Ecc. V^ra,

Roma, 6 luglio 1688,

umilissimo e reverendissimo servitore obligatissimo,

Domenico Guidi.

— « M. Marigner. Pour vérifier ce qu'il a reçeu. »

= J'ai possédé l'original de cette lettre, ainsi que des deux pièces qu'on trouvera plus loin, à la date du 29 août 1688. Je les ai publiées dans les *Anciennes Archives de l'Art français*, 1re série, V, mai 1857, p. 81-4, et les ai données à la Bibliothèque de Versailles en 1863.

279. — Louvois a La Teulière.

A Versailles, 18 juillet 1688.

J'ay appris avec surprise, par vostre lettre du 24 du mois passé, l'impertinente conduite des Élèves de l'Académie. Je vous donne-

rois ordre de renvoyer icy le Sr *Bertin*[1], si je n'avois de la considération pour son frère, qui travaille bien icy et qui est un bon ouvrier. Mais, comme je ne veux pas qu'elle reste impunie, je vous ordonne de les assembler tous pour leur lire cette lettre et leur apprendre l'ordre que je vous donne de porter aux Capucins de Rome[2] le montant de la moitié d'un Quartier du Sr *Bertin*, et d'un tiers de Quartier pour tous les autres... Si cela ne les corrige pas et qu'ils ne s'appliquent pas uniquement à travailler, je vous ordonne de les renvoyer tous, les uns après les autres, sans rien leur donner pour leur voyage, et ils peuvent s'assurer qu'en arrivant, je les feray mettre à St-Lazare pour un an.

Anciennes Archives de la Guerre. — Jal, p. 212.

= 1. Cf. **252**, **253**, **254**.

2. Santa Maria della conceptione, près de la place Barberini. Bleser, *Guide du voyageur catholique à Rome*, Louvain, 1870, p. 215-8.

280. — Louvois a La Teulière.

A Forges, le 2 aoust 1688.

J'ay reçeu, en mesme temps que vostre lettre du 13e du mois passé, le tableau du Sr *Bedeau*, lequel ayant examiné, le groupe des soldats ou gardes m'a paru bien mieux que ce que j'ay veu encore de luy; mais la Cléopâtre ne m'a pas semblé bien dessignée, particulièrement le col, qui est plus long qu'il ne devroit estre. La Suivante qui luy accommode son diadême est encore moins bien dessignée, et sa teste n'est point à plomb sur son corps, ny sa gorge sur ses jambes. L'autre Suivante qui est couchée n'est point encore bien dessignée; son col est trop long, son visage a un mauvais coloris, ce qui me fait craindre que *Bedeau* n'eust copié le groupe des gardes ou soldats qui entrent dans la prison, et que le reste ne feust de son invention. Ainsy, je ne prendray point ce tableau, que j'ay donné ordre que l'on envoyât au Sr Fontaine, auquel le Sr *Bedeau* peut mander ce qu'il veut que l'on en fasse.

Anciennes Archives de la Guerre. — Jal, p. 168.

281. — Domenico Guidi a M. de Louvois.

Illustrissimo et Eccellentissimo Signore, signore Padrone colendissimo,

Dubitando ragionevolmente che l'ultima lettera che inviai a

V. E. non abbia corso cattiva fortuna per accompagnare la mia, prendo ardire d'incomodar di nuovo V. E. colla presente, adessoche, per la Dio grazia, mi trovo sollevato da una grave passione d'animo, che m'aveva costituito negli ultimi periodi della vita, mentre, munito de SS. Sacramenti, non mi restava che rendere l'anima al Creatore. Ricorro pertanto all' E. V. accio si compiaccia di restituirmi alla bramata quiete, col procurare appresso la somma generosita e clemenza di S. M^ta^ X^rma^, non tanto il regalo per il mio gruppo quanto una memoria del Regio gradimento, chè più d'ogni altra cosa sospiro. Sò veramente d'esser importuno, mentrè ho esperienza dell' efficace patrocinio che mi conserva l'E. V., che non hà bisogno di violenza di soppliche per consolarmi; mà pure sò ancora che l'invocare i Padroni nell' urgenze più grandi è atto digno di compassione; ed io sono in tal caso, mentre, oltre all' aggravio delle spese fatte in tal opera, son combattuto ancora da varii pensieri, che non mi fanno sicuro della Regia approvazione. Compatisca dunque V. E. questa nuova briga, come anche la convalescenza mia, che, tenendomi inchiodato nel letto, mi costringe a prevalermi d'altro carattere. Non è però che colla tenuità delle forze s'intiepidischino l'umilissima servitu mia e la memoria delle infinite obligazioni, che professo all' E. V., alla quale, augurando fama e gloria corrispondente alle sue immortali operazioni, con profondo ossequio mi confermo di V. Ec^za^,

Roma, 29 agosto 1688,

umilissimo et obligatissimo servitore,

DOMENICO GUIDI.

Anciennes Archives de l'Art français, 1re série, V, mai 1857, p. 83. (Cf. plus haut, **278**.) A cette pièce était jointe une note, qui y a été publiée, p. 84, et qui est bien postérieure puisqu'il y est fait allusion à la mort de Louvois, qui est du 16 juillet 1691. Comme elle se rapporte au groupe de *Guidi*, qu'elle est sans date et qu'il y est question de la première commande du groupe par Colbert, c'est ici qu'elle peut figurer le plus utilement :

Dalla P. M. (propria mano) di Monsù Colbert, con ordine di sua mano presentatomi, all' hora Sig^e^ *Erar* Rettore in quel tempo di questa Reale Accademia, mi fù commesso di formare un gruppo di marmo dell' altezza presentatami, e si desidero di sapere in quanto tempo havrei potuto finir l'opera, et io risposi che in cinque anni havrei potuto perfezionarla.

Fui ricercato poi dal prezzo, e, se mi fusse contentato di mille scudi l'anno, finita l'opera e riuscita di gusto della M. S., havrei

provati gl' effetti della generosita naturale del Re. Nulla replicai à questa esibizione, della quale dichiarai esser contentissimo.

Mi fu mandato il marmo, ed io feci l'opera, la quale fu mandata a Parigi, vivente all' ora Monsù di Luvois.

Nel corso dei cinque anni da me consumati a finire il gruppo, hebbi solamente due mila e cinquecento scudi di moneta Romana, ne altro ho ricevuto poi in tutti gl' anni dal tempo dall' opera finita. Questo è il fatto, che non ha bisogno se non di un protettore che faccia godere all' Artefice gl' effetti del grado istesso, con cui da S. M^ta^ fu ricevuta la sua fatica.

Di quanto si espone potrà haversi informazione da Monsù *Le Note*[1].

= 1. Monsieur *Le Nôtre*, qui avait été à Rome en 1679; cf. **127**, **128**, **131**, **148**, **150**, **152**, **155**.

282. — La Teulière a Louvois.

A Rome, ce 5 octobre 1688.

Monseigneur, — Je n'ay point reçeu de vos lettres par cet Ordinaire. J'envoye les despenses du mois dernier. Vous verrés, par l'arresté, qu'il me reste très peu d'argent, et j'emploieray demain au delà de ce que j'ay à payer les ouvriers, particulièrement celuy qui travaille les grandes cuvettes de porphire, qui s'avancent toujours, et le scieur de porphire, qui aura scié une seconde table à la fin de la semaine prochaine. Il est vray que les despenses ne seront pas grandes à l'avenir. J'envoye les comptes du Mouleur, avec leur reçeu au bas.

Quelque soing que j'ay pris de chercher de beau marbre noir sans tache, je n'ay peu trouver que depuis dix ou douze jours une petite colomne antique pour faire faire deux vases de la façon de ce dessein de pièces rapportées, que vous m'avés envoyé, Monseigneur, il y a longtemps. J'espère que les coppies seront mieux que l'original, sur quoy l'on avoit fait le dessein, dont l'âme n'estoit que de pépérin. Je fairay faire deux vases solides de ce morceau de colomne, comme vous aviés témoigné le souhaitter pour en voir un essay. Il y en a un d'esbauché, prest à mettre les figures d'incrustation.

Tout est fort calme dans l'Académie; chascun s'applique de son costé; les Eslèves Sculpteurs avancent leurs coppies et font toujours quelque modelle pour leur estude. Le Méléagre du Sr *Lepautre*

s'avance, aussy bien que le Tibre du Sr *Bourdy;* il y a apparence qu'il sera pour le moins aussy bien que le Nil, et plus tost achevé, quoique celuy qui coppie le Nil soit le meilleur sculpteur de Rome, après *Dominico Guidi*, et qu'il ait toujours travaillé luy-même à ceste figure. Les Srs *Adam* et *Doisi* sont aussy appliqués l'un et l'autre. J'espère que vous serés content des figures des uns et des autres.

Le Sr *Théodon* s'applique un peu mieux depuis que je luy ai dit, Monseigneur, une partie de ce que vous m'avés ordonné sur son extrême lenteur, quoiqu'il m'eût respondu qu'il ne savoit pas aller viste et bien faire, que l'on n'avoit qu'à s'informer aux Professeurs. Je ne voulus pas luy dire que l'on seroit obligé de faire finir ses ouvrages par un autre, parce qu'il seroit difficile de le faire, n'ayant pas estudié les parties principales de son grand modelle, s'estant contenté de les mettre ensemble dans leurs proportions et d'arrester seulement les attitudes et les plis des draperies. Quand il ne s'appliqueroit pas tout entier, je croy, Monseigneur, qu'il seroit plus seur de ne luy faire payer qu'une partie de sa pension[1], réservant à payer le reste à la fin selon la qualité de l'ouvrage et le temps qu'il aura mis à le faire. Estant assés intéressé, c'est le seul secret de le faire appliquer, sans qu'il ait lieu de se plaindre, sa bonne et sa mauvaise destinée estant entre ses mains. M. *Bedaut* est pour le moins aussy habille pour la peinture que le Sr *Théodon* l'est pour la sculpture; quand on le payeroit sur le pied de M. *Bedaut,* supposé qu'il ne s'applique pas mieux qu'il a fait par le passé, il me semble que ce n'est que luy rendre justice[2]. Je luy avois donné de fort bons ouvriers, depuis près d'un an, qui ont assés avancé. Il y en a un qui a esté obligé de quitter pour aller en France, mais il a laissé le Terme après quoy il travailloit dans l'estat que le Sr *Théodon* le souhaittoit pour n'avoir plus besoing de personne que de luy-même pour l'achever.

Pour les Peintres, ils vont leur train. Le Sr *Bertin* travaille après le cinquième angle de la Gallerie du petit Chigi. Le Sr *Duvernet* avance sa coppie de la Dispute du Saint Sacrement. Le Sr *Bocquet* a esté malade; la grande application qu'il a eu pendant les grandes chaleurs pourroit bien avoir contribué à son mal; il reprendra, la semaine prochaine, sa coppie de la Donation de Constantin pour la finir le plus promtement qu'il pourra. Le Sr *Benoist* va son train ordinaire. M. *Bedaut* ne se relasche point;

l'on ne sauroit voir une personne plus attachée ny plus amoureuse de sa profession; il est impossible qu'il ne réussisse bien, si sa santé peut seconder et soutenir sa grande application. *Carles Marat* me dit, il y a six jours, beaucoup de bien de luy et me confirma tout ce que je vous ay escrit, Monseigneur, sur le tableau de Cléopâtre, qu'il avoit veu deux fois. Quoiqu'il eût esté mortifié de ce que vous n'aviés pas pris son tableau, il ne s'est point rebuté en rien de son travail[2]; je l'ay excité à faire encore mieux pour tascher de vous satisfaire pleinement.

Je suis, avec tout le zelle, tout le respect et toute la soumission possible, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Quand la lettre sera faite, à Marigner, pour m'en parler. — Luy donner 300 Louis, et luy mander qu'il luy a esté envoyé 5,500 l. le 8 aoust dernier. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. En marge : « J'approuve cela. »
2. Depuis « *Le Méléagre*... » dans Lecoy, p. 76-7.
3. Depuis « Le Sr *Bertin*... » dans Lecoy, p. 77-8.

283. — La Teulière a Louvois.

A Rome, ce 23 novembre 1688.

Monseigneur, — J'ay reçeu une de vos lettres du 23 octobre avec celle de *Dominico Guidi*, que je vous renvoye. Immédiatement après sa réception, j'ay esté chés le Sr *Errard*, qui m'a dit n'avoir point fait de prix pour l'ouvrage dud. *Guidi* et ne savoir pas que personne en ait jamais fait; qu'il luy a donné, en divers temps, cinq cens escus Romains. Je luy en ay donné autant, suivant vos ordres, le 3 janvier 1684, de manière qu'il n'a reçeu en tout que mil escus Romains, qui font de notre monnoye 3,548 l. 7 s. 8 d.

Le vase de granit, pareil à celuy que j'ay envoyé par la penultième voiture, fut achevé hier. Le granit s'est trouvé plus dur et plus beau que l'autre; l'ouvrier qui l'a travaillé se plaint de ne trouver pas son compte au marché qu'il a fait. Il a une urne à vendre, de véritable serpentin d'Égypte, qu'il donneroit à bon prix. Je n'ay pas voulu l'achepter sans ordre, parce qu'elle n'est vuidée que bien peu, qu'il n'a pas de quoy faire la pareille et qu'il seroit difficile de trouver de quoy la faire[1]; car elle est d'une gran-

deur assés raisonnable et d'un bon profil. Je luy ay dit, Monseigneur, d'en faire faire un dessein de la même grandeur, affin de vous l'envoyer avec les premiers ouvrages que j'aurois de *Pietro Santi*, qui achève deux feuilles après des peintures antiques que l'on a descouvert, il n'y a pas longtemps.

Je suis, avec tout le zelle, tout le respect et toute la soumission possible, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« J'enverray encore bientost 1,500 escus Romains pour donner à *Dominico Guidi*. — Commis (?) à Marigner pour m'en parler. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Note à la marge : « Il ne faut pas y songer, cela estant; de plus, pour que je puisse vous dire ma pensée sur cela, il faudroit m'en marquer les mesures et le prix à peu prèz que l'on pourroit l'avoir. »

284. — 4 décembre 1688. — Cejourd'huy, quatriesme décembre 1688, l'Académie estant assemblée pour les Conférences, Monsr de St-George y a leu deux discours qu'il a faicts, l'un..... et l'autre sur le bas-relief représentant la Jonction des Académies de France et de Rome, faict par M[r] *L'Espingola*, aussy pour son ouvrage de réception. Ces deux Discours ont servi de sujet d'entretien.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, II, 385-6.

285. — *Épitaphe de M.* Errard *à son tombeau, dans le Cloître de Saint-Louis-des-François à Rome.*

D. O. M. — *Carolus Erard*, — Aremoricus, — in Parisiensi Pictorum, Sculptorum — et Architectorum Academiâ Rector; — in Romanâ Divi Lucæ — Princeps; — Regiæ vero, quam Ludovicus Magnus — in Urbe fundavit, — Præfectus; — Ecclesiæ hujusce, Domûs et Xenodochii — Administrator; insigni peritiâ, honestati, religione — commendatissimus, — obiit — die XXV maii, anno Domini M DC LXXXIX — ætatis suæ LXXXVIII.

Au Dieu souverain en bonté et puissance. — *Charles Erard*, — Breton, — Recteur en l'Académie de Peinture, Sculpture et Architecture — de Paris; — Prince dans l'Académie Romaine de

Saint-Luc; — Directeur de l'Académie Royale, que Louis le Grand a fondée — dans cette Ville; — Administrateur de cette Église, Maison et Communauté; — très recommandable par sa rare habileté, sa droiture — et ses sentiments de religion, — mourut le 25 may, — année du Seigneur 1689, — âgé de quatre-vingt-huit ans.

Mémoires inédits des Académiciens, I, 1854, p. 85.

On a déjà eu occasion, dans une note à propos d'une pièce de 1675 [1], de remarquer que la date de l'année de la mort donnée par l'épitaphe était en contradiction formelle avec tous les témoignages français. Si *Errard* est mort en 1689 à quatre-vingt-huit ans, il serait né en 1601, et non pas en 1606, date qui lui donne quatre-vingt-trois ans en 1689, comme le disent toutes les mentions venant de l'Académie de Peinture de Paris. Je n'en rappellerai ici qu'une qui se trouve à la suite de l'épitaphe dans les *Mémoires inédits des Académiciens*, I, 86 :

Le médaillon de *Charles Errard*, de Nantes, Peintre et Architecte, l'un des douze Anciens lors de l'établissement de l'Académie Royale de peinture et de sculpture; Recteur et Directeur de ladite Académie; nommé par le Roi le premier Directeur de l'Académie Royale de peinture, sculpture et architecture, établie par Sa Majesté, à Rome, le 6 janvier 1666; mort à Rome le 29 mai — (le 25) — 1689, âgé de quatre-vingt-trois ans, moulé sur le marbre qui est à son tombeau dans l'Eglise de Saint-Louis-des-François à Rome.

= 1. **100**, p. 57, où il faut lire, lignes 28-9, 1689 et 1601 au lieu de 1686 et 1599.

286. — 25 mai 1689. — Ouverture du Testament d'Errard.

(Il est de sa main, en italien.)

« In nome del Padre, del Fillo e dello Spirito santo.

« Io, *Carlo Errard*, Direttore de la Regia Academia di Francia et di questa stabilita per Su Majesta Cristianissima in questa città de Roma, considerando la certessa de la morte et incertessa e ponto de essa, volendo, hora che mi ritrovo sano di mente, intelletto et corpo, disporre di tutti miei beni che a piaciuto a sua Divina Majesta concedermi, io ho fatto il presente mio testamento e scritto e sottoscritto de mia propria mano, casendo ed anoulando touti altri testamenti che io fatto et che si potranno trovare, dichiarando che questo ultimo sollamente sia exercitatto comme mia volonta subbito seguito mia morte.

« Cominciando dall' anima comme piu preziosa del corpo, io ringratio Dio d'avermi fatto questa gratia d'esser natto cristiano et ellevato nel seno della santa cristiana, cattolica, apostolica, romana, nella quale voglio vivere e morire. Ricomando l'annima mia a Dio mio creatore, pregandolo di perdonnare toutti i miei peccati per li meretti infiniti del precioso sangue del suo Fillo per preghiere et intersessione della Madonna santissima.

« Il mio corpo, dopo che sarà separato dell' anima mia, voglio che sia sepellito nella chiesa della santissima Trinità de Monti, alla quale chiesa lascio le raggioni della sepultura et oltre 10 scudi, acio mi si facionno celebrare, lo stesso giorno o il giorno dopo, messe 100 per l'anima mia, e insieme ancora scudi 50 moneta per riccomandare mi a Dio nelle sue oratione, in tutto una sola volta pagatto. »

Ensuite viennent les legs suivants :

Dix écus aux pauvres de sa paroisse;

Cinquante livres à la paroisse de Saint-Nicolas de Nantes en Bretagne pour pareil nombre de messes pour les âmes de son père, de sa mère et de ses autres parents;

Cinquante livres à l'Hôpital des malades de Nantes;

Cent à l'Hôtel-Dieu de Paris;

Trois cents aux pauvres de Paris;

Cent aux Orphelins de Paris.

Il demande qu'on célèbre à Paris six messes chantées dans le grand Couvent des Augustins Réformés du Faubourg Saint-Germain, aux Pères Cordeliers, à Notre-Dame del Carmine (les Carmes déchaussés de la rue de Vaugirard), aux grands Jacobins et aux Jacobins de la rue Saint-Honoré.

Il laisse trois mille livres à l'Hôpital des Incurables de Paris, à condition de payer tous les ans, sa vie durant, 300 livres à Madame Charlotte Bachot, sa nièce, femme d'Albert Nicolon;

Trois mille livres à Demoiselle Charlotte Errard, sa nièce, fille de défunt son frère Charles Errard, à lui donner à l'époque de son mariage, après lui avoir fait produire des intérêts jusque-là;

Autres legs de 1,000 livres à ses neveux Mondon, fils de feue Isabelle Errard;

Cinq cents livres à chacun des enfants de Thomas Bachot, son neveu, défunt;

Mille livres aux enfants du Sieur Nicolon et de Charlotte Bachot, sa nièce;

Cinq cents livres à *Claude Goy*, son beau-père, à cause de leur amitié réciproque, et autant à son fils Charles et aux frères de celui-ci.

« Essendosi compiaciuto S. D. M. dare di prima l'occatione di haver, nel Regno dell' invitissimo Re della Francia, mio sempre riverito e beneficentissimo Prencipe signore, beni, ragioni et ationi, e poscia anche con l'essermi transferito in questa città di Roma da

molti hanni in qua havendomi fatto gratia di fare in detta citta e principato della Sede apostolica altro patrimonio, li benni, ragioni et actioni, deichiaro che in vita mia ho considerato esser patrimoni totalmenti distinti e separati, e cousi anque in morte volio e dispongo che siano tali, onde mi fo lecito di constituire due patrimoni universali, uno cioè di tuti li beni setabili, mobili, e semoventi ragioni et ationi dè quali si volia sorte in qualunque modo a me spettanti e pertinenti sotto il dominio e comando dell' invitissimo Re di Francia, mio gran Signore e sempre riverito Principe, et in questo, con ogni piena ragione, instituisco e vollio chè sia mia herede universale la Signora Margarita Calliou, mia soscera, »

avec l'obligation de payer les dettes qu'il aurait en France, parmi lesquelles la restitution de la dot de la femme du testateur, Marie-Marguerite-Catherine Goy, comme elle résultera de l'acte de Monier, Notaire à Paris, et son confrère, à la date du 21 avril 1675.

« Nell' altro patrimonio consistente in tutti li miei beni setabili, mobili, semoventi ragioni et ationi di qualsivoglia sorte in qualunque modo a me spettanti e pertinenti..... et in particulare le statue et altri lavori di marmore che non sonno per servitio di S. Maestà, ma da me siano estatti fatti fare di miei proprii denari sotto il dominio e comando del Stato temporale del nostro S^to^ Padre il Papa, instituisco e voglio che sia mia herede universale la signora Maria Margarita Catarina Goy, mia dilettissima consorte, dichiarando non poter mai pienamente riconoscerla per li suoi buoni portamenti et agiuti de la medesima, tanto in riguardo a la mia persona che ne li miei affari e negossi, » à la charge pourtant de payer les legs à Rome.

« Io, *Carlo Errard*, cosi testo, dispongo, instituisco e lascio; mano propria in Roma, questo di 24 febr. 1684. »

Not. Antonio Felice Petrocchi. Testamenti 1687-1693.

Le testament avait été fait dans le Couvent de Santa Maria della Scala, et fut ouvert le 25 mai 1689. Le 24 août 1686, *Errard* avait fait un codicille, qui fut écrit de la main du notaire, et dans cet acte, en maintenant les dispositions du testament, il continue :

« Ripetendo sempre piu voler morire buon christiano cattolico romano, e fedelissimo Suddito dell' invitissimo Re di Francia, mio Principe, imitando l'esempio de miei antecessori che sono tutti stati fedelissimi Sudditi de Monarchi della Francia, e, riconoscendo la singolare beneficenza con la quale Sua Maesta Chris-

tianissime mi ha sempre, durante la mia vita, honorato, ardisco con ogni profonda humilta supplicarlo che, se per sessanta anni che ho havuto l'honore di servire Ludovico il Giusto, di gloriosa e trionfante memoria, e Sua Maestà, meritai qualche ricompenza, voglia degnarsi per sua bontà ammettere la sudetta mia carissima moglie, sua Suddita, alla sua Real protettione, da me e dalla medesima tanto stimata e desiata. »

Après l'indication de messes à célébrer à Rome, *Errard* continue :

« *Item*, per ragioni di legato et in segno del mio molto divoto ossequio lascio all' E^me^ e R^mo^ Signor Cardinale d'Estrées, mio singolarissimo Signore et al quale mi dichiaro inestimabilmente obligato, due quadri grandi copiati appresso le opere del Domenichini di Grotta Ferrata, pregando humilmente S. E. voler degnarsi gradire questa piccola dimostratione d'animo. »

Il laissait cinq cents livres de monnaie française à Claude-François Goy, son beau-frère (*cognato*) en France, et cinquante écus à Marie-Charlotte *Lemerre*, sa filleule, pour l'aider à se marier :

« Io, *Carlo Errard*, afermo quanto supra m. pp. (mano propria). »

A. Bertolotti, *Artisti Francesi in Roma nei secoli XV, XVI et XVII. Ricerche e studi negli Archivi Romani*. Mantova, 1886, in-8°, p. 83-6.

287. — 2 juillet 1689. — ..... La Compagnie a résolu de faire célébrer lundy prochain un service pour Mr *Errard*, dont elle a chargé M^rs^ les Officiers en exercice, lesquels auront soin, dans cette cérémonie, de distinguer la qualité de Monsr *Errard*, qui a esté Directeur de la Compagnie.....

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, III, 11. — Le commencement du procès-verbal de la même séance, p. 9-10, est consacré à l'élection d'un Recteur, « sur la nouvelle qui est venue à la Compagnie de la mort de Monsr *Errard*. »

288. — La Teulière a Louvois.

A Rome, ce 13 septembre 1689.

Monseigneur, — Je n'ay point reçeu de vos lettres par cet Ordinaire, et je n'aurois rien à escrire s'il n'estoit de mon devoir de vous donner avis qu'il seroit à propos, ce me semble, que Mr Clerx changeât de Correspondant pour ses Lettres de change, parce que le Sr Baudry a un grand procès avec son beau-père, avec qui il

est fort embarrassé, ayant le plus liquide de son bien entre ses mains, et ce beau-père a, dit-on, plus de dettes qu'il n'a vaillant, ce qui a obligé ses créanciers de s'assembler pour examiner l'estat de son bien et s'en rendre peut-estre les maîtres, de manière, Monseigneur, que j'ay esté averty que le Sr Baudry comance à perdre son crédit sur la place, où il a toujours esté en très bonne réputation, et véritablement je l'ay toujours reconnu homme d'honneur, d'une grande sincérité, fort sage et fort exact; mais toutes ses bonnes qualités ne sauroient rasseurer les Italiens, qui sont beaucoup plus meffiants que le reste du Monde.

Je me suis informé à plusieurs personnes, mais particulièrement au Sr Consul de France, quels étoient les meilleurs Banquiers. Ils m'ont tous dit, Monseigneur, que les Banques les plus seures sont celles de Monthione, celle de Bonacorsi et Veneri, et celle de Rossy, de Florence. Monthione est estimé riche de quatre cens mil escus, homme de bon esprit, sage, et qui ne fait aucune despence. J'ay éprouvé, par les Lettres que j'ay eu à prendre chez luy, que c'est une personne d'un très bon commerce. Monsr le Cardinal d'Estrée se sert de Bonacorsi et Veneri; les Maisons de Chigi et Barberini sont intéressées à cette Banque. Rossi de Florence a encore la réputation d'estre très riche et de très bonne conduitte.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête de la lettre : « A M. Marigny, pour communiquer cela au Sr Clerx. Luy envoyer 3,000 l. »

Archives nationales, O1 1936.

289. — (1689.) — « ..... M. *Le Brun* ne tarda pas à découvrir ce que l'on pouvoit attendre des talens de *Robert Le Lorrain;* pour le mettre en état de les développer avec plus d'aisance, il obtint de Louis XIV une pension, qu'il a conservée jusqu'à sa réception à l'Académie (en 1700). Ses progrès furent rapides; en 1688, il gagna le premier Prix de l'École dans le Quartier d'avril, et, l'année suivante, il remporta le premier des Grands Prix (*Procès-verbaux*, III, 14); il n'avoit alors que vingt-trois ans.

« Nommé pour aller en Italie, dans le trajet de Marseille à Civita-Vecchia, il fut pris d'une violente tempête, à la suite de laquelle son vaisseau pensa tomber dans les mains d'un Corsaire

Algérien. Échappé de ce double danger, peu après il en courut un autre d'une autre espèce. M. *Le Lorrain* avoir des mœurs très pures, mais cela ne l'empêchoit pas de faire un cas infini de la beauté. A peine fut-il arrivé à Rome que ses confrères le chargèrent de choisir les Modèles de femmes. La commission étoit délicate ; il s'en acquitta cependant de manière à en s'attirer les plus grands éloges. Dans les choix qu'il fit, l'homme vertueux ne s'oublia point, et l'Artiste sut tout rapporter à son art.

« Personne ne profita mieux que lui de cet Établissement célèbre, dû à la magnificence de nos Rois, qui met nos Élèves à portée de puiser dans les sources les plus pures et les plus abondantes. Rome, cette capitale des arts, qui offre un champ si vaste à ceux qui veulent y moissonner, ne renfermoit aucun objet qui ne lui dût un tribut particulier. Dans les Fonctions saintes, dans les réjouissances publiques ou dans le temps que le peuple s'abandonne à un paisible repos, il ne sortoit jamais que le crayon à la main ; partout il épioit la nature. Variété de caractères, grâces ingénues et naïves, attitudes heureuses, mouvements bien contrastés, rien n'échappoit à la sagacité de son choix. Alloit-il à la Villa Borghèse, au Capitole, au Palais Pamphile ou au Palais Farnèse, il ne voyoit plus cette même nature que par les yeux des grands Maîtres qui l'avoient si savamment rendue ; ce fut là où il forma plusieurs livres de dessins. Son assiduité à étudier d'après les peintures du Vatican lui procura plusieurs fois l'honneur d'entretenir sur son art le Pape Innocent XII[1]. Lorsqu'il en parloit, sa conversation étoit si agréable, et il expliquoit avec tant de clarté ce dont il étoit si vivement pénétré, que tout ce qu'il y avoit de plus grand cherchoit à s'instruire avec lui. Il ne se contenta pas de s'appliquer à dessiner ; il essaya même de peindre, dans l'espérance que cette méthode le conduiroit plus facilement à mettre de l'harmonie dans ses modèles.

« Jaloux de rendre compte de son travail à ses supérieurs, il envoya à Paris plusieurs modèles d'après l'Antique et d'autres de sa composition, qui ont été depuis exécutés en bronze. Il alloit entreprendre un ouvrage considérable pour les Jésuites de Rome, lorsque l'excès de l'étude, joint à la chaleur du climat, le jetta dans une langueur qui auroit pu le conduire au tombeau si, cédant aux instances d'un père qui le chérissoit, il ne fût parti pour reprendre son air natal. Mais il ne voulut pas quitter l'Italie qu'il n'en eût parcouru les principales villes. Il vit les belles productions des

arts que renferment Naples, Venise, Florence, Bologne et Gênes, comme il seroit à souhaiter que les vissent ceux qui voyagent pour s'instruire. En arrivant en France, il s'arrêta à Marseille... »

Vie de M. Le Lorrain par le Chevalier de Valory; *Mémoires inédits des Académiciens*, II, 1854, p. 211-3.

= 1. Couronné Pape le 15 juillet 1691.

290. — La Teulière a Louvois.

A Rome, le 21 mars 1690.

Monseigneur, — Sur l'ordre que j'ay reçeu par vostre lettre du 23 février, je me suis informé avec soing du Peintre *Signani*, de Boulogne. Il est estimé en ce pays pour sa manière de peindre et de colorer, et véritablement il a ces deux parties, autant que j'en puis juger par quatre ou cinq tableaux de chevalet que j'ay veu de luy. Mais il ne passe pas pour un bon dessinateur, et je ne crois pas qu'on luy fasse tort. Il achève de peindre une coupe dans une Église de Forli, qu'il a commancé depuis sept ans. Il est dans sa soixante et deuxième année. Il a encore sa feme et cinq enfants, dont l'aisné, qui a environ trente cinq ans, ne peint pas mal. Quand la coupe qu'il fait sera finie, il s'est engagé, Monseigneur, avec le Duc de Parme d'aller continuer de peindre quelque appartement dans son Palais. J'ay apris toutes ces particularités d'un curieux Boulonois, qui est icy depuis quelque temps. M'estant informé avec luy, par manière de conversation, sy ce Peintre *Signani* ne seroit pas homme à se transporter hors de l'Italie, sy par hasard on trouvoit à l'occuper, il m'a dit, Monseigneur, qu'il ne croyoit pas qu'il peût se résoudre à quitter son pays à l'aage qu'il a. Je n'ay pas creu devoir aller plus loing sans ordre. Sy vous souhaittés, Monseigneur, que je sache plus particulièrement ses intentions, je trouveray le moyen de le faire quand il vous plaira me l'ordonner.

Le Sr *Duvernet*, Eslève peintre, est party il y a cinq jours pour s'en retourner en France; comm' il doit passer à Boulogne, je l'ay prié de voir les ouvrages du dit *Signani*, affin qu'il en peût rendre conte, sy par hazard l'on s'informoit de ce Peintre avecque luy. Il ne reste plus de Peintre que le Sr *Bocquet*, qui travaille avec application à sa coppie. Le Sr *Doisy*, Sculpteur, partira après les Festes[1], et le Sr *Bourdy* n'attend que son congé, de manière que l'Académie sera délivrée de trois Pensionnaires et de trois ouvriers

en même temps, ce qui, Monseigneur, diminuera la despense raisonablement.

L'un des vases de pietra santa, que vous m'avés ordonné d'achepter pour le Roy, sera fini de lustrer avant les Festes; quand le pareil sera dans le mesme estat, j'auray sçeu apparemment, Monseigneur, sy vous trouvés à propos que j'envoie les deux vases de porphire, qui sont faits il y a assés long temps. Je suis, avec tout le respect, tout le zelle et toute la soumission possible, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête de la lettre : « M. de Villacerf. A garder, pour le peintre *Signiani* pour les deux vases de pietra santa pour le Roy. » — *Carlo Cignani* (1628—1719).

Archives nationales, O[1] 1936.

1. Après Pâques, qui était cette année-là le 13 avril.

291. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 7 avril 1690.

J'ay reçeu, avec la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, Monsieur, le 9 de mars, mes comptes de janvier et la lettre de change de 2,000 l., qui m'a esté envoyé dans une lettre de Monseigneur de Louvois.

Je vous ay donné avis, Monsieur, du départ du Sr *Duvernet* par ma lettre du 14 mars. Le Sr *Doisy*, Sculpteur, partira demain.

Pour le Sr *Théodon*, depuis que Monseigneur de Louvois m'a fait l'honneur de m'escrire que, s'il ne s'appliquoit pas, l'on pourroit faire finir ses ouvrages par d'autres, il m'a donné lieu d'examiner et peser toutes choses. Depuis ce temps là, plus je pense à la manière dont il travaille, et plus ses ouvrages me paraissent d'un prix extraordinaire. Avant qu'il ait fini deux figures, qu'il achève, nous serons à la fin de juin. Il aura, en ce temps là, gagné, de l'argent du Roy, onze mil livres, à deux mil livres par an, estant à la pension du Roy depuis cinq ans quatre mois. Il en aura fait despenser au moins trois mil en ouvriers, fers, modelles, moules, louage d'hastelier, etc., et le S[r] *Le Pautre*, qui a commencé à même temps que luy, aura fini deux figures entières avant ce temps là, qui ne reviendront qu'à mil escus ou onze cens, à raison de deux cens escus par an, sans conter les autres despenses qui ne sont pas grandes, et j'aymerois mieux deux bonnes coppies

après de belles antiques que de médiocres originaux[1]. Cette différence est assés considérable. Ce jeune homme cependant a fait de grandes estudes en modelles et desseins. Ce jeune homme aymant, comm'il fait, le travail, quand on luy donneroit deux cens francs tous les ans au delà de sa Pension, et cent cinquante au Sr *Adam*, qui ayme aussy à travailler et qui finit sa figure d'Auguste, je ne doute pas qu'ils ne finissent bien le groupe du Sr *Théodon* et qu'ils ne fissent encore en même temps une figure chascun. Ils pourroient finir le dit groupe après un grand modelle de plastre, qu'en a fait le Sr *Théodon*, et, pour s'en bien acquitter, je les obligerois de faire des estudes solides des parties avec plus de soing que ne les faira le Sr *Théodon*, car il n'en fait point, je ne scay pour quoy, et, pour n'en point faire, c'est tous les jours à recommancer ou réformer ses ouvrages, ce qui les retarde extrêmement. Mr *Bedaut* pourroit vous dire, s'il vouloit, ce qu'il en a veu. Ces Pensionnaires d'ailleurs finiront ce groupe à moitié moins de temps; car le Sr *Théodon* fait entendre à ceux qui s'en informent qu'il prétend encore employer cinq à six ans, quoique *Dominico Guidi* ait fait le sien en cinq, et, jugeant de l'avenir par le passé, ce groupe ne sera pas fini avant six ans. Il y en a cepandant quatre qu'il est commancé et quelques mois de plus. Les six années qui restent cousteront au Roy douze mil livres de la pension seulement dud. *Théodon*, sans conter les despenses des ouvriers, des fers et autres. Les Pensionnaires le fairont bien dans trois ans, et, quand même ils en mettroient quatre, ce n'est pas quatorze cens livres au delà de leur Pension, que l'on ne doit pas conter parce qu'ils la gagneront bien par la figure qu'ils peuvent faire; de manière que l'on espargnera pour le moins dix mille livres. Je prends, Monsieur, la liberté de vous escrire ces réflexions par l'occasion que vous m'en avés donné. J'en fairay un mémoire particulier avec plus de loisir, que j'envoieray à Monseigneur de Louvois, jugeant que ces ouvertures de mesnage ne luy déplairont pas dans le temps où nous sommes. Je ne saurois cepandant, Monsieur, quelles grâces vous rendre de toutes vos bontés. Je vous supplie très humblement de vouloir bien me les continuer et de me faire la justice de croire que l'on ne peut pas estre, avec plus de respect et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête : « La cotte de cette lettre est au dos. — Concernant le Sr *Théodon*. — La réponse de Mgr de Louvois est cy-incluse. » Elle manque.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Les bonnes copies n'existent pas; pour la sculpture, il n'y a pas d'autre copie que le moulage.

292. — La Teulière a Louvois.

A Rome, ce 14 octobre 1690.

Monseigneur, — Je reçeus hier, après midy, la lettre, que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, du 7 septembre, avec une Lettre de change de deux mil livres du Sr Clerx sur le Sr de Steinbier, en date du 10 du même mois, lesd. deux mil livres destinés pour les despenses que je fais icy pour le service du Roy.

Pour obéir, Monseigneur, aux ordres que vous me donnés de voir s'il n'y auroit pas quelque Banquier à Rome qui voulût se contenter d'un change plus raisonable que les cinq pour cent que prend le Sr Clerx, je me suis informé de l'estat du change de cette ville. J'ay appris, Monseigneur, que le change n'est point fixe, qu'il change ordinairement de trois en trois mois selon que les payements, que l'on y fait de Quartier en Quartier, sont plus ou moins esloignés, led. change estant plus fort dans le temps que lesd. payements se font; qu'il change encore selon les évennements, comme sont les changements qui se font dans les monnoyes, les difficultés qui arrivent dans le commerce par la guerre, particulièrement et selon même les occasions extraordinaires que l'on a d'employer son argent, ce qui se trouve présentement dans celuy que l'on attend des Bulles, car l'on profite icy de tout, plus qu'en lieu du Monde.

Ordinairement, le change est icy de Rome à Paris de pair à pair, parce que les Banquiers gagnent toujours à ce commerce trois, quatre, cinq et cinq et demy pour cent, pour faire conter de Paris de l'argent à ceux qui leur en demandent pour Paris. Il y a eu un grand desreiglement depuis un an, à ce qu'on m'a dit; le change ordinaire a esté de trois, de quatre et jusqu'à cinq pour cent, comme le fait payer le Sr Clerx. Mais j'ay appris que le Sr Natucci n'a pris depuis peu que trois pour cent de M. l'Abbé Chevalier, François qui fait son séjour à Rome depuis quelques années. Le Sr Liberi n'a pas voulu moins de quatre pour cent d'un autre François, nommé le Sr de Saint-Giniès, qui prend son argent

depuis quelques années ordinairement chez le Sr Liberi, qui a même conseillé aud. Saint-Giniès d'attendre quelque temps, espérant que le commerce iroit mieux. Ce qui cause en partie cet embarras, à ce que des gens d'affaires m'ont dit, c'est que l'on appréhende qu'il n'y ait quelque changement dans les monnoyes pour le commancement de l'année prochaine; et c'est pour cela, Monseigneur, que des personnes entendues dans ce commerce m'ont dit qu'il seroit inutile de voir des Banquiers présentement, parce qu'ils ne traitteroint qu'à un change très haut, et, quand ils traitteroint, ils ne tiendroint pas leur parole s'ils n'y trouvoint pas leur conte dans la suitte; comm' il arriva à M. le Chevalier de Tincourt pendant le séjour de M. le Marquis de Lavardin [en 1687], le Banquier, avec qui led. Sr de Tincour avoit traitté à un prix raisonable, luy ayant manqué de parolle, luy disant sincèrement qu'il ne vouloit pas la tenir à son préjudice.

De manière, Monseigneur, que le plus seur c'est de traitter à Paris avec ceux qui seront les plus raisonables, parce qu'aussy bien leurs Correspondants d'icy ne reigleront rien sans eux. L'on m'en a nommé trois qui ont le plus de commerce à Rome et dont les François se servent. Monseigneur le Duc de Chaunes se sert de Riggioli, avec qui même Madame la Duchesse de Chaunes n'a peu encore reigler le change, à ce que j'ay apris. Ce Riggioli a correspondance icy avec Liberi, qui passe pour honneste homme, et avec Luigi Laurentin.

M. Bontemps se sert de Mr Duchesne, qui a pour Correspondant icy le Sr Debru, Expéditionnaire Liégeois, homme de bonne réputation. Le Sr de Saint-Giniès, dont je vous ay parlé cy dessus, m'a dit que l'homme qui fait ses affaires à Paris luy a conseillé de se servir de Mr Masson, qui a icy le Signor Natucci pour Correspondant; qu'il a trouvé led. Masson le plus traittable de tous, et son Correspondant le doit estre puisqu'il s'est contenté de trois pour cent, comme j'ay marqué cy dessus. Led. Sr Masson loge dans la rue Tibodaudé, proche le Sr Alvarès; on pourra savoir où logent les deux autres chez Madame la Duchesse de Chaunes et chez M. Bontemps.

Je n'envoie point de graine de tricolor[1] par cet Ordinaire, comme je croiois pouvoir faire, Monseigneur, parce que deux personnes, des plus curieuses en fleurs et en plantes et qui en ont des plus belles, ont dit séparement que les graines de tricolor n'estoient pas encore assés meures, qu'il falloit les laisser tomber d'elles mêmes,

qu'il y avoit de certaines plantes qui dégénèrent si on ne prend cette précaution, et j'ay lieu de croire qu'ils disent vray, Monseigneur, parce qu'ayant apris qu'il y avoit du tricolor d'une grande beauté en quelques endroits, je me suis transporté sur les lieux, et j'ay apris, en deux lieux différents, qu'il y en avoit eu véritablement il y a deux ans; qu'ayant semé la graine de ces belles plantes pour la présente année, elles avoint changé très notablement et m'en ont même fait voir quelques méchants restes, ce qui pourroit bien estre arrivé de la graine cueillie à contre-temps, suivant l'avis des curieux que j'ay creu devoir vous escrire. Je ne manqueray pas, Monseigneur, de retirer lad. graine, que l'on m'a promis, en temps et lieu, avec la diligence que je dois, et de vous l'envoyer de même. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête de la lettre : « A M. de Villacerf, pour m'en parler. — Concernant le change de Rome et la graine de tricolor. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Espèce d'amarante à grandes feuilles, mêlées de jaune, de vert et de rouge (Littré, IV, 2343).

293. — 4 novembre 1690. — Cejourd'huy, l'Académie estant assemblée à l'ordinaire pour les Conférences, Monsr de Saint-George y a leu le Mémoire historique des principaux ouvrages de Mr *Errard*, Directeur de cette Compagnie, ce qui a servi de sujet d'entretien.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, III, 80. — L'Éloge d'*Errard* par Guillet de Saint-George a été imprimé dans les *Mémoires inédits des Académiciens*, I, 73-86.

294. — La Teulière [a Villacerf?].

A Rome, ce 25 novembre 1690.

J'ay reçeu, Monsieur, vos deux lettres du 29 octobre avec une Lettre de change de deux mil livres du Sr Clerx sur le Sr de Steinbier, en datte du 23 du même mois; quoique led. Sr de Steinbier n'en ait pas encore reçeu l'avis, il m'a dit qu'il ne laisseroit pas de la payer du jour du 23 qu'elle luy a esté présentée.

Monsr l'Abbé de Fleuri[1] partit la semaine passée; il me chargea

de vous mander que l'embarras de son départ l'avoit empesché de vous escrire, mais qu'il le fairoit dès lors qu'il seroit arrivé à Venize, où il est allé passer pour s'en aller de là embarquer à Gennes ou à Livourne.

Le Sr *Legros* continue toujours à bien faire, et j'espère, de l'humeur dont il est, qu'il ne changera pas, aussy peu que le Sr *Lepautre*, son cousin, et qu'ils fairont tous deux honneur à leur profession.

Sur ce que vous me faittes l'honneur de m'escrire de la pension du Sr *Théodon*, je suivrois vos conseils avec plaisir sy je n'estois pas retenu par les conditions que vous y mettés. Vous jugerés, Monsieur, de ce que je puis ou ne puis pas après que je vous auray dit qu'ayant escrit à Monseigneur de Louvois que je croyois qu'il ne trouveroit pas mauvois que je payasse un Quartier audit Sr *Théodon*, il me fit l'honneur de me respondre que je ne luy donasse rien qu'après que ses deux figures seroient finies et que ce fût le moins que je pourrois, après quoy je ne luy fisse plus toucher d'argent sans nouvel ordre. Sy le retardement que j'ay apporté à le payer le préjudicie en quelque chose, j'en suis bien fasché, mais je ne pouvois pas mesnager les intérêts du Roy et les siens. Vous pouvés voir, Monsieur, dans mes comptes, que j'ay avancé de mon argent ses deux derniers payements, et je n'aurois jamais eu la force d'esloigner ces paiements si j'eusse eu un plus grand fonds pour faire de plus grandes avances. Il y a bien trois ans que je suis toujours en avance. J'ay tout fait à bonne intention, et pleust à Dieu qu'il l'eust eu aussy bonne que moy. Quoiqu'il en soit, quelque peine qu'il puisse avoir des suittes, elle n'esgallera jamais celle qu'il m'a fait depuis trois ans, tant par son peu d'application à ses ouvrages que par ses manèges à alonger le travail plustot qu'à l'avancer. Mr *Bedaut*, que vous connoissés, qui en a veu une partie et qui est hors d'intérest, peut vous dire ce qu'il en sçait. Il y a encore à Paris un garçon Sculpteur, nommé *Le Tilier*, qui a travaillé à l'une de ses figures, qui pourra servir d'une preuve convaincante de la conduite de cet homme. Il y a environ vingt-sept mois que le Sr *Théodon* le renvoya, me disant n'avoir plus besoin de personne pour finir sa figure, comme je l'escrivois en ce temps là, et, vingt mois après le départ de ce garçon, led. Sr *Théodon* m'en a demandé un autre, que j'ay esté obligé de luy donner pour voir une fin, et l'on a fait plus d'ouvrage en quatre mois qu'il ne s'en estoit fait en vingt. Ce qu'il y

a de particulier encore, c'est que, huit ou neuf mois avant le départ de ce garçon de Paris, j'avois eu ordre de Monseigneur de Louvois de sçavoir de chaque Pensionnaire en particulier le temps précis que chascun prétendoit mettre à finir son ouvrage. Le Sr *Théodon* me dit d'escrire que ses deux figures seroint finies dans sept ou huit mois, ou, pour parler plus juste, en six ou sept, car j'en ajoustay un par une charitable prévoyance, voyant bien que les huit mois ne suffiroint pas, et il s'en est bien falu qu'il n'ait suffi, puisqu'il a encore employé deux ans et plus. Voyés, je vous supplie, Monsieur, sy j'ay eu tort de retarder les payements. Je vous fatiguerois et vous impatienterois sy j'entrois en d'autres détails; c'est une conduitte assés extraordinaire que la sienne. J'ay eu ordre de le licentier sur le peu que j'en ay escrit à Monseigneur de Louvois. Je vous supplie très humblement, Monsieur, de croire, quoiqu'on vous puisse dire d'ailleurs, que cet homme n'est pas propre pour le service du Roy, particulièrement dans une Communauté et à gages reiglés; je crois même estre obligé d'ajouter que c'est une personne d'un commerce dangereux; j'ay des connoissances très certaines qui m'engagent à escrire ce que j'escris. J'ay de bons témoings que l'on ne peut pas porter la patience plus loing que je l'ay portée. J'ay toujours espéré qu'il changeroit; mais je suis convaincu qu'il ne changera point. Il s'est trop naturalisé dans les manières de ce pays, qui n'est que fourberie, artifice, pure comédie, où toute sorte de méchanceté passe pour vertu pourveu qu'elle porte quelqu'utilité à celuy qui la fait. Je vous assure, Monsieur, que j'ay toujours mesnagé son repos plus que le mien dans toute la conduitte que j'ay gardé à son esgard, un peu plus peust-estre que je ne devois pour ma personne et pour les intérêts du Roy, que je devois mettre les premiers. Je suis honteux quand je songe que les plus habilles Maistres de Paris font en dix-huit mois des figures, d'un plus grand travail que les siennes, pour deux mille livres et que les siennes de six ans de travail cousteront deux mil escus chascune, sans les frais des ouvriers et de l'hastelier. Je ne dis pas cela pour empescher qu'il ne soit payé; au contraire, il n'y a chose au Monde que je ne fisse pour contribuer de ma part qu'il le soit, et je croirois avoir achepté mon repos à très bon marché sy je l'avois payé de la somme qui reste de sa pension. J'ay pris la liberté de solliciter son payement auprès de Monseigneur de Louvois à même temps que j'ay eu l'honneur de vous en escrire. J'ay creu cependant ne

devoir pas laisser de vous rendre conte de ma conduitte, connoissant la bonté de vostre cœur, pour vous prévenir, ayant lieu de croire qu'il ne manquera pas de gens qui pourront solliciter en sa faveur et l'excuser sans connoissance de cause. Je crois même devoir ajouster que l'on ne sçauroit luy rendre un plus méchant office que de m'obliger à ne rien cacher de ce que je sçay. Je vous supplie néantmoins, Monsieur, que tout ce que j'escris ne vous empesche pas de le servir pour son entier payement. Je fairay de mon costé tout ce que je pourray pour le faciliter[2]; je ne me suis jamais senti de disposition à mal faire à personne, Dieu mercy; je ne connois de solide plaisir que celuy de faire du bien, mais il y a de certaines loix et de certaines bornes que tout homme sage ne sçauroit passer sans se faire tort, particulièrement quand il s'agit d'une chose aussy sacrée que le service du Roy, dont on doit rendre compte. Je vous demande pardon, Monsieur, s'il vous paroit que je me suis trop estendu; vous m'avés insensiblement accoustumé à prendre tant confiance en vous, par vos bontés extrêmes, que je m'abandonne un peu trop librement peut-estre. Je vous supplie très humblement de compatir à un pauvre solitaire qui cherche son repos et qui mesneroit icy une assés triste vie s'il n'avoit trouvé le secret de se consoler avec les morts du caprice, de l'injustice et de la malignité des vivants.

Je suis, avec toute sorte de respect, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête : « Concernant le Sr *Théodon*. Rép. le 25 décemb. 1690. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. André Hercule de Fleury, Évêque de Fréjus en 1698, Précepteur de Louis XV, Cardinal en 1726 et premier Ministre jusqu'à sa mort (1743).

2. Depuis « Le Sr *Legros*, » donné en partie dans Lecoy, p. 78-80.

295. — 1691. — Dix Eslèves Peintres et Sculpteurs.

Peintres : *Sebert*, — *Gussin*, — *Fouquet*, — *Lignières*, — *Aparuit*, — *Paillet*, — *Rousselet*.

Sculpteurs : *Le Lorain*, — *Le Gros*, — *Tiger*.

— Réglé par Monsieur de Villacerf, le 1er aoust 1690.

Archives nationales, O1 1935.

296. — La Teulière a Louvois.

A Rome, ce 9 janvier 1691.

Monseigneur, — Je n'ay point reçeu de lettres par cet Ordinaire. Je vous envoye les comptes du mois de décembre, où vous pourrés voir, Monseigneur, que j'avance plus de huit cens livres, et je dois payer au premier jour le louage de nostre logement et de l'hastelier. J'aurois déjà donné l'argent sy les maistres de la maison eussent reiglé les despenses de quelques réparations dont l'on doit payer les ouvriers sur l'argent du louage.

Les Accadémistes travaillent à l'envy l'un de l'autre. J'espère, Monseigneur, que ce sera à l'avenir de mieux en mieux. Le Sr *Lepautre* fait ses estudes pour finir les testes du groupe du Sr *Théodon*, dont le marbre a esté un peu négligé, comme j'ay veu par la visite exacte que j'ay fait de toutes ses parties. Je puis vous asseurer, Monseigneur, qu'il ne perdra rien pour avoir changé de main, car le Sr *Lepautre* avance toujours, le progrès qu'il fait redoublant le plaisir qu'il a de s'appliquer. Je suis obligé de le porter à se donner un peu de relasche les jours de festes. Le Sr *Legros* est en train de suivre son exemple. L'on mettra dans peu de jours le lustrateur après la figure du Sr *Adam*. Le Sr *Bocquet* retouche incessamment son grand tableau de la Donation de Constantin pour tascher d'y donner l'harmonie qui est dans l'original.

Je vous envoye, Monseigneur, ce qui est dessiné du pavé de Saint Pierre[1]. A; c'est le grand rond qui est immédiatement sous la grande coupe, accompagné de l'un des quatre ronds qui sont dans les quatre coings du carré qui enferme led. grand rond. Le petit rond est marqué de la lettre C; les quarrés longs marqués B touchent immédiatement le grand rond, comme vous pourrés voir, Monseigneur, dans le plan gravé de toute l'Église Saint-Pierre que je vous envoye, où j'ay marqué lesd. parties par du crayon rouge et par les dites lettres majuscules. J'aurois coloré la moitié du grand, mais le temps a esté trop court, quoique l'on n'en ait point perdu depuis que j'ay reçeu vos ordres, les festes en ayant osté une partie. Ce qui est fait suffit cependant, parce que les mêmes compartiments sont repettés, aussy bien que les couleurs des marbres, qui sont, pour la plus grande partie, porta santa, Affricani, jaune antique, bresches différentes, peu de verd antique et

peu de blanc et noir, tous les différents compartiments estant séparés par des bandes de marbre blanc, comme il paroit par le papier blanc qui reste entre lesd. compartiments; l'on a tasché d'imiter les couleurs des marbres autant que l'a permis le petit espace.

Tout le dessein, Monseigneur, est dans les justes proportions de l'original; c'est pour cela que l'on a mis l'eschelle à l'un des costés du grand rond; l'on n'a pas jugé à propos de dessiner la place du baldaquin qui est au milieu du grand rond sous la grande coupe, ayant creu qu'il n'estoit pas nécessaire. Je continueray, Monseigneur, à faire mettre au net ce qui manque et vous envoyeray les parties à mesure qu'elles seront faites.

Je suis, avec tout le respect, tout le zèle et toute la soumission possible, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête : « M. de Villacerf. S'informer de M. (Mesmin, ou Marignier) de quoy est devenu un portefeuille qui vient de Rome. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Pour avoir des renseignements pour le pavé à faire sous le dôme des Invalides. — Voir la lettre du 24 mars 1691.

297. — La Teulière [a Villacerf ?].

A Rome, ce 16 mai 1691.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre du 10 février que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, avec la seconde de change de 2,000 l., du 31 janvier, du Sr Clerx, de Paris sur le Sr de Steinbier, qui a accepté lad. Lettre, comm' il me l'avoit promis, après avoir reçeu l'avis ce matin par l'Ordinaire de Lion.

N'ayant reçeu, Monsieur, vostre lettre qu'hier au soir, je n'ay peu faire peindre les marbres comme vous le souhaittés; je le feray par le premier Ordinaire; je verray même sy je n'en trouverois pas de petits morceaux bien minces, qui puissent estre envoyés commodément, parce que je croy difficile d'en pouvoir faire une peinture assés fidelle pour les pouvoir bien connoistre. Je croy, Monsieur, que, sy vous vouliés vous en esclaircir plus seurement, vous le pourriés dans les appartements de Versailles par le secours de M. de La Chapelle, qui, exact et curieux comme il l'est, n'aura pas manqué de s'en bien instruire sur les escabellons que j'ay envoyés autrefois de toute sorte de marbres antiques, ayant pris

soing de marquer fidellement dans les factures la nature desd. marbres, affin que Monseigneur de Louvois peût voir la beauté de tous ceux que les anciens Romains ont mis en œuvre. Sy vous voulés, Monsieur, vous donner ceste peine, j'espère que vous verrés la difficulté de les bien dépeindre, parce que la Nature se joue si bizarrement dans le meslange des couleurs qu'il est presqu'impossible de l'imiter, et aussy difficile par conséquent de s'en instruire sur la peinture. Je ne laisseray pas cependant de suivre vos ordres en cela, comme en toute autre chose, avec toute sorte de diligence; je vous supplie très humblement d'en estre persuadé et que l'on ne peut pas estre avec plus de respect que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[4] 1936.

298. — La Teulière [a Villacerf?].

A Rome, ce 24 mars 1691.

Je vous envoye, Monsieur, les marbres peints que vous avés demandé. Quelque soing que l'on ait pris de les imiter sur des petits morceaux, que j'ay fait scier et lustrer, je suis persuadé que l'on n'en sauroit jamais si bien juger qu'en voyant les marbres naturels. Ce que vous pourriés faire, Monsieur, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, sy vous vouliés vous donner la peine de visiter, avec quelque personne connoissante, dans les appartements de Versailles les escabellons que j'ay envoyés autrefois, où vous verrés que j'ay raison; parce que la plupart des couleurs de ces marbres antiques sont de couleurs rompues très difficiles à imiter, parce qu'elles ne sont pas pures et nettes, hormis les bresches, où les couleurs sont séparées un peu plus distinctement; mais il y en a de plusieurs espèces différentes. Je croy en avoir envoyé de neuf à dix, que vous pourrés voir, Monsieur, ce qui vous donnera sans doute plus de facilité pour en juger et plus de plaisir. J'avois tasché de faire imiter lesd. marbres du pavé de Saint-Pierre dans les desseins que j'ay envoyés; mais les couleurs en miniature n'ont pas la vivacité et moins encore la tendresse qu'il faut. C'est pour cela que je me suis servi des couleurs à huille dans les feuilles que j'envoye. J'ay fait enfin ce que j'ay peu de mieux. Vous devés, Monsieur, estre persuadé que je n'oublie rien pour vous satisfaire et qu'il n'y a rien que je ne fasse

toujours avec plaisir, et avec toute l'exactitude dont je suis capable, pour tascher de vous marquer à quel point vos ordres me sont chers et qu'il n'y a personne qui soit avec plus de zelle et de respect que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête : « Au sujet des marbres dont Monsieur a les desseins pour servir de pensée pour les Invalides. »

Archives nationales, O[1] 1936.

299. — La Teulière [a Villacerf ?].

A Rome, ce 18 juin 1691.

Je n'escris, Monsieur, par cet Ordinaire, que pour vous faire savoir que j'ay reçeu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire sur les ordres d'admettre le Sr *Sarabat* à l'Académie, ce que j'avois déjà fait, Monsieur, sur vostre premier avis, comme vous aurés veu par mes dernières.

Je prends la liberté, Monsieur, de joindre à cette lettre quelques vers faits en ce pays. S'ils ont l'air un peu trop estrangers pour se produire à la Cour du Monde la plus polie et la plus spirituelle, l'on excusera leur impolitesse sur la bonne volonté de l'autheur qui est un Sujet du plus grand des Roys, des plus zellés pour sa gloire. S'il abandonne ses enfans, c'est en quelque façon malgré luy sur ce qu'on l'a persuadé qu'il estoit honteux de garder le silence dans un temps si plein de merveilles et qu'il n'estoit rien de si pardonable que de ne pouvoir pas aprocher dignement de la sublimité d'un si grand sujet. Quoi qu'il en soit, je suis persuadé, Monsieur, qu'ils ne sauroint tomber entre les mains d'une personne plus indulgente et que je puis espérer que vous le serés à mon esgard, puisqu'on ne peut pas être avec plus de zèle et de respect que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« A répondre. Vers faits pour le Roy. » — Évidemment de La Teulière lui-même.

Archives nationales, O[1] 1936.

300. — La Teulière a Louvois.

A Rome, ce 2 juillet 1691.

Monseigneur, — Je n'ay point reçeu de vos lettres par cet Ordinaire, mais j'en ay reçeu de Monsr de Villacerf avec mes comptes du mois d'avril. Je vous envoye, Monseigneur, ceux du mois de juin.

Tous les Pensionnaires font leur devoir; le Sr *Lepautre* est autant appliqué qu'on le peut estre, ou après son groupe aux heures reiglées pour ce travail, ou à modeller et dessiner aux autres. Je ne doute pas qu'il ne devienne habille homme. Le Sr *Legros* suit ces mêmes traces.

Si le Sr *Saraba* veut cultiver le talent qu'il a reçeu de la Nature pour peindre, je ne doute pas aussy qu'il ne réussisse; il me paroit d'un bon naturel, ouvert et sincère, ayant même du discernement et du goust pour les bonnes choses; il m'a paru extrêmement touché de ce qu'il a veu de *Raphaël*, ce qui est une bonne marque. L'on peut dire de ce Peintre ce que Quintilien disoit de Cicéron, qu'un homme a beaucoup profité qui prend beaucoup de plaisir à ses ouvrages.

Le Sr *Bocquet* continue à dessiner la Gallerie du petit Chigi avec beaucoup d'assiduité en attendant vos ordres.

Pour Mr *Bedaut*, il est toujours le même, travaillant depuis le matin jusqu'au soir à peindre d'invention ou dessiner après tout ce qu'il trouve de beau.

Je suis, avec tout le respect, tout le zèle et toute la soumission possible, Monseigneur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête de la lettre : « A M. Mesmin pour m'en parler. Informé des Pensionnaires. M. de Villacerf. Avoir un détail séparé des rolles par semaine que l'on paie aux ouvriers, pour connoître quels sont ces ouvriers, pour qui ils travaillent et ce qu'ils font. Régler une forme pour 1692 pour le payement de cette Académie. »

Archives nationales, O^1 1936.

301. — 16 juillet 1691. — Mort de François-Michel Le Tellier, Marquis de Louvois (*Mémoires de Saint-Simon*, éd. Hachette, in-12, VIII, 99 et 455). Empruntons-lui ce qu'il dit de son successeur :

« Villacerf étoit Colbert; son père et Saint-Pouange, son frère,

étoient fils d'une sœur du Chancelier Le Tellier; Saint-Pouange faisoit tout sous M. de Louvois; ils avoient répudié les Colbert pour les Tellier, dont ils avoient pris les livrées et suivi la fortune; tous deux étoient bien avec le Roi, surtout Villacerf, avec confiance de longue main. C'étoit aussi un très bon homme et fort homme d'honneur; il eut les Bâtiments à la mort de Louvois. »

Saint-Simon, I, 189.

302. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 17 juillet 1691.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre du 21 juin que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, avec celle d'avis de M. Clerx à M. de Stembier et la Lettre de change de 2,000 l. du même Mr Clerx en datte du 19 juin. J'ay respondu, Monsieur, exactement à toutes vos lettres par le même Ordinaire qui les a apportés. Comme il y a eu du desreiglement pendant quelque temps pour le départ des Courriers, il y a apparence, Monsieur, qu'il y en aura eu pour la réception des lettres.

Enfin l'on a fait Pape le Cardinal Pignatelli[1], Napolitain, dont l'on dit générallement beaucoup de bien, particulièrement sur sa charité pour les pauvres, qui n'est pas ordinaire. Il leur donnoit à Naples, dont il estoit Archevesque, huit cens escus tous les mois et, après avoir vendu ses biens de patrimoine et payé les dettes de sa Maison, il leur avoit encore distribué le reste, ne s'estant réservé que quatre mil escus, qu'il avoit icy au Mont de piété et qu'il a commancé de distribuer dès lors qu'il a esté esleu, voulant encore leur donner tout ce qui reviendra de la vente de ses meubles. Tout le monde croit qu'il ne fera du mal à personne[2]. Comme vous estes en lieu de sçavoir ce qu'il y a de plus particulier sur son élection mieux que moy, j'abuserois, Monsieur, de vostre loisir de vous en dire davantage. Je prends seulement la liberté de vous en envoyer le portrait; l'original paroît un peu plus vieux, ce qui n'est pas difficile à croire, estant aagé de soixante et dix sept ans.

Je suis, avec mon respect et ma reconnoissance ordinaire, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Na. Envoier une Lettre de change de 2,000 l. — La réponse du 12e aoust est de l'autre part.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Innocent XII, élu Pape le 12 juillet 1691, mort le 27 septembre 1700, à quatre-vingt-six ans.

2. Depuis : « Enfin l'on a fait Pape..., » dans Lecoy, p. 80.

303. — 28 juillet 1691. — Le Roi a donné à M. de Villacerf la Charge de Surintendant des Bâtiments par commission, avec 10,000 écus d'appointements, et à M. *Mansart* la Charge qu'avoit M. de Villacerf, avec 10,000 francs de pension, et permission de vendre sa Charge de Directeur des Bâtiments, dont il tirera plus de 100,000 francs. La direction des Gobelins sera sous la charge de M. de Villacerf comme elle y étoit ; toutes les Manufactures du Royaume et le Balancier sont donnés à M. de Pontchartrain, aussi bien que les Haras.

Journal du Marquis de Dangeau, III, 372. — Cf., p. 372-4, la note de Saint-Simon sur les Villacerf.

304. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 7 aoust 1691.

Monsieur, — Connaissant la bonté de vostre cœur comme je la connois, vous aurés senti bien plus vivement que tout autre la perte surprenante de Monseigneur le Marquis de Louvois. Si l'état glorieux où la mort l'a surpris et la grande idée de son Ministère qu'il laisse dans le Monde peuvent servir de justes sujets de consolation, jamais Ministre n'en a laissé de si grands parmy toute sorte de Nations. Les ennemis même de la France, dont ce pays abonde, ne se mesnagent pas pour rendre justice à sa mémoire. Dans la douleur extrême que je sens, Monsieur, et que je sentiray toute ma vie, il ne me reste que ce seul plaisir d'entendre les éloges de ses grandes actions, mais plus particulièrement de ses dernières années, qu'il a employés si utilement et si heureusement pour l'honneur de la France. Comme vous pouvés mieux sçavoir, Monsieur, la perte que j'ay faitte en luy, j'espère aussy trouver en vous plus de protection qu'en personne du Monde. J'ay tout sujet de l'espérer par les marques de bonté que j'ay toujours reçeu de vous, que je vous supplie très humblement de vouloir bien me continuer, puisque vous ne sauriés en avoir pour personne qui soit, avec plus de reconnoissance, de respect et d'attachement que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

J'ay creu, Monsieur, devoir vous envoyer mes comptes de juillet, affin que vous puissiez voir l'employ de la dernière Lettre de change que j'ay reçeu.

Il reste entre mes mains quelque peu d'argent que feu Monseigneur de Louvois avoit jugé à propos d'y laisser pour achepter de petites choses qui pouvoient luy convenir, ce que j'ay fait pendant mon séjour en ce pays. Il y a encore icy deux statues restaurées, des tables d'albastre de Montahuto et des vases. Je n'ay pas jugé à propos d'en envoyer encore le mémoire; je le fairay quand vous me l'ordonnerez; j'ay creu cependant devoir vous donner cet avis.

En tête : « R. le 25 dud. Envoyé son compte arrêté de juin. Mandé d'envoier un état de recette exigé par feu M. de Louvois, et de se défaire des statues, etc., s'il peut, la famille n'en aiant pas besoin. »

Archives nationales, O[1] 1936.

305. — Villacerf a La Teulière.

Ce 12e aoust 1691.

J'ai receu, M., la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire du 17 juillet, avec les deux empreintes du Pape, dont je vous suis obligé. Je signerai incessamment votre compte du mois de may que je vous enverrai, — après que vous aurez rectifié votre erreur de 60 écus dans le compte de juin, je laisserai celui du mois dernier[1], — et je rectifierai l'article des 60 écus que vous avez oublié à votre préjudice, de manière que, si vous les emploiez dans le compte de juin, je les y raieray.

Je vous envoie une Lettre de change de M. Clerx de 2,000 l., pour vous mettre en état de continuer les dépenses de l'Académie.

Je m'assure que vous voudrez bien prendre le mesme soin de l'Académie présentement que vous preniez du vivant de M. de Louvois et vous y apliquer de manière que les choses se fassent aussi bien que par le passé, que les Eslèves y emploient leur tems et que les dépenses soient réglées. Vous me ferez plaisir de m'informer de leur conduitte et de l'avancement de leurs ouvrages.

Mandez moy, je vous prie, ce qu'est devenu le Sr *Théodon*, ce qu'il fait et s'il n'est point allé à Malte, ainsi que l'on me l'a dit, pour de l'ouvrage que l'on devoit lui faire faire (cf. **309**). Je suis, M[r],.....

= 1. Rayé depuis le mot *après* jusqu'au mot *dernier*.

306. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 22 aoust 1691.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 28 juillet. J'ay bien creu que la mort d'un si grand Ministre qui vous estoit aussy cher vous seroit incomparablement plus sensible qu'à tout autre, persuadé comme je le suis de la bonté singulière de vostre cœur. Vous m'avés fait justice, Monsieur, de croire que ma surprise a esté grande. Je ne saurois vous exprimer ma douleur qu'en vous disant qu'elle ne cède point à la vostre, et que je ne sens point que le temps la diminue, parce que je regarde ceste perte publique et particulière de tous les costés qu'on peut l'envisager et que je suis persuadé avecque vous, Monsieur, qu'elle est irréparable. Une personne de cette élévation et de cette étendue de génie, de ce travail immense, de cette droiture, de cette pénétration d'esprit, de ce grand et bon cœur, de ce zelle ardent et désintéressé, que rien ne lassoit ny ne rebutoit et qui luy faisoit trop souvent oublier qu'il avoit un corps périssable, sont des efforts extraordinaires de la Nature qu'elle ne fait que dans une longue suitte de siècles[1]; et, quand l'on ne regarderoit que le commerce ordinaire du monde, l'on peut dire qu'il n'y eut jamais un plus parfaittement honneste homme. Il n'est pas possible, Monsieur, à qui l'a connu tel qu'il puisse jamais l'oublier pour l'amour de luy-même. Je ne saurois sans doute recevoir une plus solide consolation que celle d'apprendre par vous-même, Monsieur, que le Roy vous a choisi pour Surintendant de ses Bastiments; ce choix cependant ne m'a pas surpris; je m'y estois attendu sur le bon cœur de Sa Majesté et sur son discernement. Sy je ne regardois que mes intérêts, vous me permettrés de vous dire, Monsieur, qu'ayant reçeu de vous tant de marques de bonté, j'ay lieu de croire que je ne perds rien d'avoir passé des ordres de Monseigneur de Louvois sous les vostres. Je vous supplie aussy très humblement, Monsieur, d'estre persuadé que je fairay mon devoir auprès de vous avec la même application et le même zelle tandis que mon service vous sera agréable et, pour commancer, je vous envoye le mémoire des ouvrages, que la guerre a empesché d'envoyer, de la manière que vous me l'avés ordonné[2].

Je n'y ay pas mis que le Sr *Bocquet* continue à dessiner toute

la Gallerie du petit Chigi à dessein de la graver[3]. Il l'avoit commancée pour son estude pendant que le Vatican estoit fermé, ne pouvant travailler à son tableau ; l'ayant achevé à l'ouverture dud. Vatican, je demanday et obtins son congé, ne sachant pas son dessein; me l'ayant dit, j'avois à sa prière supplié Monseigneur de Louvois de vouloir bien permettre qu'il achevât son ouvrage, estant persuadé qu'il s'en acquitteroit bien et que, les Graveurs n'estant pas moins nécessaires que les Peintres, ce jeune homme ayant de la disposition à la gravure, il pourroit se rendre propre au service de Sa Majesté dans cet art, que ce seroit même une charité de luy donner occasion de gagner sa vie, estant fort incommodé de sa personne, que, sachant d'ailleurs le clair-obscur et les dégradations de teintes et des lumières par la connoissance qu'il a de la peinture, il pourroit mieux réussir à bien graver que ne font les Graveurs ordinaires. J'attendray, Monsieur, vos ordres sur cela, ne les ayant pas reçeus de Monseigneur de Louvois. Un mois et demy luy suffit pour achever de dessiner toute la Gallerie. Ce qu'il en a fait est très propre, ayant réussi à conserver l'air des testes, qui est la partie la plus difficile dans les ouvrages de *Raphaël*. Cette Gallerie est des derniers ouvrages de ce grand Peintre[4].

Pour le Sr *Sarabat*, de la conduitte de qui vous souhaittés d'estre informé, c'est un jeune homme qui a de la disposition à la peinture, en estat de profiter du séjour de Rome et de la manière de dessiner de *Raphaël*, différente de celle qu'il a apporté de France[5]. Il me paroit d'un bon naturel; je luy ai déjà parlé en père sur tout ce que je connois en luy. Je ne doute pas qu'il ne profite de l'exemple de ses confrères, qui sont tous appliqués à leur devoir et qui vivent en parfaite intelligence depuis que le Sr *Théodon* est dehors. J'apprends tous les jours que c'estoit une personne d'un commerce d'autant plus dangereux que je ne me fusse jamais deffié de luy.

Je n'ay reçeu, Monsieur, que par cet Ordinaire la lettre de M. l'Abbé de Fleuri, par laquelle il m'apprend la fascheuse avanture de Monsieur vostre fils; je luy suis obligé de m'avoir consolé en même temps en m'aprenant les marques de bonté que Sa Majesté vous a donné pour luy procurer sa liberté[6]. Je souhaitte, Monsieur, que le succès en soit aussy prompt et aussy heureux que vous le mérités. Je prends certainement toute la part que je dois à toutes vos peines et j'y suis aussy sensible que le peust estre la personne du Monde qui est, avec le plus de reconnoissance, de

zelle et de respect, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA TEULIÈRE.

En tête de la lettre : « Sur la mort de M. de Louvois. Informé de *Bocquet*, Pensionnaire; — de *Sarabat*. »

Archives nationales, O[1] 1936.

1. Lecoy, p. 80-1.
2. Depuis : « Je ne saurois... » Lecoy, p. 81-2.
3. Lecoy, p. 82.
4. Leblant, I, 395, indique de *Nicolas Bocquet* une gravure faite en 1690 d'après une Sainte Famille de *Mignard* et deux planches d'après *Raphaël*, Adam et Ève séduits par le serpent, et le Jugement de Salomon; il ne dit rien des gravures de *Bocquet* d'après les peintures du petit Chigi.
5. Depuis : « Pour le Sr *Sarrabat*... » Lecoy, p. 82.
6. Un passage de Dangeau explique l'allusion de La Teulière : 28 juillet 1691, III, 372 : « M. de Caprara a renvoyé fort honnêtement M. le Marquis de Villacerf et les deux autres Officiers qui avoient été pris avec lui auprès de Mayence. Ils sont arrivés à Landau... »

307. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

A Rome, ce 28 aoust 1691.

En vous rendant conte, Monsieur, de l'estat de l'Accadémie, dans la lettre et dans le mémoire que j'ay eu l'honneur de vous envoyer par le dernier Ordinaire, je n'escrivis point qu'il restoit au Vatican deux tableaux à faire, qui regardoient nostre histoire, croyant qu'il estoit mieux de vous en escrire en particulier. L'un de ces tableaux représente le couronnement de Charlemagne reconnu Empereur des Romains; l'autre représente le Pape Léon III se purgeant par serment, en présence du même Charlemagne, des crimes dont quelques Romains l'avoient injustement accusé[1].

J'avois escrit, il y a plus d'un an, à feu Monseigneur de Louvois que, depuis que *Carlo Marat* estoit gardien des Tableaux du Vatican, et particulièrement depuis l'élection d'Alexandre VIII[2], j'avois trouvé quelques changemens dans la facilité que l'on avoit auparavant de coppier dans le Vatican, même auprès du nouveau Majordomo, Monsignor Visconti, Milanois, quoique, d'ailleurs homme de mérite, qu'il m'avoit dit luy même que le feu Pape vouloit se servir de l'appartement où sont les peintures de *Raphaël*, dont l'on n'avoit peu jouir depuis longtemps. Et véritablement cet appartement est embarrassé d'eschaffaux depuis le commance-

ment de l'Académie, cela veut dire depuis plus de vingt cinq ans; mais il est vray aussy que cet endroit du Palais ne paroit pas estre fait pour estre habité. Quoiqu'il en soit, ayant donné ces avis à feu Monseigneur de Louvois, il m'ordonna de faire coppier ces deux tableaux par des personnes estrangères. Comme ces deux tableaux[3] sont dans la même chambre et que l'on ne peut les coppier que l'un après l'autre, je fis imprimer la toile en deux pièces, ne pouvant estre placée commodément toute entière dans lad. chambre et pressay le Sr *Bocquet* de faire diligence pour finir le sien et desbarasser ainsi une chambre pour rendre cet appartement un peu plus libre. Le Pape Alexandre VIII mourut justement comme il finissoit ce tableau.

L'élection d'Innocent XII estant faitte, voulant faire achever celuy du Baptesme de Constantin par le Sr *Sarabat*, et ayant veu *Carles Marat* comme gardien des peintures, il me dit qu'il falloit en faire parler au Pape par bienséance, qu'il luy fairoit présenter un mémorial suivant l'avis du Majordomo, ce qu'il a fait, et, sur ce mémorial, le Pape a accordé six mois, comme vous pouvés voir par l'original que je vous envoye, affin que vous puissiez mieux estre instruit de l'estat des choses[4] et résoudre ce que vous jugerez à propos de m'ordonner, sur les coppies de ces tableaux, sy vous trouvés bon que je suive les ordres reçeus par feu Monseigneur de Louvois, en les faisant faire le plus promtement qu'il se pourra par des estrangers, pour oster aux Italiens tout sujet de murmurer sur la longueur de l'ouvrage et sur l'embarras de cet appartement.

Ce n'est pas que je croye, Monsieur, comme ils ne le croyent pas eux même, qu'une seule coppie puisse estre faitte en six mois, redoublés ny triplés, quelque diligence que l'on puisse faire. Le tableau du couronnement de Charlemagne a environ trente pieds de largeur sur 25 de hauteur; mais, quand la coppie sera commancée, il n'y a pas d'apparence que l'on veuille souffrir qu'elle reste imparfaite; aussy m'ont-ils fait entendre que ce n'estoit qu'une formalité.

Il est vray qu'à parler sincèrement, il paroit y avoir quelque chose d'irrégulier dans le procédé des Officiers et de la malignité, même dans l'énoncé du placet; car, outre que la permission de coppier est avant Innocent onze et qu'elle n'a jamais esté déterminée à six mois par Alexandre VIII, au lieu du Couronnement de Charlemagne par Léon III, on dit que c'est le Couronnement de François Ier par Léon X, quoiqu'il soit escrit sous le tableau :

Carolus magnus, ensis et clipeus Ecclesiæ Romanæ, et que le Couronnement de François Ier par Léon X soit une pure chimère sans fondement, à moins qu'on ne le veuille prendre sur ce que Léon X luy offrit malicieusement de luy donner le titre d'Empereur d'Orient, qu'il refusa, comme remarque Mézeray. Pour l'autre tableau, ne sachant à qui l'appliquer, ils en ont caché le sujet, quoiqu'il soit escrit sous led. tableau : *Dei, non hominum, est Episcopos judicare*, parolles de l'Empereur Constantin dont se servirent, dans l'affaire de Léon III, les Évesques assemblés à Rome pour le juger avec les Commissaires de Charlemagne. L'on n'a jamais veu prendre tant de précautions que les gens de cette Cour en prennent pour tascher de cacher et desguiser les vérités les plus connues, quand elles ne leur paroissent pas avantageuses. Cette affaire de Léon III est exprimée nettement dans la forme de sa justification ou purgation faitte en présence de Charlemagne, insérée dans les compilateurs anciens des Canons et Décrets des Papes. Ce qui est encore remarquable dans la même chambre, c'est que, vis-à-vis du tableau de Charlemagne, il y a un escrit en l'honneur de Pépin son père : *Pipinus pius primus Ecclesiæ amplificandæ viam aperuit Exarchatu Ravennate et plurimis aliis oblatis*. Je ne sçay pas com'ils accordent cela avec la prétendue donation de Constantin ; car Baronius, rapportant ces mêmes parolles, si honorables pour Pépin et pour la France, dit qu'elles furent trouvées à Ravenne gravées sur un fragment de marbre.

Mais, pour revenir aux coppies, je crois, Monsieur, qu'il est bon, même pour les Pensionnaires, de les charger de ces grands tableaux qui ne sont pas toujours des tableaux d'estude[5], particulièrement celuy du Couronnement de Charlemagne. C'est une espèce de Consistoire public où les Cardinaux sont tous en mitre, avec des pluviaux[6] de riches estoffes, assis tous de rang. Je croy que ce tableau faira très bien en tapisserie ; mais, comme il est passé pour la couleur et à fresque, comme les autres, et si plein d'estoffes différentes, un jeune homme auroit de quoy exercer sa patience, sans espérance d'en tirer un grand fruit. Pour le Baptesme de Constantin, le Sr *Sarabat* l'achève.

Comme la jeunesse est naturellement ardente et que l'on ne change pas la nature, la longueur du travail l'épouvante et l'a rebuté avant de l'avoir commancé, et l'a lassé avant de l'avoir à demy fait, ce qui les desgouste même de dessiner après les choses d'estude[7] ; et c'est peut-estre une des raisons que l'on ne profite

pas de ce séjour autant que l'on pourroit le faire, estant cependant constant qu'il n'y a rien de comparable au Vatican, dans tout le reste du Monde, à qui veut en examiner toutes les beautés. Il est bien difficile que ceux qui ont le plus de feu et de talent ne se ralentissent, à moins d'avoir une vive ambition de se distinguer et de s'eslever, ce qui est très rare, parce qu'il faut qu'elle soit accompagnée d'une grande constance, qui ne compatit point ordinairement avec l'impatience Française.

Je croy cependant que, pour mettre ces tableaux en tapisserie et bien réussir dans ce travail, il est nécessaire de les coppier de la grandeur des originaux[8]; car, à moins que les ouvriers n'ayent les testes, les pieds et les mains, avec leurs emanchemens, dessinés correctement et nettement dans les proportions des ouvrages qu'ils font, il est très difficile d'y conserver la manière de *Raphaël*, particulièrement pour l'air des testes estant encore plus difficile de les réduire de petit en grand, puis qu'il l'est de les coppier telles quelles tout en prenant même le trait comme on peut le sçavoir par ceux qui en ont fait l'expérience.

Sy vous me permettés, Monsieur, de vous dire mes sentiments sur les réflexions que j'ay faittes après les estudes et la nature des jeunes gens, je croy que l'on pourroit les occuper plus utilement en les faisant dessiner, en arrivant, des parties séparées les plus difficiles des belles figures, et des groupes choisis, et, quelque temps après, leur faire faire des coppies des tableaux du Vatican d'une grandeur commode à mettre dans les antichambres ou salles des Palais du Roy, ou pour l'estude du public[9]. Ces petits tableaux ne sont pas d'aussi long travail, n'estonnent point et ne rebutent point ceux qui les font. De cette manière, les Salles du Vatican ne seroient point embarrassées de grandes toiles et d'échafaux, et l'on osteroit plus sçeurement par là l'occasion de murmurer aux Italiens, qui n'ont que trop de disposition à ne nous vouloir pas du bien, quoiqu'ils doivent tout celuy qu'ils ont de temporel à la libéralité de nos Roys, et que les Papes n'ayent presque jamais trouvé de secours et d'azille seur que dans le zelle de ces mêmes Roys, et peut-estre ne seroint-ils pas si maistres dans Rome, depuis la prison de Clément VII, si François Ier et le Roy d'Angleterre n'eussent envoyé déclarer la guerre à Charles Quint pour l'obliger de mettre ce Pape en liberté, et je ne sçay ce qui arriveroit de la Religion Catholique Romaine si nostre grand Roy n'estoit pas aussy puissant et aussy zellé qu'il l'est pour soutenir les intérests de Dieu.

Je vous demande très humblement pardon, Monsieur, sy je vous ay amusé par des réflexions qui sont venues naturellement dans mon sujet.

Il est à propos que j'ajouste sur les coppies de ces deux tableaux qu'estant faittes par des estrangers il n'en coustera pas davantage au Roy ou bien peu, parce qu'estant faittes à prix arrêté par des personnes qui ne sont pas diverties par leurs estudes et qui sont accoustumées à coppier et habilles comme on les choisira, ils n'employeront pas la moitié du temps des Pensionnaires et pourront par conséquent les faire à beaucoup moins qu'elles ne coustent sans comparaison.

Je suis, avec toute sorte de zelle, de reconnoissance et de respect, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête de la lettre : « 2 tableaux dans le Vatican à copier. Envoié le compte d'aoust à M. Marigner le 3 octobre 1591. — A M. Mesmin pour la faire voir à M. *Mignard et avoir son advis par escript sur le tout.* »

Archives nationales, O[1] 1936. — Donnée en partie dans Lecoy, p. 82-4.

= 1. En marge : A. « Sçavoir de M. *Mignar* si ces deux tableaux sont nécessaires pour notre histoire et propres pour en faire des tapisseries. »

2. Élu le 6 octobre 1689, mort le 1er février 1691.

3. En marge : B. « Sçavoir de M. *Mignar* s'il juge plus à propos que lesd. tableaux soient copiés par des Peintres estrangers que par les Élèves. »

4. En marge : C. « Sçavoir ce que croit M. *Mignar* de la permission qui n'est donnée que pour six mois, et s'il ne croit pas que l'on la continuera. »

5. En marge : D. « L'advis de M. *Mignar* sur cela. »

6. Originairement un petit manteau contre la pluie, d'où son nom latin *pluviale*, devenu depuis une chape dont l'officiant est revêtu quand il est chargé d'encenser.

7. En marge : « Idem, » c'est-à-dire « L'advis de M. *Mignar* sur cela. »

8. E. « Prandre l'avis de M. *Mignar* par escrit. »

9. F. « Consulter M. *Mignar* sur cet article, et avoir son advis par escript. »

308. — 1691. — Alla Santita di Nostro Signore di Papa Innocentio decimo secondo per l'Academia Regia di Francia di pittura, scoltura, archittettura.

Nro Sigre ha prorogato il termine ad altri sei mesi.

Carlo Maratti, Custode delle Pitture di *Raffaelle da Urbino* nel Palazzo Vaticano, espone humilisste a V. Santità come l'Accademia Regia di Francia di pittura, scoltura et architettura, esistente in Roma, ottenne licenza della Sta me. d'Innocenzo XI di copiare, per serv. di S. Mta Chrisma, l'historie delle Camere et della Sala di Costantino, dopo dalla Sta me. di Alessandro VIII rinuo-

vata per sei mesi per compire la coppia del Battesimo del medesimo Costantino. Ma, essendo in tanto succeduto il Conclave senza potere proseguire, l'istessa Regia Academia supplica humillim^te la Santita Vestra a degnarsi concederli nuova licenza per terminare il medesimo Battesimo et copiare due altre historie che restano, l'Incoronazione di Francesco Primo, fatta da Leone X, con l'historia compagna. Il tutto per servitio di S. M^ta X^ma. Si riceverà per gratia singolarissima dalla Sta V., *quam Deus*, etc.

Archives nationales, O^1 1936.

309. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 4 septembre 1691.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 12e aoust avec une Lettre de change de deux mil livres de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 9e du même mois.

Vous me faittes justice, Monsieur, de croire que je prendray les mêmes soings de l'Accadémie que j'ay pris du vivant de Monseigneur de Louvois. J'ayme naturellement à faire toujours mon devoir, et je puis vous asseurer que, sous vos ordres, je le fairay avec plus de plaisir que sous personne qui vive. J'avois accoustumé de rendre conte, tous les mois, de la conduitte des Pensionnaires et de leur travail et d'escrire, tous les Ordinaires, à Monseigneur de Louvois, suivant ses ordres; je continueray de même, sy vous le trouvés à propos[1]. Il m'avoit encore ordonné de luy achepter des ouvrages qui puissent luy convenir, sy je trouvois des occasions favorables. J'ay dix caisses à luy qui en sont pleines et environ soixante et dix pistoles de reste. Je ne dis pas la somme précise, parce que je n'ay peu jouir du menuisier pour arrester le prix des caisses, ayant esté occupé depuis trois semaines à travailler pour Mgr le Cardinal de Bouillon et Mgr le Duc de Chaunes sans intermission.

Pour le Sr *Théodon*, des occupations de qui vous m'ordonnés de vous informer, il est icy, sollicitant auprès de M. le Duc de Chaulnes à travailler pour luy à certains ouvrages dont je ne suis pas bien informé. Pour le prétendu voyage de Malthe dont l'on vous a parlé, dans le même temps qu'il en fit répandre le bruit, il avoit fait prier un Religieux de ma connoissance d'estre son Directeur, disant se vouloir retirer dans un Hermitage, et,

d'un autre costé, il négotioit un mariage à Rome, sans nul dessein apparement de faire ny l'un ny l'autre, particulièrement de travailler, n'ayant jamais aymé le travail du temps même du Sr *Errard*, qui, à cause de sa méchante conduitte, avoit esté obligé de luy faire oster la pension de deux cens escus qu'il avoit comm' un Pensionnaire. Après quoy il a resté à Rome trois ou quatre ans, sans rien faire, aymant mieux servir de Maistre d'hostel à M. l'Abbé de Gesvres comm' il l'a continué estant à l'Académie, pour satisfaire, sans doute, plus comodément à ses plaisirs, au lieu de s'appliquer à sa profession, dans laquelle il est bien difficile de s'avancer sans estude[2]. Aussy puis-je vous asseurer, Monsieur, sur l'expérience que j'en ay, ne l'ayant jamais perdu de vue quand il a fait ses premiers modelles, qu'il y a plus de manèges dans son fait que de capacité, quoiqu'il ait du goust pour discerner les bonnes choses; mais il y a une grande distance du goust à l'opération et, pour le goust même, il se l'est formé plus tôt sur une certaine routine d'artisan que sur les principes solides qui font les habiles Sculpteurs, comme les personnes qui ont de bons yeux pourront voir dans ses deux figures, où, parmy des fauttes assés considérables, il y a de bonnes parties, mais qui ne sont pas faittes les unes pour les autres, ayant mieux aymé les coppier sur des parties séparées des figures antiques et modernes, tirées de sujets différents, que faire des estudes de ces mêmes parties pour les unir ensemble dans la véritable position des muscles suivant l'action de ces mêmes parties. C'est un homme assés extraordinaire en tout, que je connois cepandant assés bien pour pouvoir vous asseurer qu'il n'est nullement propre pour le service du Roy, homme d'ailleurs très dangereux. Je n'en parle qu'après des expériences un peu trop fortes pour en charger le papier, dont cepandant je pourrois vous faire instruire. J'ay fait l'office d'Orgon trois ou quatre ans, aussy bien que M. l'Abbé de Gesvres; mais il a pris soing de me désabuser d'une manière un peu moins risible que le Tartuffe de Molières. Je souhaitte de tout mon cœur, Monsieur, qu'il épargne les soings à tous ceux qui luy fairont du bien, comme je luy en ay toujours fait et tasché de lui procurer, depuis même que je connois son méchant cœur, quand mon devoir ne s'est pas opposé à mon inclination, et, sur mon devoir même, j'ay lieu de me reprocher une trop grande indulgence, dont je fairay peut-estre pénitence toute ma vie. Le bon Dieu daigne luy faire miséricorde en ce monde et en l'autre.

Je vous demande pardon, Monsieur, sy je me suis un peu estendu sur ce sujet; mais je vous supplie très humblement de croire, quoiqu'on puisse vous dire, que l'on ne sauroit avoir de plus fortes raisons, ny de preuves plus certaines que j'en ay d'en parler comme j'en parle.

Les Pensionnaires font tous leur devoir, autant pour le travail que pour les mœurs; l'on ne sçauroit rien ajouster à l'application du Sr *Lepautre* à ses estudes, et, après le groupe qu'il avance à veue d'œil, c'est un effet de la Providence qu'il soit tombé entre ses mains; l'on ne peut guère plus négliger le marbre que l'avoit esté celuy-là, mais il est en bonne main. Dieu mercy. J'espère que ce jeune garçon faira honneur à sa profession. Le Sr *Legros* s'applique aussy de son costé et avec fruit. Le Sr *Bocquet* achève ses desseins de la Gallerie de Chigi, et j'espère que l'on sera content du Sr *Sarabat;* il commance bien[3].

Je vous envoye mes contes du mois d'aoust. Vous fairez, Monsieur, ce que vous trouverés bon pour l'erreur de mes contes. Je suis très persuadé que ce sera toujours pour le mieux.

Je ne saurois vous exprimer la manière dont je sens les marques de vos bontés et avec combien de reconnoissance, de zelle et de respect je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Depuis : « Vous me faites... » Lecoy, p. 84-5.
2. Depuis : « Le Sr *Théodon*... » Lecoy, p. 85-6.
3. Depuis : « Les Pensionnaires... » Lecoy, p. 86.

310. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 7 septembre 1691.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 12e aoust, avec la seconde de change de 2,000 l. de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 9e du même mois, et avec mon compte du mois de mars, dont je vous rends, Monsieur, très humbles grâces.

Il est vray, Monsieur, que j'ay eu ordre de feu Monseigneur de Louvois de ne faire commancer aucun ouvrage nouveau, mais de faire seulement achever ceux qui estoint commancés. Aussy, n'ay-je eu garde d'y contrevenir, et moins encore de faire travailler aucun

des blocs d'albastre de Montahuto qui restent, affin que vous soyés esclairré de ce que c'est que ces deux tables de Montahuto, qui ne coustent que huit escus pièce. Il est nécessaire, et pour vous, Monsieur, et pour moy, que je vous informe du détail de cet albastre et de l'usage que j'en ay fait et de la manière que je l'ay fait.

L'albastre de Montahuto est un albastre moderne, qui se trouve dans les terres du Grand-Duc, proche d'un lieu appelé Montahuto, et que j'ay fait tirer par ordre, envoyant un homme exprès sur les lieux, après l'avoir fait reconnoistre, aux dépens dud. Roy. Cet albastre est dans les montagnes; ce n'est pas bien avant en terre. Il y en a de deux sortes. L'un est un peu plus clair que l'autre; tous les deux sont envelopés d'une espèce de pierre grise semblable au péperin, mais un peu plus tenace. Comme cet albastre est plus veiné et par conséquent plus beau près de cette escorce qu'il n'est au dedans, les ouvriers qui le tirent mesnagent, autant qu'ils peuvent, la superficie, de manière qu'il reste ordinairement, dans les blocs les plus grands, quelque peu de cette enveloppe de pierre, qui sert encore pour empescher qu'il ne se casse si facilement, le dit albastre estant plus tendre, comme toutes les autres pierres, quand il est nouveau tiré. C'est pour cela aussi que, lors qu'on veut le mettre en œuvre, il est plus à propos de faire scier cette escorce que l'enlever à la pointe, à cause du danger qu'il y a de faire des esclats, qui pourroient pénétrer dans la masse, et, quand le bloc est grand, un ou deux pouces d'espaisseur sont fort considérables, sy l'on veut que les tranches, destinées pour des tables, soint sans défaut, comm' il est à propos de les faire pour des meubles destinés pour le service du Roy.

Sur ces considérations, j'ay toujours pris le parti de faire scier l'escorce de tous les blocs que j'ay employés, la faisant la plus mince que j'ay peu, selon que j'ay jugé que la pierre pénétroit plus ou moins dans la masse de l'albastre. Il est bon encore de remarquer qu'il est nécessaire que la partie de la tranche, qui s'attache sur le péperin pour les tables incrustées, soit unie, parce qu'autrement il est dangereux de faire des esclats s'il reste de vuide considérable, parce que, la matière dont l'on se sert pour les incrustations estant appliquée fort chaude, l'air, renfermé dans ces vuides, fait souvent des efforts dangereux.

Cette escorce que l'on a scié reste ordinairement chez les ouvriers dont ils ne font eux-mêmes autre usage qu'en prendre au besoing quelque pièce, pour réparer les défauts des tranches que l'on met

en œuvre, s'il s'en trouve, comme il s'en trouve quelquefois, même dans les blocs destinés pour des vases; la Nature se jouant dans toutes les congélations, ils prennent ce qui convient le mieux pour la couleur à l'endroit qu'ils veulent rajuster. Comme j'ay fait faire beaucoup de tables et de vases, l'on avoit mis à part tous ces méchans restes chez le scarpelin qui a fait ces ouvrages, qui est fort homme de bien. Ayant bien considéré tous ces restes, je songeay que l'on pourroit, peut-estre, faire des tables d'incrustation de plusieurs pièces, si l'on pouvoit bien assortir lesd. pièces. Je donnay avis de ma pensée à feu Monseigneur de Louvois, lui escrivant que j'en fairois l'essay à mes despens, s'il ne réussissoit point. Je choisis, pour la première épreuve, de méchans morceaux de l'albastre blanc, que l'on n'estime pas tant en France que le brun. J'en tiray une table, dont je payay la façon de mon argent, que j'ay gardée, et fis faire ensuitte deux autres tables d'albastre brun qui réussirent, ce qui me donna occasion d'en faire encore deux dont je donnay avis, et, par ce qu'il restoint encore de la matière, qui ne me paroissoit pas suffire pour deux autres, j'escrivis encore que je fairois une troisième espreuve, qui sont ces deux tables qui ne coustent que huit escus pièce, comme les autres; mais, parceque je doutois du succès, j'escrivis qu'elles avoint réussy et qu'il en fairoit l'usage qu'il trouveroit à propos. Ces derniers termes ne se sont pas trouvés dans ma lettre, dont vous aurés peu remarquer que le sens estoit imparfait par une mesprise qui m'arriva en faisant mon pacquet. M'estant aperçu que j'avois oublié une ligne, je coppiay ma lettre; voulant la cachetter, je fus interrompu par des personnes avec qui je ne pouvois en user librement, et, voulant fermer mon pacquet à la haste, je pris la lettre fautive pour l'autre, où j'avois ajousté cette ligne, sachant que Monseigneur de Louvois estoit, même dans les plus petites choses, de la plus grande exactitude du monde pour ce que je faisois faire pour luy, m'ayant donné ordre de n'y faire jamais travailler par les Académistes, le faisant faire par des estrangers, de ne pas les faire travailler dans l'Académie, voulant estre non seulement sans crime, mais sans soupçon, pour me servir de ses propres termes. Ayant même achepté des choses pour luy, qui, étant rajustées, se trouvoient belles, il a voulu qu'elles fussent pour le Roy. Comme je fus exact de mon costé, cette épreuve n'est pas la première; j'en ay fait plus d'une pour le service du Roy, et à mes despens, pour satisfaire mon zelle sans inquiétude, croyant que

l'on ne sauroit jamais achepter trop cher le repos d'esprit. L'on n'achève jamais d'ouvrage que je ne donne quelques testons aux ouvriers quand ils ont bien fait, et vous en verrés peu en despense sur mes comptes. Je prends la liberté, Monsieur, de vous escrire ces petites choses, affin que, sy par malheur vous trouvés à redire à ma conduitte en la moindre chose, vous ayés la bonté de vous esclaircir; ce me sera une très grande grâce, et j'espère que je vous satisfairay.

Je vous ay envoyé, Monsieur, l'estat de tout ce que vous m'avés ordonné par vostre dernière; mais j'avois oublié qu'il reste encore deux vases de giallo antico esbauchés chés l'ouvrier, nommé Antonio Tedeschi[1], chez qui même il est resté une table, qu'il avoit faitte, sans ordre, de quelques restes du premier albastre de Montahuto que j'ay fait travailler il y a quatre ans. Je luy ay laissé lad. table, parce que je n'ay pas creu qu'elle valût la façon, qui est de huit escus comme les autres. Ce premier albastre, véritablement achepté au hazard, n'estoit pas si beau que le dernier que l'on a tiré exprès et que j'ay choisi parmi un grand nombre de blocs, en ayant rebuté beaucoup de la voiture que le Marchant en avoit faitte, dont il a profité cependant, à cause que cette albastre a pleu à beaucoup de monde; il a vendu le rebut le double de ce que le bon a cousté au Roy.

Il reste encore quatre fragments d'une colonne de granitello[2]. C'est une pierre dure d'Égypte, mouchettée blanc gris et brun noir, dont j'ay fait faire autrefois deux grandes tables, renfermées dans une grosse bordure de marbre apellé « pavonazzo. » Si ces fragments estoint à Paris, ils pourroint servir pour paver des Appartements bas ou des Chapelles, si l'on ne craignoit pas la despense de la sciure et du poli, car c'est une pierre dure à peu près comme le porphire, et cette espèce de granitello est rare à cause de la varietté de ses taches.

J'avois encore oublié d'escrire qu'il me reste un morceau de jaspe dur, jaune et verd, dont l'on a tiré la bordure d'une table de jaspe dur, que j'ay envoyé autrefois. Ce morceau de jaspe a environ trois pouces d'espaisseur, dix pouces de long sur sept et huit de largeur, car il est de forme irrégulière.

Il reste même, dans les hasteliers, quelques morceaux de marbre que l'on a destaché des grands blocs, en les travaillant. J'en avois autrefois rendu un conte exacte à feu Monseigneur de Louvois, qui me respondit qu'ils ne vaudroint pas le port. J'en ay employé

quelques-uns à restaurer quelques bustes, ou petites statues, que j'ay autrefois achepté pour mon dit Seigneur de Louvois, croyant qu'il estoit mieux de les employer pour en desbarrasser les hasteliers que les laisser perdre et qu'il estoit plus honeste de les employer pour luy que d'en faire mon profit, comme faisoit mon prédécesseur, à ce qu'on m'a dit. Dieu mercy, je n'ay jamais profité d'un sol hors mes appointements, directement ou indirectement.

J'ay creu, Monsieur, devoir vous rendre un conte exacte des plus petites choses, tant pour ma justification, sy j'en ay besoing, que pour vostre esclaircissement. Sy j'en ay oublié quelqu'une, je suis, je vous asseure, fort pardonnable. J'estois si plein et si pénettré de la perte de Monseigneur de Louvois, et je le suis encore, que je ne saurois me l'oster de l'esprit. J'avois une vénération singulière pour son bon cœur, et je l'aymois d'une tendresse extrême; j'en puis descharger mon cœur d'autant plus librement que ce n'est pas mon intérest qui me la rend si sensible, puisque, par toutes les bontés que j'ay reçeu de vous, Monsieur, j'ay lieu de croire que je ne perds rien d'estre sous vos ordres; pardonnés moy encore cette disgression.

Je n'envoyeray rien sans ordre, et je croy qu'il ne seroit pas seur de rien envoyer présentement, à cause de la difficulté de la voiture d'icy à Civita-Vecchia, l'embarquement ne pouvant se faire sans bruit et sans employer bien du temps. C'est pour cela aussy qu'il est besoing d'estre averti quelques mois par avance sy la voiture se fait par les vaisseaux du Roy, affin qu'ils ne soint pas obligés d'attendre à Civita-Vecchia et que l'on ait icy le temps de préparer toutes choses pour la conduitte jusqu'au port du Tibre et pour l'embarquement, qui est assés difficile, à cause que les bords du fleuve sont fort gastés, personne ne se mettant en peine de la commodité publique.

Je croy devoir ajouster que j'avois mis ces tables sur le conte de Monseigneur de Louvois[3], croyant le pouvoir faire, puisque la matière estoit impropre pour le service du Roy et comme perdue, et après luy avoir expliqué les choses comme je l'ay fait cy-dessus. Connoissant, comme moy, la candeur et la droiture de son cœur, je ne doute pas que vous ne me fassiés la justice de croire que ce mesnage est fort innocent, puisque je ne l'ay fait qu'en luy en laissant la décision et qu'il ne m'en revient aucun bien que celuy de l'avoir fait. Je luy ay toujours escrit toutes choses avec beau-

coup d'ingénuité, m'abandonnant à la sincérité et à la droiture de mes intentions, taschant toujours de ne rien faire qui peût m'oster sa confiance. Quand j'auray, Monsieur, l'honneur d'estre connu de vous, sy vous me donnés le temps de me faire connoistre, j'espère vous persuader que je ne le cède à personne en fidélité et en désintéressement, comme je ne le cède pas aussy dans tous les sentiments que je vous dois en reconnoissance de vos bontés et qu'il n'y a personne qui soit, avec plus de zelle et de soumission que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête : « A M. Mesmin, pour m'en parler à mon retour. — 2 tables d'albâtre Montahuto pour feu Mgr de Louvois. — Ajouter 3 articles de cette lettre au Mémoire général de ce qui reste à l'Académie et des ouvrages. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. En marge : « A ajouter au Mémoire de tout ce qui est à l'Académie. »
2. En marge : « Id. »
3. En marge : « Monsieur pourroit acheter ces tables, si la famille de Mgr de Louvois n'en veut pas. »

311. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 25 septembre 1691.

Ayant apris, Monsieur, par une lettre que Monseigneur l'Archevesque de Reims[1] m'a fait l'honneur de m'escrire, que, vous ayant prié de vouloir bien me continuer dans l'exercice de mon employ, vous lui aviés accordé cette grâce, je vous en fais, Monsieur, mes très humbles remerciements. Mais, affin que vous n'ayés pas lieu de vous repentir de la faveur que vous m'avés faitte, trouvés bon, s'il vous plaît, Monsieur, que je vous supplie très humblement, comme je fis autrefois feu Monsgr de Louvois, de vouloir vous donner la peine de vous esclaircir des moindres choses que vous trouverés à redire à ma conduitte, affin de me donner lieu de la justifier, ou de l'excuser, et de ne laisser jamais rien, Monsieur, dans vostre esprit qui puisse me faire tort auprès de vous. Quand vous m'accorderés cette grâce, Monsieur, j'espère, sur les bonnes intentions que j'ay toujours eues, que je trouveray en vous la confiance et la protection que j'ay perdue en ce grand Ministre, et que vous trouverés toujours en moy tout le zelle et

tout le respect, et toute la soumission dont est capable, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête : « M. Mesmyn me monstrera toutes les lettres et Mémoires à mon retour, avec la minutte de la réponse que j'ay faite à M. de La Teulière. — Remerciment d'être continué dans l'employ. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Charles-Maurice Le Tellier, Archevêque de Reims, d'avril 1671 à février 1710.

312. — Note de Mignard (?) pour M. de Villacerf.

27 septembre 1691.

Réponse à la lettre escrite par M. de La Teulière, dattée de Rome le 28e aoust 1691.

A. La pensée de faire copier ces deux tableaux fut fort aprouvée de Monseigneur de Louvois. C'est un monument de la libéralité et de la piété de nos Rois envers l'Église Romaine. La Cour de Rome et les Papes mal intentionnés ont maintenu le contraire en divers temps; la preuve la plus incontestable qu'on puisse leur aporter, ce sont ces deux tableaux, peints dans le Vatican même, qui représentent la chose. Ils sont dans un lieu obscur et mal conservés; il importe au Roy d'en garder la mémoire, pour justifier les biens que l'Église a reçeus de ses prédécesseurs, et le pouvoir que les Rois de France ont eu dans Rome autrefois.

Sa Majesté a fait faire une grande tenture de tapisserie des œuvres de *Raphaël* en haute-lisse aux Gobelins d'après les tableaux copiés à Rome par les Élèves de l'Académie. Cette pensée vint à M. Colbert pour conserver la mémoire de ces beaux ouvrages qui s'effacent par le temps et qui périssent sur les lieux, et la meilleure manière de la conserver est en tapisserie de haute-lisse, ayant de bons ouvriers comme estoient ceux de la Manufacture des Gobellins. Son dessein estoit aussy d'occuper cette Manufacture à imiter de beaux desseins; en effet cela a bien réussy, et ce sont présentement des plus belles tapisseries de la Courone.

Les pièces faites sont : l'Incendie du Bourg, contenant 7 aunes 10/16 de cours sur 4 aunes 1/4 de haut. Le Sacrifice de la Messe, contenant 7 aunes 5/16 1/3. L'Héliodore, contenant 2 aunes 2/16 2/3 de cours. La Vision de Constantin, contenant 5 aunes 3/1. L'Escole d'Athènes, contenant 4 aunes 14/16. La Bataille de Cons-

tantin, contenant 4 aunes 14/16. L'aisle droitte de lad. bataille, 4 aunes 1/4. L'aile gauche de lad. bataille, 4 aunes 1/4. L'Attila, contenant 8 aunes. Le Parnasse, contenant 7 aunes 1/4.

Jusqu'à présent cette tenture est composée de 10 pièces, qui font 59 aunes 1/2 de cours sur 4 aunes 1/4 de haut.

On peut la continuer sur les mêmes tableaux de *Raphaël*. Il y en a même un de fait à Rome, qui est un des plus beaux de ce Maistre là; c'est le sujet qu'on appelle la Dispute du Saint Sacrement, mais on peut dire que tous ces sujets cy dessus ne sont que pour satisfaire la magnificence du Roy, au lieu que les deux autres sujets pour la suite de cette tenture serviront à conserver un monument si important à l'honneur de la France.

B. Il est plus à propos de se servir d'autres Peintres que des Français, pourveu que M. de La Teuillère les choisisse bons, et il n'en coustera guère davantage au Roy; l'ouvrage sera plustost fait; on préviendra les embarras.

Premièrement, parce que les Italiens sont défians et qu'ils pourroient peut-estre pénétrer le dessein que l'on a.

Ces Peintres sont plus patients que les François, qui sont des jeunes gens qui ne s'attachent pas à un ouvrage de longue haleine; d'ailleurs, le lieu estant obscur et la peinture presque effacée en quelques endroits, il faut des gens un peu formés pour deviner; il y a de très belles testes, dont nous avons icy des desseins séparés faits sur le lieu par quelques uns de nos bons Peintres qui ont esté à Rome; nous en avons aussy dans les desseins du Roy qui pourront servir pour l'exécution des tapisseries; il y a mesme un tableau du Couronement de Charlemagne, copié en petit à Rome par feu M. *Stella*[1] entre les mains de Mlle sa seur aux Galleries du Louvre, et une estampe du serment de Léon III.

C. On n'aura pas de peine à obtenir la prolongation du temps de la permission desjà obtenue pour copier ces deux tableaux du Couronnement, qu'ils nomment de François Ier et qui est effectivement celui de Charlemagne, et celuy du Serment de Léon III; ils ne feront pas réflexion sur les conséquences que nous en voulons tirer et regarderont cela comme une suitte de la curiosité que le Roy a eue de faire copier les œuvres de *Raphaël*.

D. M. de La Teuillère a raison de dire que les jeunes Élèves qu'on envoye de l'Académie de Paris à celle de Rome ne sont pas d'abord assés formés pour entreprendre de si grands tableaux; ils profiteront davantage à estudier les plus beaux morceaux par par-

ties. Il seroit d'avis néantmoins que, la dernière année qu'ils demeurent à Rome et lorsqu'ils y auront esté fortifiés par ces estudes particulières, ils soient obligés, avant que de pouvoir revenir en France, de copier un grand tableau qui puisse estre utile au service du Roy, soit pour la Manufacture des Gobellins, soit pour le Cabinet de Sa Majesté. Ce sera M. de La Teuillère qui devra faire ce choix et s'attacher principalement aux ouvrages de *Raphaël* et des grands Maistres qui sont peints en des lieux contre des murailles à fresque, d'où on ne peut les enlever, ou qui sont en danger de périr.

E. Tous les tableaux que l'on copiera à Rome d'après *Raphaël* et les grands Maistres, il faut les copier de la même grandeur que l'on a fait jusqu'à cette heure pour les exécuter en tapisserie, et il seroit encore à desirer que l'on pût prendre toutes les testes au voile que l'on apelle, pour estre plus correctes, et les mains et les pieds, je veux dire enfin les parties principales.

F. Les autres tableaux que l'on fera copier pour autre sujet que pour les exécuter en tapisserie, on pourra, si l'on veut, les faire d'une grandeur plus commode et moins embarrassante, et, si l'on avoit icy la pensée d'en orner quelque endroit des Maisons Royales, on pourroit en envoyer la grandeur déterminée à M^r de La Teuillère, lorsqu'il aura donné avis des tableaux qu'il aura choisis pour les faire copier.

Mais, pour conclusion de la réponse à son Mémoire, on ne peut rien faire copier à Rome de plus important d'après les tableaux de *Raphaël* que ces deux tableaux du Couronnement de Charlemagne et du Serment de Léon III, ni rien faire en tapisserie aux Gobellins pour les meubles de la Courone de plus grande importance pour l'honneur de nostre Monarchie.

Les grands biens que nos Rois ont donnés à l'Église ont commencé par le don de l'Exarcat de Ravenne, que l'ingratitude des Romains attribue à Constantin ; cependant ce tableau peint au Vatican est une preuve contre eux-mêmes. Les mots qui y sont escrits en font foy :

Pépin a esté le premier qui a montré par son exemple le chemin d'agrandir l'Église en lui donnant l'Exarcat de Ravenne et lui faisant plusieurs autres dons.

Pour soutenir leur ingratitude, plusieurs autheurs qui ont attribué ces dons à Constantin ont escrit des dissertations, auxquelles on a répondu, et la question n'est pas encore décidée.

Le Serment de Léon III n'est pas moins important, parce qu'il fait voir que les Rois de France estoient souverains dans Rome, et que ce Pape, estant acusé par les Seigneurs et Barons Romains, fut obligé de se purger par serment public devant Charlemagne, qu'il nomme son souverain Seigneur. On a fait copier tant de tableaux, indiférens et même inutiles; il est donc à souhaiter que l'on copie ces deux là au plus tost, de crainte que les ordres ne changent, et que l'on exécute la pensée que Monseigneur de Louvois en avoit conçeue, après en avoir conneu l'importance.

Urbain VIII fit effacer de son temps dans le Vatican une inscription que ses prédécesseurs avoient fait mettre au bas d'un tableau qui représentoit la victoire que la République de Venise remporta contre Frédéric Barberousse, Empereur, ayant pris la défense du Pape Alexandre III persécuté par cet Empereur, et y fit escrire d'autres paroles. La République s'en plaignit amèrement et fit peindre le même tableau dans son Palais à Venize[2] avec l'ancienne inscription. Il en pourroit bien arriver autant de ces deux tableaux icy; c'est pourquoy il seroit à desirer que le Roy les eût fait copier en tapisserie.

— Je veux prendre l'ordre du Roi sur cela; ainsy vous m'en parlerés à mon retour. J'ai fait réponse de Fontainebleau à M. de La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. *Antoine Bouzonnet-Stella.* C'est le numéro 98 de l'inventaire après décès de sa sœur : « Un tableau de 2 piez environt, une exquise, le couronnement de Charlemagne après *Raphaël;* sans bord. » Estimé 20 livres. *Nouvelles Archives de l'Art français,* 1re série, V, 1877, p. 36.

2. Dans la salle du Grand Conseil, maintenant la Bibliothèque de Saint-Marc. Moschini, *Guida per Venezia,* 1815, in-18, I, 433; Jules Lecomte, *Venise,* 1844, in-8°, 180. La peinture est de *Domenico Tintoretto,* fils de *Jacopo.* On ne trouve dans la Salle royale du Vatican, décorée par Paul V, que deux sujets relatifs à Barberousse, quand il se propose de faire et quand il fait à Venise soumission au Pape Alexandre III (Barbier de Montault, *Galeries de Rome,* 87-8). Le sujet de la défaite de sa flotte n'y est pas indiqué.

313. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, le 2 octobre 1691.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, du 9 septembre, avec mon compte signé du mois de juillet, dont je vous rends très humbles grâces.

Le Sr *Bocquet* aura achevé de dessiner la Gallerie du petit Chigi

dans 10 ou 12 jours, après quoy il veut retourner en France, et, comme il est connu chez Monsr le Cardinal d'Estrée, il prétend prendre l'ocasion du départ de cette Éminence pour passer à Marseille plus commodément et plus seurement.

Il est vray, Monsieur, qu'il ne reste que quatre Pensionnaires après le départ du Sr *Bocquet* : deux Peintres, les Srs *Bedaut* et *Sarabat*, et deux Sculpteurs, les Srs *Lepautre* et *Legros*, ce qui est peu de chose, comme vous dittes. Comme c'est à vous, Monsieur, à reigler les despenses, c'est à vous à décider du nombre desd. Pensionnaires. Vous pouvés vous souvenir que feu Monseig^r de Louvois m'ordonna de ne point faire entreprendre de statue nouvelle au Sr *Legros*. Pour les Peintres, je crois qu'il est de mon devoir, Monsieur, de vous supplier, sy vous en envoyés, après avoir choisi ceux qui sont le plus en estat de profiter de ce séjour, d'avoir la bonté de vous faire informer de leur humeur et bonnes mœurs, qui sont deux choses très considérables dans les communautés où l'on veut entretenir le bon ordre et la tranquillité, comme elle est présentement dans l'Accadémie. Un seul suffit pour mettre le désordre, comme j'ay veu par expérience. Il est bon encore, sur leurs capacités, d'observer ceux qui en sont prévenus plus qu'il ne faut, qui, se reiglant par leur opinion, manquent de docilité et croyent, en dix-huit mois de séjour à Rome, estre en estat d'esgaller *Raphaël* et *Michel Ange*, et ne se mettent dans la teste que la passion d'aller gagner de l'argent, ce qui les fait avorter et demeurer toute leur vie dans une basse médiocrité et quelquefois même dans l'ignorance des principales parties de la peinture et de la sculpture, qui sont, l'une et l'autre, d'une si grande estendue et d'une si grande élévation, pour aprocher des premiers rangs, qu'avec même une supériorité de génie l'on a besoin de grandes et longues estudes, ce qui ne se peut faire que par un travail de suitte, et reiglé avec une application extraordinaire.

Pour la copie du Baptesme de Constantin, je croy, Monsieur, qu'elle ne faira point de mauvais effet, estant coppiée par deux personnes intelligentes, qui quittent ordinairement toute sorte de manière pour entrer dans celle de l'original qu'ils ont devant les yeux. Quand je verrois que le Sr *Sarabat* y mettroit quelque chose du sien, comme la manière ne paroît guère que dans les carnations, je luy fairois retoucher tout ce qu'il y a de nu, ce qui n'est pas grand chose. J'espère cependant qu'il ne sera pas nécessaire,

par ce que j'ay veu, car je l'ay prévenu sur cela. La plus part des tableaux de *Raphaël* qui sont dans l'enceinte du Vatican ont esté peints par ses Eslèves sur ses cartons, aussy bien dans les Loges que dans les Salles, et l'on a bien de la peine à distinguer les manières, lors même que l'on sait leur véritable histoire.

L'on continue à lustrer la sixième table de porphire. J'attendray vos ordres, Monsieur, sur les deux cuvettes qui restent à faire.

Tous les Pensionnaires font leur devoir. L'on ne peut pas estre plus appliqué et plus affectionné que le Sr *Lepautre* l'est après le groupe, qui s'avance extrêmement, utilement et heureusement, quoiqu'il ait eu beaucoup de peine à redresser les négligences passées. Il a fait des modelles sur les parties nues des trois grandes figures, après les parties moulées sur le marbre, qu'il a exécuté pour la pluspart avec succès. Après que l'ouvrage sera fini, vous pourrés voir, Monsieur, par la comparaison des parties esbauchées dont je prétends envoyer les jets de plâtre telles qu'il les a prises, qu'il a fallu méditer et bien travailler pour les mettre dans le bon estat qu'il les a réduittes. Il ne laisse pas de dessiner ou modeler continuellement, aux heures que les ouvriers ne sont point dans les hasteliers, qui sont reiglées.

Le Sr *Legros* ne perd pas aussy un moment de temps à dessiner ou modeler après les antiques ou de génie. Il prend le chemin de son parent[1].

Le Sr *Sarabat* travaille aussy avec assiduité après sa coppie.

Les desseins du Sr *Bocquet* réussiront en graveure; j'espère que ce sera un travail utile et agréable. Vous en jugerés, Monsieur, quand il aura l'honneur d'estre plus près de vous.

Je vous envoye les despenses du mois de septembre, où vous verrés, Monsieur, que j'avance encore cinquante pistoles.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA TEULIÈRE.

En marge : « Rend compte des Pensionnaires. — En demande avec les qualités requises, quand l'on en enverra à Rome. — L'on lustre la 6e table de porphire. — Attendra les ordres pour les 2 cuvettes. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Il était parent du graveur *Jean Lepautre*, et par suite du sculpteur *Pierre Lepautre*, fils de celui-ci.

314. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 9e octobre 1691.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, du 13 septembre, avec la Lettre de change de deux mil livres de Mr Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 9e du même mois, dont je vous rends, Monsieur, très humbles grâces et suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

315. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 16 octobre 1691.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 21 septembre, avec la seconde de change, de 2,000 l., de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 9e du même mois.

Je suis persuadé comme vous, Monsieur, que l'on ne refusera pas d'estendre la permission de copier les tableaux de *Raphaël* au delà des six mois qu'on a donné, quoiqu'il soit vray, néanmoins, que le Vatican a esté fermé pour les François la dernière année du Pontificat d'Innocent onzième, mais c'estoit une personne extraordinaire. J'ay voulu cepandant vous envoyer la permission en original, affin que vous peussiés voir le caractère d'esprit des gens de ce pays, vous donnant avis à même temps que, l'appartement des peintures estant embarrassé de grands eschaffaux depuis plus de vingt-cinq ans, l'on devoit leur pardonner s'ils se lassoint d'y voir si longtemps ces sortes de décorations, qui empeschoient véritablement de jouir quelquefois de la veue des tableaux que l'on ne copie point. J'avois escrit la même chose à feu Monseigneur de Louvois, et c'est ce qui l'avoit déterminé apparemment à m'ordonner de faire faire ces deux coppies qui restent par d'autres que par des Pensionnaires, pour faire voir, au moins, que l'on entre dans leurs sentiments pour rendre ces chambres libres, en se servant des moyens les plus seurs pour faire diligence.

Pour le prix de ces deux tableaux, Monsieur, dont vous m'ordonnés de vous informer, comme l'on ne sauroit faire que l'un après l'autre, estant tous deux dans la même chambre, j'ay demandé

le prix du Couronnement de Charlemagne à un Peintre qui coppie très bien et à qui Monseig^r le Cardinal de Bouillon a voulu donner dix pistoles par mois, après avoir eu une coppie de sa main d'un tableau de *Raphaël*, qu'il a emportée en France. Ce Peintre m'a dit ne pouvoir pas faire la coppie du Couronnement de Charlemagne à moins de trois cens pistolles, à condition que je luy donneray nos eschafaux et la toile que j'ay fait préparer, il y a longtemps. Il a ajousté, pour ses raisons, que ce tableau l'occupera trois ans, à cause qu'à la place où il est mal esclairé, il ne sçauroit le coppier juste, à moins de dessiner ou peindre d'après chaque teste en particulier, avec les parties nues sur du papier, comm' a fait le Sr *Bocquet* pour sa coppie de la Donation de Constantin — d'ailleurs, le Vatican, dit-il, estant un lieu escarté, l'on perd beaucoup de temps à aller et venir et attendre que les portes des chambres soint ouvertes — que, la fenestre qui donne du jour à ce tableau estant petite pour la chambre, qui est encore embarrassée d'un tambour qui en oste une partie, l'on n'y jouit pas de la lumière nécessaire à toutes les heures; que l'on n'y sauroit travailler dans les temps sombres et qu'en toute saison cette chambre est estimée très malsaine. Tout cela estant vray, j'ay consulté la proposition du prix avec M. *Bedaut*, qui a esté sur les lieux pour tout examiner, comme j'ay fait; j'ay voulu même pressentir un des plus habilles Peintres de Rome et fort homme d'honneur, nommé *Morandi*[1], et d'autres personnes intelligentes. Ils m'ont tous dit que ce tableau coppié par un habille homme valoit ce prix; ayant ensuitte nommé le garçon au Sr *Morandi*, il m'a dit qu'il ne connoissoit personne qui le peût mieux faire. Vous pouvés, Monsieur, si vous voulés, vous donner la peine de voir la coppie de *Raphaël* que Monsr le Cardinal de Bouillon a emportée. Il y a onze ou douze ans que ce Peintre a esté Pensionnaire dans l'Académie, et il n'y a que huit ou neuf mois qu'il est revenu de Lombardie, où il a esté près de trois ans pour se perfectionner; comm' il travaille encore d'invention fort raisonnablement, il peut sans doute mieux réussir qu'un autre, prenant heureusement toutes les manières sans y mesler du sien.

Vous me permettrés, Monsieur, d'ajouster que les Pensionnaires sont ordinairement cinq et six ans à faire une coppie; il est vray qu'ils font leurs estudes et qu'ils ont un jour de la semaine de relasche. Quand ils ne seroint que quatre ans, à deux cens escus par an qu'ils coustent au Roy, c'est huit cens escus, sans les cou-

leurs, huille, pinceaux, vernis, qui vont bien à une pistolle par mois, avec l'outremer. Si l'on ajouste à cela les despenses comunes et les frais de leur voyage à venir et s'en retourner, le prix des coppies iroint encor plus loing. J'entre, Monsieur, dans tous ces détails, affin que vous puissiés vous même décider justement, car, en matière de comerce, je suis persuadé que l'on ne sauroit estre trop exacte pour rendre la justice que l'on se doit l'un à l'autre, estant très raisonnable que chascun vive de son mestier, que ceux à qui Dieu a donné du bien le mesnagent, mais sans pescher contre la charité en ne donnant pas aux ouvrages des pauvres gens leur juste prix. C'est manquer d'humanité, ce me semble, que de ne pas faire conscience de profiter de leur misère.

J'ay jetté les yeux sur les coppistes François plustot que sur les Italiens, parce qu'outre la préférence de la Nation, les Italiens ne sont pas certainement si exactes à suivre la manière de *Raphaël*. Ils sont d'ailleurs plus paresseux, ne voulant jamais commancer d'ouvrages sans recevoir de l'argent, et, quand ils l'ont reçeu, l'on n'en sauroit disposer. J'ay choisi ce François en particulier par ce que c'est le plus attaché à son ouvrage que je connoisse, ne plaignant ny temps, ny peine, ny couleurs pour satisfaire les gens pour qui il travaille, aymant à se faire honneur de son ouvrage. Il m'a dit même que, s'il est assés heureux pour travailler à ces coppies, qu'il espère que vous aurés esgard à son travail, quand vous l'aurés veu, en cas qu'il fût obligé d'y mettre plus de trois ans; qu'il faira, néantmoins, ce qu'il pourra pour le donner dans ce temps et plus tôt, s'il se peut; que, dans un autre temps, il ne l'auroit pas entreprins à si bon marché, estant certain qu'il gagneroit d'avantage à d'autres ouvrages, dont il n'a jamais manqué, et en cela il a quelque raison.

Je vous dis, Monsieur, toutes choses ingénument, affin que vous puissiés vous déterminer et m'ordonner ce que vous jugerés à propos. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête : « Copie du tableau du Couronnement de Charlemagne. — Le Pape Léon III se purgeant par serment, en présence de Charlemagne, des crimes dont quelques Romains l'avoient injustement accusé. — A faire un extrait pour le Roy; je proposerai au Roy. — Fait et accordé le 30 novembre 1691. — Envoié une première Lettre de change, du 26 octobre 1691, de 2,000 l. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Giovanne Maria Morandi, né à Florence en 1625, mort à Rome en 1715 ou 1717. Il fut Prince de l'Académie de Saint-Luc en 1671, immédiatement avant *Errard*. Missirini, p. 130; Bryan, *Dictionary of painters*.

316. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 23 octobre 1691.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire, et je n'ay rien de nouveau à escrire, sy ce n'est que la sixième grande table de porphire est lustrée. L'on travaille présentement à la bordure de porphire feint, dont l'on couvre le péperin sur quoy elle est appliquée dans son espaisseur, comme l'on a couvert le péperin des trois autres, incrustées d'une seule pièce comme celle-ci. Des petits ouvrages commancés il ne reste plus à achever que le vase de bardille[1], à quoy l'on travaille incessament; dès lors qu'il sera fini, je ne manqueray pas, Monsieur, de vous en donner avis, affin que vous soyés informé exactement de tout ce qui se travaille icy pour le service de Sa Majesté. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« A coter et garder. Savoir la hauteur du vase de bardille. »
Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. « *Bardiglio* ou *bargiglio*, marbre de la compacité de la pierre de touche, qui se tire de quelques carrières d'Italie, particulièrement de Carrare. Son fond bleu grisâtre a des veines d'un blanc mat, quelquefois entremêlées de quelques veines d'un blanc éclatant. » Drack, *l'Hospice apostolique de Saint-Michel à Rome*. Paris et Rome, 1842, in-8°, p. 52, à la note.

317. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 30 octobre 1691.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire. Le Sr *Bocquet*, Peintre Académiste, se prépare à partir sur la fin de la semaine, ou au commancement de l'autre, pour aller s'embarquer à Livorne. Il porte avec luy tous les desseins qu'il a fait après les ouvrages de *Raphaël*, qu'il prétend graver à Paris, particulièrement l'histoire de Psiché, de la Gallerie du petit Chigi, qu'il a dessinée toute entière fort proprement et d'une grandeur à faire voir la beauté de l'original. Il ne manquera pas, Monsieur, de vous en faire le juge, dès lors qu'il sera arrivé auprès de vous.

J'espère que vous en serés content; au moins verrés vous, Monsieur, qu'il n'a pas perdu le temps à Rome, et, de l'humeur qu'il est, il ne le perdra pas en France. Ayant toujours aymé à travailler et desirant continuer, il a, Monsieur, une grande confiance en l'honneur de vostre protection. Avec la bonne volonté qu'il a, et incommodé comm' il l'est, il la mérite mieux qu'un autre, d'autant plus que ses incommodités seules l'ont obligé de se déterminer à prendre préférablement à la peinture le parti de la graveure, où il y a apparence qu'il réussira, ayant la main forte et hardie, avec l'entente des lumières et des dégradations. J'ay creu, Monsieur, ne pouvoir pas me dispenser d'entrer dans ces détails par l'obligation que j'ay de vous rendre un compte exacte de tout ce qui est à ma direction et de rendre à chascun ce qui lui est deu, autant qu'il est en moy.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« A répondre. Concernant le Sr *Boquet*, qui vient en France pour s'apliquer à la gravure. »

Archives nationales, O1 1936.

318. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, le 6 novembre 1691.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire. Je vous envoye mes comptes du mois d'octobre.

Le Sr *Bocquet* doit partir demain pour aller s'embarquer à Livorne dans le dessein d'y prendre la première commodité qu'il y trouvera pour retourner en France, de manière, Monsieur, qu'il ne restera plus que deux Peintres et deux Sculpteurs, qui sont tous fort appliqués à leurs ouvrages[1]. Le Sr *Lepautre* ne perd pas un moment pour avancer son groupe et s'en faire honneur. Le Sr *Legros* ne s'applique pas moins à dessiner et modeller, aussy bien que le Sr *Sarabat*, après sad. copie de *Raphaël*. Pour M. *Bedaut*, il travaille toujours chés luy avec beaucoup de soing à son ordinaire. Quand le Sr *Bocquet* sera arrivé auprès de vous, Monsieur, il pourra vous dire que l'Accadémie est dans un assés bon ordre; je suis persuadé qu'elle ira de mieux en mieux sous votre protection, dont j'espère toute sorte de bien, tant pour le général que pour mon particulier, fondé

sur l'expérience que j'ay déjà fait de toutes vos bontés, que je vous supplie très humblement de me continuer et de croire que l'on ne peut pas estre avec plus de zelle, de respect, de soumission et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Savoir la hauteur du vase de bardille. — Envoier un dessein, de 5 pouces de haut, de chacune des deux figures du Sr *Théodon* faittes sur ses modèles, dont une est Atlas, l'autre une sœur de Phaéton. — Id. du groupe d'Aria et de Pœtus, continué par *Le Paultre* après le modèle de *Théodon.* »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Depuis : « Le Sr *Bocquet*... » Lecoy, p. 87.

= M. Leblanc a catalogué de *Nicolas Bocquet* (I, 395, nos 6-16) une Suite de onze costumes Romains; en voici, d'après lui, le détail :

« Bonne Bourgeoise de Rome. — Boucherie Romaine. — Capitaine des Suisses du Pape. — Estaffier et Laquais de Rome. — Jeune fille Romaine qui va à la promenade. — Le Caffé de Rome. — Le Grand-Prévôt de Rome avec les Archers. — Manière de se promener le soir aux Festes. — Portefaix de Rome. — Procureur Romain qui vient du Sénat. — Soldats du Pape en sentinelle à Rome. »

Bien que cette Suite de costumes soit sans date, elle a si évidemment comme origine le séjour de l'artiste à Rome qu'elle était bonne à rappeler ici. Sa planche d'une Sainte Famille d'après *Mignard*, qui porte la date de 1690, y a été certainement gravée. Plus tard il a gravé : « La cérémonie de l'année sainte en 1700; » mais il a pu la faire d'invention à Paris en se servant de gravures ou de dessins pour la partie architecturale de la Porte sainte de Saint-Pierre.

319. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 20 novembre 1691.

J'ay, reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 28e octobre, avec mon compte du mois de septembre, où j'ay veu l'erreur que j'avois faitte fort innocement. Je la fis sans doute à l'occasion de la pension de M. *Bedaut*, que j'avois meslé avec le Quartier des Pensionnaires, dont je l'ostois pour la mettre après l'arresté, comme vous l'avés veu. Ayant coppié le compte, je laissay, sans réflexion, la somme totale comme elle estoit auparavant; vous pouvés, Monsieur, me pardonner cette erreur; dans le temps que je la fis, l'on ne pouvoit guère avoir l'esprit moins tranquille. Quoi qu'il en soit, j'ay rescrit le compte d'octobre, que je vous renvoye réformé selon vos ordres.

Je vous rends, Monsieur, très humbles grâces de m'avoir délivré d'une grande peine ; je ne savois comme quoy m'y prendre pour rectifier l'ancienne erreur.

Je vous ay rendu compte sur le prix du tableau du Couronnement de Charlemagne à même temps que vous me l'avés ordonné.

J'ay recommandé au Sr *Bocquet*, avant de partir, d'aller vous rendre ses respects dès lors qu'il sera arrivé à Paris, et de ne pas manquer de vous porter ses desseins de la Gallerie du petit Chigi. Il y a 14 jours qu'il est hors de Rome pour aller s'embarquer à Livorne par la première commodité qu'il y trouvera pour France. J'ay dit encore à M. *Bedaut* les bonnes dispositions où vous estiés pour luy, qui m'en a témoigné beaucoup de reconnoissance.

Pour le prix des deux cuvettes de porphire[1], le scarpelin m'a dit ne pouvoir pas les faire pour cinq cens escus Romains comme les autres, parce qu'il y a un peu plus de travail, qu'il vouloit y songer avant que de me rendre response et voir s'il trouveroit du porphire pour les pieds et ce que ce porphire luy cousteroit. Il a travaillé aux autres 14 mois de suitte, et m'a juré avoir employé cinq escus par semaine pour la seule despense des fers ou de la trempe des fers, et véritablement il s'en use, il s'en casse ou s'en émousse beaucoup, sans parler du danger qu'il y a de s'esborgner par les esclats qui coupent comme le verre, malheur qui est arrivé plus d'une fois à quelques ouvriers ; c'est pour cela aussy qu'ils prennent souvent de grosses lunettes en travaillant. Je vous rendray, Monsieur, une response précise par le premier Ordinaire.

Pour le Sr *Théodon*, je n'ay rien à dire sur l'envie qu'il a fait paroistre de rentrer à l'Accadémie ; elle est assés naturelle. Mais, après avoir fait solliciter M. le Duc de Chaulnes de luy donner deux statues à faire, que ce Seigneur luy a accordé comm' il l'a accordé à trois Italiens, qui doivent chascun en faire autant pour leur part, je ne comprends point comme le Sr *Théodon* prétendoit ajuster ce travail avec celuy du Roy, et moins encore comm' il a pu s'imaginer que l'on privast le Sr *Lepautre* du fruit de son travail, qui est certainement considérable par les estudes qu'il a fait, depuis un an, après le groupe pour y réparer les négligences du Sr *Théodon* dans les parties les plus difficiles, dont l'exécution sur le marbre est si heureuse que je puis vous asseurer, Monsieur, de bonne foy, que ce groupe a gagné d'avoir changé de main.

Sur ce que vous me faittes l'honneur de m'escrire à l'esgard de Mgr le Cardinal d'Estrée, j'avois esté averti qu'il favorisoit les

intérêts du Sr *Théodon;* mais j'avois peine à croire qu'un Seigneur qui a autant d'esprit et qui doit connoistre vostre cœur, Monsieur, eût voulu vous solliciter de faire rentrer dans l'Académie une personne qui en est dehors depuis plus d'un an, et qui n'en est sorti que pour son inaplication extrême et par les ordres du Roy, qui en a esté informé par un Ministre d'un mérite aussy esclatant que celui de Monseigneur de Louvois, d'un zelle pour le service de Sa Majesté, d'une équité, d'un discernement et d'une exactitude si connus dans le Monde, et que cette Éminence eût peu espérer que vous ne seriés pas plus délicat qu'un autre sur tout ce qui regarde la mémoire de ce grand Ministre qui vous touchoit de si près par de si bons endroits. Cependant, comme l'on voit icy ce que l'on ne voit point ailleurs, je n'ay point laissé, sur l'avis que j'avois reçeu, de faire informer de toutes choses Mr le Cardinal d'Estrée par l'entremise de M. l'Abbé de Barrière, qui loge chés luy et qui me connoit depuis plus de vingt ans. J'ay trouvé même occasion dans ce même temps de présenter à cette Éminence un Bréviaire du Cardinal Quignon, livre assés rare[2], qu'elle m'avoit tesmoigné souhaitter autrefois, qu'elle n'avoit peu voir et qu'elle reçeut fort honnestement. M. l'Abbé de Barrière me dit avant-hier luy avoir redit toutes mes raisons, dont il luy avoit paru fort surpris. Je veux croire, Monsieur, qu'il ne l'a informé qu'après la lettre escritte, parce qu'il faudroit que cette Éminence eûst peu d'esgard, non seulement à la justice, mais peu d'humanité pour moy.

Pour prévenir ses offices, s'il les continuoit, je suis obligé, Monsieur, de vous informer de certaines choses qui peut-estre ne sont pas venues à vostre connoissance et qui, pouvant servir de dispositions à cette Éminence de donner sa protection au Sr *Théodon* contre moy, pourroient me faire tort, si je vous les cachois. Il y auroit sans doute de l'imprudence à moy de ne pas vous dire, Monsieur, que je suis assés malheureux pour avoir esté brouillé, depuis quelques années, auprès de M. le Cardinal d'Estrée, pour avoir soutenu les intérêts du Roy en homme de bien, comme je dois, conformément aux sentiments de Monseigneur de Louvois. C'estoit sur l'entrée, la sortie et la visite des ouvrages, qui se font icy pour le Roy. Mon malheur fut d'autant plus grand que Monseigneur de Croissy donna avis à cette Éminence que, sur ce que j'avois escrit pour justifier ma conduitte, le Roy avoit esté mal satisfait de la sienne. Malgré la douleur que j'eus de ce

contretemps à la veue de la lettre d'avis que l'on me communiqua et quelques asseurances que je puisse donner de n'avoir escrit que ce que j'avois dit que j'escrirois et que je ne pouvois m'empescher d'escrire pour ma justification sans trahir mon devoir, Mgr le Card. d'Estrée n'a pas laissé de garder toujours dans son cœur un ressentiment assés vif, dont il me donna bientost des marques publiques dans une occasion assés favorable pour moy. C'estoit dans une illumination que je fis à la convalescence du Roy, dont cette Éminence avoit approuvé le dessein et dont je luy avois fait part. Il fut cependant si fort choqué de l'exécution, où je n'avois espargné ni mon argent, ni mes soings, qu'en pleine rue, devant la porte de l'Académie, en présence de plus d'une centaine de spectateurs, en plein midy, il me parla de cette action comme d'une entreprise criminelle, avec tant de chaleur et de hauteur que j'en fus plus honteux pour luy que pour moy, qui n'avois certainement rien à me reprocher en cela, ny devant Dieu, ny devant les hommes. J'escrivis à feu Mgr de Louvois cette fascheuse avanture pour le supplier de vouloir s'employer à tascher d'appaiser cette Éminence, sans s'embarrasser de mes intérest, sur le mauvais traittement que j'avois reçeu, estant persuadé qu'il n'y a que nos actions qui puissent nous faire tort, n'ayant jamais eu la moindre pensée de faire de la peine à une personne du rang et du mérite de Monseigneur le Cardinal d'Estrée, et moins encore de vouloir tirer au baston avecque luy, dont j'avois souvent éprouvé l'honnestetté. Monseigneur de Louvois eut la bonté d'escrire à cette Éminence pour solliciter mon amnistie et m'ordonna de l'aller voir pour la supplier de sa part de vouloir bien oublier la faute qu'il prétendoit que j'avois faitte et me redonner l'honneur de ses bonnes grâces. J'obéis à ces ordres comme je devois, passant néantmoins sous silence les termes qui pouvoient flatter mon amour-propre. Depuis ce temps-là, ayant toujours trouvé en cette Éminence beaucoup de froideur, assés marquée même en certaines occasions, j'ay creu que, par le respect que je luy dois, je ne devois m'empresser à luy faire ma cour qu'autant que la bienséance m'y obligeoit, en attendant du temps ce que ny mes soumissions, ny Monseigneur de Louvois n'avoit peu faire, attribuant cependant ce mesnagement à toutes les personnes qui pouvoient s'intéresser, ou pour luy ou pour moy, au profond respect que j'avois pour cette Éminence, que je conservois et conserverois toujours. J'ay creu, Monsieur, ne pouvoir pas me

dispenser de vous informer de ce détail, affin que vous puissiés me rendre une plus exacte justice en jugement des bons et mauvais offices que l'on pourroit employer auprès de vous par toutes les circonstances qui peuvent les accompagner. Cette prévoyance, Monsieur, vous doit paroistre d'autant plus pardonable à l'esgard d'une personne qui voit tous les jours par expérience que l'Évangile de ce pays est beaucoup moins rigide qu'ailleurs sur la vengeance qu'elle y passe, parmy les personnes du premier rang, pour une vertu politique des plus propres pour maintenir l'authorité que l'on peut dire estre une des premières Divinités que cette Cour adore. Instruit de ces maximes, je me suis préparé à toute sorte d'événemens, après la mort de Monseigneur de Louvois, et me suis sur toutes choses fortifié dans la résolution de faire mon devoir en tout et de justifier ma conduitte, s'il en est besoing, avec la modération et la fermetté d'un homme d'honneur fort jaloux de sa réputation, persuadé que la vérité et le bon Dieu, qui nous a dit estre la vérité même, est plus fort que les puissances du Monde. Je bénis sa providence de m'avoir conduit entre vos mains; je l'admire et luy rends grâces tous les jours de toutes les bontés, Monsieur, que vous avés pour moy, qui n'ay jamais rien fait auprès de vous pour les mériter. J'espère même avec confiance que vous me les continuerés, au moins pour vous esclaircir, Monsieur, sur tout ce qui me regarde avant de rien décider contre moy. C'est une des premières grâces que je vous demande très humblement et la justice de croire que l'on ne peut pas estre avec plus de respect, de zelle, de soumission et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

P. S. Monsieur, je vous envoye les desseins des deux vases de Montahuto, les plus grands de ceux qui avoient esté faits pour Monseigneur de Louvois, avec leur prix.

« Répondu le 9 décembre 1691. — Demandé le compte d'octobre, envoié l'Ordinaire précédent, pour y réformer 10 écus Rom. — Demandé combien de vases de la succession. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. En marge : « Mandé le 9 septembre 1691 de faire savoir les prix. — 1,774 l. 3 s. 10 d. »

2. François de Quignones, Général des Religieux de saint François en 1522, fut nommé Cardinal en 1527 par Clément VII pour s'être entremis

entre lui et Charles-Quint. Son Bréviaire, imprimé à Rome en 1536, réduit à trois Psaumes pour chacune des Heures canoniales et à trois Leçons pour Matines, arrivait à ce que le Psautier se pût réciter chaque semaine. Malgré les approbations de Clément VII et de Paul III, il fut supprimé par Pie V, d'où sa rareté. Claude Joli en a réimprimé la Préface dans la seconde édition de son livre : *De reformandis Horis canonicis* (Moréri).

320. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 27 novembre 1691.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 4 novembre, avec une première de change de deux mil livres de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 26 octobre. Le scarpelin, qui a fait les deux premières cuvettes de porphire, s'est enfin résolu à faire les deux dernières pour cinq cens escus Romains comme les autres, quoiqu'elles soint un peu plus grandes et plus chargées de travail. J'attendray vos ordres, Monsieur, sur l'opération. Il s'est déterminé, m'a-t-il dit, sur ce qu'il n'a plus d'occupation, qu'il luy reste beaucoup de fers de ceux qui ont servi à faire ses autres ouvrages, qui luy sont inutiles présentement. Il espère quelque gratification après que l'on aura veu son travail. Sur quoy, Monsieur, je n'ay pris aucun engagement avec luy; au contraire, je l'ay persuadé que l'on ne fairoit point travailler que par la considération d'un marché raisonnable.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête : « A M. Mesmin pour m'en parler. — R. le 23 décembre. » — En marge : « Il y en a déjà 2, ovale rond, de 3 pieds de diamètre dans leur plus grande largeur. »

Archives nationales, O[1] 1936.

321. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 4 décembre 1691.

Je reçeus, Monsieur, samedy au soir, la lettre que vous m'avés fait l'honeur de m'escrire, du 10 novembre, avec la seconde de change de 2,000 l. de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 26 octobre.

J'ay reçeu, dans le même pacquet, les cinq desseins des boettes d'escaille pour en faire trois douzaines, deux fois neuf et trois fois six, dont le dessus et le dessous soint semblables aux desseins,

et l'escaille la plus noire qui se trouvera. Le prix desd. boettes que vous souhaittés de sçavoir, Monsieur, est de cinq escus Romains chascune. C'est un prix fait quand elles sont travaillées avec soing et d'un beau dessein.

Le bon faiseur m'a dit qu'il fairoit toutes les diligences possibles pour m'en donner une douzaine avant la fin de l'année; il a déjà commancé à travailler depuis hier matin. Il demande trois mois de temps pour les trois douzaines; l'on ne sauroit, dit-il, en faire une en moins de huit jours, et il y a apparence qu'il n'en faut guère moins, si l'on en juge par la manière dont on les travaille et dont je prendray la liberté de vous informer, affin que vous puissiés en juger vous-même. Il faut premièrement scier l'escaille; luy donner ensuitte la forme de la boette dont on la demande; 3, la polir; 4, tracer bien nettement le dessein sur lad. escaille polie; 5, faire les trous le plus proprement que l'on peut avec des poinçons de diférente grosseur, suivant la grosseur des clouds que l'on y veut mettre; 6, placer ensuitte lesd. clous, ce qui se fait de cette sorte. L'on a une espèce de pincettes ou petites tenailles avec lesquelles on tient un fil de cuivre ou de laton, de la longueur d'un palme ou plus ou moins, que l'on pousse adroitement avec lesd. tenailles dans les trous l'un après l'autre; le cloud estant placé dans le trou, on le coupe adroitement avec la même tenaille au niveau de l'escaille. Tous les trous estant remplis, l'on passe une lime douce sur toute la superficie de l'escaille pour unir le tout ensemble, et enfin l'on donne le dernier poli. Vous verrés, Monsieur, que toutes ces opérations demandent du temps et de l'adresse. Vous pourrés les voir bientost de vos propres yeux, s'il est vray, comme me l'a dit le bon faiseur, que son fils est en chemin pour aller à Paris, s'il n'y est déjà arrivé. Il m'a promis de me donner avis du lieu où l'on pourra le trouver quand il le sçaura luy-même, affin que vous en soyés informé le premier. Il m'a dit même que l'on pourroit peut-estre en sçavoir des nouvelles chez M. le Marquis de Villars, parce qu'il est party en la compagnie d'un valet de chambre de feu M. l'Abbé de Villars. C'est un jeune garçon, qui paroit avoir de l'esprit, qui a même quelqu'estude, parlant plusieurs langues, le François même, qu'il dit aymer beaucoup, quoiqu'il soit Napolitain de naissance. Comme j'ay fait faire plusieurs boettes pour Monseigneur le Duc de la Rocheguion, je l'ay veu quelquefois dans la boutique de son père.

La manière dont vous m'avés fait l'honneur de m'escrire sur ces boettes m'a fait croire, Monsieur, que vous ne me sauriés pas peut-estre mauvais gré d'estre descendu dans tous ces détails, affin que vous soyés esclairey de tout et qu'autant qu'il est en moy, je vous donne les moyens et le plaisir d'estre servi selon vostre goust. Je le fais, Monsieur, avec d'autant moins de scrupule que feu Monseigr de Louvois m'avoit ordonné de l'esclaircir des plus petites choses pour prévenir, dans l'esloignement, les doutes et les difficultés.

Les Pensionnaires qui restent font tous leur devoir. Le Sr *Lepautre* avance fort le groupe, estant continuellement occupé ou après le marbre, ou après les estudes des parties les plus difficiles, qu'il a mises ensemble en estat d'avancer à l'avenir le reste du travail sans peine, ce qui me confirme tous les jours dans la pensée que j'ay eue qu'outre l'espargne et la diligence le groupe gagnera certainement d'avoir changé de main.

Le Sr *Legros* est aussy toujours appliqué, profite beaucoup et se rendra habille. Le Sr *Sarabat* a du génie pour la peinture, ayme le travail et se distinguera, s'il continue comme je l'espère. Le Sr *Bedaut* travaille aussy chez luy de son costé avec toute sorte d'application, et vient dessiner tous les soirs après le Modelle, avec la même exactitude que les autres Pensionnaires, de manière que je puis vous aseurer, Monsieur, qu'ils taschent tous de se rendre dignes de la grâce que Sa Majesté leur fait de les entretenir icy.

Je vous envoye, Monsieur, mon compte du mois de novembre, où je n'ay pas mis en recepte la dernière Lettre de change, n'ayant reçeu la seconde que dans le mois de décembre et ne devant en estre payé que ce même mois.

Je mettray, Monsieur, comme vous me l'ordonnés, les petites boëttes d'escaille dans une boette de bois blanc à vostre adresse; mais je recouvriray la grande boette d'une toile cirée que je recouvriray encore d'une grosse toille pour les conserver et garantir de l'eau en cas d'accident. J'aurois peu vous les envoyer à douzaine, à mesure qu'elles seront faittes; mais, comme vos ordres sont précis de les envoyer toutes avec les desseins, je les suivray exactement, sy vous ne m'en donnés point d'autres, persuadé que l'on peut quelquefois manquer en faisant de sa teste, quelque bonne intention que l'on ait, et qu'on ne le sauroit en obéissant aveuglément, comme le doit la personne du Monde qui

est, avec le plus de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Détail de la manière dont l'on fait les boètes d'écaille à Rome. »
Archives nationales, O¹ 1936.

322. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, le 4 décembre 1691.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 18 novembre, où j'ay apris comme vous avés esté incommodé pendant trois semaines dont j'ay bien de la douleur, parceque la saison et les temps sont mauvais pour les personnes incommodées; je prie Dieu qu'il vous donne une parfaite et longue santé.

L'on a déjà dessiné une demy douzaine de boetes d'escaille après un des desseins que vous avés envoyé, Monsieur; l'on a mis les clous à trois ou quatre. Le bon ouvrier en a même fini une pour servir d'espreuve; il me l'a fait voir ce matin et propose les difficultés qu'il trouvoit à bien contourner certaines parties et les desmêler les unes des autres. Sur quoy je luy ay donné mes avis, et véritablement, Monsieur, il y a certains endroits extrêmement délicats, qu'il est bien difficile d'exécuter avec des clous dans la netteté qu'ils ont sur le papier; mais, avec le bon esprit de l'ouvrier et sa bonne intention, j'espère que vous serés content de son ouvrage. Je puis au moins vous asseurer, Monsieur, qu'il ne tiendra pas à moy que vous ne le soyés, n'ayant point de plus forte passion que celle de vous plaire, persuadé que c'est le plus seur moyen de plaire à Sa Majesté; c'est tout dire pour un Sujet qui a, avec un zelle parfait, tous les sentiments qu'il doit avoir pour un si grand Roy, et qui est, avec toute sorte de respect, de soumission et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O¹ 1936.

323. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 18 décembre 1691.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire.

Il y a six boettes d'escaille de finies; l'ouvrier doit en porter trois ou quatre autres dimanche prochain; de manière qu'il me tiendra sa parolle pour la douzaine qu'il a promise avant la fin de l'année. Il dit, Monsieur, que les autres iront plus viste, les premières luy ayant donné de la peine, à cause de certaines délicatesses qu'il est difficile d'attraper avec des petits clous, fust-il, dit-il, aussy habille que le dessinateur, dont les dessins me paroissent les plus galans et les plus agréables que j'ay veu sur le papier et dans l'exécution.

Je prends la liberté, Monsieur, de mettre une lettre pour Monsr l'Abbé de Fleuri dans vostre pacquet, et sur ce qu'il m'a fait l'honneur de m'escrire de Montpellier que vous le trouveriés bon. Je prie Dieu qu'il vous donne une parfaitte et longue santé.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

324. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 25 décembre 1691.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 2 décembre, avec mon compte du mois d'octobre, où je ne sçay pas comme j'ay peu faire l'erreur de trois escus à mon préjudice; je le revis trois fois. Il faut qu'il y ait en moy une grande inaptitude à bien calculer.

Avant d'escrire, Monsieur, sur le prix du tableau[1], j'avois bien pris des précautions dont je ne voulus pas vous fatiguer de peur qu'il ne parût que je voulois faire valoir mes soings; j'avois employé une personne qui a fait coppier plusieurs tableaux et qui est habituée depuis longtemps à l'Esglise Saint-Louys; c'est le Père Le Blanc, de l'Oratoire; je le priois de sonder adroittement un Italien qu'il m'avoit dit travailler bien et assés viste, qui a même fait les portraits de Messrs les Cardinaux de Bonzi et Le Camus[2]. Après que ce Peintre eût examiné l'original du Couronnement de Charlemagne, il dit à ce Père qu'il ne voudroit pas l'entreprendre à moins de mille six cens escus romains, qui est presque le double de ce que l'autre en demande. Je m'informay moy-même du Sr *Morandi*[3], Peintre des plus habilles et sincère plus qu'il n'appartient à un Italien. Com' il exagéroit la grandeur

du tableau et faisoit difficulté de déterminer le prix de la coppie, craignant qu'il ne la mît trop haut, je luy dis ce qu'on en demandoit. Il dit en particulier à ce même Père, comm' il me l'avoit dit à moy, que l'on n'en devoit rien retrancher de mil escus et qu'il ne connoissoit personne qui la voulût faire pour ce prix, et, après avoir sçeu le Peintre qui s'offroit à la faire, il dit qu'il ne connoissoit personne qui la fît si bien que luy dans le goust de *Raphaël*. Vous me permettrés d'ajouster, Monsieur, de bonne foy que l'on m'a voulu faire un scrupule de luy donner si peu. Après avoir dit néantmoins au Peintre intéressé ce que vous me faittes l'honneur de m'escrire, je l'ay résolu à faire sa coppie pour huit cents escus romains; c'est environ cent soixante livres de moins que trois mil livres. Mais, pour l'obliger à faire diligence, je luy ay dit que, s'il faisoit ce tableau en deux ans, je luy donnerois ces trois mil livres. S'il le faisoit en deux et demy, je ne luy donnerois que vingt escus au delà des huit cens, et cela à conter du premier jour qu'il le commanceroit, ce qu'il ne pourra pas avant un mois, parcequ'il faudra quelques formalités avant que de porter tout ce qui sera nécessaire. De peur de trouver quelque nouvelle difficulté, j'ay cru qu'il estoit à propos de finir la coppie du Baptesme de Constantin, ce qui sera avant la fin de janvier[4], affin de ne point embarrasser les salles du Vatican de deux eschaffaux. Aussy bien le Peintre est-il engagé à finir quelque ouvrage entre cy et ce temps là. Il m'a prié de ne parler à personne du prix et m'a juré qu'il ne se seroit pas déterminé que dans la pensée qu'il a que, dans le temps sombre qu'il ne sauroit travailler à son grand tableau, il fairoit quelque estude après les petits tableaux des Loges qui sont en plein jour dans une gallerie ouverte. Vous pouvés, Monsieur, estre persuadé que je mesnage certainement l'argent du Roy bien mieux que le mien; je tasche à espargner jusqu'à demy escu.

Je ne renvoye pas, Monsieur, le Mémoire que vous m'ordonnés d'apostiller, parce qu'il n'y a de fait qu'une partie des choses que vous souhaittés, ayant falu trouver les ouvriers chez qui sont les vases, ouvrir la caisse qui renferme les cuvettes de porphire et faire dessiner les figures dans les hasteliers, ce qui n'a peu estre fait avec toute sorte de diligence, la feste de Noël ne permettant pas que l'on peût donner tout le temps que l'on auroit donné à des jours moins privilégiés. Je ne manqueray pas, Monsieur, de vous renvoyer led. Mémoire par le premier Ordinaire.

L'ouvrier des boëttes d'escaille m'en a remis onze en tout. Il promet ne perdre pas un moment de temps pour faire celles qui restent; elles réussissent bien.

Je vendray les deux statues à la première occasion, garderay pour vous, Monsieur, les six tables, et attendray vostre response sur les vases[5].

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête : « Demander le nom du Peintre. — Répondu le 20 janvier 1692. »
Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. « Le tableau du Couronnement de Charlemagne. »

2. L'*Histoire du Cardinal Le Camus* par l'Abbé Charles Bellet, Paris, 1886, in-8°, nous apprend que Louis XIV ne lui permit d'aller à Rome pour le conclave où fut nommé Innocent XII qu'en 1691, alors que sa nomination au Cardinalat était de 1686 (p. 247, 304-6, et appendice, 80). Une note, p. 384, parle de douze portraits gravés, parmi lesquels l'auteur a choisi celui gravé par *Roullet* pour le faire reproduire en tête de son volume. Il parle aussi d'une peinture à l'Évêché de Grenoble, « certainement faite d'après nature. Le Camus est représenté à moitié corps, assis dans un fauteuil un peu tourné de droite à gauche, avec son camail et sa calotte rouge de Cardinal, le tout de grandeur naturelle; il paraît âgé d'environ soixante-cinq ans, » ce qui le mettrait aux environs de 1697; le Cardinal, étant né en 1632, en avait cinquante-neuf en 1691, qui doit être la date du portrait dont parle La Teulière et qui doit avoir été peint à Rome, puisque le Cardinal y a passé un certain nombre de mois, précisément en 1691, et n'en est revenu qu'en septembre (p. 305).

3. Giovanne Maria Morando, Prince de l'Académie de Saint-Luc en 1671. — Missirini, p. 130.

4. « La copie du Baptême de Constantin sera faitte avant la fin de janvier 1692. »

5. « Mander si l'on prendra les vases. »

325. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 1er janvier 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 9 décembre. J'attendray vostre response sur les vases de la succession de Monsgr de Louvois. Il y a sans doute deux de ces vases de chaque dessin.

Je vous renvoye, Monsieur, le conte arresté du mois d'octobre[1] où je n'avois pas veu l'erreur, parce que je ne l'avois pas leu. J'y ay joint le mémoire apostillé, comme vous me l'avés ordonné

par vostre lettre de l'Ordinaire précédent. J'envoye encore les dessins des figures du Sr *Théodon* avec leurs proportions, aussy bien que celuy de son groupe que l'on a fait sur son grand modèle de terre. Celuy qui l'a dessiné a fait pencher un peu trop la figure de la femme; il a, d'un autre costé, fini les parties nues un peu plus qu'elles ne le sont dans le dit modèle, le tout y estant assés négligé, aux proportions près.

J'envoye aussy les dessins des deux cuvettes de porphire finies et celuy de bigio nero fini de même. Pour le dessin du vase de bardille, il est dessiné de mémoire, ne m'ayant pas été possible de le faire après l'original. Je l'envoye pour servir seulement à reconnoistre le pareil, qui est en France depuis quatre ou cinq ans; c'est un marbre gris, avec des ornements à peu près comme ceux du dessin.

L'on ne travaille point après les vases de jaune antique dont j'envoye les desseins; les couvercles et les pieds ont esté finis par l'ouvrier chez qui ils sont, sans en avoir reçeu l'ordre de personne; les corps sont restés brutes, depuis l'ordre général que je reçeus de feu Monsg^r de Louvois de finir seulement les ouvrages commancés.

Je vous envoye enfin les dessins des deux cuvettes de porphire qui restent à faire et que M. de Louvois avoit choisi préférablement à d'autres que je luy avois envoyé, affin de savoir si le dessein vous plaît.

Je rends grâce à la Providence de vous avoir inspiré, Monsieur, de me demander le dessein des figures du Sr *Théodon;* elle m'offre par là les moyens de justiffier ma conduite fort à propos contre la cabale qui s'est formée contre moy en sa faveur. C'est une chose de fait que le Sr *Théodon* n'a fait que retoucher ce qu'il y a de nu à la figure de la femme et du nu même peu de chose à l'exception des mains et de la teste. L'escorce, le lierre qui l'embrasse et le cigne ont esté faits et parfaits par les deux meilleurs Sculpteurs qui soint à Rome pour les ornement, payés à sept Jules par jour. A quoy le Sr *Théodon* n'a pas donné un seul coup de ciseau; cependant l'on a employé plus de dix-huit mois à ce travail, et il a si peu mesnagé l'argent du Roy qu'après que l'escorce eust esté faitte par le Sculpteur qui a travaillé le nu, il la fit retravailler toute par un de ces faiseurs d'ornements. Quelque raison que j'aye peu luy donner pour luy prouver que le lierre estoit ridicule en ce qu'il estoit absolument hors du sujet, contre toute

vraisemblance, autour d'un arbre qui n'estoit pas encore formé, il l'y fit mettre, aussy bien que le cigne, qui est aussy mal puisque c'est une métamorphose séparée qui ne fut faitte qu'après celle des sœurs de Phaëton. Je luy dis encore en vain que les deux grosses branches qui sortent d'un arbre, qui n'a pas encore la moitié de son escorce dans le gros tront, faisoient autant de tort à son jugement que les autres accompagnemens. Je ne voulus pas luy dire absolument que je ne le voulois point, pour ne pas le dégouster, connoissant son humeur et craignant qu'il ne fist tout de travers, comme il l'auroit fait certainement. J'ay veu, mais trop tard, que ce n'estoit que pour alonger le travail aux despens du Roy, mais non aux despens de sa teste ou de ses mains, car sa pension couroit toujours pendant qu'il se promenoit. J'ay veu dans la suitte qu'il avoit fait travailler dans cette mesme veue une grosse escorce destachée de la teste, ce qui a occupé un ouvrier plus de deux mois, quoique j'eusse peu luy dire que cela ne réussiroit point; ayant esté finie, il la fist oster de son mouvement, comme ceste escorce passoit par dessus la teste; sa pleinte en a esté diminuée d'autant; elle l'a esté d'un autre costé en ce qu'ayant mal pris ses mesures, il fallut les reprendre après que sa figure fut esbauchée, ce qui a consumé du temps, toujours pour son profit aux despens du Roy.

Pour la figure de l'Atlas, Monsgr de Louvois m'ayant fait l'honneur de m'escrire, trois ans avant qu'elle ait esté finie, qu'il y avoit du ridicule de payer si cher le Sr *Théodon* et ne pas voir aucun de ses ouvrages; s'il ne travailloit pas autrement, que son avis estoit de le congédier. Bien loing de profiter de l'avis que je luy fis donner par M. l'Abbé de Gesvres, à qui je monstray la lettre de Mons. de Louvois, il se porta à des extrémités que je cache par charité, dont j'ay de bons témoings. Trois mois après, M. de Louvois m'ayant ordonné de luy demander en combien de temps il prétendoit finir ses deux figures, il me dit d'escrire que ce seroit dans six ou sept mois; j'escrivis dans sept ou huit. Ce temps estant passé et trois mois de plus, M. de Louvois me rescrivit qu'il se lassoit. Je demandai au Sr *Théodon* ce qu'il vouloit que je respondisse; il me pria d'escrire qu'il aloit renvoyer le garçon qui travailloit à la figure d'Atlas et qu'il n'y manquoit plus que sa main. Ce garçon est à Paris, connu de M. *Legros;* il se nomme *Le Tillier*. Vous pouvés savoir de luy, Monsieur, en quel estat il laissa cette figure, il y a trois ans, trois ou quatre mois, et en quel estat il l'avoit prise; il pourra vous instruire encore, s'il

veut, du peu d'application que le Sr *Théodon* avoit après son grand modelle du groupe; c'est ce jeune garçon qui en a fait la meilleure partie. Vous verrés, Monsieur, s'il faut vingt-cinq à vingt-six mois pour retoucher une figure comme celle là, pendant que les premiers Professeurs de Paris en font, en dix-huit, où il y a plus de travail, qui ne coustent que le marbre et deux mil livres au Roy, à ce qu'on m'a dit. Pour son groupe, il n'y a pas donné un coup de ciseau, et je puis asseurer, avec toute sorte de sincérité, qu'il passoit ordinairement les semaines entières sans entrer dans l'hastelier. J'ay creu, Monsieur, devoir vous prévenir sur ces sortes de choses, persuadé que l'on ne sauroit prendre trop de précautions quand il s'agit des intérêts du Roy et de la conduitte de soy-même, et que l'on est assés malheureux de se trouver esloigné dans un pays où l'artifice et le manège tiennent lieu de mérite et de raison.

Pour vous faire voir l'injustice des protecteurs du Sr *Théodon*, je mets en fait qu'on propose aud. *Théodon* de prendre ses figures et de rendre l'argent qu'il a reçeu, le prix du marbre et la moitié des frais, laissant l'autre moitié pour le modelle de son groupe, qui ne vaut pas cet argent certainement, n'estant qu'esbauché aux mesures près, conformément au prix qu'on donne à Paris aux ouvrages de cette nature; je mets en fait, dis-je, qu'il n'acceptera pas ce parti, et, s'il l'accepte, je m'engage de faire faire en trois ans des figures plus correctes que les siennes et d'aussy bon goust, et d'espargner encore deux mil livres au Roy. Pour preuve de cette proposition, j'ay creu devoir vous envoyer le dessein de la dernière figure que le Sr *Lepautre* a fait, en moins de trois ans, avec le modelle de terre fini après l'original, avec les changemens qu'il y a fait. A deux cens escus par an, payés pour sa pension, elle ne revient qu'environ cinq cens escus et les ouvriers, et j'ay lieu de croire, si l'on donnoit à choisir des figures du Sr *Théodon* et de celle du Sr *Lepautre*, que la dernière trouveroit plus d'achepteurs que les deux autres, estant même plus chargée d'ouvrage. Pendant que le Sr *Lepautre* a fait sa figure, il a modellé après l'antique un grand nombre de figures, qui demandent encore plus de temps que le travail de son marbre.

Je vous demande pardon, Monsieur, d'estre entré dans ces détails. Sy vous saviés tout ce qui s'est passé et qui se passe à l'esgard de cet homme, vous auriés compassion de moy, qui suis plus à plaindre qu'un autre, aymant le repos et la paix plus que

tous les hommes du Monde, mais qui me croiray toujours heureux tandis que vous me conserverés les bontés dont vous m'honnorés. Aussy ne sauroit-on estre avec plus de respect, de zelle et de soumission que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Avoir les desseins des autres figures en cas de changement. Je n'ay ouy parler de rien depuis ; qu'il ne se mette en peine de rien, je le soutiendray. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. « N[a] : Je le renvoye. »

326. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 8 janvier 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 16 décembre.

Il y a quinze boëttes d'escaille de finies ; l'on travaille à celle à cloux d'or que vous m'avés ordonné de faire faire. L'ouvrier m'a dit que toutes celles qu'il a fait de cette façon luy ont esté payées 14 escus Romains[1], que M. l'Abbé de Polignac lui en avoit donné tout autant pour une qu'il avoit fait pour Monsr le Cardinal de Bouillon, de manière, Monsieur, que la différence est de trois pistoles d'Italie de plus, à trente Julles la pistolle, les boettes à clous de laiton ne coustant que cinq escus[2].

Puisque vous n'avés pas reçeu de mes lettres par le dernier Courrier qui a précédé vostre lettre[3], il faut qu'il y en ait une de perdue, n'ayant jamais manqué d'escrire tous les Ordinaires, suivant en cela l'ordre que j'avois reçeu autrefois de M. de Louvois. Ce doit estre la lettre du 28 novembre, où je vous donnois avis, Monsieur, que le scarpelin qui a fait les deux premières cuvettes de porphire estoit enfin résolu de faire les deux dernières pour cinq cents escus Romains comme les autres. Vous pourrés, Monsieur, en voir la forme parmy les desseins que je vous ay envoyé par le dernier Ordinaire. Ce prix ne doit pas surprendre les personnes qui savent comme se travaille le porphire ; l'on a esté quatorze mois à faire les deux autres, qui ont esté travaillées à même temps par différens ouvriers. Le scarpelin, qui avoit entrepris l'ouvrage, s'estant voulu servir d'une machine à plusieurs roues pour en vuider l'une, j'y ay veu un homme occupé environ deux mois à desgager du milieu de la masse la matière qui a servi à

faire le pied de l'une des cuvettes. L'on ne sauroit comprendre, à moins de l'avoir veu, le peu qu'il avançoit chaque jour.

J'ay veu sur ma lettre perdue le Maistre de la Poste, qui m'a dit que Monsgr le Cardinal de Janson se plaint d'en avoir perdu de son costé, dans ce mesme temps, à l'adresse même de Mr Bontemps, pour des affaires de conséquence; qu'il n'avoit point de part à ces manèges, et je le croy, car il paroist honneste homme. M. de Bru, qui estoit à sa Place, m'a dit, pendant qu'il estoit icy, qu'il s'estoit passé des choses fort extraordinaires sur les lettres, avant qu'il fust chargé du Bureau. Je croy, Monsieur, que l'on feroit un grand bien au public de faire donner des ordres sévères pour prévenir ces sortes d'accidens.

Je vous envoye mes comptes du mois de décembre, où vous pourrés voir, Monsieur, que j'ay payé le Menuisier pour les ouvrages finis seulement, affin d'éviter toute sorte d'embarras dans mes comptes, où les commancements des payemens avoint esté faits dès l'année 1689, croyant que les ouvrages partiroient plus tôt. Je suis entré dans quelques détails sur le prix des caisses, affin, Monsieur, que cela vous puisse servir d'une reigle certaine pour l'avenir, n'en ayant pas encore esté informé. J'ay fait des marchéz fixes sur tout ce que j'ay peu de concert avec feu M. de Louvois, dans la première année que je fus à Rome, pour tascher de mettre un bon ordre dans l'Académie, luy ayant même envoyé un Mémoire des prix de tout ce qui regarde la peinture, sculpture et architecture, pour en faire l'usage qu'il trouveroit à propos, le tout au profit du Roy.

Voyant, Monsieur, avec un peu plus d'attention que la plus-part du monde tout ce que Sa Majesté fait pour la religion et contre ses ennemis et le peu de soing que l'on prend icy de seconder ses bonnes intentions, je n'ay peu m'empescher de mettre en vers quelques réflexions qui me sont venues dans l'esprit. Je prends la liberté de vous les envoyer, plusieurs personnes d'esprit m'ayant osté le scrupule que j'avois de le produire sur un théâtre aussy esclairé que celuy de la Cour la plus polie que la France ait jamais veu. Après toutes les marques de bonté que j'ay reçeu de vous, j'ay creu, Monsieur, que je hazardois moins auprès de vous qu'auprès de toute autre personne, que vous excuseriés tout en faveur du zelle qui m'a exposé à des entreprises si difficiles. Je suis, avec tout le respect, toute la soumission et reconnoissance possible, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête : « Il y a 15 boètes d'écaille finies. — Les 2 cuvettes de porphire, faittes en premier lieu pour 500 éc. Rom., ont duré 14 mois. — Envoié son compte de décembre 1691 et des vers de luy pour le Roy. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. « N[a] : 49 l. 13 s. 6 d. »
2. « 17 l. 14 s. 10 d. »
3. « N[a] : Par la lettre du 23 décembre 1691, il verra que l'on lui accuse réception de la sienne du 27 novembre 1691. »

327. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 15 janvier (1692).

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 23 décembre, et, pour response, le scarpelin dit ne pouvoir faire les deux cuvettes de porphire que dans quatorze mois, ou environ, un mois plus ou moins, les faisant travailler toutes deux à mesme temps par différens ouvriers, comm' il a fait les deux premières.

Le Sr *Germain*, qui est venu avec le Sr *Bedeau*, dessine et modelle assés bien, mais il ne peint point. Il travaille chez un Orfeuvre. Il a fait ce voyage pour tascher de se mettre en estat de suivre les traces de son père dans la même proffession. Il me paroit d'un bon naturel et bien intentionné, aymant le travail; mais il s'en faut bien qu'il ne soit de la force des Pensionnaires, et il ne sauroit estre utile icy de quelque temps pour le service du Roy. Sy vous me permettés, Monsieur, de ne vous rien cacher de mes sentimens, je croy que, pour le bien de l'Académie et pour vous délivrer d'estre importuné souvent, il n'est rien de mieux que de n'admettre à la pension du Roy que les jeunes gens qui, selon les ordres establis, ont eu un ou deux Prix à l'Académie de Paris. Comme leur émulation se resveille, ils en ont plus d'application pour se rendre capables. Sy vous avés assés de bonté pour le Sr *Germain* pour luy vouloir procurer du bien, vous luy rendriés, ce me semble, un meilleur office de luy donner une pension à Paris, l'orfèvrerie y estant sur un meilleur pied qu'elle n'est icy, où tous les beaux-arts languissent, parce qu'il n'y a personne qui se mette en peine de les maintenir ou de les relever. Il ne faut que trois ou quatre Pontificats comme les précédents pour les ruiner entièrement.

Je vous envoieray, Monsieur, une douzaine de boettes d'escailles par le premier Ordinaire; je l'aurois peu par celuy cy, sy vous ne

m'ordonniés d'y en mesler deux à clous d'or, qui ne sauroient estre faittes que pour ce temps là. Je ne suis pas embarrassé, Monsieur, de l'exécution des desseins que vous avés envoyé, que par la crainte que j'ay qu'ils ne soint pas suivis avec l'exactitude que je souhaitterois pour vous plaire. Vous perdriés au change sy j'en prenois d'autres, parce que l'ouvrier n'en a point de si bon goust que les vostres, sans nulle complaisance. Aussy s'est-il fait un point d'honneur de bien faire et j'espère que vous en serés content. J'auray dix-neuf boettes à la fin de la semaine; mais elles ne sont que sur trois desseins, l'ouvrier les ayant exécutées de suitte, croyant mieux réussir. Je tascheray, Monsieur, de faire en sorte de ne prendre de chaque dessein que le nombre que vous m'ordonnés, donnant le temps aud. ouvrier de se deffaire, quand les vostres seront parties, de celles qui resteront, ce qu'il n'aura pas de peine à faire, n'ayant point de desseins si galans, parmy ses autres ouvrages, et luy faisant trouver tous les ajustements qu'il sauroit souhaitter sans qu'il en couste rien. Je suis, avec tout le respect, tout le zelle et toute la reconnoissance possible, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête : « Réponse à la lettre du 23 décembre 1691 sur le Sr *Germain*, recommandé par M. de Chamlay. — Sur les boètes. »

Archives nationales, O^1 1936.

328. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 22 janvier 1692.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire. Je vous envoye une douzaine de boettes d'escaille de tortue, dix à clous de laiton et deux à clous d'or. Elles sont sur quatre des cinq desseins que vous m'avés envoyés, le dessus et le dessous semblables, conformément à vos ordres. J'espère, Monsieur, que vous serés content de l'exécution. Au moins l'ouvrier a-t'il fait tout ce qu'il a peu pour suivre son modelle. Je ne vous renvoye, Monsieur, que trois desseins, parce que l'on a encore besoing du quatrième pour achever une boette à clous d'or sur ce modelle qui a pleu à toutes les personnes de bon goust qui l'ont veu. Il ne reste à faire que deux boettes à clous d'or, pour faire le complément des deux douzaines que vous souhaittés; l'ouvrier a promis de me les donner dans huit jours. S'il me tient parole, je ne man-

queray pas de les envoyer par le premier Ordinaire. Quoiqu'il ne reste que ces deux à faire, j'en ay cinq de plus qu'il ne faut des quatre desseins que j'envoye. Je trouveray occasion de m'en deffaire avec l'ouvrier ou avec d'autres personnes, quand vous aurés reçu les deux douzaines.

Pour le prix, vous savés, Monsieur, ce que c'est que la mode. Je me suis reiglé cependant sur le prix de Monsr le Duc de Chaulnes, qui en a envoyé un très grand nombre, et, pour n'estre pas trompé, avant de payer celles que j'ay fait faire, il y a six mois, pour M. le Duc de La Roche-Guion, je m'en informay avec M. Le Comte, Secrettaire de l'Ambassade, comme avec la personne du Monde que je croy des plus sincères. Il me dit qu'il y en avoit à divers prix; que les plus belles estoient à cinq escus Romains. Je les ay donc payées comme M^r l'Ambassadeur, quoyque, parmy tout ce qu'il a pris, il n'y a rien, ce me semble, qui vaille ce que j'envoye, à moins que l'on ne reigle le prix et la beauté des choses sur le seul goust, sur quoy tout homme de bon sens ne disputa jamais, chacun ayant le sien, appuyé bien souvent sur le caprice autant que sur la raison. Estant persuadé, Monsieur, qu'il n'y a personne qui l'ayt plus délicat que vous, je ne souhaitte que de trouver le vostre en cela comme en tout autre chose, n'ayant rien tant à cœur que de vous plaire, comme le doit la personne du Monde qui est, avec le plus de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

J'ay enfin reiglé le prix des boëttes à clous d'or à treize escus Romains (46 l. 2 s. 6 d.) l'une; l'ouvrier m'a juré que M. le Cardinal de Bouillon luy en a payé quatorze, que M. l'Abbé de Polignac luy a prises pour la d^e Emin^e.

Archives nationales, O^1 1936.

329. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 29 janvier 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, du 6 janvier, avec mon compte du mois de novembre signé, dont je vous rends très-humbles grâces.

Vous aurez veu, Monsieur, par mes précédentes, que j'avois déjà les deux douzaines de boëtes d'escaille plus que complettes.

Je les avois pressées sur vos ordres, croyant ne pouvoir pas faire trop de diligence pour vous obéir. L'ouvrier avoit mis tous ses garçons après; il m'a dit que tous ceux qui les ont veues les ont trouvées très belles; que, s'il eût voulu vendre les deux dernières, à clous d'or, qu'il me vendit avant-hier, il les auroit vendues un tiers plus qu'il n'en a reçeu.

Je vous renvoye, Monsieur, le quatrième dessin, que je n'avois peu vous renvoyer avec les boètes. J'attendray vos ordres sur la troisième douzaine qui reste à faire. J'attends ceux de M. l'Abbé de Fleuri sur un tableau qu'il avoit ordonné, et qui est fini depuis deux jours.

Permettez-moy d'ajouster, Monsieur, que l'on ne sauroit exprimer la consternation où la prise de Montmélian [1] a mis les partisans d'Espagne, qui sont icy en très grand nombre. On leur avoit donné une si grande idée de cette Place qu'il la croyoit imprenable. La pluspart disent sincèrement qu'il n'est plus rien de difficile pour le Roy, que l'on ne peut plus résister à une si grande puissance, mesnagée avec tant de prévoyance, de résolution et de sagesse.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA TEULIÈRE.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Le 21 décembre 1691 (Dangeau, III, 446).

330. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

Rome, le 5 février 1692.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire. Je vous envoye mon compte du mois de janvier, où vous pourrez voir, Monsieur, que j'avance de plus de mil livres, à cause des louages de la maison et de l'hastellier, dont j'ay payé le semestre anticipé, suivant la coustume establie en cette ville.

Les Pensionnaires font tous leur devoir. Le Sr *Lepautre* ne perd pas un moment de temps; le Sr *Legros* n'est pas moins appliqué que luy, et j'espère qu'il réussira de même. Le Sr *Sarabat* a achevé la coppie du Vatican; il ne manque qu'à donner l'accord au tout ensemble, ce qui se fera quand le tableau sera bien sec. En attendant, il travaille au petit Chigi après un des

angles de la Gallerie, pour continuer ensuitte de coppier ceux qui n'ont pas esté coppiés.

Pour M. *Bedaut*, il peint tous les jours chez luy, et les soirs, après le Modelle, avec toute sorte d'application. Je crois cependant, Monsieur, qu'il est de mon devoir de savoir vos intentions sur ce qui regarde son travail. Comme il s'agit de l'argent et du service du Roy, l'on ne sauroit, ce me semble, être trop circonspect. J'ajoute cette réflexion, parce que je ne sais pas si Sa Majesté entend que les ouvrages que fait le Sr *Bedaut* soient à son profit, ou s'il ne doit travailler que pour le Roy. Au premier voyage qu'il a fait à Rome, feu Mgr de Louvois me fit l'honneur de m'escrire qu'il l'envoyoit pour se fortifier dans le dessein et que je luy ferois plaisir d'en prendre soing, sans entrer dans aucun détail.

Pendant son séjour, il fit quelques tableaux, qu'il envoya en partie à Paris et qu'il porta en partie à son retour. Le Sr *Bedaut* m'a dit les avoir vendus à son profit, du consentement aparement de M. de Louvois, qui les avoit veus, comme il me parut par une de ses lettres. Il en est resté icy un, dans l'Académie, de plus de dix pieds de haut, que le Sr *Bedaut* a toujours conté pour sien; et, sur ce que j'apprends de la Cour, je croy qu'il n'y seroit pas propre, parce que les figures y sont nues, le sujet les demandant; c'est le Temps qui descouvre la Vérité. Il n'y a rien d'obscène cependant; le tableau est bien peint et de bon goust, au sentiment même des connoisseurs Italiens, qui n'estiment guère que ce qu'ils font. Je croy encore, Monsieur, devoir m'instruire s'il doit prendre les couleurs et les toiles sur le compte du Roy comme les autres Pensionnaires. J'ay passé les couleurs dans le dernier compte du Marchant qui les donne, comme à son premier voyage; j'ay suspendu le payement des toiles, parce que je ne les ay jamais mises sur le compte du Roy, quoique ce soit peu de chose, mais il ne m'appartient pas de rien innover ny décider sur l'employ de l'argent du Roy, que je regarde, comme je dois, comme une chose sacrée. Je vous supplie très humblement, Monsieur, de vouloir prendre la peine de me donner vos ordres sur cela. Pour ce qui regarde sa personne, je puis vous asseurer que l'on ne peut pas estre plus passionné qu'il l'est pour sa profession ny plus appliqué à son travail.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

De La Teulière.

En tête : « Informé des Pensionnaires. — Demandé si les ouvrages du Sr *Bedault* seront à son profit. »

« Répondu, le 29 dudit, que les ouvrages du Sieur *Bedault* appartiennent au Roy, et qu'il fît savoir ses intentions pour en rendre compte au Roy. »

Archives nationales, O^1 1936.

331. — La Teulière a Villacerf.

Rome, le 12 février 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 20 janvier. Il a fait si mauvais temps, depuis douze ou quinze jours, que l'on n'a peu commancer la coppie du Vatican, le peintre n'ayant pu disposer de *Carles Marat* pour aller avec luy appliquer le chassis sur le tableau original, afin de le dessiner au petit carré sur la toile, led. *Carles Marat* croyant qu'il est de son devoir d'estre présent à cette opération pour pouvoir asseurer que l'on n'a rien gasté. Il est vray, Monsieur, qu'ayant toujours pleu ou neigé pendant tout ce mois, la place où est ce tableau estant fort sombre, il n'eust pas esté possible, pendant un si vilain temps, d'avoir assez de jour pour le bien dessiner avec la justesse qu'il faut. A cause de cela, le Peintre m'a prié de vouloir attendre que le temps fût un peu plus propre, craignant, d'ailleurs, de ne pouvoir pas disposer des Officiers du Vatican pendant ce Carnaval, le monde n'estant pas icy plus sage qu'ailleurs. Il m'a promis qu'il commancera la première semaine de Caresme ou la seconde, et qu'il travaillera de suite avec toute sorte d'application ; il ayme aussy et a toujours aymé le travail. Il s'apelle *Desforêts;* par la passion qu'il a pour la peinture, il a demeuré deux ans et demy à Modène et dans la Lombardie pour se perfectionner à peindre et à colorer. Il n'y a qu'un an qu'il en est revenu. Il a fait, depuis ce temps-là, trois coppies pour M. le Card^al de Bouillon, deux depuis le départ de cette Eminence, qui doivent estre chargées cette semaine à Civita-vecchia pour Marseille sur un vaisseau françois. De ces deux coppies, l'une est la Galatée de *Raphaël*, du petit Chigi, et l'autre après un tableau de *Pietro de Cortone* du Départ de Jacob avec Lia et Rachel[1]. Je voudrois, Monsieur, que vous peussiez voir ces coppies, quand elles seront à Paris, pour juger de la capacité du Peintre; elles sont faites avec beaucoup de soing et d'entente. J'espère que le Peintre voudra se faire honneur à mieux peindre encore, s'il se

peut, quand il travaillera pour le Roy. J'y tiendray au moins la main, comme je dois suivant vos ordres.

Les Pensionnaires, Monsieur, que vous avez dessein d'envoyer seront très bien reçeus. Il ne tiendra pas à ma bonne volonté ny à mes soings qu'ils ne profitent de ce séjour et des bonnes qualités qu'ils ont. Ils trouveront dans l'Académie des jeunes gens qui ne perdent point le temps.

Affin que vous soyez, Monsieur, informé de tout exactement, il est de mon devoir d'ajouster à ce que j'ai eu l'honneur de vous escrire sur M. *Bedaut*, par ma dernière, que je luy ay donné en arrivant, pour son usage, des meubles de l'Académie, une douzaine de serviettes, deux mattelas, deux paires de draps, une couverture, une paillasse, avec deux tretteaux de fer pour mettre les ais du lit. De la douzaine de serviettes, il y en a véritablement quatre à moy, croyant que huit devoient suffire à un Pensionnaire à qui on donneroit la liberté de loger hors de l'Académie. Je n'en ay rien escrit jusqu'à present, ayant creu qu'il ne s'en serviroit qu'en attendant qu'il eût reçeu ses meubles, qu'il faisoit venir de Paris. Comme ce sont des meubles du Roy, j'ay creu ne devoir pas attendre plus longtemps sans vous rendre conte de tout, affin que vous ordonniez ce que vous jugerez à propos. Pour sa personne, il employe très bien le temps.

Le tableau que M. l'Abbé de Fleuri avoit ordonné est enfin fini; il n'est pas encore assez sec pour estre roulé, parceque j'y ay fait ajouster quelque petite chose pour le mieux. J'espère qu'il en sera content. Le Peintre l'a fait avec plaisir; s'il a esté un peu lent, on n'a rien perdu pour avoir attendu si longtemps. Je prends, Monsieur, la liberté de vous en escrire, estant instruit de l'estime particulière que vous avez de mondit Sr Abbé.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle, de soumission et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Le Peintre qui copie le Couronnement de Charlemagne s'appelle *Desforest*. — Meubles prestez de l'Acad. à M. *Bedault*. — Tableau de M. l'Abé Fleury. »

— « Répondu le 16 mars 1692. »

Archives nationales, O^1^ 1936.

= 1. Depuis : « Il a fait... » Lecoy, p. 87-8.

332. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 19 février 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 27 janvier, avec mon compte du mois d'octobre reformé, et le dessein de la cuvette de porphire, avec celuy du vase jaune antique.

Je vous envoyeray, Monsieur, par le premier Ordinaire, les desseins des angles du petit Chigi dont les coppies sont faittes. Comme il y a apparence que le Sr *Bocquet* sera arrivé à Paris avant ma lettre, il pourra, Monsieur, vous les faire voir dessinés de sa façon, estant instruit de tout.

Quoique les figures du Nil, du Tibre, de Jules César et d'Auguste, du Capitole, et de l'Agrippine de Médicis soient de la même manière que celles du *Périer*[1] à quelque petite chose près, je vous en envoyeray encore les desseins suivant vos ordres.

Je vous renvoye, Monsieur, le dessein du vase de jaune antique avec la response à l'apostille. Je dois ajouter, sur le prix que l'on en demande, qu'il me paroit un peu fort. Je l'ay representé, comme je dois, à l'ouvrier chez qui sont les vases esbauchez, qui s'appelle *Jean-Antonio Tedeschi*, et qui a fait d'autres ouvrages pour le Roy. Il m'a mené le sculpteur qui fait ses ornemens et qui a travaillé aussi pour Sa Majesté; ils m'ont dit qu'on ne sauroit les faire à moins de 360 escus Romains; qu'ils en valoient six cens, à cause de la difficulté qu'il y a de manier le jaune antique; et, véritablement, tout le monde n'est pas capable de le bien travailler, à cause de la finesse du grain et du soing et de l'attention qu'il faut à chercher et trouver le fil dont on doit le prendre, à moins de s'exposer à tout gaster, ce marbre s'esclatant facilement. Ils veulent s'engager par escrit de rendre lesd. vases travaillés en toute perfection : *il tutto fatto quanto po l'arrivare la professione,* pour me servir de leurs termes. Si Sa Majesté trouve à propos de les faire faire, quand il s'agira de conclure après les ordres reçeus, je n'oubliray rien pour en avoir meilleur marché si je puis, comme j'ay fait autrefois en d'autres occasions.

Je ne vous envoye pas, Monsieur, les boettes d'escaille, parce que l'ouvrier qui devoit faire la boette de bois blanc, l'a faitte trop petite et ne l'a eu faitte qu'après midy; et, comme c'est le jour de Carnaval, il n'a pas esté possible de le retrouver, ny luy ny

d'autre, cette demy-journée estant plus privilégiée icy qu'ailleurs, où l'on est passioné pour le spectacle plus qu'en lieu du Monde. J'ay eu l'honneur de vous escrire que je n'ay peu avoir les boettes à clous d'or à meilleur marché qu'à treize escus Romains l'une. Vous sçavez, Monsieur, que, lorsqu'on fait faire les choses exprès, on les paye partout ordinairement plus cher que ce qui se trouve fait, surtout quand il n'y a qu'un bon ouvrier, qui a plus de travail qu'il n'en peut faire.

Je ne fairay plus de comptes avec le Menuisier. Les voitures estant nécessaires présentement, j'avois déjà veu qu'il est plus seur et d'un meilleur ordre de payer chaque ouvrage à part, à mesure qu'il est fait.

Je ne manqueray pas, Monsieur, à la fin de chaque mois, en vous envoyant les dépenses, de vous rendre comte, comme j'ay toujours fait, du travail et de l'application des Pensionaires, et particulièrement quand ils commenceront quelque ouvrage et qu'ils l'auront fini. Je leur dis souvent que je veux suivre cet ordre exactement, pour les faire songer à employer bien leur temps. Vous avez veu, Monsieur, par mes précédentes, que le Sr *Sarabat* a fini le Baptesme de Constantin, qu'il ne manque qu'à donner l'accord au tout ensemble, ce qui se fera quand il sera bien sec; il a cependant commancé un des angles du petit Chigi.

Je vous rends, Monsieur, très humbles grâces de toutes les bontez que vous me témoignez sur ce que j'ay pris la liberté d'escrire en passant à l'esgard du Sr *Théodon*. Je me suis mis l'esprit en repos, Dieu mercy, surtout par la résolution que j'ay faitte de faire mon devoir avec toute sorte d'application et de fidélité, comme j'ay tousjours tasché de faire, et de ne songer, même pour le temps qui me reste des occupations attachées à mon employ, qu'à le donner tout dans mon cabinet à ce qui regarde les intérêts du Roy, pour le plaisir de l'avoir fait, qui est le seul que j'ay à Rome, persuadé autant qu'on peut l'estre qu'un Sujet, qui a l'idée qu'il doit avoir de Sa Majesté, ne sauroit rien faire de plus juste ny de si glorieux que de se donner tout entier à un si grand Prince, à la Place où il se trouve. J'ay, d'ailleurs, tant de grâces à rendre à la Providence sur toutes les bontez que vous avez pour moy que ce seroit à moy une ingratitude bien grande de ne pas m'y abandonner. Aussy puis-je vous assurer, Monsieur, que l'on ne peut pas estre avec plus de zelle, de respect et de recon-

noissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête : « Promet le dessein des angles du petit Chigy par le premier Ordinaire, et les desseins du Nil, du Tibre, de Jules César, d'Auguste et de l'Agrippine de Médicis. — Renvoyé le dessein du vase de jaune antique; pour la façon des deux, l'on demande au dernier mot 1,277 l. 8 s. 3 d. »

Archives nationales, O¹ 1936.

= 1. Il s'agit de la suite gravée de *François Perrier* publiée à Rome en 1638. Voyez Robert-Dumesnil, *Le Peintre-Graveur Français*, VI, 1842, p. 176-88, nos 41-141.

333. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 26 février 1692.

Je n'ay point reçeu des lettres par cet Ordinaire, le Courrier n'estant pas encore arrivé. Je vous envoye, Monsieur, quatorze boettes d'escaille, douze à clous de laiton et deux à cloux d'or; j'en ay rebutté trois de celles qui estoient faittes, parce que l'une estoit esclattée et les deux autres n'estoient pas d'une escaille aussy belle que l'ouvrier avoit promis de la donner. J'envoye le dernier dessein qui a esté executé à la boète d'or.

Le vase de bardille à volutes, dont le pareil fut envoyé en France par ma première voiture, est enfin achevé. Je n'avois peu, Monsieur, vous en envoyer le dessein juste avec les autres, parceque le Sculpteur s'estoit avisé de ne vouloir pas les donner à moins de cent cinquante escus Romains, quoique le premier n'en ait cousté que cent vingt-cinq. Il y avoit quelque méchant esprit qui avoit gasté celuy de cet homme, qui m'avoit toujours paru assez raisonnable en toute autre chose; c'est luy-même qui a fourni tous les marbres mis en œuvre, et autres, avec tout l'albastre de Mantahuto. M'estant servy depuis deux mois de toutes les voyes les plus honnestes pour le mettre à la raison, n'ayant rien avancé, je m'étois résolu de faire faire ce vase par un autre, et j'avois déjà fait le marché à cent vingt-cinq escus. Le Marchant l'ayant sçeu et ayant deschargé son cœur à l'ouvrier qui fait les cuvettes de porphire, qui est son amy, cet ouvrier luy ayant fait voir son tort, ils me portèrent le vase de compagnie, et, après de grandes excuses, il me dit, pour toute raison de son procédé, qu'il y a près de deux ans que des personnes de l'Académie luy

avoient rapporté que j'estois très mal intentioné pour luy. Je ne vous fatigueray pas, Monsieur, du détail qu'il m'a fait et dont je n'ay pas eu de peine à le désabuser. J'ay creu cependant ne devoir pas taire cette avanture, pour me disculper de ce que ce vase a esté si long temps sans pouvoir estre fini, car il y a six ans qu'il est commencé; c'est cela qui m'a empesché d'arester les comptes sur l'albastre de Montahuto, ayant confondu mes payemens à cause dud. albastre et à cause de ce vase, comme vous verrez par les dépenses du présent mois, que j'enverray par le premier Ordinaire, avec les comptes dudit Marchant, dans le meilleur ordre qu'il se pourra.

J'envoye, comme vous m'avez ordonné, Monsieur, par vostre dernière, les desseins des quatre angles du petit Chigi, copiés les trois par le Sr *Bertin*, et le quatrième par le Sr *Benoist*, avec un cinquième que le Sr *Sarabat* coppie présentement. J'y ay joint les desseins du Tibre, d'Auguste et de la figure que l'on nomme Agrippine, dont les statues de marbre ont esté coppiées après l'antique par les Pensionaires, et les desseins du Nil et de Jules César, que deux Sculpteurs Romains achèvent à prix fait.

Comme vous m'avez autrefois temoigné, Monsieur, prendre quelque part au Sr *Benoist*, j'ay creu vous faire plaisir de vous donner avis qu'il est hors d'affaires. J'ay sçeu depuis trois jours qu'il a esté mis en liberté à Boulogne et que, par le secours de quelque bonne personne de cette ville, il a trouvé, au lieu où il estoit, toutes les bontez qu'il auroit pu trouver dans des retraites moins sauvages; qu'il est si satisfait de la sienne qu'il a demandé la grâce d'y rester encore huit ou dix jours pour y faire une confession généralle et s'instruire de tout ce qu'il faut pour la bien faire. Si M. son père fait bien, il taschera de le retirer auprès de luy; je le croy toujours en danger partout ailleurs, connoissant assez bien son caractère d'esprit pour en pouvoir porter ce jugement sans aucun scrupule. J'ay bien eu du déplaisir, Monsieur, que l'on n'ait pas profité des premiers que j'avois fait quand il quitta l'Académie.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle, de soumission et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

En tête : « Envoié 14 boètes d'écaille, dont 2 à cloux d'or et le dernier dessein exécuté. Le vase de bardille est achevé. Envoié les desseins de

5 angles et de 5 figures. Le Sr *Benoist* est hors d'affaire à Boulogne. —

12 boètes à 5 éc. R. pièce	390l.	6 s.	4 d.
4 boètes à 13 éc. R.	184	10	2
	574l.	16 s.	6 d. »

Archives nationales, O1 1936.

334. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 4 mars 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 11 février, et, veu que vous n'avez pas reçeu la douzaine de boèttes d'escaille consignée à la Poste le 23 janvier dernier, dans une même boète de bois blanc couverte de toile cirée. Le Maistre de la Poste m'a dit avoir envoyé lad. boètte le 24, en avoir chargé son livre, qui tient lieu de certificat qu'il respond de la boëte; mais qu'elle ne sauroit estre arrivé à Paris que par l'Ordinaire qui suit immédiatement celuy qui a porté la lettre d'avis.

Je ne manqueray pas, Monsieur, à l'avenir, de mettre, en pareille occasion, au-dessus de vostre adresse : « Pour le Roy. »

Pour les boèttes qui estoient déjà faittes, vous avez veu, Monsieur, par mes précédentes, que, des cinq qui restoient, je n'en ai envoyé que deux, croyant que vous le trouveriez bon. Si j'avois sçeu que la chose vous eût esté indifférente, au lieu de vingt et deux à clous de laiton, que j'ay envoyées par les deux boettes blanches, je n'en aurois envoyé que vingt. Lesd. boettes, 22 à clous de laiton et 4 à clous d'or, avec les mesmes frais, reviennent à 165 escus Romains 90 bai.[1], comme vous pouvez voir, Monsieur, par le petit Mémoire à part que je vous envoye. Je souhaitte de tout mon cœur qu'elles soient à vostre gré; je puis au moins vous asseurer que l'ouvrier a fait de son mieux. Pour le remboursement de l'argent que j'ay donné, si vous le trouvez à propos, Monsieur, il pourra servir pour celuy que je dois faire à la succession de feu Mgr de Louvois. L'on pourra prendre le surplus de M. Aubry, Intendant de Messeigneurs de La Rochefoucauld, que j'ay déjà prié et que je prie par cet Ordinaire de donner ce qu'on luy demandera de votre part de l'argent qu'il a à moy et de vouloir prendre la peine de vous l'aller offrir.

J'ay reçeu, Monsieur, par cet Ordinaire une Lettre de change de deux mil livres de M. Clerx sur M. de Steinbier, en date du

2 février 1692; elle m'a esté inutile parce que, M. de Steinbier n'ayant pas reçeu la lettre d'avis de M. Clerx, il a trouvé à propos luy-même que je la fisse protester, et garder cependant la proteste, affin que, lad. lettre estant venue, il puisse s'acquitter de la somme, ce qu'il promet de faire à lettre veue, ce que je fairay, croyant qu'il n'y a rien à hazarder, vous en ayant donné avis. Je ne la mets pas en recepte, à cause de la proteste, dans les comptes de février que je vous envoye, où vous verrez, Monsieur, que j'avance plus que les deux mille livres de lad. Lettre.

+ Je vous envoye pour esclaircissement de mesd. comptes le Mémoire des marbres et albastres donnez par *Gio-Martino Frugone*, avec son vase de bardille, qu'il a enfin rendu, et dont je n'ay payé que 125 escus comme du premier, après bien des façons, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire par ma précédente. J'ay mis dans led. Mémoire les raisons qui m'obligent de vous l'envoyer, que je ne répéteray point, Monsieur, pour ne pas vous fatiguer de la peine de les lire deux fois.

J'ajousteray seulement que ce vase est commencé depuis l'année quatre-vingt-six, que, l'ouvrier me le promettant tous les ans dans six mois, j'ay mis à cause de cela plusieurs articles sur ce vase, pour me rembourser des avances que j'estois obligé de luy faire pour faciliter le transport de l'albastre de Montahuto qu'il faisoit tirer, estant obligé encor de les continuer, de peur de tout perdre, parceque la Caution qu'il m'avoit donné mourut pendant son absence. En arrestant mes comptes avec luy, après que l'albastre fût arrivé, je transportai l'argent donné à cause du vase sur l'albastre pour mes asseurances. Estant néanmoins resté en avance, il a retardé sans doute à finir led. vase pour m'obliger à luy en donner 150 escus qu'il en demandoit, croyant apparement que je m'y résoudrois enfin, pour me tirer de l'embarras où il sçavoit que j'estois de reigler mes comptes; car, sur ce qu'il m'a dit pour excuse de son mauvais procédé, que quelque personne de l'Académie luy avoit donné de méchantes impressions de moy, je ne doute nullement de l'autheur, n'y ayant qu'un seul homme, et de ses amis, qui sçeut le sujet de mon embarras. Dieu mercy, j'en suis delivré. J'ay pris la liberté d'entrer dans ces détails, affin que vous voyez, Monsieur, qu'il n'y a pas de ma faute dans ces retardemens, que je n'en suis pas moins pardonable qu'à plaindre d'avoir à faire à des gens avec qui l'on ne sauroit prendre des seurettez quand ils trouvent leurs avantages. Je profiteray à

l'avenir de la connoissance que j'en ay, qu'il est difficile d'acquérir à moins d'avoir esté en commerce d'intérest avec eux.

Les Pensionnaires font tous leur devoir. Le Sr *Lepautre* avance le groupe à veue d'œil; le Sr *Legros* employe très bien son temps à dessiner ou modeller après nature, après l'antique ou d'invention, tantost l'un, tantost l'autre; j'espère qu'il réussira. Le Sr *Sarabat* travaille toujours après un angle du petit Chigi, dont je vous ay envoyé le dessein.

M. *Bedau* est toujours occupé à peindre d'invention, ou à coppier pour son estude tout ce qu'il trouve de beau, ou à dessiner après le Modelle avec la même assiduité que les Pensionaires. Je puis vous asseurer, Monsieur, sans nulle complaisance, que chascun tasche de profiter de la grâce qu'il reçoit d'estre icy entretenu aux dépens du plus grand des Roys, qu'il plaise à Dieu de conserver longues années pour le bonheur et la gloire de la France. Je le prie de tout mon cœur que vous puissiez toujours jouir de la veue de ses prospéritez en parfaitte santé. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« A M. Mesmin pour me parler de la ligne barrée et l'article accolé marqué +, en me montrant le compte de M. de La Teullière du mois de février. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Baioques. En marge : « Ns. 588 l., 13 s., 3 d. »

335. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 11 mars 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, par cet Ordinaire, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 3 et 4 février, avec la lettre d'avis de M. Clerx à son Correspondant et sa première de change de deux mil livres en datte du 2 février, dont j'avois reçeu la seconde par l'Ordinaire précédent, les lettres du 4 février ayant esté retardées, ce qui m'obligea de protester lad. Lettre de change, le Correspondant de M. Clerx ne voulant pas l'accepter pour n'avoir reçeu sa lettre d'avis, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire par ma précédente.

J'avois escrit à M. Aubry, Intendant de M. le Duc de La Rochefoucauld, sur les 987 l. 13 s. 10 d. que je dois; dans le même temps que je vous rendis compte de cette dette, quoique

j'eusse rescrit une seconde fois, je n'ay peu recevoir des lettres que par l'Ordinaire dernier, où M. Aubry me mande avoir esté à la campagne, où Mme sa femme a esté malade. J'ay lieu de croire, par ce qu'il m'escrit, que mes lettres ont esté perdues, ne me respondant en rien de ce que je luy ay escrit. Comme il doit avoir présentement plus d'argent qu'il n'en faut pour ce remboursement, je ne doute point qu'il n'ait satisfait à la lettre dont vous avez chargé M. Boisseau quand il l'aura reçeue.

Vous aurez veu, Monsieur, par mes dernières lettres, que j'avois fait toutes les diligences possibles pour faire travailler aux boettes d'escaille, croyant n'en pouvoir jamais trop faire pour obéir à vos premiers ordres. Le bon faiseur ayant mis tous ses garçons après lesd. boettes pour entrer dans mes sentimens, vos ordres postérieurs estant venus tard pour suspendre ce travail, je creus devoir prendre toutes celles qui estoient faites, à l'exception de trois que je rebutay par les raisons que j'ay escrites, ayant cependant prié l'ouvrier de ne les donner à personne que je n'eusse reçeu vostre réponse, ayant préveu que vous ne seriez pas apparement bien aise qu'il en fît ou vendît de semblables aux vostres; je retiray à mesme temps les desseins de chez luy, que je vous ay tous renvoyez. Je souhaitte de tout mon cœur, pour me consoler de ces contretemps, qu'elles soient au moins à vostre gré. Je puis vous asseurer, Monsieur, que l'ouvrier a mis tous ses soins pour bien réussir, ayant espéré que ce commancement pourroit luy produire quelque autre ouvrage.

J'avois oublié de vous escrire, Monsieur, par le dernier Ordinaire, que l'on travaille après la coppie du Couronnement de Charlemagne, depuis le commancement du mois présent, et que le Peintre a promis de ne pas perdre un moment pour faire toute sorte de diligence pour s'en faire honneur auprès de vous. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

336. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 18 mars 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 24 et 25 janvier, avec les extraits des lettres de M. Pajot et une lettre de M. l'Abbé de Fleury.

Le Maître de la Poste d'icy m'a asseuré avoir envoyé les boettes remises dans son bureau, luy présent, le 22 janvier aussy bien que le 26 février, qu'il en escrira ce soir à Lion à M. Pajot. J'ay bien de la douleur de ce retardement; d'autant plus que de mon costé j'avois eu toute l'application possible pour faire diligence et suivre vos ordres avec l'exactitude que je dois. Je vous envoye, Monsieur, pour ma descharge un reçeu du Commis du bureau qu'il fit pour l'argent payé pour affranchir diverses choses jusqu'à Lion. Le dernier article est pour vostre boette, consignée le 22 janvier et partie le 23, suivant son mémoire; la deuxième ira plus vite à ce qu'il croit. Ce n'est pas la première fois que ces avantures sont arrivées. Je perdis, il y a quatre ou cinq ans, sur mon compte, une petite boette de fer blanc qui renfermoit les quatre estampes roulées des tableaux de l'*Albane*, que j'ay autrefois achesté pour le Roy, quoique la boette fût adressée chez feu M. de Louvois à M. de Merveilhaux, qui m'avoit demandé ces estampes. Depuis ce temps, Mme la Duchesse de la Roche-Guion a esté encore en peine d'une autre boette, qui se retrouva enfin. L'on m'a dit que ces sortes d'accidens viennent de la Douane, qui retient les pacquets. S'il n'y a personne pour les retirer à Lion, ils y restent autant qu'il plaît aux Mrs de la Douane, qui pourroient, ce me semble, pour la commodité du commerce, les laisser passer à Paris pour les faire payer les mêmes droits qu'on paye à Lion. L'on fairoit un grand bien au public de procurer quelque remède à ces désordres, qui arrivent, dit-on, assez souvent.

Je n'ay envoyé, Monsieur, la seconde boette que le 26 février, ne l'ayant peu avant ce temps-là par les raisons que vous aurez veu dans mes précédentes, que je ne répette pas pour ne pas vous fatiguer de redittes. Vous avez reçeu, Monsieur, le quatrième dessein avant les boettes, parce qu'estant exécuté dans les boettes de la première voiture, je creus qu'il estoit à propos de le renvoyer, dès lors que l'ouvrier n'en eut plus de besoin, affin que vous peussiez le confronter avec son ouvrage.

Je ne saurois, Monsieur, vous exprimer la douleur que j'ay de ces contretemps, plus par la pensée que vous en avez que par la crainte de perdre ces boettes, qui ne peuvent vraysemblablement qu'estre retardées. Quand, par un malheur extraordinaire, elles seroient perdues, c'est à moy à m'en charger avec le Maistre de la Poste, qui convient des faits. Je me fairay toujours un extrême plaisir de vous épargner toute sorte d'inquiétude, quelque petite

qu'elle puisse estre, n'ayant rien tant à cœur que de tascher de vous plaire en ce que je puis et de respondre par quelque endroit aux bontez que vous avez pour moy. Je vous supplie très humblement d'en estre persuadé et que l'on ne peut pas estre avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

— L'on m'a averti qu'il ne faisoit pas bon en Italie pour le Sr *Benoist;* si M. son père a quelque bon sentiment pour luy, qu'il ne doit pas négliger de le retirer le plus tost qu'il pourra. L'avis vient d'une personne très bien informée et qui a rendu à ce jeune homme d'aussy bons services que l'on en puisse rendre au lieu où il estoit. Sachant, Monsieur, que vous avez pris autrefois quelque intérest en luy, j'ay creu vous faire plaisir de vous faire part de cet avis charitable.

Je prends, Monsieur, la liberté de vous adresser la response à la lettre de M. l'Abbé de Fleury.

« Répondu le 7 avril 1692. »

Archives nationales, O1 1936.

337. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 25 mars 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 29 février; je vous souhaitte de tout mon cœur un heureux voyage et un plus heureux retour.

J'ay fait icy mes diligences pour les boettes d'escaille; la faute viendra des Courriers, qui font je ne sçay quels commerces, pour eux et pour des particuliers, qui font grand tort au commerce public.

J'attendray patiemment mon compte de janvier et la Lettre de change que vous me faites espérer, Monsieur. J'ay esté payé de celle de M. Clerx. La voye de M. Rouiller sera plus seure apparement.

Je n'ay point parlé au Sr *Bedaut* sur vos ordres, parce qu'il est incommodé; je prendray mon temps pour le faire entrer, comme il doit, dans vos sentimens.

Je vous ay envoyé, Monsieur, avec les autres desseins, celuy de l'angle du petit Chigi, que le Sr *Sarabat* coppie présentement.

Pour le Sr *Lepautre*, il fait honneur à sa profession en faisant le service du Roy; ayant du génie et estant occupé continuellement, il est impossible qu'il ne devienne un très habile Sculpteur. Les Italiens, qui commancent à le connoistre, en font beaucoup de cas; il y en a plusieurs qui m'ont demandé des jets de ses modelles; le Sr *Almerane*, qui est un des premiers hommes du siècle pour les médailles, a esté des premiers et m'a témoigné que je l'obligerois de luy faire jetter en plastre, en payant le mouleur, tout ce qu'il moulera des ouvrages du Sr *Lepautre*.

Pour ce qui regarde le Sr *Théodon*, si je ne connoissois les manèges de Rome, j'aurois esté surpris de ce que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, Monsieur, car il ne s'est rien passé de nouveau depuis sa sortie, et je ne songerois jamais à parler de luy si son oisivetté pouvoit luy permettre de se faire une meilleure occupation que celle de vous importuner et de vous faire importuner. Il me semble que l'on songe bien tard à sa justification, et je ne sçay pas ce que l'on pourroit dire pour deffendre son extrême paresse, d'autant plus que je m'offriray volontiers à faire faire de meilleurs ouvrages que les siens pour la moitié du temps qu'il y a mis et d'espargner deux mille francs au Roy sur l'argent qu'il en a reçeu; ce que vous n'aurez pas de peine à croire quand vous sçaurez que le prix de la coppie de Jules César a esté arresté à quatre cens cinquante escus avec un vieux Sculpteur du choix du Sr *Théodon*, quoiqu'il y ait une fois plus d'ouvrage à cette figure qu'à celle de son Atlas. Le Sculpteur, cependant, est chargé de tous les frais, à l'exception du marbre. Je ne sçay encore ce qui a pu obliger M. le Cardinal d'Estrée à escrire ce qu'il a escrit à M. l'Abbé de Gesvres; si ce n'est qu'ayant sçeu les mouvements que cette Em^ce se donnoit, par le respect que j'ay toujours eu pour elle, je creus estre obligé de luy faire connoistre le Sr *Théodon* tel qu'il est. Pour faire voir à ce Seigneur le mauvais parti qu'il prenoit, je fis une peinture fidelle du personage à M. l'Abbé de Borneil, créature dud. Cardinal. Comme il y a de fort vilains endroits dans ce portrait, ils se seront peut-estre imaginez que je vous l'aurois dépeint aussy naturellement qu'à eux, et vous sçavez, Monsieur, que je me suis contenté d'escrire ce qui regardoit purement le service du Roy, aussy bien qu'à feu M. de Louvois. Je ne saurois deviner par quel endroit j'ay pu mériter auprès de M. l'Abbé de Gesvres de se déclarer contre moy, qui ay toujours esté de ses plus zellez serviteurs sur tout ce qui le regarde; luy,

dis-je, à qui j'ay fait voir, plus de deux ans avant la sortie du Sr *Théodon*, une lettre de M. de Louvois dans laquelle il m'escrivoit que, s'il ne travailloit pas autrement, il estoit d'avis de le congédier, et beaucoup d'autres choses dont je ne veux pas vous fatiguer pour ne pas abuser de vostre patience.

Pour respondre à vostre lettre sur la place du Cavalier *Bernin*, où le Sr *Théodon* dit avoir esté mis par le choix du Pape, voicy, Monsieur, ingénument ce que c'est. Il y a, derrière l'esglise de Saint-Pierre, un hastelier où le Cavalier *Bernin* a fait la statue équestre du Roy. Quand je fus chargé de la Direction de l'Académie, cette place estoit occupée par un nommé il Signor *Philippo*, que le Sr *Théodon* me proposa pour faire la coppie du Tibre, suivant les ordres que j'avois. Ayant veu et examiné les ouvrages dud. Sig^r *Philippo*, je fis convenir le Sr *Théodon* qu'il n'y auroit pas de la seuretté de luy confier cette figure, que le Sr *Bandy* a faitte ensuitte; par où vous pourrez juger, Monsieur, de l'importance de la place. Ce *Philippo* estant mort, la place fut briguée par plusieurs; elle fut donnée par la Congrégation de la Fabrique de Saint-Pierre, qui en dispose, au nommé *Lorenzo Ottone*, qui fait la coppie du Nil pour Sa Majesté. Cet homme l'ayant occupée environ deux ans, il s'en desgouta parcequ'on ne luy donnoit pas à faire certains ouvrages qu'il croyoit estre ordonnez. Il fit confidence de son dégoust comme à son meilleur ami au Sr *Théodon*, son compère, qui luy dit avoir raison; et, après l'avoir entretenu quelque temps dans ces mesmes sentimens, il luy conseilla de communiquer son affaire au Cardinal Cibo, son patron, et se desgager honnestement de son hastelier, ce que le bon homme fit. Le Sr *Théodon*, instruit de ces démarches, prit cependant des mesures avec M. le Card. d'Estrée pour solliciter la place de son compère, le prévenant ensuitte pour luy faire approuver sa poursuitte et luy demandant le secret. M. le Card. d'Estrée fit solliciter l'affaire, qui luy réussit d'autant plus facilement qu'il n'y avoit point de concurrent, tout le monde croyant la place occupée. J'ay sçeu toute l'histoire du Signor *Lorenzo Ottone*, avec qui je m'en suis informé pour satisfaire vostre curiosité. Je fus hier dans cette même veue trouver le Signor *Matthia de' Rossi*, qui a succédé, comme Architecte de Saint-Pierre, à la place du Cavalier *Bernin*, et qui a veue sur l'hastelier en question, comme sur les autres bastimens. Il leva les espaules quand je luy dis ce que le Sr *Théodon* avoit escrit en France et me dit

spirituellement qu'il y avoit équivoque dans ses escritures; ajoustant, pour response, que Monsignor Vespiniani, Juge de la Fabrique, luy ayant présenté le Sr *Théodon*, luy avoit dit seulement de luy donner l'entrée dans l'hastelier du Cavalier *Bernin*, parce que la Congrégation de la Fabrique luy avoit donné la permission d'y travailler; et ajousta que la Fabrique n'avoit jamais eu de Sculpteur affecté depuis le Cavalier *Bernin*, s'estant reservée la liberté de prendre ceux qu'elle juge à propos pour faire tous les ouvrages qu'elle ordonne. J'ay sçeu de plusieurs autres personnes que, dans le dessein que l'on a depuis quelque temps de faire quelque ouvrage dans la chapelle de Saint-Pierre qu'on appelle du Baptesme, il y avoit douze Architectes qui avoient présenté tout autant de desseins, et le Signor *Lorenzo* cy dessus me dit encore hier qu'il faisoit présentement en cire deux desseins de cette ouvrage, l'un après le Cavalier *Fontana*, et l'autre après *Mathia de Rossi*, les deux plus habilles Architectes de Rome. Il me dit, de plus, ce que j'ay apris d'autre part, que les deux principales figures de cet ouvrage estoient destinées à *Dominico Guidi* quand on en viendroit à l'exécucion; que les autres figures seroient partagées à plusieurs Sculpteurs, où le Sr *Théodon* pourroit avoir sa part comme les autres. Ce qu'il y a de plus particulier sur ce Signor *Lorenzo*, c'est que c'est luy-même qui, sur trois méchantes figures de terre qui sont encore dans l'Académie, fit le modelle de cire du Sr *Théodon*, sur lequel a esté basti le grand modelle de plastre de son groupe; que ce même *Lorenzo* fit l'armature du grand modelle, le Sr *Théodon* ne sachant par où s'y prendre. Vous pouvez savoir la vérité de ce dernier article du S^r *Le Tilier*, Sculpteur François, connu de M. *Le Gros*, qui a eu sa bonne part à toute la structure de ce grand Modelle; qui peut vous dire encor, ce que je n'ay jamais escrit, que, l'ayant apellé pour travailler à la figure d'Atlas du Sr *Théodon*, en ayant voulu prendre les mesures, il y trouva un bras trop court sans remède, et qu'il falut reprendre lad. figure au ciseau, quoiqu'elle fût déjà à la râpe. Quoi qu'il en soit du Sr *Théodon*, ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'on épargnera plus de dix mil francs sur son groupe; qu'il sera mieux qu'il n'auroit esté, et ce par les soings du Sr *Lepautre;* que c'est un bonheur qu'il soit tombé entre ses mains dans le meschant estat qu'il l'avoit laissé, et, si ceux qui se passionent si fort pour le Sr *Théodon* peuvent le porter à faire une espreuve de ce qu'il sait avec ce jeune homme, je

pariray pour le dernier, double contre simple, soit à dessiner, soit à modeller, soit à travailler le marbre. Je prends cette affaire d'autant plus à cœur qu'elle s'est passée sous les ordres de feu M. de Louvoys, dont j'ay connu l'exactitude et l'équité, et que je voy qu'il y a de la malignité de vouloir réveiller une affaire après deux ans et contre le service du Roy, qui en a eu connoissance. Il faut bien aymer à brouiller et n'avoir pas grand chose à faire pour chercher de si petites occupations. Je vous demande pardon sy je prends la liberté de vous parler avec tant de sincérité; la mémoire de M. de Louvois m'est trop chère, et le sera toujours, pour ne pas luy rendre tout ce que je luy dois avec le même zelle que j'aurois fait pendant sa vie. Je suis, avec toute sorte de respect, de soumission et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

J'envoye le tableau de M. l'Abbé de Fleury sous vostre adresse, suivant les ordres qu'il m'en a donné par sa dernière lettre.

— *Théodon.* Fabrique Saint-Pierre. — Répondu le 13 avril 1692 pour accuser seulement la réception de cette lettre, qui n'est qu'une réponse à celle de Monsieur le Surintendant du 29 février 1692.

Archives nationales, O[1] 1936.

338. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 20 may 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 27 avril.

J'ay fait voir à M. *Bedaut* l'article de vostre lettre qui le regarde, dont il m'a paru surpris. Il m'a dit néantmoins, quoiqu'il se soit engagé au voyage de Rome à meilleures conditions que celles que vous proposez, qu'il suivra aveuglément vos ordres.

Le Pape estant retourné à Monte Cavallo, le Vatican estant libre, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, le Sr *Desforêts* y travaille avec beaucoup d'assiduitté depuis le matin jusqu'au soir, y faisant porter son disner, affin de tascher de gagner le temps que le Pape pourroit luy faire perdre s'il y revenoit; de manière qu'une de ses journées en vaut deux, ce qui ne peut qu'avancer extraordinairement ses ouvrages.

Pour le mesnage de l'argent que je dois donner au Sr Guidotti, pour les grandes cuvettes de porphire qu'il fait, vous pouvez, Monsieur, vous en fier à moy; pour le peu de temps qu'il tra-

vaille, elles sont fort avancées. Le travail du porphire est tout autre que celuy des pierres ordinaires à cause de sa duretté, de la difficulté et de la manière de le travailler. La plus grosse despense se fait à l'esbauche, les pointes de fer dont l'on se sert se cassant ou s'émoussant facilement, à cause de la trempe, qui est très mal aisée à trouver au point de duretté et fermetté qu'il faut, comme j'ay veu souvent par expérience. L'on est obligé de payer tous les jours le raccomodage de ces fers, qu'il faut avoir en grand nombre pour ne pas interrompre le travail, ce qui ne se fait pas sans beaucoup de despense, et c'est ce qui rend ces ouvrages si chers. La seule scieure a cousté jusqu'à trois escus et demy le palme; elle est présentement à un escu et demy; les scieurs aussy gagnent à peine leur vie, de même que les autres ouvriers, qui sont très rares, parce qu'outre la despense, les esclats sont très dangereux, ce qui fait qu'il y a très peu de gens qui le travaillent proprement. Je n'en sache que trois dans Rome; de ces trois l'on ne sauroit jouir de deux, parce que ce sont des yvrognes; de ces deux même, l'un, outre l'yvrognerie, est un peu fol. Celuy qui fait les cuvettes est certainement le plus habile, sage et de bon commerce, commode même pour les payemens, malgré la coustume de Rome, où l'on est obligé d'avancer toujours quelque chose à ceux qui entreprennent les ouvrages; autrement ils ayment mieux ne rien faire, suivant cette même maxime si l'on ne les paye pas à mesure qu'ils travaillent. Je suis obligé, Monsieur, de m'accommoder à leurs manières, et je puis vous asseurer, avec vérité, que j'ay esté obligé d'avancer plus d'une fois des sommes assez considérables, que je n'ay mis en despense que longtemps après, de peur de paroistre mauvais dispensateur, quoique je ne peusse pas faire autrement, si je n'eusse voulu m'exposer à retarder les ouvrages du Roy ou hazarder les avances, parce que la pluspart des ouvriers sont icy fort misérables. J'ay voulu entrer dans ces détails, affin de vous informer pleinement de l'estat des choses, pour vous-même, Monsieur, et pour mon intérest. L'ouvrier, prétendant travailler comme il a commancé, aura fini les cuvettes dans les quatorze mois qu'il a demandé pour les finir proprement. Quand il recevroit cent escus tous les trois mois, ce ne seroit que luy faire justice pour avoir les cinq cens escus à la fin de son travail. Je tascheray cependant de retarder les payemens le plus que je pourray, particulièrement quand il commancera de les mettre à la roue, que la despense est moindre.

Pour la boette d'escaille que j'ay envoyé, je suis bien aise, Monsieur, qu'elle soit entre les mains de M. Aubry. Je n'ay pas prétendu l'envoyer comme un modelle de propretté, ayant esté gastée et rajustée, comme j'ay eu l'honneur de vous l'escrire. Je l'ay exposée avant qu'elle ait eu la dernière main, pour vous faire voir seulement la manière dont on les fait icy. Sy j'avois peu aussy facilement faire revenir les autres, je suis certain que cette affaire seroit finie présentement à vostre gré; j'aurois achepté avec joye bien plus qu'elles ne coustent le plaisir de vous avoir satisfait. Sy j'ay l'honneur d'estre bien connu de vous, pour peu, Monsieur, que vous ayez conservé de cette bonté que vous m'avez témoigné jusqu'à présent, vous ne devez point hésiter de me renvoyer les dessus de ces boettes qui ne vous accomodent point; je raccommoderay tout avec l'ouvrier, et quand je ne fairay que me raccommoder avec moy-même et me mettre l'esprit en repos, j'auray gagné certainement au delà de tout ce que je saurois vous dire, parce que je suis certain que je vous contenteray, n'ayant point de plus forte passion que celle de vous plaire et ne pouvant pas estre avec plus de respect, de zelle, de soumission et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu le 9 juin 1692. »
Archives nationales, O[1] 1936.

339. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 1er avril 1692.

Je n'ay point reçeu de vos lettres, Monsieur, par cet Ordinaire. J'ay parlé à M. *Bedaut*, suivant vos ordres, lequel vous fait luy-même sa response, que je ne rescris point pour ne pas vous fatiguer d'une seconde lecture. J'ajousteray seulement qu'il y a apparence que les choses sont comme il les escrit, parce que, dans le premier voyage qu'il fit pour estre icy à la pension du Roy, feu Mons. de Louvois me fit l'honneur de m'escrire qu'il l'envoyoit pour se fortifier dans le dessein; que je luy fairois plaisir d'en prendre soing, laissant à son choix de loger ou ne point loger dans l'Académie; et, lors que led. Sr *Bedault* voulut s'en retourner pour donner ordre à ses affaires, à cause des grandes dépenses que l'on faisoit chez luy, Mme sa femme estant continuellement malade

et n'ayant auprès d'elle, à la teste de son mesnage, qu'une fille sans expérience, feu Mons. de Louvois m'ordonna par une de ses lettres de faire en sorte de le retenir, que, s'il pouvoit rester encore icy un an ou dix-huit mois, je fairois son bien; ce qui me fait croire qu'il avoit quelque dessein de l'avancer et de le mettre en estat de pouvoir rendre service à Sa Majesté. D'autant plus qu'il a du mérite, que l'on ne peut pas porter plus loing la passion qu'il a pour sa proffession, aussy bien que l'application à profiter de tout ce qu'il y a en ce pays qui luy peut convenir. A son premier voyage, il envoya ou emporta deux caisses pleines d'estudes qu'il avoit faittes après tout ce qu'il y a de plus beau, jusqu'à des veues des plus agréables, qu'il dessina pour s'en servir dans le besoing, ayant même apris à modeller la terre. Il fit voir toutes ses estudes à M. de Louvois. Il n'a pas employé le temps moins bien à ce second voyage; tout ce qu'il fait ne sont que des estudes pareilles, après tous les beaux morceaux qu'il trouve dans les Cabinets de Rome ou ailleurs, à l'exception de deux ou trois petits tableaux d'invention. Je l'ay laissé suivre son génie, croyant en cela entrer toujours dans la pensée de feu M. de Louvois. D'ailleurs, il n'y a point de Pensionnaire plus assidu à venir tous les soirs dessiner après le Modelle jusqu'à deux heures de nuit, y venant de chez luy, car il ne loge pas dans l'Académie, ne l'ayant pas jugé à propos à cause des deux jeunes filles qu'il a, quoique, Dieu mercy, Monsieur, tous les Pensionaires soient de leur costé fort sages et fort modestes. Mais les Romains sont si scrupuleux sur les femmes que le Sr *Bedaut* a creu devoir se conformer à leurs manières pour ne pas aller contre le proverbe : « A Rome comme à Rome. » Son logement luy couste quinze pistolles, quoiqu'il soit logé assez estroittement pour espargner, ayant, avec sa femme, trois enfants à nourrir. Son voyage a esté sans doute d'une grande despense, quand ce ne seroit que pour le port des hardes.

Je ne doute pas, Monsieur, que vous n'ayez fait la meilleure partie de ces réflexions par le penchant naturel que vous avez à faire du bien à tout le monde. Je sçay, d'ailleurs, qu'il s'agit des intérests du Roy, qui sont et doivent être sacrés par tout pays à l'esgard de toute sorte de personnes; mais, comme il y a apparence que le voyage du Sr *Bedaut* n'a pas esté fait sans la participation de Sa Majesté, de laquelle il a l'honneur d'estre connu, ayant eu celuy de travailler pour elle, quand vous aurez, Monsieur, la bonté de représenter les choses naturellement, j'ose espé-

rer que Sa Majesté décidera favorablement pour le Sr *Bedaut*, soit qu'elle trouve bon qu'il reste encore icy, ou lors qu'elle jugera à propos qu'il s'en retourne en France. J'ay creu, de mon costé, qu'il estoit de mon devoir d'entrer dans ces détails pour faire un rapport fidelle de tout, affin que l'on puisse décider plus facilement. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Mandé, dès le 29 février, que les ouvrages de *Bedault* étoient au Roy, et qu'il prit son party afin que l'on rendît compte au Roy. — Écrit encore le 16 mars en réponse de la lettre de M. de La T., du 12 février; attendre réponse. — Écrit le 20 avril pour accuser seulement la réception de cette lettre et d'un tableau pour M. l'Abbé Fleury. »

Archives nationales, O1 1936.

340. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 8 avril 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 16 mars, avec les deux de M. Rouillé du 14 et du 15. J'ay veu, suivant vos ordres, le Sr Langlois, Commis de la Poste, pour les deux mil livres qu'on luy devoit ordonner de me payer; il m'a fait voir des lettres de Paris du 15 et de Lion du 22, où M. Rouillé ne parle point de ces deux mil livres, et m'a dit ensuitte qu'il ne sauroit avoir payé laditte somme, parce qu'on a tiré sur luy une lettre de change de deux mil escus qui ont consommé tout son fonds.

J'ay bien de la douleur, Monsieur, d'avoir manqué dans l'exécution de vos ordres sur les boettes d'escaille. Je me suis reiglé sur vostre lettre du 10 novembre, où vos ordres sont exprimés en ces propres termes : « Il faut que le dessus et le dessous de chaque boette soient conformes aux desseins que j'envoye. » Je creus que ces deux parties ne pourroient pas estre conformes aux desseins qu'elles ne le fussent entre elles. Je me confirmay dans cette pensée sur ce que l'ouvrier me dit en avoir fait quatre depuis peu de temps pour envoyer à Paris sur des desseins qui en estoient venus, et sur le modelle de celles que j'ay envoyées pour la figure, seulement le dessus et le dessous semblables. Un François me dit, peu de jours après, qu'un de ses amis avoit reçeu des ordres pareils. Je vis ensuitte deux boettes sur ces modelles garnies différemment, l'une à ressort et l'autre à pompe, qui me parurent fort

agréables. Tout cela me fit croire que ces sortes de boettes estoient devenues à la mode en France, où l'on en change plus facilement qu'ailleurs. J'ay creu que vous ne trouveriez pas mauvais que je prisse la liberté de vous en envoyer une de la première façon, qui me paroît assez galante. Comme j'avois retiré les deux boettes que j'avois rebuté sur ce, Monsieur, que vous m'aviez escrit que vous ne vouliez pas que vos desseins parussent, les ayant gardées heureusement, j'ay fait appliquer à l'une la garniture que vous verrez, mais en la destachant d'une autre boette ordinaire et la voulant rattacher l'un des cercles s'estant rompu, il a fallu y en remettre un d'or pour avoir plus tost fait, ce qui fait un peu de diversité, qui ne sera pas peut-estre au goût de tout le monde. Comme je ne l'envoye que pour justifier que j'ay creu bien faire, elle sera assez bien pour vous faire voir ce que c'est, souhaittant, Monsieur, qu'elle soit sur mon compte, puisque j'ay fait la faute, quelque innocement que je l'aye faitte.

Les boettes de M. le Card^al de Bouillon, ny celles de M. le Duc de Chaulnes n'estoient pas de cette manière, Monsieur; le dessus et le dessous n'estoient point conformes, le dessous ayant de la profondeur à peu près de la même manière que la garniture de celle que j'envoye. Si vous les voulez de cette façon, vous n'aurez, Monsieur, qu'à prendre la peine de renvoyer celles qu'il vous plaira; l'un des deux morceaux servira de dessus, auquel on ajustera un dessous de la manière que vous l'ordonnerez. L'ouvrier reprendra ce qui ne vous plaira point; il n'y aura que le temps de perdu; c'est, ce me semble, le plus seur remède. C'est une méprise bien malheureuse pour moy, dont je suis certainement bien mortifié; vous ne sauriez, Monsieur, me faire une plus grande grâce que de me donner l'occasion de la réparer.

Il n'y a que deux boettes à clous d'or et dix de laiton à la première voiture, et, dans la seconde, douze à clous de laiton et deux à clous d'or.

J'attendray, avec vostre permission, l'exécution de tous vos ordres, Monsieur, après que vous aurez veu la lettre que le Sr *Bedaut* vous escrit sur tout ce qui le regarde; pour ce qui est des six cens livres de sa pension, il les a toujours reçeux, suivant l'intention de feu M. de Louvois, comme vous pourrez voir, Monsieur, dans mes comptes arrestés. C'est justement ce que chaque Pensionnaire despense au Roy, deux cens cinquante livres pour l'entretien, cela veut dire pour habits, blanchissage, etc., et

trois cens cinquante livres pour leur despense de bouche, que je paye au Despensier, lequel est obligé sur cette somme de faire blanchir le linge de table et les draps, fournir la chandelle, petite vaisselle, qui est icy de fayence, verres, bouteilles, tout enfin, hors la batterie de cuisine et les grands plats d'estain et porte-assiettes, qui sont au Roy. Il est obligé, outre cela, d'entretenir un Valet pour faire leurs chambres et faire porter leur disner au Vatican et partout ailleurs où les Peintres travaillent, affin de les empescher de perdre le temps à aller et revenir.

J'apporteray tous mes soings pour faire en sorte que les coppies du Sr *Desforêts* soient aussy bien, ou mieux s'il se peut, que celles de M. le Card^al de Bouillon. L'on a interrompu son travail au Vatican, depuis quinze jours que le Pape a parlé d'y venir; les Officiers ont obligé de cesser et de ranger même les tableaux; quoique l'on en ait usé plus honnestement par le passé, où l'on y a peint en présence même des Papes. Le Sr *Desforêts* m'a dit y avoir reçeu deux fois la bénédiction d'Innocent onze sur son eschaffaut, lorsqu'il estoit à la Pension du Roy. Je verray, Monsieur, s'yl n'y aura pas quelque moyen d'arrester ou de prévenir de pareils accidens, et vous en donneray avis[1].

Tous les Pensionnaires font leur devoir. Le Sr *Lepautre* travaille à son ordinaire avec toute sorte d'application après le groupe, qui avance fort, et après ses autres estudes; le Sr *Legros* prend ce même train; le Sr *Sarabat* fait aussy assez bien de son costé; le Sr *Bedaut* attend, Monsieur, vos ordres, sans perdre cependant un moment de temps.

Je vous envoye, Monsieur, mon compte du mois de mars, où vous verrez que j'avance encore plus de quatre cens escus. J'ay esté obligé d'en donner quarante de cette monnoye à l'ouvrier qui travaille les cuvettes de porphire, suivant la coustume et pour l'ayder à payer les despenses qu'il a faittes à faire scier en deux le bloc de porphire et ménager dans l'un des bouts les pieds desd. cuvettes, ce qui a réussy heureusement. Ces deux dernières seront plus grandes et plus belles que les premières. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu le 27 dudit. »

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. Depuis : « J'attendray... » Lecoy, p. 88-90.

341. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 15 avril 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, par cet Ordinaire, les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 20 et 23 mars. J'ay appris, dans la première, que vous aviez veu les desseins du Sr *Bocquet*, mais que vous n'aviez encore reçeu ceux que j'avois envoyés avec les boettes d'escaille; l'un et l'autre n'aura esté que rettardé apparemment en chemin.

Je n'ay peu encore fixer le prix des vases de jaune antique, l'ouvrier tenant trop ferme sur le premier. Je me sers de la méthode de ce pays d'aller lentement, pour tascher de le mettre à la raison, si je puis.

Je n'ay reçeu, Monsieur, la lettre d'avis de M. Clerx, avec sa première de change du 2 février, qu'un Ordinaire après avoir reçeu sa seconde, le Courrier qui les portoit ayant esté retardé, je ne say par quelle avanture. J'ay esté payé de lad. Lettre, comme vous aurez veu par mes précédentes et par mon compte de mars, où je l'ay mise en recepte. J'ay reçeu la lettre d'avis et de change dud. M. Clerx sur M. de Steinbier de deux mille livres en datte du 24 mars; elle a esté acceptée le 11 du présent.

Pour les boettes d'escaille que vous avez reçeues, je suis certainement bien à plaindre, n'ayant point de plus forte passion que celle de suivre exactement vos ordres. La seule grâce, Monsieur, que je vous demande, c'est d'en renvoyer la moitié, pour les rendre parfaittes, sur le modelle que vous souhaitterez. L'ouvrier prendra ce que vous ne voudrez point; je l'ay déjà prévenu. Ce me seroit une douleur plus sensible encore que la première que vous fussiez chargé par ma faute de ce qui vous est inutile. Je vous supplie néantmoins très humblement, Monsieur, de vouloir considérer, pour me consoler plustost que pour me justifier, quand l'on auroit eu intention de faire des boettes de la manière que je les ay envoyées, si l'on eût pu les ordonner en des termes plus naturels que ceux que j'ay marqués dans ma dernière lettre — que le dessus et le dessous de chaque boëte soient conformes aux desseins. Ne sachant pas l'usage que vous en vouliez faire, et ne me croyant pas permis de pénétrer plus avant sans manquer au respect que je vous dois et à la politesse même, je ne songeay qu'à faire diligence. Comme le mal n'est pas sans remède, hors le temps perdu,

je vous supplie encore très humblement de vouloir vous servir de celuy que je propose en renvoyant lesd. boettes; je les attendray avec impatience. Je ne voy que cette consolation pour moy; j'espère que vous ne me la refuserez pas. Je vous aurois bien envoyé, Monsieur, une autre boette garnie d'une manière différente de celle que j'ay envoyée par le dernier Ordinaire; mais j'ay aprehendé d'estre incomode par des soings qui seroient inutiles, si vous souhaittez ces boettes sur des modelles ordinaires. Jusqu'à ce que j'aye reçeu vostre response, je feray une pénitence bien rude; elle a commancé dans un temps des plus propres à la faire[1]. Sy vous me faites l'honneur d'aprouver l'expédient que je propose, je ne désespère pas de réparer ma faute par mes soings et par la diligence, n'ayant certainement rien tant à cœur que de tascher de vous plaire, tant par la passion que j'ay de faire mon devoir que pour respondre, en ce que je puis, aux bontés que vous avez pour moy, qui suis, comme je dois, avec tout le respect, tout le zelle et toute la reconnoissance possible, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu le 11 may 1692. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. C'est-à-dire dans le Carême.

342. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 22 avril 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 30 mars, avec la coppie du mémoire des marbres statuaires et ses remarques, sur lesquelles j'ay respondu, suivant vos ordres, dans une feuille à part que je vous envoye. Pour le faire plus nettement, j'envoye, dans une autre feuille à part, l'argent donné sur lesd. marbres, extrait de mes comptes arrestés; et, dans une troisième feuille, le mémoire desd. marbres, avec leur prix plus juste que dans la coppie que je renvoye, où il y a une erreur de cent escus sur les quatre blocs destinés à faire des Termes; au lieu de « 403 escus, 30 baï., » il faut « 503 éc., 30 baï. » Sy cette erreur estoit dans le Mémoire envoyé avec les comptes de février, on me la doit pardonner; lors que je fis ce Mémoire, l'on ne peut estre guère plus incomodé que je l'estois d'une douleur de

teste extraordinaire, causée par un grand catharre et une grosse fluxion sur l'œil droit, qui m'a obligé de garder la chambre environ deux mois et dont je ne suis pas parfaittement guéri. Le déreiglement de la saison, qui a esté grand en ce pays, y a causé beaucoup de ces sortes de maux.

Vous verrez, Monsieur, dans ma response aux avis du Mémoire que l'on avoit oublié deux articles assez considérables, qui doivent entrer en payement des marbres, albastre et vase, et que l'on en a mis d'autres qui n'y doivent point entrer, parce que je me suis servi de *Frugone* à d'autres choses qu'à la vente des marbres statuaires, de l'albastre de Montahuto et de ses vases de bardille; et je puis vous asseurer, Monsieur, qu'en m'en servant j'ay épargné plus de cens escus au Roy. A la seule conduitte des marbres depuis le port du Tibre jusqu'aux hastelliers, j'ay espargné plus d'un tiers, les Romains employant une fois autant de temps qu'il en a employé pour le moins. Tous ces blocs de marbre ne pouvant estre conduits que sur des rouleaux, je ne saurois vous exprimer le temps qu'ils perdoient et le peu de soing qu'ils avoient des câbles et des rouleaux, qu'il falloit renouveller à chaque voiture; et, par la machine que je luy acheptay et dont il s'est servy, je me suis délivré de ces embarras, et surtout d'une plus grosse despense, n'ayant, Dieu mercy, jamais rien oublié pour mesnager l'argent du Roy, certainement bien mieux que le mien.

Tous les articles qui sont sur Guidotti n'ont rien de commun avec l'albastre brutte; le Sr *Frugone* n'a esté associé avec led. Guidotti que pour la façon des tables dud. albastre, non pour la matière, conformément à ce qui est exprimé dans lesd. articles. Comme j'eus ordre de faire faire beaucoup de ces tables, *Frugone*, ayant creu qu'il pourroit gagner quelque chose à la façon desd. tables, me pria de vouloir luy faire part de ces sortes d'ouvrages; mais, ayant éprouvé qu'à moins de travailler luy-même, il y perdroit s'il s'en deschargeoit sur les ouvriers, il se désista de ce travail, comme vous verrez dans mes responses au Mémoire, que je me dispenseray de coppier, de peur, Monsieur, de vous estre incommode par un second détail.

Sy vous n'avez pas reçeu, Monsieur, ces malheureuses boettes, je puis vous assurer avec vérité que ce n'est pas ma faute; l'on ne peut pas avoir de meilleures intentions, ny faire les choses avec plus de soing et de diligence. Le bon Dieu a voulu me mortifier encore par cet endroit. J'attends, avec beaucoup d'impatience, la

response à la lettre où j'ay eu l'honneur de vous escrire mes pensées sur ma méprise.

Le Sr *Legros* est certainement aussy habille que les autres Pensionnaires Sculpteurs à qui l'on a donné des statues de marbre à coppier; je puis même vous asseurer qu'il dessine et modelle mieux que ne faisoient la pluspart des autres quand ils ont commancé leurs figures; de manière, Monsieur, que je croy que vous pourriez acorder à M. son père la prière qu'il vous a faitte, ce jeune homme estant d'ailleurs fort appliqué à ses estudes. C'est à vous, Monsieur, à faire le choix de la figure qui vous plaira le plus, comme l'Agrippine de Médicis[1] a bien réussy, quoiqu'elle soit faitte sur un modelle de terre après le marbre original, à l'exception de la teste, que l'on a fait mouler. Il y en a quatre dans ce même lieu, qui ne réussiroient pas moins bien sans doute; les jets des draperies en sont tous différens; ce sont néantmoins les mêmes habits des anciennes Romaines, car ce sont des statues de femme. Il me semble que celle que l'on apelle Vetturie réussiroit mieux que les autres; vous pouvez en voir le dessein dans le livre des « Antiques » de Périer, page 76[2]. Comme celle qu'on nomme Agrippine[3] y est de la manière que les Matrones Romaines paroissoient en public, et que Vetturie est vestue comme elles estoient dans leurs palais, ayant chez elles les bras nuds comme les hommes, si l'on en croit les Antiquaires, cette figure pourroit servir avec l'autre pour la conoissance de l'antiquitté et pour l'estude de ce que l'on appelle icy « il costume, » c'est-à-dire la science de se conformer au temps, soit pour les habits, soit pour les coustumes des peuples, suivant les sujets que l'on traitte en peinture ou en sculpture.

L'on pourroit faire lad. figure de l'un des blocs de marbre qui estoient destinés pour des Termes; il seroit propre pour la forme et la grandeur même dont l'on demande les figures. La despense croistra de très peu, parce que le Sr *Lepautre*, ne s'en fiant à personne pour le travail des parties difficiles de son groupe, les voulant faire luy-même, il y aura un des garçons qui sera souvent sans rien faire, et par conséquent sans rien despenser au Roy. Vous pouvez, Monsieur, asseurer Sa Majesté que les Sculpteurs gagneront à l'avenir plus qu'ils ne coustent au Roy. Dieu mercy, l'Académie est à présent dans le meilleur estat et le plus paisible qu'elle puisse estre; j'espère qu'elle sera toujours de mieux en mieux.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Nª : Répond. sur l'article du Sr *Frugone*, emploié dans son compte du mois de février 1692 pour parfait payement, et sur le Sr *Le Gros*, qui demande à faire une figure de marbre. — Accusé seulement la réception de cette lettre le 11 may à Paris. — Répondu le 18 may à Versailles et envoié la deuxième Lettre de change de 2,000 l. donnée à M. Jolly. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. De la Villa Médicis à Rome.
2. Robert-Dumesnil, *le Peintre-Graveur Français*, VI, 1842, p. 185, nº 117.
3. *Ibidem*, p. 186, nº 120; la 79e du volume de *François Perrier*.

343. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 29 avril 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 7 avril, avec la seconde de change de M. Clerx sur M. de Steinbier de deux mil livres, en datte du 24 mars.

Les deux Élèves de l'Académie qui partent sous vos ordres seront reçeus comme ils le doivent estre.

Je vous parlerois, Monsieur, peu sincèrement sy je vous disois que je suis bien aise que vous ayez reçeu les 14 boettes; je voudrois de très bon cœur avoir payé le double de ce qu'elles coustent et qu'elles fussent encore à faire, pour pouvoir estre en estat de prévenir les chagrins que j'ay eus.

Je vendray, comme vous me l'ordonnez, Monsieur, les vases de feu M. de Louvois quand l'occasion se présentera; je la chercheray même avec soing, le temps estant peu propre pour vendre des curiosités, icy particulièrement, où l'on voit présentement peu d'estrangers et peu d'achepteurs, le monde y estant plus misérable qu'ailleurs.

J'ay veu, Monsieur, les ouvriers qui doivent travailler les vases de jaune antique, chascun en particulier, Scarpelin, Sculpteur et Lustrateur, et les ay veu tous ensemble pour tascher d'en avoir meilleur marché, leur disant que l'on trouvoit le prix qu'ils en demandoient un peu trop haut. Après avoir considéré sur le dessein chascun son ouvrage, ils sont venus me dire qu'ils ne pouvoient les faire à moins de trois cens cinquante escus Romains les

deux, dix escus de moins qu'ils n'en avoient demandé. Véritablement, Monsieur, il y a beaucoup d'ouvrage, et cette sorte de marbre est très difficile à travailler; mais il n'y en a point où le travail paroisse davantage quand il est fait avec soing, parce qu'il n'y en a point qui ayt le grain sy fin ny qui prenne un si beau lustre; de manière que l'on ne peut pas, ce me semble, s'empescher de leur donner ce qu'ils demandent; mais ils promettent tous de faire chascun sa tasche en toute perfection, et je croy qu'ils le fairont, par ce, Monsieur, qu'il y a de l'émulation entre les principaux ouvriers qui ont travaillé pour le Roy, que je suis bien aise d'entretenir, le service de Sa Majesté s'en faisant beaucoup mieux; c'est, Dieu mercy, ma plus forte passion.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu le 18 may 1692, avec ordre de faire faire les deux vases de giallo antiquo, pour 350 escus Romains les deux. »

Archives nationales, O[1] 1636. »

344. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 6 may 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, le billet que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 13 avril. Je vous envoye mes comptes du même mois.

Les Pensionnaires employent très bien le temps. Le Sr *Lepautre* avance le groupe; il fait des estudes des parties nues, pour tascher de réparer les négligences passées, qui avoient besoing de tous les soings qu'il se donne, qui tourneront à bien, Dieu mercy. Le S[r] *Le Gros* est sage; il s'applique avec succès et attend vos ordres sur la figure que l'on vous a proposée pour luy. Le Sr *Sarabat* avance un second angle du petit Chigi; j'espère qu'il réussira, s'il continue; il a de l'esprit, dessine bien et ne peint pas mal. Le Sr *Bedaut*, qui s'applique à son ordinaire, attend vostre response sur la lettre qu'il a escrit sur tout ce qui le regarde.

Le séjour que le Pape a fait au Vatican nous a fait perdre trois semaines pour la coppie du Couronnement de Charlemagne, car ses Officiers firent tout cesser. Croyant, Monsieur, que ce séjour seroit plus long, comme on disoit qu'il devoit l'estre, je pris la liberté de parler, dans la conversation, à Monseig[r] le Cardinal de

Janson, du retardement que j'appréhendois pour nos peintures, qui eut la bonté d'en parler au Pape à sa première audiance, car l'on ne peut pas estre plus appliqué et plus vif qu'il l'est sur tout ce qui regarde le service du Roy. Sa Saintetté, estant retournée à Monte Cavallo, a mis nostre Peintre en liberté, de manière qu'il travaille et promet de travailler avec toute sorte d'assiduitté. Pour prévenir ces sortes d'interruptions, s'il se peut, je croy, Monsieur, qu'il ne seroit pas mal à propos de faire escrire un mot à Mons. le Cardinal de Janson de vouloir se donner la peine, dans des occasions pareilles, de témoigner à Sa Sainteté que le Roy aura du plaisir que ces tableaux soient coppiés promtement. Je ne dis pas cela pour exciter cette Eminence à rendre ces offices, y estant assez portée, tant par son honnestetté naturelle que par le zelle ardent qu'elle a pour tout ce qui a quelque raport au service du Roy, mais pour luy donner occasion de faire voir au Pape que Sa Majesté prend quelque intérest à ces sortes de peintures, qui luy servent pour des sujets de Tapisseries, comme je l'ay déjà insinué à cette Eminence. J'entre, Monsieur, dans ces particularités, parce que Mons. le Cardinal de Janson s'est apperçeu qu'il y a eu quelque méchant esprit, qui a suggéré au Pape que les François gastoient les tableaux en les coppiant; ce qui n'a pas même apparence de vérité, n'y ayant personne qui ait tant de vénération pour ces Peintures que les François, qui viennent exprès de France pour tascher d'en profiter, et qui empeschent même, autant qu'ils peuvent, qu'elles ne soient gastées par les Italiens qui viennent dessiner avec eux dans les salles où elles sont, et qui en barbouillent tous les jours les murailles, qui ne sont griffonnés que de noms Italiens. Ces méchans offices que l'on a rendus aux François près du Pape n'ont point d'autre source que la mauvaise humeur de *Carlo Marat*, qui avoit déjà prévenu mal à propos, il y a deux ans, le Majordomo, pour qui il travaille. J'en ay eu des preuves certaines, particulièrement la Semaine Sainte dernière, dans une occasion du récit de laquelle je ne veux pas charger cette lettre, de peur de vous fatiguer de minuties. J'ay pris moy-même toujours le party de mespriser ces sortes de choses ; mais l'honnestetté et la modération ont irrité cet homme, qui croit avoir reçeu, dit-on, une grande injure en France, en ce qu'on n'y a pas estimé suivant son idée le tableau qu'il a fait autrefois pour le Roy. Pour arrester les effets de son chagrin, je croy, Monsieur, qu'il n'y a rien de mieux que la médiation et l'authorité de Mons.

le Cardinal de Janson, quand on luy aura recommandé de vouloir favoriser de sa protection les Peintres et autres qui travaillent icy pour le Roy. J'ay creu, Monsieur, qu'il estoit de mon devoir de vous donner cet avis, pour tascher de lever et prévenir les obstacles que je pourrois trouver à faire diligement le service de Sa Majesté dans la petite estendue de ma Direction, persuadé que c'est le plus seur moyen de vous plaire, comme je le souhaitte et comme je dois.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu le 25 dudit, et envoyé une lettre de recommandation pour M. le Cardinal de Janson. »

Archives nationales, O[1] 1936.

345. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 13 may 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 20 avril. Depuis vous avoir rendu compte de tout ce que vous m'avez ordonné sur le Sr *Bedaut*, j'ay trouvé, dans une lettre de feu M. de Louvois, en datte du 2 aoust 1688, la confirmation de ce que led. Sr *Bedaut* a escrit, que M. de Louvois avoit envoyé un des tableaux faits à Rome à M. Fontaine, pour en disposer comme led. Sr *Bedaut* trouveroit à propos. J'ay creu, Monsieur, estre obligé de vous informer de cette particularité, affin que vous puissiez mieux juger sous quelles conditions il est venu à Rome. Je prends, Monsieur, la liberté de mettre dans vostre pacquet la response à la lettre de M. l'Abbé de Fleury, croyant que vous le trouverez bon.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu le 2 juin 1692. »

Archives nationales, O[1] 1936.

346. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 27 may 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur

de m'escrire du 5 may. Celle de change, que vous me faittes espérer, viendra à propos pour estre employée en partie au payement du louage de nostre hostel et hastelier pour le semestre de juillet.

Vous aurez veu, Monsieur, par mes dernières, ce que j'ay peu faire de mieux pour la façon des vases de jaune antique.

J'attendray vos instructions et vos ordres sur les boettes d'escaille et les recevray avec toutes les dispositions que vous pouvez souhaitter, Monsieur, pour les suivre bien exactement.

Allant faire ma cour avant-hier à M. le Cardinal de Janson, il m'ordonna de vous bien faire ses complimens et me dit, Monsieur, mille choses obligeantes sur la bonté de vostre cœur, et, pour conclusion, que l'on en trouve peu en ce temps de la vieille roche comme le vostre. Vous devez estre persuadé, Monsieur, que je fis mon devoir de mon costé, comme je le fairay toujours sur tout ce qui vous regarde, estant, comme je suis et dois estre, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

347. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 3 juin 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 8 et 12 may, avec la Lettre de change de deux mil livres de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 6 may, et la lettre d'avis dud. Sr Clerx.

Je vous envoye mes comptes du mois de may, où vous verrez, Monsieur, qu'une partie de la Lettre de change est consommée, et que j'auray de quoy employer le reste, une partie au payement de la figure du Nil, qui sera achevée de lustrer dans dix ou douze jours. Il ne reste véritablement, pour faire ce payement entier, que 126 écus Romains à donner. Je dois payer, à la fin du mois, le quartier d'entretien aux Pensionnaires, et, au commancement de l'autre, le semestre de louage de nostre maison et de l'hastellier de Ste Cécile.

Pour les Pensionnaires, Monsieur, ils font tous leur devoir. Le Sr *Sarabat* a achevé un grand angle de la gallerie du petit Chigi; il y dessine présentement pour ses estudes, en attendant que son tableau seiche pour le retoucher. Le Sr *Lepautre* achève

ses estudes pour les parties du groupe qui en ont besoin; après quoy le travail ira d'un bon train; estant résolu d'en sortir à son honneur, il en prend bien le chemin, n'espargnant aucun soing avec une application extraordinaire. Le Sr *Legros* ne faira pas moins bien de son costé, s'il continue, comme il y a apparence qu'il le faira. M. *Bedaut* travaille après un dessein pour un tableau qu'il veut faire, dont j'espère, Monsieur, que vous serez content; c'est en l'honneur du Roy. L'on travaille toujours au Vatican, aussy bien qu'aux grandes cuvettes de porphire, l'ouvrier voulant profiter des longues journées pour les avancer pendant le beau temps.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu le 23 dudit. »

Archives nationales, O1 1936.

348. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 17 juin 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 25 may, avec mes comptes signés de février et de mars. Je vous avois donné avis des difficultés de travailler au Vatican que sur ce que vous m'aviez escrit, Monsieur, que le Roy auroit du plaisir que les tableaux que l'on coppie fussent faits promptement; c'est tout dire, Monsieur, pour ne devoir rien oublier sur l'exactitude et la diligence. Je suivray à l'avenir les ordres que vous me donnez; si l'on ne peut pas travailler pendant que le Pape sera au Vatican, comme l'on a toujours fait, je tascheray de faire en sorte que le reste du temps soit bien employé, comme il l'est présentement, car le Sr *Desforêts* travaille depuis le grand matin jusqu'au soir, y faisant porter son disner. Il a déjà esbauché un grand morceau; il ne discontinua pas même la veille de la Feste Dieu, que le Pape vint dans son Palais pour estre porté sur les lieux, affin d'y faire plus commodément, le lendemain, la procession qu'il fit. Comme l'on n'avoit pas donné ordre de cesser de peindre, peut-estre laissera-t-on les choses aller leur train comme à l'ordinaire.

Quand j'auray besoin du secours de M. le Cardinal de Janson, je le supplieray de vouloir me l'accorder, comme vous me l'or-

donnez. Je luy ay rendu vostre lettre, qui luy a bien fait du plaisir par les particularittés qu'il a appris du siège de Namur. Il m'a toujours témoigné une estime et une amitié singulière pour votre personne, Monsieur, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, et, pour mon particulier, j'en ay toujours reçeu des honnestettés qu'il ne mesnage point, tant à l'esgard des Estrangers qu'à l'esgard des François, ce qui luy a acquis une vénération particulière dans l'esprit de tout le monde. Je vous rends très humbles grâces, Monsieur, de la bonté que vous avez eu de luy escrire en ma faveur; elle est d'autant plus grande que j'ay lieu d'estre persuadé, par l'air dont il m'a parlé de vous, en toute sorte d'occasions, qu'il n'y a personne dont la recommandation soit plus efficace auprès de luy que la vostre. Je ne m'en serviray que bien à propos.

Je vous supplie très humblement, Monsieur, d'en estre persuadé, et que l'on ne peut pas estre avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA TEULIÈRE.

Depuis ma lettre escrite, Monsieur, j'ay veu M. *Bedaut*, que je n'ay pas trouvé dans les mêmes dispositions qu'il me parut quand je luy dis pour la première fois que vous desiriez de luy qu'il travaillât pour le Roy, s'il veut que sa pension continue. Il m'a fait de grandes doléances sur vos ordres, comme je say qu'il en a fait à d'autres personnes; il m'a dit vous avoir escrit une seconde fois pour s'en esclaircir, et m'a fait ensuitte entendre assez clairement qu'il s'est imaginé que je luy ay rendu de méchans offices auprès de vous, et que je ne vous ay pas envoyé la lettre qu'il vous a escrite pour vous dire toutes ses raisons et tascher de ne travailler qu'à son profit avec la pension du Roy. Comme vous savez, Monsieur, mieux que personne, s'il a lieu d'avoir de moy des soupçons sy peu obligeans, je vous supplie très humblement d'avoir la charité de luy faire escrire vos intentions pour le désabuser, et de me donner, s'il vous plaît, des ordres conformes, afin qu'il ait sur cela le cœur net, pour me servir de ses termes. Vous ne sauriez croire, Monsieur, la peine que l'on a pour des moindres choses, quand l'on est si éloigné, et qu'en faisant son devoir l'on est obligé de justifier sa conduitte, quelque charitable qu'elle soit, particulièrement quand l'on ayme la paix et que l'on a affaire à des gens capricieux, qui se font des chimères et des monstres pour

se faire de la peine et en faire aux autres. Que cette avanture, cependant, Monsieur, ne diminue en rien, je vous en supplie, la bonne volonté que vous pouvez avoir de faire du bien à M. *Bedaut*. S'il ne regarde que ses seuls intérests, c'est une chose assez naturelle. Je le trouve d'autant plus à plaindre qu'il n'a jamais eu, certainement, moins de raisons de se plaindre. L'on ne peut pas estre mieux intentionné que je l'ay toujours esté pour luy; j'ay assez de témoings de cette vérité; il suffit que vous le sachiez vous même; je m'estime très heureux en cela et d'estre sous les ordres d'une personne si équitable et si pleine de bonté. Je veux espérer, Monsieur, que vous l'employerez toute entière pour luy faire entendre raison et que vous me fairez la justice de croire qu'en vous donnant cet avis, je n'ay d'autre but que de me disculper auprès de vous, en cas [que] le Sr *Bedaut* ne prît pas le party qu'il doit prendre. J'ay creu vous devoir prévenir, de peur de trahir mon devoir, dont je ne puis me dispenser sans manquer au profond respect avec lequel je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Ecrit, le 23 juin 1692, au Sr *Bedaut*. — Répondu le 7 juillet. — La lettre du 23 juin servira de response à celle-cy p^r le Sr *Bedault*. »

Archives nationales, O^1 1936.

349. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 20 juin 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 26 avril, que les Srs *Delinières* et *Lorrain* m'ont rendue. Ces deux Pensionnaires me paroissent sages; j'en auray, suivant vos ordres, le soing que je dois et vous rendray un conte exacte de leur conduitte à la fin de chaque mois, suivant la coustume establie.

J'ay reçeu, Monsieur, par le dernier Ordinaire, une seconde lettre du 18 may, avec la seconde de change du 6 du même mois.

Je fairay travailler les deux vases de jaune antique, et m'appliqueray à les faire finir avec tout le soing possible; les ouvriers, au moins, sont bien disposés à faire leur devoir. Je n'oubliray rien pour entrettenir ces bonnes dispositions, pour vous obéir en suivant mon inclination.

Je vous envoye, Monsieur, conformément à vos ordres, les desseins de trois figures drappées de la Vigne Médicis; j'ay creu ne

devoir pas faire dessiner la quatrième qui reste au même lieu, parce que la drapperie est presque la même que celle d'Agrippine que le Sr *Doisy*[1] a coppiée.

Pour ce, Monsieur, que vous me faittes l'honneur de m'escrire sur ce jeune homme, j'ay esté surpris et fâché de son malheur. C'est un fort bon garçon qui a tiré de son génie tout ce qu'il a peu pendant le séjour qu'il a fait à Rome. Il y est arrivé ne sachant pas dessiner une teste, au pied de la lettre, et s'en est retourné dessinant assez raisonnablement, et modelant beaucoup mieux et de meilleur goust sans comparaison qu'à son arrivée, comme il peut faire voir par les estudes qu'il a fait, en assez bon nombre après l'antique et quelqu'une même d'invention. Sa figure d'Agrippine en marbre est bien, et beaucoup mieux que le modelle de terre qu'il en fit peu de temps après son arrivée. J'espère, Monsieur, que vous en serez content; je puis au moins vous asseurer, et avec vérité, qu'il n'a pas perdu le temps en ce pays; mais tout ce que l'on y voit de rare ne peut pas faire, en trois ou quatre ans de séjour et d'estude, un homme parfait dans son art, quand même la Nature auroit donné un génie supérieur, tel que le demandent la Peinture, la Sculpture et l'Architecture pour pouvoir arriver au premier ordre. Je suis persuadé, quelque heureux génie que l'on ait, que l'on a encore besoing des yeux d'autruy pour faire quelque chose de bien et des avis des Maistres, quand on n'a pas leur expérience et leur savoir. Le Sr *Doisy*, ayant eu le bonheur de pouvoir travailler auprès de M. *Girardon,* qui luy avoit offert de l'ouvrage, à ce que l'on m'a dit, n'a pas bien entendu ses intérests de le refuser. Il auroit pu tirer de grands avantages des leçons d'un aussy habille homme, et je ne doute pas qu'ils n'eussent esté contents l'un de l'autre, car ce garçon là est fort laborieux; mais la plus part des jeunes gens manquent de discernement et de conduitte, comme je l'esprouve assez tous les jours. Ils ont icy tous les secours qu'ils sauroient souhaitter pour leur avancement, avec toute sorte de commodittés. Par l'amour que j'ay toujours eu pour les Beaux-Arts, j'ay fait, depuis plus de vint ans, un amas de tout ce qui peut former le bon goust en estampes, livres et autres curiosités, que l'on ne trouveroit point facilement ailleurs. Je ne demande pas mieux que d'en faire quelque bon usage pour les Pensionnaires; je n'ay trouvé que le Sr *Lepautre* de bonne volonté. J'espère aussy, Monsieur, qu'il faira voir ce que peut le séjour de Rome quand l'on

en sait profiter, que l'on a, avec une forte passion de s'avancer, de l'application et de bons yeux, de ces yeux qu'un des grands hommes de l'antiquité apelle *oculos eruditos*, instruits des bons principes des Arts. C'est pour cela, Monsieur, que j'ay pris autrefois la liberté de vous escrire qu'il estoit nécessaire, pour l'honneur de l'Académie, de faire un choix des Pensionnaires que l'on envoyeroit, tant pour la capacité que pour les mœurs. Certainement Rome est si pleine de tant de belles choses que je ne craindray pas de dire que, dans tout le reste du Monde, il n'y a rien de comparable au Vatican tout seul, le prenant dans toute son estendue. Il renferme tout ce qu'il y a de plus rare dans les arts d'antique et de moderne, *Raphaël* ayant eu le soing de l'y ramasser plus particulièrement que tout autre; mais il faut estre en estat de connoistre ces beautés pour les aymer et pour en profiter, d'application pour les estudier et s'en former une idée solide, et beaucoup de persévérance pour se faire un chemin à la perfection.

Je vous supplie très humblement de me pardonner ces réflexions, puisqu'elles ne sont pas hors de mon sujet. Je vous rends cependant très humbles grâces, Monsieur, de m'avoir donné avis de la destinée du Sr *Doysi*. Je tascheray d'en profitter pour l'avenir; j'auray soing de garder les premières et les dernières estudes des Pensionaires, affin que l'on puisse voir, par leurs propres ouvrages, s'ils ont bien ou mal employé leur temps, et que, sur ces preuves certaines, vous puissiez, Monsieur, décider par vos propres yeux, à leur retour, s'ils méritent ou ne méritent point l'honneur de vostre protection, que je m'estudieray toujours de leur procurer de tout mon pouvoir, en les exhortant et les assistant de tout ce qui dépend de moy, pour tascher moy-même de vous obliger à me continuer ces mêmes bontés que vous m'avez fait la grâce de me témoigner jusqu'à présent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu le 30 dudit. »

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. *Robert Doisy*. En 1683, son bas-relief de concours lui avait valu la faveur de dessiner gratis à l'Académie pendant une année entière et le don d'un porte-crayon d'argent (*Procès-verbaux de l'Académie*, III, 262, 263). En 1684, ayant été seul à concourir, l'Académie lui accorda une médaille de pareille valeur que celle du premier Prix de la Peinture (III, 283-4).

350. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 24 juin 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, avec mes comptes du mois d'avril, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, du 2 juin, sur M. *Bedaut*. Vous avez veu, par ma dernière, que, sy j'ay pris la liberté de vous représenter ses raisons, ce n'a esté que par un mouvement de charité, pour tascher de le faire entrer dans vos sentimens en compâtissant aux siens. Vostre response, Monsieur, estoit venue à propos pour luy faire voir le peu de sujet qu'il a eu de se mesfier et de se plaindre de moy. Il m'a dit cependant, après l'avoir leüe, qu'il vous escriroit encore pour avoir le cœur net, quoique j'aye fait de mon costé tout ce que j'ay peu pour luy remettre l'esprit et luy remonstrer le peu d'apparence qu'il y avoit de faire changer vos ordres, estant si précis qu'ils sont et estant encore aussy justes, quand l'on voudra faire attention qu'il a esté deux ans et demy à la Pension du Roy, à son premier voyage, et qu'il y a près de quatorze mois qu'il est de retour, de manière qu'il a joui de cette Pension pendant trois ans huit mois et profité de tout son travail durant ce temps là; que, cette grâce estant singulière, je ne voyois pas sur quel fondement l'on pouvoit proposer de la porter plus loing. Je luy ay représenté qu'il ne pourroit avoir aucune apparence de raison de se plaindre, puisque vous luy donniez le choix d'accepter la grâce de la Pension du Roy aux conditions des autres Pensionaires, ou de jouir de la liberté de travailler pour luy et de tout le fruit de son travail sans la Pension; s'il croyoit la première proposition injuste, qu'il n'estoit rien de si facile et de si naturel que d'accepter la seconde. J'ay même ajousté que, si j'estois à sa place et que j'eusse de moy l'idée qu'il a de son savoir-faire, que je supposois bien fondée, j'aurois bien tost pris ma résolution. Je ne say pas, Monsieur, à quoy il se déterminera; il vouloit faire, m'a-t-il dit, un tableau d'invention, comme un espèce d'emblesme à la gloire du Roy, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire; mais, comme son intention n'est pas de ne rien faire pour luy et qu'il prétend même se faire payer à Paris, à ce qu'il m'a fait entendre; estant obligé de ne vous rien cacher sur tout ce qui regarde vos ordres et le service du Roy, j'ay creu de mon devoir de vous instruire de ces particularités, affin que je ne me trouve pas en de nouvelles peines

lors que je cherche à m'en délivrer. Tout bien pezé et considéré, je croy, Monsieur, que le meilleur party, le plus promt au moins et le plus seur, seroit que le Sr *Bedaut* fût à luy dans les prétentions qu'il a, comme je luy ay fait entendre, et pour son propre repos et pour estre délivré vous-même, Monsieur, de tous ces embarras, que l'on aura toujours de la peine à desbrouiller, puisqu'il n'y a pas apparence qu'il change de sentiment et puisqu'il tourne à mal tout le bien qu'on luy fait.

Je me suis fait de la violence de vous représenter ses raisons, dans l'appréhension que j'avois de manquer au respect que je dois à vos ordres, que je say estre obligé de suivre aveuglément après les avoir reçeus, quand même je ne serois pas aussy persuadé que je le suis de la droiture de vos intentions et de vostre inclination bienfaisante et généreuse; et, après avoir fait tout ce que l'on peut faire de mieux pour m'attirer la confiance et l'amitié du Sr *Bedaut*, il s'imagine, sur de véritables chimères, que tout son mal vient de moy, pour me servir de ses termes, et tout son chagrin se descharge sur moy. Comme vous savez, Monsieur, mieux que personne, tout ce que je vous en ay escrit de bien, je veux espérer que, loing de me blasmer des libertés que je prens de vous parler sincèrement, vous me plaindrez d'avoir à faire à ces sortes d'esprits qui sont toujours prêts à faire injustice à tout le monde, plustost que de se faire justice eux-mêmes, et qu'ayant pitié de ma destinée, vous ne vous rebuterez pas de m'honorer toujours de la continuation de vos bontés, puisque je suis et seray toujours dans les mêmes sentimens de mesnager, préférablement à tout, les intérests du Roy et de ne me départir jamais du profond respect et du zelle ardent avec lequel je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu, le 14 juillet 1692, pour accuser seulement la réception de cette lettre, à laquelle il n'y a rien à répondre. — L'on a différé cette réponse à l'Ordinaire suivant, du 20 dud. »

Archives nationales, O1 1936.

351. — La Teulière a Villacerf.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 9 juin. Vous aurez veu, par mes dernières, quels sont les sentimens du Sr *Bedaut* sur vos ordres, ou, pour parler

plus juste, vous les aurez appris par ce qu'il vous en a escrit luy-même; car je ne saurois décider sur ses résolutions, n'en ayant point de constantes. Je comprends seulement, par les discours qu'il tient, qu'il ne cherche qu'à se persuader et persuader aux autres qu'on luy fait une grande injustice de ne pas luy continuer sa Pension, pour profiter de tout son travail; disant que feu M. de Louvois l'a pressé de venir icy, qu'il n'a fait que luy obéir, contre le sentiment de tous ses amis, et assure cela d'un air à vouloir faire accroire que c'est une grâce qu'il a fait, non une grâce qu'il a reçeue; faisant entendre qu'il n'a entrepris ce voyage que dans la veue de succéder à M. *Mignard*, ce que vous aurez peu comprendre, Monsieur, par ses lettres. Un Crucifix, grand comme nature, qu'il a fait depuis peu pour le Procureur des Feuillans de France, que l'on a trouvé assez bien, a contribué sans doute beaucoup à le fortifier dans ces grandes idées; de manière, Monsieur, que je ne suis plus occupé à son esgard qu'à faire des apologies, comme je l'ay esté pendant trois ou quatre ans pour le Sr *Théodon*, et ce pour faire voir la justice de vos ordres et le peu de fondement de ses prétentions, la pluspart des gens entrant dans les sentimens des particuliers mieux que dans les raisons de nos supérieurs, quand il s'agit particulièrement de l'argent du Roy, dont le bon ou le mauvais usage est fort indifférent à ceux qui n'en doivent pas rendre compte, pour ne rien dire de pis. Pour confondre tout ce monde qui s'ingère mal à propos dans ces sortes d'affaires, j'ay reveu les lettres de feu M. de Louvois sur son premier voyage. Dans celle du 20 octobre 1687, il m'escrit en ces propres termes : « A l'esgard du Sr *Bedaut*, vous me fairez plaisir de luy ayder à « devenir capable, observant que son grand défaut estoit de n'estre « pas correct dans le dessein, de sorte qu'il doit s'appliquer à cela « préférablement à toutes choses. » Il paroît par là, Monsieur, que c'est une grande grâce qu'il a reçeu d'estre envoyé icy pour son propre bien, aux dépens du Roy, d'y avoir esté entretenu trois ans huit mois, à l'aage qu'il a, pour tascher de se rendre capable, et avoir profité cependant de tout son travail. Il me semble même qu'il seroit de son véritable intérest, comme je luy ay insinué, de finir doucement de luy-même, sans entrer en des discussions qui ne sçauroient luy estre avantageuses. Je croy même, pour parler sincèrement, Monsieur, après avoir bien examiné l'estat des choses, que, pour n'entrer pas dans de nouveaux embarras avec une personne du caractère d'esprit dont il s'est fait connoître et

dont il sera très difficile de reigler les ouvrages et les prétentions, le parti le plus juste qu'il y a à prendre, ce me semble, Monsieur, pour vous délivrer de ces sortes de peines, c'est de finir la Pension et luy payer les tableaux qu'il faira ce qu'on les estimera après les avoir veus, si tant est que vous vouliez qu'il travaille d'invention sur des sujets à sa discrétion, ou sur des sujets de commande, dont, en ce cas là, vous pourriez ordonner des esquisses pour vous estre envoyés avant de commancer l'ouvrage en grand, sy vous ne trouviez mieux qu'il les fît à Paris, où il trouvera toutes ses commodittés, se délivrant des peines qu'il se fait et qu'il donne aux autres, où il pourra playder sa cause et où il pourra encore avoir occasion de se désabuser des chimères qu'il se forme icy contre les personnes qui ne luy ont jamais fait que du bien, et qui n'ont jamais eu d'autre intention que de luy en faire. J'attendray, Monsieur, vos derniers ordres, et ne luy payeray cependant que ce qui reste du Quartier fini d'hier, sur lequel je luy ay déjà donné vingt-sept escus Romains, qu'il m'a demandé en diverses fois, à son ordinaire. Je ne luy ay jamais refusé ces sortes de petites grâces, ne mettant pourtant en despense ces payemens qu'à la fin du Quartier, comme vous avez peu voir par mes comptes. Je n'ay pas même retiré les meubles de l'Académie, suivant vos ordres, qu'il a veus, pour luy laisser encore l'espérance d'une favorable response qu'il attend de vous, et pour ne pas luy aigrir l'esprit et le cœur, qui le sont déjà assez, et bien mal à propos, puisque ma mauvaise estoile le veut.

Pour les boettes d'escaille, vous pouvez, Monsieur, sy vous le jugez à propos, en envoyer la moitié; comme les dessus et les dessous sont conformes, l'on faira des dessous de la manière que vous l'ordonnerez, sans qu'il vous en couste rien. Quoique l'ouvrier demandast quelque chose de plus, je l'ay disposé à donner l'un pour l'autre. Il n'y a que les boettes à clous d'or, dont il ne sauroit, dit-il, se charger, à cause qu'il y a très peu de gens qui en ordonnent. J'ay pensé, Monsieur, que, si vous vouliez, sur le modelle de celle que j'avois envoyée, en faire garnir une d'or à Paris, où l'on le faira mieux qu'icy, je tascheray de luy en faire reprendre une, je veux dire deux pièces, et je fairay faire des dessous aux quatre autres, de sorte que vous en auriez six au lieu de quatre, et cela aux mêmes conditions que les ordinaires, je veux dire sans qu'il vous en couste rien, au moins très peu de chose. Vous pouvez estre persuadé, Monsieur, que je mesnageray vostre

argent mieux certainement que le mien propre; je souhaitterois que vous les eussiez renvoyées à même temps que vous les eustes reçeues; vous les auriez présentement telles que vous les pouvez souhaitter. Affin, Monsieur, de n'estre pas trompé une seconde fois, dès lors que je les auray reçeues, j'en fairay faire une pour modelle, que je vous renvoyeray dès lors qu'elle sera finie. Je vous supplie très humblement, Monsieur, d'estre persuadé que je n'oubliray rien pour faire en sorte que vous soyez pleinement satisfait, n'ayant rien tant à cœur que de tascher de vous plaire en tout ce qui dépend de moy, estant incapable de faire autrement, puisqu'on ne sauroit estre, avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu le 20 dudit. »

Archives nationales, O[1] 1936.

352. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 8 juillet 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 16 juin, et j'ay rendu compte à M. le Cardinal de Janson de ce qui le regarde, qui m'a parlé de vous, à son ordinaire, en des termes dignes de vous et de luy.

Je vous envoye mes comptes de juin, où vous verrez, Monsieur, que la lettre de change que vous m'avez destinée viendra à propos pour payer ce semestre des louages, aussy bien que le remboursement du peu que j'avance.

Les Pensionnaires font leur devoir. Le Sr *Lepautre* a achevé tous les modelles du groupe où il a travaillé toujours, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher; com' ils sont faits avec soing, le marbre ira plus vitte encore à l'avenir, les garçons ayant devant les yeux une reigle certaine pour ne pas gaster l'ouvrage, qui n'avoit pas besoing d'une moindre application dans l'estat où il l'a pris. Il pourra de son costé l'avancer, n'estant pas obligé de distraire les yeux de sa part, qui est toujours la meilleure, n'y ayant point de garçon qui travaille tant que luy. Le Sr *Legros* fait de mieux en mieux. Le Sr *Lorrain*, Sculpteur nouveau, me paroît avoir de bonnes dispositions à devenir habille homme, dessinant et modellant sans relasche. Le Sr *Sarabat*, Peintre,

s'occupe aussy assez de son costé. Le Sr *de Lignères*, nouveau venu, est plein de la passion de s'avancer, aymant extrêmement à s'occuper et d'un bon naturel. Enfin, Monsieur, je puis vous asseurer avec sincérité que l'Académie est sur un bon pied et aussy tranquille qu'elle puisse estre; il ne tiendra pas à mes soings qu'elle ne reste dans cet estat.

Je ne vous dis rien de M. *Bedaut*, vous en ayant escrit, par les derniers Ordinaires, assez peut-estre pour vous fatiguer; mais sur cela, Monsieur, vous devez me plaindre de voir qu'ayant aussy bonne intention que je l'ay toujours eue, de faire tout le bien que je puis à toutes les personnes sur qui ma Direction peut s'estendre, je n'en reçois ordinairement que des peines.

Je me console cependant de tout sur vos bontés, Monsieur, dans l'espérance que j'ay que vous me les continuerez, puisqu'on ne peut pas avoir plus d'envie que j'ay de faire mon devoir, et que l'on ne sauroit estre, avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

= Lignières, dont il sera souvent question sans qu'il ait d'ailleurs laissé d'autre trace, avait été parmi les Élèves de l'Académie de Paris, ayant eu une petite pension du Roi, car on lit dans les *Comptes des Bâtiments*, III, col. 355 :

16 janvier-17 novembre 1687. — Aux nommez *Sebert*, *Lignières*, *Fouquet*, *Sarrabat* et *Gussin*, Élèves Peintres, *Le Moyne*, *Gérardin* et *Le Lorrain*, Élèves Sculpteurs, pour leur subsistance depuis le mois de décembre dernier jusqu'au mois d'octobre 1687, à raison de 22 livres par mois (six paiements). . . . . 1,936 l.

19 janvier-27 novembre 1689. — Aux nommez *Sebert*, *Lignières*, *Sarrabat*, *Fouquet*, *Gussin* et *Christophle*, Élèves Peintres, *Le Moyne*, *Girardin* et *Le Lorrain*, Élèves Sculpteurs, pour leur subsistance, depuis le mois de novembre 1688 jusqu'au mois de novembre 1689, à raison de 22 livres par mois (six paiements) . . . . . 2,420 l.

Comptes des Bâtiments du Roi, II, 1266. — On retrouvera la plupart de ces noms dans les pièces suivantes, et l'on pourra voir (*Ibidem*, fol. 722 et 726) des mentions analogues pour 1685.

353. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 15 juillet 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 23 juin, avec la première de change de deux mil livres de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 16 du même mois.

Je ne manqueray pas, Monsieur, d'envoyer, suivant vos ordres, un mémoire exacte des sommes payées au Sr *Lorenzo Ottone*, pour la coppie du Nil, quand j'envoyeray mes comptes du mois présent, aussy bien que les desseins des deux angles que le Sr *Sarabat* a fait après les originaux de la gallerie du petit Chigi.

J'ay rendu à M. *Bedaut* la lettre que vous m'avez adressée, Monsieur, en response de la sienne, et luy donnay en main propre samedy matin, 12 de ce mois. Il vint me trouver le lendemain, me disant tantost qu'il vouloit estre à luy, tantost qu'il vouloit bien se résoudre à faire un tableau tous les ans, persuadé que ce tableau vaudroit bien sa Pension, meslant toujours parmy ses discours quelque plainte sur l'injustice qu'il prétend qu'on luy fait, ce qui m'obligea à luy parler fort sincèrement pour tascher de le désabuser; et, pour conclusion, je le priay de songer à faire une response précise, affin que je peusse vous la rendre par cet Ordinaire. Ne l'ayant point veu depuis ce temps là, je viens de luy escrire un billet pour le prier de me faire savoir quelle response il souhaittoit que je fisse sur la lettre qu'il a reçeue; il a dit, de parolle seulement, à la personne qui luy a rendu mon billet, qu'il ne respondroit que par cet Ordinaire, ce que j'ay peine à croire. J'ay néantmoins jugé à propos de le laisser faire à sa fantaisie, n'ayant que trop éprouvé qu'il est assez difficile de luy faire changer d'opinion, quelque mal fondée qu'elle puisse estre. J'avois oublié de vous escrire, Monsieur, en envoyant mes comptes, que je ne luy avois pas payé le reste de son Quartier comme j'avois escrit que je le fairois, ayant fait réflexion qu'il estoit plus à propos d'attendre vos ordres sur cela; d'autant plus qu'il est maistre de tous les ouvrages qu'il a fait depuis son dernier voyage, les ayant travaillés chez luy, à l'exception de ce Crucifix dont je vous ay escrit. J'attendray, Monsieur, vos derniers ordres sur tout ce qui le regarde.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu le 3 aoust 1692. — A M. Mesmin. Prendre la Lettre de change de 2,000 l. de M. Marigner, que je dois envoier; faire réponse à M. de La Teulière, en lui accusant la réception de sa lettre, et lui marquer que je n'atens plus de réponse de *Bedaut;* que je ne veux plus qu'il soit à la Pension du Roy et que je ne veux pas qu'il achève de lui paler le reste de son dernier Quartier, et que je desire qu'on garde le Crucifix qu'il a fait. — Je croy qu'il y a son dernier compte à me faire signer et lui envoier. »

Archives nationales, O[1] 1936.

354. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 22 juillet 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 30 juin, avec mes comptes de may arrestés, et la seconde de change, du 16 juin.

Je fairay faire en marbre la coppie de la Vetturie de Médicis, au S[r] *Le Gros*, et mesnageray la despense, conformément à vos ordres.

Vous m'avez tiré, Monsieur, d'un petit embarras par la manière dont vous me faites l'honneur de m'escrire sur le Sr *Lignères*. Vous avez veu, par le conte que je vous ay rendu de l'estat de l'Académie, le mois dernier, que je vous en ay dit tout le bien qui m'en a paru, c'est-à-dire que c'est un garçon de bonne volonté et qui a pour sa peinture un assez bon goust de couleur et de manière même de peindre. Mais je trahirois mon devoir sy je vous cachois qu'il est foible pour le dessein, qui est le fondement de tout. Ce qu'il a fait jusqu'à présent après le modelle, après l'Antique, ou après les peintures de *Raphaël*, est fort au dessous de ce que font tous les autres Pensionnaires, et l'on a besoing de personnes plus fortes pour se faire honneur de l'Académie et la rendre utile pour le service du Roy, pour lequel je ne mesnageray jamais rien. Je luy ay donné de l'occupation pour éprouver ses forces, le laissant suivre son génie pour quelque temps, affin de le mieux connoistre et ne rien faire avec précipitation. Il m'a esté fort recommandé à la vérité, mais l'intérest du Roy passera toujours le premier; vous pouvez estre asseuré, Monsieur, que la crainte des suittes ne me détourneront pas du droit chemin, quelque dure

expérience que j'aye que peu de monde veut entendre raison sur tout ce qui choque son propre sens.

J'en ay en main une preuve singulière dans le Sr *Bedaut*, au sujet des ordres que j'ay reçeu sur sa Pension. Je vous rendis compte, Monsieur, par le dernier Ordinaire, de la response qu'il m'avoit donné sur la lettre que vous luy aviez escritte. Deux jours après il m'envoya par son fils, à huit heures du matin, le billet que je vous envoye en original, de la même manière que son garçon le laissa entre les mains du Portier de l'Académie. Vous savez mieux que personne, Monsieur, sy la part que j'ay à vos ordres mérite une lettre aussy mal honneste par toutes ces circonstances. Sy vous saviez tout ce que j'ay fait pour luy, et dont tous nos François sont témoings, vous auriez de la peine à comprendre comment une fausse idée mal digérée peut effacer le souvenir de tant de soings. Je m'estois apperçu, dès vos premiers ordres, qu'il avoit l'esprit gasté; je n'ay voulu rien oublier pour tascher de le remettre dans une bonne assiette par moy-même et par le secours de très honnestes gens. Il en est arrivé ce que les Médecins disent des choses douces, qu'elles se convertissent plus facilement en bile dans un corps altéré. Ce petit homme n'en est devenu que plus obstiné, pour ne rien dire de pis. Quoique je voye bien évidemment que tout son édifice sombre de luy-même, la passion et l'artifice qu'il suppose estre la source de tous ses chagrins n'estant qu'un fondement purement imaginaire, aussy bien que le dénuement d'amis et les crieries de tout le monde, j'ay creu, cepandant, ne devoir pas supprimer sa lettre, y ayant trouvé de la malignité, particulièrement sur l'affaire du Sr *Théodon*, dont il est instruit aussy bien que moy, ayant esté témoing de beaucoup de choses sur son inapplication et sur sa conduitte que je n'ay jamais escrit. Sur quoy il s'est emporté plus d'une fois contre moy, condamnant ma trop grande patience; il a veu même, par les lettres de feu M. de Louvois, que j'ay excusé très longtemps led. *Théodon* auprès de ce Ministre, qui estoit d'avis de le congédier plus de deux ans avant qu'il soit sorti de l'Académie; et les intérêts, qu'il dit avoir pris pour moy avec tant de chaleur, sont plus les siens que les miens, puisqu'il a esté informé, comme moy, que le Sr *Théodon* n'a rien oublié, dans et hors l'Accadémie, pour le faire passer pour un ignorant et pour un fripon, assez mal à propos, à mon sens, comme j'ay tasché de le faire voir aud. *Théodon*, qui ne s'est pas contraint de m'en parler en ces propres termes. Je vous

demande pardon, Monsieur, de ces réflexions ; j'ay creu ne devoir pas les taire après avoir appris que le Sr *Bedaut*, bien loing d'estre fasché de sa lettre pour sa propre réputation, prétend s'en faire honneur. Pour mon particulier, j'en ay ry après l'avoir leüe et j'en ay eu pitié ; j'ay même prié un Ecclésiastique de beaucoup de mérite de vouloir le visiter, et je vous supplie très humblement, Monsieur, de ne faire aucune attention à son procédé et de me prescrire seulement ce que vous trouvez bon que je fasse pour le payement de son Quartier d'avril. Sy vous me permettez de parler en sa faveur, je croy, Monsieur, que vous pourriez luy faire encore cette grâce pour enterrer la Sinagogue avec honneur. Les meubles de l'Académie et les miens sont encore entre ses mains ; il a oublié le dernier article de son billet. J'ay creu qu'ayant eu la patience de garder sa lettre et de la lire aux personnes de sa connoissance, pour tascher de luy en faire de la honte, s'il en est capable, je pouvois estendre cette patience à ne pas retirer ces meubles et les reçeus de l'argent que je luy ay avancé, ne pouvant pas imaginer que des accès si violens puissent estre de longue durée.

Pour effacer, Monsieur, ces idées desgouttantes par des plus agréables, le Sr *Openhor* est un joli garçon, qui dessine de bon goust et avec intelligence ce qu'il fait. Il a autant d'application qu'on en peut avoir ; j'ay esté obligé de luy dire de la modérer un peu pendant les grandes chaleurs. Je ne croy pas, Monsieur, qu'il soit jamais capable de vous donner lieu de vous repentir de tout le bien que vous luy fairez ou procurerez. Il a pris une chambre auprès de l'Académie, et je luy ay permis de manger avec les Pensionaires, s'estant accommodé de sa pension avec le Dépensier comme ils l'ont jugé à propos entre eux. Je ne manqueray pas d'en prendre soing suivant vos ordres. J'espère que vous aurez sujet d'estre content de luy et de moy, qui n'ay point de plus forte passion que de vous plaire en tout ce où vous me trouverez propre, et qui suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Un extrait pr M. *Mignard.* »

Archives nationales, O1 1936.

355. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 29 juillet 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 7 juillet, sur l'instruction des Pensionnaires. Elle m'auroit un peu embarrassé sy je n'avois esté averti que le Sr *Bedaut* avoit dit qu'il me fairoit de la peine auprès de vous, fondé sur certaines imaginations d'un esprit gasté contre moy, qui n'ay autre démérite auprès de luy que d'avoir exécuté vos ordres et tasché de luy faire entendre raison et désabuser le public sur les plaintes injustes qu'il en faisoit, sans garder aucune mesure. Comme il n'en garde plus depuis le billet que je vous ay envoyé, j'en ay appris d'un bon Ecclésiastique des choses si outrées qu'il n'y a point de personne, quelque modérée qu'elle soit, qui les puisse entendre tranquillement; mais je les mesprise, Dieu mercy, autant qu'elles le méritent, et, pour venir au fait, vous me consolez, Monsieur, en m'escrivant qu'il n'est pas possible que des jeunes gens se puissent instruire d'eux-mêmes.

Il n'est pas possible, en effet, puisque la direction m'en a esté confiée par feu M. de Louvois, une des personnes du Monde la plus exacte, comme vous sçavez mieux que moy. Il avoit creu sans doute que j'étois capable de les corriger, puisque c'est de son pur mouvement qu'il m'envoya icy pour visiter l'Académie, sous le bon plaisir du Roy, et que c'est de son choix tout pur qu'il me chargea de sa Direction. Vous avez veu, Monsieur, pendant son vivant, dans les contes que je luy rendois, la manière de mon administration, et vous voyez que je suis toujours le même train sous vos ordres.

Quoique je sois persuadé, Monsieur, que vous estes moins susceptible qu'un autre de méchantes impressions, néantmoins, pour vous esclaircir pleinement de tout ce qui regarde cette Direction, je prendray la liberté de vous dire naturellement et fidellement par quels degrés j'y ay esté establi et ce qui a peu porter M. de Louvois à me la confier.

Ayant eu l'honneur de voir souvent ce grand Ministre dans les fréquentes visites que M. le Duc de la Roche-Guion luy rendoit dans les commencemens de leur alliance, m'estant trouvé souvent, à Meudon et à Paris, dans l'occasion de parler sur les bastimens, peintures, statues et tapisseries, sachant, d'ailleurs, que j'estois

curieux de tableaux, estampes et autres choses de cette nature, il creut, comme d'autres personnes, que j'avois du goust pour les Beaux-Arts, et, sur cette bonne opinion, dans le séjour que je fis à Rome chargé de la conduitte de MM. de La Rochefoucauld, il m'honora de la commission de luy achepter quelques statues, ce que je fis assez heureusement[1], et je puis vous asseurer, Monsieur, que ce qu'il y a de meilleur fut de mon choix, préférablement à celuy du Sr *Théodon* que j'avois appellé, qui, après avoir veu de près deux statues que j'avois choisi contre son avis, s'excusa de n'en avoir pas veu les beautés sur le mauvais jour où elles estoient exposées. Estant de retour à Paris, et le Roy ayant donné la Surintendance des Bastimens à ce Ministre, il me témoigna deux fois qu'il auroit souhaitté que j'eusse resté plus longtemps à Rome. Je luy respondis, sans faire autre réflexion, que je luy donnerois une autre personne à qui il pourroit se confier; il me répliqua que ce n'estoit pas moy. Comme je n'ay jamais eu trop bonne opinion de ma capacité, il ne me vint jamais en pensée par quel endroit je pourrois luy estre meilleur qu'un autre. Cependant, peu de temps après, me croyant inutile chez M. le Duc de La Rochefoucauld, craignant d'y estre à charge, ce qu'un homme d'honneur appréhende toujours, je songeay à me faire quelque occupation, et, M. de Louvois m'ayant donné assez souvent quelques marques de sa bonté, je creus, par des raisons particulières, devoir luy faire part de la résolution où j'estois, avant de me déterminer à rien, et pris la liberté de luy escrire un billet à Meudon, où il estoit. Mme la Duchesse de La Rocheguion y estant allée par hazard, il la chargea de me faire savoir qu'il souhaittoit de me parler.

M'estant rendu à ses ordres, il me dit qu'il avoit songé de m'envoyer à Rome; ayant respondu qu'il estoit en droit de me comander et qu'il pouvoit faire de moy l'usage qu'il trouveroit à propos, il en parla à M. le Duc de La Rochefoucauld, et m'expédia, avec un Mémoire qu'il me donna, pour visiter l'Accadémie et luy en rendre compte; ajoutant qu'il avoit répondu au Roy de ma capacité et de ma fidélité, qu'il estoit persuadé qu'il n'auroit pas lieu de s'en repentir; ce furent ses propres termes.

Je partis donc sous sa protection et sous ses ordres. Estant arrivé à Rome, je visitay l'Académie et luy en rendis un conte exact[2]. Il m'envoya quelque temps après un Mémoire qu'on luy avoit donné, pour l'instruction des jeunes Peintres et Sculpteurs, sur un nouveau plan, autre que celuy qui subsistoit encore. Il

m'ordonna de l'examiner à loysir et de luy en dire mon avis, et le luy renvoyer au retour d'un voyage qu'il me marquoit.

J'examinay le Mémoire avec d'autant plus de liberté que j'en ignorois l'autheur. Je fis voir, par des raisons solides, qu'il y avoit dans ce Mémoire non seulement peu de bon sens, mais que la personne qui l'avoit fait n'avoit qu'une légère connoissance des Arts et nulle de l'estat de Rome. M. de Louvois, l'ayant reçeu, me fit l'honneur de m'escrire qu'il l'avoit leu avec plaisir, qu'il estoit persuadé de l'utilité de l'Académie dans l'estat qu'elle avoit esté establie, et m'ordonna ensuitte de luy dresser un second Mémoire sur tout ce que je jugerois propre pour mettre lad. Académie sur un bon pied, ce que je fis.

Ayant reçeu et approuvé ce second Mémoire, il me demanda un homme pour l'exécution; luy ayant rescrit que je n'en connoissois point, dont je peusse luy respondre, il me réittera ce même ordre par une seconde lettre, et, par le même Ordinaire, qui fut le 4 septembre 1684, il m'escrivit en ces propres termes :

« Depuis mon autre lettre escritte, j'ay pensé que l'Académie « pourroit estre gouvernée par vous, qui choisiriez des Peintres, « des Sculpteurs, des Architectes à Rome pour conduire les Eslèves « en chascun de ces arts, et pourriez, en veillant à leur conduitte, « les changer, sy vous trouviez qu'ils ne s'appliquassent pas comme « ils doivent à instruire les Eslèves. Je say bien que l'on me dira « que vous n'estes ny Peintre, ny Sculpteur, ny Architecte; aussy « ne desirerois-je de vous dans cet employ que de maintenir l'ordre « et la discipline de l'Académie, et de veiller à ce que ceux que « vous auriez choisi pour conduire les Eslèves dans leurs estudes « fissent leur devoir pour leur instruction. Mandez moy vostre « avis sur cela, que je m'attends que vous me donnerez comme « s'il estoit question d'un autre que de vous. »

Je luy respondis que je fairois aveuglément tout ce qu'il trouveroit bon, que j'examinerois cependant toutes choses à loisir; que, n'aymant pas moins les Arts que les Belles-Lettres, ayant dessiné dans ma jeunesse et peint même quelquefois pour mon plaisir, je réveillerois cette passion et donnerois une application nouvelle à ces mêmes arts et à la connoissance des Maistres de ce pays[2], de leur capacité, de leur goust et de leurs manières, et, après luy en avoir rendu un conte fidelle, je prendrois la résolution que trouverois la meilleure pour le service du Roy et le bien des Eslèves. Je m'appliquay ensuitte à revoir avec attention tous

les ouvrages de peinture, de sculpture et architecture antiques et modernes, fis connoissance avec tous les Maistres de réputation, qui sont en très petit nombre, les visitay souvent pour les voir opérer, et n'oubliay rien pour tascher de les bien connoistre, pour l'usage que l'on pourroit en faire. Je m'appliquay à la lecture de tout ce que l'on a escrit de bon sur les Arts, en toutes les langues qui me sont connues, et ne songeay qu'à augmenter mon Estude d'estampes, livres et autres curiosités propres à former le goust des jeunes gens, persuadé que la première veue d'un homme d'honneur est de tâcher de remplir ses devoirs à la place où sa bonne ou mauvaise destinée l'a conduit; de manière que j'escrivis enfin à M. de Louvois que, secondé, dans les commancemens, du Sr *Théodon*, que je croyois alors plus capable et plus appliqué qu'il n'est, je croyois pouvoir espargner au Roy la despense des Maistres, ayant veu par expérience, quoiqu'en puissent dire les partisans de Rome, que le goust de France, pour le dessein et la manière de drapper, est beaucoup meilleur que celuy de Rome, et ne luy cède en rien pour les autres parties; persuadé de plus que M. *Le Brun* et M. *Mignard* estoient au dessus de tous les Peintres d'Italie, ce dernier même non seulement pour le dessein, mais pour bien peindre et bien colorer, et Mrs *Girardon* et *Puget* au-dessus des Sculpteurs, sans parler de Mrs *Coizeveaux*, *Des Jardins*, et autres dont je n'avois pas vu les ouvrages[4].

Et il est certain, Monsieur, que l'on s'est gasté le goust en ce pays, par la liberté que l'on s'y est donné d'abandonner l'Antique pour la sculpture et pour l'architecture, et les manières de *Raphaël*, de *Michel-Ange*, du *Carache* et de leurs Escolles pour la peinture, pour suivre, présomptueusement, un caprice mal reiglé, sous prétexte, disent-ils, de donner, plus de jeu et plus de feu à leurs ouvrages. J'ay remarqué encore que les Peintres et Sculpteurs Italiens négligent fort l'anatomie, jusqu'à la mépriser et la blasmer même indirectement, parce qu'ils l'ignorent et qu'ils sont naturellement fort paresseux, quoiqu'il soit constant qu'elle est le fondement de tout, et que, sans son secours, l'on ne sauroit décider de la justesse d'un seul contour, puisqu'ils dépendent presque tous de la disposition des os et des muscles, dont les mouvemens et changemens sont aussi différens que les attitudes.

Aussy ay-je observé, dans toutes les statues antiques, que les Anciens estoient si parfaittement instruits de cette science qu'il n'y a point de statue de marbre de quelque nom, parmy les

Grecques particulièrement, sur laquelle on ne puisse faire une figure anatomique fort exacte, et il m'est arrivé de faire remarquer à *Carles Marat* même, en deux occasions, des choses qu'il ignoroit certainement, parce qu'il ne travaille, comme les autres, que sur une certaine routine de contours, formés bien souvent sans réflexion; et les gens qui ont de bons yeux peuvent voir dans ses tableaux que ses figures nues y sont peu correctes. J'ay aussy veu plus d'une fois, dans les observations qu'ils font les uns et les autres, quand les jeunes gens les prient de dire leur sentiment sur leurs ouvrages, ce qui arrive assez souvent, qu'ils oublient ordinairement les choses les plus essentielles. Je ne say si c'est inadvertance, ignorance ou malignité, mais le mal en tombe toujours sur les jeunes gens, qui se confient trop à leur jugement ou qui s'y arrestent. C'est ce qui me détermina, Monsieur, à prendre le party que je pris de me passer d'eux[5], autrement que par manière d'avis; en quoy vous remarquerez, s'il vous plaît, que du choix de ce party l'utilité en revient toute au Roy, et, s'il y a quelque incommodité, j'en suis chargé moy seul, parce que je l'ay bien voulu, dans la seule veue de mesnager l'argent du Roy et les véritables intérests des Eslèves.

Voylà, Monsieur, sincèrement par quels degrès j'ay esté establi et conservé à la place où je suis[6]. Sy le Sr *Bedaut* a donné occasion à vostre lettre et à cette longue response, il a beaucoup plus de tort qu'un autre, puisqu'il n'y a personne qui sache si bien que luy sy je suis capable d'instruire et de corriger. S'il n'avoit pas perdu la mémoire des bienfaits reçeus, il devroit se souvenir de ce qu'il m'a dit plusieurs fois, qu'il n'avoit jamais veu personne qui eût l'œil et le discernement plus juste dans ses observations. Pardonnez, Monsieur, si je parle ainsi de moy; il sait les secours qu'il en a reçeu dans tous les tableaux qu'il a fait à Rome. Il m'a plus fait perdre de temps que tous les Pensionnaires ensemble, au pied de la lettre, quoiqu'il soit à la vérité fort docile sur son travail, et qu'il se donne beaucoup de peine avec bien peu de fruit, car le pauvre homme a pris son pli sur sa manière de dessiner, comme sur ses mœurs et sur son humeur, dont il n'y a guère d'apparence qu'il se desfasse jamais, à moins d'estre assisté d'une grâce singulière et bien efficace, et c'est apparement la crainte qu'il a eu que je ne vous le fisse connoistre tel qu'il est qui l'a précipité luy-même à m'espargner ce soing. J'ay esté quelquefois touché du peu de fruit de ses peines; mais je vois bien que Dieu ne bénit pas son

travail et qu'il se rend indigne de ses bénédictions salutaires. Il faut en estre bien abandonné pour avoir recours à la calomnie pour se vanger d'une pure chimère, qui n'a d'autre subsistence que dans son imagination.

J'ay encore appris, depuis trois jours, que, pour irriter *Dominique Guidi* contre moy, il avoit esté luy dire dans son hastelier, en présence de tous ses garçons, que j'estois cause qu'il avoit esté peu satisfait du payement de son groupe; qu'il avoit veu et leu entre mes mains une lettre de feu M. de Louvois, par laquelle il m'ordonnoit de demander à ce Sculpteur le prix de son ouvrage; que le Roy, voulant qu'il fût satisfait de son travail, avoit ordonné de luy faire payer mil escus au delà du prix qu'il y mettroit luy-même, ce qui est certainement très faux d'un bout à l'autre. Il a encore ajousté que j'avois escrit que led. *Guidi* estoit satisfait du payement qu'il avoit reçeu, ce qui n'est pas moins faux, ce payement s'estant fait, à mon insçeu, par M. de Bru, qui estoit pour lors au Bureau de la Poste, ce que je n'ay sçeu que par hazard longtemps après. J'ay appris cette avanture d'un Prestre, d'un mérite distingué, à qui *Dominico* en a deschargé son cœur.

Je suis honteux, Monsieur, d'estre obligé de vous entretenir de ces sortes de choses; mais vous devez me compâtir par vostre bonté ordinaire, puisque ce n'est qu'à l'occasion de vos ordres et pour en avoir soustenu la justice, avec tout le zelle et la fidelité que je vous dois, que je me vois exposé à l'indiscrétion et à la malignité d'un esprit mal fait.

Il n'y a personne qui sache mieux que luy que le Sr *Lepautre* n'a esté dirigé que par moy seul, estant informé, comme moy, que le Sr *Théodon* a fait tout ce qu'il a peu pour desgouter ce jeune homme et pour me persuader que c'estoit un pauvre génie. Je puis cepandant porter bon témoignage qu'il est au dessus de tout ce qu'il y a de Sculpteurs à Rome pour la correction et solidité du dessein, aussy bien que pour le bon goust, et qu'il dessine incomparablement mieux que le Sr *Bedaut*. Le Sr *Sarabat* passe encore led. *Bedaut* en cette partie, et le S^r *Le Gros* même ne luy cède point, comme on peut le voir par leurs ouvrages, quand on le trouvera à propos.

Si M. le Duc de Chaulnes a porté un bas-relief de plastre, de la façon du Sr *Lepautre*, que j'avois donné à M. Le Comte, Secréttaire de l'Ambassade, vous auriez peu voir, Monsieur, sur quels fondemens je vous parle de ce jeune homme. Vous pourriez

le voir encore dans une petite figure de terre, représentant Vulcain, qu'il a donné au fils de M. Bontemps, et qu'il a fait d'invention pour ses estudes, il y a plus de deux ans. M. Le Comte même et M. de Coste, qui ont du goust pour les Arts, pourroient vous dire ce qu'ils ont veu de luy et de moy. Vous pouvez, Monsieur, si vous le jugez à propos, vous informer avec le Sr *Barrois*, Sculpteur, si ce ne fut pas moy qui, à l'entrée de l'Académie, le dirigeay pour rectifier sa coppie de marbre de la Vénus Farnèse, qu'il avoit commancée sous le Sr *Errard*, et si elle n'eut pas esté moins bien si je ne m'en fusse meslé, préférablement au Sr *Théodon*, qui a toujours passé fort légèrement sur tous les ouvrages des Élèves, aussy bien que sur les siens, je ne sçai par quel esprit; et certainement que sans moy la coppie du Méléagre n'auroit pas esté si bien, ny pour le modelle de terre, ny pour le marbre, personne n'en ayant pris soing que le Sr *Lepautre* et moy. Et, sans parler des autres, pour ne pas vous fatiguer par un trop long détail, les Srs *Bocquet* et *Doisi* peuvent vous dire avec quelle application et affection j'ay toujours examiné leurs ouvrages.

S'il estoit besoing d'un bon juge pour ce qui me regarde de plus loing, vous avez dans vostre voysinage M. de Pilles, plus estimable encore par de meilleurs endroits que par la connoissance de la peinture, qui pourra vous dire, Monsieur, le temps qu'il y a que je fais profession d'aymer les Beaux-Arts, aussy bien que M. de La Chapelle, si son amitié ne le rend pas suspect. L'on peut voir en eux deux, quoique l'on ne soit pas Peintre de profession, que l'on peut donner d'aussy bons avis que les Maistres Proffesseurs, tout ne dépendant que de la justesse des yeux et d'un bon jugement, quand l'on a la théorie de ces Beaux-Arts avec un peu de pratique, et du génie pour ces mêmes Arts propre encore à des choses plus élevées, pourveu qu'on veuille l'appliquer sérieusement. Des personnes du caractère de ces deux Messieurs, qui ont moins de prévention que les ouvriers dans leur art, peuvent même donner des avis plus désintéressés, et par conséquent plus seurs, particulièrement sur ce que les Italiens apelent « el costume, » ce qui comprend les habits, les cérémonies, les mœurs des Anciens, leur Théologie ou Mitologie, leurs édifices sacrés ou profanes, selon les pays, les temps, les aages, les dignités et les professions, et je ne croy pas estre trop présomptueux quand j'ajousteray qu'en cela je puis, sans sortir de mon Cabinet, donner des

secours que peu de gens peuvent donner, les Peintres et les Sculpteurs bien moins que les autres, ces choses demandant, à cause de leur estendue, des connoissances et un plus grand loysir que les ouvriers ne sauroient guère avoir, comme il est aisé d'en juger par les ouvrages de ceux qui ne prennent conseil que d'eux-mesmes. Cela comprend néantmoins une des plus belles parties des Beaux-Arts.

Je pourrois ajouster d'autres réflexions, sy je croyois qu'il en fût besoing et sy je n'apréhendois d'abuser de votre loysir; j'ay même peur de l'avoir déjà fait. Sy cela est, Monsieur, plaignez-vous plustost de mon malheur que de ma discrétion, de me voir dans la nécessité d'employer à des apologies un temps dont je pourrois faire un meilleur usage. Vous pouvez sçavoir, Monsieur, de la voix publique, que l'Académie de Rome n'a jamais esté reiglée comme elle l'est présentement. Chacun y est occupé utilement et tranquillement de son devoir. Elle n'a jamais eu des Eslèves si forts, au moins pour la Sculpture, s'il en faut juger par les modelles que mes prédécesseurs y ont laissés. Elle fait honneur à la Nation en ce que tous les Estrangers la visitent et l'admirent comme un lieu des plus curieux qui soient à Rome. L'on y est même en estat de leur rendre raison de tout ce qu'on y voit, et vous me permettrés d'ajouster, Monsieur, que, depuis que j'en ay la direction, l'on y a fait plus de bonnes acquisitions et de bons ouvrages, pour l'ornement des Maisons Royalles, que l'on n'y en avoit fait depuis son establissement, et, depuis qu'elle n'est plus troublée par le mauvais exemple de personne, elle est en train d'estre encor beaucoup mieux, si vous avez la bonté, Monsieur, de m'honorer de la même confiance dont m'a honnoré feu M. de Louvois, qui m'a connu et éprouvé en plusieurs manières. Quoique les desgousts que j'y ay reçeu depuis quelque temps, pour avoir fait mon devoir avec la droiture et la fermeté d'un homme de bien, ne soient pas de grands charmes pour y attacher une personne qui ayme le repos et l'estude, j'ay trouvé le secret de m'y faire une solitude assez agréable. Considérant l'honneur d'estre, sous vos ordres, au service du plus grand Roy du Monde, comme un bonheur extrême pour un homme sans ambition, qui juge du prix des choses par elles-mêmes, et ayant toujours eu les sentimens les plus tendres qu'un zélé Sujet puisse avoir pour un si grand Prince, je m'y say faire assez souvent de nouveaux plaisirs par le secours des Muses. Les malhonnestetés

du Sr *Bedaut* ne m'ont pas empesché de faire quelques vers latins sur la prise de Namur[7]. Je vous les envoye, Monsieur, les gens du mestier m'en ayant dit plus de bien que je n'en crois. Je vous supplie aussy très humblement, Monsieur, de n'y regarder que mon zelle et d'excuser par cet endroit tout ce que vous y trouverez de peu conforme à la sublimité du sujet, que je crois au dessus de toute expression, persuadé qu'il faudroit condamner les Muses à un silence éternel si elles prétendoient n'en parler que dignement.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu le 17 aoust 1692. — Informe de la manière dont M. de Louvois le chargea de la conduitte de l'Académie de Rome. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Depuis : « Quoyque je sois persuadé..... » Lecoy, p. 90.
2. Depuis : « Cependant..... » Lecoy, p. 91.
3. Depuis : « Ayant reçeu..... » Lecoy, p. 91-2.
4. Depuis : « De manière que..... » Lecoy, p. 92-3.
5. Cette phrase depuis : « C'est ce qui..... » Lecoy, p. 93.
6. Depuis : « Voilà, Monsieur..... » Lecoy, p. 93.
7. Namur, investie le 17 mai 1692, s'était rendue le 5 juin; le château avait capitulé le 1er juillet.

356. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 5 aoust 1692.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire. Je vous envoye mes comptes du mois de juillet, avec un mémoire exact de l'argent donné au Sr *Lorenzo Ottone*, en payement de la coppie du Nil, qu'il a fait en marbre après l'original antique de Belvéder. Je vous envoye aussy un reçeu de la somme entière qu'il a fait. Je crois devoir ajouster, affin que l'on ne se trompe point, que led. *Ottone* a fait d'autres ouvrages, des escabellons par exemple; mais l'ouvrage est toujours marqué dans l'article, pour éviter la confusion; lesd. ouvrages ne sont point compris dans ce Mémoire.

Je vous envoye aussy, Monsieur, ce que le Sr *Sarabat* a fait ou finit après les angles du petit Chigi, qu'il a dessiné luy-même. J'ay marqué, au bas de chaque feuille, ce qui est fait ou ce qui est esbauché et qu'il finit. Led. *Sarabat* s'applique, et j'espère

qu'il réussira, s'il continue. Pour le Sr *Lignères*, il a grande envie de bien faire; mais il est fort faible pour le dessein, qui est le fondement de tout. Je fairay tout ce que je pourray pour seconder sa bonne volonté et pour empescher qu'il ne se décourage de voir les autres si avancés au-dessus de luy, les Sculpteurs même, particulièrement le Sr *Lepautre*, qui pourroit luy servir de Maistre à dessiner, le Sr *Legros* même, qui fait toujours de mieux en mieux. Je tascheray, si je puis, de mettre led. *Lignères* en estat de travailler pour le Roy, car il ne l'est pas présentement. Je m'en tiens toujours à ce que j'ay eu l'honneur de vous escrire, qu'il ne faut envoyer icy que des jeunes gens qui soient en estat de connoistre les belles choses que l'on y voit et en estat d'en profitter, ce qu'ils ne sauroient faire s'ils n'y prennent goust, qui ne peut venir que par la connoissance, suivant le proverbe qu'il faut connoistre avant que d'aymer.

Le Sr *Lepautre* et *Le Gros* ne sauroient estre plus appliqués qu'ils le sont, et ce n'est pas sans fruit; le Sr *Lorain* prend ce même train, et il est en estat de profiter de ce séjour.

Le Sr *Openhor*, que vous m'avez recommandé, Monsieur, prend le chemin qu'il faut pour devenir habille homme.

Le Sr *Desforêts* a esbauché son grand tableau; il fait porter tous les jours son disner au Vatican pour ne perdre point de temps à aller et revenir et pour profiter du grand jour, l'original estant placé dans un lieu qui en a besoing, d'autant plus que la peinture en est usée.

Il y a une des grandes cuvettes de porphire de vuidée entièrement et preste à esbaucher les ornemens; l'autre est esbauchée pour le dehors; l'on commance à la vuider.

L'on travaille aussy à esbaucher les vases de jaune antique; les pieds et les couvercles sont faits; les corps des vases sont vuidés.

Je ne sçaurois vous rien dire du Sr *Bedaut*, parce qu'il ne se fait plus voir à l'Accadémie. Il ne m'a pas encore rendu les meubles, ny envoyé les reçeus de l'argent que je luy ay avancé sur le dernier Quartier, sur lequel j'attends vos ordres, Monsieur. Je ne sçaurois m'empescher d'avoir pitié de son peu de modération et du peu de jugement qu'il a de se fortifier dans les chimères qu'il s'est formé, pour les combattre et se plaindre de moi comme il continue de faire, sans autre fondement que son imagination. C'est mon estoille, sans doute, qui m'attire les esprits mal faits; mais j'espère que Dieu mettra la vérité en évidence.

Comme vous m'aviez autresfois ordonné, Monsieur, de vous rendre compte de la prétendue place de *Bernin* que le Sr *Théodon* avoit escrit luy avoir esté donnée par le choix du Pape, je crois estre obligé de vous informer des suittes pour justifier ce que j'eus l'honneur de vous en escrire sur *Dominico Guidi*, à qui le Pape a donné, depuis dix ou douze jours, l'intendance d'un grand ouvrage que l'on doit faire à St-Pierre, à la chapelle que l'on appelle du Baptesme. Il en fait actuellement les modelles des principalles figures. Le Pape l'ayant fait appeller pour le charger de cet ouvrage, led. *Guidi* ayant dit au Pape qu'il avoit besoing d'un lieu pour travailler, et Sa Saintetté luy ayant respondu qu'on luy donneroit tout ce qu'il souhaitteroit, led. *Guidi* prétend avoir la prétendue place de *Bernin*, c'est-à-dire l'hastellier dont il s'est servi autrefois, et l'avoir sous une seule clef à sa disposition; de manière que le Sr *Théodon* court risque de n'avoir ny ouvrage ny hastellier. Dieu prendra soing de justifier ma conduitte peu à peu, sans que je m'en mesle, et faire connoistre à tout le monde mes droittes intentions.

Je seray pleinement satisfait quand vous serez content, Monsieur, et persuadé qu'on ne peut pas estre avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Le correspondant de M. Clerx vient de m'envoyer une lettre pour luy, que je prends la liberté de mettre, Monsieur, dans vostre pacquet, estant apparement la response de celle que vous m'aviez adressé avec la lettre de change du 16 juin.

« Mandé seulem[t], le 25 aoust, la réception de cette lettre et des papiers qui l'accompagnoient, et que l'on y répondra, l'Ordinaire prochain. »

Archives nationales, O[1] 1936.

357. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 22 aoust 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 20 juillet. Je dois estre encore plus persuadé que vous de la folie du Sr *Bedaut;* vous aurez peu voir, par un de ses billets, que j'ay pris la liberté de vous envoyer, à quel point elle est. Il en donne tous les jours quelque nouvelle preuve. Un Ecclésiastique de mes meilleurs amis me dit, il y a trois jours,

qu'il avoit voulu luy persuader que je parlois mal de luy, sans dire en quoy. Comme c'est une personne de bon sens, qui me connoit et qui a esté témoing de toute la conduite du Sr *Bedaut*, m'estant servi de luy pour tascher de luy faire entendre raison, après m'avoir dit qu'il avoit pitié des esgaremens de ce petit homme, il ajousta assez plaisament qu'il se consoloit avecque moy de ce que j'estois *damnatus ad bestias*, faisant allusion à ces anciens Martyrs qui estoient condamnés les uns aux mines ou carrières, les autres à estre exposés aux bestes féroces; car cet Ecclésiastique a veu tout ce que j'ay fait de bien et souffert, à l'esgard du Sr *Théodon* aussy bien qu'à l'esgard du Sr *Bedaut*, et sçait qu'ils ont fait amitié ensemble depuis vos ordres. Ils n'avoient jamais peu s'accommoder l'un de l'autre; la passion les a unis pour consulter ce qu'ils pourroient imaginer pour me faire de la peine, ce qui me fait compassion.

Pour respondre à ce que vous me demandez sur le Sr *Théodon :*

Il n'a pas esté nourri aux despens du Roy outre sa Pension; il estoit logé dans l'Académie. Ce logement luy fut donné à ma sollicitation, parceque, led. *Théodon* estant au service de M. l'Abbé de Gesvres quand il s'engagea à travailler pour le Roy, m'estant apperçeu que cet homme n'aymoit point le travail, qu'il estoit bien aise de trouver quelque prétexte spécieux pour entretenir sa paresse et retarder son travail pour alonger sa Pension, j'escrivis à feu M. de Louvois que je croyois du service du Roy que le Sr *Théodon* fût logé à l'Académie, parcequ'il seroit plus près de son travail, auroit moins d'occasion d'estre détourné, et que je pourrois avoir toujours l'œil sur luy, qu'il n'en cousteroit rien au Roy au delà de sa Pension reiglée, y ayant des chambres vuides dans l'Accadémie. Feu M. de Louvois m'ordonna de le loger, à condition qu'il fourniroit ses meubles et qu'il se nourriroit, ce qui fut exécuté conformément à ses ordres. Il devoit même travailler ses Termes dans un hastellier qu'il avoit pris à luy; mais, cet hastellier ayant servi pour renfermer des caisses pour le service du Roy et ensuitte pour travailler les marbres de la coppie du Nil et de celle de Jules Cæsar, led. *Théodon* me dit qu'il n'estoit pas raisonnable que cet hastellier fût sur son compte, puisqu'il servoit plus pour le Roy que pour luy. Je représentay ses raisons à M. de Louvois, d'autant plus volontiers que, cet hastellier estant fort proche du port du Tibre, où se font les desbarquemens des marbres, et que l'on avoit espargné sur la conduitte des deux blocs

du Nil et de Cæsar plus que le louage de deux années, et que l'on espargneroit encore à l'embarquement, je reçeus ordre de M. de Louvois de mettre le louage dud. hastellier sur le compte du Roy, led. *Théodon* n'en ayant payé qu'une année, ce me semble. Il m'en cousta cependant vingt-huit escus Romains de ce changement, parceque, dans l'intervalle de l'attente de la réponse de M. de Louvois, led. *Théodon* ayant fait faire quelques réparations à cet hastellier pour sa commodité, il m'envoya les ouvriers pour me prier de leur donner de l'argent, ce que je fis. L'ayant voulu retirer, il me dit qu'il avoit entendu que ces réparations fussent sur le compte du Roy. N'ayant pas peu luy faire entendre raison, et ces accommodemens n'estant pas nécessaires, j'aymay mieux perdre l'argent que les mettre mal à propos en despense.

Il est aisé de chagriner certaines gens, mais très difficile de leur faire entendre raison, sur l'intérest particulièrement. J'en ay présentement une assez rude espreuve à l'esgard du Sr *Bedaut* sur l'exécution de vos ordres, que j'ay exécuté avec toute l'honnestetté possible et avec plus de modération que je ne dois peut-estre, car je n'ay point encore retiré les meubles qu'il a, quoique je luy aye fait parler indirectement, et je n'ay point encore les reçeus de l'argent que je luy ay avancé sur le dernier Quartier, que je n'ay pas creu devoir achever de payer ny mettre en despense sans vos ordres. J'ay voulu luy faire voir, quelque violente que soit son indiscrétion, que j'ay encore un plus grand fonds de patience. Vous me permettrez cependant, Monsieur, de vous dire que je ne crois pas indigne de vostre attention de considérer qu'il est d'une dangereuse conséquence, pour les suittes, que l'on soit ainsi exposé aux caprices et aux insultes même de toute sorte de gens en exécutant les ordres des Ministres du Roy, auxquels l'on ne doit pas moins de respect qu'à ceux de Sa Majesté, puisqu'ils ne sont que pour son service. Ayant un aussy bon esprit et un aussy bon cœur que vous l'avez, j'ose espérer, Monsieur, que, loin de trouver mauvais que je prenne la liberté de vous parler sincèrement, vous ne vous départirez pas de vos bontés ordinaires, et que vous m'honorerez même d'une protection particulière, puisque, de mon costé, je ne suis occupé que de mon devoir, et que l'on ne peut pas estre avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Rép. le 31 aoust. Accusé tous les papiers reçus des 5 et 12 aoust. Que l'on ne renvoye pas *Linières*, pr fre plaisir à M. de La Chapelle, mais qu'il le mette aux ornemens, puisque M. de La Chapelle l'y croit plus propre. Je ne veux plus entendre parler de *Bedaut*. Mandez-moy si *Dominico Guidy* a l'atelier que l'on avoit donné à *Théodon*, et si led. *Théodon* n'a plus ny ouvrage ny atelier. »

Archives nationales, O1 1936.

358. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 19 aoust 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 27 juillet. Quoique je vous aye parlé sincèrement du Sr *Lignères*, en vous disant ce qu'il a de bon, je ne vous ay pas dit, à la vérité, tout ce qui me paroissoit d'abord de sa capacité; j'aurois peine à comprendre que M. de La Chapelle, qui est connoissant, qui s'intéresse pour le service du Roy et qui a de l'amitié pour moy, eût peu contribuer à faire venir icy un jeune homme qui ne fût pas assez avancé dans sa profession pour pouvoir y estre employé au service du Roy comme les autres. Il aura eu esgard, apparement, à sa bonne volonté, qui, de bonne foy, n'est pas ordinaire; c'est pourquoy j'ay voulu le bien examiner pour en former un jugement asseuré avant de vous escrire, appréhendant encore de me faire une affaire avec M. de La Chapelle sy j'allois contrarier ses sentimens sans nul mesnagement. Voylà, Monsieur, ma confession ingénue et sincère. Je vous en ay escrit plus franchement, dans le dernier conte que je vous ay rendu de l'estat de l'Académie. J'en ay mesme escrit quelque chose à M. de La Chapelle, et luy en escriray encore pour tascher de le faire entrer dans mes intérêts. Comme je suis, Monsieur, moins persuasif ou plus malheureux qu'un autre quand je veux faire mon devoir avec l'exactitude que je dois, quelque assaisonnement que j'y puisse donner, je me prépare toujours à quelque incident extraordinaire pour n'estre pas surpris. Vous avez veu, Monsieur, dans la conduitte des Srs *Théodon* et *Bedaut* la bizarrerie de mon estoile. Pour prévenir ces sortes d'inconvéniens, vous me permettrez de vous dire, Monsieur, ce que j'ay déjà pris la liberté de vous escrire, qu'il ne faudroit envoyer icy que les meilleurs Sujets, après les bonnes mœurs, les plus avancés dans leur art et ceux de qui l'on espère le plus. Le Roy en sera mieux servi; l'on faira le bien des Eslèves; l'on prendra les voyes les plus seures pour avoir d'habilles gens dans la suitte, et l'Académie, faisant honneur

au Roy et à la Nation, ne coustera rien au Roy, ou du moins très peu de chose, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, aussy bien qu'à feu M. de Louvois, car les ouvrages des Pensionnaires payeront la despense, ou peu s'en faut, ceux des Sculpteurs particulièrement.

Je suis certain que des jeunes gens faits comme le Sr *Lepautre* gaigneroient plus qu'ils ne coustent quand on leur donnera de l'ouvrage; et, quand il y auroit quelques personnes de ce caractère, dont l'application au travail, jointe à la capacité, serve d'exemple et donne de l'émulation, peu à peu les derniers qui viendront seront obligés de suivre les traces des premiers, ou par honneur s'ils sont sensibles, ou de peur de s'attirer de la honte de ne pas leur ressembler.

Le Sr *Bedaut* a renvoyé les meubles de l'Académie, à trois serviettes près, qu'il dit estre perdues. Il m'a fait un reçeu assez bizarre des vingt-sept escus que je luy avois avancés, à cause, dit-il, du dernier Quartier que je luy devois payer. Par le respect que je dois à vos ordres, je n'ay pas voulu les mettre en despense sans vostre permission. Sy vous ne trouvez pas à propos, Monsieur, que j'achève de luy payer tout le Quartier d'avril, je pourrois les employer pour le payement de deux mois seulement, avril et may; il n'y a qu'un escu Romain, 18 baïoques, qui devront luy revenir pour lesd. deux mois. Il n'aura pas sujet de regretter le reste, puisque tout ce qu'il a fait pendant son dernier séjour n'a esté que pour son estude et à son profit, et rien pour le service du Roy, à l'exception du tableau du Temps qui descouvre la Vérité[1], qui est de son premier voyage.

J'auray tout le soing que je dois des Pensionnaires, comme vous me l'ordonnez, Monsieur; vous pouvez estre persuadé qu'il ne tiendra pas à moy que vous n'en soyez satisfait; c'est toute mon application, à mon estude près, qui, loing de m'escarter de mon devoir, ne peut que me servir pour me rendre plus capable de le faire.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA TEULIÈRE.

« Rép., le 7 sept. 1692. Envoié une première lettre de change de 2,000 l., et lettre d'avis. Ql ne paie pas à *Bedaut* le reste du Qer d'avril. »

Archives nationales, Ol 1936.

= 1. Ne serait-ce pas une sorte de copie de la composition du *Poussin*?

359. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 26 aoust 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 3 aoust, avec une lettre de change, de deux mil livres, de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 30 juillet.

N'ayant pas voulu payer au Sr *Bedaut* le supplément de son Quartier d'avril sans vostre permission, je ne le payeray pas, comme vous me l'ordonnez, Monsieur. Je suis bien fasché de n'estre pas en estat de suivre vos ordres sur son Crucifix; le P. Feuillant, pour qui il l'avoit fait, le fit enlever, sans m'en donner avis dès lors qu'il fut achevé, et l'envoya à mesme temps à Civita-Vecchia pour le faire passer en France. Je me suis laissé abuser par ce petit homme, me reposant sur la seule recommandation de feu M. de Louvois, sans l'examiner autrement. Je n'aurois jamais deviné, Monsieur, qu'il fût tel qu'il est, s'il ne s'estoit fait connoistre luy-même par sa méchante conduitte; je n'aurois jamais creu qu'il eût l'esprit aussy malin, avec si peu de jugement, si je ne l'avois éprouvé. Le bon Dieu daigne avoir pitié de luy et bénir son retour en France, où il dit vouloir aller après les chaleurs.

La deffaite des ennemis du Roy en Flandre[1] a fort surpris leurs partisans, qui sont icy en assez grand nombre. Ils en sont encore plus consternés que de la prise de Namur, qu'ils croyoient cependant imprenable, et qui leur a donné une idée de la grandeur du Roy, de sa conduitte et de son courage, digne de Sa Majesté.

Je suis, Monsieur, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu, le 14 septembre, pr accuser seulement la réception, et envoié la 2e Lettre de change de 2,000 l., dont la 1re fut envoiée l'Ordre précédent. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. La bataille de Steinkerque ou d'Enghien, gagnée le 3 août 1692 par M. de Luxembourg. Dangeau, IV, 137-52.

360. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 2 septembre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 20 aoust, avec la seconde de change, du 30 juil-

let, le billet du Sr *Bedaut* et la lettre qu'il vous a escrite, que je vous renvoye.

J'ay esté peu surpris de tout ce qu'il dit dans cette lettre, ayant eu assez d'autres preuves de son caractère d'esprit et de ses folles imaginations. J'ay gardé, par un effet de la Providence, à cause de son adresse, une de ses lettres, qu'il m'escrivit neuf ou dix mois après son retour en France, que je vous envoye, Monsieur, parce qu'elle destruit entièrement tout ce qu'il dit, dans la vostre, des grands desseins de feu M. de Louvois sur luy et de ses ouvrages, et que l'on y voit clairement qu'il est le même, quelque part qu'il se trouve, toujours prest à blasmer générallement tout le genre humain qui ne sacrifie point à l'idolle qu'il s'est forgé de luy même. Vous l'y verrez possédé d'un esprit de division et de malignité, quelque peu de disposition qu'il ait toujours veu en moy d'approuver ses sentimens.

J'ay eu le temps de le connoistre; mais, la recommandation de M. de Louvois m'ayant fait passer par dessus toute sorte de considérations, je n'ay jamais rien oublié pour tascher de rectifier son esprit et son cœur, et l'ayder, pour me servir des termes de M. de Louvois, à se rendre capable et se deffaire de ce grand défaut qu'il a de n'estre pas correct dans le dessein. Sy j'ay travaillé peu utilement, ce n'est pas ma faute; au moins luy ay-je donné des preuves assez sensibles de mon affection, de mon application et de mon intelligence même, pour n'estre pas excusable, devant Dieu ny devant les hommes, de ce qu'il vous a escrit sur l'Académie. Il a peu voir, par sa propre expérience, que l'on ne doit pas toujours s'en prendre aux Directeurs du peu de fruit de leur Direction; celuy de la mienne fût-il moindre qu'il n'est, il n'appartient pas à l'homme de donner le génie ou l'application nécessaire pour s'eslever au dessus de sa nature ou la corriger. J'ay fait ce que j'ay peu et deu, en rendant toujours un conte exact de la nature, du génie et de l'application des Eslèves.

Sy l'on n'avoit pas gasté le Sr *Bertin*, en luy insinuant l'esprit du gain au lieu de celuy de la gloire, qui attire l'autre bien plus seurement, s'il avoit eu en moy la confiance qu'il devoit, et que je méritois par l'attachement que j'avois pour son bien, l'on auroit peu voir en luy ce que l'on voit dans le Sr *Lepautre*. J'ay toujours escrit qu'il n'y avoit que ces deux sur qui il me parût que l'on peût faire un fonds asseuré, l'un pour se distinguer dans la peinture, l'autre dans la Sculpture, les autres manquant de ce génie

heureux ou de l'application qu'il faut pour pouvoir s'eslever au-dessus du médiocre; et, sans mon extrême patience et l'adresse même que j'ay eu à mesnager l'esprit du Sr *Lepautre*, on l'auroit rebuté ou fait avorter de même que le Sr *Bertin*. Vous pouvez vous souvenir, Monsieur, de ce que j'ay eu l'honneur de vous escrire sur les Srs *Benoist* et *Duvernet;* vous avez peu voir ce que fait le Sr *Bocquet;* le Sr *Bedaut* seroit bien en peine d'en faire autant pour le dessein. Pour les Sculpteurs, les ouvrages et les modelles qu'ils ont fait seront partout des preuves incontestables de leurs estudes et de leur avancement, quand on les verra à Paris. Le grand nombre qu'en ont fait les Srs *Doysi* et *Adam* sont des témoings certains et sans reproche de leur extrême application; le Sr *Bourdier* s'est appliqué au marbre et aux mathématiques, ayant du génie pour cette estude, où il a fait bien du progrès.

Sur ce que le Sr *Bedaut* dit que le Roy ne retire aucun profit de l'Accadémie, il a raison s'il n'entend parler que de luy seul; mais, s'il va plus loing, la passion avec laquelle il en parle est d'autant plus criminelle que je luy ay fait voir plus d'une fois assez clairement que les ouvrages des Eslèves, les bons achapts que j'ay faits et les bons mesnages dans les ouvrages estrangers payent à bien près la despense, et j'espèrois que, suivant le plan que j'avois formé, ils la payeroient toute entière. Il a d'autant plus de tort encore qu'il a veu autrefois l'Accadémie, avant que j'en fusse chargé, n'estre guère différente d'un hastellier ordinaire d'un Sculpteur ou d'un Peintre, les grandes despenses que le Roy a fait en creux et jets de plastre de tout ce qu'il y a de beau en marbre dans l'Italie restant inutiles, la plus grande partie estant encaissée, cachée ou dispersée sans nul ordre, et sans que les Eslèves en pussent retirer aucun profit pour leurs estudes, comme ils font présentement, aussy bien que les Estrangers, à qui je donne la liberté de dessiner dans les salles où ces antiques sont exposées, pour en faire honneur à la magnificence du Roy et à la Nation. Ce sont par ces sortes de secours que *Raphaël* et le *Poussin* se sont distingués des Peintres ordinaires.

Je vous fairois tort, Monsieur, et m'en fairois par conséquent à moi-même, d'abuser de vostre loysir pour destruire les imaginations d'un homme digne certainement d'estre banni du commerce des honnestes gens, par le méchant caractère de son esprit. Dieu, qui voit mon cœur, sait l'application que j'ay eu à luy faire du

bien en toute manière, sans jamais avoir eu la pensée de luy nuire ny luy faire la moindre peine, et, sur une pure chimère sans fondement, il se déchaine contre moy avec si peu de modération que j'en ay de la confusion pour luy-même, à cause que tout le monde est témoing de tout ce que j'ay fait, qui certainement n'est pas ordinaire. Il dit qu'il me connoit trop, il a raison; sy je ne luy avois pas donné tant de marques d'affection, de patience, de charité et de générosité même, il auroit eu plus de prudence et plus de retenue, de crainte que je n'opposasse à ses imaginations des faits certains, dont il auroit lieu de rougir s'il estoit capable de honte.

Je dois dire cependant, pour luy rendre justice, Monsieur, qu'il s'est donné beaucoup de peine, quoiqu'inutile, pour son avancement dans le dessein; il a des parties de Peintre; il colore et peint assez bien et ne dispose pas mal, mais il n'a point de résolution ny de fermetté dans ses contours; il ne sauroit mettre bien une figure ensemble. Je say la peine que j'ay eu à luy faire rectifier le Crucifix qu'il a fait en dernier lieu, pour dessiner les parties et les accorder l'une avec l'autre, la teste principalement, les mains et l'emmanchement des bras, qu'il a laissés assez deffectueux, après s'estre donné beaucoup de peine; sur quoy je n'ay pas osé luy dire tout ce que j'en pensois, de peur de le rebuter, de le descourager ou de le mettre en collère contre moy, voyant bien qu'il estoit arrivé au *non plus ultrà* de sa capacité. Cepandant, comme le ciel, les terraces, les bastimens et autres accompagnemens estoient bien pour l'harmonie du tout ensemble, il a eu quelque approbation parmy la foule et les Moines; je dis parmy la foule, parceque les personnes intelligentes, s'arrestant au solide et à la correction du sujet principal, ne se laissent pas esblouir et ne s'arrestent pas à ces petites choses, quand l'essentiel ne les satisfait pas.

J'ay creu, Monsieur, devoir entrer dans ce détail pour combattre les chimères qu'il a inséré dans sa lettre, ne croyant pas devoir souffrir qu'il abuse du nom de feu M. de Louvois, qui le connoissoit mieux qu'il ne dit, comme il est aisé de juger par les plaintes de la lettre que je vous envoye. Je le dois encore, Monsieur, pour fortifier les raisons que vous avez de faire finir une Pension qui peut estre mieux employée à quelque jeune homme, de qui l'on ait sujet d'espérer l'avancement avec plus de vraysemblance. Je puis ajouster, sans nulle passion certainement et sans trahir la vérité, que, pour le dessein, le Sr *Bedaut* n'est pas plus avancé qu'il l'estoit à son retour en France; il semble même qu'il

recule au lieu d'avancer, quoiqu'il se donne beaucoup de peine. Je ne saurois attribuer ce malheur à autre chose qu'en ce que Dieu ne bénit pas son travail, parce qu'il ne fait pas ce qu'il faut pour attirer ses bénédictions. Je le prie de tout mon cœur qu'il s'en rende digne et que vous excusiez mes longues lettres. Je vous supplie très humblement vouloir faire réflexion qu'il est difficile de les faire courtes quand on est obligé d'escrire des apologies. J'en suis certainement, Monsieur, aussy fatigué que vous pouvez l'estre, parcequ'il n'y a personne qui puisse avoir plus d'aversion que j'en ay pour les tracasseries et plus d'amour pour la paix et le repos, que je préféreray toujours à tous les avantages de la fortune. Je ne me rebuteray pas cependant de mon devoir pour le service du Roy, tandis que vous m'y trouverez propre, ne cédant à personne dans la passion de le bien faire, et je seray toujours, Monsieur, dans la même disposition d'esprit et de cœur sur le profond respect, le zelle et la reconnoissance que je vous dois.

Je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

De La Teulière.

« Accusé la réception le 21 dud., et renvoié la lettre du Sr *Bedaut*. »
Archives nationales, O^1 1936.

361. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 9 septembre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 16 aoust. Quoique j'aye esté touché, comme je le dois, des marques singulières de bonté que vous m'y donnez, vous m'avez tellement accoustumé à vos manières généreuses que je n'en ay pas esté surpris. Elles m'ont donné cependant une grande consolation, et je ne vous cacheray pas, Monsieur, que j'en avois besoing. Ce n'est pas, Dieu mercy, que j'aye jamais creu que l'on peût faire attention sur les imaginations du Sr *Bedaut*, estant asseuré qu'il ne m'en a jamais veu rien faire ny entendu dire dont j'aye lieu de me repentir; mais, après ce que j'ay fait pour luy avec tant de cordialité, je suis véritablement affligé de voir jusqu'où peut aller le dereiglement et la malignité du cœur humain, et je ne saurois concevoir encore comment un homme qui a pratiqué les honnestes gens a peu se forger des chimères si vaines, pour suivre si aveuglément ses méchantes inclinations

contre une personne qui a esté si occupée de luy faire du bien. Je rends grâces au bon Dieu de m'en avoir délivré; ce bonheur me paroît d'autant plus grand qu'il m'oste une grande occasion de vous importuner, ce que j'appréhende plus que toutes les choses du monde. C'est par ce même endroit, Monsieur, que je ne veux pas m'engager à vous exposer tous les sentimens que m'a inspiré vostre lettre, sur la confiance que voús m'y donnez de trouver en vous une protection asseurée. Je suis persuadé que tout ce que je puis jamais faire et dire est beaucoup au dessous de ce que je pense et de ce que je sens, et je ne suis pas moins convaincu que, le plaisir que vous avez à faire du bien vous tenant lieu de tout, ce seroit une espèce d'injure de troubler la puretté de ce plaisir en vous faisant appercevoir de tout ce que l'on vous doit.

Pour ne m'arrester donc qu'aux devoirs de mon employ, je vous envoye, Monsieur, mes comptes de juillet et d'aoust, le premier réformé suivant vostre arresté de juin, Monsieur, conformément à vos ordres, et pour y corriger quelque erreur qui m'avoit échappé à mon préjudice, qui n'estoit asseurément qu'un effet et une preuve sensible des peines où m'avoit jetté ce malheureux petit homme par ses malhonestetés.

Les Pensionaires font tous leur devoir. Le Sr *Lepautre* a dans dix-huit mois fait un tiers plus d'ouvrage à son groupe que l'on n'en avoit fait en cinq ans. C'est une chose estrange que les négligences que l'on y descouvre tous les jours et les difficultés qu'il y a de travailler certains endroits. Il semble que l'on ait eu une application particulière d'y ramasser tout ce qu'il y a de plus embarrassant, par le grand nombre des trous qu'il y faut fouiller, où l'on ne peut appliquer les outils qu'avec des incommodités extraordinaires. Cependant, à force de travail et d'application, l'on a surmonté la plus grande partie pendant les chaleurs, ce que l'on auroit eu de la peine à faire pendant l'hyver, á cause de la froideur du marbre, sur lequel il faut estre toujours couché ou appuyé.

Le Sr *Legros* commancera son modelle de terre de la figure de Vetturie dès lors que le mouleur aura moulé les parties nues de lad. figure, c'est-à-dire une partie du bust, ce qui sera, pour le plus tard, à la fin de la semaine. Il modelle cepandant autre chose pour ses estudes, aussy bien que le Sr *Lorrain;* ils sont fort studieux l'un et l'autre.

Le Sr *Sarabat* fait aussy ce qu'il doit; il peut devenir habille homme, s'il continue à s'appliquer. Le Sr *Lignères* dessine fort

assidûment pour se fortifier dans cette partie; il faut espérer qu'avec son application et sa docilité il surmontera le malheur qu'il a eu de commancer un peu tard à rompre et asseurer sa main dans le dessein, car, pour l'esprit, il n'en manque point, comme de mon costé je ne leur manqueray en rien à chascun en particulier de tout ce que je jugeray propre pour leur avancement. Je crois, Monsieur, que c'est ce que je puis faire de mieux pour respondre à vos bontés et trouver le moyen le plus seur de vous plaire et de vous persuader que l'on ne peut pas estre, avec plus de zelle, de respect et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« A M. Mesmin pour mettre les comptes en ordre et me les renvoyer promptement. Il faut aussi faire un mot de réponce, qui ne conciste qu'à accuser la réception de sa lettre, et lui marquer que je suis bien aise qu'il soit content des Pensionnaires. Je m'assure qu'il a assez d'argent jusqu'à mon retour; vous le me ferez savoir. — Répondu, à Villacerf[1], le 2 octobre 1692. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Aube, arrondissement et canton de Troyes.

362. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 16 septembre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 25 aoust. Je n'aurois rien de nouveau à mander par cet Ordinaire, si, l'Ordinaire dernier, je n'avois oublié de vous rendre conte de la coppie du Couronnement de Charlemagne que le Sr *Desforêts* avoit commancé à repeindre; mais, pour y avoir travaillé avec trop d'application et d'assiduité pendant les deux mois derniers, il en eut, mécredy dernier, un crachement de sang si violent qu'on le creut en danger de mort. Il se porte assez bien, Monsieur, présentement pour pouvoir espérer sa guérison en peu de temps et reprendre son ouvrage, mais avec un peu plus de modération.

Je vous rends, Monsieur, très humbles grâces du soing que vous avez bien voulu prendre d'accuser la réception de ma dernière lettre pour me mettre hors de peine, et suis avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« J'ay fait response le 5 oct. 92. — Envoié, le 9 dud., les comptes de juillet et aoust. »

Archives nationales, O[1] 1936.

363. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 23 septembre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 30 aoust. Je m'estois apperçeu de mon erreur dans mon compte du mois de juillet en le revoyant; je vous l'ay renvoyé réformé. Il y avoit même plus d'une erreur; j'ay pris la liberté de vous en dire la cause en partie; je dis en partie, parce que je ne creus pas nécessaire de vous dire qu'en escrivant led. compte j'avois une incommodité très fâcheuse, avec des douleurs qui ne me permettoient pas même d'estre assis.

Je ne manqueray pas, Monsieur, selon vos ordres et ma coustume, de vous donner avis de tout ce que faira le Sr *Sarabat*. Il retouche présentement le tableau du Vatican pour le bien accorder. J'espère que vous en serez content et de ceux qu'il faira, s'il continue de s'appliquer, comme il me le promet. C'est un bon naturel; mais, comme il est extrêmement vif, je le presche toujours de ne pas se trop presser de vouloir estre sur sa bonne foy, parce que j'ay veu que les jeunes gens se perdent presque tous par là. Je ménage leur esprit autant que je puis par des manières douces, pour les faire entrer plus agréablement dans leurs propres intérêts.

Je n'espargne et n'espargneray rien pour profiter des bonnes intentions et du bon naturel du Sr *Lignères;* vous pourrez, Monsieur, vous reposer sur moy pour ses estudes et sa conduitte. Vous me permettrez cependant de vous dire, avec la sincérité que je dois, si l'on ne vouloit que l'appliquer aux ornemens ordinaires, qu'il n'estoit pas nécessaire qu'il vînt à Rome, parceque l'on peut mieux s'avancer en France dans cette sorte de travail, où l'on y réussit mieux qu'icy, où personne ne fait travailler à cette sorte de peinture. Il y a véritablement, dans les Loges de *Raphaël*, de quoy s'appliquer pour les rabesques que l'on a imité des Anciens; mais il faut un talent extraordinaire pour en profiter, et l'on ne sauroit le faire sans savoir bien dessiner, sans une grande liberté de pinceau et une imagination heureuse, pour pouvoir remplir toutes les parties que cette sorte d'ouvrage demande, parceque,

outre les rinceaux de feuillage, qui sont très peu considérables, ces rabesques sont diversifiés de toute sorte de figures nues et drappées, hommes, femmes, enfans, animaux, oiseaux, poissons, mascarons, fleurs, fruits, paysage, perspective; c'est enfin un assemblage de tout ce qu'il y a dans la Nature, et dans la Fable même, le tout d'un dessein et d'une délicatesse extraordinaire, parceque c'est de l'invention de *Raphaël* et peint par ses meilleurs Eslèves. J'avois pensé qu'une Galerie sur ce modelle seroit une occupation propre à divertir le Roy quand il auroit de moins grandes occupations. Outre la peinture, il y a de petites figures de stuc semées dans l'ouvrage, que l'on croit avoir esté destachées des ruines antiques, pour la pluspart, ou moulées ou copiées après les originaux de ces mêmes ruines. Les Divinités y sont au moins telles qu'on les voit dans les médailles antiques. S'il est vray, comme on me l'a dit, que l'on a gravé une partie de ces ornemens à Paris, vous pourrez voir, Monsieur, et juger par vous-même que l'on ne sauroit les peindre sans savoir dessiner proprement. C'est pour cela qu'après avoir bien considéré toutes choses, je creus absolument nécessaire d'appliquer le Sr *Lignères* au dessein pour entrer dans la pensée de M. de La Chapelle, persuadé que qui sait bien dessiner la figure fait tout le reste en se jouant. La seule manière de dessiner les cheveux rompt la main pour aprendre à donner le tour qu'il faut aux rinceaux de feuillage, qui font le fonds de la pluspart des ornemens, parce qu'on s'y accoustume à former le rond, l'ovale ou la ligne spirale avec grâce et liberté, estant plus difficile de conduire un seul trait, ou plusieurs traits parallèles, sur une même forme sans épaisseur, qu'un trait plus matériel. J'escris toutes ces réflexions et autres à M. de La Chapelle, pour qu'il voye lui même sy elles sont raisonables. Il seroit honteux, ce me semble, pour l'Académie, qu'un Eslève s'en retournât en France sans savoir dessiner une figure après avoir eu un Prix pour un tableau[1]. Ne sachant que penser de ces sortes d'avantures, il est de mon devoir de ne rien oublier pour n'avoir rien à me reprocher de mon costé. Vous me permettrez d'ajouster qu'il ne faut pas, ce me semble, moins de correction pour des figures d'un pied et demy que pour des figures de cinq à six pieds, que les plus grandes, aprochant plus du naturel, semblent estre plus propres à former le génie des jeunes peintres, qui n'ont d'autre but que d'imiter la nature comme elle est.

Je seray caution pour le Sr *Lepautre* et le Sr *Legros* pour l'ap-

plication et le progrès ; si le Sr *Lorrain* continue, je vous respondray aussi de luy, de même que du Sr *Openhoor*, quoiqu'il ne soit pas sous ma direction. Je crois, Monsieur, qu'il sera propre pour l'architecture, plus propre même que l'ordinaire des Architectes, parce qu'il dessine de bon goust et avec facilité l'architecture et la figure même, aussy bien que les ornemens. Il s'applique si fort que j'ay esté obligé de luy dire de se mesnager pendant les chaleurs, qui sont icy plus dangereuses qu'en France. L'expérience ne désabuse que trop souvent les incrédules et les opiniastres ; le Sr *Desforêts* en a fait une rude espreuve pour s'estre trop appliqué ; il n'est pas encore hors d'affaire, mais il y a apparence qu'il guérira.

Domenico Guidi a eu l'intendance de l'ouvrage que l'on doit faire à la chapelle du Baptesme de St-Pierre ; il doit faire le groupe du Christ et du St Jean. L'on a résolu de l'accompagner de quatre Vertus qui doivent être distribuées à quatre Sculpteurs. Le Sr *Théodon* doit, dit-on, en avoir une ; le Sr *Lorenzo Ottone*, qui luy a cedé l'hastelier qu'il a, doit avoir l'autre ; un Bourguignon nommé M. *Michel* et un autre Sculpteur nommé *Lucenti*, qui a soing de la Fonderie du Pape, doivent avoir les deux autres. Comme le groupe doit, dit-on, estre de bronze et les figures de marbre, l'on croyoit que *Dominico Guidi* fairoit encore une figure outre son groupe ; mais le scarpelin, qui fait les vases de jaune antique et qui doit exécuter en marbre ce qu'il y a d'architecture dans lad. chapelle, m'a asseuré savoir de *Dominico Guidi*, son ami, qu'il s'estoit désisté de faire lad. figure de marbre, et que l'on donneroit à chaque Sculpteur un lieu pour travailler auprès de St-Pierre ; de manière que le Sr *Théodon* en aura toujours un comme les autres, quand *Dominico Guidi* voudroit avoir le sien, comme il le prétend. Voylà, Monsieur, tout ce que j'ay peu apprendre de plusieurs personnes sur ce grand ouvrage, qui pourroit, dit-on, ne pas s'exécuter si tost, quoique j'aye veu des ouvriers dans lad. chapelle. S'il y a quelque changement, je ne manqueray pas de vous en informer.

Pour ne pas vous fatiguer par une plus longue lettre, je finiray, à mon ordinaire, en vous suppliant très humblement de me faire la justice de croire que l'on ne peut pas estre, avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Je prends la liberté de mettre dans vostre pacquet la lettre de M. de La Chapelle, parce qu'elle est presque toute sur le Sr *Lignères*, et qu'il m'a escrit ne recevoir pas mes lettres régulièrement et que vous trouveriez bon que j'en usasse ainsi.

« Répondu, à Villacerf, le 19 octobre 1692. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. *Pierre-Jean-Baptiste Lignières* avait eu le Prix unique de peinture en 1689 (*Procès-verbaux de l'Acad.*, III, 14 et 16; *Anciennes Archives de l'Art Français*, 1re série, V, 281).

364. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 30 septembre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 7 septembre, avec la première de change, de deux mille livres, de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 5 du même mois, ensemble la lettre d'avis aud. M. de Steinbier, que je luy ay fait rendre et accepter lad. lettre.

J'avois employé, Monsieur, dans les despenses du mois d'aoust, les vingt-sept escus payés au Sr *Bedaut;* mais, comme cette despense n'estoit pas exprimée selon vos ordres, j'ay réformé le compte, que je vous envoye de la manière que vous me l'ordonnez. Led. Sr *Bedaut* doit partir après demain, à ce qu'on m'a dit, pour aller s'embarquer à Civita-vecchia, sur un vaisseau de Marseille commandé par le Capitaine Teyssère. Il a marié sa fille aisnée, il y a environ trois semaines, à un Peintre François de Normandie, nommé *Quesnel*, qui s'est occupé icy, pendant huit à dix ans, à faire des coppies, et qui s'y est toujours gouverné sagement. L'on dit, Monsieur, qu'il a gagné icy trois ou quatre cens pistolles, et qu'il en a le double en son pays. J'ay creu que vous ne trouveriez pas mauvais que je vous donne part de cette nouvelle.

J'auray tout le soing possible du Sr *Lignères*, car il a la meilleure volonté du monde, est d'une grande application et ne manque pas d'esprit. Vous pouvez, Monsieur, estre asseuré que je n'espargneray rien, ny pour luy ny pour tous les autres, de tout ce que je croiray pouvoir contribuer à leur avancement, persuadé que c'est la voye la plus seure pour vous bien faire ma cour.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« A M. Mesmin pour vérifier le compte, et m'en parler à mon retour. »
Archives nationales, O[1] 1936.

365. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 7 octobre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre du 14 septembre, que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, avec la seconde de change, de deux mille livres, de M. Clerx, du 5 du même mois.

Je vous envoye les despenses du même mois de septembre. Les Pensionnaires font si bien leur devoir que je ne saurois vous dire, Monsieur, qui fait le mieux. Il y a une honneste émulation entre eux, qui fait plaisir à voir, parce qu'elle est accompagnée d'une grande union. Ils ne sont pas un moment sans estre occupés à tout ce qui peut contribuer à leur avancement.

Le Sr *Lepautre* fait tout ce qu'il faut pour devenir un habille homme. Le Sr *Legros* avance son modelle de terre; je fairay transporter au premier jour dans un des hastelliers de l'Académie le marbre qui est destiné pour sa figure; je luy ay déjà préparé sa place et averti celuy qui doit le transporter. Les Srs *Sarabat* et *Lorrain* font aussy ce qu'ils doivent de leur costé.

J'espère que vous serez content du Sr *Lignères;* il profite visiblement dans le dessein, et je ne doute pas qu'il ne se rende bien tost capable de bien coppier les rabesques dans le goust de *Raphaël*. Je luy en fairay peindre bien tost deux montans, l'un de ces rinceaux légers qui sont dans les Loges, et l'autre de ces grotesques, imités des Anciens, meslés de figures, d'animaux et de feuillages. Partageant son temps à dessiner des testes, des parties séparées et des figures dans les Salles du Vatican, et le soir après le Modelle, je ne doute point, dis-je, qu'il ne profite de ce séjour autant que pas un autre, ayant la meilleure volonté du monde, beaucoup de docilité et ne manquant point d'esprit.

Le Sr *Openhor,* dont vous m'avez ordonné de vous rendre conte, fait icy un grand amas de tout ce qui peut estre propre à orner les ouvrages d'architecture de tous les accompagnemens qui peuvent les rendre solides et agréables, car il dessine tout ce qu'il trouve de bon : tombeaux, tabernacles, fontaines, ornemens, chapelles, frontispices, etc.

La coppie du Sr *Desforêts* est retardée par son mal, qui continue toujours, qui est dangereux et qui pourroit l'emporter, dont

je serois bien fasché, car c'est le meilleur copiste qui soit à Rome et fort appliqué. Sy ce malheur arrivoit, le plus fort estant fait, et le Sr *Sarabat* estant capable d'achever cet ouvrage, je l'en chargerois, sy vous le trouviez bon, Monsieur. L'esbauche est faite avec beaucoup de soing; ce pauvre garçon avoit eu l'adresse de dessiner toutes les figures au voile, pour avoir le trait de *Raphaël* plus juste. Il le fit sans me le dire qu'après la chose faitte. Si on l'avoit surpris, l'on auroit peu trouver à redire, dans la disposition que les Officiers ont de se plaindre des François. Heureusement la chose s'est faitte avec tant d'adresse, de diligence et de justesse que personne ne s'en est apperçeu, et l'on a eu soing de garder le secret, comme on le gardera, quoique cette opération ait fait du bien au tableau original, parceque le voile a osté une partie de la poudre qui le couvroit, de manière que l'on voit mieux les figures qu'on ne les voyoit. C'est un grand avantage pour la justesse des contours et pour l'air des testes, quand on a soing de les conserver dans leur puretté, comme on le faira. Je suis persuadé qu'en cas de besoing le Sr *Sarabat* s'en acquittera bien. J'ay creu, Monsieur, devoir vous donner cet avis par avance, affin de recevoir vos ordres et ne point perdre temps.

Je ne fais presque jamais ma cour à M. le Cardinal de Janson qu'il ne me parle de vous, Monsieur, en des termes des plus obligeans et des plus tendres. Il m'ordonna, il y a trois jours, de vous bien faire ses complimens quand j'aurois l'honneur de vous escrire. Il a bonne compagnie chez luy depuis hier que M. d'Entragues arriva icy en bonne santé; je prie Dieu, Monsieur, qu'il vous la conserve longues années.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« A M. Mesmin pour m'en parler à mon retour. »

Archives nationales, O1 1936.

366. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 14 octobre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 21 septembre. Je vous rends très humbles grâces de l'avis charitable que vous m'y donnez de vostre voyage de

Champagne pour prévenir la peine que j'aurois peu avoir de ne pas recevoir de vos lettres; je prie Dieu, de tout mon cœur, qu'il vous conduise et remène en parfaitte santé. L'on doit se mesnager cette année plus qu'une autre, à cause du dereiglement des saisons; l'on s'en apperçoit icy tous les jours.

Le Sr *Desforêts* est mort, comme je l'avois appréhendé. Je fairay estimer son ouvrage par deux Peintres, l'un au choix des héritiers et l'autre au mien. Ils ont nommé le Sr *Morandi*, Florentin, bon Peintre et homme de bien; j'ay choisi le Sr *Nicolas*, qui a les mêmes qualités de l'autre, François de nation, qui a même un fils en France, bon Peintre comme luy. Après avoir payé à la femme et aux enfants du mort ce que l'on aura estimé l'ouvrage, j'attendray vos ordres, Monsieur, sur la pensée que j'ay eu de le faire finir par le Sr *Sarabat*, que je crois capable de le faire[1], comme j'ay eu l'honneur de vous escrire par le dernier Ordinaire.

Je ne connois pas de François, à Rome, qui le soit autant que luy, ny d'Italien même qui voulût l'entreprendre et à moins d'en payer des sommes immenses, et peut-estre ne seroit-il pas si bien que le Sr *Sarabat* le faira, présentement qu'il a pris le goust de *Raphaël* et qu'il s'est avancé dans la bonne manière de peindre et de dessiner; il est fort surtout dans cette dernière partie, qui est la principale pour les ouvrages de *Raphaël*. J'ay pensé seulement de faire peindre l'architecture par une personne qui l'entende bien, comme le Sr *Desforêts* l'a faitte esbaucher luy-même pour le mieux, parceque c'est un talent particulier. Le Sr *Errard* a suivy autrefois cette méthode avec succès, dans la coppie de l'Escolle d'Athennes, s'estant servi de la main du Sr *Goy*, Peintre François, qui excelloit dans ce genre de peinture[2]. Le Sr *Sarabat* aura soing de la faire accorder avec ses figures; cela même luy sera utile; je luy fairay donner ensuitte la dernière main, comme il a fait au Baptesme de Constantin, commancé par le Sr *Benoist*, qui réussit très bien et de manière que j'espère, Monsieur, que vous en serez content.

Il ne tiendra jamais à moy que vous ne le soyez en tout ce qui dépend de moy, puisque l'on ne sauroit estre, avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

De La Teulière.

« Répondu le 3 nov. 1692. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Depuis : « Le Sr *Desforêts*... » Lecoy, p. 93.
2. Depuis : « J'ay pensé... » Lecoy, p. 94. — Cf. sur Goy **100**, p. 55-6.

367. — La Teulière a Villacerf.

A Rome, ce 21 octobre 1692.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire. J'ay eu l'honneur de vous escrire, par le dernier, que, le Sr *Desforêts* estant mort, j'avois songé de faire achever la coppie, qu'il a laissé imparfaitte, par le Sr *Sarabat;* mais je suis obligé de changer de sentiment après avoir fait estimer l'ouvrage par les Srs *Nicolas* et *Morandi*, comme je vous avois marqué dans ma dernière lettre. Ils m'ont paru mettre cet ouvrage un peu trop haut, de manière que j'ay creu à propos de leur demander quelqu'un de capable, pour le faire finir sur le prix arresté, affin de prévenir toute sorte d'embarras. Ils m'ont promis de chercher quelqu'un, et je cherche de mon costé; l'on m'a déjà proposé quatre personnes; je ne me presseray pas d'arrester le choix pour le mieux faire. Je crois, Monsieur, que c'est le plus court, le plus seur et le plus utile pour le service du Roy; car, en payant ce que l'on jugera à celuy qui entreprendra de finir le tableau, je donneray le restant à la veufve et aux enfans; ainsi, personne n'aura lieu de se plaindre. J'ay pris ce party d'autant plus volontiers que je suis persuadé, quelque personne que l'on peût choisir pour faire l'estimation, que l'on favorisera toujours la veufve, qui est jeune, sage et sans autre bien que celuy qui luy reviendra de la succession de son mary, dont le plus seur est le prix de cette coppie, tout ce qui luy reste au delà estant peu considérable, aux meubles près, qui sont encore très peu de chose.

J'ay fait encore réflexion, pour entrer comme je dois dans les intérêts du Sr *Sarabat*, que ce tableau imparfait est un ouvrage de fatigue plustost que d'estude, comme vous pourrez voir, Monsieur, par une coppie qu'en a, dit-on, M. de La Chapelle, faitte sur une esquisse. Je craindrois que le Sr *Sarabat*, ayant déjà fini le tableau du Sr *Benoist*, ne se dégoutast; comme il est en train de bien faire et qu'il avance tous les jours, il mérite d'estre un peu mesnagé. Il faut de l'industrie pour conduire ces jeunes gens. Ce jeune homme est né pour la peinture et peut aller loing, s'il a de la constance, je veux dire s'il ne s'impatiente pas d'estre sous la conduitte d'autruy, comme font ordinairement ceux qui

ont un peu de génie. Je fais de mon costé tout ce que je puis pour luy faire entendre le tort que l'on se fait de s'abandonner trop tost à ses propres imaginations. Jusqu'à présent j'ay lieu d'espérer qu'il suivra mes avis, ayant assez d'esprit pour comprendre que je ne veux que son bien, et je ne me rebuteray pas. J'avois résolu de luy faire coppier le Festin des Dieux, du petit Chigi, qui est un véritable tableau d'estude pour luy dans l'estat qu'il est, car il a avancé certainement; l'on a même préparé les toiles. Tout bien considéré, je suis persuadé que c'est le meilleur de tous les partis pour les deux projets. J'attendray cependant vos ordres sur tout pour les suivre avec la soumission et l'exactitude que je dois, n'ayant rien tant à cœur que de tascher de vous plaire en tout. Je vous supplie, Monsieur, très humblement d'en estre persuadé et que l'on ne peut pas estre avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Envoier une lettre de change de 2,000 l. et une lettre d'avis. Accuser la réception de cette lettre et marquer que j'approuve la résolution qu'il a prise de ne point faire faire le tableau du Couronnement de Charlemagne par *Sarabat;* que je crois que c'est le meilleur parti, parce que *Sarabat* ne le feroit pas bien, et parce que l'on lui feroit paier trop cher ce qu'en a fait jusqu'à présent *Desforêts*. Tout ce à quoy il doit s'appliquer, c'est de trouver un bon copiste qui l'achève bien pour les prix dont on est convenu. S'il y a quelqu'autre chose, M. Mesmin le mettra. — Répondu le 9 9bre 1692. »

Archives nationales, O1 1936.

368. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 23 octobre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire de Villacerf. Je n'ay rien de nouveau à vous escrire, n'ayant encore rien décidé sur la coppie du tableau que le Sr *Desforêts* a laissé imparfaitte, croyant estre de mon devoir d'attendre vos ordres sur ce que j'ay eu l'honneur de vous en mander par les Ordinaires derniers.

Le Sr *Bedaut* n'est point party comme il le croyoit, Monsieur, et comme il s'y estoit disposé. Ayant vendu ses meubles et envoyé ses hardes à Civita-vecchia pour s'y embarquer sur un vaisseau de Marseille qui est party pour France, led. Sr *Bedaut* ayant appris

que Papachine estoit à Gennes, a creu qu'il estoit plus seur d'attendre quelque commodité sur la fin de l'hyver.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Envoié la 2e Lettre de change de 2,000 l. Mandé qu'il n'y a rien à ajouter à la lettre précédente sur le tableau du couronnement de Charlemagne. — Répondu le 16 9bre 1692. »

Archives nationales, O1 1936.

369. — Villacerf a La Teulière.

Réponse de Monsieur aux lettres des 30 sept. et 7 oct.

Versailles, le 2 novembre 1692.

Je répons, Monsieur, à vos deux lettres des 30 septembre et 7 octobre derniers. Le second compte du mois d'aoust qui accompagnoit la pre n'estant différent de celui que je vous ai envoyé arresté que de 90 bajocs, que vous aviez trop employé dans le per article, ce n'est pas la peine d'en signer un autre; rectiffiez la chose en employant en recette, dans le per compte que vous m'enverrez, lesd. 90 bajocs.

Si je puis joindre à cette lettre la Lettre de change de 2,000 l., je le ferai; sinon ce sera pour l'Ordre prochain, avec votre compte du mois de septembre.

Je suis fort aise de l'union qui est entre les Pensionnaires et de leur émulation.

Je souhaite que tout ce que vous m'écrivez de *Lignières* se trouve vray; cela fera un grand plaisir à M. de La Chapelle.

Si *Oppenord* continue à faire ce que vous m'écrivez, son voyage luy sera fort avantageux. Continuez, je vous prie, à prendre soin de lui, et dites lui de ma part qu'il s'applique à dessiner les figures et les ornements; rien n'est si utile pour un architecte; prenez garde sur tout qu'il ne se débauche et ne se marie point.

Je doute que le Sr *Sarabat*, qui n'est à Rome que depuis Pasques 1691, puisse achever le tableau que le Sr *Desforests* avoit entrepris; vous en pouvez mieux juger que moy, parce que vous le voyés travailler tous les jours; cependant je ne sai si vous devez hazarder une pareille chose, parceque c'est un tableau de conséquence, que le Roy voudra garder. S'il y avoit dans Rome un

copiste capable de l'achever comme l'avoit fait le Sr *Desforests*, il vaudroit mieux le prendre que de s'abandonner à *Sarabat*, à moins qu'il ne le puisse aussi bien faire qu'un autre, sur quoi il n'y a que vous qui puissiez prononcer et mettre la chose sur votre compte.

Je suis fort obligé à M. le Card^al de Janson de l'honneur de son souvenir. Vous me ferez plaisir de lui faire mes complimens et de l'assurer de mes respects. Je suis, Monsieur, etc.

3 novembre. — Depuis ma lettre escritte, je reçois la votre du 14, par laquelle j'aprens la mort du Sr *Desforests*, et que vous croiez le Sr *Sarabat* capable d'achever son tableau, en faisant faire l'architecture par un autre. Puisque cela est ainsi, je vous conseille de le lui faire faire; mais prenez y garde de si près qu'il le fasse bien et que vous n'en puissiez pas avoir de reproches.

Archives nationales, O1 1936.

370. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 4 novembre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire de Villacerf du 6 et 9 octobre, avec mes comptes de juillet et aoust signés, dont je vous rends très humbles grâces.

Je vous envoye, Monsieur, les despenses du mois d'octobre dernier. L'une des deux cuvettes de porphyre sera en peu de jours en estat de mettre sous la roue, comme l'on parle icy; cela veut dire de la polir avec la grosse pierre à éguiser, pour luy donner ensuitte toutes ses autres façons. Elle sera très belle, mieux travaillée encore que les premières, parce que l'on apprend tous les jours à mieux travailler le porphire. L'on commance à esbaucher les ornemens de la seconde. L'un des vases de jaune antique s'avance encore; l'on en a déjà esbauché tous les ornemens, après les avoir vuidés tous les deux et dégrossis.

Les Pensionnaires continuent à faire leur devoir avec leur émulation ordinaire. Le modelle de terre du Sr *Legros* sera fini cette semaine; il en faira un autre plus grand pour s'en servir à travailler le marbre plus commodément et plus seurement.

Le Sr *Lepautre* ne perd pas un moment après son groupe. Il me confirme tous les jours dans les sentimens que j'ay toujours eu que ce jeune homme faira honneur à sa profession et que ce groupe

a gaigné de changer de main, car il s'estudie à luy donner tous les agréemens qu'il peut avoir dans l'estat qu'il l'a pris.

Le Sr *Lorrain* travaille aussy avec assiduité à modeller et dessiner. Le Sr *Sarabat* s'applique toujours et, s'il continue, comme je l'espère, il pourra avec le temps estre employé utilement pour le service de Sa Majesté.

Le Sr *Lignères* fait de son costé tout ce qu'il peut de mieux, Monsieur, pour mériter l'honneur de vostre protection.

Le Sr *Openhoor*, que vous m'avez recommandé, Monsieur, ne perd pas un moment de temps pour profitter de ce séjour; c'est un joly garçon, qui peut aller loing pour sa profession. La manière dont il s'y prend pour travailler donne lieu de croire qu'il ne se rebutera pas, ny par la peine ny par les difficultés du travail; il ne se donne aucune relasche, quoi que je luy puisse dire de se mesnager un peu. Dieu mercy, Monsieur, je ne saurois souhaitter icy autre chose, si ce n'est qu'ils continuent tous comme ils font, et qu'il vous conserve longtemps pour leur bien en parfaitte santé.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu le 23 9bre 1692. »

Archives nationales, O1 1936.

371. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 11 novembre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire de Villacerf le 19 octobre, d'où vous disposant à partir bientost, je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous remeine à la Cour en parfaitte santé.

Le Sr *Lignères* travaille avec assiduitté après les ornemens du Vatican, suivant le plan de M. de La Chapelle. Je l'exhorte cepandant, conformément à vos ordres, de faire [son objet] capital de la correction de la figure, voyant tous les jours, par expérience, que, lors qu'on la dessine bien, l'on fait tout le reste en se jouant. Ce séjour ne luy sera pas inutile pour quelque temps, Monsieur, s'il en veut bien profiter pour se former le goust à la manière des ornemens antiques, que *Raphaël* a imités, y faisant entrer toute la nature comme ont fait les Anciens, ce qui demande du discerne-

ment et de l'estendue même de génie et de la facilité, estant difficile, sans ces qualités, que l'on puisse faire toute sorte de figures, d'animaux et de plantes, et acorder le tout ensemble. De mon costé, Monsieur, je fais et fairay pour le Sr *Lignères* tout ce que je pourray de mieux pour que M. de La Chapelle soit content de luy et de moy, sans oublier ce que je dois pour que vous le soyez préférablement à tout, estant persuadé que vostre intention est de tascher de faire de bons Peintres et de bons Sculpteurs dans un séjour où l'on peut voir tout ce qu'il y a de plus beau pour les arts; car, pour les peintres et les esprits médiocres, tout autre lieu leur est plus propre que celuy-cy, les petits esprits estant ordinairement plus pleins d'eux-mêmes que les autres, s'imaginant toujours qu'il n'y a rien au delà de ce qu'ils voyent et de ce qu'ils font bien souvent.

Le Sr *Openor* continue à bien faire et, de la manière qu'il s'applique, je ne vois point d'apparence qu'il puisse songer à autre chose, estant continuellement occupé chez luy et hors de chez luy, n'ayant commerce qu'avec le fils du Sr *Tubi* avec qui il loge, ou avec les Académistes, avec lesquels il dessine après le Modelle tous les soirs et souppe ensuitte avec eux. Il met bien ensemble une figure et la dessine de bon goust, aussy bien que l'architecture et toute sorte d'ornemens. Je prendray garde à luy avec toute sorte de soing.

L'on travaille à la chapelle du Baptesme de l'Esglise St-Pierre, conformément à ce que j'ay eu l'honneur de vous en escrire. Le Sr *Dominico Guidi* fait de terre, comme les autres Sculpteurs, le modelle du Christ et du St Jean, mais dans un lieu séparé qu'on luy a donné hors de l'Esglise. Les quatre autres Sculpteurs font chascun le modelle de leur figure à la place où elle doit estre dans la même chapelle. Le Signor *Lorenzo Ottone* fait la figure de la Religion, à la droitte du Christ; le Sr *Théodon* fait la figure de la Foy, à sa gauche; ces deux figures sont les premières qui se présentent à la veue; le Sr *Michel*, François aussy, fait la figure de l'Innocence, derrière celle du Sig^r *Lorenzo*, et le Sig^r *Lucenti* fait la figure de la Puretté. Elles sont toutes quatre assises, plus grandes que le naturel, eslevées sur un petit théâtre où l'on monte par trois marches. Le groupe de *Dominico Guidi* sera au milieu, assez près du mur. Quand les modelles seront faits, le Pape les verra sur les lieux pour décider de la matière et du temps de l'exécution de l'ouvrage; il n'y a, dit-on, encore rien de résolu. Quand j'ap-

prendray quelque chose de nouveau, je ne manqueray pas, Monsieur, de vous en informer, suivant vos ordres.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Reçu le 29 dudit à Versailles; répondu le 30 dudit. »

Archives nationales, O[1] 1936.

372. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 18 novembre 1692.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire, et je n'ay rien de nouveau à vous escrire, si ce n'est qu'on mettra demain en chantier le bloc de marbre destiné pour faire la figure de Vetturie sous la conduitte du Sr *Legros*. Il fut transporté hier de Ste-Cécile, où il estoit, à l'Académie.

L'on m'a proposé plusieurs Peintres pour achever la coppie du Couronnement de Charlemagne; je n'en ay point encore trouvé qui me convienne, ceux qui pourroient me convenir ne voulant pas entreprendre cet ouvrage. Je cherche cepandant et chercheray en attendant vos ordres, Monsieur. S'il y avoit eu un second Peintre de la force du Sr *Sarabat*, l'on auroit peu épargner quelque chose, dans l'estat où est lad. coppie esbauchée par le Sr *Desforêts*. Les premières figures du plan le plus avancé n'ont besoing que d'estre retouchées, aussy bien que celles du dernier plan. Ce pauvre garçon, s'estant mis dans la teste de finir son ouvrage en deux ans, y avoit travaillé avec une assiduité extraordinaire pendant les grands jours, ne sortant point du Vatican depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher. Quand j'auray reçeu vos ordres, Monsieur, je me détermineray à un bon choix pour bien finir cette ouvrage.

Les cuvettes de porphire réussissent admirablement et sont plus belles que les premières; l'on commancera après demain de mettre l'une à la roue. J'espère, Monsieur, que Sa Majesté aura du plaisir de la première voiture qui se faira, parceque tout y sera grand et fait avec soing; j'espère que vous en aurez aussy, de voir que l'on a assez bien employé le temps et l'argent. Je ne doute pas même que toutes choses n'aillent à l'avenir de mieux en mieux, parce qu'il y a un certain ordre establi dans l'Académie qui durera, s'il plaît à Dieu, pourveu que l'on ait toujours de bons

Sujets pour seconder vos bonnes intentions et la passion que j'ay d'y satisfaire de mon costé, croyant, Monsieur, que c'est le plus seur moyen de vous persuader que l'on ne peut pas estre avec plus de zelle, de respect et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu le 8 Xbre 1692, que la Vetturie soit bien faite et que le Roy en soit content. Trouver un Peintre qui finisse bien la coppie du Couronnement de Charlemagne. Prier d'envoyer quatre estampes des ouvrages nouveaux que l'on gravera à Rome, observant que le ply ne les gâte pas, ou bien qu'il les envoye roulées. »

Archives nationales, O¹ 1936.

373. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 25 novembre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, du 2 novembre, appostillée du 3. Je rectifieray, suivant vos ordres, les 90 bajoques dans le premier compte que j'envoyeray.

Le Sr *Openhor* continue à bien faire, et je ne vois point d'apparence que nulle desbauche le puisse divertir de ses occupations. Sy le cœur de l'homme n'avoit pas tant de replis cachés, je serois sa caution sans craindre de rien hazarder. Je responds seulement, Monsieur, des apparences et des apparences bien fondées; il s'applique à dessiner la figure et les ornemens, et il y a du goust dans l'un et dans l'autre.

J'ay eu l'honneur de vous escrire les dernières réflexions que j'ay fait sur la coppie du Couronnement de Charlemagne. Je ne veux pas, Monsieur, vous fatiguer de redittes sur le Sr *Sarabat*; après ce que j'ay pris la liberté de vous en dire, je n'ay rien à ajouster, sy ce n'est que j'ay veu des Peintres de toute nation qui ont quelque réputation, que je n'ay encore rien trouvé qui m'accommode. Je suis après un Florentin, dont j'ay veu quelque tableau de bon goust pour le dessein et pour la couleur; c'est une personne sage, à ce qu'on m'a dit, et à qui je confierois volontiers cette ouvrage. Je sauray, par le premier Ordinaire, s'il peut ou veut l'entreprendre, car il est, m'a-t-on dit, à la Pension de quelques personnes de Qualité de Florence. Je mesnage cette affaire pour faire le marché meilleur.

Pour le Sr *Lignères*, il est vray, Monsieur, qu'il se donne bien

de la peine; mais, comme je ne saurois faire mon devoir et me dispenser de vous parler sincèrement, je crains que la nature ne seconde pas son travail et mes bonnes intentions aussy heureusement que je le souhaitterois pour son bien et pour faire plaisir à M. de La Chapelle, à qui je crains bien de n'en avoir pas fait en luy disant tout ce que je pensois de ce jeune homme, avec cette liberté que l'on se donne avec ses amis.

Ayant rendu compte de vos ordres à Mgr le Cardinal de Janson, il m'a parlé de vous, Monsieur, avec une estime et une cordialité singulière. Il m'a fait l'honneur de me dire ensuitte qu'il vous escrivoit sur le Sr de Fossambrune, Médecin Italien, qui a toujours esté fort partial pour la France, ce qui luy faisant souhaitter d'avoir quelque marque publique de son attachement, il a regardé le titre de Médecin de l'Accadémie comme quelque chose, persuadé sans doute que tout ce qui a quelque rapport au Roy ne peut estre que très honorable. Il ne demande que le titre nu, sans aucun intérest. J'ay pris la liberté de dire à Son Éminence que je croyois que l'on pouvoit prendre confiance à une personne à qui tout le Sacré Collège en avoit pris, puisqu'il a esté Médecin du dernier Conclave[1], dont je n'ay jamais ouy parler qu'avec estime; l'on dit même qu'il est Gentilhomme. J'ay creu que vous ne trouveriez pas mauvais que je vous en escrive ce que j'en sais, sans croire néantmoins rien ajouster par mon témoignage à la recommandation de Mgr le Cardinal de Janson, instruit, comme je suis, de quel poids elle est auprès de vous.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« M'en parler à mon retour de chez le Roy. — Répondu le 15 décembre 1692. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Il s'agit de celui où on a nommé Innocent XII, le 12 juillet 1691; Alexandre VIII était mort le 1er février.

374. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 2 décembre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 9 novembre, avec mon compte signé du mois de

septembre, et une Lettre de change de deux mille livres de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 2 novembre.

Puisque vous approuvez, Monsieur, la résolution que j'ay prise de faire finir la coppie du Couronnement de Charlemagne à quelque Peintre étranger, je la suivray. Vous aurez peu voir, Monsieur, par mes dernières lettres, l'application que j'ay à chercher un bon copiste, et que je ne me suis avisé de prendre ce party que pour ne pas croistre le prix dont j'estois convenu.

Pour le Sr *Sarabat*, je pourray vous envoyer avec le temps quelqu'un de ses essays d'invention, sy vous le trouvez à propos, Monsieur, affin que vous puissiez voir de quoy il est capable, et pour luy donner encore de l'émulation et une application solide pour devenir habile, comme j'espère qu'il le deviendra, car il est en bon train, et, s'il continue, on a lieu de croire que l'on pourra faire en luy un bon Peintre, comme l'on a un bon Sculpteur dans le Sr *Lepautre*, qui fait toujours de mieux en mieux, aussy bien que le Sr *Legros*, qui travaille présentement à un grand modelle de terre, plus grand que le premier, qu'il a fait après l'original de Médicis, affin de pouvoir mieux prendre ses mesures et faire une estude solide de sa figure, pour la bien exécuter sur son marbre, qui est en chantier depuis quatre jours, le mauvais temps ayant empesché de l'y mettre plus tost. Le Sr *Lorrain* s'occupe aussy de son costé utilement. Le Sr *Lignères* ne perd pas un moment de temps ; il met en couleur deux montans de ces ornemens de Loges peints sur les desseins de *Raphaël*, après les avoir dessinés sur le papier, au crayon. Quand ils seront faits, je pourrois vous les envoyer roulés, si vous le jugez à propos, Monsieur, affin que vous puissiez voir le goust de *Raphaël* et celuy des Anciens dans ces sortes de peintures que *Raphaël* a imitées, et voir encore, par cet échantillon, que, pour bien travailler sur ces modelles, il faut avoir un génie et une capacité plus que médiocre et dessiner surtout avec beaucoup de correction et de grâce, parcequ'il y a des figures meslées avec des animaux, qu'il est bien difficile d'attrapper sans cela. Les Peintres aussy qui ont travaillé à ces ornemens estoient des grands dessinateurs, si l'on en croit *Giorge Vasari*, qui a escrit leurs vies[1]. Il dit en pareils termes, en sa langue, dans la vie de *Perino del Vaga*, qui estoit un des premiers, qu'il estoit de ce temps là celuy qui entendoit la science des muscles et du nû mieux que plusieurs autres Peintres qui avoient la réputation d'estre des meilleurs, et que *Raphaël* avoit ramassé tout ce

qu'il y avoit de plus habiles gens en chaque genre pour travailler chascun en ce qui luy convenoit le mieux : en stuc, grotesques, feuillages, festons et histoire. J'ay creu, Monsieur, devoir ajouster ces mots en faveur de ceux qui prennent le party de la correction du dessein et de l'anatomie contre ceux qui, par un sentiment d'amour-propre, voudroient persuader que l'on peut s'en passer, croyant peut-estre par là mettre leurs ouvrages et leur mauvais goust à couvert d'une juste critique. Le plus seur moyen de rentrer dans le bon chemin, c'est de voir exactement les ouvrages des Anciens et de *Raphaël*, qui en a mieux profité que tout autre et qui avoit rapellé le bon goust que l'on abandonne peu à peu dans ce pays, où il y en a certainement moins qu'en France. Je vous supplie, Monsieur, de me pardonner ces réflexions, qui ne sont pas hors de mon sujet, puisqu'il est de mon devoir de les faire en faveur des Beaux-Arts, dont vous estes le protecteur après le Roy, à qui l'on a l'obligation de les avoir arrestés sur le bord du précipice.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu à Paris, le 22 décembre 1692. — Qu'il envoie quelque dessin d'invention du Sr *Sarabat* pour voir son génie. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Dans la vie de *Jean d'Udine*.

375. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 9 décembre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 16 novembre, avec la seconde de change de deux mil livres, du second du même mois.

Je vous envoye les comptes dud. mois, où vous pourrez voir, Monsieur, par ce qui me reste d'argent, que les dépenses du présent mois le consommeront au delà, parceque j'ay à payer le Quartier de l'entretien des Pensionaires, et, au commancement du mois prochain, le semestre de louage de nostre hostel et de l'hastellier de Ste-Cécile.

Je n'ay pu trouver encore un Peintre qui m'accommode pour finir la coppie du Couronnement de Charlemagne, le Florentin sur qui j'avois jetté les yeux ne pouvant pas s'en charger, parce-

qu'il a de l'ouvrage pour Florence. L'on m'a proposé un Vénitien qui achève une Gallerie chez le Connestable Colonne, dont je dois voir demain quelque ouvrage de chevalet; après quoy je me détermineray, s'il a autant de correction qu'il a de feu. L'on ne sauroit croire, Monsieur, à moins de le voir, le peu de bons Peintres qu'il y a en Italie, particulièrement sur la correction du dessein. *Pietro de Cortone* et son Escole y a répandu un si grand libertinage, sous prétexte de donner du brillant, que la pluspart de leurs ouvrages sont comme les clinquans des habits de Comédie, donnant tout au caprice de leur imagination, mesprisant la sagesse et la solidité de l'Antique et de *Raphaël*.

Je tascheray, Monsieur, autant que je pourray, que cette dangereuse contagion ne vienne jusqu'à nostre Académie, qui va très bien, Dieu mercy. Tous les Pensionaires, sans nulle complaisance, y sont fort reiglés, et appliqués utilement, à l'envy l'un de l'autre, depuis le matin jusqu'au soir; il y en a même qui travaillent dans leur chambre avant le jour, le Sr *Lepautre* surtout. Il a mis ensemble toutes les parties de son groupe, où il a eu des peines extraordinaires à fouiller dans un grand nombre de trous, des plus incommodes qu'on puisse imaginer, propres à rebuter toute personne qui n'aymeroit point passionnément son travail, et qui ne se fairoit pas une affaire de s'en faire honneur. En toutes autres mains que les siennes, cet ouvrage auroit traisné bien des années; mais les difficultés semblent animer ce jeune homme au lieu de le rebuter. Le Sr *Legros* prend ce même train, et le Sr *Lorrain* ne s'en éloigne pas. Le Sr *Sarabat* s'occupe aussy de son costé et avance tous les jours. Il ne tiendra pas aussy à la bonne volonté du Sr *Lignères* et à son application qu'il ne s'avance comme les autres; il ne perd pas un moment de temps, mais, comme il a commancé un peu tard à dessiner, à ce qu'il m'a dit, il paroit qu'il a quelque peine à attraper une certaine facilité de main, que le seul usage donne dans les plus tendres années plus naturellement, quand la disposition seconde le travail. J'espère cependant que Dieu bénira le sien et sa bonne volonté.

Le Sr *Openhor* continue toujours à bien faire; il dessine régulièrement tous les soirs à nostre Accadémie et tire les plans de tout ce qu'il y a icy de plus beaux morceaux d'architecture et ornemens, qu'il me fait voir quand ils sont faits. Je ne doute pas, Monsieur, qu'il ne se rende digne des bontés que vous témoignez avoir pour luy; c'est un beau naturel, qui pourra donner

quelque jour de bons fruits, aymant le travail autant qu'il l'ayme.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Rend compte de l'avancement des Pensionnaires. »

« Répondu le 28 dudit. »

Archives nationales, O[1] 1936.

376. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 15 décembre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 23 novembre.

Le Sr *Legros* pourra commancer à travailler sa figure de Vetturie immédiatement après les Roys[1]. Comme c'est un garçon qui a envie de bien faire, mais un peu timide, il se contente difficilement; c'est ce qui a retardé son second modelle de terre, qu'il achève avec toute sorte d'application, parceque le derrière de l'original de la figure est fort négligé, ladite figure ayant esté faitte pour estre posée dans une niche. D'ailleurs, la pluspart des statues antiques drappées estant ordinairement fort gastées et souvent mal restaurées, l'on a besoing d'examiner dans les drapperies l'intention de l'antique, ce qui ne se peut faire qu'avec un peu de temps et d'estude. Dans l'estat où est son modelle, je suis persuadé que sa figure réussira bien; ce sera fort agréable à voir, et faira même honneur à l'original qui luy sert de premier modelle.

Pour le Sr *Lepautre*, il espère avoir fini son groupe dans dix-huit mois. Je puis au moins asseurer, Monsieur, qu'il n'y perd pas un moment de temps, et je ne saurois vous exprimer la peine qu'il s'est donné depuis qu'il s'en est chargé. Le marbre estoit dans un si méchant estat qu'à moins d'un amour extraordinaire, et d'une application pareille à son ouvrage, il auroit esté bien embarrassé d'y réparer les négligences qu'il y a trouvées. Les figures y sont disposées d'une manière à exercer une patience extrême à fouiller les trous qui s'y trouvent pour desgager et dessiner lesdittes figures. Je suis persuadé, Monsieur, que vous serez surpris de voir les difficultés qu'il a surmontées. Il y a de certains endroits qu'il faut travailler à deux, l'un qui conduise les outils et l'autre qui frappe, parce qu'un seul ne sauroit faire l'un et l'autre.

Il y en a d'autres où l'on est obligé de se servir des fers de deux ou trois pouces de longueur, de manière qu'un petit espace occupe des mois entiers, et ces parties ne sauroient se confier à un garçon pour estre dans la justesse et dans la correction qu'il faut. Quand je le vois travailler, je suis plus persuadé que jamais qu'en d'autres mains que les siennes cet ouvrage n'auroit pas esté fini de dix ans, et je ne sais s'il auroit esté si bien et travaillé avec autant de soing. Comme ce garçon est d'ailleurs fort soigneux de ne pas faire employer l'argent du Roy mal à propos, quand deux garçons ne peuvent pas travailler commodément avec luy, il n'en prend qu'un, et c'est pour cela, Monsieur, que vous voyez dans mes comptes que quelqu'un des ouvriers manque ses journées. L'application qu'il a après son groupe ne l'empesche pas de dessiner tous les soirs et de modeller aux heures que l'on n'est point dans l'hastellier, ce qui est d'un grand exemple pour les autres, pour les Estrangers même, qui viennent dessiner après le Modelle le soir, ce qui ne fait pas peu d'honneur à l'Accadémie dans un temps où tous les arts seroient morts à Rome sans les despenses que le Roy y fait, qui font l'estonnement de ses ennemys. Il ne se passe point de semaine que l'on ne voye les hastelliers et les salles des antiques visités par toute sorte de Nations, où l'on ne manque pas de les informer encore de ce qui se fait en France.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu, le 5 janvier 1693, qu'il prenne garde que toutes les figures que l'on fait à Rome soient isolées, par conséquent très bien travaillées par le derrière ; que le Roy n'ayme pas les figures drapées ; qu'il prenne garde à la Vetturie que *Legros* va faire, parce qu'il vaudroit mieux en faire une autre, sy elle ne devenoit pas belle. Envoyé le compte de novembre 1692. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. C'est-à-dire au commencement de janvier prochain.

377. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 23 décembre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 30 novembre, avec mon compte signé du mois d'octobre, dont je vous rends très humbles grâces.

Je ne manqueray pas de suivre exactement vos ordres sur le Sr *Lignères*. En cas qu'il ne retirât pas du séjour de l'Académie

le fruit que vous pouvez souhaitter de son application, qui n'est pas ordinaire, je m'apperçois qu'elle ne sera pas inutile, et certainement il est plein de bonne volonté.

Je vous informeray de même du Sr *Openhor*, qui va toujours son train. Le fils du Sr *Tubi* dessine et modelle tous les jours à l'Académie, et a l'application et la sagesse que l'on peut souhaitter à un jeune garçon de son aage, et, pour ne vous rien cacher, Monsieur, si le Ciel luy avoit donné un génie au delà du médiocre, il ne tiendroit pas à luy qu'il ne devînt un habille Sculpteur.

Je fairay encore mon devoir sur ce qu'il vous a plu m'ordonner sur les ouvrages de la chapelle du Baptesme, quand le Pape les aura veus. Ma première occupation, Monsieur, sera toujours de vous obéir exactement et de remplir mes devoirs autant qu'il sera en mon pouvoir. Je vous souhaitte de tout mon cœur une heureuse année, suivie de plusieurs autres, conformément à vos souhaits.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« Répondu le 18 janvier 1693. »

Archives nationales, O1 1936.

378. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 30 décembre 1692.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 8 décembre.

Je prendray soing, suivant vos ordres, que la figure du Sr *Legros* luy puisse faire honneur auprès du Roy.

Vous aurez veu, Monsieur, par mes dernières, que j'entre dans vos sentimens sur la coppie du Couronnement de Charlemagne. Il n'y a point de Peintre de quelque nom qui puisse la finir, dont je n'aye veu et examiné des ouvrages, affin de pouvoir en choisir un qui gagne son argent; c'est dans cette seule veue que j'attends pour me déterminer. J'ay lieu d'espérer que l'ouvrage ne perd rien pour attendre et que vous serez content du choix; je fais et fairay certainement tout ce que je pourray de mieux pour que vous le soyez en cela, comme en tout autre chose.

Je ne manqueray pas, Monsieur, de vous envoyer les estampes nouvelles qui paroistront de bonne main; sur quoy je croy devoir

vous prévenir en vous informant que tout ce que je puis vous envoyer de mieux faira honneur à celles de France, où vous avez sincèrement de meilleurs Graveurs qu'icy; les connoisseurs de ce pays conviennent même de cette vérité. Ceux qui s'y distinguent le plus sont deux François, l'un nommé *Farjat* et l'autre *Dorigni*. Je ne sache pas que le premier grave quelque chose qui mérite de vous estre envoyé. Le dernier grave à l'eau-forte la Gallerie du petit Chigi, qui réussira, mais elle ne sauroit estre gravée de trois mois; je fairay mes diligences pour vous en envoyer les premières épreuves [1].

Il y a véritablement un Italien qui excelle pour les choses antiques, mais il ne grave qu'en petit. Il a paru depuis cinq ou six mois un ouvrage de sa main sur les lampes antiques de terre cuitte, ou de métal, que l'on trouve ordinairement dans les tombeaux des Anciens. Comme elles sont ornées de petites figures qui représentent des cérémonies, des jeux ou de leurs Divinités, et que par cette raison il y a de l'érudition dans la pluspart, le Sr *Pietro Bellori* a fait des observations sur chascune. Tout l'ouvrage fait un volume in quarto d'un bon pouce d'espais; il est divisé en trois parties, qui contiennent en tout 116 petites planches de cinq à six pouces de hauteur, sur quatre ou quatre et demy de large. Je vous aurois envoyé ce livre, si je n'avois creu faire plus sagement d'attendre vos ordres, Monsieur.

Ce *Pietro Santi* a peint autrefois pour le Roy plusieurs feuilles en miniature de sa façon; elles avoient esté coppiées après des peintures antiques, de tout ce qui s'est trouvé de son temps dans les vieilles ruines, ou après des recherches faites par le Cardinal de Maximi, ou par le Cavalier del Pozzo, qui estoient l'un et l'autre très curieux et très intelligens. J'en ay envoyé autrefois un assez bon nombre; l'on interrompit l'ouvrage sur ce que le Roy, ne voulant faire que peu de despense icy, feu M. de Louvois trouva bon d'attendre un meilleur temps pour le reprendre [2]. Comme cet homme est unique, il veut estre bien payé; ses ouvrages cependant ne paroistront jamais chers à des personnes qui ont du goust pour les choses rares. Ce peintre-graveur est admirable pour attraper le goust de l'antique pour les figures et pour les ornemens; il grave même présentement quelqu'une de ses feuilles qu'il a peintes pour Sa Majesté. Quand son ouvrage qu'il prépare sera fini, je vous l'envoyeray, Monsieur, sy vous le trouvez bon.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

« A M. Mesmin pour m'en parler. — Répondu le 19 janvier 1693. — Mandé d'envoyer le dessein du devant et du derrière de la Vetturie. — Mandé d'envoyer quatre épreuves de chacune planche. — *Pietro Santi*, graveur d'antiques; mandé d'envoyer les ouvrages gravés. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Il s'agit des douze grandes pièces de l'histoire de l'Amour et Psyché d'après *Raphaël*. Leblanc (*Manuel de l'Amateur d'estampes*, article de Nicolas Dorigny, II, 139, n°s 30-41) dit que le Pape Léon XII en fit détruire les planches.

2. Ne s'agirait-il pas des dessins coloriés gravés à trente exemplaires par M. *de Caylus* et donnés ensuite par lui en 1764 au Cabinet des Estampes, où ils sont encore (cf. l'*Abecedario* de Mariette, I, 74-6)?

379. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 6 janvier 1693.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 15 décembre, avec l'incluse à M. le Cardinal de Janson, que je luy ay rendue, suivant vos ordres. Comme il me l'a lue tout haut, s'estant informé de ce Brevet du Chirurgien dont vous luy parlez, et luy ayant respondu qu'il n'en estoit pas venu à ma connoissance, m'ayant adressé à M. l'Abbé Charlan pour s'esclaircir de la vérité du fait, led. Abbé m'a fait voir une coppie d'un Brevet de l'année 1675, donné en faveur du Sr Bernardin Genga, Médecin Chirurgien de l'Hospital du St Esprit[1], pour avoir monstré l'anatomie à l'Académie pendant cinq ans, ce qu'il a continué en suitte sans interruption jusqu'à l'année 1690 inclusivement, comme vous avez peu voir par mes comptes. Il discontinua, par mon avis, sur le bruit de la nouvelle de la peste de Naples, parceque, dans ce même temps, il s'en répandit une en cette ville qu'il estoit mort quelque personne suspecte de ce mal dans l'Hospital du St Esprit. Il n'est pas venu tout autant de temps que la garde des Portes a duré. Pendant son absence, j'ay fait dessiner aux Pensionaires les figures anatomiques qui sont nécessaires pour leurs estudes sur celles du grand Vesale, dont les desseins ont esté faits autrefois par le *Titien*[2], sur lesquelles le Sr *Tortebat* a gravé les siennes à Paris, y ajoustant les noms des muscles et leurs usages. Cette interruption m'a fait voir

par expérience, particulièrement dans le Sr *Lepautre*, que cette estude estoit plus utile que les leçons du Chirurgien, la veue estant d'un usage plus seur aux Peintres et Sculpteurs que ne sont les oreilles, parceque je n'oubliois pas de leur donner le même secours qu'ils pouvoient avoir de ce costé là, ayant fait, il y a longtemps, une estude particulière de l'anatomie, extérieure et intérieure même, pour la connoissance de la physique, de manière que j'ay creu pouvoir retrancher cette despense, présentement, surtout qu'il n'y a que cinq Pensionaires, dont les quatre n'entendoient pas assez l'italien pour profiter des leçons qu'on leur fait en cette langue. J'ay creu, Monsieur, devoir ajouster ces éclaircissemens au sujet du Brevet dont il est question, affin que vous soyez pleinement informé de toutes choses, et, affin de ne rien oublier, je dois encore vous dire que ce Chirurgien n'a jamais servi nos malades; celuy dont l'on se sert est François, nommé Dumay, fort estimé parmy les Italiens même. Le Médecin et l'Appoticaire sont encore François; le Médecin, nommé Daul, n'est pas mort, Dieu mercy; l'Apoticaire s'apelle Aubertin. J'ay choisi les trois à l'entrée de l'Accadémie, en faveur de la Nation, à laquelle il me paroissoit que l'on faisoit quelque espèce d'injure de se servir des Italiens, y ayant des François à Rome aussy habiles que les estrangers[3]. Je creus le faire avec d'autant plus de raison qu'il n'y a point de lieu au Monde où les François soient moins aymés. Vous avez peu voir, Monsieur, par mes comptes de l'année passée, et vous pourrez le voir par ceux de l'année présente, que la médecine n'a point eu beaucoup d'occupation dans l'Académie. Pour ce qui regarde M. de Fossembrune, j'ay déjà eu l'honneur de vous escrire qu'il passe pour honneste homme, qu'il ne demande le Brevet que *ad honores*, sans nulle rétribution, sans nul dessein, même, d'oster la pratique à celuy qui sert présentement, à ce qu'il a dit luy-même.

Pour ce qui regarde le tableau du Vatican, j'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, que le Peintre Florentin n'a pas peu l'entreprendre, estant chargé d'autres ouvrages de commande. Je suis après un Vénitien, qui travaille chez le Connestable Colonne. Je n'ay pas creu devoir presser la conclusion, le Pape devant aller au Vatican de jour à autre pour y rester jusqu'à Pasques. Comme l'on ne veut pas que l'on travaille dans les salles de ce Palais pendant le séjour de Sa S^té, la coustume estant establie, en ce pays, de donner quelque argent au commancement de l'ouvrage, j'ay

creu qu'il estoit de la prudence d'attendre quelle seroit enfin la résolution du Pape, parceque la plus grande partie de sa Maison travaille, à ce qu'on dit, à le retenir à Montecavallo, affin que je puisse donner mon argent plus seurement, ou ne le point donner du tout, si l'on n'a pas la liberté de travailler. C'est, Monsieur, la seule raison qui m'oblige d'attendre malgré moy. Je vous supplie très humblement d'estre persuadé que je ne perdray point du temps en cella, ny en autre chose, pour entrer dans tous vos sentimens.

J'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, sincèrement tout ce que je pensois sur le Sr *Lignères*, et le fairay sur toutes choses, affin que vous sachiez tout, de même que si vous estiez présent. Il est toujours appliqué, sans nulle complaisance, et profite assez; j'espère qu'il réussira, au moins pour les ornemens, dont l'on a besoing en France, à ce que m'a escrit M. de La Chapelle. Quand ceux qu'il coppie seront finis, je pourray vous les envoyer, si vous le trouvez à propos[4]. Je ne doute pas que vous n'eussiez du plaisir à voir la manière dont *Raphaël* les a ordonnés; l'on ne sauroit trouver un plus agréable modelle par la diversité des choses qu'il y a mis ensemble.

Je prendray toujours soing du Sr *Openhor*, suivant vos ordres. Il me fait voir de temps en temps ses estudes d'architecture, qui sont d'un bon goust. Il s'est associé avec quatre autres, trois François et un Allemand. Ils se sont logés, par mon avis, vis-à-vis de l'Académie, où ils vivent tous fort sagement et fort appliqués chascun à son estude.

Je vous envoye, Monsieur, mes comptes du mois de décembre, où vous verrez que j'ay fait une petite despense, mais très nécessaire, pour mettre à couvert les grosses et petites poutres qui servent à dresser la chèvre pour les embarquemens. J'ay creu devoir entrer dans le détail de la despense, affin d'en faire voir la nécessité. On ne sauroit plus mesnager que j'ay fait; comme je mets à part jusqu'aux plus petits morceaux de bois et de fer qui ont autrefois servi, je mets tout à profit dans l'occasion, comme je crois le devoir faire pour bien faire ma cour auprès de vous, ce qui fait certainement ma première application.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

P. S. Je n'ay pas peu envoyer le brevet du Chirurgien collationé

par cet Ordinaire; l'on m'a dit que ce seroit par le premier, à cause de la feste d'aujourd'huy[5].

« Répondu le 26 janvier 1693. »

— « Puisque le Médecin de l'Acad. n'est pas mort, je ne crois pas qu'il y ait rien à faire p^r ce que desire M. le C. Janson. J'attends cepend. la copie du Brevet en question p^r vous en parler plus précisem^t.

« Je ne voy qu'un Profess. de Mathém. p^r l'Acad. Il n'y en a point dans celle de Paris, mais un de Géométrie et Perspective et un d'Anatomie. N'y en a-t-il jamais eu de Géom. et Persp. dans v^rs Acad.? Celui d'Anatomie à Paris est peintre[6]. »

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. San Spirito in Sassia (Titi, *Descrizione di Roma*, éd. de 1773, p. 21-9; Vari, *Tesoro sagro*, II, 149-53). — Cf. **241**, p. 142.

2. Ce n'est pas *Titien* qui est l'auteur des beaux dessins gravés dans le Vesale de Venise, 1538, et Bâle, 1543, mais *Jean Étienne*, de Calcar, dans le duché de Clèves, né vers 1500, venu en Italie vers 1536 et mort à Naples en 1546. Vasari, — que Mariette n'a pas manqué de connaître, *Abecedario*, I, 254-5 — nous l'apprend, dans sa troisième partie, à l'article *Di diversi Fiamminghi* (Florence, éd. Lemonnier, in-12, XIII, 150) :

« Conobbi ancora in Napoli, e fu mio amicissimo, l'anno 1545, *Giovanni di Calker*, Pittore Fiammingo molto raro e molto pratico nella maniera d'Italia che le sue opere non erano conosciute per mano di Fiammingo; ma costui mori giovane in Napoli, mente si sperava gran cose di lui, il quale designo la sua notomia al Vessalio. »

Vesale, dans sa préface, le dit aussi en l'appelant *Joannes Stephanus Calcarensis*. Voir d'ailleurs, sur les éditions et les contrefaçons de Vesale, Brunet, V, 1161, et surtout Didot, *Histoire de la gravure sur bois*, 1869, in-8°, col. 91-6. — Les planches de *François Tortebat* ont paru dans l'*Abrégé de l'Anatomie de Vesale*, Paris, *Tortebat*, rue Neuve-Sainte-Catherine, 1668; on en verra le détail dans Robert-Dumesnil, *le Peintre-Graveur Français*, III, 1838, n°s 14-25, p. 221-3. — Cf. plus loin lettre du 27 février 1693. — M. Villot, dans son excellent livret du Musée du Louvre, a, d'après l'Inventaire de Bailly, restitué à *Calcar* l'admirable portrait d'homme, encore inconnu malgré ses armoiries et les initiales de sa bague, daté de 1540, qui a été longtemps sous le nom du *Tintoret* (Écoles d'Italie, 1854, n° 95, p. 55-6).

3. « Vous avez bien fait d'en user ainsi, il faut continuer. »

4. « Les envoyer. »

5. Celle de l'Épiphanie ou des Rois.

6. Voir dans les *Anciennes Archives de l'Art français*, 1re série, I, 1852, p. 417-8, la liste des Professeurs et Adjoints à Professeur de Géométrie, de Perspective et Anatomie de l'Académie de Peinture de Paris. En 1693, le Professeur d'Anatomie était, depuis 1672, Jacques-Claude Friquet de Vanrose, de Paris, qui mourut le 25 juin 1716, âgé non de soixante-huit ans, mais de soixante-dix-huit ans six mois, comme le dit une note ms. de Reynez, sur mon exemplaire de la *Description de l'Académie* de Guérin, dans laquelle on trouve décrit, p. 180-2, son tableau de réception en 1670, qui avait pour sujet la Paix d'Aix-la-Chapelle.

380. — La Teulière a Villacerf.

13 janvier 1693. Rome — 104.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 22 décembre.

Je vous envoye le Brevet, ou sa coppie collationnée, que Mgr le Card[l] de Janson m'a fait donner. Vous ayant escrit, Monsieur, tout ce que j'ay creu nécessaire sur cette affaire, je ne vous importuneray pas de redites.

Je ne manqueray pas, M., d'envoyer, suivant vos ordres, le dessein d'un tableau que le Sr *Sarabat* a peint à demy, quand il sera fait, aussy bien que les deux rinceaux d'ornemens que le Sr *Lignières* coppie après ceux que *Raphaël* a peint dans les Galleries du Vatican, ou fait peindre, pour parler plus juste, après ses esquisses. Ce dernier ouvrage ne sera pas sy tost finy, parcequ'il est extrêmement chargé et, à cause de cela, d'un assés long travail à qui veut le faire proprement, comme j'espère que faira le Sr *Lignières;* car il a bonne volonté, s'applique beaucoup et profite assés.

L'on a commencé d'esbaucher la figure de marbre du Sr *Legros*. Le Sr *Lepautre* travaille avec son assiduité ordinaire. On lustre l'une des cuvettes de porphyre, qui réussit très bien. L'on a travaillé, depuis un mois, un peu plus lentement après les vases de jaune antique, à cause que le Sculpteur qui en est chargé a eu quelque autre ouvrage pressé.

Y ayant, M., toute sorte d'apparence que le Pape ira au Vatican au premier jour, parce que l'on a déjà nestoyé toutes les rues par où il pourroit passer, je n'ay pas creu devoir me presser d'arrester un Peintre pour la coppie de Charlemagne, pour les raisons, Monsieur, que j'ay eu l'honneur de vous escrire par les derniers Ordinaires. Mais vous pouvés estre persuadé que je ne perdray pas un moment pour faire les diligences que vous pouvez souhaitter en cela, et en tout ce qu'il vous plaira m'ordonner. Je suis, avec toute sorte de respect, Monsieur, vostre très, etc.

De La Teulière.

« Répondu, le 2 février 1693, que l'on répondra à M. le Card[l] de Janson après avoir parlé au Roy. — Envoié le compte de décembre 1692. — Ne pas continuer la Vetturie que l'on n'ait envoié le dessein de la manière dont sera le derrière de lad. figure. »

Archives nationales, O[1] 1936.

381. — Villacerf a La Teulière.

Minute de réponse.

J'ay reçû, Monsieur, votre lettre du 23 décembre, à laquelle il n'y a rien à répondre. Comme l'on ne peut voir dans *Périer* l'effet de la figure de Vetturie par le derrière, je vous prie de m'envoyer deux desseins de cette figure, dont l'un représente le devant et l'autre le derrière, de la manière dont le Sr *Legros* prétend la faire. Cependant led. Sr *Legros* peut perfectionner son modelle et ne toucher au marbre qu'après ma réponse.

— Je reçois dans ce moment votre lettre du 30 du passé, à laquelle je réponds qu'au cas que les estampes nouvelles, qui se gravent à Rome, fassent honneur à celles de la France, vous ne laisserez pas de me faire plaisir en me les envoiant, parce que j'ai un de mes amis qui en est fort curieux. Au fur et à mesure que le Sr *Dorigny*, Graveur, aura gravé quelque chose de la Gallerie du Palais Chigi, vous me ferez plaisir de m'en envoyer quatre estampes de chacun.

Vous me ferez plaisir de m'envoyer le livre de l'Italien, qui grave en petit, sur lequel *Pietro Bellori* a fait des observations. Comme il m'en faut un pour mon ami et un pour moi, vous m'en enverrez deux. Lorsque *Pietro Santi* aura achevé de graver quelqu'unes des feuilles qu'il a peintes autrefois pour le Roy, ainsi que vous me l'écrivez, vous me ferez plaisir de m'en envoyer.

Archives nationales, O1 1936.

382. — La Teulière a Villacerf.

20 janvier 1705. Rome — 105.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 28 décembre. La Lettre de change, que vous me faites espérer par l'Ordinaire prochain, viendra bien à propos.

Vous pourrés voir, Monsieur, par mes comptes que les deux Sculpteurs ne travaillent pas tous les jours. Le Sr *Lepautre*, qui ayme à travailler de suitte, ne s'en sert que lorsqu'il trouve occasion de les employer, et cela affin d'avancer son ouvrage, qu'il voudroit bien avoir fini. Le travail y est plus grand que l'on ne sauroit penser à moins de le voir, à cause des trous et des parties

isolées, qui se trouvent au cœur dud. groupe, très difficiles à travailler et qui sont en assez grand nombre.

Le marbre dudit groupe fut mis en chantier le 20 septembre 1685, et l'on ne commença de travailler led. marbre que vers la fin de l'année 1686. Il fut même changé de place, le 20 aoust de la même année, pour l'approcher du grand modelle de terre, qui ne fut fini qu'à la fin de décembre de la même année 1686. Cet entredeux fut employé à construire le grand modelle de plastre et un autre petit modelle de cire, d'environ un pied et demy, que le Sr *Théodon* avoit esbauché pour faire le grand avec le secours du Sigr *Lorenzo Ottone*, qui a fait en marbre la coppie du Nil pour le service du Roy. Le mesme Sigr *Lorenzo* fit encore l'armature de fer du grand modelle, assisté du Sr *Le Tilier*, Sculpteur François[1], qui le mit en l'estat qu'il est sous la direction du Sr *Théodon*. Ce jeune garçon est à Paris, connu de M. *Legros*, à ce qu'on m'a dit. Pour mieux satisfaire vostre curiosité, Monsieur, il pourra vous dire, s'il veut, la manière dont led. *Ottone* a travaillé après la figure d'Atlas de l'invention du Sr *Théodon*, et je croy estre obligé de dire à sa louange qu'en prenant les mesures de lad. figure esbauchée, il y descouvrit un deffaut assés considérable, que le Sr *Théodon* n'a peu réparer entièrement et qui n'estoit qu'un pur effet de sa négligence, et c'est cette même négligence qui a si longtems retardé son groupe.

Quand il sera fini, si le Sr *Lepautre* peut, Monsieur, vous faire un détail de l'estat où il l'a pris et de l'ouvrage qu'il y a fait, je suis persuadé que vous serez convaincu que l'on ne peut guère mieux employer le temps qu'il l'employe; car, pour sa justification, j'ay fait mouler après le marbre esbauché, dans l'estat que le Sr *Théodon* l'a laissé, les principales parties et en ay conservé un jet, affin que l'on puisse juger du reste en les voyant. Je ne vous diray pas, Monsieur, ce que j'ay fait pour tascher de vaincre la négligence du Sr *Théodon;* j'entrerois dans un trop grand détail. Sy vous estiez curieux de le sçavoir, le Sr *Boquet* pourroit vous en dire une partie, s'il vouloit en parler sincèrement et exactement. Vous me permettrés, cependant, d'ajouster, s'il vous plaist, au sujet du travail du Sr *Lepautre*, que vous pouvés vous en reposer sur luy et sur moy; car, de son naturel, il ayme à s'occuper et voudroit tout faire s'il pouvoit, craignant toujours que l'on ne gaste quelque chose à son ouvrage. Il en a fait certainement, depuis deux ans, un tiers plus qu'il n'y en avoit d'esbauché. Il a

fait néantmoins, outre cela, de bonnes et grandes estudes sur toutes les parties nues, les ayant modellées de terre d'une si grande propreté et d'un sy bon goust que des meilleurs Peintres de Rome et le meilleur Graveur de médailles qui soit en Italie m'ont prié de vouloir les faire mouler pour leur donner des jets de plastre. Il avoit déjà résolu de ne prendre qu'un garçon Sculpteur, que l'on peut, Monsieur, luy donner sans scrupule. Je croy même qu'il est du service du Roy de le faire, parce que l'ouvrage ira plus viste, ses journées, d'ailleurs, estant bien plus chèrement payées que celles de l'ouvrier; car je songe à tout comme je dois.

L'on a commencé, depuis dix jours, de travailler à la figure du Sr *Legros*, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, qu'on le faisoit.

Je n'aurois pas beaucoup de peine, Monsieur, à trouver des Peintres pour achever la coppie du Couronnement de Charlemagne, sy j'estois moins difficile et moins scrupuleux sur tous les ouvrages dont je dois vous rendre compte.

Il est très constant que les bons Peintres sont rares en Italie, pour la correction particulièrement. Ils ont négligé, depuis un assés long temps, le bon goust de *Raphaël* pour suivre une manière libertine sous prétexte de donner du brillant, que l'on peut appeller très justement faux brillant. C'est ce qui m'oblige d'examiner les ouvrages des Peintres que l'on me propose pour tascher de faire un choix dont je n'aye pas lieu de me repentir, tout le monde même n'estant pas capable de bien coppier; c'est un talent particulier d'entrer dans toutes les manières, que l'on imite sans y mesler la sienne.

Vous aurés veu, Monsieur, par mes dernières lettres, que je m'estois arrêté particulièrement à deux; que le premier, Florentin de naissance, n'a pas eu la liberté de suivre son inclination.

J'aurois desjà traitté avec un Vénitien, qui travaille chez M. le Connétable Colonne, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire; mais, le Pape estant allé au Vatican depuis six jours, j'ay creu devoir attendre à conclure, dans l'espérance qu'avant que les salles du Vatican puissent estre libres, je pourray par hazard trouver quelque chose de meilleur, et, dans tous ces mesnagemens, je n'ay certainement d'autre intention que de tout faire pour le mieux.

Le tableau que le Sr *Bedaut* a laissé à l'Académie est un ouvrage qu'il avoit fait à son premier voyage et que vous m'avés ordonné,

Monsr, de retenir, ce qui luy a servi de prétexte à toutes les malhonnetetéz que j'ay reçeu de luy. Vous sçavez, aussy bien que moy, sy je les ay méritées. Je n'ay aucune connoissance de l'autre tableau qu'il fait présentement et qu'il vous escrit devoir vous envoyer; car, depuis ses folles escritures, je n'ay aucun commerce avec luy, l'ayant abandonné à son mauvais génie, persuadé qu'il ne luy sauroit rien arriver de pis. Je prie Dieu de me faire la grâce d'esloigner de moy des esprits aussy extraordinaires que celuy là.

Je songe, sans doute, Monsieur, comme je le dois, à vendre ce qui appartient à la succession de M. Louvois; mais Rome est si misérable, et le temps si mauvais, que l'on trouve partout des vendeurs sans nombre et pas un achepteur. J'avois escrit à Paris à M. de Serres pour en parler à Monseig^r le Card^l de Bouillon; mais il m'a fait dire que cette Eminence ne vouloit rien achepter. J'ay prié icy des personnes les plus propres pour m'ayder à cette vente; mais je ne voy encore aucune apparence de terminer cette affaire. Tout ce que je puis vous asseurer, Monsieur, c'est que je n'y perds point de temps et n'en perdray point, n'ayant rien tant à cœur que d'entrer, en toutes choses, dans tous vos sentimens et les suivre avec l'exactitude et la diligence que je dois pour vous plaire.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc., vostre très humble, etc.

De La Teulière.

« Répondu le 8 février 1693. — Accusé sa lettre seulement et mandé qu'il ne satisfait pas à la lettre du 28 décembre, à laquelle il répond, ne mandant pas ce que représente le tableau que *Bedeau* a laissé à l'Académie, ny quand le groupe de *Lepautre* sera finy, ce qu'il fera savoir. »

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. Cf. **294**, p. 196, **325**, p. 246, et **337**, p. 269.

383. — La Teulière a Villacerf.

27 janvier 1693. Rome — 106.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 5e janvier, avec mon compte du mois de novembre et une Lettre de change de 2,000 l. de M. Clerx, de Paris, sur M. de Steinbier, en datte du 29e décembre dernier.

Sans savoir le goust de S. M., j'avois songé, Monsieur, à ce à quoy vous m'ordonnés de prendre garde sur le derrière des figures

drapées, et c'est dans cette veue que j'ay fait faire deux modelles de la figure de Vetturie, que le Sr *Legros* doit coppier en marbre. De la manière qu'elle est drapée, je puis vous asseurer, Monsieur, qu'elle fait un très bel effect de toutes les veues, parce que sur sa robbe longue elle a une espèce de veste qui, descendant à peu près jusqu'au genouil, est serrée au dessous du sein par une ceinture, ce qui luy donne un bon air, tant par la différence des drapperies que par celle des plis qui sont jettéz agréablement, car le Sr *Legros* a assés de goust pour bien drapper. Les cheveux de la figure, estant d'ailleurs noués derrière la teste, se répandent un peu sur les épaules, ce qui luy donne une nouvelle grâce. Quoiqu'on n'ait rien oublié pour bien ranger tous ces plis, l'on ne s'est point escarté de la forme de l'habit antique, qui ne m'est pas inconnue. J'ay fait cependant arrester le travail du marbre suivant vos ordres. Vous me permettrés néanmoins d'ajouster, Monsieur, que, sy les figures drappées ne sont pas agréables par derrière, c'est bien souvent la faute des ouvriers qui les négligent, croyant leur peine perdue quand les figures sont faites pour orner des niches. Je ne craindrois pas même de vous dire, M., que, pour la Vetturie, de la manière qu'elle est disposée, vous pouvés vous en reposer sur moy, parce qu'estant instruit de votre grande exactitude à faire tout pour le mieux dans la veue de satisfaire le goust le plus exquis en toute chose, et le génie le plus eslevé que l'on ait jamais veu sur le Thrône, je ne néglige rien pour entrer, comme je dois, dans tous vos sentimens, ce que je tascheray de faire toujours avec la même exactitude, tant qu'il plaira à la Providence de me laisser vivre sous vos ordres.

Je vous supplie très humblement, M., de me faire la justice d'en estre persuadé, et que l'on ne peut pas estre avec plus de respect, de zelle et de soumission que je suis, M., vostre très, etc.

De La Teulière.

Le Correspondant de M. Clerx m'a envoyé ce billet, que je prens, M., la liberté de mettre dans vostre pacquet.

« Reçue le 16 février 1693. — A M. Mesmin. »

Archives nationales, O1 1936.

384. — La Teulière a Villacerf.

3 février 1693. Rome — 107.

L'on ne peut pas sentir, Monsieur, plus vivement que je fais

la perte que vous venés de faire, et je ne saurois vous exprimer la part que toutes les personnes de vostre connoissance y prennent. Mais, à même temps, vous me permettrés de vous dire, Monsieur, qu'ils conviennent tous, s'il n'y eut jamais de douleur plus juste que la vostre, qu'il n'y eût jamais aussy de plus grand sujet de consolation, puisque le Ciel n'en a pas voulu laisser d'autre pour les morts que la gloire qui suit le bon usage qu'ils ont fait de la vie. Comme Dieu ne connoît pas moins, Monsr, la force de vostre cœur qu'il en connoît la bonté, il a voulu, sans doute, le mettre à cette grande épreuve, en prenant chez vous, plustost qu'ailleurs, une victime précieuse pour la sacrifier à la cause commune, que l'on peut très justement appeller la sienne, voyant sans doute, Monsieur, que vous accepteriés ce sacrifice avec plus de résignation que toute autre personne. Puisque c'est son ouvrage, je le prie, de tout mon cœur, qu'après avoir comblé de tant de grâces le fils qu'il a retiré d'auprès de vous pour le rappeler à luy, il vous donne, Monsieur, tout ce qui est nécessaire pour vous faire d'une si juste douleur un aussy grand mérite auprès de luy que vostre perte est grande.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Je vous envoie, Monsieur, mes comptes de janvier.

« Répondu le 23 février 1693. — On lui accuse seulement ses deux lettres des 27 janvier et 3 février, et son estat de dépense du mois de janvier. — On lui enverra une Lettre de change de 2,000 l. incessamment. — Peut faire travailler au marbre de la figure de la Vetturie, et cependant qu'il envoye le dessein qu'on lui en a demandé. »

Archives nationales, O^1^ 1936.

= Il s'agit dans cette lettre de la mort de Michel-François Colbert de Villacerf, Mestre de camp du Régiment de Berry cavalerie. La Chesnaye des Bois (Réimpr., VI, 36) le dit tué au siège de Furnes, le 5 janvier 1693. Le *Journal* de Dangeau, à la date du mercredi 7, IV, p. 218, précise l'indication : « Toutes les nouvelles de Flandres portent que l'Électeur de Bavière est à Nieuport et qu'il veut tenter de secourir Furnes... M. de Boufflers a fait avancer toute son armée du côté de Nieuport pour combattre les ennemis s'ils tentent de passer le chenal. Le Marquis de Villacerf, qui se promenoit avec M. de Boufflers, a été tué d'un coup de canon tiré d'un petit fort que les ennemis ont sur la digue. Le Roi a mandé à Villacerf le père qu'il lui donnoit le Régiment de Berry pour lequel de ses enfants qu'il voudroit. » Ni l'Abbé ni le Capitaine de vaisseau ne voulant changer de profession, Villacerf, avec l'agrément du Roi, vendit le Régiment de Berry 25,000 écus à M. Yolet, Capitaine de cavalerie (Dangeau, IV, 218, 220, 240).

385. — La Teulière a Villacerf.

10 février 1693. Rome — 108.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 19 janvier, et, suivant vos ordres, je vous envoie deux exemplaires du livre des « Lampes antiques », gravé par le Sr *Pietro Santi*. Le second livre, qu'il a fait après les peintures antiques, trouvées dans les vieilles ruines des tombeaux, ne sera achevé que dans deux mois, ou environ. Il m'en a fait voir une trentaine de planches, parmy lesquelles il y en a trois après des feuilles qu'il a peintes pour le Roy. Il m'a paru, Monsieur, avoir quelque peine à me donner ces feuilles séparées, qu'il m'a promises néantmoins. S'il me les donne, je vous les envoyeray tout aussy tost; je vous en parle peu affirmativement, parce que je croy que ces sortes de gens donnent rarement leurs ouvrages imparfaits, craignant que d'autres n'en profitent.

Pour les estampes du Sr *Dorigni*, comme il grave pour Rossi, Marchant d'estampes; que les planches ne sont pas à luy; qu'on les retire à mesure qu'elles sont faites; que l'on n'en tire les épreuves que chez lesd. Marchants, il m'a dit qu'il auroit bien de la peine à les pouvoir donner, n'en ayant pas pour luy, mais qu'il fairoit toute sorte de diligence. S'il en peut retirer, je ne manqueray pas, Monsieur, de vous les envoyer tout aussytost que je les aurois reçeus.

J'envoyeray aussy, suivant vos ordres, les deux desseins de la figure de Vetturie après que le Sr *Legros* les aura faits, ce qu'il ne fait pas aussy viste qu'un autre, parce qu'il a de la peine à se satisfaire en tout, ce que j'ay eu l'honneur de vous escrire autrefois. Comme cela vient, à ce que je croy, d'un bon principe et d'une envie de faire encore mieux qu'il n'a fait, je le compatis, sçachant, par expérience, que l'on gasteroit tout avec la pluspart des jeunes gens si l'on ne compatissoit pas à leur humeur, à leur foiblesse et quelquefois jusqu'à leur caprice. Il faut de la patience, de la dextérité et de la charité auprès d'eux pour les faire entrer dans leurs propres intérests, de peur de les en éloigner si l'on vouloit leur faire entendre raison avec trop de raison. Il faut estre avec eux sobrement sage, suivant l'avis de St Paul[1]. J'ajouste ces réflexions, Monsieur, affin que vous me compatissiez à moy-même sy je ne fais pas toujours tout ce que je voudrois sur ce qui

ne dépend pas absolument de moy. Pour ce qui dépend de moy seul, vous me trouverés toujours, s'il plaist à Dieu, aussi exact que vous le pouvés souhaitter, parce qu'on ne peut certainement rien ajouster au zelle, au respect et à la soumission avec laquelle je suis, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

« Répondu le 2 mars 1693. — Envoié le compte du mois de janvier et une 1re Lettre de change de 2,000 l. — Par quelle voie il a envoyé les 2 exemplaires du livre des « Lampes antiques » et leurs prix ? — Prié d'envoyer le 2e livre d'après les peintures des vieilles ruines des tombeaux dans deux mois et les 30 planches, si l'ouvrier les donne. — Acheter les gravures de *Dorigny* chez le Marchand qui les vend. — Le Roy a refusé ce que M. le Card^l Janson demandoit pour M. de Fossembrune. »

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. « Oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem. » *Ad Romanos*, XIV, III.

386. — La Teulière a Villacerf.

31 mars 1693. Rome — 116.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 9e mars, avec la seconde de change de M. Clerx, du 25 février. Je conduisis hier au Vatican le Sr *Bastian*, Peintre Vénitien, que j'ay arresté pour achever la coppie du Couronnement de Charlemagne[1], comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur. Il m'a promis de la faire avec beaucoup de soing et de diligence, et je croy qu'il me tiendra parolle, s'il achève comme il a commancé, estant persuadé, comme il l'est, que cet ouvrage luy servira pour se perfectionner dans la correction du dessein, qui est ordinairement la plus foible partie des Peintres de ce pays. C'est un jeune homme d'environ trente ans, qui a une grande facilité de peindre, avec un très bon goust de couleur et beaucoup d'entente du clair obscur, promettant beaucoup par ses dispositions et par les ordonnances de ses tableaux. J'en ay veu plusieurs qu'il a fait; il est d'ailleurs d'inclination Françoise, parlant même un peu nostre langue, qu'il a apprise par la grande envie qu'il a de voir la France[2]. J'espère, Monsieur, que je n'auray rien perdu pour attendre. Je n'oublieray rien de mon costé pour faire en sorte que vous soyés content de ce qu'il fait, persuadé, Monsieur, que Sa Majesté le sera quand vous le serés; c'est certainement mon

unique passion. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

« Répondu le 19 avril 1693, pour accuser sa lettre seulement. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Depuis : « Je conduisis... » Lecoy, p. 94.
2. Depuis : « C'est un jeune homme... » Lecoy, p. 94.

387. — La Teulière a Villacerf.

24 février 1693. Rome — 110.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 2 février, avec mon compte de décembre dernier, dont je vous rends très humbles grâces.

Je vous envoie le dessein du Sr *Sarabat*. J'ay fait arrester le travail de marbre de la figure de Vetturie dès lors que j'en ay eu reçeu les ordres, et ne le feray pas reprendre que vous n'aiez veu le dessein que je vous envoye, Monsieur, et que le Sr *Legros* a fait après son modelle de terre, qui est encore mieux que ce dessein ; l'on y faira même quelque chose de mieux en travaillant le marbre. Je n'ay pas voulu fatiguer ce jeune homme, estant d'une humeur assés facile à se desgouter de son propre travail, quoique bon d'ailleurs et bien appliqué. J'espère, Monsieur, que vous en serés content, car je ne doute pas que cette figure ne réussisse bien en marbre.

Je ne manqueray pas, Monsr, suivant vos ordres, de prendre mon party à l'esgard du Peintre sur qui j'ay jetté les yeux pour achever la copie du Couronnement de Charlemagne, dès lors que le Pape aura quitté le Vatican, ce qui ne sera qu'après Pasques immédiatement, à ce qu'on dit. L'on n'aura pas perdu beaucoup de temps cet hyver, parce qu'il est très difficile de travailler à ce tableau sans le grand jour, l'original estant placé dans un lieu fort obscur.

J'attendray vostre response, Monsieur, sur le Brevet en question, pour faire ensuite ce qu'il vous plaira m'ordonner auprès de M. le Card[l] de Jeanson.

Le Sr *Bedaut* est party de Civita-Vecchia sur le vaisseau du Capitaine Buech, de Marseille, depuis dix jours, à ce qu'on m'a dit, avec toute sa famille, crue d'un gendre qu'il ameine à Paris. Je suis bien fasché que tous les biens qu'il a reçeus de moy, joints

à ma patience extrême, n'ayent peu remettre son esprit dans une meilleure assiette pour moy. Comme son chagrin n'a d'autre source que la perte de sa Pension, qu'il attribue aux méchans offices que je luy ay rendus, dit-il, auprès de vous, sans nulle apparence de raison, au lieu de se la faire sur la justice de vos ordres, je prie Dieu que l'air de Paris et vostre présence le rendent un peu plus sage et plus soigneux de sa réputation. Ce pauvre homme s'est tellement abandonné à ses visions chimériques qu'il s'est attiré l'indignation de tout ce qu'il y a d'honnestes gens qui me connoissent et qui ont veu ce que j'ay fait pour luy pendant quatre ans de séjour, et je ne saurois m'empescher d'avoir pitié d'un déreiglement d'esprit si extraordinaire. Je vous demande pardon de la liberté que je prens de vous en parler, et vous supplie très humblement, Monsieur, de me compatir, vous qui savez, mieux que personne, la conduite que j'ai tenu à son esgard, d'autant plus que la solitude où je vis ne me permet pas de compenser d'ailleurs ces sortes de mortifications, n'ayant certainement icy d'autre plaisir que celuy de faire mon devoir, auprès de mes livres, en suivant vos ordres. Sy je prens un peu trop de confiance en vos bontés, je vous supplie de me le pardonner. Vous ne sçauriés en honorer personne qui soit avec plus de respect, de zelle et de reconnoissance que je suis, Monsr, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

« Répondu, le 15 mars 1693, que l'on n'a pas encore reçu les deux exemplaires du livre des « Lampes antiques ». — Que le dessein du derière de la Vetturie est assez bien ; que le Sr *Legros* peut continuer le marbre; que le dessein du devant n'est pas si bien, et que, si le modèle étoit pareil, le marbre réussiroit mal. Qu'il prenne garde à deux choses, que le sein est trop long depuis A jusqu'à B et que le bras, depuis C jusqu'à D, rentre dans le corps; le pied gauche n'est pas assez couvert de draperies; il le doit estre jusqu'à E, suivant *Perrier*. — Que l'on a reçeu le dessein du tableau d'invention de *Sarrabat;* qu'il mande ce qu'il représente; l'on le fera voir à M. *Mignard*, et l'on mandera son sentiment. Je sçavois l'arrivée de *Bedau* à Marseilles. Que ses discours n'inquiètent pas. »

Archives nationales, O^1^ 1936.

388. — La Teulière a Villacerf.

17 février 1693. Rome — 109.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 26 janvier. J'attendray vostre response précise sur

l'affaire du Médecin avant d'en parler à M. le Card[l] de Janson. Je croy cependant qu'il est de mon devoir de vous dire, comme il me paroît en toute occasion, que cette Éminence a une estime et une tendresse même particulière pour vous, qu'il m'a paru aussy affectionner cette affaire. Comme un habile homme profite de tout, je ne sçay sy ce Médecin, qui sert une douzaine de Cardinaux, ne luy a pas esté de quelque utilité dans le Conclave, ou s'il ne pourroit pas l'être pour le présent ou pour l'avenir. Ce que je dis là, ce ne sont que des conjectures, dont vous fairés, Monsieur, l'usage que vous trouverés à propos. Pour moy, je n'ay en cela d'autre intérest que celuy que vous y pouvés prendre.

Le Professeur de Mathématiques, que j'ay trouvé arresté à l'Académie depuis son premier establissement, enseigne toutes les parties de Mathématiques, la Géometrie et Perspective comme les autres, commençant par l'Arithmétique, monstrant à chascun selon son génie et sa portée. C'est un Professeur public, très habile et honneste homme, qui fait honneur à l'Académie selon le cours du Monde. Il n'y a jamais eu de Maistre qui monstrât séparément la Géométrie et Perspective pratique. L'on a creu, apparement, que qui sait tirer un plan en fait facilement l'élévation, et l'on a raison; c'est pourquoi j'ay laissé les choses en l'estat que je les ay trouvées, tachant, cependant, de suppléer à ce défaut, sy c'en est un, en prestant aux Élèves les meilleurs livres qui traitent de ces sciences, de l'Architecture même, car j'ay dans mon Cabinet tout ce qu'il y a de meilleur. Cela s'entend quand j'ay trouvé quelqu'un qui avoit du génie et de la bonne volonté pour apprendre ces sortes de choses, ce qui, à dire la vérité, arrive peu souvent; mais aussy ne m'en fais-je pas une affaire de les trop presser, quand je voy d'ailleurs qu'ils sont attachés comme ils doivent au plus nécessaire, à bien dessiner et bien modeler, de peur de les distraire du solide ou les rebuter, ayant veu souvent, par expérience, que tout le monde n'est pas propre à certaines choses, que les personnes de méditation et de grands discours ne sont pas toujours les plus habiles dans l'opération. Il semble que l'un fait négliger l'autre quand l'on est plus appliqué à l'un qu'à l'autre, soit que l'un demande une conformation de cerveau particulière, ou soit que l'esprit de l'homme, estant borné aussy bien que la disposition de la main, ne se trouvant pas toujours d'accord, ils se lassent l'un de l'autre, ne pouvant pas se suivre ou s'ayder l'un au gré de l'autre. Il est vray, cependant, que la Géo-

métrie et la Perspective demandent plus de patience que de disposition de main, l'un et l'autre dépendant de la reigle et du compas, qui conduisent toujours seurement la main, et le dessein de la figure dépend de l'imagination, de la disposition de la main et de la justesse de l'œil, dont l'on ne dispose pas seurement sans le secours de la Nature. Je pourrois vous citer des exemples, passés et présens, sy je ne craignois d'abuser de votre loisir.

J'en ay deux en main dans le Sr *Lepautre* et *Lignères*. Le premier opère autant bien qu'on le peut souhaiter à dessiner toute sorte de choses, figures, paysages, animaux, ornemens, architecture et n'a point de goust pour les Mathématiques. Le Sr *Lignères*, tout au contraire, a du génie pour les Mathématiques et en a beaucoup moins pour le dessein. Suivant ce plan, il faut tirer ce qu'on peut des jeunes gens, suivant leur génie et leur portée, s'attachant, préférablement à tout, au nécessaire. Il faut de la dextérité auprès d'eux, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire autrefois. On a de la peine auprès de ceux à qui la naissance et les grands soings ont donné une bonne éducation; c'est une estrange occupation, Monsieur, que la conduitte de la pluspart des autres sans un grand fond de patience et de charité.

L'on a bien pensé à Paris de choisir un Peintre pour enseigner l'Anatomie, parce qu'un Peintre peut, à même temps qu'il la monstre, faire remarquer la raison originale des contours qui en dépendent tous. L'on seroit bien en peine, Monsieur, de trouver à Rome le même avantage. Par les ouvrages des premiers Peintres l'on peut juger, sans leur faire tort, qu'ils ne sont pas des plus savans en cette partie. Les Peintres ordinaires, suivant l'exemple des premiers, croyent qu'il suffit de dessiner après le modelle sans autre secours que celuy de la veue. Ce n'est que pure paresse dans la pluspart et manque de réflexion; car, naturellement, ils ont tous beaucoup d'esprit et de feu, et l'anatomie pittoresque n'est pas d'un grand travail, quand on veut donner à son estude un peu de temps et d'attention. Quand j'entray à l'Académie, cette partie y étoit sy négligée que je trouvay dans un coing d'hatellier, où l'on travailloit le marbre, une figure anatomique de cire grande comme nature, que l'on y avoit fait autrefois avec assés de soing. Elle y étoit si abandonnée que l'on avoit enlevé la cire des bras et de tout le torse, devant et derrière, de manière que je fus obligé de la faire restaurer sur un jet que l'on en avoit conservé dans l'Hospital du St Esprit, et la fis mouler ensuite et en fis tirer deux

jets de plastre que je fais mettre auprès du Modelle dans les salles où l'on dessine après luy, l'hiver à la lampe et, l'esté, à la lumière du jour, ce qui n'est pas d'une petite utilité à ceux qui veulent jetter les yeux sur lad. figure à mesure qu'ils dessinent, pour voir la situation et changement des muscles suivant les attitudes de leurs desseins. Le hazard même ayant fait trouver dans l'Hospital du St Esprit un beau sujet d'un homme escorché, je le fis mouler et en fis jetter deux plastres que l'on conserve dans l'Académie, pour y voir la nature plus seurement, la voyant dans sa puretté. Je prends soing même, quand je voy les estudes des Pensionnaires, de leur faire observer sy les contours sont justes par rapport aux muscles et aux os qui les forment, leur faisant remarquer s'ils sont bien ou mal placés suivant la disposition des figures, et, pour les convaincre de l'utilité de l'anatomie, je leur fais observer encore l'exactitude des Anciens dans les belles statues antiques que nous avons de plastre, que j'ay rangées toutes dans une grande salle au niveau de la cour de nostre maison, où l'on modelle et dessine tous les jours, accordant la liberté d'y venir aux Estrangers qui la demandent, ayant creu que cela faisoit honneur au Roy; et, pour donner aux Eslèves tous les secours qui dépendent de moy, quoique le livre original de l'Anatomie de Vesale, gravé en bois sur les desseins du *Titien*, quoique ce livre, dis-je, soit assés rare, j'en ay deux exemplaires à moy, des deux impressions qui en ont esté faites[1], dont l'un va toujours de chambre en chambre, pour donner aux Eslèves la comodité de voir et dessiner les figures qui peuvent leur servir, et pour en prendre le bon goust en les dessinant. Quoique celles que le Sr *Tortebat* a fait autrefois sous la direction de M. de Piles soient bien gravées à l'eau-forte, il s'en faut bien qu'elles ne soient de la beauté des originaux. J'ay pris la liberté d'entrer dans ce détail, estant instruit, Monsieur, de vostre exactitude. Je le fais dans la seule veue de vous rendre un conte fidelle de ce que je fais de mon costé pour tascher de respondre à vos bonnes intentions.

Je pourrois ajouster, Monsieur, que j'ay fait des observations particulières sur les parties de la Peinture, Sculpture et Architecture après la nature, l'Antique et la lecture des meilleurs livres, que peu de gens ont fait, et que je ne perds point d'occasion d'achepter de mon argent tout ce que je croy pouvoir estre de quelque utilité aux Élèves, leur faisant part de tout dans les occa-

sions. Sy ma lettre vous paroît trop longue, je vous supplie, Monsieur, d'excuser sa longueur sur l'esprit dans lequel je le fais.

Je ne manqueray pas d'envoyer, suivant vos ordres, les ornemens que coppie le Sr *Lignières* après qu'ils seront faits (cf. **363**), ce qui ne sera pas sy tost, quoiqu'il travaille fort assidûment, parce que, en matière d'ornement, c'est un ouvrage de long travail, à cause de la diversité des choses, comme vous jugerés vous même, Monsieur, après les avoir veus.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

P.-S. Comme le tremblement de terre arrivé en Sicile est fort extraordinaire, je vous envoye la Relation que l'on en a imprimée icy, croyant, Monsieur, que vous ne serés pas faché de la voir.

« A M. Mesmin, pour me représenter cette lettre, avec celle qu'il m'accuse. — Répondu le 9 mars 1693. — Pour accuser cette lettre seulement et la Relation du tremblement de terre. — Envoié la 2e Lettre de change de 2,000 l. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. La première est de Venise, B. Bernardino, 1538; la seconde de Bâle, Jean Oporin, 1543 (Brunet, V, 1864, col. 1151-2). — Cf. la lettre du 6 janvier 1693, p. 346 et 349.

389. — La Teulière a Villacerf.

3 mars 1693. Rome — 111.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 8e février; et, pour response, le tableau que le Sr *Bédaut* laissa icy, à son premier voiage, représente le Temps qui découvre la Vérité, c'est-à-dire la figure d'une jeune femme nue, assise sur le bord d'une espèce de puits ouvert, où l'on suppose qu'elle avoit été cachée, et un Vieillard, représentant le Temps, la prend à sa gauche sous le bras et lève de sa main droite un grand linge blant pour la descouvrir. Cette femme nue a, du costé droit, à ses pieds, deux jeunes enfants nus, représentant le Génie de la Vérité et celuy du Mensonge, le premier arrachant, de sa main gauche, le manteau du second, qui luy présente, de sa main droite, un flambeau que l'autre cache à ses yeux de sa main gauche. Ce tableau a 9 pieds et demy de haut sur 6 de large. Comme M. *Bedaut* est en chemin pour s'en retourner à Paris, il pourra, Monsr, quand il sera arrivé, vous en donner une idée plus

distincte.— Le groupe a besoing d'environ deux ans de travail, à ce que dit le Sr *Lepautre*, de la manière dont il prétend le finir. Tout ce dont je puis vous asseurer, Monsieur, c'est qu'il n'a pas perdu et qu'il ne perd pas un moment de temps depuis qu'il est entre ses mains, et que, dans l'estat où il l'a pris, il avoit besoing de toutes les peines et de tout le soing qu'il se donne et qui luy fairont honneur asseurément. Quand il vous aura marqué en détail tout ce qu'il a fait, je suis persuadé, Monsieur, que vous conviendrez avec moy que ce groupe n'a rien perdu en changeant de main. Je puis même ajouster, sur ce que j'ai veu, que l'air des figures n'auroit pas esté si agréable et si noble, et que le Roy gagne considérablement à ce changement. Ce sont des faits qui pourront estre justifiés par le modelle qui reste et par les jets des parties esbauchées, que l'on a moulées sur le marbre et que l'on conserve. Je suis encore très persuadé qu'après avoir veu l'un et l'autre, vous ne trouverés pas trop long le temps que le Sr *Lepautre* met à finir un si grand et si difficile ouvrage, dont l'esbauche avoit été si négligée. J'en puis parler d'autant plus affirmativement que je passe une bonne partie du jour à le voir travailler avec succès.

L'on ne peut pas estre plus appliqués que le sont tous les Pensionnaires. Des cinq, il y en a les quatre qui estudient la nuit avec tant d'attachement que j'ay esté obligé de leur représenter de se modérer un peu, surtout après le souper. Le Sr *Lepautre* et le Sr *Lignères* ont veu, par expérience, que j'avois raison; ils en ont été incommodés un peu l'un et l'autre. Ils n'en ont pas discontinué leur travail ordinaire du jour. Sans nul déguisement, Monsieur, depuis que je n'ay que de jeunes gens à diriger, il n'y a pas de Maison Religieuse plus tranquille et mieux reiglée que l'Académie. J'espère que le Bon Dieu continuera d'y donner sa bénédiction.

Je vous envoie mes comptes de février, où vous verrés, Monsieur, que j'avance plus de quatorze cens livres.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Réponse du 23 dudit.

J'ai reçu, Monsieur, vostre lettre du 3 du courant, qui m'aprend le sujet du tableau laissé par le Sr *Bedau* à l'Académie à son

donner le tableau du Couronnement de Charlemagne, afin que le Roy ait ses suretés. — De ne point faire dorénavant de payement de pareille nature sans en donner avis auparavant. — Mander le nom du Peintre Vénitien. — M. le Premier[2] reçut encore deux livres des « Lampes antiques. » — Qu'il envoie un Mémoire de tout ce qui est gravé, depuis dix ou douze ans, et accompagner ce Mémoire d'une estampe de chacune façon; si le paquet est trop gros, l'envoyer à 2 ou 3 fois, affin que M. le Premier demande ce qu'il n'a point. — Envoié le compte de février signé, et la 2e Lettre de change. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Voir plus haut, pièce **389**, p. 364.

2. M. le Premier, c'est-à-dire M. de Beringhen, Premier écuyer de la Petite Écurie du Roi. Il y en a eu deux de ce nom : Henri de Béringhen, nommé à cette charge le 10 août 1645 et mort à Paris en 1692, à quatre-vingt-neuf ans, qu'on appelait *M. le Premier le père*, et son fils Henri-Louis de Béringhen, né en 1651, mort le 14 mai 1723, qu'on appelait *M. le Premier* (voir La Chesnaye des Bois, réimp., II, 953, et les renvois de la table du *Journal* de Dangeau, XVIII, 28). C'est du second qu'il sera souvent question dans les lettres suivantes, toujours pour l'enrichissement de sa belle collection de gravures, qui fut, huit ans après sa mort, achetée en 1731 pour le Cabinet du Roi (Duchesne, *Notice des estampes de la Bibliothèque du Roi*, 1823, VIII). La chapelle funéraire des Béringhen était aux Feuillants (Piganiol, II, 455). Piganiol dit (IX, 227-9) que le château d'Ivry-sur-Seine près Paris fut légué au Marquis de Béringhen par le feu Maréchal d'Uxelles. Il doit s'agir du fils d'Henri-Louis, car le Maréchal ne mourut qu'en 1730; mais, comme il était né en 1652 et qu'il était lui aussi grand amateur d'estampes, — sa collection fut achetée par le Cabinet en 1753, — il est bien probable que le Maréchal et Monsieur le Premier ont dû plus d'une fois voir ensemble leurs portefeuilles.

392. — La Teulière a Villacerf.

24 mars 1693. Rome — 115.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 2 de ce mois, avec la première de change de deux mil livres de M. Clerx sur M. de Steinbier, en datte du 25 février, et la lettre d'avis aud. M. de Steinbier que je luy ay fait rendre.

Je vous ay envoyé, Monsieur, les deux exemplaires du livre des « Lampes » de *Pietro Santi*, par le même Courrier qui a porté ma lettre. J'ay chargé le Maistre de la Poste de ce pacquet, dont le dessus estoit « Pour le Roy, » à vostre adresse, Monsieur, suivant vos ordres, et comme j'ay toujours fait quand j'ay envoyé autrefois de ces sortes de curiosités à feu M. de Louvois. Les deux exemplaires coustent 6 escus Rom. les deux, qui font 21 l. 5 s. 9 d. Je ne manqueray pas, Monsieur, de vous envoyer de même le livre que le même *Pietro Santi* achève sur les peintures

trouvées dans les ruines antiques, dès qu'il sera fini, ce qui sera dans peu de temps, à ce que m'a dit ce Graveur. Je ne l'ay pas pressé sur les trente planches qu'il a fait imprimer pour luy, m'estant apperçeu qu'il avoit de la peine à les donner avant que son livre soit parfait, et sçachant, par expérience, que les gens de ce pays sont plus difficiles qu'ailleurs sur leurs plus petits intérests.

Je prendray du Marchant qui fait graver au S. *Dorigny* la Gallerie du petit Chigi les estampes des peintures de ladite Gallerie, dès lors que l'ouvrage sera fini, ce qui ne sera que dans un mois[1]. Si le Graveur avoit eu des Espreuves de ce qui est fait, il me les auroit données avec plaisir; mais le Marchant ne luy en laisse jamais qu'une seule épreuve de chaque planche, pour voir seulement ce qu'il y a à toucher pour la mettre dans la perfection.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

« Répondu, le 13 avril 1693, qu'il peut emploier dans ses comptes l'achat des exemplaires des « Lampes » de *Pietro Santi*. — Qu'il suffit d'envoier le livre du même *Pietro Santi* sur les peintures trouvées dans les ruines antiques, quand il sera achevé, et qu'il y en ait deux exempl. — Qu'il envoie deux est. de chacune planche de la Gallerie Chigi gravée par *Dorigny*, et, afin que l'on voie ce que l'on veut faire venir d'estampes, qu'il envoie, outre le Mémoire de tout ce qui se vend à Rome de beau, une estampe de chaque chose, et, si le pacquet est trop gros, qu'il le fasse en plusieurs envois. — Il n'accuse pas le compte de janvier, qu'il doit avoir reçeu avec la lettre du 2e mars. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. C'est ce que Le Blanc, nos 30-41 de l'œuvre de *Nicolas Dorigny*, appelle à juste titre l'Histoire de l'Amour et de Psyché. C'est, y compris le titre, une suite de douze pièces grand in-folio en largeur. Les cuivres étaient à la Chalcographie romaine, 1784, p. 76-7 : « Le Nozze di Psiche e di Amore, colle loro favole, dipinte da *Raffaelle* da Urbino nella Loggia del Signore Duca di Parma nel Giardino della Lungara, intagliate in acqua forte da *Niccolo Dorigny*, libro in 12 fogli Imperiali; aggiuntivi un quadro della famosa Galatea del medesimo *Raffaelle*, dipinto nella Loggia continuo dell' istesso Palazzo. » Le Blanc dit que Léon XII a fait détruire les planches de *Dorigny*.

393. — Villacerf a la Teulière.

30 mars 1693. Paris — 112.

Mander que l'on n'accuse aucune lettre, étant à présent à Versailles.

Que la figure de la Vetturie est fort drapée et que, devant être isolée, j'apréhende que le derrière ne soit jamais beau. Le ply A,

sur le dessein, fait un mauvais effet par derrière; cependant il y doit être par rapport à celui de devant. L'attitude est excessive, nullement naturelle; je m'y suis posé, et ne m'y puis soutenir. Le pied gauche B ne lui sert à rien pour se soutenir et elle ne peut se soutenir sur le droit, étant penchée autant qu'elle l'est sur ce pied là. Elle fait un cercle depuis C jusqu'à D, qui n'est pas naturel. Comme il n'y a rien d'avancé, voir s'il n'y a pas de figure plus belle à faire; en envoier le dessein par devant et par derrière, pour prendre l'avis de M. *Mignard* et des plus habiles Sculpteurs, pour résoudre la chose tout d'un coup. — Envoier avec cette lettre le dessein de la figure.

Archives nationales, O[1] 1936.

394. — La Teulière a Villacerf.

7 avril 1693. Rome — 117.

J'ay reçeu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 15 mars, et sur le retardement des livres de *Pietro Santi*. Je me suis plaint au Maistre de la Poste de la négligence que l'on a de vous envoyer ce qui vous est adressé, puisqu'ils voyent, par le dessus des pacquets, que c'est pour le service du Roy. Il m'a promis d'en escrire à Lion; mais je croy, Monsieur, qu'une de vos lettres au Bureau dud. Lion seroit plus efficace. Je sçay, par des gens bien informés, que ces sortes de désordres, qui arrivent assés souvent, ne viennent que de là, à cause d'un petit commerce de marchandises que l'on y fait, les Courriers et les gens du Bureau estant plus attachés à leur intérest particulier qu'au bien public, parce qu'ils trouvent mieux leur compte dans le transport des marchandises que dans le port des pacquets des particuliers.

Je vous rends grâces, Monsieur, des réflexions que vous m'avés fait l'honneur de m'envoyer, sur le dessein de la figure du Sr *Legros*. Vous avés sans doute raison sur le sein et sur le bras gauche; je lui avois desjà dit les mesmes choses, mais il me répondit que, ce dessein n'estant que pour la draperie seulement et comme esquisse pour en faire voir l'intention, l'on ne s'arresteroit pas au reste. Je ne sçay s'il se négligea, parce que ayant fait un autre dessein un peu petit, je le priay de le refaire; s'en estant deschargé sur le Sr *Sarabat*, qui en avoit fait un second fort peu

ressemblant à son modelle, je le persuaday d'en faire un troisième luy-même, qu'il fit véritablement un peu à la haste, parce que je ne voulus pas attendre un troisième Ordinaire pour vous envoyer led. dessein. Je suis bien aise de tout ce que vous m'en avés escrit, parce qu'il sera, une autre fois, plus soigneux, aussy bien que les autres. Son modelle cependant est très bien, et trouvé tel par les connoisseurs; j'espère que le marbre sera encore mieux. Pour ce qui regarde la différence qui se trouve entre son dessein et celuy du *Périer*, vous me permettrés, M., de vous dire qu'il n'est pas trop seur de s'arrester précisément aux estampes de ce Graveur, où il y a véritablement du feu et de l'esprit, mais il s'en faut bien qu'il y ait autant de justesse et de correction. Vous pouvés remarquer cette vérité, si vous voulés vous donner la peine d'examiner ses figures auprès des plastres que vous en avés au Palais Brion, les figures nues surtout, la Vénus de Médicis, l'Antinoüs, l'Apollon, le Nil et le Tibre; vous n'y connoîtrés pas certainement les proportions ny les contours des originaux. Il y en a de drapées qui font honneur aux originaux, entre autres la figure 75 et 69. La Vetturie, dont est question, est dessinée d'un autre goust et d'une autre proportion que l'original. Il a esté trop fidelle sur quelques méchans plis, au dessous du sein, qui ne sont pas antiques certainement, mais d'une méchante restauration moderne, et sur cela permettés moy de vous dire, Monsieur, qu'il y a beaucoup de ces sortes de défauts, dans les figures antiques, qui ne sont pas de leurs premiers pères. J'ay appris cette vérité d'un manuscrit de *Flaminio Vacca*, que j'ay fait coppier autrefois et envoyé à M. de Louvois. Ce *Flaminio* estoit un Sculpteur Romain, qui a fait en marbre le Lion que l'on appelle de Médicis et qui a mis même son nom sous le ventre dud. Lion. Il dit que, par les libertés que l'on se donnoit, l'on a gasté plusieurs figures, ce que j'ay vérifié à plusieurs depuis la lecture de ce livre[1].

Vous ne trouverés pas mauvais que j'ajoute encore une histoire qu'il rapporte, qui fait voir la barbarie de certains siècles. Il dit que, s'estant jugé de son temps un procès sur une figure de Pompée qui s'estoit trouvée sous un mur mitoyen, le Juge ordonna qu'elle seroit sciée pour donner à chascun des plaideurs la moitié de la figure qui se trouvoit dans sa maison; que le Card[l] Capo di Ferro, ayant passé par hazard comme l'on estoit près d'exécuter la sentence du Juge, en fit suspendre l'exécution pour demander lad. figure au Pape en payant ce qu'elle seroit estimée,

ce qui luy fut accordé. Elle est présentement dans le palais Spada [2].

Cet autheur rapporte une autre chose, que je croy ne devoir pas oublier, parcequ'elle pourroit estre de quelque utilité pour les bastimens. Il rapporte qu'en creusant les fondemens du Palais Farnèze, les ouvriers ayant trouvé la terre glaize, l'Architecte sondant le terrain, en frappant sur le solide avec un gros baston, il luy parut au son qu'il y avoit quelque chose de creux à un certain endroit, dessous la terre glaize; qu'ayant fait creuser pour s'esclaircir, il y descouvrit, en effect, le conduit d'un ancien esgout et conclut en sa langue : « *Fidatevi a la creta;* fiez vous à la terre glaize ? »

Pour revenir à la figure du Sr *Legros*, — après vous avoir demandé pardon de la digression, si elle en a besoing, — il est vray, M., que l'un des pieds est plus descouvert que l'autre; l'on a fait ce changement pour la diversité, ce qui n'est pas sans raison et sans exemple, comme l'on s'est donné la liberté de changer la chaussure, qui est assez mal agréable dans l'original, aussy bien que dans le dessein de *Périer*, et qui pourroit bien estre une restauration nouvelle. L'on a fait l'un et l'autre à l'imitation d'un fragment de marbre antique qui est dans le cabinet du Sr *Bellori*, que j'ay fait autrefois exécuter, parce qu'il est estimé des Antiquaires. L'on a même changé la cheute des plis qui touchent à terre, qui est assés mal, et qui peut estre une de ces libertés déréglées, que l'on se donnoit autrefois, d'ajuster les cassures comme le permettoit le marbre gasté, non comme on le devoit. Je n'ay ajousté, Monsieur, toutes ces réflexions que pour vous informer seulement du fait; il ne se déterminera rien que conformément à vos ordres, comme vous pouvés croire.

Je vous envoye mes comptes du mois de mars, où vous verrés, Monsieur, que je suis encore en avance de plus de 1,000 l. Il faut d'ailleurs que je paye, au premier jour, 213 escus Romains à la veufve du Sr *Desforests*, pour ce qui luy doit revenir du travail de son mary au tableau du Couronnement de Charlemagne, où le Vénitien a déjà travaillé et travaille avec beaucoup de soing. Je suis persuadé, par ce que j'ay veu, qu'il réussira bien.

Le sujet du tableau du Sr *Sarrabat* est le sacrifice d'Iphigénie, fille du Roy Agammemnon. Les poëtes ont feint que cette Princesse devoit estre sacrifiée à Diane pour apaiser cette Déesse irritée contre Agamemnon de ce qu'il avoit tué une biche qui luy estoit

consacrée. Diane, estant satisfaite de voir la Princesse preste à estre immolée, l'enveloppa d'une nue, l'enleva et suposa une biche à sa place.

Je vous rends très humbles grâces, M., de ce que vous avés eu la bonté de m'escrire sur le Sr *Bedaut*. Je n'ay pas lieu, Dieu mercy, de m'inquiéter de ses discours ; ceux qui ne me connoissent pas, aussy bien que ceux qui me connoissent, les prennent tous pour des aliénations d'esprit qui me font pitié. J'ay lieu de craindre, par certaines choses que j'ay remarquées dans sa conduitte, que ce ne soient les dernières dispositions pour l'acheminer aux Petites-Maisons. C'est luy faire grâce que d'avoir ces sentimens pour luy, car, n'ayant jamais eu d'autre intention que de luy faire du bien depuis que je le connois, il faudroit qu'il fût bien méchant, s'il luy restoit quelque peu de raison, avec cette grande haine qu'il a conçeu, si mal à propos, contre moy. Le Bon Dieu le veut ainsi pour vous donner occasion, M., d'exercer vostre générosité à mon esgard, qui en ay certainement la reconnoissance que je dois. Je vous supplie, Monsieur, très humblement, d'en estre persuadé et que l'on ne peut pas estre avec plus de zelle, de respect et de soumission que je suis, Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

« Me faire voir la lettre, avec la minute de celle-ci à laquelle il répond. — Du 26 avril : Accusé seulement la réception de cette lettre et du compte de mars. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Flaminio Vacca, sur les œuvres duquel on peut voir le Baglione, *Vite de' Pittori, Scultori et Architetti dal Pontificato di Gregorio XIII sino a quello tuto d'Urbano ottavo* (1572-1644); Roma, 1649, in-4°, p. 71-2. Le Lion, dont parle La Teulière avec des éloges qui ne sont que justes, fut fait pour servir de pendant à la Villa Médicis à un lion antique (Titi, 433); ils furent apportés à Florence en 1780, par les ordres du Grand-Duc Léopold II, avec les antiquités de la Villa Médicis, et posés, par les soins de l'architecte *Paoletti*, des deux côtés de la Loge des Lanzi, sur la Place du Palais vieux (Busei e Fanfani, *Guida artistica di Firenze*, 1875, p. 79).

Quant au manuscrit dont La Teulière avait envoyé la copie à Louvois, il était encore inédit en 1693, et ce que le *Vacca* dit des restaurations des statues antiques a son prix, parce qu'il fut souvent chargé de travaux de cette nature, mais ses *Memorie di varie antichita di Roma*, dans lesquels il rend compte des découvertes faites à Rome depuis son enfance jusqu'en 1594, sont aujourd'hui bien connus. Ils ont été publiés par Falconieri, Rome, 1704, in-8°, traduits en latin dans le *Diarium italicum* de Montfaucon, et réimprimés

dans la *Roma antica* de Nardi, éd. de Nibby, 1820 (Breton, *Biographie Didot* (XLV, 824). — Vacca mourut à Rome en 1600 et fut enterré au Panthéon (Baglione, 72).

2. Bâti sous le Pontificat de Paul pour le Cardinal Capodiferro par *Giulio Mazzoni*, de Plaisance, élève de *Daniel de Volterre*. Il passa ensuite à la famille Mignanelli et, sous Urbain VIII, au Cardinal Bernardino Spada. La statue de Pompée fut trouvée, sous Jules III, dans le « vicolo de' Leutari, » près de la Chancellerie (Titi, éd. de 1763, p. 106).

395. — La Teulière a Villacerf.

14 avril 1693. Rome — 118.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 23 mars. L'avis que vous m'y donnés de la réception des deux exemplaires du livre de *Pietro Santi* m'a tiré de l'embarras où j'estois de leur retardement. Ils coustent dix escus Romains les deux, comme j'ay desjà escrit suivant vos ordres.

Le temps que le Sr *Lepautre* croit employer à finir le groupe me paroistroit long comme à vous, Monsieur, sy je ne le voyois pas travailler tous les jours avec beaucoup d'assiduité. Je suis persuadé que vous changerés de sentiment quand vous aurés veu son travail et qu'il vous aura exposé en quel estat il l'a pris. Je ne crois pas que l'on ait jamais fait en marbre un ouvrage plus pénible. Les figures de Petus et d'Arria sont dettachées entièrement, à une épaule près, mais si peu distantes l'une de l'autre que l'on ne sauroit appliquer les outils qu'avec beaucoup de peine. D'ailleurs, la figure de Petus a entre ses jambes un enfant assis sur un chien, qui donnent l'un et l'autre encore plus de fatigue. Le Sr *Lepautre* et le garçon qui travaille sous luy ont quelquefois le corps si rompu d'estre si mal à leur aise, en toutes sortes de postures, que je les compatis. Ces parties, si difficiles à travailler, estoient informes quand le Sr *Théodon* a quitté l'ouvrage, et le reste esbauché avec une extrême négligence. Ce n'est pas sans raison qu'on l'a congédié; je suis persuadé, Monsieur, que, gros et court comme il est, il auroit esté fort embarrassé d'un travail si pénible, luy qui l'aime si peu. Il est bon cependant, Monsieur, que vous escriviez de temps en temps sur la longueur des ouvrages. J'en saurois faire bon usage, pour exciter les uns et les autres à travailler avec diligence, quoique, sans complaisance, vous ayés lieu d'estre content de leur application et de leur sagesse. Je puis vous asseurer que, de cinq qu'ils sont, les quatre profitent jusqu'à leurs

promenades, n'en revenant jamais, les jours de feste, sans avoir dessiné quelque chose d'utile pour leur art.

Les vases de jaune antique avancent; le corps de l'un sera bientost en estat d'estre poli; le couvercle et le pied le sont déjà.

L'une des grandes cuvettes de porphyre ne sera finie qu'à la Pentecoste. Les ornemens sont plus longs à lustrer que le Maistre ne l'avoit creu, quoiqu'il ait toujours occupé deux ouvriers à chascune des deux, et qu'il soit occupé de son ouvrage comme il doit. Elles réussissent admirablement l'une et l'autre; j'espère, Monsieur, que vous aurés lieu d'estre content.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc., Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

« Répondu du 3 may 1693. — Que l'on ne presse pas *Lepautre* pour l'obliger à faire mal son groupe; mais, afin qu'il emploie son temps, lui dire de tems en tems la mesme chose. — Envoier doresnavant corrects les desseins de figures, afin que l'on puisse connoître l'ouvrage sur le dessein. — Envoié une première Lettre de change, de 2,000 l., et la lettre d'avis. »

Archives nationales, O[1] 1936.

396. — La Teulière a Villacerf.

22 avril 1693. Rome — 112.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, du 31 mars, avec la première de change de M. Clerx sur M. de Steimbier, en datte du 26 du même mois, de la somme de 2,000 l., dont je vous rends très humbles grâces.

Plus j'ay envie de vous plaire, Monsieur, et plus je me trouve embarrassé que vous ne soyez pas satisfait de la figure de Vetturie, parceque l'on a abatu du marbre tout ce qu'il estoit nécessaire d'abattre, pour l'approcher de l'attitude de l'original; j'ay un ouvrier qui travaille diligement pour desgrossir le marbre. Il sera difficile de trouver quelque autre figure qui n'ait pas les bras plus éloignés du corps. J'ay veu cependant, et verray, dans tous les Jardins et Palais de Rome, s'il n'y en aura pas qui s'accommode à la figure du marbre en l'estat qu'il est. Je dois vous dire, cependant, qu'il sera encore bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en trouver de vestue qui ne soit pas chargée de draperie, parce que l'habit Romain estoit fait ample aussy bien pour les femmes que pour les hommes, et l'on ne sauroit le réformer à moins de s'exposer à faire des figures qui, n'estant ny antiques ny modernes,

ne sauront paroître que ridicules aux yeux des personnes de bon goust. Sy vous me permettés de vous parler sincèrement, comme je dois pour vostre intérest autant que pour le mien, après vous avoir informé que l'on ne doit pas juger sur les desseins que l'on a envoyés, ayant esté faits à la haste, pour faire voir en gros le derrière de la figure que vous desirez de voir, je prendray la liberté de vous dire, Monsieur, sy vous escartés les Antiques, en quoy la France abonde plus que tout autre pays, ils vous donneront bien de la peine, nous en donneront icy, nous fairont perdre beaucoup de temps, et les ouvrages enfin n'en seront pas mieux, et, tout bien examiné, peut-estre plus mal. J'ay éprouvé autrefois cette espèce de Fâcheux, sous M. de Louvois; je ne m'en délivray qu'en suppliant de leur demander leur jugement par escrit et me l'envoyer. Je luy fis remarquer tant de pauvretté et de minuties qu'il s'en desgousta. J'eus affaire jusqu'à M. Rinsant[1], que je ne trouvois pas mieux instruit qu'un autre de l'Antiquité, comme je pourray faire voir par ses lettres. J'ay sçu qu'il leut à l'Académie la première lettre que je luy escrivis; mais je n'ay pas apris qu'il monstrât la dernière, qui détruisoit l'erreur qui s'estoit répandue en France, et où il estoit luy-même, que les Grecs avoient plus d'amour que les Romains pour les figures nues[2].

Quoi qu'il en soit, pour revenir à celle de Vetturie, sur la crainte que vous avés qu'elle ne soit trop drapée, je seray caution, Monsieur, quand les plis seront dans ce grand volume qu'ils doivent avoir en marbre, que l'on aura soing de les bien travailler, que cette figure ne paroistra pas trop chargée de drapperie, et que la différence des étoffes, plus ou moins légères, rendra le travail très agréable à la veue par cette diversité. Et, pour vous rassurer, Monsieur, sur la confiance que vous pourriés prendre en moy, il est bon que je vous informe des desseins primitifs que l'on a eu, quand l'on a entrepris de coppier ces sortes de figures drapées.

Comme il est absolument nécessaire que les Peintres, Sculpteurs et Architectes soient instruits des manières des Anciens pour les habits, cérémonies, bastiments et autres choses, que les Italiens comprennent sous le terme *del costume*[3], l'on jugea à propos de faire une recherche des plus belles figures pour les intentions et les attitudes. J'envoyay à feu M. de Louvois plusieurs desseins de femmes drapées; parmy beaucoup d'autres, celles, qui sont sous le portique de la Vigne de Médicis, eurent le bonheur de plaire les unes plus que les autres. L'on commença l'exécution par la

coppie de la figure que l'on appelle Agrippine, qui est cependant des plus chargées d'estoffes. L'on jugea, comme vous avés jugé vous-même, Monsieur, qu'il faudroit ensuitte faire la Vetturie, parce que l'on y voit l'habit intérieur[4] des Dames Romaines, les bras descouverts et leur grand manteau jetté en manière d'escharpe, avec cette espèce de juste-au-corps que l'on ne trouve pas ordinairement dans les autres figures. Quoique l'attitude soit extraordinaire pour nous, comme vous l'avés trouvé, l'on ne creut pas qu'elle fût impraticable, et, sy l'on veut l'examiner en raisonnant sur les principes des Anciens, peut-estre ne la trouveroit-on pas sans mistère, comme elle n'est pas sans exemple.

Supposé, Monsieur, que ce soit la figure de Vetturie, comme on l'a baptisée. Sy les Anciens avoient voulu faire voir que la Providence s'estoit servie de la prudence de çeste Dame Romaine pour toucher le cœur de son fils Coriolan, qui avoit mis Rome dans la dernière consternation par ses armes, et pour l'exciter à remettre par sa clémence sa Patrie en liberté en luy redonnant sa première félicité, son salut et sa sécurité, je trouverois dans les médailles antiques la Providence, la Prudence, la Liberté, la Félicité, la Déesse Salus et la Sécurité, les jambes croisées comme celles de Vetturie. Je trouveray encore, dans des bas-reliefs antiques, plusieurs figures dans cette même posture. L'on a toujours donné aux Peintres et aux Sculpteurs la liberté de prendre les momens qu'ils veulent pour l'attitude de leurs figures, pourveu que ces positions ne soient pas contre la possibilité. Nostre Modelle s'y est soustenu le temps que l'on a voulu, pour voir dans le naturel les jets des draperies. Cette attitude, véritablement, ne seroit pas d'un bon choix pour une personne qui auroit à résister à une autre qui voudroit faire effort pour la déplacer; mais la posture de Vetturie n'est pas de nostre invention; elle est du choix des Anciens qui, estant aussy bien et mieux instruits que les Modernes de l'équilibre, n'avoient garde d'y manquer. Il n'est pas d'une nécessité absolue d'estre dans une situation propre à faire ou soutenir un effort. La pluspart des figures antiques ne se soutiennent fermes que sur un pied, touchant seulement à terre de la pointe de l'autre. Il y en a sur des boules, où elles ne sauroient estre appuyées solidement que sur un point. Il y en a qui ont un pied en l'air, d'autres même qui ne se soutiennent que sur la pointe des pieds. J'en donneray des exemples, quand on le souhaittera, parmy les ouvrages des Anciens. Tout copiste est en sécurité quand il les a

pour garans, et tout Peintre et tout Sculpteur qui les prendra pour modelles s'en faira toujours honneur. Je croy que c'est de là que les tableaux du *Poussin* tirent leur plus grand prix, parce qu'il s'estoit bien instruit de l'Antiquité par son estude et par le commerce estroit qu'il avoit avec le Sr Pietro Bellori, grand Antiquaire. Ce bon homme m'a dit, plus d'une fois, qu'ils n'ont jamais esté trois jours sans se voir et raisonner ensemble[5]. Je ne dois pas taire, en faveur des Peintres et des Sculpteurs, que, n'estant pas les uns et les autres trop féconds en attitudes si nécessaires pour la beauté de leurs ouvrages, il est de leur intérest de n'en bannir aucune de l'estendue de leur juridiction, particulièrement quand elle leur viendra de bonne part, de peur de trop appauvrir leur domaine, en luy donnant des bornes trop estroites.

Vous savés d'ailleurs, Monsieur, qu'il y a certaines choses consacrées dont il n'est pas permis de s'éloigner, de celles même qui paroistroient indifférentes. M^rs les critiques de caprice, plus communs que les critiques de raison, seroient peut-estre surpris d'apprendre qu'un grand homme de l'Antiquité a donné des reigles à ceux qui avoient à parler en public parmy les Romains, pour ajuster leurs grands manteaux de bonne grâce, ce que d'autres ont pris le soing de nous expliquer pour l'esclaircissement des autheurs très difficiles à entendre sans ce secours. L'on voit, en effet, les figures antiques vestues à la Romaine, drapées presque toutes sur un même modelle, aussy bien les hommes que les femmes, à quelque changement près. De manière que, pour faire les choses dans l'ordre, il est bon d'estre instruit de ces particularités à l'esgard des femmes même, qui ne l'ont jamais cédé aux hommes pour la bonne grâce comme pour la beauté, et il n'est pas toujours seur de s'en fier au goust des personnes qui ne sont pas instruites de l'Antiquité. S'il m'est permis de tout dire, l'on ne s'est pas beaucoup fait d'honneur d'avoir baptisé la statue de Diane en la Gallerie du Roy[6] *la Diane d'Éphèse* et de l'avoir gravé audessous de l'estampe qu'on en a fait aux despens du Roy. La Diane d'Éphèse étoit certainement d'une forme bien différente de celle-là, comme nous l'apprenons des monumens antiques les plus certains. Le pont de pierre dans le tableau de la Bataille de Constantin, avec cette machine renversée, qui fait un si bel effect pour la peinture, n'est guère plus conforme à la vérité, puisque la machine estoit sur un pont de bateaux, au rapport d'Eusèbe, autheur contemporain, qui a escrit la vie de Constantin et qui dit

avoir appris de ce Prince la vision qu'il eut de la Croix la veille de la bataille; de manière que ce seroit encore n'être pas fort régulier de la peindre en l'air, le jour de la bataille. Je pourrois rapporter, sy je voulois, des choses plus considérables, où les Peintres, Sculpteurs et Architectes tombent assés souvent pour ignorer l'Antiquité, et conclure que les plus habiles ne sont pas toujours les meilleurs guides dans des terres si éloignées de nous, qui leur sont bien souvent inconnues pour n'avoir jamais eu la curiosité d'y voyager, ce qui ne se fait pas sans beaucoup de temps et de travail. Pour répondre à ce qu'il vous a pleu me marquer, Monsieur, que la figure fait un cercle du costé gauche : S'il y a une chûte de son grand manteau, jesté en escharpe, qui tombe sur l'habit intérieur, il faut que cette cheute occupe son volume sur cette partie et que cette partie enfle nécessairement. Faire le cercle de cette manière auroit passé pour une beauté dans l'esprit de *Michel-Ange*, suivant la reigle qu'il s'estoit faitte de faire serpenter ses figures pour leur donner de la grâce. Toute figure qui hanche fait, en quelque façon, le cercle de cette manière, comme il est aisé de voir dans la figure d'Antinoüs, du grand Faune et de l'Hercule même. *Michel-Ange*, avec tout ce qu'il y a de personnes de bon goust, ne trouvent rien de si désagréable qu'une figure plantée en échalas, pour me servir de nos manières de parler. Quand nos demy-connoisseurs ont dit qu'une figure fait les anses de paniers, le *χιοχαr*, ou l'arc, ils croyent avoir dit merveilles, n'estant pas bien souvent assés esclairés pour en connoître les beautés, aussy difficiles à remarquer qu'à mettre en exécution.

Pour revenir à Vetturie, l'on ne doit pas encore estre surpris que, dans une figure en repos, vestue de long, l'on ne trouve pas tant de contrastes dans les plis de ses vestemens, surtout par le derrière, qu'il y en peut avoir dans une figure en mouvement, comme sont les Bacchantes, les Danseuses, ou tout autre figure battue du vent. Chaque sujet doit soustenir son caractère en toutes ses parties pour estre bien.

Pour le ply du costé gauche, qui vous paroît mal, l'on ne sauroit en juger, Monsieur, que par l'union qu'il a avec ceux qui l'accompagnent des deux costés. Sy vous aviés veu le modelle de terre dans son entier, je suis persuadé que vous le trouveriez bien, ayant le goust aussy bon que vous l'avés. Je puis vous asseurer, sans nulle complaisance, que dans l'agencement du derrière de cette espèce de justaucorps, le Sr *Legros* a donné dans l'intention

d'une figure de *Raphaël* que j'ay en estampe, et je me suis servi de cet endroit pour l'encourager, car il s'estoit en quelque façon rebuté de son ouvrage par un certain caractère d'esprit, que la Nature luy a donné, qui fait qu'il ne veut guère trois jours de suitte la même chose, se desgoustant de ce qu'il a, s'imaginant qu'il s'accomoderoit mieux de ce qu'il n'a pas, ce qui ne m'a pas donné peu de peine; son modelle a esté pendant un mois l'ouvrage de Pénélope. Il est cependant assés bon garçon, toujours très appliqué et utilement; ce qui fait que je compatis à ses infirmités, de même qu'à celles des autres quand le fonds est bon, comme fairoit un bon père, me faisant un devoir de leur en servir, tandis que la Providence m'attachera à la place où Elle m'a conduit.

Pour conclusion, Monsieur, tout bien considéré, je croy que l'on ne sauroit mieux faire qu'achever la figure commencée. Outre que l'on a fait desjà de la despense, qui sera comme perdue, il ne faut pas moins de trois mois au Sr *Legros* pour faire un modelle, de l'humeur qu'il est, parce qu'il n'y a point de figure antique qui ne soit extrêmement négligée par le derrière, n'ayant esté faittes, sans doute, presque toutes, que pour estre placées dans des niches, ou adossées contre le mur, ou en d'autres lieux propres à n'estre veues que par devant. Je suis persuadé d'ailleurs, avec beaucoup d'apparence de raison, que le Roy, estant parfaitement instruit de l'Antiquité par les médailles et estant accoustumé à ne voir que des habillemens Romains, ou des temps éloignés, qui sont tous fort amples, s'acomodera de cette figure peut-estre mieux que de beaucoup d'autres, estant des moins chargées d'estoffes, particulièrement quand Sa Majesté sera informée des veues que l'on a eu en coppiant ces sortes de figures antiques.

Permettez-moi d'ajouster s'il vous plaît, Monsieur, que vous ne hazarderés rien quand vous vous en reposerés sur moy; il y a près de dix ans que mon estoile m'a conduit icy, où je n'ai pas perdu une occasion de m'instruire de tout ce qui peut avoir rapport à mon employ. Quand j'aurois donné le même temps et la même application à l'estude la plus sérieuse, j'aurois peu passer Docteur en Sorbonne. Quand l'on a un peu de génie pour les Arts et pour des choses plus difficiles, l'on peut juger des proportions, des attitudes et des plis aussy seurement que des ouvriers qui n'ont qu'une expérience guidée de leur seul génie, dénuée bien souvent de tout autre estude, de celle même des ouvrages célèbres qui regardent leur profession. Nous voyons que, depuis la mort des

Eslèves de *Raphaël* et *Michel-Ange*, l'on esprouve à Rome cette vérité. L'on peut dire que trois hommes, *Bernin*, *Pietro de Cortone*, *Borrominy*, y ont entièrement ruiné les Beaux-Arts par les libertés qu'ils ont pris tous trois de donner beaucoup à leur goust particulier, ou, pour mieux dire, à leur caprice, chascun dans leur art.

Pour finir, Monsieur, par où j'ay commencé, j'espère avec confiance que vous me ferés la justice de croire que tout ce que j'ay pris la liberté de vous escrire n'est point par aucun attachement particulier que j'aye pour aucune autre figure que pour celle qui sera de vostre goust, n'ayant, Dieu mercy, jamais esté attaché à mon sens. Vous me trouverés toujours plus docile qu'un autre en tout ce qu'il vous plaira m'ordonner, puisqu'on ne sauroit estre certainement avec plus de zelle, de respect, de soumission et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble, etc.

DE LA TEULIÈRE.

« Rép. le 11 may. — Au sujet de la Vetturie que *Legros* fait en marbre. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Voir sur le Médecin Pierre Rainssant, né à Reims vers 1640, Garde des médailles du Cabinet du Roi, l'un des premiers membres de l'Académie des Inscriptions, et mort à Versailles le 7 juin 1689, noyé dans la Pièce d'eau des Suisses : Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*, Mons, in-4°, IV, 1778, p. 24; Ploucquet, *Litteratura medica*, Tubingue, 1808-9, in-4° (Brunet, IV, 728), et Renauldin, *Études sur les Médecins numismatistes*, Paris, 1851, in-8°, p. 322-33.

2. Félibien le dit aussi et non sans bonnes raisons (*Œuvres*, éd. de Trévoux, 1725; *l'Idée du Peintre parfait*, ch. XXIV, tome VI, 61-2) : « On remarque que les Sculpteurs Grecs ont fait plus ordinairement des Figures nues que les Romains. Je n'en sçai pas d'autre raison, sinon que les Grecs ont choisi des sujets plus convenables au desir qu'ils avoient de faire admirer leur science dans la construction et dans l'assemblage des parties du corps humain. Ils représentoient, dans leurs statues, plutôt des Dieux que des hommes, et, dans leurs bas-reliefs, plutôt des Bacchanales et des Sacrifices que des Histoires. Les Romains, au contraire, qui vouloient, par leurs statues et leurs bas-reliefs, transmettre à la postérité la mémoire de leurs Empereurs, se sont trouvez indispensablement obligez, pour ne rien faire contre l'Histoire, d'habiller leurs Figures selon la mode de leurs tems. »

3. « L'Usage n'est pas moins nécessaire dans une parfaite composition que le choix et la vraisemblance. On entend ici par l'Usage ce que les Italiens appellent *il Costume*, qui comprend les habits, les cheveux et la barbe, qui sont les choses dont la mode change dans chaque Nation, et plusieurs fois dans un même siècle. Ce n'est pas assez que les draperies, l'armure et les harnois soient bien entendus; il faut aussi qu'ils soient de l'usage du temps où se passa l'Histoire qu'on veut représenter. Il seroit absurde d'habiller les

vieux Romains à la manière des habits qu'on porte aujourd'huy, ou avec ces sayons que les Gaulois portoient autrefois, et, quoique la mode en France paroisse à quelques-uns la plus raisonnable, on ne la sauroit pourtant souffrir dans une Histoire Grecque ou Romaine. Il faut donc garder ce *Costume* dans toutes les compositions de peinture, afin qu'on reconnoisse les personnes représentées par les mêmes circonstances que les Poëtes ou les Historiens nous ont remarquées, dont il s'est formé un certain usage que tous les Peintres doivent parfaitement savoir, qui consiste, non seulement dans la forme des vêtements, mais encore dans les couleurs, dont quelques-unes sont comme consacrées à certaines personnes. » (Bernard Du Puy du Grez, *Traité de la peinture;* Toulouse, 1699, in-4°, p. 308-9.)

4. Non pas l'habit de dessous, mais l'habit qu'elles portaient à la maison, pour expliquer la phrase de M. de La Teulière, en dehors de la question du costume antique.

5. Si l'on savait de reste que Bellori a connu le *Poussin*, nous ne savions pas qu'ils se vissent si fréquemment; mais il est douteux que le génie de *Poussin* lui ait dû grand'chose; ce qui l'intéressait dans Bellori, c'était certainement son amour des monuments de l'antiquité, sa recherche des découvertes et des trouvailles et sa connaissance des poètes et des prosateurs Romains.

6. Il s'agit de la Diane à la biche, gravée par *Mellan* en 1669 quand elle était aux Tuileries (*Catalogue raisonné de l'œuvre de Mellan*. Abbeville, 1856, in-8°, n° 147, p. 157) et ensuite dans la grande Galerie de Versailles (Piganiol, 1751, I, 221-3). La planche de *Mellan* est à la Chalcographie du Louvre, n° 926.

397. — La Teulière a Villacerf.

27 avril 1693. Rome — 121.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 5 avril avec la seconde de change du 26 mars, et mon compte de février, signé, dont je vous rends très humbles grâces.

Je n'ay point payé les héritiers du Sr *Desforêts* et ne les payerai que suivant vos ordres. Quand j'ay escrit, Monsieur, que je devois les payer, c'est pour vous donner avis de ce que je croyois estre obligé de faire, ayant accoustumé de ne pas faire attendre les payemens de ce qui est justement deu, croyant qu'être exact en cela, c'est faire le service du Roy dans un pays estranger, dans celui-cy particulièrement où l'on n'ayme guère les François. Je prendray même la liberté de vous dire sincèrement que, dans cette veue, j'ay payé souvent des sommes assés considérables, que je n'ay mis en despense que longtemps après; ce qui fait que je puis, quand je veux, disposer des meilleurs ouvriers préférablement aux autres. Je me suis trompé dans mes comptes à l'égard de l'argent

que j'ay donné sur la coppie du Sr *Desforêts*, n'ayant mis que vingt-six escus, 25 bay., au dernier article au lieu de trente-six, par un accident dont je puis me dispenser de vous informer pour ne pas vous faire perdre le temps mal à propos. Je raccommoderay cette erreur dans le payement et reçeu final. Le Peintre Vénitien qui doit finir le tableau commencé s'apelle *Sebastiano Ricci*, selon la coustume du pays *Il Signor Bastian*[1]. Il a vingt-cinq escus, le mois, de pension du Duc de Parme; il a même un appartement dans le Palais Farnèze et doit faire un second ouvrage dans celui du Connestable Colonne, de manière, Monsr, qu'il n'y a pas lieu de craindre qu'il abandonne le tableau qu'il finit pour le service du Roy, ayant d'ailleurs une grande envie d'aller en France.

Je vous envoie, Monsieur, par le même Courier, qui portera cette lettre, les deux livres d'estampes que vous m'ordonnés, avec deux catalogues d'estampes et des cartes qui se trouvent chés le plus fameux Marchant et le seul, pour parler justement, qui aye quelque chose de bon à envoyer. Permettés moy, Monsieur, d'ajouster que je me fairay toujours un honneur et un plaisir singulier de servir M. le Premier en tout ce à quoy il me trouvera propre; il a plus de droit qu'un autre de disposer de moy depuis longtemps.

L'ouvrage de la Psyché du petit Chigi n'est pas encore fini, quoiqu'on l'ait mis au rang des autres dans le catalogue. Dès lors qu'il le sera, je ne manqueray pas, Monsieur, de vous en envoyer deux exemplaires. Il faira honneur au Sr *Dorigny*, François, qui l'a gravé. J'en ay veu toutes les planches. Il dessigne présentement le tableau de la Galatée du même *Raphaël*, qui est dans ce même Palais, et le gravera ensuite, après quoy le Marchant donnera tout l'ouvrage au public.

Je vous envoie, Monsieur, suivant vos ordres, les figures que l'on a trouvé pouvoir s'accommoder au marbre dégrossi pour la Vetturie. Vous verrés, comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, qu'elles sont toutes assés chargées de draperies, conformément à l'habit des anciens Romains, qu'il n'appartient pas de changer à des personnes qui veulent s'instruire de l'Antiquité. J'y joins encore la figure de Vetturie, affin que vous puissiés voir, Monsieur, d'un coup d'œil, qu'elle n'est pas moins agréable que les autres et qu'elle peut même réussir mieux en marbre par la différence des drapperies que l'on peut distinguer facilement par le

travail. Je suis persuadé que, les rendant légères et les recherchant, les figures drappées ne céderont en rien aux figures nues pour l'agrément; je dois cependant ajouster que les desseins que je vous envoye ne sont que des exquisses, copiées après les originaux sans addition ny changement. C'est pour cela que les derrières sont négligés, de même qu'à la plupart des figures antiques, comme j'ay déjà eu l'honneur de vous escrire. Quand l'on voudroit copier ces figures en marbre, il faudroit en faire des estudes particulières, qui ne se font qu'avec du temps pour estre bien. Ces grands jets de drapperies embarrassent les plus habiles Maîtres, Peintres et Sculpteurs, aussy bien que les médiocres. Aussy sont-ils bien aises, les uns et les autres, de s'en décharger le plus qu'ils peuvent. J'attendray vos ordres, Monsieur, pour reprendre le travail du marbre que l'on a interrompu. Un Père Jésuitte, nommé le *P. Pozzo*, Peintre de réputation, vient de donner un livre de perspective, in folio, qui contient une centaine de planches gravées en cuivre[2]. Comme l'explication de ces planches est au dos de chaque feuille, l'escriture n'en grossit pas le livre, qui n'est que cent feuilles, sans compter la Dédicace à l'Empereur, la préface et le frontispice, qui occupent chascun une feuille. Je vous donne cet avis conformément aux ordres que vous m'avés donné de vous informer des nouveautés qui regardent les Arts.

Je suis, avec toute sorte, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

« A Versailles, du 17 may 1693. Accusé la lettre du 27 avril, et les desseins des figures que l'on pourroit faire au lieu de la Vetturie, sur lesquels il n'y a rien à dire, aïant mandé, l'Ordre précédent, de continuer la Vetturie. — Fera plaisir d'envoyer deux exemp. du livre in-folio du *P. Pozzo*, Jésuite. — Je n'ai pas reçu par cet Ordre les deux livres d'estampes et le Catalogue envoiés. — Vous pouvez paier les héritiers *Desforêts*, si le Sigr *Bastian* a assés fait pour la sureté du Roy. Il est juste de bien payer, mais il faut que le Roy ait de quoy se faire justice contre les ouvriers. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Né à Bellune, capitale de la Province de ce nom, au sud et à l'est du Tyrol, en 1659, mort à Venise en 1734.

2. Petrus Puteus, *Perspectiva pictorum et architectorum* (italice et latine). Roma, 1693-1700, 2 vol. in-fol. (Brunet, IV, col. 984).

398. — La Teulière a Villacerf.

Le 5 may 1693. Rome — 122.

J'ay reçeu, Monsieur, les lettres que vous m'avés fait l'honneur

de m'escrire des 6 et 13 avril. Je ne sçay pas comme j'ay manqué d'accuser la réception de mon compte de janvier; je l'avois marqué dans mon brouillon. Je vous envoye les despenses du mois d'avril.

Comme la pluspart des estampes que l'on grave icy ne sont que des recueils de plusieurs ouvrages séparés en des Galleries, ce sont, Monsieur, ordinairement des livres plus ou moins gros selon la matière plus ou moins ample. C'est pourquoi je ne pourray vous envoyer qu'un ou deux volumes à la fois, à cause de la grosseur des pacquets.

Je commence par le Recueil que l'on a fait des Arcs de Triomphe, que *Pietro Santi* a gravés après les ruines de ceux qui sont restés à Rome, entiers ou en partie. L'on y a ajouté la figure de ceux que l'on a trouvé dans les médailles antiques et sur les Arcs qui restent encore. Il est de mon devoir de vous informer, M., qu'ils ne sont gravés qu'à veue; je veux dire que l'on n'en a pas pris les mesures justes, comme a fait le Sr *Desgodets* dans le livre des antiquités qu'il a gravé. Mais, d'un autre côté, celui de Septime Sévère, page 20 du livre que j'envoie, est plus exact que celui du Sr *Desgodets* pour les ornemens des pilastres, le Sr *Desgodets* ayant creu que c'estoient des trophées d'armes, et ce sont des enseignes militaires à la manière des anciens Romains, comme vous verrés, M., dans l'estampe de *Pietro Santi*. J'avois autrefois donné avis de cette erreur à M. de La Chapelle pour en avertir le Sr *Desgodets* avant que l'ouvrage de *Pietro Santi* fût imprimé. J'ay joint au Recueil des Arcs de triomphe le *Triomphe de César*, gravé après la peinture du Palais des Ducs de Mantoue, ouvrage d'*André Manteigne*, Mantouan, mort l'année 1517, âgé de soixante-six ans. Vasari loue fort cet ouvrage dans son livre de la *Vie des Peintres*. L'estampe ne paroît pas des plus agréables, ny des plus correctes dans le dessein. Peut estre n'est-ce pas tout à fait la faute du Graveur; elle pourroit venir en partie de ce que rapporte led. Vasari que *Manteigne* ayant pris son point de veue trop haut, s'en estant apperçeu après avoir commancé à peindre, il tascha de raccommoder la peinture à la situation du lieu, ce qui, changeant en apparence la proportion des figures, ne peut paroistre bien qu'à son point de veue. Quoi qu'il en soit, M., j'ay creu devoir vous envoyer cette ouvrage tel qu'il est, comme des plus nouveaux. Je vous en envoyerai d'autres par le premier Ordinaire; ce sera toujours par

les Courriers qui porteront mes lettres, et mettray en despence ceux que j'ay envoyés.

Dès lors que l'ouvrage de *Pietro Santi* et celuy du Sr *Dorigny* seront finis, je ne manqueray pas, Monsieur, de vous les envoyer doubles, suivant vos ordres. J'ay déjà satisfait à ceux de l'Ordinaire passé, vous ayant envoyé les deux exemplaires des « Lampes, » avec les catalogues imprimés des estampes et cartes de quelque nom. Sy vous voulés, M., faire choix de ces estampes gravées, vous pouvés les voir chés M. l'Abbé de Croissy [1], qui achepta icy, pendant son séjour, tout ce qu'il a de meilleur. J'eus l'honneur de l'accompagner chés le Marchant et le plaisir de voir son bon goust en toutes choses, ce que j'avois admiré autrefois dans l'aisné de la Maison, dont je suis persuadé qu'il sera un grand ornement, si Dieu le conserve, comme je souhaitte. Sans nulle complaisance, M., je n'ay jamais veu, dans un esprit des mieux faits, tant de pénétration, d'érudition, de sagesse, de modestie, avec tant de jeunesse. L'idée de luy même m'est restée sy vive qu'il ne m'a pas esté possible de retenir la vérité captive. Je veux espérer que vous me pardonnerés cette liberté.

Les Pensionnaires sont tous appliqués à leur travail. Le Sr *Legros* attend avec une grande inquiétude vos ordres, Monsieur, sur celuy que vous luy destinés. Il modelle cependant après l'antique, aussy bien que le Sr *Lorrain*, et dessinent tous les jours après de bonnes estudes.

Le Sr *Lepautre* travaille à son groupe avec beaucoup d'assiduité; comme il n'y avoit rien d'arresté au grand modelle de terre du Sr *Théodon*, et que le marbre estoit esbauché fort négligemment, il faut faire, tous les jours, de petites estudes pour les parties esbauchées, affin de les finir seurement. Tous ces soings ne sont pas inutiles, car l'ouvrage embellit à mesure qu'il avance, et l'on n'épargnera rien pour luy donner tous les agrémens dont le marbre est capable.

Le Sr *Sarrabat* travaille après sa copie du Festin des Dieux de Chigi et le Sr *Lignières* après ses ornemens du Vatican, qui réussissent bien. Le Peintre Vénitien travaille assidûment et diligemment au Couronnement de Charlemagne; je ne doute pas qu'il ne soit bien.

L'une des cuvettes de porphire sera finie de lustrer avant la feste; l'autre est fort avancée. On lustre incessamment l'un des vases de jaune antique. Ces ouvrages sont visités presque tous

les jours par quelques curieux, estrangers et autres. Les Romains ne sauroient s'empescher de dire, avec quelque chagrin, qu'on leur enlève tout ce qu'il y a de beau, que l'on ne trouvera plus de pierres antiques si quelque Pape s'avisoit de vouloir faire quelque grand ouvrage, quoiqu'ils ne voyent pas d'apparence que l'on en entreprenne de longtemps, n'y ayant pas un seul Cardinal qui paroisse affectionner les Beaux-Arts. En revanche, les Sculpteurs et scarpellins bénissent le Roy de ce qu'il fait travailler, convaincus, par une longue expérience, qu'ils croupiroient tous dans l'oisivetté sans les dépenses que S. M. fait, dans cette ingrate et superbe Ville, pour y conserver les Arts aussy bien que dans ses propres Estats. Au pied de la lettre, il n'y a personne icy que le Roy, ou ses Sujets, qui acheptent depuis longtemps des ouvrages de marbre ou des tableaux de quelque prix.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, votre, etc.

De La Teulière.

« Répondu, le 25 may. — A M. Mesmin pour marquer le progrès des cuvettes et vases. — Examiner le compte d'avril et me le rendre et voir l'article des estampes qu'il envoye pour m'en parler. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Colbert de Croissy.

399. — La Teulière a Villacerf.

10 may 1693. Rome — 248.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 17 avril. Ce que j'avois escrit sur l'affaire de Chio estoit un extrait d'une lettre escrite au Card[l] Coloredo, Vénitien. Comme les Vénitiens sont fort discrets, l'on n'a rien sçeu de leur part depuis ce temps là; mais l'on a appris, par des lettres de Smyrne, de Marchans de diverses nations, que les Vénitiens ont perdu deux Galléaces; l'une a coulé à fond, et l'autre prise, outre quatre gallères et quatre vaisseaux pris, bruslés ou coulés à fond, avec environ cinq mille hommes perdus dans cette occasion. Ces lettres portent précisément que les Turcs ont fait deux mille esclaves.

J'ay veu, cet Ordinaire, l'extrait de deux lettres, escrites de Constantinople par des personnes bien informées, qui disent que le Grand Seigneur est un Prince bien fait, aagé de trente-trois ans; qu'il a beaucoup d'esprit et de résolution, aymant la guerre; d'un naturel cependant humain plus qu'il n'appartient à un Turc.

Il blasme ses prédécesseurs d'avoir trop aymé l'oisiveté; il a déclaré qu'il veut gouverner par luy-même, et, dans cette veue, il a fait examiner la conduite de certains Eunuques qui avoient abusé de l'accès qu'ils avoient auprès des deux derniers Grands Seigneurs. Il a profité, de cette recherche, de dix mille bourses; chaque bourse, comme vous savés, Monsieur, vaut cinq cens escus. Il ne veut pas encore que les femmes du Sérail ayent connoissance des affaires d'Estat. Ces lettres ajoustent qu'il veut armer sur mer une flotte considérable; qu'il a donné ordre à tous les Corsaires d'Afrique de venir à Constantinople, où l'on a commancé de faire de nouveaux bastimens; qu'il prétend establir une bonne discipline dans les armées sur mer comme sur terre. Ces lettres ajoustent qu'il ira infailliblement commander celle de Hongrie, qui sera apparemment très nombreuse, parce que les bons succès des Expéditions de Pologne et de l'isle de Chio ont donné une telle idée de son règne que les Gens de loy publient que le Ciel commance à se déclarer pour eux, et qu'il leur a donné ce Prince, né pour la guerre, pour restablir leur empire, de manière qu'il trouvera, suivant ces lettres, tout autant de monde qu'il voudra pour grossir ses armées.

L'Ambassadeur de Malthe a reçeu avis, par cet Ordinaire, que les Gallères de sa Religion ont combattu heureusement contre trois vaisseaux Tripolins; qu'après un combat de dix heures elles ont pris deux de ces vaisseaux, avec trois cens prisonniers; le troisième s'est sauvé. Il y a eu beaucoup de monde de tué de part et d'autre, et les Gallères sont sy maltraitées que l'on ne les croit pas en état de servir cette campagne. Voylà, Monsieur, tout ce que j'ay peu apprendre de nouveau pour satisfaire votre curiosité.

Je suivray vos ordres très exactement, Monsieur, sur les trois jeunes hommes qui doivent arriver icy, entrant, comme je dois, dans tous vos sentiments et dans les veues que vous avés pour eux sur leur conduitte, pour leur avancement et pour leur establissement.

Je suis, avec toute, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

« Répondu le 29 mai. — J'ay reçeu votre lettre du 10 du c^t^. — Je vous remercie de toutes les nouvelles qu'elle contient; il est à souhaiter que le Grand Turc soit tel, etc. (*sic*). — Je vous envoie votre compte du mois d'avril. — Je suis, etc. »

Archives nationales, O^1^ 1936.

400. — La Teulière a Villacerf.

12 may 1693. Rome — 124.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, du 19 avril. Je n'envoye pas des estampes par cet Ordinaire, parceque le Recueil des Bas-reliefs, que j'avois destiné de vous envoyer et que j'avois pris samedi soir, ne s'est pas trouvé aussy bien que je le souhaitte, après l'avoir examiné, et je ne sçaurois changer les feuilles mal imprimées, parceque le Marchant est allé passer les trois Festes à la campagne. Je vous l'envoyerai, Monsieur, par le premier Ordinairè, après avoir choisi feuille à feuille, comme je fais toujours de tout ce que j'envoye, les Marchants me laissant ordinairement jouir de ce petit privilège. J'aurois peu envoyer quelque ouvrage de *Pietro Santi;* mais il est allé de son costé à Viterbe, depuis six jours. J'ay esté informé de son voyage par luy-même, parce que, la veille de son départ, il me porta deux feuilles de miniatures de sa façon, qu'il avoit copiées après quelques peintures antiques, trouvées, dans la Vigne Corsini, parmy plusieurs autres que j'ay envoyées autrefois pour le Cabinet du Roy. Mais, ayant eu ordre de ne faire travailler qu'aux ouvrages commancés, et ayant discontinué ces sortes de peintures, après avoir escrit à feu M. de Louvois que je ne les reprendrois pas qu'il ne l'ordonnast, je n'ay pas creu à propos de prendre ces dernières feuilles sans ordre. *Pietro Santi* les estime à proportion du prix des autres, 15 escus Romains les deux feuilles. Elles sont en grand papier, comme celles que j'ay envoyées autrefois, et ne sont pas chargées d'ouvrage; mais ce sont des peintures d'ornemens mêlés de figures coppiés fidellement après l'antique, sur les lieux où on les a trouvées. Elles sont uniques, en ce que l'on ruine tous ces sortes d'ouvrages à même temps qu'on les trouve, pour profiter des briques ou autres matériaux. Telle est la barbarie des Romains de ce temps. J'en ay veu mettre en poudre avec bien de la douleur qui méritoient certainement un meilleur sort. Des ouvrages de cette nature ont fait autrefois, dit-on, les meilleures estudes de *Raphaël.* Sans la passion de *Pietro Santi*, l'on perdroit jusqu'à la mémoire de tout ce qui se trouve. Mais ce bon homme paye les ouvriers qui luy donnent avis des nouvelles descouvertes, et, quelque temps qui fasse, il va dessiner ce qui mérite de l'être, marquant les couleurs

et les mesures justes pour les peindre ou graver à loisir. J'ay creu, Monsieur, que vous ne trouverez pas mauvais que je vous informe de ces petites choses, affin que vous puissiés m'ordonner ce que vous jugerés à propos. J'ay creu le devoir, parce que l'on m'a dit que le Roy ayme ces sortes de curiosités. Vous pouvés, Monsieur, estre instruit mieux que moy du goust de Sa Majesté. On voit dans ces petits essais que celuy des Peintres anciens ne cédoit point aux modernes. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de, etc., vostre très humble, etc.

De La Teulière.

« Répondu le 1er juin. — Qu'il envoie les deux feuilles de miniature après les ruines antiques, de *Pietro Santi*, avec le dernier prix. — Envoié le compte d'avril signé. — C'est la réponse de cette lettre du 1er juin qui doit arriver 12 juillet 1693. — M. de La Teulière accusera aussi aparemment la lettre de M. le Surintendant, du 24e may, qu'il n'accuse pas, l'Ordinaire dernier. »

Archives nationales, O1 1936.

401. — Le Surintendant a M. De La Teulière.

25 may 1693. A Paris — 123.

J'ay reçeu, Monsieur, votre lettre du 5 du courant, avec votre compte du mois d'avril. Quoique vous ayez fait faire une table de bois plus petite pour manger les Pensionnaires, comme le nombre en pourroit augmenter si la Paix venoit, ne vous réglez pas si fort sur cette table pour les nappes qu'elles ne puissent servir sur une plus grande table.

J'ay reçeu, avec votre lettre, le Recueil des Arcs de triomphe que *Pietro Santi* a gravés et le Triomphe de César, gravé d'après la peinture du Palais des Ducs de Mantoue. J'attends, ainsi que vous me le promettez, par tous les Ordinaires les estampes gravées à Rome par livres ou autrement; mais, comme il y en pourroit avoir beaucoup dont je ne me soucierois point et que je ne veux que ce qui est de plus beau et gravé par les meilleurs Maîtres, je vous prie d'en faire le choix et de vous contenter de m'envoyer seulement ceux-là. Faites moi savoir ce que vous a coûté le Recueil des Arcs de triomphe de *Pietro Santi* et le Triomphe de César, et mandez moy, par chaque Ordinaire, ce que vous aura coûté ce que vous m'enverrez; vous emploierez toute cette despense dans vos comptes.

J'ay reçeu les deux exemplaires des « Lampes antiques », avec les deux Catalogues imprimés des estampes et cartes.

Je suis bien aise que vous soyez content des Pensionnaires. *Legros* doit être présentement hors d'inquiétudes sur ce qu'il a à faire. Il me paroist, par vostre lettre, que l'une des cuvettes de porphire est finie de lustrer, et que l'on lustre l'un des vases de jaune antique; comme ces ouvrages ne pressent pas, vous les pouvez laisser faire lentement et bien.

Archives nationales, O¹ 1936.

402. — La Teulière a Villacerf.

26 may 1693. Rome — 126.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 3e may, avec la première de change de deux mil livres de M. Clerx sur M. de Steimbier, en datte du 29 avril, et mon compte du mois de mars signé, dont je vous rends très humbles grâces.

Je ne manqueray pas, Monsieur, à faire ce que vous m'ordonnés à l'esgard du Sr *Lepautre*, et sur la correction des desseins que je vous envoyeray à l'avenir. Celuy de Vetturie mérite quelque indulgence, n'ayant esté envoyé que pour voir la drapperie et dessiné par un Sculpteur. Il y en a bien de plus vieux que luy qui n'en fairoient pas autant, au moins en ce pays.

L'une des deux cuvettes de porphire me fut rendue hier encore mieux travaillée que les autres, les ouvriers se perfectionnant tous les jours dans ce travail du porphire, que l'on avoit abandonné depuis longtemps à cause de la difficulté et de la longueur. La pluspart des curieux de Rome ont esté la voir chés l'ouvrier qui l'a travaillée, des hommes et des femmes même de la première Qualité, n'y ayant point dans Rome d'ouvrage de porphire de cette grandeur, ny de cette propreté, j'entends d'ouvrage moderne. J'espère, Monsieur, que vous aurés du plaisir de voir la première voiture; elle sera presque toute de grandes choses.

Je vous envoie, M., par l'Ordinaire un rouleau d'estampes gravées après les peintures que *Pietro de Cortone* a fait autrefois à Florence dans le Palais du Grand-Duc; c'est un ouvrage des plus agréables que ce Peintre ait fait, et les estampes sont des mieux gravées de ce pays. La pluspart sont de la main du meilleur Graveur qui fût à Rome, *Bloemart*, Flamant d'origine. Il est mort icy depuis environ trois mois. Elles coûtent 5 écus Romains.

Je vous rends, M., très humble grâce des nouvelles que vous

avés pris la peine de me faire escrire; tous les gens de bien de ce pays espèrent beaucoup de cette campagne, aussy bien que les François. Nous prions Dieu de tout nostre cœur qu'il conserve nostre Roy longues années en parfaitte santé; je le prie avec la même ferveur qu'il conserve la vostre, et suis, avec toute sorte de, etc.

De La Teulière.

« Répondu, le 15 juin 1693, que le rouleau d'Estampes de *Pietro de Cortone* est reçu; que l'on est bien aise que la cuvette de porphyre soit achevée et très bien. »

Archives nationales, O[1] 1936.

403. — La Teulière a Villacerf.

29 may 1693. Rome — 125.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 27 avril. Je vous envoie le Recueil des Bas-reliefs, que je n'avois peu envoyer par l'Ordinaire dernier, parce qu'il y avoit quelque feuille imparfaitte. Sy la 75 n'est pas bien nette comme les autres, ce n'est pas, Monsieur, manque de soing de mon costé, c'est la seule faute du cuivre; j'ay veu tous les exemplaires que le Marchant avoit dans sa boutique avec ce même défaut; il m'a dit qu'il le fairoit réformer et qu'il me donneroit une des feuilles restaurées pour la remettre à la place de celle que j'envoie.

Je vous rends très-humbles grâces, Monsieur, de la Lettre de change que vous me faites espérer par le premier Ordinaire.

Je suis, avec toute sorte de respect, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

« Du 8 juin. Accusé la réception seulement de la lettre et des Bas-reliefs. »

Archives nationales, O[1] 1936.

404. — Réponse du Surintendant a M. de La Teulière.

Le xi may 1693. A Versailles — 120.

J'ay reçu votre lettre du 21 avril. Je ne prétends point consulter tout le monde pour les figures qui sont à faire, ny icy ny à Rome; mais je m'en veux informer de M. *Mignard*, de M. *Girardon* et de M. *Desjardins*, qui sont gens très habiles et qui s'y con-

noissent. Vous ne me verrez jamais consulter des gens faits comme M. Rainsant, qui n'étoit qu'un fat.

C'est une chose assés extraordinaire que votre marbre soit approché comme vous me le mandez, ne devant pas être presque dégrossi. Ce que vous devez le plus observer à une figure de marbre est d'empêcher que le Sculpteur n'en approche de trop près, afin qu'il puisse être corrigé et qu'il trouve assez de marbre pour réparer sa faute, parceque l'on ne peut pas remettre du marbre comme du plâtre. Puisque la chose est ainsi, et que le marbre seroit perdu, vous pouvez faire achever la figure de la Vetturie; donnez y vos soins de manière que le Roy en puisse être content, ce qui ne sera pas aisé, étant aussi drapée qu'elle est. Ce que vous avez à faire sur cela est de faire finir extrêmement la draperie; il ne faut pas vous arrêter autant à l'antique que vous faites, c'est-à-dire de le copier de point en point, parce qu'autrefois on pouvoit faillir, comme l'on fait à présent; et, quand vous trouvez quelque chose qui n'est pas bien dans une figure antique, il le faut corriger avec connoissance de cause, estant une méchante excuse à l'ouvrier de dire qu'il a suivi l'Antique. Je vous envoie la deuxième Lettre de change, dont je vous envoiai la première il y a huit jours. Le Roy part lundi prochain, 18e du courant, pour aller en Flandres. — Je suis, etc.

A M. de La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

405. — La Teulière a Villacerf.

2 juin 1693. Rome — 127.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 2 may, avec la seconde de change de 2,000 l. de M. Clerx, en datte du 28 avril, dont je vous rends très humbles grâces.

Pour esclaircissement de ma lettre sur la coppie de Vetturie, le marbre destiné pour lad. coppie est desgrossi seulement en quarré, par proportion à la hauteur, largeur et profondeur de son modelle, de la manière que l'on fait ordinairement avant de former les parties, laissant le marbre nécessaire pour les bien finir conformément aud. modelle, dont, sy vous avés la bonté de regarder le dessein, vous verrés, Monsieur, que les bras estant fort approchés du corps, il y a peu d'hatithudes qui puissent s'accom-

moder au marbre tel que je vous le dépeins. Après vos ordres reçeus de faire travailler à lad. figure, sy j'en ay pressé l'exécution, par deux différentes reprises, j'ay creu vous plaire de bonne foy en faisant un peu de diligence.

Puisque vous voulés, M., que l'on continue lad. figure, je fairay, comme vous me l'ordonnés, travailler et finir les drapperies avec tout le soing possible, et j'oze me flatter qu'elle vous plaira quand vous la verrés. Les figures drapées de bonne manière estant plus difficiles à faire que les figures nues, il est d'une plus grande conséquence qu'il ne paroit qu'elles ne soient pas négligées. *Raphaël* et le *Poussin* se sont distingués par cette partie, chascun dans leur siècle, et l'on trouve très peu de gens qui aprochent de leur manière de drapper. La difficulté qu'il y a de le bien faire a jetté icy les Peintres et les Sculpteurs dans le desreiglement où ils sont, leur paresse et leur intérest les ayant portés à se retrancher sur la licence d'ajouster les plis suivant leur caprice, après un morceau d'estoffe jetté à l'advanture, sans se former auparavant une idée juste d'une forme d'habit convenable à leur sujet, ce qui ne sauroit se faire sans la connoissance de l'Antiquité; c'est une matière bien ample à qui voudroit l'esgayer par les mauvais exemples de cet abus que l'on trouve partout en assés bon nombre. Sy le bon Dieu me laisse assés de santé et de loysir, je pourrois quelque jour travailler à un examen de tout ce qui a le plus de réputation, d'antique et de moderne. C'est ce que je presche tous les jours à nos jeunes gens d'observer, les exhortant de profiter des secours qu'ils ont dans ce pays, qui, en cela, est au dessus de tout le reste du Monde, parcequ'il n'y a point de lieu où il y ait de sy beaux et de sy grands ouvrages; aussy vont-ils, tous les jours de Festes, dessiner de tous costés ce qu'il y a de meilleur pour pouvoir s'en servir dans l'occasion.

C'est une chose curieuse à voir que les estudes du Sr *Lepautre;* l'émulation qu'il a donné aux autres par son application est si vive dans les Sculpteurs que je crains qu'elle ne dégénère en une passion plus violente. Il travaille cependant au groupe avec beaucoup d'assiduité; sy vous aviez veu le marbre, M., vous ne trouveriés pas le temps qu'il demande sy long. Comme j'ay eu l'honneur de vous escrire, le groupe est composé de quatre figures, deux femmes, un homme et un Amour assis sur un chien, avec quelques accompagnemens autour. Ce chien et la suitte valent bien une figure; de manière que c'est conter juste que d'en conter

cinq, et plus même sy l'on met en compte la difficulté du travail, qui est extrême, d'autant plus que, l'esbauche aiant esté fort négligée, il n'y a qu'environ deux ans et demy qu'il y travaille. Outre les modelles qu'il a fait des plus difficiles parties, il a avancé le marbre de plus d'un tiers au delà de ce qui estoit esbauché, et, quand je dirois de plus de la moitié, je ne mentirois pas, toutes les circonstances bien pesées. Je ne doute nullement, Monsieur, qu'après avoir veu l'ouvrage finy, vous ne conveniés de cette vérité.

Le Sr *Lorrain* faira honneur à M. *Girardon*, aussy bien que le Sr *Legros* à son escole, s'ils continuent à s'appliquer comme ils font. Le Sr *Lignères* ne perd pas un moment de temps. Le Sr *Sarrabat* travaille aussy, mais l'on a interrompu son travail du Palais Chigi, parce que *Carles Marat* s'est avisé d'y vouloir rajuster quelques endroits de la Gallerie, ce qui ne luy a pas fait beaucoup d'honneur jusqu'à présent, tous les Peintres se plaignant qu'il l'a gasté; comme tout y est échafaudé, l'on n'y sauroit travailler que les eschafauts ne soient levés.

La coppie du Couronnement de Charlemagne avance; il y a une moitié qui est presque finie et c'est la plus chargée d'ouvrage. Quand l'autre sera dans le même estat, on les rejoindra pour les retoucher ensemble, ce qui pourra estre vers l'automne, le Peintre travaillant avec beaucoup de ferveur. Il s'est fait aider même, pour faire l'architecture, par un de ses amis qui l'entend admirablement. C'est pour cela que je n'ay peu luy refuser l'argent qu'il m'a demandé, son ouvrage et sa diligence le méritant, pour l'exciter à mieux faire et ne pas le desgouter; l'on est obligé de mesnager ces sortes de gens; je ne m'apperçois que trop souvent que les Peintres et les Sculpteurs sont une espèce d'hommes un peu différent des autres. Je dis quelquefois de bon cœur sur ces sortes d'esprit : *Libera nos, Domine*. J'ay besoing de toute ma raison pour supporter ma solitude sans impatience. Je ne trouve et n'espère de solide consolation qu'en vous, Monsieur; sy elle me manquoit, j'auray bien tost pris mon party.

Je ne vous envoie pas des estampes par cet Ordinaire, parce que j'ay esté un peu incommodé et ne suis pas trop bien encore.

Je vous envoie mes comptes du mois de may.

Je suis, avec toute sorte de, etc., Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

« Répondu le 22e de juin. — Accusé la réception de cette lettre et du compte de may. — Approuvé le paiement à compte au Peintre Italien. — Demandé des nouvelles de sa santé. »

Archives nationales, O1 1936.

406. — La Teulière a Villacerf.

9 juin 1693. Rome — 128.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 17 may, et, suivant vos ordres, l'on commença hier à reprendre le travail du marbre destiné pour la coppie de Vetturie. J'ay creu qu'il estoit de mon devoir de ne pas le faire reprendre que je n'eusse vostre réponse, Monsieur, sur les desseins que je vous avois envoyé aprochans des proportions dud. marbre.

Je n'envoye qu'un exemplaire du livre d'architecture du P. *Pozzo*, Jésuitte. Le pacquet auroit esté trop gros pour envoyer les deux que vous m'ordonnés; j'envoyeray le second par le premier Ordinaire. J'ay eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, que la moitié de l'ouvrage du Couronnement de Charlemagne est fait à peu près; la grande application avec laquelle le Sr *Desforests* l'avoit esbauché n'a pas peu contribué au mal dont il est mort, ayant esté au Vatican sans discontinuation depuis le matin jusqu'au soir après qu'il l'eût commencé. C'est pour cela, Monsieur, que je payeray aux héritiers ce qui leur doit revenir de son travail, et ne manqueray pas de suivre toujours vos ordres en prenant sur les payemens les seurettés nécessaires pour l'intérest du Roy.

J'avois oublié, Monsieur, en vous rendant compte de nos Pensionnaires, de vous en rendre aussy des François qui sont hors de l'Académie, suivant vos ordres. Pour m'acquitter de ce devoir, le Sr *Oppenordt* continue toujours à bien faire, aussy bien que le Sr *Tuby*, qui me paroit profiter notablement de ce séjour. Je dois vous dire, Monsieur, pour leur rendre justice, que je n'ay point veu à Rome des jeunes gens, sur leur bonne foy, avoir une conduitte plus sage et sy appliquée qu'ils ont. J'en puis rendre conte parceque je les vois tous les jours. Je prie Dieu qu'il vous conserve longues années en bonne santé. Je suis, avec toute sorte de respect, etc., vostre très humble, etc.

De La Teulière.

« Répondu le 28 dudit. — Accusé la lettre du 9 juin et le premier exemplaire du livre du P. *Pozzo*, Jésuitte, et qu'on attend le second. — Qu'on est bien aise que *Legros* ait recommencé la figure de Vetturie; suivre de près son travail, afin qu'il l'exécute bien; l'empêcher d'approcher le marbre de trop près. — On est content que *Tuby* et *Oppennordt* fassent bien; les exciter de continuer; qu'on leur fera plaisir. — On luy envoie son compte du mois de may. — Qu'on lui enverra une Lettre de change de 2,000 l. la semaine prochaine, n'aiant présentement que pour payer ce qu'il doit aux héritiers du Sr *Desforests*. »

Archives nationales, O1 1936.

407. — La Teulière a Villacerf.

16 juin 1693. Rome — 129.

Je n'ay point reçeu de vos lettres, Monsieur, par cet Ordinaire. Je n'aurois aussy rien à vous escrire sy je n'avois à vous donner avis que je vous envoie, par cet Ordinaire, le second exemplaire du livre du P. *Pozzo*, Jésuitte, que vous m'avés ordonné et que j'ay escrit vous devoir envoyer par l'Ordinaire dernier. Vous ne trouverés pas mauvais que j'ajouste, Monsieur, que la prise d'Heidelberg a fort consterné en ce pays les partisans de la Maison d'Autriche; d'autant plus qu'il leur est venu de Gennes la nouvelle de la prise de Roses, dont nous attendons la confirmation, espérans, avec beaucoup de confiance, Monsieur, que le Roy faira de son costé quelque chose de plus grand, selon sa bonne coustume. Dieu veuille nous le conserver longues années en parfaite santé pour le bien de la religion, et la gloire et l'avantage de la France, et que vous puissiés faire eslever, toutes les années de sa vie, quelque nouveau monument digne de ses grandes actions; c'est le plus ardent de mes souhaits, Monsieur, qui suis avec toute sorte de respect, de zelle, etc., vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Je prens la liberté de mettre dans vostre pacquet, Monsieur, une lettre du Correspondant de M. Clerx, qui n'est aparemment que la réponse à ses Lettres de change.

« Répondu le 5 juillet 1693. — Pour accuser la réception de la lettre et du 2e exempl. du livre du P. *Pozzo*. — Envoié une 1re Lettre de change de 2,000 l. »

Archives nationales, O1 1936.

408. — La Teulière a Villacerf.

23 juin 1693. Rome — 130.

J'ay reçeu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, du 25 may et 1er juin, avec mon compte du mois d'avril, signé, dont je vous rends très humbles grâces.

Je ne me suis avisé du mesnage de la table à manger que parce que la vieille estoit d'une extraordinaire grandeur, à pouvoir contenir dix-huit à vingt personnes, et les nappes à proportion; celles que j'ay fait faire sur la nouvelle sont encore assez grandes pour servir quand le nombre des Pensionnaires croistra.

Je n'envoyeray, Monsieur, suivant vos ordres, que ce qu'il y aura de meilleures estampes. Mais, comme j'ay déjà eu l'honneur de vous escrire, il y a quelque différence de nos Graveurs à ceux de ce pays. Cependant, la pluspart des choses que l'on y grave sont curieuses et de quelque utilité pour les amateurs de l'Antiquité, particulièrement les ouvrages qui sont enrichis des nottes de Pietro Bellori, Bibliothécaire, autrefois, de la Reyne de Suède, personne d'un mérite distingué pour ce qu'on appelle les Belles-Lettres. Je vous envoie, Monsieur, par cet Ordinaire, un petit ouvrage où il a la meilleure part, gravé par *Pietro Santi* sur la Diane d'Éphèse, dont vous pouvés voir la figure tirée des médailles et statues antiques. Sur quoy vous me permettrés d'ajouster, pour prévenir les jugemens que l'on pourroit faire sur la pluralité des statues de lad. figure, que, dans le livre que Pausanias a fait sur les curiosités qu'il a remarquées dans la Grèce et ailleurs, il rapporte avoir veu en plusieurs endroits des statues de lad. Diane d'Éphèse[1], comme l'on en voit plusieurs, par exemple, de N. D. de Lorette parmy nous.

J'ay mis, suivant vos ordres, M., tous les livres, que j'ay envoyés, en despense dans mes comptes du mois de may avec leur prix. Les Arcs de triomphe ont cousté 4 escus Romains, et le Triomphe de César, d'*André Manteigne*, un écu et demy, sans l'enveloppe des deux toiles, qui coustent 25 baïoques. La Diane d'Éphèse que je vous envoye, par ce Courrier ordinaire, couste 12 Jules, et l'enveloppe 18 baïoques; j'ay oublié de mettre en despense le Recueil des Bas-reliefs envoyé le 19 may; il couste 4 écus Romains et demy, sans la double enveloppe qui couste 25 bai.

Je ne presse pas la dernière cuvette de porphyre; mais l'ouvrier

qui la fait est extrêmement diligent et soigneux de bien faire ses ouvrages. La première qu'il a fait a bien réussy. La seconde ne sera pas moins bien. Le vase de jaune antique a esté travaillé avec grand soing et sera lustré de même. J'ay heureusement ordonné, comme vous le souhaittez, M., que l'on ne se pressât pas pour les lustrer, parce que ce marbre prend un plus beau lustre que les autres quand l'on y prend le soing que l'on doit, à cause qu'il a le grain extrêmement fin.

Je ne manqueray pas, Monsieur, de vous envoyer par le premier Ordinaire les deux feuilles que *Pietro Santi* a copiées après les premières peintures trouvées dans la Vigne Corsini. J'aurois peu vous les envoyer par cet Ordinaire, mais j'ay apréhendé que le portefeuille que j'ay fait faire exprès pour les mettre dedans ne fut pas assés sec, et j'ay creu qu'il estoit mieux de ne pas les exposer à estre gastées, la miniature et la détrempe s'accomodant très mal de la moindre humidité quand l'ouvrage est finy. Comme vous n'avez jamais veu aucune des feuilles que j'ay envoyées autrefois, je vous informeray, M., de ce que c'est que ces sortes de peintures, n'ayant certainement rien tant à cœur que de tascher de vous plaire en tout ce qui dépend de moy. Je suis, avec toute, etc., M., etc.

De La Teulière.

« Répondu à Marly, le 12 juillet 93. — J'ai reçeu le petit ouvrage gravé par *Pietro Santi* sur la Diane d'Éphèse. Mettez en despense les estampes et le Recueil des bas-reliefs oublié d'y mettre. — Mandez si *Sarabat* travaille actuellement au tableau du Sacrifice d'Iphigénie, dont vous m'avez envoié le dessein qu'il a fait. — Envoié la 2e de change de 2,000 l., avec la lettre d'avis de M. Clerx. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. A Messène; livre IV, c. xxxi, par. 8. — A Scillunte; V, vi, 5. — A Milet; VII, ii, 6. — Dans un temple auprès d'Orchomène; VIII, xiii, 1. — A Alea; VIII, xxiii, 1. — A Megalopolis; VIII, xxx, 6. *Pausaniæ Descriptio Græciæ*, éd. Didot, 1845.

409. — La Teulière a Villacerf.

30 juin 1693. Rome — 131.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 8 juin. Je ne manqueray pas, suivant vos ordres, d'envoyer la feuille 75 du Recueil des Bas-reliefs dès lors que le Marchant l'aura faite rectifier.

Je vous envoie, Monsieur, les deux feuilles que *Pietro Santi* a copiées après les Peintures antiques trouvées dans la Vigne Corsini, à 3 ou 400 pas de l'Église Saint-Pierre, hors de la Ville[1], vers la Porte que l'on appelle des Chevaux-légers. Pour vous informer plus particulièrement de ces sortes de choses, comme j'ay escrit par ma dernière que je le fairois, j'ajousteray : Comme l'on fouille incessamment dans les Vignes et Jardins dedans et hors la Ville pour profiter des statues, marbres et de la brique seule, l'on trouve souvent, dans des vieilles ruines des bastimens antiques, des salles et chambres entières décorées de peintures, ornemens de stuc et mosaïque, et, Rome ne manquant jamais d'Antiquaires, il y en a toujours quelqu'un qui prend soing de conserver la mémoire de ce qui paroit le plus remarquable. De tous ceux dont j'ay ouy parler, le Cavalier del Pozzo et le Card[l] de Maximi, morts tous deux depuis dix ou douze ans, ont esté des plus soigneux pour la recherche de ces monuments, et, comme *Pietro Santi*, Peintre et Graveur, a toujours eu le mesme goust que ces Messieurs, et a secondé même fort souvent leur curiosité par son travail, ayant appris qu'il avoit conservé les esquisses originaux de tout ce qu'il avoit peint et gravé pour eux, j'en donnay avis à feu M. de Louvois, qui m'ordonna de luy en envoyer des essays, ce que je fis en assés bon nombre pendant plus de deux ans. Les despenses ayant esté retranchez depuis la guerre, je discontinuay, après luy avoir escrit que je ne reprendrois ces ouvrages que par ses ordres. *Pietro Santi* ayant peint ces deux feuilles sur des peintures trouvées depuis la mort de ce grand Ministre, je creus devoir vous en informer, parceque, parmy les feuilles que j'ay envoyées, il y en a plusieurs qui ont esté coppiées après des peintures trouvées dans ce mesme lieu, comme vous pourrés voir, Monsieur, quand le livre de *Pietro Santi* sera achevé, ce qu'il croit ne pouvoir pas estre différé de plus d'un mois et demy, ou deux tout au plus.

Les deux feuilles que j'envoye coustent douze escus Romains. Elles ne doivent pas paroistre chères, M., sy vous prenez la peine de considérer l'incommodité qu'il y a d'aller sur les lieux pour les dessiner. Elle est plus grande pour *Pietro Santi* que pour un autre, car il est fort gros et n'est pas jeune, et c'est le seul qui puisse faire ces sortes de choses dans le goust de l'antique, parce qu'il s'en est fait une habitude de quarante ans. Je dois ajouster qu'il est absolument nécessaire d'aller sur les lieux à mesure que

l'on fait quelque nouvelle découverte, parce qu'on les fait desmolir soudain, sans miséricorde, pour le seul profit de la brique. Telle est la barbarie des Romains modernes; d'ailleurs, le grand air mange les couleurs, qui ne sont qu'à fresque.

Je ne dois pas oublier de vous marquer que la feuille que j'envoye, remplie d'inscriptions, a esté tirée d'un lieu destiné à mettre les cendres des morts dans de petites urnes placées chascune dans sa niche et dans un carré de grandeur égale. Dans l'estage le plus bas, il ne reste que les places vuides desdictes urnes, et, dans l'estage supérieur, les urnes sont chascune à sa place et chascune a son couvercle comme vous verrés, Monsieur. L'autre feuille de Rabesques, avec quatre figures d'hommes, a esté coppiée après un pavé de mosaïque, coloré comme il est dans la feuille, dans le mesme lieu. Quand le livre de *Pietro Santi* sera fini, vous pourés voir, M., par les remarques du Sr Pietro Bellori, que ces sortes d'ouvrages ne sont pas sans quelque érudition, outré le goust antique de peindre et d'orner les Palais que l'on y peut voir. Sy, après cet échantillon, vous jugés à propos, M., que l'on continue ces sortes d'ouvrages, quand il se faira quelque nouvelle descouverte, je vous supplie très humblement de me donner vos ordres, que je ne manqueray pas de suivre avec l'exactitude que je dois.

Je suis avec, etc., Monsieur, etc.

De La Teulière.

« 19 juillet 1693. — Garder soigneusement cette lettre, tant pour le livre de *Pietro Santi*, qui doit être fait dans six semaines, que pour les esquisses des Peintures trouvées dans les ruines antiques envoiés à feu M. de Louvois. Mr Mesmin examinera sy, dans tous les papiers de la Sur-Intendance, il ne s'y est rien trouvé sur ce sujet, et me fera ensuitte souvenir d'écrire à M. de Mermillaud pour savoir s'il n'en a point de connoissance, et pour cet effet fera un extrait de la lettre de M. de La Teulière de cet article. »

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Sur le penchant du Janicule, et attenante au Palais Corsini. C'est de là que *Joseph Vasi* a dessiné la vue générale de Rome qu'il a gravée en douze planches. Vasi et Nibby, p. 444.

410. — La Teulière a Villacerf.

7 juillet 1693. Rome — 133.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 15 juin, qui m'a apris la réception des estampes gravées après les ouvrages de *Pietro de Cortone*.

Je vous envoie, Monsieur, par cet Ordinaire, le Recueil des portraits des hommes illustres des premiers temps, avec des additions et des nottes du Sr Pietro Bellori[1]. C'est un livre assés curieux, quand ce ne seroit que pour reconnoître ces grands hommes dans les bustes antiques que l'on rencontre assés souvent; ce Recueil couste trois escus Romains.

Je vous envoie mes comptes du mois de juin, où vous verrés, Monsieur, que je n'aye pas encore payé les héritiers du Sr *Desforests*, pour ce qui leur doit revenir de sa coppie du Couronnement de Charlemagne, parceque, ce pays estant singulier, et plus fécond que tout autre en formalités, j'ay esté obligé de me faire instruire pour faire ce payement dans l'ordre; je payeray cette partie au premier jour, aussy bien que le semestre anticipé du louage de nostre Hostel et hattelier, et ce qui reste à payer pour la seconde cuvette de porphire, qu'on lustre incessamment et qui sera aussy belle que la première.

Les Pensionnaires font tous leur devoir. Le Sr *Lepautre* a esté obligé de se reposer quelque jour, s'estant trouvé assez incommodé pour avoir trop travaillé sans aucun relasche. Les autres Sculpteurs ne s'endorment guère moins, aussy bien que le Sr *Lignères*. Quoique le Sr *Sarabat* ne se fatigue pas tant, il ne laisse pas de travailler. Il pourra se distinguer, s'il veut se donner de la peine; il dessine bien et ne manque pas d'esprit.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. *Veterum illustrium Philosophorum, Poetarum, Rhetorum et Oratorum imagines, ex vetustis nummis, gemmis, hermis, marmoribus aliisque antiquis monumentis desumptæ, a Jo. P. Bellorio expositionibus illustratæ;* Rome, 1685, in-fol.

411. — La Teulière a Villacerf.

14 juillet 1693. Rome — 134.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, du 22 juin.

Je m'apperçois tous les jours de la vérité des sages avis que vous avés la bonté de me donner sur l'esprit des jeunes gens, toujours disposés à s'enfler de l'idée qu'ils se font de leur capacité; mais je

puis vous asseurer, avec sincérité, que, bien loing de trouver ce défaut au Sr *Lepautre*, il me paroît plus docile à mesure qu'il avance, se plaignant incessamment de la difficulté qu'il y a de devenir habile homme et de n'estre pas assés jeune et d'un fort tempérament pour pouvoir travailler avec plus d'attache. C'est ce qui m'engage à l'ayder de tout ce que je puis, surtout à l'entretenir dans les bons sentimens que vous luy souhaittés, Monsieur. Je voudrois de tout mon cœur les pouvoir inspirer à tous les autres; mais ce sont des semences qui ne prennent ou ne croissent pas sy bien en toute sorte de terrain.

Le Sr *Lignières* se donne beaucoup de peine, comme j'ay eu l'honneur de vous l'escrire; il s'avance même dans le dessein, en quoy il étoit assés foible. Il a véritablement quelque petit penchant à s'embarrasser l'esprit de trop de choses à la fois; c'est la seule peine que j'ay après luy, quoiqu'il soit d'ailleurs fort docile; mais l'amour-propre, estant le plus dangereux et le plus habile de nos ennemis, nous esgare souvent de nos véritables intérests sans que nous nous en appercevions. Je prends aussy un soing particulier de l'empescher de s'y laisser surprendre, et j'espère que ce séjour ne lui sera pas moins utile qu'aux autres. La copie des ornemens qu'il fait avance toujours et sera bien.

Je vous rends très humbles grâces, Monsieur, de l'attention que vous avés faitte sur ma santé. J'ay eu, à la vérité, quelque incommodité pendant quelque temps; elle ne m'a cependant jamais empesché de faire tout ce qu'une autre personne plus saine auroit pu faire, et l'on ne s'en seroit pas apperçeu sy je n'en avois parlé moy-même; comme je suis assés patient, Dieu mercy, et assés soumis à la Providence, la crainte des suittes ne rendant pas mes maux plus grands qu'ils ne sont, par la vie réglée et frugale que j'ay menée et que je continue, je me suis tiré d'affaires sans le secours de la Médecine. S'il arrivoit quelque altération notable à ma santé, je ne manqueray pas de suivre vos ordres exactement, comme je suivray ceux que vous me donnez sur l'envoy des estampes, que je ne presseray point, n'en chargeant les Couriers que de deux Ordinaires l'un.

Je suis, avec toute sorte de, etc., Monsieur, vostre très, etc.

De La Teulière.

« Répondu à Marly, le 2 aoust. — Envoyé le compte de juin signé. — Envoié la relation de l'action de Flandres. — M. Aubry propose de vous faire tenir 2,000 l. sans frais; je le veux bien; mais, comme il ne peut fournir de

Lettre de change, parce qu'il faudroit que ce fût vous qui paiassiez et c'est à vous à recevoir, il faut que, lorsque vous aurez besoing d'argent, vous mettiez en recette dans votre compte que vous avez reçu de M. Aubry 2,000 l. pour les dépenses de l'Académie, et je les ferai rendre aussitôt à M. Aubry. Mandez-moi si cela vous accomode. »

Archives nationales, O[1] 1936.

412. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

19 juillet 1693. Marly — 132.

J'ay reçeu, Monsieur, avec votre lettre du 30 du passé, les deux feuilles que *Pietro Santi* a copiées après des peintures antiques trouvées dans la Vigne Corsiny, que je trouve fort belles et fort curieuses. Il est vrai qu'elles sont un peu chères ; mais il est juste de payer la peine que le Peintre a d'aller sur les lieux et sa capacité.

Je suis très fâché de n'avoir pas retrouvé, après la mort de feu M. de Louvois, toutes celles que vous lui avez envoyé de cette nature. Si vous saviez quelque chose de ce qu'elles sont devenues, vous me feriez plaisir de m'en informer.

Vous pouvez mettre sur l'état de votre dépense les douze écus Romains que coûtent ces deux feuilles. Si l'on continue incessamment à fouiller dans les Vignes et Jardins du dehors et du dedans de la Ville de Rome, et que l'on trouve dans les vieilles ruines quelque chose qui mérite la peine d'être copié, vous me ferez plaisir de le faire faire par *Pietro Santi* et de me l'envoyer, n'ayant pas besoin de ce qui a esté fait par le passé, puisque le livre que vous me devez envoyer de *Pietro Santi* le contiendra.

Archives nationales, O[1] 1936.

413. — La Teulière a Villacerf.

21 juillet 1693. Rome — 135.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, du 28 juin, avec mon compte du mois de may signé, dont je vous rends très humbles grâces.

Je suivray de près, suivant vos ordres, le travail du Sr *Legros* et empescheray qu'il n'aproche son marbre plus qu'il ne faut pour pouvoir mettre sa figure dans l'estat qu'elle doit estre pour vous

plaire. Comme j'emploie une partie de mon temps dans les hatteliers, je voy tous les jours que l'on ne sauroit avoir trop d'attention à travailler le marbre, estant très difficile, pour ne pas dire impossible, de réparer les fautes que l'on peut faire en le travaillant.

J'ay dit aux Srs *Tubi* et *Openhor* ce que vous aviés eu la bonté de m'escrire, Monsieur, à leur esgard. Je ne doute pas que le plaisir qu'ils en ont reçeu ne rende encore plus vive l'ardeur qu'ils ont pour le travail. Je n'oublie et n'oublieray rien, de mon costé, pour les ayder en ce qui dépend de moy, aussy bien que les autres François qui me paraissent se porter au bien. Il y a parmy eux le fils de feu M. *Germain*, Orfèvre, qui faira honneur à sa profession, s'il continue, comme il y a apparence qu'il le faira. Il a trouvé icy par sa bonne conduitte le secret d'y subsister dans un temps très difficile, par son travail tout seul.

Je vous envoie, Monsieur, par cet Ordinaire, un rouleau d'estampes qui contient deux ouvrages différents; l'un est un platfond que *Lanfranc* avoit peint à la Vigne Bourghèze, de son vivant, qui se ruine tous les jours. Il représente l'Assemblée des Dieux; il couste deux escus Romains.

L'autre est la coupe[1] que *Ciro Ferri* avoit peint, immédiatement avant sa mort, dans l'Église de Ste Agnès, à la Place Navone. Cet ouvrage n'est pas encore découvert, parcequ'il y a quelque petite chose à refaire[2]. Le Sr *Dorigni* l'a gravé sous la Direction dud. *Ciro*[3]; il couste deux escus et demy, monnaie de Rome. L'ouvrage de *Lanfranc* a esté gravé de même sous la conduitte de *Ciro Ferri*[4].

J'ay ajousté à ces deux ouvrages une estampe destachée. C'est, Monsieur, la coppie du dernier tableau que *Carle Marat* a peint pour le maistre-autel de St Carlo du Cours[5]. C'est un des plus grands tableaux qui soit à Rome; l'estampe n'est pas des mieux gravées, mais j'ay creu, Monsieur, que vous ne me sçauriés pas mauvais gré de l'avoir envoyée, parceque vous y pourrés toujours voir la disposition du sujet.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle, etc., vostre très humble, etc.

DE LA TEULIÈRE.

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. La coupole, la voûte; le sujet en est « Santa Agnese trasportata in gloria. »

2. « Da lui lasciata imperfetta prevenuto della morte, e finita poi da *Corbellini*, suo scolare, che, per unire il colorito, ridipinse anche quel che aveva fatto *Ciro*. » Titi, p. 131.

3. La gravure de *Nicolas Dorigny* est en huit pièces. Leblanc, n° 19, II, 139. Les cuivres à la Chalcographie romaine, 1784, p. 48.

4. Par *Pietro Aquila*, en neuf feuilles : « Deorum Concilium in Pinciis Burghesianis Hortis ab Equite *Joanne Lanfranco* imaginibus, monocromatibus et ornamentis expressum. » Les cuivres à la Chalcographie romaine, 1784, p. 54.

5. Santo Ambrogio e Carlo nel Corso. Le tableau représente la Vierge et Jésus, dans une gloire, adorés par saint Charles et saint Ambroise agenouillés. Titi, p. 374. La gravure à l'eau-forte de *Francesco Aquila*; le cuivre à la Chalcographie romaine, 1784, p. 46.

414. — Villacerf a La Teulière.

Répondu à Marly, le 26 juillet 1693.

Ce n'est, Monsieur, que pour vous accuser réception de la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, du 7 du courant, avec le recueil des Portraits des hommes illustres des premiers tems, et votre compte du mois de juin, que j'ay reçu tous ensemble.

Vous faites très bien de prendre vos précautions pour payer sûrement les héritiers du Sr *Desforest;* c'est ainsy qu'il en faut user lorqu'on paye les héritiers d'un deffunt.

Je suis très aise que les Pensionnaires fassent leur devoir et que la maladie de *Lepautre* n'ait rien été. — Depuis le 15 décembre 1685 jusqu'au 9 juillet 1690, j'ai vériffié vos comptes : vous avez envoyé à M. de Louvois 59 desseins de mignature pareils aux deux derniers que vous m'avez envoyé. Je n'en ai pas trouvé un seul après sa mort. Je les cherche sans espérance de les trouver; mais je m'en console parce que je suis persuadé qu'ils seront dans le livre que vous m'enverrez de *Pietro Santi*.

Archives nationales, O1 1936.

415. — La Teulière a Villacerf.

28 juillet 1693. Rome — 136.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, du 5 juillet, avec une Lettre de change de 2,000 l. de M. Clerx sur M. de Steimbier, en datte du 4 du même mois. Vostre lettre du 25 may devoit avoir esté retenue; je la reçeus par le même Ordinaire qui me porta celle du premier juin, comme

vous aurés peu voir, Monsieur, par ma lettre du 23 du même mois de juin. M. de Steimbier n'a pas laissé d'accepter la Lettre de change de M. Clerx, quoique je n'eusse pas sa lettre d'avis; peut estre l'a-t-il reçeue par autre voye. Sy M. de La Chapelle m'avoit fait la grâce de vous parler, Monsr, conformément à la prière que je luy avois faite, vous auriés peu espargner deux Lettres de change. Je luy avois escrit de vous supplier de vouloir faire donner l'argent des deux premières Lettres de change à M. Aubry, Intendant de Mgr le Duc de La Rochefoucauld, ayant eu dessein de mettre cet argent avec quelque peu qu'il a à moy sur l'Hôtel de Ville pour m'y establir une petite rente de cette création nouvelle, et m'ayder par là, en ce que je puis, à faire icy le service du Roy plus commodément et plus utilement, s'il se peut. Je pris la voye de M. de La Chapelle, croyant qu'il estoit plus honneste de vous faire cette supplication par un tiers. S'il m'eût rendu ce bon office avant vostre dernière Lettre de change, vous verrés, Monsieur, par mes comptes du présent mois, que j'envoyeray par l'Ord^re prochain, que ces deux Lettres eussent esté à peu près consommées. Sy vous ne désaprouvés pas que j'exécute mon dessein, je vous supplie très humblement, Monsieur, de vouloir bien avoir la charité de m'y aider suivant les avances que je fairay. J'aurois trouvé d'autres voyes sans m'exposer à vous importuner; mais j'ay creu plus à propos de ne rien faire que vous ne sachiés et approuviés, n'ayant certainement rien tant à cœur que de tascher de vous plaire en tout ce qui dépend de moy et répondre, en ce que je puis, à toutes vos bontés. Je ne dois ny saurois faire autrement, puisque l'on ne peut estre avec plus de respect, de zelle, etc., que je suis, Monsieur, votre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1 1936.

416. — La Teulière a Villacerf.

Le 4 aoust 1693. Rome — 137.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, du 22 juillet, avec la seconde de change du 4e du même mois, et la lettre d'avis de M. Clerx à M. de Steimbier, son Correspondant.

J'ay, suivant vos ordres, Monsr, mis en despense les estampes que je vous ay envoyées. Je vous envoye, par cet Ordinaire, le

Sépulchre des Nasons, qui fut trouvé l'année 1675, coppié en petit et coloré, comme il fut trouvé, par *Pietro Santi* aux despens du feu Card[l] de Maximi qui aymoit ces sortes de curiosités, qui s'y connoissoit, sçachant dessiner et peindre. *Pietro Santi* le grava ensuitte l'année 1680, comme vous verrés, Monsieur; quoique ce ne soit pas un ouvrage des plus nouveaux, il est fort curieux cependant en ce que le tombeau estoit entier et les peintures dont il estoit orné dessinées et peintes de bonne manière. J'ay creu que vous seriés bien ayse de le voir, sy vous ne l'avés pas veu; il couste deux escus Romains.

Le Sr *Sarabat* a fini son tableau d'Iphigénie; mais il y a quelque chose à réformer, qu'il prétend faire à son loisir. Comme il s'applique fortement quand il travaille, ayant l'imagination assés vive, il a plus de peine à rectifier ou effacer ce qu'il fait, aymant son plaisir et craignant le travail un peu plus qu'un autre[1] par une certaine humeur que le Ciel luy a donnée et dont il aura de la peine à se deffaire, l'humeur l'emportant toujours sur la raison, de peur de faire mal en voulant trop bien faire; je le mesnage sur ce défaut, parce qu'il est d'assés bon naturel et qu'il a des dispositions pour la peinture. Je ne laisse pas, cependant, de luy dire toutes ses vérités sans le flatter ny l'aigrir. Depuis son tableau d'Iphigénie, il en a fait un petit de la Mort de Méduse et un 3e du changement d'Io en vache; ils sont l'un et l'autre de quatre à cinq figures et de meilleur goust que le premier[2]. C'est en attendant que le petit Chigi soit libre, ce qui sera dans peu de jours. J'en use ainsy avec les jeunes gens, parce que j'ay éprouvé que ce n'est pas un des moyens les moins seurs de les désabuser de leurs fausses idées que de les laisser quelquefois esgarer du droit chemin. La honte qu'ils ont d'avoir failli en s'abandonnant mal à propos à eux-mêmes leur estant bien plus sensible, ils se persuadent enfin, par leur propre expérience, qu'ils ont besoing d'un guide et qu'il n'y en a point à mépriser et dont l'on ne puisse tirer quelque secours.

Mais, pour ne pas vous fatiguer, Monsieur, d'un plus long détail, je puis vous asseurer, sans nulle complaisance pour tous les Pensionnaires, qu'ils s'occupent tous utilement. J'avois apréhendé pour la santé du Sr *Lepautre;* mais il se porte bien, Dieu mercy, après avoir fait quelque remède sans garder le lit; il travaille, avec assiduité et ferveur, après le groupe, dont j'espère qu'il tirera tout ce que l'on en peut tirer de bien, parcequ'il ayme son ouvrage, qu'il voudroit s'en faire honneur, qu'il demande et escoute les avis des

personnes intelligentes et qu'il ne néglige rien pour profiter des ouvrages anciens et modernes. Le Sr *Legros* est assidu après l'esbauche de sa figure; les deux autres font leur devoir[3].

Je vous envoye, Monsieur, les despenses du mois de juillet, où vous verrés que je suis encore en avance de plus de cinq cens escus.

Je prie Dieu qu'il vous conserve en parfaitte santé et suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble, etc.

DE LA TEULIÈRE.

Archives nationales, O1 1936.

= 1. Depuis : « Le Sr *Sarrabat*... » Lecoy, p. 94.
2. « Depuis son tableau d'Iphigénie... » Lecoy, p. 95.
3. Depuis : « J'avois apréhendé... » Lecoy, p. 95.

417. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Réponse. — A Marly, 10 aoust 1693.

Je reçois, M., dans ce moment, votre lettre du 21 du passé, avec les estampes qui y estoient jointes. Vous m'avez fait plaisir d'y ajouter la coppie du dernier tableau que *Carle Marato* a fait pour le Maître-Autel de l'Église de Saint Carlo du Cours, quoique l'estampe n'en soit pas trop belle, parceque ces sortes de tableaux là sont toujours bons à avoir, et, lorsqu'il vous passera quelque chose par les mains que vous jugerez digne d'étre envoyé, vous me ferez plaisir de le faire.

— Le reste de la lettre ne parle que de nouvelles de guerre.

Archives nationales, O1 1936.

418. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

11 aoust 1693. Rome — 139.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 19 juillet. J'ay bien de la joye que vous ayés trouvé à vostre gré les deux feuilles de miniature de *Pietro Santi*.

Je ne sçay pas, Monsieur, ce que sont devenues les autres que j'ay envoyées. Il y a apparence qu'elles seront dans le Cabinet du Roy, feu M. de Louvois m'ayant ordonné d'estre soigneux de luy envoyer de ces sortes de curiosités, parceque S. M. les aymoit; tout ce que je puis faire, pour satisfaire à vos ordres en quelque

façon, c'est de marquer tout ce que *Pietro Santi* en aura gravé dans le Recueil qu'il achève.

Je ne manqueray pas de vous obéir exactement sur tout ce qui se découvrira à l'avenir, en estant toujours averty et ayant soing de profiter des avis à même temps qu'ils me sont donnés.

L'on a trouvé, depuis quelques jours, une Fabrique ancienne dans les ruines du Palais de Titus, à ce que croyent les Antiquaires. Ils croyent encore que c'estoient des Bains. Elle n'est pas entièrement découverte; c'est à cent pas derrière l'Église de S. Pietro in Vincola. L'on y a trouvé un buste de marbre blanc, avec un vase, orné d'une Baccanale en bas relief. Le buste est d'un travail ordinaire; c'est la teste d'un homme que l'on n'a point encore baptisé, les connoisseurs n'en ayant rien déterminé. Les figures dont le vase est orné sont d'environ un pied de hauteur et d'un assés méchant goust, mais d'assés bonne intention. *Pietro Santi* m'a dit cependant qu'il pourroit les graver à cause du sujet et de la disposition. La Fabrique estoit toute enterrée; elle n'est pas entièrement découverte; sy l'on y trouve quelque chose digne de remarque, je ne manqueray pas, M., de vous en donner avis à même temps. Je suis avec, etc., Monsieur, etc.

De La Teulière.

« Répondu le 31 aoust. — Pour accuser la réception de ses deux lettres du mesme jour seulement. — Que l'on fera payer les 4,000 l. qu'il desire à M. Aubry, quand il les aura emploié sur ses comptes. »

Archives nationales, O[1] 1936.

419. — La Teulière a Villacerf.

Rome, 11 aoust 1693 — 138.

Pour ne pas mesler mes affaires avec celles du Roy, je vous supplie très humblement, Monsieur, de me permettre de vous esclaircir par une seconde lettre de celle que M. de La Chapelle me mande vous avoir escritte, peu conforme à mes sentimens, que voicy. Ayant préveu, Monsieur, que j'avanceray près de 4,000 l. le mois de juillet dernier, je priay M. de la Chapelle de vouloir trouver l'occasion de vous dire que, sy vous vouliés avoir la bonté de faire donner à M. Aubry, Intendant de Mgr le Duc de la Rochefoucauld, l'argent de deux premières Lettres de change que vous me destiniez au lieu de le donner à M. Clerx, vous me fairés, M., une très grande grâce, parcequ'avec l'argent de ces

deux Lettres, qui font 4,000 l., et quelque peu que j'en avois à Paris, j'establyray le fonds d'une rente de 300 l. sur l'Hôtel de Ville dans la nouvelle création que l'on a fait. J'ajoustois que l'avantage du Roy s'y trouveroit, en ce que l'on épargneroit le change et que ce fonds pourroit servir d'asseurance pour l'argent que vous m'envoyeriés à l'avenir.

Voylà, M., le sujet de la négociation que M. de La Chapelle vous a mal expliqué, par ma faute apparemment plustost que par la sienne, dont je suis bien fasché par l'engagement où il m'a mis de vous importuner. Puisqu'il n'y a pas de remède à ce qui est fait, permettez moy d'ajouster, sy vous ne trouvés pas d'inconvénient à me faire le remboursement de 4,000 l., à proportion de mes avances, que vous me fairiés, M., une charité, en ce que, me donnant par là le moyen de croistre mon petit revenu, vous me donnez lieu de servir icy plus commodément le Roy. J'aurois peu prendre d'autres mesures sans doute; mais j'ayme sur toute chose à ne rien faire dont vous ne soyés informé, et je me fairois toujours l'honneur de recevoir de vous les grâces que je pourrois recevoir d'ailleurs, parceque je suis persuadé qu'il n'y a personne au monde qui ayme à faire le bien si naturellement que vous pour le seul plaisir de le faire. Je suis trop bien instruit de cette vérité, M., pour ajouter autre chose, si ce n'est que l'on ne peut pas être avec plus de respect, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

420. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 16 aoust 1693.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 28 du mois passé. Sy l'on m'avoit bien expliqué ce que vous desiriés de moy au sujet des Lettres de change, cela auroit esté fait il y a du tems, et, lors que vous aurés besoin de faire tenir de l'argent à Paris, vous pouvés vous conduire ainsy que je vous ay marqué par une lettre du 2 du courant, c'est-à-dire mettre en recette dans votre compte les 2,000 l. dont vous avez besoin à Paris, que je ferai rendre aussitôt à M. Aubry; c'est le moindre service que je voudrois vous rendre, et, lors que vous desirerez ces sortes de choses

là, adressez vous directement à moy, parceque vous vous faites mieux entendre qu'un autre. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

421. — La Teulière a Villacerf.

18 aoust 1693. Rome — 140.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 26 juillet. Je ne doute pas que ces feuilles peintes de la manière de *Pietro Santi*, que j'ay envoyées à feu M. de Louvois, ne soient dans le Cabinet de Sa Majesté. Je vous marqueray, Monsieur, toutes celles qui seront gravées dans le Recueil que *Pietro Santi* achève. Il y a apparence qu'il y en manquera quelqu'une, particulièrement certains platfonds qui estoient fort chargés d'ouvrages, meslés de rabesques avec de petits sujets de figures de platte-peinture et de bas-relief de stuc, copiés avec beaucoup de soing. Je vous envoie, M., par cet Ordinaire, la Gallerie du Palais Farnèze, avec tous ses accompagnements d'architecture, statues et autres ornemens qui la décorent, le tout peint par *Annibal Carrache*, ou fait sous sa conduitte et après ses desseins. J'y ay joint le Cabinet du même Palais, peint de la même main, mais avec encore plus de soing que la Gallerie. J'accompagne ces beaux ouvrages d'une estampe double qui représente la famille du Roy de Pologne, gravée par le Sr *Farjat*, François, après un tableau de M. *Cascar*[1]. La Gallerie couste quatre escus Romains et le Cabinet un escu et demy.

J'espère vous envoyer, Monsieur, dans quinze jours, la Gallerie du petit Chigi, achevée de graver par le Sr *Dorigny*, et ensuitte il y a apparence que je pourray vous envoyer ce Recueil d'antiquités que *Pietro Santi* achève. Cet ouvrage seroit déjà sous la presse s'il ne l'avoit augmenté de quelque nouvelle découverte faitte à quarante ou cinquante mille hors de Rome, et dont quelque curieux a pris soing de luy envoyer un dessein exact. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Leblanc, II, 239, indique trente-deux pièces de *Benoît Farjat*, né à Lyon en 1646, qui travailla surtout en Italie et mourut vers 1720. On n'y trouve pas sa Famille du Roi de Pologne d'après *Henry Gascard*, reçu Aca-

démicien le 26 octobre 1680 (*Procès-verbaux de l'Académie*, II, 175) et mort à Rome le 17 janvier 1701, âgé de soixante-six ans (Guérin, *Description de l'Académie*, I, 225). Avant d'être reçu à l'Académie, il avait fait un séjour en Angleterre, sur lequel on peut voir Dussieux, *Artistes Français à l'étranger*, 1856, p. 122-3.

422. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

A Versailles, le 23 aoust 1690.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 4 du courant, avec le Sépulchre des Nasons, dont je vous suis obligé. Quoique cet ouvrage ne soit pas nouveau, vous m'avez fait plaisir de me l'envoyer, et, quand il s'en trouvera de pareils, je vous prie de les envoyer.

Je ne vous envoie pas d'argent, quoique, par votre compte de juillet, je vous trouve en avance, parceque, suivant ce que je vous ay écrit, comme vous avez besoin d'argent à Paris, vous avancerez pour le Roy; vous vous chargerez en recette par votre compte et je ferai rendre l'argent à M. Aubry.

De la manière que vous me dépeignez le Sr *Sarrabat*, il a le défaut des bons ouvriers, qui travaillent viste et d'ailleurs sont paresseux et fantasques. Vous faites très bien de vous appliquer à les connoistre et à les ménager dans leurs deffauts; c'est le vrai moyen de les en corriger.

Je suis bien aise que la santé du Sr *Lepautre* soit confirmée, que vous soyez content de son travail et de celui des autres.

Je suis, etc.

Archives nationales, O^1 1936.

423. — La Teulière a Villacerf.

25 aoust 1693. Rome — 141.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 2 aoust, avec mon compte du mois de juin signé, et les nouvelles des armées du Roy dont vous avés daigné me faire part. Je vous rends très humbles grâces de tant de bontés. Quoiqu'il paroisse visiblement que Dieu bénit partout les justes desseins de Sa Majesté, que Dieu conserve pour sa gloire et celle de la France, s'il continue de vaincre partout ce grand nombre d'ennemis ligués contre luy à leur confusion, il y a apparence

que plus de la moitié de Rome perdra l'esprit, si elle ne l'a déjà perdu. Les sentimens que l'on y voit paroistre, à mesure que sa gloire augmente, sont si extraordinaires qu'ils ne sont guère différens de la rage. L'on ne s'estudie qu'à défigurer toutes les prospérités de Sa Majesté, ou s'inscrire en faux sur l'évidence même. Les Prestres et les Moines ne sont pas plus sages que les autres. Je ne doute pas, Monsieur, que le Bon Dieu ne les ait abandonnés à un sens réprouvé; aussy bien connoissent-ils peu ses intérests et les leurs. Pardonnés moy cette digression; il est bien difficile de se contenir en certaines occasions.

Puisque vous ne désaprouvés pas, Monsieur, la proposition que M. Aubry vous a faite pour moy, je mettray dans mes comptes, comme vous me l'ordonnés, que j'ay reçeu ces deux ou ces quatre mille livres, pour les dépenses de l'Académie. Je dis ces 2 ou 4,000 l. parce que je n'en ay pas besoing davantage, comme j'ay pris la liberté de vous escrire, appuyé sur la seule confiance que j'ay en vos bontés, M., dont je reçois tous les jours de nouvelles marques, que je sens comme je dois certainement. Je ne saurois que prier Dieu, comme je fais de tout mon cœur, qu'il vous conserve longues années en parfaite santé et vous comble de ses autres biens. Je suis, avec toute sorte de respect, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

« Répondu le 13 septembre 1693. — Qu'il ne soit pas surpris s'il ne reçoit pas régulièrement de mes nouvelles les deux ou trois Ord^ces suivans à cause du voiage de Champagne. — Envoié le compte de juillet. — Est en avance de 1,550 l.; lorsqu'il le sera jusqu'à 4,000 l., il les mettra en recette et l'on paiera sur l'heure à Paris. »

Archives nationales, O^1 1936.

424. — La Teulière a Villacerf.

1er septembre 1693. Rome — 142.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 10 aoust. Je ne manqueray pas d'envoyer, suivant vos ordres, ce qui se trouvera digne de vostre curiosité. Je ne vous envoye rien par cet Ordinaire, parceque la Gallerie du petit Chigi n'est pas encore achevée de retoucher par le Sr *Dorigni* pour estre dans l'estat qu'il prétend la donner au public. *Pietro Santi* n'a pas encore fini son ouvrage; dès lors que l'un ou l'autre sera prest, je fairay mon devoir. Je vous rends, M., très humbles

grâces de vos nouvelles, surtout de la santé du Roy, qui doit estre sy précieuse à tous les gens de bien aussy bien qu'aux François. Dieu le conserve longues années. Le Pape, ayant sçu l'indisposition de S. M., a dit, avec beaucoup de chaleur et de tendresse, que le Roy ne mesnageoit pas assés une santé si nécessaire pour le bien de l'Esglise. S. S. a enfin accommodé nos affaires, malgré toutes les difficultés qu'on luy opposoit pour l'empescher de les terminer. Vous aurés sçu, M., avant que ma lettre arrive, les particularités de cet accomodement par le Courier extraordinaire qui partit hier. Je ne doute pas que les ennemis de la France ne soient aussy faschés du succès de cette négociation que de la bataille de Flandre. Ils n'ont rien oublié pour la troubler, s'imaginant que, s'ils eussent peu parvenir à la rompre, ils pourroient mettre la division en France. Il n'y a point de chimères qu'ils ne forgent pour amuser les peuples et les animer contre nostre Nation. La haine, qu'ils en ont inspiré à la pluspart des Romains, passe l'imagination, aussy bien que l'idée qu'ils ont du Prince d'Orange.

Je vous envoie mes comptes du mois d'aoust, où vous verrés, M., que j'ay mis en recepte 2,000 l. reçeus de M. Aubry, Intendant de M. le Duc de La Rochefoucauld, suivant le reçeu que je luy ay envoyé, datté du 25 aoust. Je luy en envoye un second de pareille somme, pour parfaire celle de 4,000 l. que vous voulés bien avoir la bonté de faire remettre entre ses mains. Vous pourrés voir, M., dans mes dits comptes, que j'avance plus de 800 l. au delà des 2,000 l. de mon premier reçeu; quand les despenses du présent mois seront jointes à ces 800 l., le tout ira au delà de la somme de 2,000 l., car je dois payer, à la fin de ce mois, le quartier d'entretien aux Pensionnaires et donner quelque argent au Peintre qui coppie le Couronnement de Charlemagne, qu'il prétend finir dans un mois, ou environ.

Les Pensionnaires font tous leurs devoirs; l'on ne peut pas estre plus appliqué que le sont les Srs *Lepautre, Legros, Lorrain* et *Lignières*. Le Sr *Sarrabat* fait bien aussy, quoiqu'il n'ait pas au travail cette ardeur des autres, qui véritablement n'est pas ordinaire, de même que celle des Srs *Openord* et *Tuby*, qui, pour n'estre pas dans l'Académie, ne profitent pas moins que les Pensionnaires des avantages de ce séjour.

Je suis, etc., M., etc.

DE LA TEULIÈRE.

Archives nationales, O^1^ 1936.

425. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon.

Répondu à Versailles, le 6 septembre 1693.

J'ai reçu votre lettre du 18 aoust, les estampes de la Galerie et du Cabinet du Palais Farnèze et de la famille du Roy de Pologne. Il y a erreur dans le compte de juillet au parfait paiement de Guidotty; en voicy le mémoire, afin que vous m'en éclaircissiez.

Je vous enverrai, cependant, l'Ordinaire prochain, votre compte dud. mois signé en la forme qu'il est marqué dans led. mémoire.

Archives nationales, O[1] 1936.

426. — La Teulière a Villacerf.

8 septembre 1693. Rome — 143.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 16 aoust. Je vous rends très humbles grâces de tant de marques de bontés que vous m'y donnés. Je tascheray de n'en point abuser. Je ne croy pas de longtemps vous donner occasion de l'exercer à l'esgard des Lettres de change, mon fonds estant fort modique, et je ne suis guère en estat de le croistre. Je suis cependant toujours content de celuy où la Providence me veut.

L'ouvrage du Sr *Dorigny* n'aura la dernière main qu'à la fin de la semaine, à ce qu'il m'a dit ce matin. L'on imprime cependant les planches qu'il a fini.

Le Sr *Pietro Santi* me dit hier qu'il luy restoit encore cinq planches à faire pour achever le sien, ayant esté obligé de l'interrompre pour travailler à d'autres pour la subsistance d'une grosse famille qu'il a.

En attendant, M., j'ay pris chez son Marchant certains petits ouvrages qu'il a gravés autrefois après *Raphaël*, *Jules Romain*, *Jean de Udine* et *Polidore Cavaragio*, dont les originaux sont presque tous effacés et se ruinent tous les jours. Ils sont tous dans le Vatican, à l'exception de celuy du *Cavaraggio*, peints de clair obscur, ou colorés, ou en bas-relief de stuc. Comme il n'y a personne qui dessine l'antique, ou les ouvrages de l'Escole de *Raphaël*, du goust de *Pietro Santi*, j'ay creu que vous ne seriés pas fasché de voir ce petit Recueil, qui ne couste en tout que quatre escus

Romains. Je dois ajouster, Monsieur, pour vous informer de tout, que la vie de Léon X est gravée après le dessein de *Raphaël*, exécuté dans une espèce de bordure qui orne les tapisseries du Vatican, faittes aussy sur les cartons de ce même Peintre. J'ay mis le prix de chaque Recueil en particulier dans le coing de la première feuille, sur le revers, marqué d'un simple chiffre 6, 12; 10; qui veut dire 6 Jules, 12 Pauls, 10 bayoques, chascun des petits Recueils coustant 6 Jules, celuy de *Jean de Udine* 12, celuy du *Caravage* 10. Sy je trouve quelque petit ouvrage de cette nature, je ne manqueray pas, M., de vous l'envoyer, n'aïant certainement rien tant à cœur que de tascher de vous plaire et de cultiver, en tout ce qui dépend de moy, l'honneur de vostre protection.

Je suis, avec toute sorte de respect, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

« J'envoie à M. Mesmin cette lettre, à laquelle j'ay répondu. Je lui adresse le rouleau que M. de La Teulière m'a envoié, afin qu'il le deffasse et qu'il l'enveloppe d'un papier sur lequel il mette le contenu de cette lettre qui concerne ledit rouleau. »

Archives nationales, O[1] 1936.

427. — La Teulière a Villacerf.

15 septembre 1693. Rome — 144.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 23 aoust. J'ay bien de la joye que le Sépulchre des Nasons ne vous ait point dépleu. J'espère que le dernier pacquet que j'ay envoyé ne vous déplaira pas aussy; il est d'autant moins à mépriser que les originaux, après quoy ont esté gravés les divers ouvrages qu'il contient sont tous d'un très bon goust et des meilleurs autheurs, et dépérissent tous les jours. Je prendray soing de chercher des choses de cette nature, suivant vos ordres, et vous les enverray à mesure que je les découvriray. Je pourrois, Monsieur, sy vous le trouvés à propos, vous envoyer le dernier tableau de l'invention du Sr *Sarabat*, qui est mieux que ses premiers, affin que vous puissiés voir ce qu'il fait, ce qu'on peut espérer de luy, s'il s'applique, et donner, M., vos avis ou vos ordres pour l'exciter à devenir, non pas un Peintre ordinaire, mais un bon Peintre; ce qui ne se peut sans se donner beaucoup de peine, l'art de la peinture estant d'une si grande étendue qu'à moins d'une application extraordinaire, il est impossible de parvenir au pre-

mier rang, quelques belles dispositions que l'on ait reçeu de la Nature.

J'ay pris, M., dans ma dernière lettre, la liberté de vous escrire, sur mes intérests, qu'à la fin du mois j'aurois mis en dépense, ou bien près, les 4,000 l. que vous voulés bien faire donner, sur mes reçeus, à M. Aubry. Je ne saurois, M., vous rendre assés de grâces de tant de bontés.

Tout ce que je puis faire de mieux, c'est de prier Dieu, comme je fais de tout mon cœur, qu'il vous conserve longues années en parfaitte santé. Je suis, avec toute sorte de respect, M., etc.

De La Teulière.

« Le 4 octobre 93. — On lui envoie le compte du mois d'aoust. — On lui mande que, puisqu'il peut envoier le tableau de *Sarabat*, il le fasse. »

Archives nationales, O[1] 1936.

428. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon.

Répondu de Fontainebleau, 20 septembre 1693.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 1er du courant, avec votre Estat du mois d'aoust, que je vous renverrai quand je l'aurai mis en forme. Pour vous faire payer présentement 4,000 l., il auroit fallu que vous eussiés mis en recette, dans votre Estat, pareille somme au lieu de 2,000 l. que vous y avez mis. Je viens d'ordonner le remboursement desd. 2,000 l. à M. Aubry; mettez en recette, dans votre premier Estat, les autres 2,000 l. Je les ferai payer sur l'heure. Je suis bien aise que les Pensionnaires fassent leur devoir. Je vous prie d'essayer de faire en sorte que le Sr *Sarabat* aye la même ardeur des autres au travail. Excitez le par l'exemple de ses camarades, et faites lui connoître que cela lui fera tort s'il ne suit pas leur exemple.

Archives nationales, O[1] 1936.

429. — La Teulière a Villacerf.

22 septembre 1693. Rome — 145.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 31 aoust, qui n'est qu'une confirmation de vos bontés sur mes intérests, dont je vous rends très humbles grâces,

très persuadé que je ne saurois vous en rendre assés. Je vous envoie, suivant vos ordres, M., deux exemplaires de la Gallerie du petit Chigi, gravée par le Sr *Dorigny*, François. Je ne manqueray pas de vous envoyer l'ouvrage de *Pietro Santi* dès lors qu'il sera achevé, ce qui sera apparemment avant la fin de ce mois.

Je suis, etc., M., vostre, etc.

De La Teulière.

« A Villacerf, 12 octobre 1693. — On lui a accusé seulement sa lettre et ses desseins. »

Archives nationales, O1 1936.

430. — Villacerf a La Teulière.

Répondu à Fontainebleau, le 28 septembre 1693.

J'ay reçeu hier fort tard, M., votre lettre du 8 du courant, avec le Recueil des petits ouvrages que *Pietro Santi* a gravé autrefois après *Raphaël*, *Jules Romain*, etc., dont je vous remercie. Je n'ai rien de plus à répondre à votre lettre. Je pars pour aller en Champagne, d'où je vous donnerai de mes nouvelles le plus souvent que je pourrai ; je n'y resterai que jusqu'au 20 du courant.

Archives nationales, O1 1936.

431. — La Teulière a Villacerf.

29 septembre 1693. Rome — 146.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 7e septembre, avec le mémoire cy-joint du 6e du même mois, dont je vous rends très humbles grâces, bénissant la Providence de l'exactitude que vous avés eu de revoir mes comptes et la charité de les rectifier. J'aurois perdu sans vos soings 70 escus pour avoir fait plaisir au Sr *Guidotti*, et, pour vous donner l'esclaircissement que vous m'ordonnés sur mon erreur, il est nécessaire, Monsieur, que je vous informe :

Que le Sr *Guidotti* est un homme de bien, très diligent et très exact pour son travail et pour le commerce. Quoique accommodé d'ailleurs, il eut besoing, l'année dernière, de quelque argent, parcequ'il avoit fait bastir une maison où il avoit despensé le sien ; ayant beaucoup de travaux et plusieurs ouvriers à employer, il me pria de lui avancer quarante escus le 2e aoust, ce que je fis. Comme il n'y avoit pas longtemps qu'il en avoit reçeu à compte

des cuvettes de porphire, je ne creus pas devoir mettre en despence ces 40 escus. Il en eut encore besoing, le 22 décembre de la même année, pour payer ses ouvriers avant les Festes[1], disant qu'il ne pouvoit estre payé d'aucune part, non pas même d'une personne à qui M. Tourol, Garde-meubles de Versailles, en avoit donné pour le rembourser de quelques frais, car led. *Guidotti* a sa niepce[2] pour femme; de manière que je luy avançay encore 30 escus, ce qui fait la somme des 70 en question.

J'avois résolu de les mettre en despence les mois suivans; mais les travaux dud. *Guidotti* continuant, il me pria de ne pas différer mes payemens et de remettre cette somme de 70 escus à fin de compte, ce que je luy promis. Mais, comme je fus incommodé au commencement de l'année présente, j'oubliay, mal à propos, de marquer ce non employ à costé des reçeus que led. *Guidotti* me fait toujours de suitte, dans un livre destiné à ce seul usage pour luy et autres ouvriers qui ont à faire les travaux de durée pour le service du Roy. Quand j'arrestay mes comptes au mois de juillet avec led. *Guidotti*, je ne regarday, M., que ses reçeus sur mon livre, sans songer que les deux du 20 aoust, de 40 escus, et du 22 décembre, de 30, n'estoient pas mis en despense. Voilà, M., la source de mon erreur, dont je puis justifier l'innocence par mon livre de reçeus et par le livre du Banc du St Esprit conforme à celuy des reçeus. Pour ne pas vous embarrasser à chercher ce que c'est que ce livre du Banc, il est encore nécessaire que j'ajouste que l'usage de Rome est de ne tenir point d'argent chez soi, de peur d'accident. Les personnes de la première qualité, les Banquiers et gens de commerce le mettent tous au banc du St Esprit, où, pour la seureté de ceux qui y mettent leur argent en dépôt, l'on donne une cédule qui exprime les sommes déposées ou en espèces ou en billets donnés par ceux qui font des payemens, et le commerce des billets est le plus ordinaire, très peu de gens payant argent comptant. Cet usage a sa commodité en ce qu'on ne perd point le temps à conter l'argent, un billet de la somme payable suffisant. Le billet n'est autre chose qu'un ordre, ou prière, que l'on fait aux Officiers du Banc de payer telle somme à un tel pour telle chose sur son reçeu, que l'on fait au bas dud. ordre. Toutes les personnes du commerce ont un livre exprès pour marquer l'argent déposé au Banc, et les ordres donnés dattés toujours du jour qu'on les donne, de manière que celuy qui paye a toujours deux reçeus de l'argent qu'il donne, l'un chés soy et l'autre au Banc au

pied de son billet. Ces reçeus estant conformes servent d'une double preuve et justification à celuy qui paye, et de supplément même aux reçeus que l'on pourroit perdre. J'ay creu, M., que vous ne seriés pas fasché de savoir l'usage de ce pays.

Quoique j'aye envoyé mes comptes du mois d'aoust, je les renvoyeray réformés par le premier Ordinaire, conformément à vos ordres et à mes comptes signés du mois de juillet, que je dois recevoir cette semaine, suivant vostre lettre. Je les accompagneray d'un reçeu du Sr *Guidotti* qui comprendra les 70 escus de la manière qu'il les a reçeus. J'y joindray mes comptes du mois de septembre.

J'espère, M., que vous ne trouverés pas mauvais que j'avance quelquefois de l'argent, quand vous saurez que je ne le fais que pour exciter les ouvriers à mieux faire le service du Roy. De la manière que je le fais, il n'en peut revenir aucun inconvénient que contre mes seuls intérests, ce que je ne crains point, estant très persuadé que la Providence favorise toujours les bonnes intentions, comme elle l'a fait en cette occasion; je voy, par expérience, que cette manière d'agir fait que tout le monde s'empresse de travailler pour le Roy et se pique de bien travailler, parceque je n'ay esgard qu'à ceux qui ayment à se faire honneur de leur travail, leur faisant cependant tous les plaisirs que je puis.

Pour finir par où j'ay commencé, je vous rends, Monsieur, très humbles grâces de vos bontés; je vous supplie très humblement de ne pas vous rebuter de me les continuer. Vous ne sauriés en honorer personne qui soit, avec un plus profond respect, un zelle plus pur et une reconnoissance plus parfaitte que je suis, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

« Du 25 octobre 1693. Répondu à Paris par Monsieur, de sa main. »
Archives nationales, O^1 1936.

= 1. Celles de Noël.
2. La nièce de M. Tourol.

432. — La Teulière a Villacerf.

6 octobre 1693. Rome — 147.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 13 septembre, avec mon compte du mois de juillet signé, dont je vous rends très humbles grâces.

Je vous renvoie mon compte du mois d'aoust réformé suivant vos ordres, et celuy de juillet signé. J'y ay joint celuy de septembre, où vous pourrés voir, Monsieur, que j'avance 4,363 l. Je n'ay pas mis avoir rien reçeu pour mon remboursement, croyant qu'il estoit mieux de me reigler sur les comptes signés que vous m'envoyerés, persuadé que vous ordonnerés les choses mieux que moy, qui suis toujours novice dans les affaires d'intérest, comme vous aurés peu remarquer dans mes comptes. J'envoie, avec celuy du mois d'aoust, le reçeu final du Sr *Guidotti*, conforme à ce que j'ay eu l'honneur de vous escrire, par le dernier Ordinaire, sur l'erreur, à mon domage, de 70 escus. J'ay creu que ce reçeu devoit estre tel qu'il est pour suivre l'ordre de mes livres de reçeus et du Banc du St Esprit, suivant ce dont je vous ay informé par ma dernière. Je prie Dieu de tout mon cœur que votre voyage de Villacerf soit utile à vostre santé autant que je le souhaitte, Monsieur, et qu'elle est souhaittable pour toutes les personnes qui connoissent et éprouvent la bonté et la générosité de vostre cœur.

Je ne saurois vous dire, M., qui s'applique le mieux de tous les Pensionnaires; l'on ne peut rien ajouster à l'ardeur des quatre; le cinquième est un peu plus modéré pour le travail, je veux dire le Sr *Sarabat*, mais il ne perd point le temps. Comme les réparations que l'on fait au petit Chigi ne finiront pas si tost, j'ay creu le devoir occuper ailleurs pour son bien. J'ay choisy, à cette fin, un dessus de fenestre peint dans les salles du Vatican par *Raphaël*, qui n'a point esté copié et qui le mérite; ce sont quatre ou cinq figures, femmes et enfans, un peu plus grandes que nature, des mieux peintes et des mieux conservées qui soient dans cet appartement. Je ne doute pas que le Sr *Sarabat* ne s'acquitte bien de ce petit ouvrage, parcequ'il est de son goust. Dès lors qu'il pourra travailler au petit Chigi, il reprendra son tableau commencé. Je suis, avec toute sorte, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

« A M. Mesmin, pour examiner les comptes et m'en parler. »

— *Notes ajoutées à un extrait de la lettre cy dessus :* « *Sarabat* a eu son congé en octobre 1694 à cause de maladie. — C'est la copie du Festin des Dieux qui est ébauchée en partie, en deux toiles reportées à l'Académie en janvier 1694, suivant le compte dud. mois. — Par la lettre de M. de La Teulière, du 4 may 1695, le dessus de fenestre est peint de bon goust, bien dessiné et presque finy. »

Archives nationales, O1 1936.

438. — La Teulière a Villacerf.

13 octobre 1693. Rome — 148.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 20 septembre. Comme je suis toujours novice dans les affaires d'intérest, mais plein de bonnes intentions, vous devés me compatir, M., sur mes comptes. J'ay envoyé, par le dernier Ordinaire, celuy du mois d'aoust réformé, avec celuy de septembre sans avoir mis aucune somme en recepte, m'imaginant qu'il estoit plus court d'en user ainsi et que les seurettés du Roy s'y trouvoient mieux quand vous auriés la bonté de faire payer à M. Aubry, pour mon remboursement, les 4,000 l., après que je les aurois avancées icy. Pour ne pas m'engager dans un nouvel embarras et ne pas m'exposer, M., à vous importuner encore, j'attendray mon compte du mois d'aoust signé pour m'y conformer et réformer les suivans sur celuy-là, pour une bonne fois.

Je fais, Monsieur, charitablement ce que je puis de mieux à l'esgard du Sr *Sarabat*, qui est bon garçon et a des dispositions à devenir bon Peintre, s'yl aimoit le travail comme ses camarades; il le connoît luy même, et les félicite même, disant qu'ils sont heureux de pouvoir s'appliquer comme ils font, qu'il ne sauroit vaincre son penchant. Dans le séjour qu'il a fait à Lion, il y a contracté une certaine habitude d'un honneste libertinage de table, sans excès néantmoins, qu'il aura de la peine à quitter à cause du caractère de son esprit, porté à la gayetté et assés dissipé. Quand il travaille néantmoins, il le fait avec application et intelligence, comme vous pouvés voir, Monsieur, sy vous trouvés à propos que je vous envoye le dernier tableau qu'il a fait d'invention. C'est à cause de ses bonnes dispositions que je le mesnage et mesnageray toujours avec la charité que l'on doit avoir pour les jeunes gens. Je ne doute pas, Monsieur, s'il y avoit icy quelque Pensionnaire de sa force, que l'émulation ne le resveillât. Ce qui l'entretient parmy les Sculpteurs, c'est qu'ils sont tous trois avancés dans leur profession, et chascun s'estudie et s'esforce à surpasser son compagnon; et, sur cette réflexion, Monsieur, permettés moy d'ajouster, lorsque vous envoyerés des Pensionnaires, qu'il est du bien commun que vous ayés la bonté de vous informer s'ils ayment ou n'ayment point le cabaret sur toutes choses. Il n'y a rien qui dissipe tant l'esprit que la liberté qu'on s'y donne. Les

suittes même en sont plus dangereuses en Italie qu'ailleurs, quoique ce vice n'y soit pas sy commun qu'en France. Les Italiens se retranchent, malheureusement, sur des plaisirs moins innocens.

L'on a appris icy depuis trois jours, par une lettre du Duc St-Pierre, escrite de Turin à Gennes, la deffaite de l'armée du Duc de Savoye (*à la Marsaille*), ce qui a plus consterné les Autrichiens que tous les avantages de cette campagne. Quoiqu'il n'y ait que les Espagnols qui sachent les particularités de la bataille, y ayant le principal intérest, le fils du Vice-Roy de Naples y ayant esté tué et toute leur Infanterie taillée en pièces, cette victoire néanmoins a acquis à M. le M^al^ de Catinat une grande réputation parmy les Romains. Le Pape même n'a pas peu s'empescher de bénir sa bonne fortune, dans l'espérance qu'il a conçeu que cette avanture pourra servir à procurer la paix de l'Europe. Je suis, avec toute sorte, etc., Monsieur, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O^1^ 1936.

434. — La Teulière a Villacerf.

20 octobre 1693. Rome — 149.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 28 septembre sur la réception des petits ouvrages gravés par *Pietro Santi*. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous accompagne dans votre voyage de Villacerf et vous ramène en parfaitte santé.

Le dernier ouvrage que *Pietro Santi* a entrepris ne paroistra pas si tost que j'avois creu, Monsieur, parceque le Sr Pietro Bellori ne se porte pas bien, sans le secours de qui *Pietro Santi* ne sauroit donner l'explication de ses monumens antiques. Il est à craindre qu'un bon homme de quatre-vingts ans ne se remette pas si tost en automne. Je ne sçais même s'il ne voudra pas finir plus tost ses propres ouvrages que ceux d'autruy. Je sçay qu'il a entrepris l'histoire des peintures du Vatican faittes par *Raphaël* ou sous sa conduitte ; elle est assés avancée, à ce qu'il me dit. Il y a quelque temps qu'il m'en communiqua une partie pour s'esclaircir de quelque doute qu'il avoit sur des tableaux qui regardent nostre histoire, dont je ne le trouvay pas bien instruit ; je pris même la liberté de luy en dire mes sentiments en l'informant de

la vérité par des auteurs anciens de leur nation des plus exacts. Dès lors que l'un ou l'autre de ses ouvrages paroistra, je ne manqueray pas, Monsieur, de faire mon devoir en vous les envoyant.

Je suis, avec toute sorte, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

435. — La Teulière a Villacerf.

28 octobre 1693. Rome — 150.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 4e octobre, avec mon compte du mois d'aoust signé, dont je vous rends très humbles grâces. Je vous envoie celuy de septembre réformé suivant l'arresté de ce dernier, affin de remettre le tout dans l'ordre et le suivre. J'ay mis en despense les 90 escus payés au Sr *Guidotti* pour fin de payement de la façon des cuvettes de porphire, parcequ'ils ne sont pas dans celuy d'aoust. J'ay eu l'honneur de vous escrire la cause de mon erreur, que vous verrés, Monsieur, estre fort innocente. Je me charge en recepte dans le compte de septembre, que j'envoye, de 2,000 l. payés par M. Aubry, Intendant de M. le Duc de la Rochefoucauld, conformément aux 2,000 l. du mois d'aoust, pour parfaire la somme de 4,000 l. qui m'a donné occasion de vous importuner, Monsieur, dont je vous demande pardon. Vous verrés, Monsieur, que je fais quelque petite avance qui croistra par les dépenses d'octobre, que j'envoyerai, par le premier Ordinaire, avec le tableau du Sr *Sarrabat*, que j'aurois envoyé par celui-cy, mais il y avoit retouché quelque endroit qui n'étoit pas bien sec, ce qui m'oblige de retarder, de peur qu'il ne fût gasté en le roulant.

Le Sr *Lignières* finira ses ornemens des loges de *Raphaël* dans cette semaine, ou au commencement de l'autre. Ils sont copiés proprement et exactement; dès lors qu'ils seront finis et bien secs, je vous les envoyeray, Monsieur, si vous le trouvés à propos. J'ay lieu de croire que vous aurés du plaisir à les voir, quand vous les regarderés seullement comme des modelles d'ornemens propres à servir de reigle par la variété singulière qui les rend agréables à toute sorte de gens. Il n'est point de doute que *Raphaël* n'ait suivi la manière des Anciens en ce genre de peinture[1]; le peu qui s'en trouve de temps en temps, dans les ruines antiques, en est une preuve des plus certaines.

Je vous souhaitte, Monsieur, de tout mon cœur toute sorte de plaisir dans vostre belle maison de Villacerf et une provision de santé pour longues et heureuses années. Je suis, avec toute sorte de respect, etc., M., etc.

De La Teulière.

« Répondu le 23 novembre. — Que l'on ne lui écrivit pas l'Ordre précédent, n'ayant reçu cette lettre qu'après l'Ordre party. — Renvoyé son double de compte de septembre comme inutile. On lui enverra, l'Ordre prochain, une Lettre de change de 2,000 l. — Que l'on n'a rien reçu de lui cet Ordre. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Voir là-dessus ce qu'en dit Vasari dans la vie de *Jean d'Udine*, où il montre celui-ci menant *Raphaël*, peu de temps après la « Sainte Cécile, » voir les peintures et les stucs de basse-taille découverts près de *San Pietro in vincola*, dans les chambres souterraines ou *grotte* des Thermes de Titus, d'où le nom de *grotesques* donné à ce goût d'ornementations. (Florence, édition Lemonnier, XI, 302-3.) — Félibien l'a presque traduit dans son *Quatrième entretien sur les vies des Peintres*, éd. de Trévoux, 1715, II, p. 228-9.

436. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon.

Versailles, le 1er novembre 1693.

Je vous envoye votre compte du mois de septembre arresté, par lequel vous connoîtrez que j'ai fait encore remettre 2,000 l. à M. Aubry pour vous, dont vous vous chargerez en recette dans le premier compte que vous m'enverrez. Ainsi M. Aubry a reçeu présentement pour vous les 4,000 l. que vous avez desiré.

Je reçois votre lettre du 13 octobre; vous me ferez plaisir de m'envoyer le tableau d'invention qu'a fait le Sr *Sarabat*, puisque vous pouvez me l'envoyer.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

437. — La Teulière a Villacerf.

3 novembre 1693. Rome — 151.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire. Je vous envoye mes comptes du mois d'octobre, où vous verrés que j'avance 1,300 l. Conformément à ma dernière, j'ay remis à la Poste, avec ma lettre, le tableau que le Sr *Sarrabat* a fait d'in-

vention sur le changement d'Io en vache. Je luy ay fait escrire le plan qu'il s'est formé sur la disposition de son tableau, et je vous envoye, M., son escrit en original. Je ne doute pas que l'on ne trouve dans ce tableau bien des choses à dire qu'il eut pu réformer, s'il estoit un peu moins amoureux de son ouvrage, plus touché de sa gloire et craignant un peu moins la peine et le travail; ce sont défauts ordinaires de jeunesse, qu'il faut compatir quelquefois et souvent pour leur bien. Je n'ay pas voulu, Monsieur, vous prévenir sur les défauts que j'ay remarqué dans ce tableau, affin de laisser aux Maistres la liberté entière de dire leurs sentiments. Je vous supplie, Monsieur, de ne le point épargner et d'avoir la bonté de me faire escrire tout ce que l'on aura trouvé de bien et de mal, affin que je le fasse voir à la personne la plus intéressée pour en profiter. Vous verrés qu'il a des dispositions; s'il estoit plus soigneux de les cultiver et moins aymant son plaisir, l'on pourroit espérer d'en tirer quelque chose de bon. Je ne m'espargne en rien pour tascher de le conduire où je voudrois et ne me rebuteray jamais de le mesnager pour y parvenir. Je ne saurois guère rien souhaitter de mieux pour les quatre autres. Ils sont fort sages et fort appliqués à leur travail. J'espère que vous aurés trois Sculpteurs que vous pourrés, Monsieur, employer utilement pour le service du Roy. Le groupe change tous les jours, en bien, entre les mains du Sr *Lepautre*, qui répare avec grand soing les négligences de l'esbauche et du modèle même. Le Sr *Legros* et *Lorrain* estudient nuit et jour; le Sr *Lignières* en fait de même de son costé. La copie de ses ornemens sera finie au premier jour avec toute la propreté que demande ce genre de peinture. Je suis, avec, etc., M., vostre, etc.

DE LA TEULIÈRE.

« Répondu le 30 novembre 1693. — Ledit tableau a esté rendu le 8 novembre 1693 à M. Le Surintendant, à Paris, et il a esté envoié sur l'heure à M. *Mignard*, pour en dire son avis par un Mémoire[1]. »

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. On trouvera ce Mémoire plus loin à la date du 13 décembre.

438. — PLAN DU TABLEAU DU Sr SARABAT.

Io, ayant esté changée en vache et commise par Junon à la garde d'Argus, s'estant écartée du troupeau de ce berger, vint jusqu'aux rivages d'Inaque, que les Poëtes ont feint estre son père, auquel,

après plusieurs caresses, elle se fit recognoistre par le moyen de l'escriture qu'elle traça avec le pied sur le sable. Ce vieillard, la revoyant dans une forme si différente de celle qu'elle avoit auparavant, en fut extrêmement touché; mais, comme il l'embrassoit en accusant les Dieux de son infortune, Argus la lui vint ravir d'entre les mains.

Voilà, en substance, le sujet de mon tableau, excepté que j'ay choisi le moment qui précède l'arrivée d'Argus. Je fais Inaque debout avec la teste levée vers le Ciel, la main droitte basse et estendue, affin d'exprimer par cette action sa tendresse et sa douleur. Je ne luy ay pas fait une longue barbe, pour descouvrir l'emmanchement du col avec la teste. Je représente Io dans le moment qu'elle vient d'escrire sa disgrâce et qu'elle se plaint en mugissant. Les deux Nimphes, qui sont à la droitte du tableau, comme celles qui sont à la gauche, ont esté adjoutées au sujet pour lui servir d'agrément et le rendre plus sensible; elles sont supposées les autres filles d'Inaque. La première, qui est appuyée sur la petite urne, regardant attentivement son père et sa sœur, attire sur eux par ce moyen les yeux des spectateurs. La seconde, qui est derrière la grande urne du Fleuve, voit avec estonnement les caractères qui sont marqués dans le sable. La troisième les monstre et les explique à la plus jeune. J'ay tasché de faire voir dans cette dernière une surprise enfantine pour les différancier d'avec la seconde. Je fais Argus dans le fond qui vient en haste, affin de ravir Io, qu'il apperçoit entre les bras de son père. Je l'ai fait avec deux yeux seulement pour ne pas le rendre difforme. J'ay creu qu'il suffisoit de lui donner l'attribut d'un berger, espérant que le reste du sujet le feroit assés recognoistre.

Archives nationales, O[1] 1936.

439. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon.

A Paris, le 9 novembre 1693.

J'ay reçeu, M., votre lettre du 20 de l'autre mois, qui ne mérite pas de réponse, parce que vous ne me parlez que des ouvrages que *Pietro Santi* a entrepris, qui ne paroîtront pas si tost que vous l'aviez cru à cause de la maladie du Sr Pietro Bellori, qui peut seul expliquer les monuments antiques. Tout ce que je puis

vous dire sur cela est que, quand cet ouvrage sera finy, vous me ferez plaisir de me l'envoyer, et, si Pietro Bellori achève l'histoire des peintures du Vatican, je vous supplie de me l'envoyer aussi.

Selon l'apparence, vous n'aurez présentement plus rien à m'envoyer de Rome, puisqu'il s'est passé trois Ordinaires sans que vous m'ayez envoyé aucune estampe.

Archives nationales, O[1] 1936.

440. — La Teulière a Villacerf.

10 novembre 1693. Rome — 153.

Le Courrier n'estant point encore arrivé, Monsieur, je n'ay point reçeu de vos lettres; comme l'Ordinaire doit partir ce soir, pour remplir ce vuide, je vous envoie une devise de ma façon, que l'on a trouvé icy assés heureuse, pour estre simple, naturelle et fondée sur des vérités connues et incontestables. Des personnes, distinguées par leur rang et par leur bon goust, m'ayant persuadé qu'elle pourroit ne pas déplaire à la Cour, je l'ay faitte graver, non sans beaucoup de peine et de mystère, parceque tout ce qui se fait à la louange du Roy est icy de contrebande, pour peu que la Maison d'Autriche y ait intérest de près ou de loing. Ce qui m'a fait passer, Monsieur, par dessus bien des considérations, c'est que je n'ay pas peu estre maistre de mon cœur, ny de ma muse, après avoir veu dans l' « Histoire métallique de Hollande, » page 250 du 3e Vol., une médaille du Prince d'Orange avec la légende de Willelmus Maximus, etc., à costé d'une autre que l'on prétend attribuer au Roy, médaille la plus impertinente que l'on puisse imaginer. Il en avoit paru une autre de l'Empereur, avec la légende de Leopoldus Maximus.

Quoique je n'aye rien à dire sur la dernière, chascun estant maistre chez soi, la liaison de ces deux Princes faisant assés d'éclat et de bruit, j'ay creu pouvoir les joindre dans ma médaille avec d'autant plus de raison que, dans celle de l' « Histoire métallique, » c'est l'Allemagne qui tient une couronne de laurier sur la teste du Roy partagée en deux, ou plus tost déchirée, pour me servir des termes de son autheur. J'ay creu d'ailleurs, Monsieur, ne pouvoir rien faire de plus convenable que d'opposer à l'envie maligne du panégériste de ses très grands héros la vérité toute nue, simple, naïve et sincère, espérant que tout homme juste seroit de mon costé, très persuadé de plus qu'il n'y aura personne

qui puisse s'inscrire en faux contre ce que je dis sans se traduire en Ridicule, la gloire et les victoires du Roy n'estant pas moins connues ni moins esclattantes que la lumière du Soleil qu'il a choisi pour sa devise. J'ay creu, enfin, Monsieur, vous faire ma cour par ces petits essays; s'ils ne sont pas au gré des personnes délicates, j'espère que vous excuserés ma foiblesse en faveur de mon zelle, qui est certainement tel qu'il doit estre pour un si grand Roy, qui travaille depuis si longtemps, si dignement et si heureusement pour rendre la gloire de la France immortelle. Le Bon Dieu daigne le conserver longues années pour le bien de ses peuples et celuy de la Religion. Je suis, avec toute sorte, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

« Répondu le 30 dudit. »

De Numismate duplici in quorum uno legitur *Leopoldus Maximus*, etc., in altero *Willelmus Maximus*, etc. :

Maximus Austriacis, Leopoldus Maximus Anglis,
Cuditur en Batavis, Auriacusque suis;
Militat, his ducibus, Bavarus, Sabaudus, Iberus.
Cunctorum Victor, quid Lodoïcus erit?

Sur les deux Médailles qui ont pour légende, l'une *Leopoldus Maximus*, etc., et l'autre *Willelmus Maximus*, etc. :

L'Allemagne a donné le titre de très grand
A Léopold, son conquérant;
Le Batave et l'Anglois, d'accord, ô cas estrange!
Donnent ce même nom au Statouder Orange;
L'Allobroge, l'Ibère avec le Bavarois,
Sous des chefs si fameux, ont pris parti tous trois.
Louis, sans autre appui que celui de sa gloire,
Combat seul contre tous,
Suivy toujours de la Victoire;
Quel titre luy donnerons nous?

441. — La Teulière a Villacerf.

17 novembre 1693. Rome — 155.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire de Villacerf, le 13 octobre. Je n'aurois rien de nou-

veau à vous escrire par cet Ordinaire, sy je n'avois oublié, en vous rendant compte des ouvrages qui se font icy pour le service de Sa Majesté, que la coppie du tableau du Couronnement de Charlemagne n'est pas encore achevée, parceque le Peintre qui l'a fait avoit à finir quelqu'ouvrage commencé depuis longtemps. Il ne reste, Monsieur, qu'à retoucher quelques endroits dans lad. coppie de *Raphaël*, ce qui ne l'occupera que peu de jours. Je ne saurois vous exprimer, M., les effects qu'a produit icy la Victoire de M. le Mal de Catinat; comme on n'y compte que sur le présent, que le mal est voisin et que beaucoup de personnes y ont part, l'on ne sauroit le cacher ny le desguiser. Je peux bien vous asseurer, M., que les gens de bien s'en réjouissent et qu'ils espèrent, comme nous, que le Bon Dieu continuera de bénir les armes de S. M., son Esglize y ayant le premier intérest. Je le prie de tout mon cœur qu'il exauce leurs prières et les nostres et qu'il vous conserve en parfaitte santé. Je suis, avec, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

« Répondu le 14 décembre 1693. — Je n'ai point écrit, l'Ordinaire dernier, n'ayant reçu cette lettre qu'après l'Ordinaire party. »

Archives nationales, O1 1936.

442. — La Teulière a Villacerf.

24 novembre 1693. Rome — 160.

J'ay reçeu, Monsieur, les deux lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire, du 25 octobre et 1er novembre, avec mon compte du mois de septembre arresté. Pour réponse à la première, quand j'ay escrit, Monsieur, vous avoir renvoyé le compte de juillet, j'ay entendu le compte dud. mois conforme au compte signé, lequel compte m'a esté renvoyé comme inutile. Sur la seconde, je vous rends, M., très humbles grâces de la bonté que vous avez eue de faire remettre la somme de 4,000 l. entre les mains de M. Aubry. J'avois mis en recepte les deux derniers mil livres dans le compte de septembre, que j'avois réformé sur l'avis que l'on m'avoit donné de le faire ainsi. Mais, comme ce compte réformé n'est arrivé qu'après que vous avez eu signé le premier que j'avois envoyé, j'en ay renvoyé un second du mois d'octobre dernier, où je mets en recepte lad. somme de 2,000 l. que je marque avoir receue le 8 septembre, parce que j'en avois envoyé un reçeu de

cette date à M. Aubry, qui me l'avoit demandé conformément à vos ordres, à ce qu'il m'escrivoit. Je vous demande pardon, M., de la peine que ces sortes de changements pourroient vous faire. Vous devés les excuser charitablement sur mon peu d'expérience en matières d'affaires d'intérests, d'autant plus que je ne voy point d'apparence que vous puissiés estre exposé une seconde fois à ces sortes d'importunités.

Je vous envoiay le tableau d'invention du Sr *Sarabat* par l'Ordinaire du 3 novembre. Il travaille présentement au Vatican après la coppie d'un petit tableau de *Raphaël* peint dans les salles dud. Vatican. J'espère qu'il le finira bien, et en peu de temps. Je suis, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

— 21 décembre. — Je reçois votre lettre du 24 novembre avec votre compte réformé d'octobre que je garde, et au lieu duquel je vous renvoie votre premier compte. Je vous ai envoyé, dès le 30 novembre dernier, le compte dud. mois d'octobre arrêté et signé comme il devoit être.

Archives nationales, O1 1936.

443. — Brouillon de réponse du Surintendant.

30 novembre 1693. A Versailles — 154.

Après vous avoir écrit, le dernier Ordinaire, je reçeus, M., votre lettre du 3e du courant; mais je n'ai point reçeu le tableau du Sr *Sarrabat*, que vous me marquez m'avoir envoyé. Je vous ferai savoir le sentiment de M. *Mignard* et de nos autres Peintres sur led. tableau, et je leur ferai voir le mémoire de l'explication d'icelluy, que vous m'avez envoié.

Je vous envoie votre compte du mois d'octobre réformé en la manière qu'il doit être. Je ne vous envoie pas de Lettre de change par cet Ordinaire, parceque le Sr Clerx m'en a trop voulu faire payer, ce qui m'oblige de vous prier de prendre de l'argent dans Rome et de tirer sur moy jusques à 3,000 l. Vous me ferez plaisir aussi de vous informer sourdement de ce que vaut présentement le change à Rome et de m'en rendre compte, parceque je suis persuadé que M. Clerx trompe tant qu'il peut.

Si le Sr *Sarabat* est tel que vous me le marquez, il ne sera jamais un bon Peintre, parcequ'il faut être susceptible des avis d'autruy et qu'il ne faut pas que jamais la paresse l'empesche de retoucher à son tableau. Il faut aussi que le plaisir ne soit qu'un

accessoire à un Peintre et que son devoir soit son capital; c'est ce que je vous prie de luy dire de ma part. Je luy parleray de mesme quand il sera icy.

Je reçois en ce moment votre lettre du 10 du courant, avec la devise que vous avez faitte, que je crois très belle parceque je suis persuadé que vous ne sçauriez rien faire de mal, mais je suis obligé de vous dire sur cela que vous eussiez mieux fait de vous contenter de la faire pour votre propre satisfaction que de la rendre publique par la gravure que vous en avez fait faire, sans savoir si le Roy le trouve bon. Vous ne me marquez pas mesme en avoir parlé à M. le Card[l] de Janson, qui est une faute considérable si vous en avez usé ainsi. Comme vous êtes à la tête de l'Académie du Roy dans Rome, et par conséquent homme public, vous ne devez jamais faire une chose de conséquence sans, préalablement, savoir si elle sera approuvée du Roy. Un homme d'esprit comme vous ne se doit jamais laisser aller à la démangeaison d'écrire. Je vous dis peut-être mon sentiment trop librement, mais, vous estimant autant que je fais, je manqueroys à l'amitié que j'ai pour vous si j'en usois autrement. Je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Archives nationales, O[1] 1936.

444. — La Teulière a Villacerf.

1er décembre 1693. Rome — 161.

Je n'ai point reçeu cette semaine de vos lettres, Monsieur, parceque le Courrier n'est pas arrivé. Je vous envoie mes comptes de novembre, où vous pouvés voir, M., que j'avance plus de 2,000 l., outre les quatre que vous avés eu la bonté de faire remettre entre les mains de M. Aubry. J'aurois à payer à Noël le semestre du louage de nostre maison et de l'hattellier, et ce qui reste pour la coppie du Couronnement de Charlemagne, et pour les deux vases de jaune antique qui seront bientost finis.

Les Pensionnaires font leur devoir, Monsieur, à leur ordinaire. Le groupe avance toujours. La coppie des ornemens des Loges de *Raphaël*, que le Sr *Lignières* a fait, a bien réussy. Sy vous trouvés à propos que je vous l'envoye comme j'ay fait le tableau du Sr *Sarrabat*, comme la toile est beaucoup plus grande, la caisse sera d'un volume trop incommode pour estre portée par le Cour-

rier. Je croy, M., qu'il sera nécessaire de l'envoyer à Marseille par la commodité des vaisseaux qui viennent assés souvent à Civita-Vecchia; mais il faudroit, s'il vous plaist, que vous vous donnassiés la peine de me donner une adresse aud. Marseille, affin que l'on peût envoyer de là à Lion lad. caisse, dès lors qu'elle sera arrivée par les commodités que l'on y a assés fréquentes; et, de Lion, l'on pourra vous la faire tenir, Monsieur, par la diligence. J'attendray vos ordres sur cela, pour les suivre avec l'exactitude que je dois, n'ayant rien tant à cœur que de faire mon devoir auprès de vous en tout ce qu'il vous plaira me commander. Je suis, avec toute, etc., Monsieur, Vostre très, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

445. — La Teulière a Villacerf.

Le 8 décembre 1693. Rome — 162.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 9e novembre. Je ne manqueray pas de vous envoier le livre de *Pietro Santi* quand il l'aura achevé de graver, aussy bien que celui de Pietro Bellori, si son grand aage et ses infirmités luy permettent de le finir.

Je ne vous ay pas envoyé, M., de nouvelles estampes, parce que je n'en connois point qui me paroissent dignes de vostre curiosité. Quand il paroistra quelque chose de bon, je continueray ce commerce, sy vous le trouvés à propos. Il y a un Père Jésuite, nommé Bonnanni, qui fait l'histoire des Papes par médailles; ce livre sera plus curieux que celui que le P. Moulinet a fait sur le même sujet, en ce que l'on a gravé dans ce dernier livre tous les revers des médailles que l'on a fait sur lesd. Papes. J'en ay veu quelques feuilles qui m'ont paru très bien; c'est aussy *Pietro Santi* qui les a gravées. Dès lors que ce livre paroistra, je feray mon devoir.

Il y en a encore un autre qui est sous la presse, remply d'un grand nombre de planches sur l'architecture de Saint-Pierre, dans ses justes proportions, avec le dessein de la machine dont se servit l'Architecte *Fontana* pour eslever, sous le Pontificat de Sixte cinquième, la grande Obélisque qui est au milieu de la Colonnate. C'est un autre *Fontana*, de la famille du premier et Architecte comme luy, qui a fait ce livre aux despens de la Fabrique de Saint-Pierre, et qui l'auroit rendu public si son dessein n'avoit esté

retardé par celuy de la Chapelle du Baptesme, qu'il avoit conduit de concert avec l'Architecte *Matthia de Rossy* et qui n'a pas eu le bonheur de plaire au Pape assés pour le mettre en exécution. Les modelles des statues qui en devoient estre le principal ornement sont encore dans lad. Chapelle; l'on a payé les Sculpteurs qui les avoient faittes. *Dominico Guidi* a eu 300 escus pour sa part, et l'on a distribué une pareille somme aux trois Sculpteurs qui ont fait les quatre figures qui devoient accompagner le groupe dud. *Guidi*, cent escus à chascun. Je dis les trois Sculpteurs, Monsieur, parceque des quatre que l'on avoit choisy, le nommé *Lucenti* tomba malade en travaillant à sa figure, que l'on ordonna aux trois autres d'achever de concert entre eux. J'ajouste ces particularités parceque vous m'avez ordonné autrefois, Monsieur, de vous donner avis de ce que deviendroit cet ouvrage. *Carles Marat* avoit donné un dessein de sa façon pour lad. Chapelle, qu'il avoit fait présenter à S. S. La Congrégation de la Fabrique, l'ayant examiné, ne l'a pas trouvé à son gré. Sy je descouvre quelque nouvelle curiosité dans ce genre, je seray exact, Monsieur, à vous en donner avis. Je suis, avec toute sorte, etc., Monsieur, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936. — Voir la réponse à la date du 28 décembre.

446. — Remarques sur le tableau du Sr Sarrabat, envoyé de Rome.

Paris. — Envoyé à Rome, le 13 décembre 1693.

Il n'est pas mal coloré. Le dessein en est fort débile. La situation du lieu, qui est proprement le fond de son tableau, est pressée.

Ce Peintre ne comprend rien de l'espace. Il y a dans ce tableau un palmier qui ressemble à un panache que l'on met sur la tête d'un mulet.

Il ne faut pas que ce Peintre s'accoutume à faire ses draperies de pratique. Il doit voir le naturel et même varier ses étoffes et prendre bien garde aux têtes de quatre femmes qui sont dans ce tableau. Une est vue par derrière, et trois de profil; c'est ce qu'il faut varier.

La décoration n'est pas observée, car l'on ne met jamais un Fleuve en pied que quand il court après Aréthuse.

Le choix du sujet est obscur. Qu'il s'accoutume à finir davantage.

L'on voit par ce tableau que le Peintre néglige les Anciens, trouvant apparamment trop de peine à les imiter, et qu'il n'imite que les Peintres vivans actuellement dans Rome.

Il est certain qu'il s'écartera toujours du bien et de la perfection s'il n'imite les anciens.

Lorsque ce Peintre aura la liberté de faire un tableau, qu'il fasse toujours choix d'un beau sujet, où il y ait hommes, femmes et enfans, païsage et un peu d'architecture; cela rend le tableau riche et plaisant.

Si l'on y veut peu d'ouvrage, un homme, une femme et un enfant, la variété étant toujours agréable. Que ce Peintre s'accoutume à finir, les manières brossées n'étant jamais de grand prix ni desirées.

Archives nationales, O¹ 1936.

447. — La Teulière a Villacerf.

15 décembre 1693. Rome — 163.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 13 novembre avec le double de mon compte de septembre, que vous m'avés renvoyé comme inutile. Je n'ay jamais manqué d'Ordre sans vous escrire, M.; sy vous n'avés point reçu de mes lettres par le dernier, c'est la faute des Courriers, apparement, qui sont, depuis quelque temps, assés déreiglés, quoique l'on paye le port des lettres dont ils se chargent bien plus chèrement que celle des autres. La Lettre de change de 2,000 l., que vous avés ordonné, M., par l'Ordinaire prochain, viendra bien à propos pour les payemens que j'aurai à faire au commencement de l'année. Je suis, avec toute sorte, etc., Monsieur, vostre, etc.

De La Teulière.

« Du 14 janvier 1694. Répondu à Paris. On lui a envoié son compte de novembre 93 et le mémoire A, que M. Choppin garde et que Monsr lui a donné. M. Jolly dit qu'il n'y a pas d'autre réponse. »

Archives nationales, O¹ 1936.

448. — La Teulière a Villacerf.

22 décembre 1693. Rome — 164.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres cette semaine, le Courrier n'estant pas encore arrivé. Je n'ay aussy autre chose à

vous escrire, sy ce n'est que le livre du Sr *Fontana* sur l'édifice de St-Pierre paroistra au premier jour. Il me fit voir luy-même, avant hier, les deux dernières feuilles et me dit, M., que la Fabrique de St-Pierre avoit ordonné que l'on en fît relier trois exemplaires, l'un pour le Roy, les deux autres pour l'Empereur et pour le Roy d'Espagne. Dès lors que le livre sera en vente, je ne laisseray pas, Monsieur, de vous en envoyer un exemplaire, estant persuadé que vous serés bien aise de le voir, d'autant plus qu'il sera curieux par l'exactitude des mesures de toutes les parties et par le nombre des planches, car il en aura un exemplaire, à ce que m'a dit l'autheur. Je suis, etc.

DE LA TEULIÈRE.

Archives nationales, O^1 1936.

449. — VILLACERF A LA TEULIÈRE.

Brouillon.

Répondu à Paris le 27 décembre dudit.

J'ay reçu votre lettre du 1er décembre. Je m'assure que vous aurez reçu, après le départ de cette lettre, la mienne du 9 novembre.

Voici le jugement de l'Académie sur le tableau de *Sarrabat*[1]. Il a de la couleur; il est peint facilement. La composition n'est pas bonne et le dessein est débile. J'ai fait mettre en comparaison de son tableau celui de l'Élève Peintre qui a remporté le 1er Prix cette année[2], lequel se trouve plus beau, étant plus fort en composition, en dessein, et plus achevé. Cela n'empêche pas que celui de *Sarrabat* ne soit assés bien, ce que vous lui direz affin de l'encourager.

J'ai reçu votre compte de novembre; je ne vous envoie pas d'argent, comptant que vous aurés tiré sur moy.

Je suis bien aise que la copie des Loges de *Raphaël* de *Lignères* ait réussi. Puisque la toile est trop grande pour venir par la Poste, je ne vous conseille pas de l'envoier par une autre voie.

Voicy le mémoire des Livres d'estampes et estampes que je voudrois avoir; en me le renvoiant, marquez à costé ce que vous trouverez, le prix, et ce qui pourra ne pas mériter d'être envoié.

Le Roy a donné au fils de M. de Pontchartrain la survivance de Sécretaire d'Estat.

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. Il n'en est pas question dans les *Procès-verbaux*, mais nous en avons ici le texte même. Cf. pièce **446**.

2. *Henri de Favannes* (*Procès-verbaux*, IV, 122 et 128); sur le sujet de Rébecca donnant à boire au serviteur d'Abraham, p. 110.

450. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon.

Répondu le 28 décembre.

Je vous écrivis hier, Monsieur, sans accuser votre lettre du 8 courant, parceque je ne l'ay reçue qu'aujourd'huy; je n'ay pas grand chose à vous y répondre. Lorsque l'Histoire des Papes par médailles, que le Père Bonnanni, Jésuite, fait, sera achevée, vous me ferez plaisir de me l'envoyer, aussy bien que le livre d'Architecture que le Sr *Fontana* a fait, et que vous me marquez estre sous la presse.

De la manière dont vous me parlez de la Chapelle du Baptesme, je voy bien qu'elle ne finira point, puisque Sa Sainteté n'a pas été contente du dessein de l'Architecte non plus que des modelles des statues que les Sculpteurs faisoient. Je vous prie de me faire savoir si *Théodon* y a travaillé et ce qu'il fait présentement dans Rome, s'il y est. Je suis, etc.

Archives nationales, O1 1936.

451. — La Teulière a Villacerf.

29 décembre 1693. Rome — 165.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 30 novembre, avec mon compte du mois d'octobre signé, dont je vous rends très humbles grâces.

J'espère, Monsieur, que vous aurés reçeu présentement le tableau du Sr *Sarabat*, le Maistre de la Poste m'ayant asseuré qu'il n'avoit esté retardé que d'un Ordinaire. Led. *Sarabat* est présentement sur un assés bon pied; il me paroit estre plus fervent, et je croy que ce sera toujours de mieux en mieux.

Le change est icy bien haut depuis trois ou quatre mois. Il y a quinze jours que les Marchants et Banquiers ne se sont point assemblés pour le fixer. Les Ordinaires précédens, il a esté de seize à dix-sept pour cent, de Rome à Lion. Il est quelquefois plus cher de Rome à Paris. Il est présentement *a poche*, pour me servir des termes des Banquiers; cela veut dire que les Banquiers prennent ce qu'ils peuvent, suivant le traitté qu'ils font avec ceux qui ont

besoing d'eux. Le Maistre de la Poste de France avoit deux mille livres à remettre; mais, comme il prétend ne les donner qu'à dix-huit pour cent, j'ay creu devoir attendre après samedy, que le change sera reiglé, pour prendre les trois mil livres que vous m'ordonnés de tirer sur vous et que j'auray avancé en ce temps là. Je mesnageray les intérests du Roy le mieux qu'il me sera possible. Le change me paraissant extraordinaire et hors de raison, l'on m'a fait comprendre qu'il y avoit plus de justice qu'il ne paroît d'abord, à cause du rehaussement des monnoies de France, où la juste valeur de la pistole d'or, qui n'estoit autrefois que onze livres, est présentement à quatorze; de manière que dix pistoles d'or, qui faisoient cent dix livres seulement, en font présentement cent quarante. Les Banquiers disent qu'ils doivent estre desdomagés du surplus de cent dix livres, toujours suivant la juste valeur de la pistole d'or et autres espèces. Vous pourrés, Monsieur, faire vos réflexions sur cela bien mieux que moy, et, affin que vous ne soyés pas trompé, je ne manqueray pas de vous donner avis de l'estat du change par chaque Ordinaire. Nostre Consul qui est mon bon amy, très bien instruit, très honneste homme et très intelligent, m'en informera exactement comme je l'en ay déjà prié.

Pour ce qui est de ma malheureuse médaille, je vous rends très humbles grâces, Monsieur, des avis et des marques d'amitié que vous me donnés; mais, affin de tascher de vous oster les mauvaises impressions que vous pourriés avoir eu sur ma conduite, permettés moy de vous en informer avec toute sorte de sincérité.

Sans m'arrester, Monsieur, à ce qui m'a porté à la faire, qui n'est autre chose que cette Médaille du Roy qui est à costé de celle de *Villelmus Maximus* dans le livre qui a pour titre : « Histoire métallique de Hollande, » laquelle médaille du Roy avec son explication est une entreprise des plus insolentes qui ait veu le jour, je vous diray, Monsieur, que mon cœur, plustost que mon esprit, m'inspira le dessein de ma médaille. Après l'avoir faitte avec les vers latins et françois, et l'avoir gardée huit et dix jours sans la communiquer à personne, je la fis voir enfin à une personne qui est auprès de Monseig. le Card[l] de Jeanson, nommé M. l'Abbé Chaslon, personne de bon esprit et mon ancien amy. Il fut si fort touché de mon imagination qu'il me pressa de la faire voir à Mgr le Card[l] de Jeanson; comme je m'en deffendois, cette Éminence entra dans la Chambre dud. Abbé, qui luy annonça ce que je luy avois communiqué. Cette imagination luy parut si

heureuse qu'ils furent d'avis, l'un et l'autre, de la rendre publique. Avant de me déterminer à rien, je la fis voir ensuitte au P. Assistant-Général des Jésuittes et au P. Chrétien, Visiteur des livres qui se font chez eux, deux personnes d'une bonté d'esprit et de cœur singulière et très zellés pour les intérests du Roy. Ma médaille leur parut heureuse au delà de ce que j'avois espéré; ils entrèrent dans la pensée de Mgr le Card[l] de Janson et me déterminèrent à la faire graver. Je m'adressai à *Pietro Santi,* et, pour lui cacher l'usage que j'en voulois faire, je luy dis que je voulois envoyer en France une espèce de médaille, affin d'y faire voir sa manière de les graver. Comme celuy qui grave les figures ne grave pas les lettres, je fis graver la légende et mes épigrammes par un François, très seur, et, pour n'estre pas obligé de me confier à un imprimeur, je fis imprimer les planches dans une chambre de l'Académie, à l'insçeu même des Pensionnaires; et, pour faire tout avec discrétion, je cherchay chés toutes les personnes de connoissance du papier de France et de Gennes pour l'impression, à l'exception du gros papier que je vous ay adressé, n'en ayant fait tirer qu'une douzaine et demy de cette façon, et ayant, de ce qui a resté des exemplaires pareils à ceux que je vous ay envoyé, donné le surplus à Mgr le Card[l] de Jeanson, observant de choisir pour luy les demy feuilles qui n'avoient point de marques, n'en ayant fait imprimer en tout qu'environ quatre-vingts exemplaires que j'ay distribué : deux douzaines, ou environ, à M. le Card[l] de Janson, une douzaine aux Pères Jésuittes François, une douzaine et demy à des Religieux ou Séculiers François de ma connoissance, les priant tous de ne pas dire qui en estoit l'auteur, faisant entendre qu'il n'estoit pas de ce pays.

Sy je n'estois pas obligé de faire mon apologie, je n'ajousteray pas que la médaille a esté reçeue aussy bien qu'on le puisse souhaitter, et des François et des Romains, qui ont tous remarqué et loué la manière d'inspirer au Lecteur une espèce de ridicule, sans que les personnes sur qui on le fait tomber puissent s'en fâcher avec raison; et j'aurois lieu d'estre content si j'avois cherché d'autre récompense de mon ouvrage que le plaisir de travailler à l'honneur du Roy et à vostre gré. Je puis cependant vous asseurer, quelque ardent que puisse estre mon zelle, que je n'ay pas esté porté à faire ce que j'ay fait par aucune démangeaison de me produire.

Comme je vis icy fort retiré, je cherche à m'y faire des plaisirs

innocens parmi les occupations les plus honnestes et, comme j'ay toujours aymé l'estude, sy je me preste quelquefois aux Muses, ce n'est, je vous asseure, Monsieur, qu'aux heures que je ne saurois employer à autre chose, à ces heures, dis-je, que l'on voudroit bien et que l'on ne peut pas donner au sommeil quand l'on est arrivé à un certain aage.

Sy j'ay failly en quelque chose dans la forme, on doit le pardonner en faveur de la matière et de mes bonnes intentions; d'autant plus volontiers que je n'aurois jamais peu imaginer qu'il fût besoing de l'agréement du Roy pour escrire des choses si publiques, énoncées historiquement, sans que les personnes intéressées ayent droit de s'en offenser. Il m'arriva, Monsieur, il y a environ vingt ans, de faire imprimer un essay de cette nature, que j'adressay à feu M. Pélisson, qui le présenta au Roy sans luy pouvoir dire qui en estoit l'autheur, car il n'en sçavoit rien et ne le sçeut que six mois après. Il y avoit même une médaille dessinée de ma main, n'ayant pas eu le temps de la faire graver, estant faitte sur une action présente. Il n'y avoit que M. l'Abbé de Fénelon, très digne précepteur des Enfans de France[1], qui fût entré dans ma confidence; l'on ne blasma point la liberté innocente que j'avois pris, et c'est aussy pour cela que je me sers de cette avanture passée pour excuser la présente. Sy l'on cherche à se faire des occupations dans un séjour assés triste pour des bons François, que l'on n'y voit guère avec plaisir, on doit leur pardonner charitablement le choix qu'ils font des sujets de leurs occupations; quelque eslevés qu'ils soient au dessus de leur portée, ils évitent au moins le reproche de ne pas sçavoir les bien choisir. Pour mon particulier, Monsieur, sy mes productions ne répondent pas à la dignité du mien, je les reconnois aussy fort au dessous de l'idée que j'en ay. Sy j'ay creu trop facilement que le bonheur peut quelquefois suppléer au défaut du génie, je vous asseure bien sincèrement que toutes ces belles apparences ont forcé encore malgré moy mon inclination naturelle, qui m'a toujours porté à m'esloigner du grand jour, persuadé que ce party me convenoit mieux qu'un autre et que c'est toujours le plus seur.

Je vous supplie très humblement, Monsieur, de me pardonner si vous trouvés ma réponse un peu trop estendue. J'ay creu ne devoir rien négliger, ne connoissant point de faute médiocre partout où l'on peut faire entrer les esgards que tout homme sage doit avoir pour tout ce qui regarde Sa Majesté, quelque petite que soit

la part qu'elle y peut prendre, estant persuadé que tout ce qui a rapport au Roy participe en quelque façon de sa grandeur. Sy j'estois assés malheureux pour avoir manqué innocemment à quelqu'un de ses esgards, j'espère que vous voudrez bien estre mon avocat et mon protecteur. Je ne vous tromperay point certainement quand je vous asseureray, Monsieur, et que vous repondrés sur ma parole qu'il n'y eut jamais de zelle plus pur, plus fervent, ny plus désintéressé que le mien, et j'ose me flatter, Monsieur, que je trouveray icy de bonnes cautions de ma sincérité sur tout ce que j'escris, et sur ce que j'ay souvent escrit que l'on ne peut pas estre avec plus de respect, de reconnoissance et de soumission que je suis, Monsieur, vostre très humble, etc.

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. C'est-à-dire des Ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, fils du Grand Dauphin; Fénelon l'était depuis 1689. Il ne fut nommé Abbé de Saint-Valery qu'en 1694 et Archevêque de Cambrai qu'en 1695.

452. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 5 janvier 1694.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres cette semaine, parceque l'Ordinaire n'est point encore arrivé.

Comme le change est pour Lion environ dix-neuf pour cent, je n'ay pas jugé à propos de prendre encore de l'argent, espérant, Monsieur, que, les payements des Roys estants faits, comme ils le doivent estre, cette semaine, je trouveray mieux mon compte à la suivante. Un Banquier François, nommé M. Vignols, en a tiré ce matin à dix-huit pour cent; d'autres en ont tiré la semaine dernière à ce même prix, et, tandis que les monnoyes seront en France sur le pied qu'elles sont, il n'y a pas d'apparence que le change diminue, au jugement des personnes intelligentes dans ces sortes d'affaires. Tout ce que je puis faire, c'est de mesnager les intérests du Roy le mieux que je pourray. Si j'avois des fonds, vous pouvez, Monsieur, estre persuadé que j'attendrois plus longtemps; comme j'ay à payer le semestre du louage de la maison et de l'hastellier, la coppie du tableau du *Couronnement de Charlemagne* et le second vase de jaune antique, je ne saurois me dispenser de prendre de l'argent, suivant vos ordres, parceque j'ay toujours esté fort exact à payer. Par cette exactitude, le Roy en est

mieux servy, tout le monde se confiant sans peine à ma parolle.

Les Pensionnaires sont tous appliqués à leur devoir, autant que vous le pouvez souhaitter, Monsieur, sans nulle complaisance, tant pour leur estude que pour leur conduitte. Ils ont pris peu à peu l'habitude de bien faire. Il est à croire que l'Académie se maintiendra à l'avenir dans l'estat qu'elle est présentement, ceux qui pourroient y venir n'y trouvant que de bons exemples à suivre.

Je vous souhaitte, Monsieur, une heureuse année, suivie de plusieurs autres. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle, de soumission et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O¹ 1936.

453. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 5 janvier 1694.

Après avoir envoyé mes lettres à la Poste, j'ay reçeu, Monsieur, à une heure de nuit, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, du 14 décembre, avec les remarques de M. *Mignard* sur le tableau du Sr *Sarabat*. Je ne manqueray pas, Monsieur, de le luy faire voir demain matin en présence des autres Pensionnaires, affin qu'ils en profittent tous.

Vous aurez veu, Monsieur, que j'ay reçeu mon compte d'octobre signé; à cause du desreiglement des Courriers, on ne reçoit pas les lettres régulièrement. Je vous envoye mon compte de décembre, où vous pourrez voir que je suis en avance de plus de mil escus.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O¹ 1936.

454. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 11 janvier 1694.

Je reçois dans ce moment votre lettre du 22 décembre. Vous me ferez plaisir de m'envoyer le livre du Sr *de Fontana* lorsqu'il sera achevé. Comme on en fait relier un pour le Roy, je vous prie de

me faire savoir si on le donnera à M. l'Ambassadeur pour l'envoyer au Roy.

M. le Cardinal d'Estrées est icy; il m'a parlé du Sr *Théodon;* il me paroist être fort dans ses intérests et point dans les vôtres. Je vous prie de me faire savoir d'où cela peut venir et si vous avés eu avec lui quelque demeslé nouveau, parcequ'il me souvient bien que vous m'avez écrit autresfois quelque chose qui s'étoit passé entre lui et vous, du temps de M. de Louvois.

Je vous prie aussy de me faire savoir ce que fait présentement *Théodon* à Rome, et s'il a de l'ouvrage.

Je vous envoye un mémoire sur lequel je vous prie de me répondre à costé de chascun article.

Archives nationales, O1 1936.

455. — Du 11 janvier 1694. — Questions adressées a M. de La Teulière, avec ses réponses.

Savoir en quel état est la figure en marbre de *Jules César* copiée par le Sr *Ambrosio Parisio?* Elle devoit être achevée dans l'année 1693. Le prix est de 450 escus romains. Savoir l'argent que led. *Parisio* a reçu à compte jusqu'à ce jour?

— La coppie de *Jules César* est avancée; elle auroit esté finie il y a longtemps, mais le Sigr *Ambrosio Parisi* tomba malade une année après l'avoir commancée en 1688. Feu M. de Louvois m'escrivit, après la convalescence de cet ouvrier, de ne presser pas les ouvrages hors de l'Académie. Le Sr *Ambrosio* est retombé trois ou quatre fois; il est assez bien présentement; il promet d'achever sa figure en six mois. Il n'a reçu que 80 escus de 450 du prix arresté. Le Sr *Adam* n'a pas esté guère plus de trois ans à finir la figure d'*Auguste*, d'esgale grandeur.

En quel état est le groupe du Sr *Le Pautre*, et quand il sera achevé?

— Le groupe du Sr *Lepautre* sera achevé avant la fin de l'année. Il y a plus d'un an qu'il seroit achevé, s'il n'avoit esté obligé de faire des estudes sur les principales parties, qui estoient extrêmement maltraittées dans l'esbauche, plus que je n'ay jamais escrit, comme on le pourra voir par celles que j'ay fait mouler sur le marbre esbauché.

En quel état sont les deux vases de jaune antique que fait *Tedeschy ?*

— Des deux vases de jaune antique, l'un est fini et délivré, l'autre s'achève de lustrer.

« A M. Mesmin, pour m'en parler. »

Archives nationales, O[1] 1936.

456. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Répondu le 18 janvier 1694.

Je reçois dans ce moment votre lettre du 29 décembre, à laquelle je n'ai rien à répondre, parceque je vous ai envoyé le mémoire de tout ce que je vous puis dire sur le tableau du Sr *Sarabat* et que j'attens, par l'Ordinaire prochain, la Lettre de change que vous devez tirer sur moy avec des nouvelles précises du change de Rome à Paris.

Le reste de vostre lettre ne parle que de votre médaille, dont vous êtes fort content, après l'approbation que ceux à qui vous l'avez fait voir y ont donné. Je m'en réjouis avec vous et suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

457. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 12 janvier 1694.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres cette semaine, le Courrier n'estant pas encore arrivé.

Je n'ay aussy autre chose à escrire, si ce n'est que le change est encore dans le même estat, environ dix-neuf pour cent. L'on m'a dit, cependant, qu'il y a un Banquier qui en a tiré à moins de seize, ce qui m'a obligé, Monsieur, à différer encore cet Ordinaire, dans l'espérance que l'on m'a donné d'avoir la même ou meilleure composition la semaine prochaine. Je vous supplie d'estre asseuré, Monsieur, que je n'oubliray rien pour mesnager les intérests du Roy. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

458. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 19 janvier 1694.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire. Comme les monnoyes restent dans le même estat en France, le change est toujours le même, environ dix-neuf pour cent, de Rome à Lion. Un Expéditionnaire, nommé Vignoli, en a tiré ce matin à dix-huit. Il y en eut un qui en tira, à ce qu'on me dit, la semaine dernière, à moins de seize; mais ce fut par bonheur, pour une partie de vingt mil livres que l'on estoit pressé de remettre. Les personnes d'expérience dans ces sortes d'affaires m'ont dit qu'il y a plus d'apparence que le change sera plus haut qu'il n'y en a qu'il sera plus bas, si le prix des monnoyes ne change pas en France. C'est pourquoy, Monsieur, ayant trouvé l'occasion du Maistre de la Poste de France, qui a quelque somme à remettre, je tireray ce qui me sera nécessaire au plus juste prix que je pourroy; je prendray ce party plustost qu'un autre, parceque deux amis entendus, que j'avois employé pour tirer la partie que vous m'ordonnez de prendre, m'ont dit sincèrement qu'ils avoient éprouvé que j'aurois plus de peine qu'un autre, tout le monde craignant d'avoir à faire avec les gens qui sont au service du Roy, les François plus que les autres. Je n'ay point de peine à le croire, Monsieur, pour le général, ny pour mon particulier, qui vis icy comme un reclus; tout ce que je vois, bien loing de me porter à changer de manière de vie, m'y confirme davantage. Je vous supplie très humblement, Monsieur, d'avoir la bonté de me tirer de ces sortes d'embarras. Il vous est beaucoup plus facile qu'à moy de disposer des gens de commerce et les trouver même plus traitables. Vous avez veu, par mon dernier compte, que j'avance plus de mil escus; les despenses du mois présent iront à plus de cinq cens escus. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

459. — Brouillon de réponse du Surintendant.

Respondu le 25 janvier 1694.

Je reçois dans ce moment, M., vos deux lettres du 5 du courant, avec vostre état du mois de décembre.

Je croyois recevoir de vous une Lettre de change cette semaine, mais je vois bien que ce sera la prochaine.

Je suis obligé de vous faire savoir que les Bâtimens sont en état présentement à ne pas faire de dépense; c'est pourquoy je vous prie de ménager sur toutes choses et de ne faire faire aucun travail nouveau; il faut seulement se contenter de faire achever lentement les ouvrages commencés.

Je suis bien aise que vous soyez content des Pensionnaires. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

460. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 26 janvier 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 27 décembre.

J'ay pris, suivant vos ordres, Monsieur, la valeur de deux mil neuf cens livres tournois de M. Langlois, directeur de la Poste de France, à dix-sept pour cent, moins que le cours du change, qui est toujours environ de dix-neuf pour Lion. J'ay tiré sur vous, Monsieur, une Lettre de change de lad. somme de 2,900 l. à huit jours de veue, en datte du 24 du présent mois; quelque diligence que j'aye fait, je n'ay peu trouver à moins. Je vis, il y a trois jours, un Expéditionnaire qui me dit en avoir tiré à dix-huit, et que le Sr Nattouccy, Banquier, n'en vouloit donner qu'à vingt, ce que j'ay éprouvé comme luy, ayant employé un Courtier de change François de la fidélitté de qui M. nostre Consul m'a respondu, et c'est luy qui m'a mesnagé cette partie avec M. Langlois, qui m'a prefféré à un Italien qui vouloit luy donner dix-huit pour cent. Vous ne serez pas surpris de cette préférence, Monsieur, quand je vous diray sincèrement que j'ay pris un billet de luy de cinquante pistolles qu'il me payera cette semaine, et cela pour mesnager l'argent du Roy autant qu'il est en mon pouvoir. Vous verrez donc, Monsieur, que, sur le pied du change, je n'ay reçeu icy que la somme de deux mil quatre cens sept livres, le change déduit montant à 493 l. Je mettray en recepte dans mon compte de janvier, que j'envoyeray par le premier Ordinaire, lesd. 2,407 l., sans oublier d'exprimer la manière dont je les ay reçeues.

Je vous renvoye, Monsieur, le mémoire de livres et estampes apostillé suivant vos ordres. J'ajouste icy seulement sur le livre

des Ducs de Milan, qui ne se trouve point, que celuy de l'*Histoire de Crémone*[1] pourroit suppléer au défaut de l'autre, parceque ces portraits, gravés par *Augustin Carache,* y sont à la fin, avec un abrégé de la vie des Ducs et Duchesses. Outre cela, il y a dix autres portraits respandus dans le corps du livre et une estampe curieuse qui représente une espèce de char que les Républiques d'Italie faisoient conduire autrefois au milieu de leurs armées, et dont elles estoient extrêmement jalouses; ils appelloient ce char *il Carroccio*[2]. Il y a apparence même que les portraits desd. Ducs et Duchesses de Milan, qui sont dans l'*Histoire de Crémone*, sont les premières épreuves, parceque l'autheur de l'Histoire en avoit fait les desseins, estant Peintre de réputation.

Pour les *Fables* de Verdizotti, elles sont estimées pour les vers italiens, qui, dans leur langue, sont fort naturels. Il y a des personnes qui croyent que les figures en bois sont de l'invention du *Titien*, mais ils se trompent. Ce livre, néantmoins, n'est pas à mespriser; il a esté imprimé plusieurs fois, avec les mêmes figures, originales ou copiées fidellement[3].

Le jugement que M^rs de l'Académie ont fait du tableau du Sr *Sarabat* a fait l'effect que j'en prétendois. Il en a esté un peu mortifié et s'est enfin persuadé qu'il estoit nécessaire de faire des esquisses et des estudes, pour bien disposer et dessiner des ouvrages que l'on veut exposer aux yeux des Maistres. Il mérite, cepandant, quelque indulgence auprès des personnes qui sauront que ce tableau a esté fait après avoir esté disposé et esquissé grossièrement à la seule craye blanche, sans arrester les contours des figures, qui ont esté toutes dessinées ensuitte et arrestées au pinceau à mesure qu'il a esté peint. Comme ce jeune homme dessine bien après le modelle, les louanges que tout le monde luy donne l'auroient entièrement gasté dans la suitte, sy je ne m'estois servi de cette adresse. J'ay voulu vous envoyer son tableau tel qu'il l'a imaginé et exécuté, sans nul secours estranger, dans sa pureté originale, affin que l'on peût voir de quoy ce jeune homme est capable. Après qu'il eût esté fini, je luy dis véritablement mes sentimens, entièrement conformes à ceux des M^rs de l'Académie, et luy fis même remarquer des choses qu'ils ont voulu passer sous silence. Vous me permettrez, cepandant, d'ajouster qu'ils luy auroient rendu un très bon office de marquer en particulier les endroits où le dessein paroît débile; l'on ne sauroit prendre trop de précaution à l'esgard des jeunes gens pour marquer distincte-

ment leurs fautes, mais avec une charité paternelle. C'est de cette seule manière, ce me semble, que l'on peut et que l'on doit leur insinuer cette heureuse confiance qu'ils doivent avoir pour profiter des avis qu'on leur donne.

L'attitude du Fleuve, par exemple, que l'on condamne, ne me paroît pas condamnable, en ce qu'elle est conforme à l'idée de l'original dont le Sr *Sarabat* a pris son sujet. L'on n'a qu'à prendre la peine de le voir dans les *Métamorphoses d'Ovide;* l'on y trouvera qu'Io suit son père et ses sœurs, que le père luy donne de l'herbe dans sa main, qu'il luy manie les cornes, qu'il l'embrasse même estroistement après l'avoir reconnue. Tout cela prouve qu'il est permis à d'autres Fleuves qu'Alphée de se tenir debout, et sans doute qu'un Fleuve qui agit doit estre différent d'un Fleuve qui se repose; et le père d'Io avec ses filles ne sont pas les seuls que l'on trouveroit marchans et courans dans les ouvrages des anciens poettes, dont les peintures parlantes nous peuvent et nous doivent servir de règles certaines, particulièrement pour tout ce qui convient ou ne convient pas à leurs Divinités.

Il eut esté mieux, sans doute, d'éviter les trois profils des filles; ils peuvent cependant estre excusés de la manière qu'ils sont, sur l'intention que le Peintre a eu de faire toutes les figures occupées du sujet, pour conserver cette unité d'action que la pluspart des Peintres défigurent assez souvent pour vouloir faire de grandes dispositions.

Pour finir par où j'ay commencé, je seray caution auprès de vous pour le Sr *Sarabat* qu'il profitera des bons avis qu'il a reçeu de Mrs de l'Accadémie. Quand nous concourrons ainsi tous de concert à l'avancement des jeunes gens, l'on tirera des secours du séjour de Rome que l'on ne sauroit trouver ailleurs. Le seul Vatican est une escolle qui n'a point de pareille, particulièrement les Salles de *Raphaël;* l'on ne trouve point dans les ouvrages des autres peintres cette précision et cette justesse de contours, ces belles proportions, ce choix de parties, ce noble et ce grand caractère qu'il donne à ses testes et à leurs expressions, que l'on ne sauroit voir sans en estre sensiblement touché. Quand nos jeunes gens retourneront en France, vous pourrez voir, Monsieur, par les estudes qu'ils y font et par leurs réflexions, qu'ils ne profitent pas mal de ces avantages. Je puis vous asseurer, avec toute sorte de sincérité, qu'ils se lèvent presque tous à une et deux heures

avant le jour pour estudier, et que le reste du jour n'est pas moins bien employé.

J'ay fait réflexion, après avoir releu ma lettre, que j'avois oublié de marquer, sur les Ducs de Milan de l'*Histoire de Crémone*, qu'il n'y a que 24 portraits, hommes ou femmes, commençant à Galeazzo, 1er Duc, et finissant à Philippe II, Roy d'Espagne, de qui l'on a mis le portrait et ceux de ses quatre femmes avec celuy de Charles V, son père. Si, dans le livre que vous demandez, l'on avoit mis les autres Seigneurs de Milan avant Galeazzo, 1er Duc, vous en pourriez voir les portraits dans un Abrégé de l'histoire des Vicontes et Ducs de Milan, fait autrefois par Henry Estienne et imprimé, en 1552, par luy-même, à Paris, in 4°, où ces portraits sont en bois taillés fort proprement[4].

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Il s'agit d'un livre en effet fort rare, *la Cremona fidelissima* du peintre crémonais *Antonio Campi*, publié en 1582, et où l'on trouve des détails curieux sur les artistes crémonais, ses compatriotes. Sur le livre lui-même on peut voir une page du *Manuel de l'amateur de livres* de Brunet, I, col. 1526, et, sur les trente-sept pièces gravées par *Agostino Carracci*, le dix-huitième volume de Bartsch.

2. Le *caroccio*, qui portait le drapeau, joua un très grand rôle dans les anciennes batailles italiennes. Dans l'une des plus célèbres, celle de Montaperto entre les Florentins et les Siennois (septembre 1260), celui des Florentins fut pris par les vainqueurs et traîné à rebours au milieu de joies enthousiastes.

3. La première édition des *Cento Favole* de Giovane Maria Verdizotti est de Venise, Giordano Zileti, 1570, petit in-4°, et les bois se retrouvent dans les réimpressions, aussi de Venise, 1577, 1599, in-4°, et 1613, in-8°. L'attribution à *Titien* a eu la vie dure, car Brunet, V, 1130, dit des figures qu'elles sont « fort joliment gravées sur bois par *Verdizotti* lui-même, qui n'était point graveur de profession, mais seulement amateur, » et que « quelques-unes sont du dessin de *Titien*. » En réalité, elles sont toutes du dessin de *Verdizotti*. La fin de l'avis du libraire au Lecteur est sur ce point absolument formel : « Le quali Favole, per esser sua fatica, egli, di cio da me ricercato, si è contentato di ornar delle figure à loro pertinenti disegnate nel legno della sua propria mano, essendosi egli dilettato fin da fanciullo per suo diporto di disegnare senza farne professione. Di modo che quelli, che questo libri leggeranno, havranno da un medesimo autore la poesia e la pittura, due arti trà se tanto conformi che, quasi sorelle nate da un parto, l'una e l'altra godono dell' uno et dell' altro nome. » Ainsi tous les sujets sont de son invention, et il les a dessinés lui-même sur le bois, mais rien ne dit qu'il ait tenu l'échoppe du graveur en bois et qu'il ait *taillé* les bois lui-même.

4. La Teulière ne se trompe que peu en parlant d'Henri Estienne. C'est bien lui qui a imprimé à Paris, mais en 1549, le livre de Paul Jove sur les Vies des douze Vicomtes, Princes de Milan. Charles Estienne l'a traduit et en a imprimé la traduction française en 1552, avec les mêmes portraits gravés en bois, signés de la croix de Lorraine de Geoffroy Tory (Brunet, cinquième édition, article *Jovius*, III, 584, et Auguste Bernard, *Geoffroy Tory*, deuxième édition, Paris, Tross, 1865, in-8°, p. 222 et 301-3).

461. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 26 janvier 1694.

J'avois déjà cachetté ma première lettre, Monsieur, quand l'on m'a apporté les deux que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, du 28 décembre et 4 janvier, avec le mémoire des estampes que vous m'ordonnez de vous envoyer, et mon compte du mois de novembre signé, dont je vous rends très humbles grâces.

Comme j'ay accoustumé de choisir feuille à feuille, sur plusieurs exemplaires, tout ce que je vous envoye d'estampes, Monsieur, le temps estant court et les choses qui se font trop à la haste ne se faisant jamais bien, j'ay creu que vous ne trouveriez pas mauvais que je diffère à l'autre Ordinaire d'envoyer ce qui se pourra commodément, d'autant plus que le temps est fort vilain, depuis huit ou dix jours. Les Romains disent que l'on n'en a point veu de si mauvais de mémoire d'homme, ce qui m'a déterminé à prendre ce party, craignant que les estampes ne fussent en danger d'estre gastées dans la valise du Courrier.

Je ne manqueray pas, Monsieur, de vous envoyer les livres du Sr Fontana[1] et du Père Bonanni[2] dès lors qu'ils paroistront au jour.

Des quatre figures que l'on avoit destiné pour la chapelle du Baptesme de Saint-Pierre, outre le groupe du Sr *Dominique Guidi* qu'il a modellé luy seul de trois grandes figures, le Sr *Théodon* a fait le modelle de terre d'une de ces quatre grandes figures; le Sr *Lorenzo Ottone*, qui a copié en marbre le Nil pour le Roy, a fait la seconde; le Sr *Michel*, Bourguignon, la troisième, et un Sculpteur italien, nommé *Lucenti*, ayant comancé la quatrième, qu'il n'a peu finir, s'estant trouvé mal, les Srs *Lorenzo*, *Théodon* et *Michel*[3] ont eu ordre de l'achever de concert, chascun y travaillant tour à tour. Des quatre figures, celle du Sr *Lorenzo* a esté estimée la meilleure; celle du Sr *Théodon* a eu la seconde place.

Il est toujours à Rome, sans y avoir fait d'autre ouvrage, depuis

sa sortie de l'Académie, que cette figure de terre et le portrait en marbre de Mgr le Cardinal d'Estrée.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnaissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Domenico Fontana. Il Tempio Vaticano e sua origine; opera tradotta in lingua latina da Giov.-Gius. Bonnerue de S. Romain (latin et italien). Roma, 1694, grand in-folio, 79 planches (Brunet, II, 1329).

2. Il doit s'agir du beau livre du P. Philippo Bonanni : « Numismata summorum Pontificum Templi Vaticani Fabricam indicantia, chronologicâ ejusdem Fabricæ narratione ac multiplici eruditione explicata. Romæ, sumptibus Cesaretti et Paribeni. » In-folio de 240 p. et 86 pl. La Teulière en parle comme d'un livre qui n'est pas paru; sa date de 1696 n'est pas un obstacle à ce que ce ne soit celui dont il parle dès 1694.

3. On trouve dans la *Descrizione di Roma* de Titi, éd. de 1763, l'indication d'un certain nombre d'ouvrages de *Monsù Michele :* des stucs à Santa Maria in portico, p. 84; — une statue de stuc de saint Philippe à Santa Maria della Vallicella, où son nom est accompagné de la qualification de *Borgognone*, p. 128; — la figure de la Religion au tombeau du cardinal Bonelli à Santa Maria sopra Minerva, p. 160; — des figures de stuc au Gesu, p. 177; — saint Étienne en marbre à la façade de San Silvestro in capite, p. 348. Il ne faut pas le confondre, comme le fait la table de Titi, avec *Michel Anguier*, de Picardie, dont son texte indique, p. 424, des ouvrages à Saint-Jean-des-Florentins.

462. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse du Surintendant.

Répondu à Paris, le 2 février 1694.

Je n'ay receu vostre lettre du 12 du passé qu'après le départ du Courrier, lundi dernier; ainsi, je n'ay pû y répondre plus tost; je croiois que vous tireriez une Lettre de change sur moy cet Ordinaire. Le gros change vous en a empesché; je l'attens par l'Ordinaire prochain.

Je vous envoie votre compte du mois de décembre, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

463. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 2 février 1694.

J'ay reçeu à midy la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, Monsieur, en datte du 11 janvier, avec le mémoire, que je vous renvoye apostillé.

Suivant les ordres reçeus par vostre lettre du 4, je vous envoye une partie des estampes que vous m'avez ordonné, à sçavoir, les bas-reliefs antiques sous le tittre d'*Admiranda Rom. antiq.*, etc.[1]. Il se vend ordinairement cinq escus Rom., mais je n'en ay payé que quatre et demy, et de la *Diane d'Éphèse*[2], que j'envoye dans le même pacquet, 12 Jules; les deux enveloppes coustent 27 baj.; tout le pacquet 5 escus 97 baj.

J'envoyeray, Monsieur, par le premier Ordinaire, les *Arcs de triomphe*, la *Couppe de Sainte Agnès* et le *Triomphe de Jules César*[3].

Je vous envoye mes comptes de janvier, où vous verrez, Monsieur, que je suis en avance de deux mil six cens livres.

Les Pensionnaires employent bien leur temps. Ils se lèvent presque tous à deux heures avant le jour pour faire des estudes, et j'espère, Monsieur, que vous serez content d'eux quand ils retourneront à Paris.

Le groupe du Sr *Lepautre* change notablement en bien; les personnes qui ont de bons yeux sont tous d'accord qu'il gagne beaucoup d'avoir changé de main. Je puis aussy vous asseurer avec toute sorte de sincérité que le Sr *Lepautre* est supérieur au Sr *Théodon* pour dessiner, pour modeller et pour travailler le marbre, et qu'il n'y a guère de différence du Sr *Lorrain* à luy. Ce jeune homme dessine et modelle d'une très bonne manière, et j'espère que M. *Girardon* ne le désavouera pas pour son disciple et verra qu'il n'a pas perdu le temps à Rome.

Le Sr *Legros* fait tout ce qu'il doit pour suivre les traces des autres.

Le Sr *Lignères* avance aussi notablement; le Sr *Sarabat* est fort résolu de profiter des avis qu'il a reçeus.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de soumission, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA TEULIÈRE.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Admiranda Romanarum Antiquitatum ac veteris sculpturæ vestigia a *P. S. Bartolo* delineata et incisa, notis Bellorii illustrata: Romæ, de Rubeis; in-fol., 81 planches. Il s'agit ici de la deuxième édition publiée en 1693 et augmentée de trois planches (Le Blanc, I, 162). Les cuivres à la Chalcographie Romaine, 1784, p. 17.

2. *La statua simbolica di Diana Efesia*, ovvero « Symbolica Dianæ Ephesiæ statua, cui accessere Lucæ Holstenii Epistola de fulcris ejus simulachro appositis, et Joannis Petri Bellori notæ in numismata apibus insignita; »

seconda impressione l'anno 1688 ; scudo 1, baiocchi 50. *Indice delle stampe esistenti nella Calcografia della Camera Apostolica.* Roma, 1784, p. 18.

3. Voir plus loin, 9 février 1694 (pièce **466**).

464. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 2 février 1694.

Pour respondre, Monsieur, à ce que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire sur M. le Cardinal d'Estrée, je n'ay jamais eu d'autre desmêlé avec cette Éminence que celuy que j'eus, innocement, du vivant de M. de Louvois, pour avoir soutenu, en suivant ses ordres, les intérêts du Roy, comme j'y estois obligé en honneur et en conscience. Cette affaire ayant eu des suittes désagréables pour M. le Cardinal d'Estrée, que je n'avois ny préveu ny souhaitté, ayant toujours eu un extrême respect pour luy que je conserveray toujours, ces malheureuses suittes firent une telle impression sur le cœur de cette Éminence qu'il n'a point perdu d'occasion, depuis ce temps là, de me le faire sentir, ce qui ne m'a jamais surpris. Au contraire, Monsieur, comme je sais que l'Évangile de ce pays sur la vengeance est un peu différent de celuy de Jésus-Christ, je pris en ce temps la liberté d'escrire à M. de Louvois de se souvenir que je m'estois fait à Rome un Cardinal pour ennemy, dans la seule veue de faire mon devoir en mesnageant les intérêts du Roy; qu'il estoit de la justice de Sa Majesté de ne pas me dénier sa protection en cas que j'en eusse besoing à l'avenir; qu'il estoit mesme d'une plus dangereuse conséquence à Rome qu'ailleurs d'y abandonner le zelle et la fidélité d'un pauvre Sujet à un injuste ressentiment. Je vous demande la grâce, Monsieur, de faire attention à toutes les circonstances de mon avanture, et, en cas que l'on voulût se servir des manèges de ce pays pour me nuire, de m'escrire nettement tout ce qu'on vous dira contre moy. Vous pouvez sans crainte ne rien mesnager avec moy; ma conduitte a toujours esté hors d'atteinte, Dieu mercy, et le sera, moyenant sa grâce.

Je ne sçaurois m'empescher, Monsieur, d'estre fasché, par l'intérest que je prends à M. le Cardinal d'Estrée, qu'il ait pris le parti qu'il prend, sachant ce qu'il sait. Je vous escriray peut-estre plus au long ce que j'ay eu à souffrir du Sr *Théodon;* je dis « peut-estre, » parcequ'il y a des particularités dans la conduitte de cet homme qui vous persuaderoient qu'il y a non seulement de la

dureté, mais de l'inhumanité à le protéger contre moy. Sy cette expression vous paroît un peu forte, je vous supplie très humblement, Monsieur, de vouloir suspendre votre jugement jusqu'à ce que je vous aye fait voir les raisons que j'ay de m'en servir. Permettez-moy, cepandant, d'ajouster que, depuis que M. le Cardinal d'Estrée est à Paris, l'on a escrit icy que l'on me retiroit de l'Académie. Un amy sincère m'a donné cet avis, sans vouloir me dire d'où il tenoit cette nouvelle; c'est le style du pays de s'y faire toujours des affaires ou d'en faire aux autres. J'espère que le bon Dieu ne m'abandonnera pas, ayant l'honneur de vostre protection et n'ayant rien tant à cœur que de faire tout ce que je dois pour me la conserver. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

465. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse du Surintendant.

Répondu le 8 février.

J'ay reçû votre lettre du 19 janvier. Je voy bien que vous estes embarrassé pour prendre de l'argent dans Rome. Comme vous me marquez que vous en prendrez au Maître de la Poste de France, j'attendray que vous en ayez tiré sur moy par cette voye pour vous en envoier ensuitte par Paris. Ainsi, quand vous aurez tiré une fois par là, n'en tirez plus; j'auray soin de vous en envoier à mon ordinaire.

Archives nationales, O[1] 1936.

466. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 9 février 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 18 janvier.

Le change est toujours environ dix-neuf pour cent, se reiglant sur le cours des espèces de France.

Comme j'avois eu l'honneur de vous escrire, Monsieur, il n'y avoit pas long temps, sur le Sr *Fontana*[1], n'ayant rien de nouveau à vous en mander, je me dispensay de rescrire par le der-

nier Ordinaire. Je n'ay peu aprendre autre chose de son livre, si ce n'est que la Congrégation de la Fabrique de St Pierre est toujours dans le même sentiment d'en envoyer un exemplaire relié au Roy, sans s'estre déterminée par quelle voye. Si le Sr *Fontana* m'en informe, comme il me l'a promis, je ne manqueray pas, Monsieur, de vous donner avis de ce qu'elle aura résolu.

Pour le Sr *Théodon*, dont vous desirez, Monsieur, estre informé, il est toujours sans rien faire, depuis le portrait qu'il a fait de M. le Cardinal d'Estrée et le modelle de terre de l'une des quatre figures de la Chapelle du Baptesme de St Pierre; cet homme-là n'est pas né pour travailler.

Vous savez, Monsieur, que M. *Errard* luy avoit autrefois donné son congé parcequ'il ne travailloit pas, et qu'il menoit une vie déreiglée, à ce qu'on m'a dit; il fut trois ou quatre ans après sa sortie de l'Académie sans rien faire, comme il a fait depuis son second congé.

Vous pouvez juger, Monsieur, du caractère d'esprit de cet homme par l'audace qu'il eut de vous escrire que le Pape avoit fait choix de luy pour le mettre à la place du Cavalier *Bernin*[2]. Le Pape, cependant, n'avoit aucune part à la grâce qu'il avoit reçeue, qui est très peu de chose. La Congrégation de la Fabrique, à la sollicitation de M. le Cardinal d'Estrée, luy avoit donné la liberté de travailler à l'hastellier où le Cavalier *Bernin* avoit fait la statue équestre du Roy, cet hastellier appartenant à la Fabrique. Le Sr *Lorenzo Ottone*, qui a fait la copie du Nil pour le Roy, ayant quitté cet hastellier parcequ'il n'en retiroit aucun avantage, et personne ne le demandant, M. le Cardinal d'Estrée n'eut pas de peine à l'obtenir.

Led. *Théodon* a escrit en France qu'il estoit Sculpteur de la Fabrique, ce qui n'est point, la Fabrique n'en ayant jamais eu d'affecté, se réservant la liberté de choisir qui bon lui semble. Vous avez peu avoir une conviction superbe de cette verité dans le dessein de la Chapelle du Baptesme que le Pape vouloit faire. L'on a donné à *Dominico Guidi* l'ouvrage principal, qui est un groupe de trois figures, à sçavoir le Christ, le St Jean et un Ange, et, pour les quatre Vertus qui entrent dans le dessein, l'on a choisi deux Italiens et deux François. L'un des Italiens estant tombé malade, l'on a donné sa figure à faire aux trois restans pour y travailler tour à tour, sans distinction, ce qui a esté exécuté. De ces quatre figures, celle du Sr *Lorenzo Ottone* a esté

trouvée la meilleure, au sentiment de tous les connoisseurs. J'en parle par raport seullement, ne l'ayant point veue.

De ces quatre Sculpteurs choisis, il n'y a que le seul *Théodon* qui n'a point d'ouvrage à faire.

Dominico Guidi fait présentement le tombeau d'Alexandre huit, une statue du Pape régnant[3] et un tombeau de deux ou trois figures.

Le François, nommé M. *Michel*[4], a fait une figure de marbre, dans une chapelle qu'un Cavalier Romain fait bastir, qui coustera bien vingt-cinq mille escus, et, pour l'autre, l'on a choisi un Sculpteur Carrarin, qui finit actuellement une statue de ce Pape pour un Prélat nommé Mgr Gini, de qui le Sr *Théodon* est connu depuis longtemps. L'on m'a dit que ce Prélat, ayant veu le portrait de M. le Cardinal d'Estrée fait par ledict *Théodon*, avoit creu devoir faire un meilleur choix. Ce Prélat a de l'esprit, curieux même et assez bon connoisseur; l'ouvrier qu'il a choisi, cepandant, n'est pas un des meilleurs Sculpteurs de Rome.

Le Sr *Lorenzo Ottone* n'a jamais manqué de travail.

Il y a icy un jeune garçon Bourguignon qui a travaillé à la journée pour le Sr *Adam*[5], qui a un hastelier où il y a toujours de l'ouvrage; il a travaillé pour Dom Livio[6], neveu d'Innocent onze; on lui a donné des antiques à restaurer. Il a deux figures avancées dans son hastelier, parcequ'il ayme sa profession, et, véritablement, quand l'on est sensible à sa réputation, un Sculpteur ne demeure pas sans rien faire dans un lieu où le marbre est si bon marché qu'icy.

Je me suis estendu, pour respondre amplement et satisfaire la curiosité que vous avez de savoir ce que fait icy le Sr *Théodon*. Plus j'y pense, Monsieur, et moins je comprends pour quel motif un Ministre du caractère de M. le Cardinal d'Estrée veut bien descendre des affaires du Roy, du plus grand Roy du Monde, à celles d'un homme d'un aussy petit mérite que le Sr *Théodon*, après que Sa Majesté elle-même a ordonné de sa destinée, sur le rapport d'un des plus esclairés, des plus exacts et des plus fidelles Ministres que la France ait jamais eu[7]. Si cette Eminence croyoit avoir raison d'excuser cet homme, pourquoy ne se servoit-elle de son esprit pour le faire valoir auprès de M. de Louvois, pendant son vivant, au dernier voyage qu'il fit à la Cour? La conduite du Sr *Théodon*, fut-elle aussy sage qu'elle a esté déreiglée, n'est pas d'un poids à pouvoir balancer la mémoire de M. de Louvois

auprès des personnes qui voudront juger des hommes et de leur mérite par ce qu'ils sont, qui voudront, dis-je, faire attention au tort qu'ils peuvent se faire en troublant les cendres des morts qui laissent à la postérité un nom et une idée qui plaide toujours pour eux.

Je fairay voir, quand il sera besoing, une douzaine de lettres de M. de Louvois, qui, justifiant son exactitude et sa vigilance, font voir évidemment que le Sr *Théodon* ne doit imputter sa sortie qu'à luy seul. J'ay fait ce que j'ay peu pour l'excuser depuis la fin de l'année 1686 jusqu'à son départ, en 1690; je dois même ajouter, pour ne pas trahir la sincérité, que j'ay fait au delà de ce que je devois. Sy j'ay, néantmoins, à me reprocher un peu trop d'indulgence, je prouveray que j'ay trouvé le moyen de la réparer, à la rigueur, devant Dieu et devant les hommes. Commançant à connoistre la capacité et le peu d'amour que le Sr *Théodon* avoit pour le travail, ne sachant qu'escrire en bien de luy, le 18 janvier 1687 M. de Louvois m'escrit en propres termes qu'il est surpris que je ne luy parle pas de ses ouvrages, et cela parceque l'on faisoit à Paris des statues d'un plus grand travail que celles du Sr *Théodon*, en dix-huit mois, et il y avoit deux ans qu'il estoit à la Pension du Roy. Le 22 septembre, ensuitte, il m'ordonne de le presser; s'il ne se donne pas tout entier à ses ouvrages, qu'il sera difficile que le Roy continue à se servir de luy. Je fis voir cette lettre à M. l'Abbé de Gesvres, son protecteur, le priant de m'ayder à faire entrer ledit *Théodon* dans son devoir.

Je ne sais pas ce que fit ce Prélat; mais le Sr *Théodon* s'en alla faire un voyage de douze jours à Rietti sans en informer personne, et, après son retour, il ne parloit pendant huit jours que de la commodité qu'il y avoit en ce pays de faire assassiner les gens à peu de frais, et cela en présence du Sr *Bedaut*, qui se plaignit à moy de ces discours impertinens, s'imaginant qu'ils le regardoient.

Le 18 juillet 1688, M. de Louvois m'escrivit qu'il est mécontent du Sr *Théodon;* s'il n'est pas plus diligent, il faudra faire achever ses ouvrages par un autre. J'eus encore recours à M. de Gesvres, qui, ne sachant comment respondre à tout ce que je luy disois, me dit ces propres termes : « Le pauvre homme! Je vous « jure qu'il aymeroit mieux tout quitter que se priver de certains « petits plaisirs. » Il n'y a cependant personne qui sçût mieux que ce Prélat le temps qu'il perdoit, au moins celuy qu'il employoit

à son service, où il faisoit l'office de Maistre d'Hostel, d'Intendant, d'Ecuyer et de Gentilhomme. Il le mettoit à tous usages selon ses besoings; il me le demanda une fois pour l'accompagner à Naples.

Je ne me suis pas servi de M. l'Abbé de Gesvres seulement pour le porter à bien faire; j'ay employé tout ce que je connoissois de gens avec qui il avoit quelque commerce, toujours inutilement. M. de Louvois, de son costé, redoubloit toujours ses plaintes par plusieurs lettres, entre autres du 23 octobre 1688, 20 may 1689, 5 février 1690, 29 mars de la même année, jusqu'au 18 may, que j'eus ordre de Sa Majesté de luy fixer le temps pour finir ses deux figures et le congédier quand elles seroient finies, et faire ensuitte achever son groupe par le Sr *Lepautre*.

Et, pour vous donner une preuve de sa paresse de la dernière évidence, il me fit escrire, trente-quatre mois avant sa sortie, qu'il auroit achevé ses deux figures dans six ou sept mois; j'escrivis dans sept ou huit, et, sy vous voulez vous informer par vous-même de cette vérité, vous n'avez, Monsieur, qu'à faire chercher un jeune Sculpteur François, nommé *Le Tillier*, qui est à Paris et qui a travaillé à l'une des figures du Sr *Théodon*. Il pourra vous dire en quel estat il trouva cette figure, en quel estat il l'avoit laissée en partant, et faire attention qu'elle n'a esté finie qu'à la sortie de *Théodon*. Cependant il falut, dix-huit mois après le départ de ce jeune Sculpteur, donner un garçon nouveau audit *Théodon*, qui vouloit me faire une querelle de ce que je fis quelque difficulté de le luy donner, luy remonstrant qu'il y avoit dix-huit mois qu'il m'avoit fait escrire qu'il ne restoit plus que sa main pour finir entièrement cette figure. Ce nouveau garçon travailla encore quatre ou cinq mois, pendant lequel temps l'on fit plus de travail que l'on n'en avoit fait depuis le départ du Sculpteur François.

Ce sont des choses de fait, Monsieur, et ce n'est pas sur des fondemens légers qu'on luy a retenu quelques restes de sa pension. L'on ne gagne pas l'argent du Roy en se promenant, comme escrivoit M. de Louvois dans une de ses lettres, et je serois indigne de servir le Roy sy je n'avois pas restardé ses payemens, voyant ce que je voyois.

Je pourrois ajouster d'autres choses sur ses mœurs, que je n'ay jamais escrites, ne regardant pas le service de Sa Majesté. Tous

les Pensionnaires savent qu'il ne revenoit ordinairement qu'à quatre ou cinq heures de nuit, contre l'ordre de l'Académie. Je souffris ce déreiglement pendant le séjour de M. de Gesvres, qui le retenoit quelquefois; mais, affin de couvrir le mauvais exemple, je luy permis de prendre la clef d'une petite porte desrobée.

Après le départ de M. de Gesvres, continuant cette même vie, je fis mettre un verrouil derrière la porte. Je fus cependant averti qu'il avoit la clef d'une gallerie par où son valet ouvroit ce verrouil, ce qui m'obligea de changer les gardes. Il trouva encore une autre sortie; un valet descouvrit, par hazard, qu'il passoit par une porte qui estoit murée quand je visitay la maison pour en faire le louage. J'ay sçu, depuis sa sortie, par M. *Bocquet*, que ce n'estoit pas luy qui l'avoit démurée, à ce qu'il croyoit, parcequ'il avoit esté obligé de coucher une nuit dehors, le Portier m'ayant porté la clef de la grande porte; que c'estoit le Sr *Benoist* qui luy avoit donné la clef de ce nouveau passage, ce qui le rend bien plus coupable, en ce qu'il entretenoit le libertinage des jeunes gens. C'est peut-estre la cause de la perte de *Benoist*, ayant par là la liberté d'aller chez la personne qu'il a espousée, cette porte estant vis à vis des Ecuries de la Maison où elle servoit. J'ay sceu qu'il a enyvré quelquefois ces jeunes gens dans sa chambre, qu'il les faisoit coppier pour luy en cachette.

Il y a des choses bien plus fortes que M. le Cardinal d'Estrée sait, m'en estant ouvert avec M. l'Abbé de Barrière pour destourner cette Eminence de la protection d'un homme qui en estoit si indigne.

Pour ne pas abuser de vostre loisir plus longtemps, quoiqu'on vous puisse dire du Sr *Théodon*, croyez, sur ma parolle, qui le connois mieux que personne, que c'est un homme d'un mérite médiocre pour sa profession et un méchant homme pour ses mœurs. Comme la modération que j'ay eu jusqu'à présent le rend tous les jours plus hardy, je suis persuadé que c'est un effet de la justice de Dieu qui, abandonnant l'iniquité à elle-même, permet qu'elle contribue à sa propre ruine. Par charité, donnez-vous, s'il vous plait, la patience, Monsieur, de faire quelque attention à ce reste de lettre.

Il y a trois ans que je suis incommodé; c'est une suitte d'un accident extraordinaire qui m'arriva sept ou huit jours avant la sortie du Sr *Théodon* de l'Académie, où je l'avois laissé bonnement deux mois entiers après luy avoir annoncé son congé. J'ay

des preuves certaines qu'il est capable de tout, et je n'en ay que trop que c'est un ouvrage de sa façon; vous me dispenserez, Monsieur, d'entrer dans aucun détail, à moins que vous ne me l'ordonniez. Comme cet homme a beu toute sorte de honte, sous un extérieur de Tartufe, j'ay esté forcé, malgré moy, de le faire connoistre dans de certaines conjonctures, du temps de M. le Duc de Chaulnes, à M. Le Compte, Secrétaire de l'Ambassade, et, au retour de M. le Cardinal d'Estrée, à M. de Barrière, et tout cela pour luy espargner ce qu'il s'attire présentement, que je n'escris, Monsieur, qu'affin que vous puissiez estre sur vos gardes en escoutant ses avocats.

Sur la fin de décembre 1690, je fus esveillé une nuit par une vive douleur d'entrailles, avec des frissons, des maux et soulèvemens de cœur et des estourdissemens si violens qu'il ne me restoit qu'autant de force et de connoissance qu'il en falut pour aller, en m'appuyant contre les murs, allumer une chandelle, à la porte de ma chambre, à une lampe que l'on y tient allumée la nuit, pour chercher promptement les remèdes que je creus convenir à ces accidens. J'ay dans ma chambre une partie de ces remèdes, par un effet de la Providence, et mon valet en alla chercher d'autres. Tous les médecins que j'ay consulté ont esté tous d'accord que c'estoit un effet de poison, sans convenir de la nature; il n'y a que le seul Malpighi[8], Médecin du Pape très habile, que j'ay consulté le dernier, qui croit que c'estoit ce que l'on apelle l'*aquetta* en ce pays, poison plus ou moins lent selon la préparation de la dose. Je me suis très bien trouvé du remède qu'il m'a indiqué, et le hazard avoit fait plus d'une fois que, m'en servant dans les maux de cœur qui me prenoient, je m'en trouvois toujours soulagé. J'ay esté dix-huit mois sans pouvoir m'appliquer que bien peu, avec des relâchemens d'estomac fort incommodes; depuis ce temps-là le mal a toujours diminué, et il y a six mois que j'ay lieu de m'en promettre une entière guérison, suivant l'avis du Médecin du Pape. Je m'applique comme auparavant, et le désordre de l'estomac et du bas-ventre est presque entièrement arresté. La vie reiglée que je mène, et que j'ay toujours menée, n'a pas peu contribué à ma conservation. Je vous supplie très humblement, Monsieur, que cet accidant ne fasse d'autre impression sur vous que de faire seulement attention à quel homme M. le Cardinal d'Estrée donne sa protection. Ce n'est pas la première fois qu'il l'a donnée à de malhonnestes gens. J'ay veu,

Monsieur, depuis que je suis à Rome, qu'il a falu des ordres exprès du Roy pour renvoyer en France deux Religieux, qui, abusant du crédit de cette Eminence, troubloient leur Couvent tous deux, l'un à St Antoine[9] et l'autre chez les Minimes[10]. Je vous supplie très humblement de ne pas condamner la sincère liberté avec laquelle je vous escris; c'est l'apologie de feu M. de Louvois que je fais aussy bien que la mienne, mes intérests, en cette occasion, ne pouvant pas estre séparés des siens, puisque je n'ay agi que sous ses ordres, qui n'ont jamais esté que très justes, comme je fairay toujours voir, avec le zelle que je dois à sa mémoire, qui me sera toujours en vénération.

Je vous envoye, Monsieur, ce qui restoit de vostre dernier mémoire, à savoir :

La Coupe de Ste Agnès gravée par le Sr *Dorigni*[11], qui couste 2 escus 50 baj.

Veteres arcus, etc., 52 feuilles, de l'année 1690, qui coustent 4 escus[12].

Et *Caii Julii Cœsaris Triumphi*[13], etc., couste un escu 50 baj.; les deux enveloppes de toile cirée et de toile crue coustent 27 baj.; en tout 8 escus 27 bajoques.

Quand il y aura quelque chose de nouveau digne de vous estre envoyé, je fairay mon devoir, Monsieur, pour satisfaire vostre curiosité. Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA TEULIÈRE.

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. Voir 26 janvier 1694.

2. Mort le 28 novembre 1680.

3. Innocent XII (1691-1700).

4. Voir plus haut la note 3 de la pièce 461.

5. Ne serait-ce pas ce *Michel*, dont le nom est souvent suivi de la qualification de « Bourguignon » ?

6. Dom Livio Odescalchi.

7. C'est-à-dire M. de Louvois.

8. Marcello Malpighi, savant anatomiste, né en 1628, premier médecin d'Innocent XII en 1691, mort à Rome en novembre 1694.

9. Ospizio dei Monaci di S. Antonio, Abate. Vasi, *Tesoro sagro di Roma*. 1771, 1re partie, 124-6.

10. Convento di San Francesco à Ripa de' Minori Riformati; ils avaient à Rome un autre couvent à San Pietro in Montorio (*Ibidem*, seconde partie, 23-7 et 57).

11. La coupole de l'église de Saint-Agnès, sur la place Navone de Rome, peinte à fresque par *Ciro Ferri* et qui représente le triomphe céleste de la

sainte, a été gravée en huit planches grand in-folio par *Nicolas Dorigny*. Elles sont à la Calcographie Romaine, et, dans le catalogue in-18 de 1784, stamperia Salomoni, p. 48, elles sont un peu plus chères, étant cotées deux écus et quatre-vingts baloques.

12. C'est un des recueils de gravures de *Pietro Santi Bartoli* : « Veteres arcus Augustorum Triumphis insignes, ex reliquiis quæ Romæ adhuc supersunt, cum imaginibus triumphalibus, restituti antiquis nummis notisque Jo. Petri Bellori illustrati. » *Calcografia Romana*, 1784, p. 18, au prix de quatre écus cinquante baloques.

13. « Trionfo di Cesare, dipinto (da Andrea Mantegna) in Mantova nella sala del Palazzo Ducale vicino a San-Sebastiano, intagliato in acqua forte da R. V. A. (Roberto Van Audenarde, de Gand); libro in dieci fogli reali grandi, nei quali, con bellissime invenzioni, sono delineati armi, abiti, costumi e altri ornamenti trionfali dell' Antichità. » Scudo 1, baiocchi 80. *Calcografia Romana*, 1784, p. 40.

467. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 16 février 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 25 janvier. Comme le change est cette semaine à seize trois quarts pour cent, ayant trouvé une partie de deux cens escus à 15 pour cent, j'ay creu devoir profiter de l'occasion pour parfaire la somme de trois mil livres que vous m'avez ordonné de tirer sur vous. Cette somme de deux cens escus, avec le change, monte à sept cens trois livres 10 sols.

Je vous supplie donc, Monsieur, vouloir payer à quinze jours de veue, sur ma première ou seconde de change, lad. somme de 703 l. 10 sols tournois à Mrs Theodosio et Simon Gommès-Homen de cette ville, ou à leur ordre sans procure, pour valeur reçeue icy comptant des mêmes.

Lad. somme de six cens livres, valeur reçeue de ma Lettre de change, et les deux mil quatre cens sept livres de mon autre Lettre font les trois mil livres que vous m'avez ordonné de tirer, sept livres de plus. De ces sept livres, il a falu payer au Courtier de change, suivant la coustume, huit Jules quatre bajoques, à raison d'un Jules pour cens escus Romains, ce qui fait un écu de France à quelque denier près; de manière que la somme qui me reste n'excède que de quatre livres quelque denier les trois mille livres que vous avez trouvé bon que je tirasse sur vous.

J'ay pris cette petite somme, tant pour suivre vos ordres, Monsieur, que pour estre en estat de payer plus commodément

ce qui reste à payer des deux vases de jaune antique et de la coppie du *Couronnement de Charlemagne*, qui seront achevés bientost l'un et l'autre sans que je presse les ouvriers, parceque, peu de gens faisant travailler présentement, les ouvriers se pressent d'eux-mêmes plus que dans un autre temps pour avoir de l'argent.

Je n'ay garde, Monsieur, d'entreprendre de nouveaux ouvrages sans vostre ordre; mais je suivray celuy que vous me donnez de ne pas presser ceux qui sont commancés, particulièrement ceux qui sont à prix fait, la lenteur ou la diligence ne changeant rien aux payemens. Je ne les ay pas pressés aussy depuis la guerre, ayant autrefois reçeu de pareils ordres, et par ce encore que cela fait un très bon effet à l'esgard du Roy. Les estrangers, voyant tous ces ouvrages différens qu'on fait pour Sa Majesté, sont estonnés et admirent comment le Roy peut fournir à tout au milieu de tant et de si grandes affaires. Tous les voyageurs et les Romains même viennent souvent visiter l'Académie, et véritablement, de la manière qu'elle est, elle mérite d'estre veue. Quoique le lieu où elle est soit fort vaste, il n'y a pas un seul endroit où l'on ne voye quelque chose de curieux : statues ou bas-reliefs antiques, peintures ou beaux ouvrages modernes de marbre ou de porphire, albastre ou autres pierres curieuses; ce qui n'est pas inutile pour faire voir la mauvaise foy et la malignité des Orangistes[1], qui taschent de persuader que le Roy ne sauroit longtemps subsister faute d'argent. Ce qui les charge de confusion, c'est que tous les ouvrages que nous avons sont de grands ouvrages, et tels que tous les Princes de l'Univers n'ont rien fait d'aprochant, il y a longtemps, dans Rome ny ailleurs, que l'on sache; et je puis ajouster à l'honneur des Pensionnaires qu'il n'y a point de Maison Religieuse où l'on employe mieux le temps.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. Les partisans du Roi d'Angleterre, Guillaume d'Orange.

468. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse du Surintendant.

Répondu le 22 février 94.

J'ay reçu aujourd'hui, Monsieur, deux de vos lettres du 2

du c^t, avec votre compte du mois de janvier et la rép^e au Mémoire que je vous avois envoié le 11 janvier dernier. M. le Cardinal d'Estrées ne m'a point parlé de vous depuis ce que je vous ai écrit sur son sujet, quoique je l'aie vû en particulier plusieurs fois, ce qui me fait croire que ce n'est que par occasion qu'il m'a parlé, et même par manière d'acquit, sans aucune attention; ainsi cela ne vous doit point inquiéter.

Je n'ai point reçu, avec vos deux lettres du 2 du c^t, les estampes que vous m'avez envoié; peut-être les recevrai-je demain ou après-demain. Je vous en donnerai avis par le premier Ordinaire. J'attendrai les autres que vous me devez envoier par la suitte; vous mettrez en dépence sur vos comptes l'argent que coupte[nt] lesd^es estampes.

Je suis très aise que les Pensionnaires fassent aussi bien leur devoir que vous me le mandez. Après que j'aurai acquitté la Lettre de change que vous tirez sur moy, je vous en enverrai une autre, afin que vous soiez moins en avance que vous n'êtes.

Archives nationales, O^t. 1936.

469. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 23 février 1694.

Je n'ay point reçeu, Monsieur, de vos lettres par cet Ordinaire. J'avois eu l'honneur de vous escrire, sur le Mémoire des livres dont vous souhaittez savoir le prix, que l'on m'avoit fait espérer l'*Histoire de Crémone* où sont les portraits des Ducs de Milan. J'ay veu ce livre; c'est un volume in-4°; mais ce n'est pas la bonne édition, qui est in-folio de l'année 1585, et ce dernier est de 1646. Je crois que les planches sont les mêmes, mais fort usées dans la dernière édition; il y a même quelque petite différence dans le portrait de Philippe second, Roy d'Espagne. Dans la dernière édition il a un petit bonnet sur la teste, qui est toute nue dans la première. Sy, par hazard, je trouve quelque exemplaire de ceux que je n'ay pas trouvés, je vous en donneray avis, Monsieur, sans les achepter.

Le Sr Pietro Bellory a fait un livre sur les peintures de *Raphael* qui sont dans les salles du Vatican; il paroistra bien tost, à ce que m'a dit *Carle Marat*, son bon amy, qui m'a promis de m'informer du temps. Ce ne sont que des discours sans estampes; je ne doute pas que le livre ne soit curieux, l'autheur estant une

personne d'érudition. J'ay voulu, Monsieur, vous donner cet avis, affin que vous ayez le temps de me donner vos ordres en cas que vous souhaitteriez de le voir.

Le change pour Lion estoit vendredy environ seize; mais, parcequ'il ne se trouve plus de lettres à tirer, j'ay esté informé par une personne seure que, si l'on en eût trouvé, on donneroit l'argent aujourd'huy de douze à treize pour cent. Je ne manqueray pas, Monsieur, de vous informer, tous les Ordinaires, du changement qu'il y aura. Il y a lieu d'espérer, l'affaire des Evesques de France estant entièrement finie, et y ayant quelque avantage pour le cours des monnoyes anciennes, que le change ne sera pas si haut.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

470. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse du Surintendant.

Répondu le 1er mars 1694.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 9 febvrier, qui ne mérite point de réponse, parceque vous me rendez seulement compte de ce que fait le Sr *Théodon* et de sa conduite passée et présente.

Vous y avez ajouté une chose qui regarde le poison, que je ne saurois croire et qu'il n'est pas permis de croire, à moins d'en avoir des preuves bien convaincantes.

Je vous ay déjà mandé que, depuis le jour que M. le Cardinal d'Estrées m'avoit parlé à son sujet, il ne m'en avoit pas dit un mot depuis. Je vous le répète encore. Ainsy, vous ne devez point vous inquiéter sur cela. M. le Cardinal d'Estrées ne vous fera aucun tort icy, quand il le voudroit; mais je vous puis assurer qu'il n'y pense pas.

Je n'ay pas encor reçeu les *Bas-reliefs antiques*, ny la *Diane d'Ephèse* que vous m'avez marqué m'avoir envoyé par vre lettre du 2 février.

Je n'ay pas reçeu non plus par cet Ordinaire la *Coupe de Ste Agnès*, *Veteres arcus*, etc., et *C. Julii Cœsaris dictatoris triumphi*.

Je vous ay déjà mandé que vous vous estes laissé tromper sur le change de la Lettre de change de 2,900 l. que vous avez tirée

sur moy; je vous donne avis que je vous chargerai en recette dans votre compte de 2,500 l. Le mémoire cy-joint vous instruira de la vérité de la chose. Je suis, Monsieur, etc.

Recevoir de M. Langlois	2,500 l.
Pour le change à 17 pour cent	425
Total	2,925 l.
J'ai paié à Paris	2,900 l.
Reste à payer par M. de La Teulière à Rome. . .	25 l.

M. de La Teulière ne fait recette dans son compte que de 2,407 l. sur la Lettre de change de 2,900 l. qu'il a tirée sur moy.

Ainsi il paie le change du change et l'on lui a retenu 494 l.

Et il ne faut à M. Langlois que 425 l.

Partant, M. Langlois doit rendre à M. de La Teulière 68 l., et par ce moien, il sera remboursé des 25 l. que je ne paie pas à Paris, lesquels 25 l. M. de La Teulière mettra en dépence dans son premier compte, attendu que 2,407 l. qu'il a déjà reçu et 68 l. que lui rendra M. Langlois ne font que 2,475 l.

Fait à Versailles, ce 1er mars 1694.

Signé : *De Villacerf.*

Archives nationales, O1 1936.

471. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 16 mars 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, les lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 3 et 8 février, avec mon compte signé du mois de décembre, dont je vous rends très humbles grâces.

Je vous envoye les despenses du mois de février, où vous verrez, Monsieur, que j'avois encore tiré sur vous une petite Lettre de change de deux cens escus, valeur de 703 l. 10 sols, le change payé à 15 pour cent. Je la tiray pour parfaire la somme de trois mil livres, conformément à vos ordres. Il y a apparence que le change ira peu à peu en diminuant; il est de 12 à 13 pour Lion; l'on négotie même à moins; l'on espère qu'il reviendra bien tost à 8 pour cent.

J'ay esté véritablement un peu embarrassé de cette sorte de négotiation, à cause du gros change et du peu de raison que l'on trouve icy avec les négotians sur le moindre prétexte qu'ils ont de faire les difficiles. C'est le lieu du Monde, Monsieur, où toute

sorte de gens sont le plus attentifs à leurs intérêts et de la plus mauvaise foy, les gens de commerce surtout, la pluspart des François pis que les autres.

Les Pensionnaires s'appliquent autant qu'on le peut souhaitter, les quatre sur tout, pour ne pas trahir la vérité. Le Sr *Sarabat* pourroit mieux faire s'il ne cherchoit pas d'accorder son devoir avec son plaisir. Il est cependant d'un assez bon naturel, à cela près; il se connoit et ne sauroit s'empescher de dire à ses confrères qu'il les trouve heureux de pouvoir travailler avec tant d'assiduité. C'est domage, Monsieur; il a du génie, dessine bien après le Modelle et s'est fait honneur à la coppie du *Baptesme de Constantin*. S'il ne l'a pas fait à son tableau d'invention que vous avez veu, sa négligence et la bonne opinion qu'il avoit de luy ont beaucoup de part au tort qu'il s'est fait. Il avoit commancé un second tableau pendant les grands froids pour tascher de restablir sa réputation auprès des Mrs de l'Académie de Paris; il a interrompu son dessein pour aller, pendant les beaux jours qu'il fait, finir la coppie qu'il a commancé au Vatican. Le temps est devenu beau, Dieu mercy, quoique plus froid qu'il n'a accoustumé d'estre en ce pays.

Je suis, avec toute sorte de zelle, de respect et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

472. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse du Surintendant.

8 mars 1694.

J'ai reçeu, Monsieur, votre lettre du 16 du mois passé. J'acquitterai la Lettre de change de 703 l. 10 s. que vous avez tirée sur moy, mais n'en tirez plus. Vous avez fait la même faute pour cette Lettre de change qu'à la première; vous avez paié le change du change, car vous ne devez paier que 90 l.; remettez la chose dans la règle, ainsi que je vous ai mandé par ma précédente.

Vous verrez, par votre compte de janvier que voicy, que je vous charge en recette de 2,500 l. pour la première Lettre de change; je vous chargerai encore en recette de 600 l. pour la seconde. Ainsi, ce sera 3,100 l. dont vous serez chargé au lieu de 3,000 l.

Archives nationales, O1 1936.

473. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 9 mars 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 15 février, où j'ay veu les réflexions que vous avez faittes sur ma Lettre de change de 2,900 l. Je les avois faittes comme vous, d'abord avec le Courtier de change, me paroissant très raisonables. Il me dit, Monsieur, pour toute response, que c'estoit l'usage pour France de faire comme j'ay fait. Ayant veu ensuitte le Sr Langlois qui m'a donné l'argent, et luy ayant fait les mêmes difficultés qu'au Courtier de change, il me dit n'avoir jamais traitté et ne vouloir pas traitter autrement, ce qui me fit différer un Ordinaire pour m'informer et m'instruire de ce que j'avois à faire. Ayant appris de trois personnes que les choses estoient comme le Courtier de change m'avoit dit, je céday à la nécessité, ne pouvant mieux faire; d'autant plus qu'ayant fait tenter auprès d'un Banquier Romain, nommé Natucci, qui a commerce en France, il se déclara ne vouloir point traitter à moins de vingt pour cent, sur le pied du Sr Langlois pour la manière du change. Les Srs Gommez, Portugais, de qui j'ay pris les six cens livres pour parfaire la somme de trois mil, suivant vos ordres, n'ont point encore voulu traitter autrement.

Quelque excessif que paroisse le change, ils croyent tous faire grâce de prendre si peu. Comme vous savez, Monsieur, par l'expérience de touttes les Lettres de change que j'ay reçeu de vous, que l'on ne traitte icy qu'en pistolles, ou leur valeur, avec les François, les Négotians Romains disent pour leur raison que dix pistolles de France ne valoient que cent dix livres et qu'elles en valent cent quarante depuis qu'elles ont passé douze à quatorze livres, ce qui fait trente livres de différence; ils concluent qu'il n'est rien de si juste que de se desdomager de l'excès. Je ne vois pas, Monsieur, ce que l'on peut respondre à leur raisonnement. A la première nouvelle aussy que l'on reçeut du rehaussement des monnoyes, les Négotians, s'estant assemblés, furent d'avis pour la pluspart, à ce que j'ay appris de gens bien informés, de mettre le change à vingt-cinq pour cent, comme on dit qu'il a esté payé à Marseille; mais, parcequ'il y avoit beaucoup de personnes qui estoient pressées de faire des payemens, l'on jugea plus à propos de ne rien déterminer, de manière, Monsieur,

que l'on fut quinze jours à négotier, chascun comme il le pouvoit. L'on reigla ensuitte le change de dix-neuf à vingt, et, quand je reçeus les 2,407 l., valeur de 2,900 l., il estoit à dix-neuf; mais, comme l'on tasche à le négotier à moins, je ne pris mon argent qu'à dix-sept, quoiqu'un Expéditionaire l'eût pris à dix-neuf, l'Ordinaire precedent et le suivant, et qu'il ne peut pas, par l'Ordinaire présent, obliger le Sr Natucci à se relascher de vingt. C'est l'Expéditionaire lùy-même qui m'informa de cette vérité.

Pour ne pas vous fatiguer, Monsieur, de longs discours, n'estant obligé que trop souvent de le faire malgré moy, je vous supplie très humblement de me faire la justice de croire que, lorsqu'il s'agit des intérêts du Roy et de vos ordres, je ne néglige rien, faisant certainement ce que je puis de mieux et avec même plus de désintéressement que l'ordinaire du monde. Vous en avez eu une preuve certaine dans les quatre mil livres que vous avez eu la bonté de faire remettre à M. Aubry. J'avois escrit, Monsieur, que vous espargneriez le change dans un temps qu'il estoit peu considérable, le change estant assez haut quand l'argent a esté reçeu, pour pouvoir, sans blesser la bienséance, vous supplier d'y vouloir faire quelque attention. J'ay mieux aymé perdre que me mettre au hazard de vous importuner. J'aurois peu vous faire cette supplication avec d'autant plus de raison que dans ce temps là j'aurois trouvé vingt personnes pour une, à cause des Bulles des Évesques, et que je n'avois destiné cet argent que pour m'en faire une petite rente affin de pouvoir soustenir mon employ plus honnestement, et cela plus par rapport au Maistre, que j'ay l'honneur de servir, que par rapport à moy, qui ayme naturellement à me retrancher sur le pur nécessaire.

Je fus inspiré de prendre ce party, faisant tous les jours expérience que, dans le temps où nous sommes, l'Académie fait honneur au Roy certainement plus que je ne saurois vous dire, tous les estrangers qui la visitent ne pouvant s'empescher d'admirer et de dire que le Roy doit avoir un génie bien vaste de songer à cultiver les Arts parmy tant d'affaires qu'il a, et de fournir à ces sortes de despenses, qu'ils croyent bien plus grandes qu'elles ne sont à cause des ouvrages extraordinaires qu'ils voyent dans la seule Académie, ne voyant rien ailleurs qui les égale.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, pour ne plus abuser de vostre loisir, je vous supplie encore d'estre persuadé que je fais ce que

je puis de mieux et que je n'ay peu faire autrement. Comme je ne saurois avoir de plus grande peine que celle de ne pas faire les choses à vostre gré, puisque je n'ay rien tant à cœur que de vous plaire et faire mon devoir, vous devez me compatir sy je n'y réussis pas.

Et, pour respondre à ce que vous me faites l'honneur de m'escrire sur le Sr *Sarabat*, j'espère, Monsieur, qu'il ne faira pas moins bien que les autres. Il me semble, depuis ce commancement de Caresme, qu'il a pris tout de bon la résolution de bien faire. Comme je les traitte tous en père et en amy, mesnageant l'esprit d'un chascun suivant son caractère particulier, sans les dégoutter en rien, je les fais entrer peu à peu dans leurs propres intérêts.

La peinture et la sculpture sont des arts sy difficiles, et qui ont besoing de tant de parties pour atteindre à la perfection, que l'on ne doit pas s'estonner s'il y en a si peu qui réussissent. Bien loing de les rebuter, il y a de la duretté de ne pas entrer dans les peines que les jeunes gens trouvent dans une carrière si difficile. L'avis ou l'ordre que vous me donnez de ne pas les décourager me confirmera encore davantage dans ces sentimens.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

474. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 16 mars 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 22 février. Je ne doute pas que vous n'ayez reçeu présentement les estampes que je vous ay envoyées. Sy Mrs de la Poste estoient plus réguliers, vous devriez les recevoir avec mes lettres.

Je ne manqueray pas, Monsieur, de vous envoyer celles que vous m'avez ordonné quand elles paroistront. J'attends de jour à autre que le livre de *Pietro Santi* soit fini; il espère que ce sera bientost, à ce qu'il me dit hier. J'attends de même celui de *Fontana*. La Vie des Papes par médailles[1] viendra un peu plus tard; l'on y travaille cependant tous les jours; comme c'est *Pietro Santi* qui grave les figures, c'est ce qui le divertit un peu de son ouvrage propre.

Je vous rends très humbles grâces, Monsieur, de ce que vous avez eu la bonté de m'escrire sur Mgr le Cardinal d'Estrée. Je mérite certainement qu'il me laisse vivre en paix par les sentimens de respect que j'ay toujours eu pour luy. C'est un malheur pour moy de m'estre trouvé en certaines conjonctures que je ne pouvois ny prévoir ny éviter.

Je vous supplie très humblement, Monsieur, de ne pas retarder la Lettre de change que vous me faittes espérer. Vous verrez, par mon dernier conte, les avances que je fais, et je ne dois pas vous cacher que je ne suis pas en estat d'en faire que bien modérées, les despenses que je suis obligé de faire ne me permettant pas de faire des réserves. C'est par hazard que j'ay eu quelque argent icy, ayant reçeu le payement d'une petite somme en partant de Paris, et ayant fait vendre depuis ce temps là quelques livres et quelques tableaux que j'y avois laissé. Sy je pouvois faire mieux, je le fairois certainement avec plaisir, n'ayant jamais eu la moindre inclination du monde à thésauriser.

J'ay appris de jeunesse ce souhait ou cette prière de David si raisonable : « Seigneur, ny la pauvretté, ny les richesses[2]. » Je vous demande pardon de la liberté que je prends de vous parler avec toute sorte de sincérité. Sy j'excède, vous ne devez vous en prendre, Monsieur, qu'à la confiance que vous m'avez donné par touttes les bontés que vous avez pour moy, que je vous supplie très humblement de vouloir bien continuer. J'espère que je ne vous donneray pas lieu de vous en repentir, puisque l'on ne sauroit estre certainement avec plus de zelle, de respect et de reconnoissance que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

= 1. C'est le livre du Père Bonanni sur Saint-Pierre; cf. plus haut la pièce **461**, p. 452.

2. Ce n'est pas dans les *Psaumes* de David, mais dans les *Proverbes*, XXX, 8 : « Mendicitatem et divitias ne dederis mihi. »

475. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse du Surintendant.

Ce 15 mars 1694.

J'ay reçeu votre lettre du 23 du passé; vous avez dû recevoir

une lettre de moy du 2 du même mois. Je m'assure que vous l'aurez reçeue peu de tems après que vous m'avez écrit.

Je suis obligé de vous faire savoir encore que je n'ay reçeu aucun des paquets que vous m'avez envoyé par les Ordinaires des 2 et 9 febvrier. Ainsy, je vous prie de vous informer du Maître de la Poste de Rome de ce que ces paquets sont devenus. Je fais mes diligences de mon costé pour cela.

Je n'ai pu encore vous faire réponse sur le mémoire des livres que je voulois avoir que vous m'avez renvoyé; je le feray lors que je le pourray. A moins que vous ne trouviez l'*Histoire de Crémone* dans sa perfection, je ne desire point l'avoir, celle in-4° que vous avez trouvée ne m'accomodant point.

Lorsque le livre de Pietro Bellory sur les peintures de *Raphaël* paroistra, vous me ferez plaisir de me l'envoyer; je vous prie qu'il ne soit pas relié. Il auroit été à souhaitter que les estampes y eussent été. Vous me ferez plaisir de m'informer, tous les Ordinaires, de la valeur du change de Rome à Lyon. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

476. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse du Surintendant.

Versailles, le 22 mars 1694.

J'ai reçeu votre lettre du 2 du courant. Les deux rouleaux d'estampes que vous m'avez envoyé sont arrivés depuis deux jours par la diligence, et je les ai reçeus.

Je vous envoie une Lettre de change de 2,000 l. de M. Clerx pour vous mettre en état d'être moins en avance. J'ai payé à M. Clerx 260 l. pour le change, à raison de treize pour cent; je vous mande cela afin que vous connoissiez que je ne paye pas le change du change, ainsy que vous avez fait pour les deux dernières Lettres de change que vous avez tiré sur moi. Exécutez ce que je vous ay écrit sur ce sujet par mes lettres précédentes. Je joins icy la lettre d'avis, et je vous enverrai, par le prochain Ordinaire, la seconde Lettre de change.

Puisque vous croyés que le change viendra bientôt à huit pour cent, donnez-moy avis, par tous les Ordinaires, de sa diminution.

Je vous prie de dire au Sr *Sarabat* que, si il ne fait pas son principal devoir, et si il ne regarde pas son plaisir comme un accessoire, je le ferai sortir de l'Académie. Puisqu'il se connoît

aussy bien que vous dites, il devroit prendre sur luy en se corigeant de ses plaisirs et s'apliquant à son travail. Vous ne devez jamais souffrir qu'un écolier, comme lui, fasse un mauvais tableau par sa négligence et sa bonne opinion de lui, ainsi qu'il paroît par le tableau que vous m'avez envoïé. Je souhaitte qu'il me détrompe par l'autre qu'il a commencé.

Le Roy n'étant pas en état de faire promptement beaucoup de dépense, l'on pouroit bien retrancher quelqu'uns des écholiers de l'Académie — cecy entre nous, s'il vous plaît. Comme j'ai intérest de conserver les bons et ceux qui promettent le plus, je vous prie de me faire savoir dans la pure vérité si *Lignières* peut être conservé, ne faisant que des ornemens et ne pouvant pas devenir, par conséquent, bon peintre. Je suis, etc.

Archives nationales, O[1] 1936.

477. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 23 mars 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du premier du mois présent, avec le mémoire sur ma Lettre de change de 2,900 l.

Je ne vous cacheray pas que l'un et l'autre m'a véritablement affligé, ne m'estant attendu à rien moins qu'à ce que vous désaprouvez dans ma négotiation, estant persuadé avec raison que j'ay fait en cela ce que j'ay peu de mieux. J'ay suivi l'usage establi à Rome, après m'en estre informé à nos Expéditionaires François, entre autres à Mrs Depressiat, Marbaud et Vignoli, et à nostre Consul, qui m'ont tous dit traitter toujours de la manière que j'ay traitté; et, ce qui me paroît sans réplique, Monsieur, c'est que le Courtier de change dont je me suis servi pour négotier cette affaire, suivant encore en cela la pratique de Rome, ce Courtier de change, qui est François et homme de bien, m'a dit n'avoir trouvé personne qui voulût traitter autrement.

De manière, Monsieur, que l'usage, l'exemple et la nécessité sont des raisons assez fortes pour justifier ma conduitte auprès de toute sorte de gens. Je ne doute pas aussy qu'après que vous en serez pleinement informé, je ne sois justifié auprès de vous, et que vous ne soyez persuadé, comme moy, qu'il ne seroit pas juste que je fusse chargé en recepte, ou que je me chargeasse

moy-même d'un argent que je n'ay pas reçeu. Car, pour l'ouverture que me donne le mémoire de me faire rendre 68 livres à M. Langlois, ayant traitté avecque luy en homme d'honneur et de bonne foy, conformément à l'usage; sachant, d'ailleurs, de science certaine, qu'il trouvoit à donner ce même argent que j'ay reçeu de la manière qu'il me l'a donné, je hazarderois ma réputation de luy en faire la proposition, estant informé, d'ailleurs, que, deux ou trois jours après ma Lettre de change, il donna de l'argent à 18 et demy pour cent, et que le Sr Vignoli, Expéditionaire François, en prit à 19 du Sr Natoucci, Banquier Italien, qui fut encore quelques jours à ne vouloir pas se relâcher de 20. Et, pour les vingt-cinq livres, Monsieur, que vous marquez dans le mémoire ne vouloir pas payer à Paris, je n'ay garde de refuser de les payer icy si le Sr Langlois me les demande, ne trouvant pas à propos de m'exposer à y estre forcé par la Justice, ce que je ne saurois éviter quand il voudra produire ma deuxième Lettre de change, qu'il a gardé, outre le témoignage du Courtier de change, qui sait que led. Sr Langlois a perdu, pour me faire plaisir, l'occasion de négotier son argent sur le même pied qu'il me l'a confié. Ce seroit mal reconnoistre la préférence qu'il m'a donné, dans un temps où j'avois besoing d'argent pour fournir aux dépenses que j'avois à faire, et, deussay-je payer la somme entière, je suis persuadé, Monsieur, que vous ne me conseilleriez pas de me mettre au hazard de passer icy pour une personne avec qui il n'y a point de seuretté de traitter, après m'y estre establi sur un pied bien différent, Dieu mercy.

Pour ce qui est du Sr *Théodon*, je n'ay jamais voulu rien escrire de mon avanture, et n'en eusse jamais rien escrit sans l'avis que j'ay eu de la protection qu'il a trouvé, dont je n'ay pas lieu de craindre les suites. Mais je suis persuadé, Monsieur, par des faits trop certains, pour mon malheur, qu'il est de la justice et de l'intérest public de le détromper de la fausse idée que l'on en pourroit donner, en le faisant connoistre tel qu'il est, non pas pour luy faire du mal, mais pour l'empescher d'en faire. Je ne veux point entrer dans aucun détail des raisons que j'ay de croire ce que j'ay creu; je prie Dieu de tout mon cœur qu'il luy fasse miséricorde et qu'il ne l'expose jamais dans la nécessité de se deffendre en forme des preuves pareilles à celles que j'ay contre luy.

Sy vous n'aviez pas veu, Monsieur, la manière dont j'ay esté traitté par le Sr *Bedaut*, vous auriez peine à le croire sans doute,

puisque j'en ay moy-même à comprendre son procédé. Il y a quelque maligne estoile qui domine sur ces sortes de gens pour la pluspart, et l'on doit plaindre les personnes qui sont obligées de rendre compte de leur conduitte, qui ayment à faire leur devoir et mener une vie reiglée.

Sy vous n'avez pas reçeu, Monsieur, les estampes que je vous ay envoyées, c'est la seule faute de Mrs de la Poste, à qui je les donne à même temps que mes lettres d'avis.

Pour finir par où j'ay commancé, je vous supplie très humblement, Monsieur, de vouloir prendre la peine de vous informer par charité de l'usage de Rome pour le change à l'esgard des François, affin de ne pas m'oster la seule consolation que j'ay en ce pays, d'espérer de trouver toujours non seulement justice auprès de vous, mais grâce quand j'en aurois besoing en d'autres occasions. Sy je me voyois privé de ce bien, j'aurois bientost pris mon party, estant persuadé, Monsieur, qu'il n'y a rien qui puisse payer le repos d'esprit, que tout homme de bien et de bon sens regarde toujours comme le premier bonheur de sa vie.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O1 1936.

478. — Villacerf a La Teulière.

Brouillon de réponse.

Le 29 mars [1694]; Versailles.

Je n'ai rien à répondre à votre lettre du 9 du courant, si ce n'est que les Banquiers de Rome vous ont trompé pour le change. Vous les pouvez assurer que, s'ils ne vous rendent pas ce qu'ils vous ont pris de trop, je feray icy une affaire à leur Correspondant.

Je vous envoye la seconde Lettre de change de 2,000 l. de M. Clerx, par laquelle vous connoîtrez, ainsy que je vous ay mandé, que je ne paye point le change du change, puisque l'on paye à Rome 2,000 l., dont je paye icy le change, à raison de 13 pour cent, qui est 226; si j'avois payé le change du change, j'en aurois payé davantage.

Je vous envoye votre compte du mois de febvrier. Je vous prie de vous apliquer à faire doresnavant le moins de dépense que

vous pourrez et de réduire simplement l'Académie au nécessaire, ne pouvant vous assurer si dans la suitte le Roy pourra subvenir aux frais de l'Académie — cecy entre nous, s'il vous plaît.

Les Peintres ne sauroient faire de dépense, travaillant toujours de leurs mains; à l'égard des Sculpteurs, ils en font par les gens de journée que vous prenez pour eux. Comme la figure de *Lepautre* est fort avancée et que, selon l'apparence, c'est à lui présentement à toucher partout, il faut qu'il travaille de sa main et ne point prendre de gens de journée; elle n'est point pressée, elle finira avec patience.

A l'égard de *Legros*, il faut aussi qu'il travaille lui-même et ne point prendre de gens de journée pour lui; en un mot, il faut suprimer tous les gens de journées des Sculpteurs.

Le Sr *Dorigny* a gravé depuis peu en sept feuilles la voûte du Jésus, peinte, à ce qu'on prétend, par *Bacchicio* ou *Ciro*[1]. Il l'a envoyé à un nommé *Tourtebat*[2]; j'en ai vu des exemplaires. Je vous prie de la voir à Rome et de m'en achepter deux exemplaires et de me les envoyer; ils la vendent icy un écu la feuille, qui est très cher. Je suis, etc.

Archives nationales, O^1 1936.

= 1. La coupole de l'église « del Gesù » n'est pas de *Ciro Ferri*, mais de *Gio. Battista Gaulli*, dit *il Baciccio*. *Mercurio errante di Roma*, 1756, première partie, p. 161; Titi, p. 176.

2. Non pas *François Tortebat*, mort à soixante-quatorze ans, le 4 juin 1690, mais son fils *Jean*, peintre de portraits, qui ne fut reçu à l'Académie de peinture que le 3 octobre 1699 et vécut jusqu'en 1718. (*Procès-verbaux de l'Académie de peinture*, III, 42, 280-1, et IV, 274.)

479. — La Teulière a Villacerf.

Rome, ce 30 mars 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 8 mars, avec mon compte signé du mois de janvier, où j'ay veu que vous me chargez de 93 l. que je n'ay point reçeues et dont je ne saurois estre comptable; mais, comme vous ne m'en chargez, Monsieur, que sur la pensée que vous avez que j'ay esté trompé à la manière du change, je suis persuadé que vous m'en deschargerez après avoir reçeu mes deux dernières lettres, quand vous aurez été informé que, n'ayant fait que suivre l'usage establi, je ne saurois avoir manqué. Il s'agit, Monsieur, de juger, non pas sur ce que j'ay fait, mais sur ce que j'ay peu

faire, et il n'est rien de plus constant que je n'ay peu faire autrement. Comme c'est une question de fait, il vous sera facile, Monsieur, de vous en faire esclaircir par les Correspondans de nos Expéditionaires François, sur qui je me suis reiglé avant que de traitter, ayant différé quinze jours, comme vous savez, à tirer de l'argent, pour le faire dans l'ordre et avec plus de connoissance.

Vous estes trop équitable, Monsieur, pour vouloir me faire une faute d'un usage que je n'ay pas establi, qu'il n'est pas en mon pouvoir de changer, et auquel j'ay esté nécessitté de me conformer, pour ne pas me trouver hors d'estat de fournir aux despenses que j'avois à faire, ne l'ayant fait que sur vos ordres. Sincèrement, Monsieur, je n'eusse pas eu assez de fonds sans ce secours, et vous m'embarassez de ne me parler plus de m'envoyer de l'argent; vous m'obligez de retarder, contre mon ordinaire, le payement du Quartier d'entretien des Pensionnaires jusqu'à ce que j'en aye reçeu, m'estant privé de la meilleure partie du fonds que j'avois par les 4,000 l. que vous avez eu la bonté de faire remettre à M. Aubry, ce que je n'ay fait qu'à bonne fin, par rapport même au service du Roy, et parceque j'ay creu que vous m'envoyeriez régulièrement de quoy fournir aux despenses présentes, qui sont médiocres.

Vous avez veu, Monsieur, par mon compte de février, que je suis en avance de près de mil escus, et nous voicy à la fin de mars.

Je croy qu'il est de mon devoir, Monsieur, de vous informer que, si l'on savoit les difficultés que vous me faittes sur l'argent que j'ay tiré, avec toute sorte de bonne foy, l'on seroit icy encore bien plus circonspect qu'on n'est à traitter avec les personnes qui sont au service du Roy, et je sçay que l'on a déjà escrit à M. Langlois que l'on ayme mieux qu'il traitte avecque des Marchans.

J'avois creu pouvoir espérer de la conduitte que j'ay tenu jusqu'à présent, icy et autre part, que vous auriez meilleure opinion de moy. Je ne sçay sous quelle malheureuse estoille je suis né pour trouver toujours quelque nouveau sujet de peine, où je devrois, ce me semble, trouver tout autre chose. Je veux croire que, le bon Dieu faisant tout pour le bien, vous finirez, Monsieur, la dernière que je viens de recevoir en ne me refusant pas la justice qui m'est due et que j'espère de la bonté de vostre cœur, que j'ay toujours éprouvée et en laquelle je me confieray toujours.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

DE LA TEULIÈRE.

Archives nationales, O¹ 1936.

480. — BROUILLON DE RÉPONSE DU SURINTENDANT.

Répondu le 5 avril 1694.

Ce n'est que pour accuser votre lettre du 16 du passé et pour vous tirer de peine, n'aiant rien à vous faire savoir et vous aiant envoié, par les Ordinaires précédens, la Lettre de change de 2,000 l. que vous attendiez.

Je suis incomodé d'un rume; sans cela je vous en dirois davantage.

Archives nationales, O¹ 1936.

481. — LA TEULIÈRE A VILLACERF.

Rome, ce 6 avril 1694.

J'ay reçeu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 15 mars.

Le Maistre de la Poste m'a dit avoir escrit à Gennes pour les deux pacquets d'estampes des 2 et 9 février, et en avoir eu response qu'ils ont esté reçeus et envoyés en France.

Je ne vous envoyeray pas l'*Histoire de Crémone* in-4°, puisqu'elle ne vous accommode point, Monsieur; sy je trouve par hazard la première, je la prendray, ce que je crois difficile, à moins qu'il n'y ait quelque nouvelle bibliothèque à vendre. J'auray soing de vous envoyer le premier ouvrage qui paroistra de ceux dont je vous ay donné avis et que vous souhaittez.

Le Sr *Fontana* fait déjà les présens du sien; je ne say pas s'il se souviendra de ce qu'il m'a dit autrefois, qu'il en destinoit un exemplaire pour le Roy.

Je vous envoye, Monsieur, mes comptes du mois de mars, où vous verrez que j'avance trois mil cinq cens tant de livres. Je vous supplie très humblement d'avoir la bonté de m'envoyer de l'argent dont j'ay besoing.

Les Pensionaires font tous leur devoir à leur ordinaire; le Sr *Sarabat* me semble aymer un peu plus le travail.

Vous verrez, Monsieur, par le billet original que je vous

envoye, que le change pour Lion est environ dix et demy pour cent.

Je suis, avec toute sorte de respect, de zelle, de soumission et de reconnoissance, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

De La Teulière.

Archives nationales, O[1] 1936.

TABLE.

I. Premier Directorat d'*Errard* (1666-1672) 1
II. Directorat de *Noël Coypel* (1673-1675) 45
III. Second Directorat d'*Errard* (1675-1683) 53
IV. Directorat de La Teulière (1684-1694) 143

FIN DU PREMIER VOLUME.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
BERKELEY

Return to desk from which borrowed.
This book is DUE on the last date stamped below.

Oct20'48

AUG 23 1983

REC. CIR. OCT 7

LD 21-100m-9,'47(A5702s16)476

GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY
B000328965

N332
R8A4

Rome, Académie de France

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY